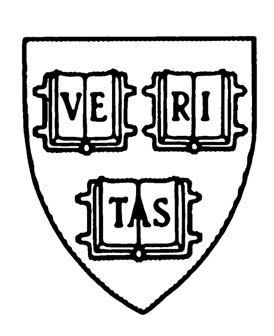



VE
RI
TAS

HISTORIQUE

DE LA

10e BRIGADE

D'ARTILLERIE

7e & 10e RÉGIMENTS



Ouvrage contenant dix portraits ou vues en phototypie,
vingt-trois dessins en photogravure
et sept cartes lithographiées



TYPOGRAPHIE OBERTHUR, RENNES—PARIS

—

1894



GÉNÉRAL D'AUMALE

Commandant l'Artillerie du 10e corps.

HISTORIQUE

DE LA

10e BRIGADE D'ARTILLERIE

7e ET 10e RÉGIMENTS

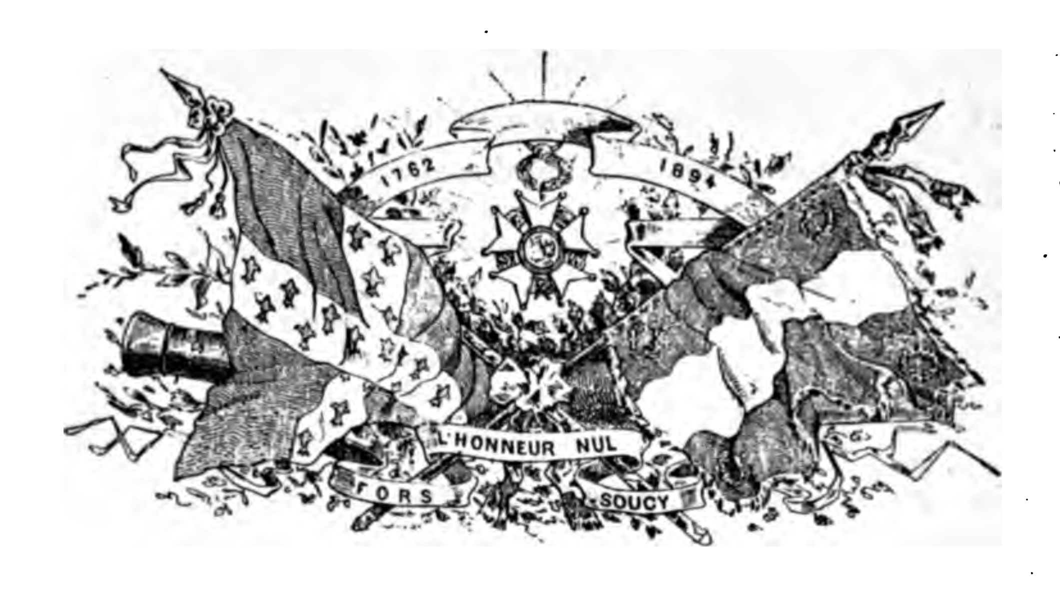
École d'Artillerie de Rennes.



COLONEL BUBBE
Commandant le 7ᵉ Régiment d'Artillerie
(1886-1891).



Quartier du Colombier (7e Régiment d'Artillerie).



HISTORIQUE

DU 7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ORIGINE

Le 7e Régiment d'Artillerie date de la fin de l'année 1762, mais avant d'entamer son histoire, il nous paraît indispensable, pour l'intelligence des faits, d'expliquer d'une façon concise quel fut le point de départ de l'artillerie comme élément constitué.

En outre, le personnel et le matériel étant intimement liés, nous avons cru devoir faire suivre l'histoire du 7e Régiment d'une courte description de ce qu'était le matériel à cette époque; ces explications permettront de comprendre facilement dans quelles conditions tactiques se trouvait l'artillerie sur les champs de bataille.

Jusqu'à Louis XIV (1643), l'artillerie n'avait pas été servie

militairement. Considéré comme l'exercice d'un art mécanique, le métier d'artilleur était profondément méprisé par la noblesse et ne pouvait, dans ces temps de superbe ignorance, être pratiqué que par des gens de basse naissance.

Les soldats eux-mêmes, toujours prêts à se modeler sur leurs chefs, auraient cru se déshonorer en déposant la pique ou le mousquet pour prendre le refouloir. Les bouches à feu étaient donc servies par des artisans, brevetés du Chef de toute l'artillerie du Royaume et qu'on appelait, à cette époque, le *Grand Maître de l'Artillerie.*

Ces brevets servaient vraisemblablement à constater qu'ils avaient les connaissances voulues pour le service des canons auxquels ils étaient employés, soit comme canonniers, bombardiers ou ouvriers.

Ces artisans étaient placés sous la direction de certains ingénieurs qu'on appelait *Commissaires de l'Artillerie.* Ils n'étaient point considérés comme militaires, mais en retour de certains avantages dont ils jouissaient, ces artisans se trouvaient en état de réquisition permanente, et dans une position qui a quelque analogie avec celle des hommes dénommés actuellement : à la disposition de l'autorité militaire.

En campagne, la garde du matériel et du personnel de l'artillerie était confiée à l'infanterie et ordinairement aux Suisses, quand il y en avait dans l'armée, mais le plus souvent l'infanterie abandonnait les artisans et leurs canons, pour prendre part à l'action.

Dans le but de remédier à ces inconvénients, Louis XIV voulut avoir pour la garde de l'artillerie un corps militaire spécial; pour inaugurer cette innovation d'une manière éclatante et qui manifestât bien sa pensée, il créa, en 1671, un régiment d'infanterie destiné spécialement à la garde de l'artillerie et au besoin à son service, et pour le composer il prit des compagnies dans les vieux corps et des officiers dans son propre régiment.

Il appela ce nouveau corps le Régiment des *Fusiliers du Roi*, lui donna un uniforme magnifique et voulut en être lui-même le colonel.

C'est le premier corps qui ait eu le fusil avec la baïonnette, et ait revêtu un costume uniforme.

Le costume se composait d'un habit blanc avec les parements et la doublure bleus; le collet, la veste, la culotte et les bas étaient rouges et les boutons de métal doré.

Le corps à son début fut composé de quatre compagnies de cent hommes.

Le drapeau de ce régiment avait une croix blanche, deux cantons rouge changeant, deux vert changeant, ces nuances à reflets changeants étant destinées, parait-il, à rappeler les couleurs des feux du ciel et de l'enfer.

Ce régiment se distingua dès ses débuts, et en 1677, les exploits qu'il accomplit au siège de Cambrai lui valurent le droit de semer de fleurs de lis d'or la croix blanche de ses drapeaux.

Nous ne pouvons, à propos des *Fusiliers du Roi*, résister au plaisir de conter une anecdote qui peint à merveille la bravoure de ce corps, et montre que nous devons élever haut les cœurs pour ressembler à nos ancêtres.

Au siège de Namur, un soldat du Régiment des Fusiliers du Roi, c'est-à-dire de ce régiment qui fut l'origine et le point de départ de l'artillerie *enrégimentée*, un soldat, dis-je, qui travaillait à la tranchée venait d'y apporter un gabion, lorsque un coup de canon survint qui emporta son gabion; aussitôt il en alla poser à la même place un autre qui, sur-le-champ, fut emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta le troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat répondit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla et en posant son quatrième gabion eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint, soutenant son bras pendant avec l'autre

main, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avais bien dit. » Il fallut lui couper le bras qui ne tenait presque à rien. Il souffrit l'amputation sans desserrer les dents, et après l'opération, dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler, c'est maintenant au Roi à me nourrir. »

Voilà quels étaient les ancêtres du 7e Régiment.

A ses débuts, le Régiment des Fusiliers ne remplit guère les intentions du Roi, car trop souvent encore, le jour d'une bataille, entraîné par ses officiers, il préférait prendre part à l'action comme infanterie, abandonnant les canons qu'il aurait dû garder.

Aussi dans le but de parer à cet abus, Louis XIV, en publiant le 15 avril 1693 une ordonnance où il disait que sa volonté expresse était que ce corps fût uniquement employé à la garde de l'artillerie, décréta pour bien marquer sa volonté que dorénavant ledit Régiment des *Fusiliers du Roi* serait appelé *Régiment Royal de l'Artillerie.*

Cette ordonnance ne fut exécutée qu'à contre-cœur par les officiers d'infanterie qui longtemps encore manifestèrent leur dédain pour ce qu'ils appelaient le métier de charron et d'ouvrier.

Enfin, le 25 novembre 1695, Louis XIV, résolu à faire triompher sa volonté, décida que le service de toutes les compagnies du *Régiment Royal* devrait se rapporter exclusivement à celui de l'artillerie; en conséquence, il supprima le titre de compagnies de grenadiers pour leur substituer celui de *canonniers,* de façon qu'elles fussent à l'avenir sur le même pied que les douze anciennes compagnies de canonniers qui existaient déjà, qu'elles fissent les mêmes fonctions et reçussent la même paye tant pour les officiers que pour les soldats. « Ordonne Sa Majesté que les dites douze anciennes compagnies » de canonniers qui ont jusqu'à présent fait un service séparé » du dit régiment, seront incorporées dans les six bataillons qui » le composent » de sorte que, en 1695, le *Régiment Royal*

de l'Artillerie se composait de quatre compagnies d'ouvriers, dix-sept compagnies de canonniers et soixante-quatre compagnies de fusiliers, le tout formant six bataillons.

Nous avons reproduit ce passage à dessein pour montrer la pente insensible par laquelle les troupes, qui primitivement gardaient seulement l'artillerie, finirent par contribuer à son service.

Il faut ajouter néanmoins que de toutes les mesures prises par Louis XIV pour avoir des officiers ne s'occupant que d'artillerie, la plus efficace fut sans contredit la suivante :

« Dans son origine, dit le lieutenant-colonel Guignard,
» contemporain de l'époque, les nobles auraient cru se
» déshonorer en entrant dans ce corps. Mais Sa Majesté ayant
» ordonné de forts appointements pour les capitaines qui
» devaient commander les nouvelles compagnies, cet appât
» acheva de détruire l'ancienne délicatesse et les plus qualifiés
» n'eurent plus aucune répugnance à devenir capitaines de
» forgerons, de charpentiers, etc., ce qui aurait paru singulier
» dans un autre temps, faute de faire attention que *tout ce qui*
» *est du métier de la guerre fait honneur sous quelque titre que ce*
» *soit.* »

En résumé, et pour ne pas nous écarter de notre sujet qui est uniquement le 7e Régiment, nous dirons en peu de mots que la première troupe française affectée à la garde de l'artillerie fut le Régiment des *Fusiliers du Roi*, créé le 4 février 1671 et augmenté successivement jusqu'à avoir six bataillons. En 1684, fut créé le *Régiment Royal Bombardiers*, destiné à servir dans les places; on n'avait eu jusqu'alors en France que deux compagnies de bombardiers étrangers au régiment de Fusiliers; à ces deux compagnies, Louis XIV en joignit dix nouvelles tirées des Régiments des Fusiliers du Roi, de Navarre, de Champagne, de Piémont et de la Marine, et forma du tout le *Régiment Royal des Bombardiers.*

En 1685, l'artillerie comprenait donc les deux régiments

ci-dessus, des compagnies de canonniers séparées, et une de mineurs; en 1693, le Régiment des *Fusiliers* prit le nom de *Royal Artillerie* et cessa de faire le service de l'infanterie; il comprenait alors six bataillons, en tout quatre-vingt-cinq compagnies; le *Royal Bombardiers*, lui, avait douze compagnies, dont deux de mineurs.

Une organisation du 14 février 1720 fondit ensemble ces deux régiments pour en faire le *Régiment Royal de l'Artillerie* gardant son rang dans l'infanterie, et composé de cinq bataillons, chacun de huit compagnies de cent hommes.

En décembre 1756, le *Régiment Royal de l'Artillerie* fut augmenté d'un bataillon, ce qui en porta le nombre à six.

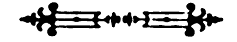
Nous n'entrons pas à dessein dans tous les détails de l'organisation de l'artillerie avant 1762, tels que création de sapeurs, de mineurs; nous ne parlerons pas davantage de cette éternelle question de la séparation ou de la réunion des mineurs à l'artillerie (qui représentaient le génie d'alors), question déjà brûlante à cette époque, puisque ces deux éléments furent réunis puis séparés quatre ou cinq fois pour être enfin définitivement scindés; nous ne voulons pas encombrer le récit de trop de détails et avons hâte d'arriver à notre but exclusif : le 7e *Régiment d'Artillerie*.

En décembre 1758, les six bataillons du Régiment Royal de l'Artillerie prirent le nom de *Brigades;* il y avait donc à cette époque six *Brigades* d'artillerie (plus tard les six premiers régiments), chacune de huit compagnies de cent hommes.

En 1761, chaque *brigade* avait deux drapeaux, l'un blanc, Colonel, l'autre de couleur gorge de pigeon et aurore par opposition, l'un et l'autre ayant la croix blanche semée de fleurs de lis d'or sans nombre. La hampe sur laquelle était monté le drapeau était azur semée de fleurs de lis d'or. Ces fleurs de lis étaient la récompense d'une action d'éclat accomplie jadis par le Régiment des *Fusiliers du Roi* au siège de Cambrai.

Un ouvrage avancé de cette ville avait été attaqué inutilement un grand nombre de fois et les troupes d'infanterie n'avaient jamais pu réussir à s'y maintenir lorsqu'on eut l'idée d'y envoyer le Régiment des Fusiliers qui, s'élançant avec intrépidité, emporta l'ouvrage d'assaut et parvint à le conserver, ce qui entraîna la capitulation de la place. Louis XIV crut devoir à ce corps une distinction qui rappelât cette action et sa reconnaissance, et lui permit de semer la croix de ses drapeaux de fleurs de lis sans nombre.

En décembre 1762, il fut créé une 7e brigade, qu'on dénomma d'abord *Brigade des Colonies*, puis peu après *Brigade de Cosne*, du nom de l'officier qui fut chargé de sa formation et en eut le commandement; cette brigade est l'origine du 7e *Régiment*.



LE

7ᵉ RÉGIMENT D'ARTILLERIE

A PARTIR DE 1762

IL PREND D'ABORD LE NOM DE : « BRIGADE DES COLONIES; »
PEU APRÈS CELUI DE : « BRIGADE DE COSNE; »
EN 1765, IL PREND LE NOM DE : « RÉGIMENT DE TOUL. »
MATÉRIEL DONT IL SE SERVAIT A CETTE ÉPOQUE.

L'esprit militaire a pour élément l'esprit de corps. C'est un ressort puissant qui ne saurait être trop tendu. Il faut que dans l'opinion de chaque soldat l'armée à laquelle il appartient soit invincible, que sa division soit la meilleure de l'armée et son régiment le plus beau et le plus glorieux. Avec cette conviction sa force et son courage sont décuplés.

Signé : MARMONT.

(*Esprit des institutions militaires*).

LE 7ᵉ Régiment, créé en décembre 1762, sous le nom de Brigade des Colonies, fut organisé à la Rochelle en 1763 par M. de Cosne. Cette brigade correspondait à la mesure tardive qui attachait, après la perte du Canada et d'une partie des Antilles, vingt-trois régiments d'infanterie à la garde de ce qui nous restait de possessions d'outre-mer; mais après la paix de Versailles cette brigade n'ayant plus de raison d'être pour la garde des colonies, puisqu'il y avait alors trois brigades

attachées tout spécialement à la marine pour cet objet; cette brigade prit rang après la 6e brigade sous le nom de *Brigade de Cosne.*

Elle fut organisée au moyen d'un détachement de cent vingt hommes qui furent prélevés sur chacune des six premières brigades.

L'état-major de la Brigade de Cosne (7e brigade) alors à la Rochelle se composait, en 1763, de MM. de Cosne (brigadier), chef de brigade; le Duchat d'Ouderne, colonel; de Bourdeville, lieutenant-colonel; de Marzis, major; de Sénarmont, aide-major; de Senneville, sous-aide-major (en 1764).

La Brigade de Cosne fut composée comme les six autres, de huit compagnies, savoir :

Une compagnie de sapeurs, cinq compagnies de canonniers et deux compagnies de bombardiers. Chaque compagnie comprenait un capitaine en premier, deux capitaines en second, deux lieutenants en premier, deux lieutenants en second, un lieutenant en troisième, six sergents, six caporaux, six anspessades (les anspessades ou appointés étaient les plus anciens soldats et étaient les aides des caporaux; ils touchaient une solde un peu plus forte que les soldats), soixante-dix-neuf sapeurs, canonniers ou bombardiers et trois tambours.

L'uniforme de l'artillerie se composait alors d'un habit bleu garni d'une bande, parement, collet, veste, culotte et doublure rouge, la veste doublée de blanc, pattes ordinaires garnies de six boutons jaunes, quatre sur le parement, boutons de l'habit et de la veste jusqu'à la poche, ceux de la veste, un rang de chaque côté de deux en deux; sur chaque épaule de l'habit une épaulette de tresse jaune de dix-huit lignes de large, terminée par une frange de même couleur longue d'un pouce. Cet uniforme fut changé en 1765 et à cette époque l'artillerie eut la culotte bleue comme l'habit.

Le matériel d'artillerie usité jusqu'en 1765, et dû à un

ingénieur célèbre, M. de Vallière, se composait de cinq types de bouches à feu réglementaires :

Le canon de	24,	poids	5,400	livres	ou	225	boulets.
—	16,	—	4,200	—		262	—
—	12,	—	3,200	—		266	—
—	8,	—	2,100	—		263	—
—	4,	—	1,150	—		280	—

Il n'y avait pas alors de séparation entre l'artillerie de siège et l'artillerie de campagne, de sorte qu'en temps de guerre on se servait indifféremment de tous les calibres ci-dessus indiqués qui étaient beaucoup trop lourds et très peu mobiles.

Les voitures étaient à limonière et les deux trains n'étaient pas indépendants l'un de l'autre.

Peu après sa formation, en 1764, la Brigade de Cosne fut envoyée à Toul.

En 1765, suivant une ordonnance du 13 août, les brigades prirent le nom de *Régiments*, en y ajoutant le nom des villes où leurs écoles étaient établies. La Brigade de Cosne prit ainsi le nom de *Régiment de Toul*.

Par suite des augmentations successives qui avaient eu lieu dans l'artillerie, le *Régiment de Toul* était alors composé de deux bataillons de dix compagnies (soit quatorze compagnies de canonniers, quatre de bombardiers et deux de sapeurs), le tout divisé en cinq brigades de quatre compagnies. Chaque compagnie était commandée par un capitaine, deux lieutenants en premier, un lieutenant en second et un garçon-major (le garçon-major était à peu près l'analogue de l'adjudant de batterie de nos jours).

L'état-major du régiment se composait d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, d'un major, de cinq chefs de brigade dont le grade équivalait à celui de major, et d'un garçon-major par compagnie lequel devait être tiré du corps des sergents.

REGIMENT DE TOUL (7e Régiment d'Artillerie)

Colonel : Baron de St-Michel.

Lieutenant-colonel : Desmazis.

Situation *au* 31 *août* 1765

COMPAGNIES	CAPITAINES	LIEUTENANTS EN 1er	LIEUTENANTS EN 2e	OBSERVATIONS
1re Cie de canonniers.	Saint-Aubin.	Seroux.	Alland d'Assonville.	
2e —	Faure.	Chevalier d'Aumale.	Du Castel.	
3e —	Voisins.	Bruyne.	Gourdon des Bruns.	
4e —	Santigny.	Damilly.	Carbonnel.	
5e —	Baron.	Magdaillan.	Amé de St-Didier.	
6e —	La Chatonie.	Borel de Lor.	Gueriot de Rué.	
7e —	St-Germain de Maucourt.	La Bayelle de Galles.	Champrouet.	
8e —	Perdigan.	Beaulieu.	Villars du Breuil.	
9e —	Montoury.	Joubert de la Sallette.	D'Hennezelle.	
10e —	Romainville.	Chevalier d'Aux.	Roussel de St-Rémy.	
11e —	Bonnay de Renty.	Morcourt.	Du Puy de Busca.	
12e —	Longeville.	Dauzel.	Chardin.	
13e —	Tournay.	La Grée de la Chaux.	Chevalier du Fresne.	Cette situation est
14e —	Forestier de Véreux.	Bayet.	La Noëseche.	signée par :
15e Cie de bombardiers.	Quiefdeville.	Chevalier de Seroux.		
16e —	Bonnafous.	Didier.		Le duc de Choiseul.
17e —	Falcon du Clos.	Bonfils.		
18e —	Bazon.	Gaya.		
19e Cie de sapeurs.	La Briche.	Choderlos.		
20e —	Girard de la Vesvre.	Lefèvre de Valmont.		

Trouvé au Ministère de la Guerre (Archives administratives).



1765. — Soldat canonnier du Régiment de Toul (7e d'Artillerie).

L'année 1765 doit être écrite en lettres d'or dans les annales de l'artillerie. C'est en effet à cette époque que Gribeauval créa de toutes pièces ce matériel avec lequel l'artillerie se distingua dans toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire.

Jusqu'alors, et comme nous l'avons vu plus haut, les canonniers servaient indifféremment les pièces de siège ou les pièces de campagne suivant les besoins. Le service de l'artillerie était très lent à cause du poids excessif du matériel, en particulier des affûts.

Les pièces étaient placées : pour la route sur des avant-trains à brancards, sellette et cheville ouvrière analogues à ceux de nos avant-trains de siège actuels, mais à roues assez basses de façon à pouvoir passer librement sous le corps de l'affût, par conséquent ayant un tournant illimité. Ces pièces s'attelaient à la française, c'est-à-dire avec les chevaux en file. Les poudres en baril, les projectiles en vrac, et les armements tels que écouvillons, refouloirs, lanternes, coins de mire, étaient transportés sur des charrettes à la suite des pièces.

Pour tirer un coup de canon, il fallait enlever l'avant-train, opération des plus pénibles à cause du poids de la pièce et de son affût, nettoyer le fond de l'âme avec l'écouvillon, défoncer un baril, y puiser la poudre à l'aide d'une lanterne en cuivre emmanchée d'une longue hampe, introduire la lanterne avec précaution jusqu'au fond de l'âme, la retourner pour verser la poudre, la retirer, introduire un premier bouchon de foin, le refouler jusque sur la charge de poudre, retirer le refouloir, placer le boulet, puis un deuxième bouchon et refouler de nouveau, verser la poudre d'amorce dans le canal de lumière à l'aide d'une poire à poudre, pointer en se servant du coin de mire pour soulever ou abaisser la culasse, enfin mettre le feu avec la mèche enroulée autour du boutefeu. On voit que le tir de l'artillerie ne devait pas être très rapide.

Gribeauval sépara nettement l'artillerie de siège de l'artillerie de campagne et donna à cette dernière des canons de trois calibres, le 4, le 8 et le 12, ainsi qu'un obusier du calibre de six pouces. Le poids du matériel fut considérablement diminué et les nouveaux canons de 12, de 8 et de 4 furent beaucoup plus courts et plus légers que les canons du système Vallière, comme le montre le tableau suivant :

La pièce de 12 pesait auparavant 3,200 livres, Gribeauval la ramena à 1,800 livres; différence : 1,400 livres. La portée à 3° d'inclinaison et quatre livres et demie de poudre était de 622 toises (la toise vaut 1m944, soit en chiffres ronds 1m95).

La pièce de 8 pesait anciennement 2,100 livres, son poids nouveau fut de 1,200 livres; différence : 900 livres. La portée à 3° et trois livres de charge était de 596 toises.

La pièce de 4 longue pesait jadis 1,150 livres, son poids nouveau fut de 600 livres; différence : 550 livres. La portée à 3° et deux livres de charge était de 581 toises.

Les affûts relativement légers comparés aux anciens portaient, entre les deux flasques, un coffret à munitions mobile contenant neuf coups pour le canon de 12, quinze pour celui de 8, ou dix-huit pour celui de 4.

Gribeauval, après l'adoption pour la guerre de campagne de canons de 12, de 8 et de 4, auxquels il donna dix-huit calibres de longueur d'âme et le poids de cent cinquante boulets, fixa la charge de poudre au tiers du poids du boulet. Ayant reconnu que la mobilité devait être la qualité distinctive et essentielle de l'artillerie de campagne, il donna des essieux en fer aux affûts et aux avant-trains de ses canons.

Dans le même but, les affûts de 8 et de 12 reçurent un deuxième encastrement destiné à répartir pendant la marche le poids de la pièce sur les deux trains. Pour rendre possible le déplacement des canons sous le feu de l'ennemi, il donna des bricoles aux canonniers et à quelques soldats d'infanterie qui devinrent leurs auxiliaires (Il fallait quinze hommes pour

traîner la pièce de 12, treize pour celle de 8 et huit pour le canon de 4).

Outre la bricole qui ne servait que pour les petits mouvements, Gribeauval imagina la prolonge qui permettait de relier l'avant-train à la crosse de l'affût; grâce à ce procédé, l'artillerie devint beaucoup plus mobile, car elle pouvait exécuter d'assez grands déplacements sans être obligée de remettre la pièce sur l'avant-train, opération toujours longue et pénible; la prolonge présentait, en outre, l'avantage précieux que dès qu'on s'arrêtait, le feu pouvait recommencer immédiatement.

C'est encore à Gribeauval qu'on doit la vis de pointage et la hausse. Jusque-là, le canonnier n'avait aucun moyen d'assurer le pointage aux distances plus grandes que le but en blanc. Il se contentait, lorsqu'il voulait tirer hors des limites du but en blanc primitif, d'observer les coups, et quand il avait trouvé l'angle de projection convenable, il faisait une marque au coin de mire que l'on fixait.

C'est lui qui fit adopter les charges toutes faites en faisant relier par des bandelettes en fer-blanc le boulet à la charge. On appela le tout : *cartouche à boulet*. Grâce à lui, toutes les voitures eurent la même voie, et les roues, d'une grande simplicité, furent toutes interchangeables. Il est également le créateur de l'étoile mobile pour la vérification de l'intérieur des bouches à feu.

L'avant-train de la pièce était jadis attelé par un cheval placé entre les brancards; il lui substitua un avant-train à timon avec sassoire circulaire et roues élevées. Commun à toutes les voitures de campagne, il s'attelait à l'allemande (deux chevaux de front sur volées fixes pour les chevaux de derrière et volées mobiles pour les autres chevaux). Il est à observer que l'avant-train ne portait pas de coffres à munitions comme maintenant. L'affût seul portait un petit coffret mobile placé près de la crosse. Un caisson muni d'un long coffre compartimenté

à couvercle en forme de toit, portait un fort approvisionnement de munitions, c'est-à-dire dans un seul coffre jusqu'à 120 kilog. de poudre (92 cartouches de 8 à la charge de 1 kil. 310). Il y avait, en outre, comme voitures de campagne, un chariot pour rechanges et approvisionnements et une forge.

Malgré tous les perfectionnements que nous venons d'énumérer, le matériel de Gribeauval présentait encore divers inconvénients; l'un d'entre eux était la dépendance des deux trains, presque complète dans le sens horizontal, absolue dans le sens vertical (en effet, les voitures étaient ce que nous appelons maintenant à contre-appui, c'est-à-dire comme l'est actuellement un chariot fourragère). Comme nous l'avons vu plus haut, le canon pouvait prendre deux positions différentes sur l'affût, l'une pour le tir, l'autre pour la route (l'analogue de nos pièces de siège actuelles), de sorte qu'avant de commencer le feu, il fallait non seulement ôter l'avant-train, mais encore faire passer la pièce de la position de route à l'encastrement de tir. Aussi, une fois l'avant-train ôté, on ne le remettait plus guère, et l'on faisait tous les mouvements à la prolonge. Néanmoins, et malgré les deux inconvénients ci-dessus, il faut reconnaître que le matériel de Gribeauval réalisait pour l'époque un progrès énorme; la preuve en est d'ailleurs qu'il subsista jusqu'en 1829.

Indépendamment de ces améliorations importantes, dont en particulier une des plus grandes est d'avoir, par des tables de construction, fixé d'une façon précise tous les détails du matériel, Gribeauval eut encore le grand mérite d'organiser le matériel de campagne en divisions composées d'un certain nombre de pièces avec les canons et les voitures correspondantes, ce que nous appelons aujourd'hui batterie. Jusque-là, toutes les bouches à feu d'une armée étaient réunies en un seul parc et distribuées par brigades les jours de combat sur les différentes parties de la ligne. De plus, les compagnies

d'artillerie qui servaient aujourd'hui telles pièces d'un calibre, en servaient d'un autre calibre le lendemain.

Dorénavant, en campagne, les bouches à feu furent divisées en deux parties, l'une distribuée aux bataillons d'infanterie, l'autre formée en deux ou trois *réserves* placées à la droite, à la gauche et au centre de l'infanterie.

L'artillerie de chaque réserve dut être partagée en divisions formées de huit pièces de même calibre. Une compagnie d'artillerie fut attachée à chaque division pour y faire le service, chaque escouade étant organisée pour servir deux pièces, et chaque demi-escouade devant en servir une. La même compagnie dut conserver les mêmes bouches à feu avec leur matériel pendant toute la campagne. Gribeauval a donc introduit dans notre armée le principe d'après lequel les éléments de la formation d'une compagnie sont adaptés chacun au service d'une pièce. Les obusiers en petit nombre formaient une ou plusieurs divisions distinctes et étaient placés de préférence à la *réserve* du centre. En outre, deux canons de 4 furent attribués à chacun des bataillons entrant en campagne. Pour servir ces pièces, une compagnie d'artillerie devait être attachée à chaque brigade d'infanterie de quatre bataillons, et par conséquent une escouade était chargée des deux pièces d'un bataillon.

La règle fut que les compagnies de sapeurs étaient affectées les premières aux canons de l'infanterie; les compagnies de canonniers les complétaient en cas d'insuffisance, mais elles étaient surtout destinées aux canons de réserve.

Les compagnies de bombardiers étaient attachées de préférence au service des obusiers. En outre, pour compléter le nombre d'hommes nécessaire aux mouvements des canons traînés à la bricole, des auxiliaires d'infanterie devaient être fournis à raison de cinquante-six pour chaque compagnie manœuvrant du 12, et trente-quatre pour chaque compagnie servant du 8.

Les explications que nous venons de donner, quoique un peu

longues peut-être, nous ont paru nécessaires pour bien faire comprendre le matériel dont fut appelé à se servir le 7e Régiment d'Artillerie, matériel qui, sauf quelques modifications de détail, subsista jusqu'en 1829, et fit par conséquent toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Nous pouvons maintenant reprendre l'histoire du régiment.

En 1766, le régiment quitta Toul pour aller à Strasbourg, où il était en septembre 1766.

Quelques années après, il fut envoyé à Grenoble, où il était en septembre 1769.

En 1767, la République de Gênes ne pouvant se maintenir dans l'île de Corse, avait cédé ses droits de suzeraineté à la France. Le Gouvernement d'alors, résolu à pacifier sa nouvelle acquisition, envoya à plusieurs reprises et surtout à partir de 1769 de nombreux officiers et des hommes pour réduire les farouches montagnards de la Corse qui combattaient pour leur indépendance. Cette petite guerre de montagne dura de 1768 à 1773 et, pendant toute cette période, le *Régiment de Toul* fournit un fort contingent en officiers et en hommes.

En particulier, le 31 juin 1768, débarquait en Corse, à Saint-Florent, un train d'artillerie composé d'un obusier, quatre pièces de canon de 4, six pièces de deux livres à la Rostaing et une compagnie de canonniers et de bombardiers de *Royal Artillerie.*

En juillet et août de la même année, on dirigea sur Bastia un train d'artillerie composé de trois obusiers, vingt canons de 4, vingt-deux pièces de deux livres à la Rostaing et trois compagnies de canonniers et bombardiers.

Le Régiment de Toul comptait dans cette expédition, de 1770 à 1773, la compagnie de Méry commandée par le lieutenant Guériot, à Ajaccio, et plus tard, de 1779 à 1782, la compagnie Deyssautier. En 1774, le *Régiment de Toul* avait 141 hommes détachés en Corse.

Le matériel Gribeauval, inauguré en 1765, eut pour la première fois l'occasion de faire ses preuves dans cette campagne; malgré la difficulté et la rapidité du terrain, l'artillerie arrivait toujours rapidement, les canonniers portant leurs pièces à bras dans les passages les plus difficiles. Comme le dit un contemporain, « on put admirer avec quelle facilité l'artillerie » parvenait à établir sur les montagnes les plus escarpées des » canons de différents calibres et à désespérer un ennemi sur- » pris par la foudre qui éclatait sur sa tête, du haut de ses » rochers réputés inaccessibles. »

GUÉRIOT (Jean-Baptiste-Louis), passé comme lieutenant, le 1er octobre 1765, dans le Régiment de Toul, faisait partie, comme nous l'avons vu plus haut, d'un détachement qui fut envoyé en Corse et y fit la campagne de 1770 à 1773, sous les ordres des généraux Marbœuf et de Narbonne. Sa conduite distinguée lui mérita, le 1er octobre 1772, la commission de capitaine.

En 1775, le régiment quitta Strasbourg pour aller tenir garnison à Besançon, où il était le 29 septembre 1775.

Il changea deux ans après et se rendit à Valence le 13 juillet 1777 pour revenir encore une fois à Besançon le 13 mai 1778.

En 1778, le 1er bataillon du régiment fut envoyé en Normandie et réparti entre le Havre, Caen, Dieppe et Rouen sur toutes les côtes normandes où il resta jusqu'en 1780. Le 2e bataillon était à Besançon.

En 1781, nous retrouvons le 1er bataillon réparti sur les côtes de Bretagne, vers Saint-Lo et Brest, pendant que, en 1782, le 2e bataillon était échelonné tout le long des côtes de Normandie.

En 1783, le régiment avait quatre compagnies sur les côtes de Bretagne et six sur les côtes de Normandie, pendant que la portion centrale était à Metz.

La compagnie de Merenvüe fut détachée à Belle-Isle pendant cinq ans; en 1783, on proposa de la faire rentrer.

Nous retrouvons ensuite le régiment à la Fère le 4 octobre 1786.

En 1787, le 18 août, partit pour la Hollande un détachement de trois officiers et de cinquante soldats. Ce détachement avait été envoyé sans armes et sans uniforme pour se mettre au service des États-Généraux de Hollande qui venaient d'être envahis par les Prussiens. Ces canonniers furent faits prisonniers par suite de la capitulation de Newluys, et rentrèrent en France le 18 novembre 1787 (le capitaine Dufresne commandait ce détachement. — Le nommé Trimaille, alors sergent, plus tard capitaine au 7e en 1793, faisait partie également du détachement).

Dans les papiers de l'époque, on trouve que le 24 septembre 1788, on fit une demande pour renforcer la compagnie de Cherbourg qui y était depuis trois ans, et le 17 octobre 1788, M. le Maréchal de Stainville proposait de faire rentrer les trois compagnies qui étaient à Saint-Servan. A la suite de ces demandes, deux de ces compagnies rentrèrent à la Fère, la troisième fut envoyée à Cherbourg.

SITUATION *du Régiment de Toul au 1er janvier 1789 et noms des Capitaines.*

Cie de canonniers,	de la Clos.	Cie de canonniers,	Chevalier de Castel.
— —	Carbonnel.	— —	Roussel de Saint-Rémy.
— —	de Gourdon.	— —	d'Hennezel.
— —	de Courcy.	— —	de Chardin.
— de sapeurs,	de Seroux.	— de sapeurs,	de Buzelet.
— de canonniers,	de Champrouet.	— de canonniers,	de Fresnes.
— —	d'Assonville.	— —	de Berlier.
— —	de la Noësche (détaché à Cherbourg).	— —	de Saint-Vincent.
— de bombardiers,	de Saint-Michel.	— de bombardiers,	de Voulland.
— —	de Malavillers.	— —	de Saint-Hilaire.

En 1790, la compagnie Champrouet était au Havre, d'Assonville à Saint-Malo, Noëseche à Brest, du Castel moitié à Port-Louis, moitié à Belle-Isle, Saint-Rémy à Nantes.

Jusqu'alors le régiment avait eu peu d'occasions de se signaler, mais nous arrivons à la Révolution, et nous allons voir le 7e cité dans presque toutes les campagnes de cette époque.

En 1790, un décret de l'Assemblée nationale du 2 décembre, sanctionné par le roi le 15 du même mois, donna au corps de l'artillerie comme à toutes les autres troupes une nouvelle organisation.

D'après le décret du 18 avril, le corps de l'artillerie fut composé ainsi qu'il suit :

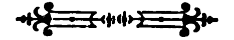
Sept régiments de canonniers, six compagnies de mineurs, dix compagnies d'ouvriers et cent cinquante-cinq officiers pour les places et établissements, non compris les neuf inspecteurs généraux, dont quatre étaient lieutenants-généraux. La place de premier inspecteur, établie par l'ordonnance de 1776, fut supprimée. L'augmentation d'officiers généraux qui eut lieu dans l'armée, donna à l'artillerie un dixième inspecteur général du grade de maréchal de camp.

Les directions d'artillerie furent réduites à vingt. Le titre et le grade de major furent supprimés; le major de 2e classe devint deuxième lieutenant-colonel; les cinq chefs de brigade qui étaient dans chaque régiment furent supprimés et remplacés par quatre lieutenants-colonels à raison d'un par demi-bataillon. L'aide-major fut réformé et remplacé par deux adjudants-majors dont un à chaque bataillon. Les quatre-vingt-quatre capitaines en second servant dans les places et qui étaient à raison de douze par chaque régiment, où ils étaient à la suite, furent portés à cent quarante pour servir à chaque compagnie de canonniers et fournir le quatrième officier remplaçant le grade de lieutenant en troisième supprimé.

Le titre de *bas-officier* fut supprimé à cette époque et remplacé par le terme de sous-officier. Cette dénomination comprenait les sergents-majors, tambours-majors, sergents, caporaux-fourriers et caporaux.

D'après cette ordonnance, l'artillerie conserva dans l'infanterie le rang que lui donnait son ancienneté (après le 62e et avant le 63e régiment d'infanterie).

Les régiments d'artillerie durent quitter les noms qu'ils portaient depuis 1765 et furent désignés par leur rang de création. Le *Régiment de Toul* prit alors le titre de 7e *Régiment d'Artillerie.*



COMMENT AVANT LA RÉVOLUTION

SE RECRUTAIENT LES SOLDATS, LES BAS-OFFICIERS ET LES OFFICIERS D'ARTILLERIE

Avant de parler des guerres de la Révolution, il paraît intéressant de savoir ce qu'était auparavant la vie des soldats d'artillerie.

Il fallait, pour être reçu dans l'artillerie, avoir au moins seize ans et une taille minimum de 5 pieds, 3 pouces, 6 lignes, pieds nus. A cette époque, les soldats étaient enrôlés à prix d'argent par des recruteurs qui parcouraient les campagnes et les villes; outre ce moyen, chaque compagnie promettait monts et merveilles à ceux qui s'engageaient. On peut en juger par la curieuse affiche suivante datant de 1766 :

> AVIS A LA BELLE JEUNESSE
>
> ARTILLERIE DE FRANCE — CORPS ROYAL
> RÉGIMENT DE LA FÈRE — COMPAGNIE DE RICHOUFFLZ
>
> ---
>
> De par le Roy,
>
> Ceux qui voudront prendre parti dans le Corps Royal de l'artillerie, régiment de La Fère, compagnie de Richoufflz, sont avertis que ce régiment est celui de Picards; l'on y danse trois fois par semaine, on y joue aux battoirs deux fois, et le reste du temps est employé aux quilles, aux barres, à faire des armes.
>
> Les plaisirs y régnent; tous les soldats ont la haute paye; bien récompensés, des places de gardes d'artillerie, d'officiers de fortune à soixante livres par mois d'appointement.
>
> Il faut s'adresser à M. de Richoufflz, en son château de Vauchelles, près Noyon, en Picardie. Il récompensera ceux qui lui améneront de beaux hommes.

Une fois arrivé au régiment, le soldat était incorporé et recevait ce qu'on appelait un nom de guerre, tel que : Belle-Rose, Sans-Peur, la Violette, la Grenade ou Sans-Souci. En 1766, les artilleurs, comme les autres soldats, servaient pendant huit ans, et cette période expirée pouvaient contracter un second engagement de huit ans à la fin duquel ils avaient droit annuellement (d'après une ordonnance de 1765) :

Chaque sergent à 135 livres; chaque caporal à 108; chaque appointé ou artificier à 90; chaque soldat de la 1re classe à 72 (la livre avait la même valeur que le franc).

En outre, au moment du rengagement, le soldat touchait 100 livres de gratification. Ceux qui après leurs seize ans contractaient un troisième rengagement de huit ans, les conduisant à vingt-quatre ans de service, pouvaient après vingt-quatre ans entrer à l'Hôtel des Invalides ou rentrer chez eux avec la retraite suivante :

Chaque sergent 270 livres; chaque caporal 216 livres; chaque appointé 180; chaque soldat de la 1re classe 144.

Après vingt-quatre ans de service, le canonnier était décoré du médaillon de Vétérance. Cette décoration accordée aux hommes de troupe par l'ordonnance du 16 avril 1771 équivalait à trois chevrons d'ancienneté. C'était la marque distinctive attestant vingt-quatre ans de service sous les drapeaux et l'accomplissement de trois congés dans le même corps. Un brevet et une haute paye y étaient attachés. Cette médaille consistait en une plaque ovale de drap rouge ou de couleur pareille à celle du revers; un cadre de cuivre l'entourait, et sur le drap étaient brodées deux épées de cuivre placées en croix. Cet insigne se portait sur le côté gauche de la poitrine.

La médaille était remise avec cérémonie aux vétérans en présence du corps rangé sous les armes (ce médaillon a été aboli en 1791). Après vingt-quatre ans, le canonnier pouvait continuer à rester au corps jusqu'à trente et même trente-quatre ans de service.

Pendant cette période de vingt-quatre années, un artilleur pouvait être nommé appointé; c'était l'équivalent de premier soldat; l'appointé avait comme fonctions de seconder les caporaux. Il pouvait aussi être nommé caporal ou sergent, mais au bout d'un temps très long; il fallait souvent six ans pour être nommé caporal et quelquefois autant pour devenir sergent. Les sous-officiers d'alors portaient le nom de *bas-officiers;* c'était sur eux que roulait tout le service car les officiers ne s'occupaient guère de leurs compagnies. Plus tard, les sergents purent devenir *garçon-major,* c'est-à-dire adjudant de batterie, et cela grâce à Gribeauval, qui créa cette place pour récompenser leurs services. Ils pouvaient aussi devenir sous-lieutenants, lieutenants et quelquefois capitaines, mais difficilement; un quart des emplois de sous-lieutenant leur était réservé s'ils étaient capables de passer un examen devant une commission de plusieurs officiers de leur régiment.

Si nous en croyons le passage suivant du lieutenant-colonel Guinard, les *bas-officiers* étaient fort capables à cette époque :

« Il n'y a, disait-il, rien dans les troupes qui soit aussi » distingué dans son état que le corps des sergents; la plus » grande partie d'entre eux ont tous les talents nécessaires » pour en former même des officiers de distinction tant par les » sentiments d'honneur que par les autres qualités qu'ils pos- » sèdent; mais, malgré leurs perfections, ils ne parviennent » jamais à ce degré parce qu'il faut, outre la valeur et la capa- » cité, être de naissance et avoir beaucoup de biens... On les » dédommage soit en leur accordant d'entrer aux Invalides » comme officiers, soit en leur accordant des pensions, soit en » les faisant aides-majors (l'analogue de lieutenant ou capitaine » adjudant-major) ou capitaines de postes, soit enfin en leur » donnant la croix de Saint-Louis. »

Quant aux officiers d'artillerie, il suffit d'examiner avec soin les trois états de service qui suivent pour se rendre compte des

différents grades existant à cette époque; si nous lisons par exemple la matricule du colonel Bouchard, qui fut un des premiers *chefs de corps* du régiment, nous y voyons le mot *surnuméraire*. Ce terme signifie que pour devenir officier il fallait être d'abord surnuméraire au régiment, c'est-à-dire servir à la suite et sans appointements. Les surnuméraires suivaient des cours à l'école d'artillerie où se trouvait leur bataillon, et devaient passer des examens à la suite desquels on les nommait officiers; plus tard, on créa des écoles de cadets fournissant aussi des officiers, mais il fallait être gentilhomme ou fils d'officier pour y entrer.

Les autres grades avaient la signification suivante :

L'*officier pointeur* avait rang de sous-lieutenant d'infanterie; pendant la paix on l'employait dans les écoles d'artillerie, et pendant la guerre dans les brigades. Le *commissaire extraordinaire* avait rang de lieutenant d'infanterie, et pendant la paix était employé soit dans les places soit dans les écoles d'artillerie. Les *commissaires ordinaires* avaient rang de capitaine et étaient employés dans les places du Royaume sous les ordres des *commissaires provinciaux*, sorte de sous-directeurs ayant rang de lieutenant-colonel et répartis dans les places fortes, les fonderies et les manufactures. Quant aux autres grades, ils s'expliquent d'eux-mêmes.

A la fin des états de service du colonel Bouchard, on voit des gratifications telles que : « Gratification de 300 livres sur les fonds des cloches de Minden. » Cette inscription peut paraître singulière au premier abord et pour comprendre cette phrase, il faut savoir que toutes les fois que l'on prenait une ville, l'artillerie avait droit au cuivre existant dans cette place sans en excepter les cloches. Généralement les villes rachetaient leurs cloches en payant une certaine somme qui était répartie entre les officiers d'artillerie sous forme de gratifications.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

BOUCHARD (Louis-François)

Né à La Buissière en Dauphiné, près le fort Barrault, le 25 novembre 1715.

DATES DES COMMISSIONS

Surnuméraire	15 mars 1733.
Officier pointeur	26 septembre 1737.
Commissaire extraordinaire	13 octobre 1743.
Commissaire ordinaire	8 janvier 1748.
Chevalier de Saint-Louis	septembre 1756.
Capitaine en 1er	19 mars 1757.
Major	8 mai 1759.
Lieutenant-colonel	15 octobre 1765.
Colonel par commission	24 mars 1769.
Colonel titulaire	1er novembre 1774.
Commandant d'école	9 mai 1778.
Brigadier d'infanterie	1er mars 1780.
Maréchal de camp	1er janvier 1784.

PENSIONS

SUR LE TRÉSOR ROYAL

13 septembre 1761 . . . . 400 livres.

SUR L'ORDRE DE SAINT-LOUIS

4 août 1770 . . . . 400 livr.
23 janvier 1771, augmentation 200 —
17 juillet 1774, augmentation. 200 —

SERVICES

A 15 campagnes, 12 sièges, 8 batailles, 20 expéditions, 1 campagne en Corse.

8 *avril* 1789. — Retiré avec une pension de 600 livres sur le Trésor royal, en conservant déjà celles dont il jouit, l'une de 400 livres sur ce fonds et l'autre de 800 livres sur l'Ordre de Saint-Louis.

GRATIFICATIONS

23 octobre 1759, sur le fonds des cloches de Minden . . 300 livr.
18 juillet 1761, sur celui des cloches de Ziegenheim . . 450 —
25 novembre 1761, sur celui des cloches de Wolfenbuttel 3,000 —

4 juillet 1765 . . . . 2,000 livr.
8 may 1766 . . . . 800 —
22 may 1767 . . . . . . 600 —
10 septembre 1769 . . . . 1,200 —

Exemple copié sur un registre matricule du Ministère de la guerre (archives administratives).

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

BELLEGARDE (ALEXANDRE-LOUIS, Cassier de)

Né le 27 janvier 1723, à Vesoul.

Surnuméraire	1743.
Officier pointeur.	31 décembre 1744.
Commissaire extraordinaire	30 janvier 1747.
Capitaine en 2e	1er mai 1756.
Chevalier de Saint-Louis	30 novembre 1761.
Capitaine en 1er.	15 octobre 1765.
Chef de brigade par brevet.	19 février 1766.
Chef de brigade titulaire.	22 juin 1767.
Lieutenant-colonel par commission	24 mars 1769.
(Par décision du 22 juillet 1773 la date de sa commission de lieutenant-colonel a été portée au 23 mars 1769).	
Colonel titulaire	9 mai 1778.
Brigadier	1er janvier 1784.
Maréchal de camp	9 mars 1788.
Inspecteur	1er avril 1791.

CAMPAGNES

9 campagnes, 11 sièges, 5 expéditions, 2 blessures.

Cet officier a été cassé le 13 octobre 1773 et condamné à 20 ans et 1 jour de prison, en vertu du jugement du Conseil de Guerre tenu par ordre du Roi à l'Hôtel des Invalides, pour juger l'affaire de la réforme d'armes exécutée dans le Royaume en 1767-68-69-70 par ledit officier. Il a été envoyé au château de Pierre-en-Cise. Par arrêté du Parlement de Nancy cet officier a été déchargé des accusations portées contre lui, et il est rentré dans le corps le 9 mai 1778. Ayant abandonné son emploi (émigré), il a été remplacé le 4 mai 1792.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

SÉROUX (JEAN-NICOLAS, baron de)

Né à Paris, le 3 décembre 1742, fils de Pierre-François et de Marie-Françoise d'Orbay.

Élève surnuméraire d'artillerie au Corps Royal. .	5 juin 1755.
Sous-lieutenant aux bataillons de Ménonvillers. .	1er janvier 1757.
Lieutenant en 2e aux bataillons de Ménonvillers.	15 janvier 1762.
Lieutenant en 1er (Régiment de Toul).	15 octobre 1765.
Capitaine par commission	26 février 1769.
Capitaine en 2e	1er octobre 1772.
Capitaine de bombardiers.	9 mai 1778.
Capitaine de canonniers	3 juin 1779.
Chef de brigade ou major au Régiment de Toul.	25 mai 1788.
Lieutenant-colonel au Régiment de Toul. . . .	1er janvier 1791.
Chef de brigade	8 mars 1793.
Colonel d'artillerie à Saint-Omer	1793.
Général de brigade	17 pluviôse an VII.
A l'état-major général	5 février 1799.
Commandant le 8e arrondissement d'artillerie. .	20 juillet 1800.
Commandant le 8e arrondissement d'artillerie. .	1er therm. an VIII.
A l'École de Douai	21 janvier 1802.
Commandant l'École de Douai	1er pluviôse an X.
Inspecteur général d'artillerie	1er juin 1804.
Général de division à l'état-major général du corps.	8 février 1806.
Retraité avec une pension de 6,000 livres. . . .	7 décembre 1815.

CAMPAGNES

Campagnes de 1757-58 en Allemagne, guerre de Sept-Ans — S'est trouvé aux batailles d'Hastenbeck, Crevelt et Cassel commandées par les maréchaux d'Estrées et Soubise, et commandait à la bataille d'Hastenbeck une batterie, dont 25 canonniers furent tués,

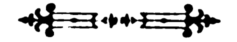
tirant sur la ville et sur les Hanovriens — Dans la même campagne, était à l'affaire d'Hamerbercq où il commandait une batterie de deux obusiers — En 1761-1762, campagnes sur les côtes de Bretagne et à l'armée dans la brigade de Villepatour — 1792, commandant l'artillerie de la place de Cambrai — 1793, commandant l'artillerie à Saint-Omer — An IV, à l'armée de Sambre-et-Meuse — An V, à l'armée de Mayence — An VI, à l'armée de Hollande — An X, à l'armée d'Italie et d'observation du Midi — An XII, au camp de Montreuil — An XIV (1806-1807), à la Grande-Armée — 1808, armée d'Espagne — 1809; armée du Nord — 1812-13-14, à la Grande-Armée — S'est trouvé aux batailles et affaires, tant à l'armée de Sambre-et-Meuse qu'à celle de Hollande où il conduisait l'artillerie, en l'an V ; a fait depuis toutes les campagnes d'Allemagne et de Pologne commandant l'artillerie du 6e corps ; depuis a commandé en chef l'artillerie de l'armée d'Anvers lors du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren et a fini par commander en chef celle de Magdebourg jusqu'à la levée du blocus; rentré en France le 20 juin 1814 — Accompagnait le général Debelles, commandant en chef l'artillerie, à la bataille de Neuwied — S'est trouvé aux affaires qui ont eu lieu dans le Hundsruck et au blocus de Mayence.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 12 décembre 1803 — Commandeur, 14 juin 1804 — Grand Officier, 11 juillet 1807 — Chevalier de Saint-Louis, 30 novembre 1783 — Commandeur, 23 août 1814.

Parmi les trois états de service ci-joints, celui du colonel de Bellegarde présente une condamnation singulière à vingt ans de prison pour le motif suivant. Ayant été chargé d'inspecter les fusils existant alors et de réformer les mauvais, il fut accusé d'avoir fait une spéculation en réformant des armes encore bonnes pour les faire acheter par son beau-frère qui était fondeur. En réalité, cet emprisonnement n'était qu'une vengeance passant au-dessus de la tête de Gribeauval pour aller atteindre de Bellegarde qui était un de ses partisans. On sait qu'à cette époque Gribeauval venait de faire adopter un nouveau matériel et avait réorganisé l'artillerie sur de nouvelles bases. Mais il ne put y arriver qu'à grand'peine, ayant comme ennemis acharnés Vallière et ses nombreux partisans qui voulaient s'en tenir à l'ancien système, ce qui s'explique facilement, d'ailleurs, puisque Vallière en avait été le créateur. On appelait cette lutte celle des *Rouges* et des *Bleus,* faisant ainsi allusion à l'uniforme de l'artillerie qui sous Vallière était rouge et sous

Gribeauval était devenu bleu. C'est ainsi que pendant ces luttes, profitant d'un moment de réaction où il était au pouvoir, le parti de Vallière persécuta les partisans de Gribeauval, en particulier le malheureux de Bellegarde qui fut ainsi condamné. Cet officier fut d'ailleurs réhabilité peu après et réintégré dans son emploi. Quant au colonel de Séroux, on peut, en parcourant ses états de service, constater la disparition des anciens grades qui, sous la Révolution, firent place aux appellations qui nous sont familières; le colonel de Séroux devint général de division. Ce n'est pas le seul d'ailleurs, et pour ne citer que les principaux, les généraux, d'Aboville aîné, d'Aboville cadet, Lauriston, Gourgaud, Éblé, qui, en 1812, sauva l'armée à la Bérésina, et bien d'autres encore servirent au 7e Régiment. Nous mentionnerons aussi Paul-Louis Courier comme ayant appartenu au 7e Régiment, mais pour mémoire seulement, car s'il fut un excellent écrivain, il paraît en revanche n'avoir été qu'un militaire fort médiocre.



LE

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

PENDANT

LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION

> Le soldat français compte infiniment sur la supériorité de son artillerie, du succès de cette arme dépend son plus ou moins de confiance et d'impétuosité, et le courage du soldat se refroidit sensiblement s'il voit son artillerie recevoir un échec ou se rebuter.
>
> (Signé : DUMOURIEZ. — Novembre 1792).

EN 1791, au moment des guerres de la Révolution, le 7e Régiment était composé de deux bataillons et d'un état-major. Chaque bataillon comprenait dix compagnies et se subdivisait lui-même en deux divisions de cinq compagnies; chaque compagnie se composait sur le pied de paix de cinquante-cinq canonniers-bombardiers-sapeurs, sous la seule dénomination de canonniers, savoir : un sergent-major, quatre sergents, un caporal-fourrier, quatre caporaux, quatre appointés, seize premiers canonniers, vingt-quatre seconds canonniers et un tambour; elle était commandée par un capitaine et avait en

outre, comme officiers, un deuxième capitaine, un premier lieutenant et un deuxième lieutenant. Chaque état-major de régiment se composait d'un colonel, six lieutenants-colonels, un quartier-maître trésorier (capitaine-trésorier d'alors), deux adjudants-majors, un aumônier, un chirurgien-major, quatre adjudants, un tambour-major, un caporal-tambour, huit musiciens dont un chef, un maître-tailleur, un maître-armurier et un maître-cordonnier.

Un règlement du 28 septembre 1791 porta au complet de guerre le corps de l'artillerie, ce qui augmenta chaque compagnie de 20 hommes et les régiments chacun de 400 hommes.

En 1791, 28 hommes de la compagnie de Courcy (20e compagnie) étaient à l'île d'Aix depuis le 11 septembre 1790; 51 hommes de la compagnie Saint-Rémy (18e compagnie) étaient à Nantes depuis le 6 novembre 1790; 53 hommes de la compagnie Saint-Fief (11e compagnie) étaient à Brest; 49 hommes de la compagnie Savournin (1re compagnie) étaient à Saint-Malo; 52 hommes de la compagnie Champrouet (13e compagnie) étaient à Cherbourg; 54 hommes de la compagnie Fresnes (15e compagnie) étaient à Cherbourg; moitié de la compagnie Fariney (3e compagnie) était à Bergues, l'autre moitié à Bouchain le 20 juin 1791; moitié de la compagnie Malavillers cadet (4e compagnie) était à Calais, l'autre moitié à Saint-Venant le 8 juillet 1791.

Dès le commencement des guerres de la Révolution, toutes les compagnies du 7e Régiment qui étaient détachées furent rappelées à la portion centrale qui était à Douai depuis le 1er avril 1789, et le 17 juin 1792, le Régiment était fort de 1185 hommes (son complet réglementaire devant être de 1517 puisque chaque compagnie sur le pied de guerre aurait dû être forte de 75 hommes).

Les capitaines touchaient 550 livres pour l'entrée en campagne.

Le curieux état ci-dessous, établi au mois d'avril 1792 par le

colonel de Villiers, commandant alors le 7e Régiment, fait connaître la situation du Régiment à *cette date* (cet état avait été fait en prévision d'une revue d'effectif qui devait être passée par les commissaires des guerres (intendants de l'époque).

Sont au camp de Famars, proche Valenciennes :

3 escouades des compagnies	Carbonnel, forte de	42	hommes.
	Richoufflz	58	—
	De Veyges.	57	—
	Monestier cadet.	58	—
	Canterac.	56	—
	Dorssner	56	—
	Romanet	58	—
	Vercly	56	—
La moitié de la compagnie de Courcy. . .		31	—
Une escouade de Carbonnel est à Orchies .		14	—
Une escouade de Malavillers est à Saint-Venant		13	—
Une escouade de Malavillers est à Maubeuge.		13	—
Une demi-escouade de Malavillers est à Versailles (doit rentrer le 1er juin).		5	—
Une demi-escouade Deyssautier est à Belle-Isle		26	—
La compagnie de Fresnes est à Cherbourg .		59	—
Compagnie Savournin est à Saint-Malo (ordre de rentrer aux drapeaux)		54	—
Compagnie Darancey est à Brest		61	—
Compagnie Dulauloi est à Brest		60	—
Compagnie Opsommer est à Cherbourg . .		63	—
Moitié de la compagnie Deyssautier est à Port-Louis		26	—
La compagnie Barrin est à Nantes		74	—
Moitié de la compagnie de Courcy est à l'île d'Aix		26	—

Une escouade et demie présente aux drapeaux	26 hommes.
Compagnie St-Michel présents aux drapeaux.	57 —
Compagnie Buchet présents aux drapeaux. .	54 —
État-major, présents aux drapeaux.	16 —
Force du Régiment en 1792. . . .	1.119 hommes.

Certifié véritable par le colonel dudit Régiment,

Signé : DE VILLIERS.

Au sujet de ces compagnies qui étaient appelées pour rejoindre le Régiment à Douai au moment de la guerre, nous avons trouvé une pétition fort originale de la compagnie du Barrin (18e compagnie du 7e Régiment), alors détachée à Nantes, pétition par laquelle les sous-officiers de cette compagnie demandaient à être envoyés sur les champs de bataille. Nous reproduisons ci-dessous *in extenso* cette pièce intéressante qui jette un certain jour sur l'exaltation des idées au début de la Révolution. Cette pétition était adressée à l'Assemblée.

« Législateurs, disaient-ils, jaloux de conserver la réputation » que notre corps s'était acquise depuis la Révolution, nous » n'avons cessé de rechercher les occasions de mériter (guidés » dans nos actions par le plus ardent patriotisme) la confiance » de la patrie. Cette patrie menacée par les despotes coalisés, a » besoin de citoyens pour la défendre; les bras que la nation armera » pour le maintien de ses droits doivent être guidés par un cœur » dans lequel brûle dans toute sa pureté le feu sacré de l'amour » de la Constitution; que ne pouvez-vous lire dans les nôtres.

» Relégués à cette extrémité de la France (Nantes) pendant » que nos frères combattent à l'autre extrémité, ces mêmes » cœurs ressentent tous les jours des commotions plus vives, » plus douloureuses; le courage des Français est-il mis à » l'épreuve par un petit revers? Quelques braves citoyens ont- » ils scellé de leur sang dans le champ de l'honneur le ser-

» ment qu'ils avaient fait de vivre libres ou de mourir! Nous
» nous écrions avec l'accent de la douleur et du désespoir :
» nos frères sont morts pour la patrie et nous n'étions pas là
» pour les défendre, pour les sauver ou pour périr avec eux!
» Le récit de quelques succès fait-il éclater la joie dans les
» yeux du patriote! Le chagrin de ne pouvoir contribuer aux
» avantages de la patrie diminue en nous le sentiment du
» bonheur et ne contribue qu'à nous faire ressentir plus
» vivement le regret d'être éloignés des combats. Législateurs,
» notre présence n'est plus nécessaire à Nantes, nos côtes
» sont à l'abri de l'insulte; les ennemis que nous redoutions
» de ce côté doivent vous avoir rassurés par leurs déclarations;
» la bravoure, le courage des gardes nationales vous garan-
» tissent la tranquillité de l'intérieur. Nous demandons au
» ministre de la guerre un poste où nous puissions réaliser
» nos serments; ce poste est devant l'ennemi; nous lui
» demandons au nom de la patrie l'agrément de verser notre
» sang pour elle; nous vous prions au nom de la même patrie
» d'appuyer notre demande auprès de lui; nous sommes peu
» nombreux, mais les défenseurs des Thermopyles n'étaient que
» trois cents; nous ne le cédons point en courage et en dévoue-
» ment aux Spartiates, et nos ennemis que nous ne compterons
» qu'après leur défaite ne sont ni plus braves ni si nombreux
» que les Perses. Nous déposons entre vos mains le serment
» non seulement de vivre libres ou de mourir, mais encore
» d'être soumis à la plus exacte discipline; nous vouerons une
» confiance illimitée au général et aux chefs que la patrie nous
» aura désignés; tels sont les vœux de soldats libres, heureux
» si nous pouvons avec notre sang affermir sur des bases
» inébranlables une constitution qui doit rendre heureux les
» peuples dignes de la liberté.

» Les sous-officiers de la compagnie du Barrin (18e com-
» pagnie du 7e Régiment).

» Nantes, l'an IV de la Liberté. (May 1792). »

(Suivent les signatures).

Au début des guerres de la Révolution, le passage suivant tiré du règlement du 1er avril 1792 donne une idée de la façon dont marchait l'artillerie; ce règlement est à peu de choses près le même que celui de Gribeauval :

ARTICLE PREMIER. — L'artillerie de campagne sera distinguée en canons de réserve et en canons de régiment. L'artillerie de réserve sera composée de canons de 12, de 8 et de 4, et d'obusiers de 6 pouces. Le canon de régiment sera du calibre de 4.

ART. 2. — Ces bouches à feu seront formées en divisions de huit canons ou obusiers du même calibre, et chaque division sera servie par une compagnie de canonniers.

Les compagnies attachées au canon de réserve seront renforcées par des soldats auxiliaires pris dans l'infanterie.

ART. 51. — Il sera attaché en entrant en campagne à chaque régiment d'artillerie 5 à 600 hommes d'infanterie en qualité d'auxiliaires; une partie de ces hommes sera distribuée aux divisions de canons de réserve, à raison de huit par canon de 12, six par canon de 8 et par obusier de 6 pouces et quatre par canon de 4.

ART. 77. — Les sergents commandent chacun une escouade.

ART. 79. — Les caporaux et appointés sont chefs de pièce.

Pour l'intelligence des opérations du 7e Régiment qui vont suivre, nous dirons que l'année républicaine date du 22 septembre 1792; les mois s'appelaient : Vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor.

Ainsi, l'an I va du 22 septembre 1792 au 22 septembre 1793. Ce calendrier républicain fut supprimé et remplacé par le calendrier grégorien le 11 nivôse an XIV (1er janvier 1806).

Le 20 avril 1792, la guerre fut déclarée à l'empereur d'Autriche; peu après, les Prussiens de leur côté entrèrent en France, s'emparèrent de Verdun et envahirent la Champagne (14 septembre); le 7e Régiment d'Artillerie était alors réparti entre les armées du Nord et du Centre.

ANNÉE 1792

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

SITUATION *du Régiment au* 17 *juin* 1792.

1re	Cie,	cap.	Savournin. — En route pour venir de Saint-Malo à Douay.
2e	—	—	Carbonnel. — A l'armée du Nord.
3e	—	—	Richoufflz. — A l'armée du Nord.
4e	—	—	Malavillers. — 14 hommes à Saint-Venant, 14 à Maubeuge, le reste à Douay.
5e	—	—	Saint-Michel. — 12 hommes à Maubeuge, le reste à Douay.
6e	—	—	Buchet. — A l'armée.
7e	—	—	Darancey. — En route pour venir de Brest à Douay.
8e	—	—	de Veyges. — A l'armée.
9e	—	—	Monestier cadet. — A l'armée.
10e	—	—	Monestier aîné. — A l'armée.
11e	—	—	Dulauloi. — En route pour venir de Brest à Douay, où elle arrive le 3 juillet.
12e	—	—	Canterac. — A l'armée.
13e	—	—	Opsommer. — En route pour venir de Cherbourg à Douay.
14e	—	—	Dorssner. — A l'armée.
15e	—	—	Fresnes. — A Cherbourg.
16e	—	—	Romanet. — A l'armée.
17e	—	—	Deyssautier. — 1re moitié à Cherbourg, 2e moitié à Belle-Isle.
18e	—	—	Barrin. — En route pour venir de Nantes à Douay.
19e	—	—	Verely. — A l'armée.
20e	—	—	Courcy. — Moitié à l'armée et l'autre en route pour venir de l'île d'Aix à Douay.

Année 1792

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

Situation *du Régiment au* 10 *juillet* 1792.

1re	compagnie,	capitaine	Savournin.	A l'armée.
2e	—	—	Carbonnel.	
3e	—	—	Camas cadet (d'Outresoulle).	
4e	—	—	Malavillers.	
5e	—	—	Camas aîné.	
6e	—	—	Buchet.	
7e	—	—	Darancey.	
8e	—	—	de Veyges.	
9e	—	—	Monestier cadet.	
10e	—	—	Monestier aîné.	
11e	—	—	Chanel. — A Douay.	
12e	—	—	Canterac.	A l'armée.
13e	—	—	Opsommer.	
14e	—	—	Martin.	
15e	—	—	Dulauloi.	
16e	—	—	Romanet.	
17e	—	—	Deyssautier.	
18e	—	—	Barrin.	
19e	—	—	Vercly.	
20e	—	—	Courcy.	

La première bataille de cette époque fut presque exclusivement une grande canonnade, la canonnade de Valmy. On sait que les défilés de l'Argonne ayant été forcés par les Prussiens, Dumouriez battit en retraite et alla se placer sur les hauteurs de Valmy, où il fut rejoint par Kellermann venant de l'armée de la Moselle.

C'est là que vinrent l'attaquer les Prussiens (20 septembre 1792). Kellermann prit position entre Valmy et Gizaucourt, la droite appuyée aux hauteurs de Valmy et protégée par dix-huit pièces de gros calibre. La canonnade commença de part et d'autre, vers sept heures du matin, et fit beaucoup de mal à l'avant-garde ennemie. Vers neuf heures et demie, les Prussiens démasquèrent en avant du cabaret de la Lune une batterie dont les obus firent sauter deux caissons français placés à Valmy; cet accident produisit du désordre parmi les charretiers qui n'étaient point alors organisés comme aujourd'hui, mais dix-huit pièces servies par de l'artillerie à cheval, commandée par MM. Hanique, Chanteclair et Barrois arrivèrent au galop et réparèrent le mal. Vers onze heures, le feu redoubla de part et d'autre, et bientôt après, l'ennemi, soutenu par sa cavalerie, essaya d'attaquer Valmy, armé alors de cinquante-huit canons et obusiers commandés par le général d'Aboville; mais l'artillerie française fit tant de ravages sur les têtes de colonne et dans les rangs de l'ennemi que celui-ci fut obligé de rétrograder; Kellermann acheva la déroute avec sa cavalerie et le feu cessa vers sept heures du soir.

Le 7e Régiment prit une part brillante à cette canonnade. Un détachement de 200 canonniers du 7e Régiment, venant de Douai, représentait le drapeau du Régiment à Grandpré et à Valmy. Ils arrivèrent le 10 septembre, et, le 20 septembre, Kellermann montrait aux ennemis ce que pouvait contre l'infanterie de Brunswick le feu de trois batteries vigoureusement dirigées. C'est à Valmy que Gœthe, le grand poète de

l'Allemagne, qui se trouvait dans l'armée prussienne, dit ces paroles mémorables : « En ce jour et en ce lieu, commence » une nouvelle époque pour l'histoire du monde. »

A Valmy, ce fut un capitaine du 7e Régiment qui, par ses conseils, décida du succès de la journée.

Le nommé LARIBARDIÈRE DE MONESTIER (aîné), capitaine au 7e Régiment à pied, était présent à un conseil de guerre que tinrent les généraux, la veille de la bataille de Valmy. Cet officier ouvrit un avis qui assura le succès de la journée : « Vous croyez, leur » dit-il, que les Prussiens occupent une meilleure position que la » nôtre. Je pense comme vous, mais il ne tient qu'à nous de leur » enlever cet avantage. Portons-nous en arrière de notre camp; » passons la petite rivière d'Auve et occupons le coteau qui la » domine. » Le conseil de Laribardière fut suivi, et lui-même fit des prodiges de valeur dans cette journée, mais il succomba quelque temps après sous les murs de Valenciennes (Relation de la bataille de Valmy).

Aussitôt après le succès de Valmy, Dumouriez envahit la Belgique et en chassa les Autrichiens par la victoire de *Jemmapes;* cette bataille est inscrite à juste titre sur le drapeau du 7e Régiment, car presque tout le Régiment se trouvait à cette sanglante affaire.

On trouve en effet dans une situation de l'armée du Nord et de Belgique que le 7e Régiment avait d'abord envoyé le 30 septembre 1792 un détachement de 35 hommes à l'armée du Nord (division Lanoüe); puis le 1er octobre, 1,256 hommes à l'armée du Nord de Dumouriez (armée de Belgique); le 14 novembre, un détachement au parc de l'armée de La Bourdonnaye (armée du Nord); le 6 décembre, un détachement à la 2e division, Harville (de l'armée du Nord).

La bataille de Jemmapes est la première grande bataille de la Révolution; elle fut livrée le 6 novembre 1792.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

TABLEAU *des officiers du 7e Régiment à pied qui étaient à Valmy le 20 septembre 1792.*

FAISAIENT PARTIE DE L'ARMÉE DU CENTRE EN 92 :

Camas, aîné	capitaine-commandant le 18 mai 92	Etait à Valmy.
Camas, cadet	— le 18 juin 92	—
Carmejane	2e capitaine le 18 mai 92	—
Révolte	— —	—
Miché	— le 26 juillet 92	—
Bertrand (Claude) (fut blessé d'un éclat d'obus.)	— —	—
Maguenot	1er lieutenant le 18 mai 92	—
Laurent	— —	—
Longchamps	— —	—
Jollivet	adjudant-major le 18 juillet 92	—
Sénéchal	1er lieutenant —	—
Blaison	— le 18 juin 92	—
Cordel	— le 11 septembre 92	—
Darrier	2e lieutenant le 10 juillet 92	—
Laribardière de Monestier	capitaine-commandant	—

Les ennemis étaient placés sur une montagne boisée où s'élevaient en amphithéâtre trois étages de redoutes garnies de vingt pièces de grosse artillerie au moins, d'autant d'obusiers et de trois pièces de canon de campagne par bataillon, ce qui présentait une artillerie de près de cent bouches à feu; l'artillerie française en avait bien autant, mais l'élévation des batteries ennemies leur donnait un grand avantage.



Au centre, Dumouriez (qui déjà, le 4 novembre, avait déposté les Autrichiens des moulins de Boussu, avec son artillerie) fit placer douze pièces de 16, douze pièces de 12 et douze obusiers sur tout le front de sa ligne. La canonnade la plus vive s'ouvrit à sept heures du matin, et dura jusqu'à dix heures. L'aile droite qui avait son artillerie placée sur les hauteurs de Wams,

de Reducœur et de Frameries, et celle de la division d'Harville placée sur les hauteurs de Japly répondaient au feu des redoutes autrichiennes et protégeaient la marche de nos troupes. Cette préparation par l'artillerie permit la réussite de l'assaut final, et toute l'armée victorieuse campa sur les hauteurs de Cuesmes.

Le succès qu'eut l'artillerie dans toutes ces batailles n'est d'ailleurs pas étonnant, étant données la bravoure et la discipline admirables du corps à cette époque. La pièce suivante écrite par les représentants de l'Assemblée nationale envoyés aux armées le prouve du reste surabondamment.

Novembre 1792.

RAPPORT *de la première mission des commissaires* DELMAS, DUBOIS *et* BELLEGARDE, *envoyés aux frontières et armées du Nord par l'Assemblée nationale législative.*

Après avoir parlé de l'inspection de l'armée, ils disent : « Citoyens, il est encore du devoir des commissaires de vous » parler d'un corps militaire qui a fixé particulièrement leur » attention par les grands services qu'il a rendus et rend » encore journellement à la patrie. Ce corps, la terreur de nos » ennemis par la nature de son redoutable service, et surtout » par la manière distinguée dont il le fait; qui au plus » incorruptible patriotisme donne encore dans les camps et les » garnisons, l'exemple des bonnes mœurs, de la meilleure » tenue et de la plus exacte discipline, ce corps, Citoyens, est » le corps des *canonniers*, c'est-à-dire de l'artillerie; c'est le » premier qui, dans l'armée de La Fayette (où était le » 7e Régiment) a fait connaître qu'il savait le juger et qui après » le 10 août, a déclaré qu'il ne dirigerait son canon que contre » les ennemis extérieurs et contre lui. Les commissaires ne » peuvent trop engager la Convention nationale de s'occuper » d'améliorer le sort d'un corps qui a soutenu si courageusement

» et si efficacement la cause de la liberté, et l'on ne peut se » dissimuler que son courage, son adresse et son ardent » patriotisme n'aient principalement concouru aux succès de nos » armes. Citoyens, ce brave corps a *bien mérité de la patrie.* »

Le 7e Régiment prit part à toute la campagne de l'armée de Belgique avec Dumouriez; il se trouvait à la bataille de Neerwinden (18 mai 1793); à celle de Hondschoote avec Houchard dans l'armée du Nord (6, 7 et 8 septembre 1793). Il était aussi à la victoire de Wattignies (15 et 16 octobre 1793) avec Jourdan, qui le conduisit plus tard à la victoire de Fleurus.

L'armée de Sambre-et-Meuse reçut de nombreux renforts du 7e Régiment d'Artillerie; le 1er octobre 1794, un détachement de 39 hommes fut envoyé à la division Lefebvre, de 20 hommes à la division Morlot, de 27 hommes à la division Boisset, pendant que l'armée du Nord de Pichegru recevait au parc de siège de Bois-le-Duc le 5 octobre 1794 un détachement de 3 officiers et de 92 hommes. Le 19 juillet 1794, le commandant Teinturier, du 7e Régiment, était envoyé avec deux compagnies à l'armée du Nord et participait à la prise du fort Lécluse par Moreau; nous trouvons encore un détachement à l'armée de la Moselle, un à l'armée du Nord, un autre à Verdun (renseignements trouvés aux archives historiques).

Le 7e Régiment passa la Meuse avec Souham et le Wahal avec Pichegru, dont l'armée reçut du 7e Régiment de nombreux détachements le 4 janvier 1795, comme le montre le détail ci-dessous :

A la 1re division de droite (Moreau), se trouvait un détachement du 7e; à la 2e division de gauche (Lemaire) se trouvait au parc, la 8e compagnie du 7e; à la division d'artillerie du parc de siège, un détachement du 7e; à la division Sautter (artillerie de place), un détachement du 7e; à la division Vialle (artillerie de place), un détachement du 7e, et à la division Michaud (artillerie de place), un détachement du 7e.

Le 4 janvier 1795 plusieurs compagnies du 7e Régiment se trouvaient encore à l'armée de Sambre-et-Meuse (Jourdan).

Le 10 germinal an IV, se trouvait à Malines un détachement du 7e Régiment, fort de 52 hommes, qui faisait partie de la division Ehé (parc d'artillerie); on trouve en particulier dans une situation des armées de l'époque (1795) que le quintidi [1], deux escouades de la 14e compagnie du 7e Régiment furent envoyées à Venloo et une escouade de la 7e compagnie à Maëstricht; le tridi (troisième jour d'une décade) il arriva de Gand une escouade de la 11e compagnie du 7e Régiment.

En 1795 (au 1er brumaire an III), pendant le siège de Maëstricht, un sergent-major, un caporal et quatorze canonniers de la 7e compagnie du 7e Régiment se trouvaient à l'attaque du fort Saint-Pierre; ces troupes étaient commandées par le chef de bataillon Delille.

Au 29 messidor an IV, à la division d'artillerie placée sous les ordres du général Dulauloy, se trouvaient au parc de Dewenter, 144 hommes du 7e Régiment avec quatre bouches à feu de 8 et quatre obusiers de 6 pouces. Le commandant du parc était le capitaine Chevannes. Au 10 vendémiaire an V, 109 hommes de ce détachement étaient au parc du camp de Mulheim et le 20 frimaire an V, le détachement se partagea en deux parties : 36 hommes allèrent au parc de réserve à Bilec et 73 au parc de la 1re division à Himmelgest et à Hann.

Tous les détails que nous venons de donner sont arides sans doute, mais nécessaires pour faire comprendre le grand nombre de détachements que fournissait le 7e Régiment, ce qui explique sa présence dans plusieurs armées à la fois.

Pendant toute cette période de 1792 à 1795, les armées de la République avaient pris un accroissement prodigieux; aussi les troupes de l'artillerie étaient-elles devenues insuffisantes et on leur retira le service du canon de régiment. Un décret en

1. Les mois républicains étaient partagés en trois décades et les dix jours de chaque décade s'appelaient : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, etc.

date du 21 février 1793 décida qu'il serait attaché à chaque demi-brigade d'infanterie, six pièces de canon avec tous les attirails nécessaires et que pour le service de ces pièces, il serait formé par chaque demi-brigade une compagnie de canonniers volontaires, composée comme celle des grenadiers.

La loi du 18 floréal an III réduisit les canons à un par bataillon; mais, lorsqu'eut lieu l'organisation divisionnaire de l'infanterie, on fut embarrassé de ces pièces et les canons de bataillon furent presque délaissés. Les généraux eurent tendance à les réunir pour s'en servir en avant ou dans les intervalles de l'infanterie, de sorte que, en 1796, le canon de régiment avait disparu et était remplacé par des compagnies généralement de six pièces. Une des causes importantes de la disparition des canons de régiment fut aussi l'accroissement prodigieux de l'artillerie à cheval qui, comptant deux compagnies au commencement de 1791, avait été augmentée de telle sorte que, en 1794, il y avait neuf régiments d'artillerie à cheval à six compagnies.

Le maréchal de camp Duteil commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin où se trouvaient des compagnies à pied du 7e Régiment (et aussi du 7e Régiment à cheval) écrivait au Ministre, le 16 janvier 1793, une lettre fort intéressante sur l'état de l'artillerie d'alors. La voici dans son entier :

« Citoyen Ministre,

» Je vous ai représenté que l'armée du Rhin manquait d'ar-
» tillerie, de chevaux et de canonniers pour la servir. On peut
» avoir de l'artillerie avec des bras et des chevaux avec de
» l'argent, mais il n'en est pas de même des canonniers; il
» faut du temps pour les instruire et six ans suffisent à peine.

» Il ne reste pas un canonnier par deux pièces, non seu-
» lement pour servir l'artillerie des places frontières des dépar-
» tements du Haut et du Bas-Rhin, mais encore celle de
» l'armée lorsqu'elle en sera pourvue. Qu'il me soit permis de
» vous rappeler, Citoyen Ministre, que le manque de ces

» hommes précieux dans Longwy et Verdun fut une des causes » de la reddition de ces places ou du moins l'excuse la plus » apparente de leurs lâches défenseurs.

» Si nous avons manqué de canonniers lorsque nos ennemis » n'avaient que la cruelle intention de brûler nos villes en ne » nous attaquant que sur un point, que sera-ce donc lorsqu'ils » feront des sièges en règle et qu'ils formeront plusieurs points » d'attaque? J'ose vous réitérer, Citoyen Ministre, que c'est en » vain que l'on compte sur les canonniers des gardes nationales » des villes; il n'y reste plus que des pères de famille qui ont » besoin du secours de leurs bras pour procurer la subsistance » à leurs enfants, ils ne peuvent donc sacrifier leurs journées » à l'instruction de huit espèces de bouches à feu employées » à la défense des places. Il ne faut pas se dissimuler non plus » que le secours des canonniers volontaires est insuffisant; ils » sont Français et braves, mais sans instruction : ils manquent » de taille parce qu'ils n'ont été formés que de ceux qui n'ont pu » entrer dans les grenadiers, ce qui les empêche de servir les » pièces de 8 et de 12 de bataille, à plus forte raison celles de » 16 et de 24 lorsqu'on sera dans le cas d'attaque des places.

» Les volontaires auxiliaires actuellement attachés à quelques » régiments d'artillerie sont des bataillons de première levée » plus forts et plus élevés en taille; on s'en sert comme on » peut, mais la levée des derniers bataillons ne peut être em- » ployée au service de l'artillerie; ce sont en général des » enfants fluets sans taille et sans force.

» Citoyen Ministre, l'intérêt de la patrie m'oblige à vous » demander un bataillon de ligne pour auxiliaire de l'artillerie, » n'ayant pas trente canonniers pour servir les bouches à feu de » l'armée du Rhin; ces bataillons étant plus élevés que ceux des » volontaires nationaux, conviennent mieux à ce genre de service.

» Les hasards de la guerre, les rigueurs d'une campagne » d'hiver ont détruit beaucoup de nos braves artilleurs, et si » l'on ne s'occupe du moyen de les augmenter, je le répète

» encore, c'en est fait de l'artillerie française, *la terreur de nos* » *ennemis est le plus ferme appui de nos armées*. Le mode le plus » efficace à employer pour augmenter ce corps intéressant, c'est » de prendre un homme par compagnie sur toutes celles de » l'armée, en faisant tirer au sort tous ceux d'une compagnie » qui auront 5 pieds 3 pouces 6 lignes pieds nus et au-dessus; » cette manière supérieure à toutes celles qui ont été employées » jusqu'à ce jour parera à beaucoup d'inconvénients si elle ne les » détruit tous et procurera un recrutement plus que suffisant » pour doubler ce corps sans être à charge à celui de l'infanterie.

» Quel que soit enfin le mode employé pour le compléter et » l'augmenter (s'il n'est pas trop tard) il n'y a pas un instant » à perdre, ce serait manquer son but que d'avoir des canon- » niers et de n'avoir pas le temps de les instruire.

» Signé : DUTEIL. »

Dans une autre lettre, le même général dit « qu'il manque » de pièces de 4 de bataille parce qu'on en a fourni beaucoup » aux bataillons des volontaires. Le général Daranbur, qui » demande du canon, tout en sachant que nous en man- » quons, propose de n'en donner qu'un à chaque bataillon au » lieu de deux, en attendant que l'on puisse faire mieux; alors » il nous rentrerait des pièces de ce calibre pour en former des » *divisions* qui sont bien plus utiles, étant à la disposition des » généraux qu'aux bataillons qui s'en servent peu et mal. »

On voit que ce général avait des idées fort justes qui, d'ailleurs, furent adoptées plus tard.

Dans toutes les campagnes, de 1792 à 1795, le 7e Régiment continua de se distinguer. Voici, d'abord, quelques documents indiquant les endroits où il se trouvait :

Au Quartier général, à Alberschweiler, le 24 prairial an II, Hann, commissaire des guerres de la 4e division de l'armée du Rhin, à..., etc. A passé la revue des deux détachements du 7e Régiment d'Artillerie pour le 3e trimestre 1793; l'un des déta-

chements est attaché au 1er bataillon de la Meuse, l'autre au 2e bataillon de la Moselle.

Dans une situation de l'armée de la Moselle on trouve un état signé de l'adjudant général d'artillerie Godet, du 15 ventôse an II, état indiquant que le 7e Régiment avait dans cette armée 448 hommes présents.

Un détachement de la 17e compagnie du 7e Régiment, ci-devant Mazoyer, se trouvait à la guerre de Vendée, aux affaires du Mans, Savenay, Machecoul, car on trouve une demande de remplacement de sacs perdus aux affaires ci-dessus, dans les mois de frimaire et nivôse an II.

A l'armée du Nord, le 20 janvier 1793, le général d'Orbay, maréchal de camp, inspecteur de l'artillerie à Douai, annonce qu'une escouade du 7e Régiment qui était détachée avec deux canons aux bataillons de volontaires nationaux de l'Eure, en garnison au Quesnoy, vient de rentrer au corps et qu'elle n'a aucun sous-officier, parce que ceux-ci, sans aucune autorisation, sont entrés comme officiers au bataillon, sur la sollicitation du lieutenant-colonel, et sans prévenir le Régiment (cet exemple montre que l'on faisait grand cas des sous-officiers d'artillerie, mais il faut reconnaitre que le procédé était un peu léger au point de vue de la discipline.)

Le Régiment avait des compagnies à la bataille de Pirmasens, le 14 septembre 1793, car on trouve à cette date une demande de remplacement d'effets perdus à cette bataille par les nommés Massot, Gros, Rousselet, Hanot, Vitier, Gaillard, Mercier et Duflos qui, ayant été faits prisonniers dans ce combat, furent libérés par échange le 12 messidor.

Dans une lettre du 3 nivôse an III, on trouve une autre demande de remplacement d'effets pour trois canonniers de la 14e compagnie du 7e Régiment qui « ont perdu leurs sacs dans la Moselle lors du passage de Trarbach, sur un pont de pontons, dans la nuit du 8 au 9 brumaire. »

Dans la place de Thionville, à la date du 27 nivôse an III,

on trouve un état indiquant que la place possède trente-six canonniers du 7e Régiment, et le commandant Collas, chef de la place, ajoute que ce nombre est plus qu'insuffisant pour les besoins du service, cette place étant le dépôt d'où les armées de devant Mayence et Luxembourg tirent leurs munitions et bouches à feu.

A Sarre-Libre, à la date du 28 nivôse an III, il y avait un détachement de la 1re compagnie du 7e Régiment, composé de deux officiers, deux sergents, deux caporaux, dix-huit canonniers présents (et onze canonniers à l'hôpital). Le commandant de la place était Sauveton.

En l'an IV, à la date du 30 ventôse, on trouve un état de pertes signé du capitaine Sénéchal, commandant la 7e compagnie du 7e Régiment de la 4e division de l'armée de Rhin-et-Moselle, état indiquant les pertes d'effets éprouvées par des compagnies du 7e Régiment, « tant à la retraite devant Mayence, le 7 brumaire, que devant Manheim où plusieurs hommes ont été faits prisonniers. »

Dans une autre lettre du 8 floréal an IV, on demande une indemnité de pertes d'effets pour le citoyen Bertrand, capitaine de la 6e compagnie du 7e Régiment à pied, pour remplacer ceux qu'il a perdus lors de la dernière retraite de Mayence, le 7 brumaire dernier.

Le 7e Régiment avait donc de nombreux détachements dans l'armée du Nord, du Centre et de la Moselle, comme il ressort des citations ci-dessus et de la réclamation suivante :

ARMÉE DE LA MOSELLE

—

« *Aux citoyens Députés de la Convention nationale.*

» Les citoyens, officiers d'artillerie de l'armée de la Moselle
» (3e et 7e Régiments) ont fait la guerre successivement dans
» l'armée du Nord : Menin, Courtrai; dans celle du Centre :

» Valmy, Verdun, Longwy; dans celle de la Moselle :
» Tholy..., etc., etc. »

Ils demandent ensuite le droit au rachat des fourrages de leurs chevaux, c'est-à-dire le droit de toucher l'indemnité, soit 1 livre 30 deniers, « les chevaux d'officiers d'artillerie devant, » disent-ils, toucher la ration de 20 livres et le boisseau » d'avoine, puisqu'ils fatiguent autant que les autres.

» Metz, le 25 février 1793, an II.

» *Le commandant du 7e Régiment,*

» Signé : POMMET. »

Tous ces détachements étaient un inconvénient au point de vue de l'administration. En effet, dans une lettre du 24 janvier 1793, le général d'Aboville signale « la difficulté extrême de » régler la comptabilité de l'artillerie à l'armée de la Moselle, » parce qu'il y a des détachements de six régiments d'artillerie » dont la plupart ne sont même pas commandés par des officiers, » de sorte que chaque escouade est abandonnée à elle-même » ou aux mains d'un sous-officier. Le général demande pour » cette armée la réunion de la totalité du 7e Régiment d'Artil- » lerie *qui s'y trouve presque en entier* et dont les drapeaux sont » à Douai.

» Prière de presser l'exécution; l'objet important de l'habil- » lement devenant très difficile par suite de la dispersion des » compagnies. »

Beaucoup d'anciens officiers, même nobles, étaient restés dans l'artillerie pendant la Révolution, malgré la suspicion dans laquelle ils étaient tenus, la mode étant alors d'expulser pour ne pas dire de raccourcir les aristocrates.

Le Ministre de la guerre ayant demandé quels étaient les officiers nobles du 7e Régiment, le général Verrières, commandant en chef l'artillerie de la Moselle, répondit au Ministre de la façon suivante (lettre écrite de Sarre-Libre, le 21 germinal an II) :

« Monestier, ex-noble. Cet officier n'est pas à l'armée de la » Moselle, il est employé au camp depuis quinze à seize mois.

» Malavillers, ex-noble. Cet officier est présent à Sarre-Libre; » il commande les divisions du 7e Régiment à l'armée; il sert » depuis 1776.

» Canterac Saint-André (il y a deux frères), ex-nobles. Le » premier commande les détachements du 7e dans les batteries » de Sarrebrück, et le deuxième, sa compagnie en garnison à » Sarre-Libre.

» Camas, cadet, ex-noble, avait son père officier d'artillerie; » a été fait prisonnier de guerre à la bataille du 14 septembre, » à Pirmasens.

» Lombards, sergent-major au 7e Régiment d'artillerie, ex- » noble, présent à Sarre-Libre. »

A part les officiers d'artillerie provenant de l'ancien régime, les nouveaux étaient nommés soit à l'élection soit à l'ancienneté comme le montre la pièce suivante :

« Le 18 nivôse an II de l'ère des Français, les officiers » présents aux drapeaux assemblés, présidés par le citoyen » Trimaille, adjudant-major, commandant le 7e Régiment » par intérim, pour procéder au remplacement des citoyens » Camas cadet, capitaine; Finel, lieutenant; Dufresnoy, » deuxième lieutenant, et Missez, deuxième lieutenant de la » 27e compagnie à cheval attachée au 7e Régiment d'Artillerie, » tous quatre faits prisonniers; la première place vacante appar- » tenant à l'ancienneté, ont été nommés : Leroy, sergent- » major, à l'ancienneté; Mouchel, sergent-major, à la pluralité » des suffrages; Grantet, sergent, à l'ancienneté; Mur, adjudant, » passe premier lieutenant.

» De ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

» Metz, les mois, an et jour que dessus.

» Signé : Dubois, quartier-maître trésorier; Massot,
» Georges, Chevanne, Carpentier, Trimaille. »

Nous avons dit plus haut que pendant les guerres de la Révolution, le 7e Régiment s'était toujours distingué par sa bravoure; pour le prouver nous allons citer de nombreux exemples où sont racontés les traits de bravoure accomplis par des artilleurs du 7e Régiment.

La pièce suivante que nous reproduisons sous sa forme originale va nous montrer d'abord un acte de courage accompli par des canonniers de la 12e compagnie du 7e Régiment.

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

—

Au Quartier général à Warens, le 17 *thermidor an II* (4 août 1794) *de la République française une, indivisible et démocratique.*

7e Régiment d'Artillerie. — Division DE MORLOT.

28 *prairial.* — Le 28 prairial, deux pièces de 12 tiraient sur l'ennemi à côté de l'artillerie légère et en avant des chasseurs tirailleurs. Une de ces pièces ayant été démontée, l'autre a soutenu un feu des plus longs au moyen duquel les citoyens Pierre JUSOM et Charles DUVAL, canonniers au 7e Régiment, 12e compagnie, ont exécuté l'ordre du capitaine en allant chercher au village de Vieux-Ville une roue de chariot de paysan en remplacement de celle qui était cassée et au moyen de laquelle la pièce de 12 a été sauvée et a servi efficacement le reste de la journée, ce qu'il était impossible d'effectuer sans l'entier dévouement des citoyens dénommés, tous les moyens praticables pour sauver cette pièce ayant défailli.

Le citoyen Canterac, capitaine au dit régiment, en recommandant les citoyens dénommés ci-dessus, donne les plus justes éloges au citoyen POTRAS, sergent, qui a été atteler la pièce, ainsi qu'au citoyen BELLIVEAU, aussi sergent, qui a combattu avec l'intrépidité la plus remarquable.

Le 10e régiment de cavalerie a aussi concouru efficacement à la conservation de la pièce de 12 qui a été sauvée; c'est ce dont le citoyen Canterac cite pour témoins le citoyen Lequoi, adjudant

général et le général de division Morlot qui ont été présents à cette action intrépide.

(Ce rapport est signé par le capitaine Canterac, capitaine au 7e Régiment d'Artillerie, et certifié véritable par le général de division Morlot).

Le rapport ci-dessus nous fait voir la bravoure et le sang-froid déployés par des canonniers du 7e Régiment ; nous allons maintenant citer quelques autres traits de bravoure nous prouvant que les officiers du 7e Régiment savaient montrer l'exemple à leurs soldats :

LARIBARDIÈRE cadet, le frère de celui dont nous avons parlé à propos du combat de Valmy, et qui était capitaine avec lui au 7e Régiment d'Artillerie à pied, commandait devant Courtray une batterie dont le feu ne pouvait entamer une maison occupée par l'ennemi. Abandonnant ses pièces, il s'élança à la tête de ses canonniers et chassa l'ennemi de cette position. Ce fut d'après son avis que la garnison fit une sortie qui lui permit d'opérer sa jonction avec l'armée de secours.

(Cet exemple est curieux en ce sens qu'il tend à nous montrer que, à cette époque, la portée des pièces n'était pas bien considérable ni le tir bien efficace).

BUZELET (Jacques-Nicolas), passé major au 7e Régiment de Toul le 19 octobre 1788 et lieutenant-colonel au même régiment le 1er janvier 1791, fit les campagnes de l'armée du Nord, de la Moselle et des Ardennes de 1792 à 1793. Il se trouvait à la défense de Tournai, 1792, et au combat du camp de la Lune (Valmy). Plus tard, après la retraite que précéda l'affaire de la Montagne-Verte, il sauva une partie du grand parc d'artillerie qui allait tomber au pouvoir de l'ennemi ; en peu de jours il rétablit sous le feu des alliés le pont sur la Sarre emporté par les glaçons, et facilita ainsi à l'arrière-garde de l'armée le passage de la rivière (il fut retraité en 1812).

CANTERAC D'ANDIRAN, passé le 17 octobre 1774, comme deuxième lieutenant au 7e Régiment (Toul) et premier capitaine le

6 janvier 1792, fit les campagnes de 1792 à 1796 aux armées du Nord, de la Moselle, des Vosges et de Sambre-et-Meuse. Le 24 août 1793, à l'affaire de Kederich, il reprit sous le feu de l'ennemi une pièce de 8 abandonnée et renversée de son affût; il en sauva une autre de 12 à l'affaire du 28 prairial an II (16 juin 1794) et fut nommé chef de bataillon.

CANTERAC SAINT-ANDRÉ (Pierre), frère du précédent, capitaine commandant la première compagnie du 7e Régiment d'Artillerie, fit les campagnes de 1792 à l'an IV aux armées du Nord, de la Moselle, des Vosges et de Sambre-et-Meuse; il fut nommé chef de bataillon le 27 ventôse an III (17 mai 1795), pour sa conduite distinguée au blocus de Luxembourg.

On trouve à la date du 23 brumaire an III un arrêté du Comité de salut public décidant que MALAVILLERS, capitaine au 7e Régiment d'Artillerie, en considération des services qu'il a rendus au siège de Maëstricht, sera promu au grade de chef de bataillon dans la même arme et qu'il en remplira les fonctions dans l'armée de Sambre-et-Meuse.

En 1794, lors de l'entrée des troupes françaises dans la Belgique, l'avant-garde de la division qui poursuivait l'ennemi était occupée à construire un pont pour traverser le canal de Malines. Des tirailleurs embusqués derrière la digue sur la rive opposée gênaient beaucoup nos travailleurs par leur feu continuel. Le chef de bataillon Lahure qui dirigeait les travaux, appela le lieutenant DARDENNES et lui dit : « Choisissez quelques hommes de bonne volonté, jetez-vous à la nage » et allez faire cesser le feu qui nous incommode. » Ce brave quitte aussitôt ses vêtements, se précipite dans le canal, le traverse avec une douzaine de soldats nus comme lui, surprend les tirailleurs hollandais qui, redoutant nos balles, n'osaient pas regarder par-dessus la digue, et les ramène prisonniers en les faisant flotter sur des planches.

Cette action, dans laquelle il leur enleva leurs fusils, une pièce d'artillerie et son caisson, fut récompensée par une lettre de satisfaction et le grade de capitaine. Plus tard il fut nommé chef d'escadron au 7e Régiment d'Artillerie.

NAVELET, qui plus tard fut général de brigade, servit le 11 juin 1791 comme lieutenant en premier au 7e Régiment d'Artillerie à pied, puis comme capitaine le 25 février 1792; il était aux armées du Nord et de la Moselle. Il se signala à la prise de Bruxelles et au siège de Maubeuge et reçut, le 2 thermidor an II, le brevet de chef de bataillon (20 juillet 1794).

Jusqu'ici nous n'avons vu que des actions d'éclat accomplies par des officiers; nous allons maintenant citer quelques exemples montrant que les artilleurs étaient dignes de ceux qui les commandaient :

Dans l'armée du Nord, pendant un engagement au village d'Oostrappel (Hollande), un détachement de hussards autrichiens fond sur une pièce de canon servie par huit braves. Après un combat des plus opiniâtres ou sept d'entre eux sont hachés, l'officier crie au dernier survivant (le nom de ce brave canonnier était BARAILLER) : « Rends-toi et livre ton canon. » — « *Un artilleur français ne se rend pas* » répond fièrement Barailler. En prononçant ces mots, il embrasse son canon d'une main et de l'autre, armée d'un pistolet, il attend et brave les hussards. Cette résolution et la fureur de ses regards arrêtent un instant ses ennemis. L'officier lui répète que s'il résiste, il est mort. « Vous m'avez entendu, répartit Barailler, vous pouvez me massacrer, mais me rendre, jamais! » Il lâche en même temps son dernier coup de pistolet, tue un hussard et reçoit lui-même un coup mortel.

COURLET, entré au service comme canonnier au 7e Régiment (Toul), le 11 décembre 1778, était à l'armée de la Moselle en 1793. Il sauva un caisson versé, en le relevant sous le feu de l'ennemi, et repoussa par un feu à mitraille un escadron prussien qui fondait sur sa pièce. A la retraite de Mayence, en l'an IV, il fut chargé de mettre le feu au parc d'artillerie prêt à être pris par les ennemis et y réussit malgré le danger de l'explosion. Il reçut une grenade d'honneur le 6 frimaire an XI (plus tard nous le retrouvons sergent et décoré).

TOTIN (Nicolas), entré au service le 25 août 1791, était à l'armée de la Moselle en 1793; dans un combat, il soutint pendant deux heures

avec une pièce de 4 une attaque de l'ennemi, et sa pièce ayant été tournée, parvint avec un de ses camarades à se faire un passage à travers les tirailleurs prussiens et joignit, avec sa pièce qu'il ne voulut jamais abandonner, l'avant-garde dont il faisait partie (plus tard il fut nommé sergent et décoré).

Dans une bataille, le canonnier CHÉRET du 7e Régiment d'Artillerie eut la mâchoire emportée par un coup de feu en pointant son canon : il retourna à son corps avant sa guérison, disant qu'il n'avait pas besoin de sa mâchoire pour se battre.

A la bataille de Fleurus, en l'an II, le nommé MONTRION (Jean), entré au 7e Régiment à pied le 17 janvier 1780, parvint par la justesse de son tir à écarter l'ennemi dont sa division était enveloppée.

La Révolution française commencée sous des auspices peu favorables, était, en 1794, devenue partout triomphante, grâce aux victoires remportées par nos soldats, victoires auxquelles le 7e Régiment avait pris une grande part, car nous avons vu plus haut qu'il se trouvait à Valmy, Jemmapes, Nerwinden, Hondschoote, Wattignies (octobre 1793), Fleurus (juin 1794), Namur, Fort-l'Écluse, Bois-le-Duc, Aldenhoven, Maëstricht, Passage de la Meuse et du Wahal, etc.

Aussi toutes ces victoires déterminèrent-elles la Hollande, la Prusse et l'Espagne à faire la paix qui fut conclue par le traité de Bâle, le 5 avril 1795.

La guerre continua contre l'Autriche, soutenue par les subsides de l'Angleterre, et le 7e Régiment continua à prendre part à toutes les opérations.

Nous trouvons, en effet, dans les mémoires de Gouvion-Saint-Cyr, que dans l'armée de Rhin-et-Moselle, au 23 octobre 1795, se trouvaient devant Mayence, sous les ordres du général Schaal, trois compagnies du 7e Régiment à pied faisant partie de la division Saint-Cyr (le 7e Régiment à cheval dont nous parlerons dans un chapitre spécial y avait aussi presque toutes ses compagnies).

A l'armée de Sambre-et-Meuse commandée par Jourdan, se trouvait la 4e compagnie du 7e Régiment détachée à la division Bernadotte.

Pendant la campagne de l'armée de Rhin-et-Moselle, en 1796, et après la victoire de Biberach (11 vendémiaire an V ou 2 octobre 1796), l'archiduc Charles poursuivant Moreau avait tenté avec l'aile gauche de son armée d'enlever le fort de Kehl. C'est pendant cette attaque qu'eut lieu le trait de bravoure suivant accompli par un caporal-fourrier du 7e ***Régiment à pied***, du nom de Molard.

MOLARD (Pierre), né le 6 janvier 1771, à Grenoble (Isère), fut admis à la solde comme enfant de troupe le 1er septembre 1774 dans le Régiment d'Artillerie Toul (7e Régiment).

Il s'engagea le 1er janvier 1786 et fut admis comme canonnier dans le même régiment. Il prit part à la guerre de 1792 à l'armée du Nord, assista aux combats de Menin, de Courtray, à la bataille de Valmy et fut nommé caporal-fourrier le 1er décembre 1792.

De 1793 à l'an V, il servit à l'armée de la Moselle puis à celle de Rhin-et-Moselle, et se trouva aux combats de Kayserslautern, à la prise de Rheinfelds, au blocus de Luxembourg, aux combats devant Mayence, au passage du Rhin, aux batailles de Rastadt et de Biberach et à la défense de Kehl où il sauva par son courage et sa présence d'esprit un des ouvrages extérieurs abandonné par l'infanterie qui le défendait, et déjà prêt à tomber au pouvoir de l'ennemi. Les efforts pour retenir les fuyards ayant été inutiles, il tourna contre eux une des pièces qu'il commandait et les contraignit ainsi à rentrer dans l'ouvrage et à repousser les assaillants (1796).

A ce même siège de Kehl,

Le nommé BAHE, sergent-major du 7e Régiment d'Artillerie, entré au service le 28 janvier 1778, reprit une pièce qui était tombée au pouvoir de l'ennemi et la ramena au parc; il obtint pour ce fait une grenade d'honneur et fut décoré le 6 frimaire an XI.

En résumé, la présence du 7e Régiment d'Artillerie est constatée dans presque toutes les campagnes de 1795 à 1797 (sauf toutefois dans la campagne de 1796 en Italie). Voici des extraits de situation des armées qui viennent à l'appui de notre dire :

Le 4 janvier 1795, à l'armée de Sambre-et-Meuse (Jourdan), se trouvait un détachement du 7e Régiment à la division Ehé.

Le 15 juillet 1796, à l'armée de Sambre-et-Meuse (Jourdan), se trouvait un détachement du 7e Régiment d'Artillerie à la 1re division (Marceau).

Le 28 juin 1796, à l'armée de Rhin-et-Moselle (Moreau), se trouvait un détachement de 47 hommes des 5e et 6e compagnies.

En 1796, les 1re, 6e, 10e, 11e et 13e compagnies étaient à Landau.

A l'armée de Rhin-et-Moselle :

La 7e compagnie était à Germersheim, la 16e à Balberoth, la 9e à Bitche, la 20e à Lichtemberg et la Petite-Pierre, la 14e à Offenbach, et un détachement à Werneberg.

Le 29 mai 1797, se trouvait à l'armée d'Italie (4e division), un détachement de 194 hommes du 7e Régiment d'Artillerie.

Le 28 juin 1797, à l'armée de Sambre-et-Meuse (Hoche), c'était un détachement de 68 hommes, des 4e, 5e et 7e compagnies aux ordres du général Collau.

Au parc se trouvaient les 1re, 5e, 6e, 7e, 8e, 11e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e et 19e compagnies du 7e Régiment d'Artillerie, en tout 504 hommes; en outre, au parc de siège se trouvaient 25 hommes de la 15e compagnie.

Tous ces détachements prirent une part glorieuse à la campagne, et à la suite des succès remportés par l'armée française, en particulier pendant la campagne de 1796 en Italie, l'Autriche signa à son tour le traité de Campo-Formio le 17 octobre 1797. Ce traité marque la fin des guerres de la première coalition.

Il ne nous restait donc plus comme ennemis que l'Angleterre, mais, en septembre 1798, cette puissance trouva le moyen de

former contre nous une deuxième coalition composée de la Russie, de l'Autriche, de Naples et de la Turquie. La guerre recommença donc, et d'après les notes ci-dessous on peut voir la part qu'y prit le 7e Régiment.

Dans l'armée d'Italie (1799), le 7e Régiment avait des détachements qui se trouvaient sous les ordres de Championnet, et au parc de l'armée sous les ordres de Rey. Ces détachements furent cités comme ayant pris part à la bataille de Civita-Castellana, et à l'occupation de Gaëte.

Toutefois la majeure partie des compagnies se trouvait à cette époque à l'armée de Batavie où Brune recevait le 19 juin 1798 un renfort de 288 canonniers du 7e Régiment à pied.

Ces compagnies s'illustrèrent en 1799 contre les Anglo-Russes aux combats de Bergen, Alkmaar et Castricum (Hollande).

En 1800 nous retrouvons le 7e Régiment à l'armée du Rhin sous les ordres de Moreau. En effet, le 10 mai 1800, le Régiment avait à l'armée du Rhin : 1re division (Ney), 3e compagnie, 91 hommes; 2e division (Baraguay-d'Hilliers), 19e compagnie, 72 hommes; 3e division (Tharreau), 4e compagnie, 63 hommes.

Le 21 décembre 1800, à l'armée du Rhin se trouvaient : à la 1re division (Legrand), la 18e compagnie du 7e Régiment, 90 hommes; à la 2e division (Ney), la 3e compagnie, 97 hommes; au parc, la 19e compagnie, 86 hommes; à la 2e division (Souham), un détachement de 50 hommes; à la 3e division (Klein), 37 hommes de la 11e compagnie; à Strasbourg, un détachement des 11e et 16e compagnies; au parc de l'armée, la 13e compagnie, plus un détachement de 16 hommes.

En résumé, le 30 messidor an VIII, les 1re, 2e, 3e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e compagnies du 7e Régiment à pied étaient à l'armée du Rhin.

A la bataille de Hohenlinden en 1800, se trouvaient les 2e et 3e compagnies du 7e Régiment d'Artillerie à pied.

Dans une lettre du 19 pluviôse an IX, on trouve que la

6ᵉ compagnie était à Brielle (Hollande) et la 13ᵉ compagnie à l'armée d'Italie.

Les compagnies du 7ᵉ Régiment d'Artillerie continuèrent à se signaler dans ces guerres, et beaucoup de canonniers y obtinrent des grenades d'honneur. Ce genre de récompense fut institué par un arrêté des Consuls du 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799), en exécution de l'art. 27 de la Constitution ainsi conçu :

ARTICLE PREMIER. — « Il sera distribué des récompenses » nationales aux guerriers qui auront rendu des services écla- » tants à la République » (ces récompenses étaient des armes d'honneur).

ART. 2. — Les canonniers pointeurs les plus adroits, qui dans une bataille rendront le plus de services, recevront des grenades d'or qu'ils porteront *sur le parement* de leur habit.

ART. 3. — Tout militaire qui aura obtenu une de ces récompenses jouira de cinq centimes de haute paye par jour.

Les citations suivantes montrent les grenades ou armes d'honneur qui furent décernées au 7ᵉ Régiment et les traits de bravoure qui les firent obtenir :

Le 26 décembre 1800 fut décernée une paire de pistolets d'honneur au chef de bataillon AUBRY du 7ᵉ Régiment à pied, en récompense de sa manière distinguée de servir.

DEDON (François-Louis), colonel du 7ᵉ Régiment à pied, obtint un sabre d'honneur, le 1ᵉʳ juin 1801. Voici la lettre élogieuse écrite à cette occasion par le Ministre de la guerre, le 9 brumaire an X, au citoyen Dedon, chef de brigade (colonel) au 7ᵉ Régiment :

« Je vous préviens, citoyen, qu'en considération de la distinction » de vos services pendant les guerres de la Révolution, notamment » aux différents passages de fleuves et de rivières exécutés par l'armée » du Rhin, je donne des ordres pour qu'il vous soit délivré un sabre

» de votre grade par la manufacture d'armes de Versailles. Ce témoignage de satisfaction de la part du Gouvernement est si bien mérité » que je me fais un devoir de vous l'annoncer.

» Je vous salue,

» Signé : ALEXANDRE BERTIER. »

(Le colonel Dedon était aussi un érudit, car dans le journal militaire de l'an X on trouve un compte rendu élogieux de l'ouvrage écrit par lui sur les opérations exécutées par l'armée du Rhin, telles que passage de la Limmat, passage du Rhin, etc.).

BERTRAND, 2e lieutenant au 7e Régiment d'Artillerie (ex-Toul) en 1792, était capitaine en 1800, et commandait le fort Diamant en Italie. Il fut sommé par quatre fois de se rendre par les Autrichiens et refusa toujours de capituler.

En l'an VIII, au combat du 22 floréal, près Ulm, le nommé MONTRION (Jean), alors caporal à l'armée Gallo-Batave (celui que nous avons déjà cité plus haut), parvint à rompre à plusieurs reprises par son feu une colonne ennemie (il reçut une grenade d'honneur pour sa belle action et fut décoré le 6 frimaire an XI).

A la bataille de Hohenlinden, en l'an IX, NOSS (Mathieu), caporal (entré au service le 6 octobre 1785), et qui avait fait avec bravoure toutes les guerres de la Révolution, força, avec une pièce de 4 qu'il pointait, la cavalerie ennemie à se reployer plusieurs fois et, sous le feu de cinq pièces autrichiennes, releva la sienne qui avait été démontée, la fit attacher sur son avant-train et la ramena au parc (il reçut une grenade d'honneur et cette grenade, le premier Consul la lui remit de sa main; il fut décoré le 6 frimaire an XI).

A cette même bataille de Hohenlinden, nous retrouvons le brave MOLARD, alors sergent, déjà cité en 1796, au siège de Kehl. Il avait fait les campagnes de 1796, 1797, 1798, 1799, à l'armée Gallo-Batave et à l'armée du Danube. Il se distingua à la bataille de Hohenlinden et obtint le grade de sergent-major, le 12 floréal an IX (2 mai 1801). Adjudant sous-officier le 21 prairial (10 juin 1802), il reçut une grenade d'honneur, le 6 frimaire, en récompense de sa conduite à la journée de Hohenlinden. L'épopée de ce brave n'est, d'ailleurs, pas terminée; nous le retrouverons dans les guerres de l'Empire.

Le nommé HÉNON (Pierre), au combat de Kirchberg (12 juin 1800, armée du Danube) passa le Lech sur un arbre de six pouces de large, et aidé par le tambour-major d'un régiment et quatre autres camarades, il s'empara d'une pièce de canon, malgré le feu nourri que faisaient les Autrichiens, et la tourna contre eux (il reçut une grenade d'honneur, le 22 mars 1802; en 1814, on le retrouve caporal, toujours au 7e Régiment à pied).

A Marengo, en 1800 (après la mort de Desaix), on remarqua beaucoup le canonnier MARCHAND, qui montra autant de bravoure que de justesse dans le coup d'œil (il fut décoré, en 1807, et nommé caporal au même 7e Régiment à pied).

RANC (Claude), canonnier au 7e Régiment (ex-Toul) depuis le 28 janvier 1779, fit le service sur les côtes de l'Océan jusqu'en 1783. Rengagé en 1786, il fit les campagnes aux armées du Rhin et de la Moselle, jusqu'en l'an IX. Ses services distingués depuis le commencement de la guerre lui valurent une grenade d'honneur (brevet du 16 frimaire an XI, 27 novembre 1802).

TOTIN (Nicolas), sergent-major au 7e Régiment à pied, se conduisit avec distinction, en 1799, à l'armée Gallo-Batave. Il s'était déjà fait remarquer pendant les guerres de la Révolution, de 1793 à 1797, et chacun de ses grades fut la récompense d'une action d'éclat. Le premier Consul lui décerna une grenade d'honneur le 27 novembre 1802.

NAUSBRAUN (Jean-Baptiste), caporal au 7e Régiment à pied, se signala à l'armée Gallo-Batave, en 1799 et 1800. Un arrêté du Gouvernement du 8 germinal an IX (29 mars 1801) lui décerna une grenade d'honneur.

VERRET (Joseph), canonnier, se distingua par sa bravoure éclatante à l'affaire de Castricum (il reçut une grenade d'honneur, le 6 frimaire an XI, 27 novembre 1802).

BRETON (Jean). Fut nommé sergent sur le champ de bataille d'Alkmaar, le troisième jour complémentaire de l'an VII, pour avoir défendu avec la plus grande intrépidité la pièce à laquelle il était attaché (reçut une grenade d'honneur le 6 frimaire an XI, 27 novembre 1802).

Tous ces brillants succès de nos armées, surtout en Italie, forcèrent l'Autriche à demander la paix qui fut signée à Lunéville en 1801. La deuxième coalition prit fin momentanément par la paix d'Amiens, signée avec l'Angleterre en 1802.

Pendant que le 7e Régiment d'Artillerie se distinguait en Europe, la réputation du corps était portée au loin par une simple compagnie qui eut aussi sa part de gloire.

A la suite des troubles de l'île de Saint-Domingue, Napoléon voulant s'emparer de cette île envoya une expédition à laquelle était attachée la 5e compagnie du 7e Régiment. Elle s'embarqua le 4 nivôse an X (décembre 1801) à Flessingue, sur la frégate *la Poursuivante*. Cette compagnie était la compagnie Camas. Cet officier étant passé chef de bataillon, la compagnie partit avec le capitaine en deuxième Pinard et le lieutenant en deuxième Cavenne (En l'an XI, le 5 frimaire, le capitaine-commandant Jeannin alla rejoindre sa compagnie à Saint-Domingue).

Cette compagnie se signala à la prise de Léogane (1801) et à la prise de Port-de-Paix (1802).

Le chef de bataillon AUBRY (Claude-Charles, Baron) du 7e Régiment, qui était parti à Saint-Domingue en même temps que la 5e compagnie, remplit dans cette compagnie le poste important de sous-directeur et y rendit de grands services depuis le 24 fructidor an X jusqu'au 21 floréal an XI (du 21 septembre 1802, au 11 mai 1803).

Le 29 fructidor an X (16 septembre 1802), il conduisit avec beaucoup d'habileté une attaque dirigée contre les nègres à Léogane; le 18 nivôse an XI (8 janvier 1802) il contribua puissamment à la prise de Port-de-Paix; sa brillante conduite dans cette affaire lui mérita, le 3 prairial de la même année, le brevet de major (lieutenant-colonel). Il rentra en France avec les débris de l'armée expéditionnaire et fut nommé colonel du 8e Régiment à pied.

Le nommé HEYMÈS, sergent au 7e Régiment à pied, 5e compagnie, fut promu au grade de lieutenant en deuxième à la même compagnie par décret du 12 vendémiaire an XII pour sa conduite distinguée et sa bravoure à l'affaire du 4 thermidor an XI au Mont-Pelée à Saint-Domingue.

La 5ᵉ compagnie fut très éprouvée dans cette expédition où elle perdit les trois quarts de son effectif. On trouve, en effet, dans une lettre du colonel Dedon, commandant le Régiment, un passage où il dit « que la 5ᵉ compagnie a dû être reformée en entier et que le peu qui en reste a été versé à la 11ᵉ compagnie du 1ᵉʳ bataillon. »

Pendant toutes les guerres de la Révolution, l'artillerie et les convois avaient été attelés par des charretiers civils. Un certain nombre d'entrepreneurs avaient l'adjudication des transports, mais s'en acquittaient d'une bien médiocre façon. Les charretiers qui auraient dû être défrayés de tout par les entrepreneurs, manquaient continuellement de pain, de solde et d'habits; les chevaux étaient sans fourrages, sans fers et sans harnais.

Bonaparte, frappé de ces inconvénients graves, provoqua l'arrêté du 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800) d'après lequel les charretiers reçurent un uniforme et furent organisés en bataillons de cinq compagnies. Sur les cinq compagnies, une (d'élite) était attachée à l'artillerie à cheval; trois étaient destinées au service des places, des parcs et de l'*Artillerie à pied*, et la dernière devait servir de dépôt. En outre, les *chevaux appartinrent désormais à l'État*.

Cette militarisation des attelages, comme le dit Marmont, eut la plus heureuse influence sur la mobilité des batteries et sur leur tenue au feu. Au lieu de charretiers qui ne songeaient qu'à s'enfuir, on eut « les soldats du train » qui, suivant une expression du général Foy furent « disciplinés, et en courage les émules des canonniers. »

En l'an XI (1803) on tenta de modifier le système d'artillerie de Gribeauval. Pendant toute cette période de guerre, on avait trouvé que le canon de 4 avait une portée insuffisante et que le canon de 8 était trop lourd; on leur substitua une pièce du calibre de 6, non seulement parce que ce calibre tenait un juste milieu entre les deux autres, mais aussi parce que la conquête de la Hollande, du Piémont et surtout de l'Autriche avait fait

tomber au pouvoir de la France un grand nombre de pièces de ce calibre. En outre, on essaya de remplacer l'obusier de 6 pouces (22 centimètres) par un obusier plus long et plus léger de 5 pouces, 6 lignes ou 15 centimètres qu'on appela obusier de 24.

En résumé, les guerres de l'Empire, que nous verrons dans les autres chapitres, se firent en grande partie avec le canon de 12, le canon de 6 et l'obusier de 5 pouces 6 lignes. Ces changements avaient été faits sous l'inspiration de Napoléon qui s'exprimait ainsi : « L'artillerie est trop lourde, trop compli» quée, il faut encore simplifier, *uniformer*, réduire, jusqu'à ce » qu'on soit arrivé au plus simple. »

(Le système de l'an XI n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère, car, en 1815, une ordonnance du roi prescrivit de revenir au système Gribeauval qui dura jusqu'en 1827).

RELEVÉ *des états de service de quelques officiers du 7e Régiment.*

MICHÉ (Charles-Michel). — Entré au corps le 20 juillet 1767. Sergent le 1er juin 72, 2e lieutenant le 1er avril 91, 1er lieutenant le 13 may 92, 2e capitaine le 26 juillet 92, capitaine-commandant le 16 frimaire an II. — Campagnes : Valmy. Celle de 93, à l'armée de la Moselle; était à l'attaque de Neukersken en 93 et à la retraite de Saint-Humbert les 26, 27, 28 septembre de la même année. Celle de l'an II, à l'armée de la Moselle; était à l'attaque de Creutznach le 19 nivôse. Celle de l'an III, IV, V, à l'armée de Sambre-et-Meuse. Etait au blocus de Luxembourg en frimaire an III.

BERTRAND. — Entré au corps le 11 juin 1766. Sergent le 1er mai 75, adjudant sous-officier le 1er avril 91, 1er lieutenant le 6 février 92, 2e capitaine le 26 juillet 92, capitaine-commandant le 23 nivôse an II. — Détaché en 1770, 71, 72 dans l'île de Corse. Campagne de 92, armée du Centre. Etait à Valmy et y fut blessé d'un éclat d'obus. La campagne de 93, à l'armée du Nord; était à la bataille du 7 août sur l'Escaut, à celle du 23 août entre Bergues et Cassel, à la défense de

Dunkerque en septembre, au déblocus de Maubeuge les 15 et 16 octobre de la même année. La campagne de l'an III; s'est trouvé au blocus de Luxembourg. La campagne de l'an IV, à l'armée de Rhin-et-Moselle; était à la défense de Manheim où il a été fait prisonnier de guerre le 1er frimaire an IV. La campagne de l'an V, à l'armée de Rhin-et-Moselle. (Chargé dans l'an III du commandement d'un parc d'artillerie de la 7e division de l'armée de Rhin-et-Moselle. Commandant dans l'an IV du parc d'artillerie, à Alzey, par ordre du chef de bataillon Vauxmoret.)

TRIMAILLE (Jacques-Antoine). — Entré au corps le 11 août 1775. Sergent le 16 février 85, sergent-major le 1er juillet 92, adjudant sous-officier le 26 juillet 92, 1er lieutenant le 1er novembre 92, adjudant-major le 1er février 93, avec le rang de 2e capitaine du 15 mars 93, en vertu de la loi du 23 août 93, capitaine-commandant le 11 messidor an III. — A été détaché en Hollande en 87, sous les ordres du capitaine Dufresne. Etait à l'attaque du poste de Minden. La campagne de 93, à l'armée de la Moselle. La campagne de l'an III, à l'armée du Nord. Celle de l'an V, à l'armée de Sambre-et-Meuse.

BOUVIER (Antoine). — Entré au corps le 11 septembre. Sergent le 29 novembre 1781, sergent-major le 24 novembre 92, 2e lieutenant le 5 août 93, 1er lieutenant le 4 ventôse an II, capitaine, à la suite, le 27 germinal an IV. — La campagne de 92, à l'armée du Centre. Etait à Valmy et au siège du château de Namur. Les campagnes de 93, à l'armée du Nord; était au massacre d'Aix-la-Chapelle le 2 mars, à l'affaire d'Erst le 3 suivant et à celle entre Tirlemont et Saint-Tron le 18 mars, *où il a sauvé une pièce de canon à l'affaire de la Montagne-de-Fer* le 22 mars, au déblocus de Maubeuge les 15 et 16 octobre. La campagne de l'an III; était au blocus de Luxembourg et au siège de Mayence. (A commandé un parc de réserve à Spire dans l'an III. Capitaine, à la suite, employé à la division de Saint-Omer, à Boulogne-sur-Mer).

Jean-Baptiste BARROIS. — Entré au corps le 2 janvier 1769. Caporal le 2 janvier 1782, sergent le 10 juin 1785, sergent-major le 1er juin 1792, 2e lieutenant le 10 août 93, 1er lieutenant le 21 germinal an III. — A fait les campagnes de 1774-75-76 à l'île de Corse, a fait

toutes les campagnes de la Révolution, s'est trouvé à la bataille du 20 septembre, à celle du 14 septembre 93, à la bataille de Mayence le 7 brumaire an IV, au siège de Kehl.

Jean-Pierre CHARPENTIER. — Entré au corps le 10 octobre 1767. Sergent le 10 juin 1785, sergent-major le 3 août 93, 2e lieutenant le 10 août 93, 1er lieutenant le 7 germinal an III. — Campagnes de 1778-79-80 sur les côtes de Normandie, celles de 81-82-83 à Belle-Isle, s'est trouvé à l'affaire de Limbach, à la bataille d'Arlon, à celles de Rorbach, Saint-Humbert et au siège de Charleroi.

Nicolas MARQUIS. — Entré au corps le 5 janvier 1777. Sergent le 10 juin 1785, sergent-major le 3 août 1793, 2e lieutenant le 10 août 93, 1er lieutenant le 11 messidor an III. — Campagnes de la Révolution, s'est trouvé à Valmy aux combats de Limbach, d'Arlon, de Trèves, aux sièges d'Ypres, de Venloo, fait prisonnier à Wurtzbourg le 18 fructidor an IV, rendu le 3 brumaire an V.

Jacques LAFONT. — Entré au corps le 26 avril 1771. Caporal le 13 juillet 1786, sergent le 20 décembre 1787, 2e lieutenant le 10 août 1793, 1er lieutenant le 11 messidor an III. — Campagnes de 92-93, celles des ans II, III et une partie de l'an IV, s'est trouvé à l'affaire de Saint-Humbert, a été blessé d'un coup de feu au bras gauche en avant de Pfafenoff et reçut un coup de sabre sur la tête, a été fait prisonnier à la retraite de Mayence le 26 brumaire an IV, rentré en France le 28 pluviôse an V.

Simon FOSSÉ. — Entré au corps le 21 février 1779. Sergent le 8 avril 1788, sergent-major le 21 mars 93, 2e lieutenant le 10 août 93, 1er lieutenant le 12 messidor an IV. — Campagne de 1787 en Hollande et celles de la Révolution, s'est trouvé à la prise de Courtray, à Valmy, à celles de Pirmasens et Bitche, à la retraite de Mayence et à Neubourg en Bavière, et au siège d'Ypres.

Charles TEPPE. — Entré au corps le 17 janvier 1780. Sergent le 18 septembre 1789, 2e lieutenant le 10 août 1793, 1er lieutenant le 11 messidor an III. — Campagnes de la Révolution, s'est trouvé au blocus de Mayence, au siège de Kehl, au passage du Rhin, à l'affaire

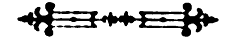
de Saint-Imbert le 17 novembre, à Kaiserslautern les 28, 29 et 30 novembre et au blocus d'Ehrenbreitstein, à Hambourg le 30 fructidor an IV.

André JARRY. — Entré au corps le 13 mai 1779. Sergent le 10 mai 1790, sergent-major le 11 septembre 92, 1er lieutenant le 27 germinal an IV. — Campagnes de la Révolution, s'est trouvé à la bataille de Jemmapes, à la prise de Mons, au siège de Namur, au blocus et au déblocus de Maubeuge, à la bataille de Tripstadt, au blocus et à la prise de Luxembourg.

Jean-Baptiste POULET. — Entré au corps le 5 novembre 1781. Fourrier le 1er avril 91, sergent le 6 février 92, sergent-major le 5 juillet 93, adjudant le 6 octobre 93, 2e lieutenant le 6 brumaire an VI. — S'est trouvé à Valmy, à la première bataille d'Arlon en 93, a été blessé légèrement à la jambe gauche au siège de Maëstricht.

Jacques ROUGES. — Entré au corps le 13 mars 1771. Caporal le 1er décembre 80, sergent le 6 février 92, 2e lieutenant le 25 germinal an II. — Campagnes de la Révolution, s'est trouvé à Valmy, à Limbach, a fait les sièges d'Ypres, Nieuport et Lécluse, a eu le bras gelé et perdu un œil par suite des grands froids, ayant campé dans la neige.

Jacques GAISSARD. — Entré au corps le 19 mars 1785. Entré à l'École de Châlons comme élève le 15 thermidor an IV, 2e lieutenant le 26 ventôse an V. — Campagnes de la Révolution, s'est trouvé au siège de la citadelle d'Anvers, au blocus de Valenciennes, à la bataille d'Hondschoote, à celles de Warvick et de Menin, a été fait prisonnier de guerre à Landrecies le 11 floréal an II jusqu'au 8 vendémiaire an III.



QUELQUES MOTS

SUR LES

COMPAGNIES D'ARTILLERIE A CHEVAL CRÉÉES EN 1792

ET SUR LE

7e RÉGIMENT A CHEVAL FORMÉ EN 1794

L'IDÉE de l'artillerie à chevàl remonte à la guerre de Sept-Ans, et c'est à Frédéric II que l'armée prussienne est redevable de cette création qui rendit bientôt de grands services.

La Fayette ayant vu manœuvrer plusieurs de ces compagnies dans une visite qu'il fit au camp de Silésie, fut émerveillé de leur rapidité et revint convaincu de la nécessité d'introduire dans l'armée française une institution analogue.

Gribeauval lui-même, dès 1765, avait entrevu l'importance de cette création, mais il dut reculer devant l'opposition formidable des partisans de l'ancienne artillerie qui ne voulaient pas adopter son nouveau système, et pour qui, à plus forte raison, la création de l'artillerie à cheval aurait été l'occasion de nouvelles et violentes récriminations.

La curieuse lettre suivante montre d'ailleurs qu'il reconnaissait parfaitement l'utilité de l'artillerie à cheval; elle est adressée à M. le maréchal de Ségur en réponse à une question que ce dernier lui posait :

Bovelles, le 4 octobre 1784.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites l'honneur de me marquer que des officiers ayant parlé à M. de Manson, du canon affecté particulièrement à la cavalerie dans les armées de l'Empereur et du Roi de Prusse, ce directeur a imaginé un moyen de remplir cet objet dans le cas où cette nouveauté serait adoptée en France; que le moyen est un caisson suspendu qui porte non seulement un chargement de soixante-six coups, c'est-à-dire vingt-six coups de moins que les caissons ordinaires, mais encore onze canonniers dont sept sont placés à cheval l'un devant l'autre et quatre sur les chevaux du canon et du caisson qui ne sont pas montés par des charretiers; que cette expérience, à ce qu'il vous mande, a parfaitement réussi et que l'équipage a marché au trot et au galop avec deux escadrons. Ce caisson, ou pour mieux dire ce *Worust* [*sic*] avait, monsieur le Maréchal, été éprouvé chez les Autrichiens, avant que je les quittasse pour revenir en France, et il paraissait devoir réussir. J'en ai même parlé dans le temps au Ministre et si depuis je n'ai pas cru devoir proposer d'établir cette nouveauté, c'est qu'il aurait fallu augmenter la dépense de l'artillerie, contre laquelle il se récriait déjà beaucoup.

Nos voisins ayant donc affecté du canon à leur cavalerie, je crois, monsieur le Maréchal, que *nous ne pouvons guère nous dispenser* d'en avoir aussi, mais pour faire cet établissement il faudrait entretenir un certain nombre de chevaux dans nos écoles. Il est vrai qu'outre les exercices auxquels ils y serviraient on pourrait aussi, surtout en temps de paix, les employer aux différents transports à faire, ainsi qu'aux approvisionnements des places, ce qui diminuerait d'autant leur dépense.

Pour tirer un bon parti de ce canon dans la ligne de cavalerie, on pourrait le faire soutenir par un détachement de grenadiers ou de chasseurs enfermés dans une enceinte de chevaux de frise roulants, ce qui, en cas d'événement, faciliterait la retraite de ce caisson sur le flanc de l'infanterie, si mieux on n'aimait le faire servir de point d'appui pour le ralliement de la cavalerie.

Au surplus, je crois, monsieur le Maréchal, que notre canon de 8

de bataille serait préférable à tout autre pour cette manœuvre, parce qu'il équivaudrait au canon de 12 de nos voisins.

Si cette instruction était jugée nécessaire, *comme je le crois*, je pense qu'il faudrait augmenter l'artillerie d'un régiment parce qu'elle est déjà insuffisante.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : GRIBEAUVAL.

L'artillerie à cheval ne fut organisée en France qu'en 1791, au début des guerres de la Révolution.

A cette époque, Sorbier, capitaine dans une compagnie d'ouvriers à Metz (celui qui plus tard fut général de division, premier inspecteur général de l'artillerie), fit tout un projet sur l'organisation, le service et les manœuvres d'une compagnie à cheval et le présenta au général d'Aboville, celui qui prit une si grande part à la victoire de Valmy. Ce général approuva le projet et Sorbier fut autorisé à créer à Metz une compagnie d'expérience. Vu le bon résultat obtenu, l'Assemblée nationale décréta la formation de deux compagnies semblables; leur supériorité manifeste en fit porter bientôt le nombre à sept, puis à neuf. La loi du 29 avril 1792 prescrivant la formation de ces neuf compagnies disait : « Pour former les neuf com-
» pagnies de canonniers à cheval, et les mettre dès ce moment
» en état de remplir leur service, le Ministre de la guerre
» choisira dans les sept régiments du corps de l'artillerie les
» officiers des différents grades et les sergents. Le reste sera
» pris parmi les premiers canonniers ayant au moins dix-huit
» mois de service. Les neuf caporaux-fourriers et les dix-huit
» trompettes seront tirés des troupes à cheval. » On s'enthousiasma bientôt pour les compagnies à cheval. Tous les généraux en réclamèrent, et les noms de leurs capitaines devinrent aussi populaires aux armées que ceux des divisionnaires d'infanterie et des colonels de cavalerie. Aussi le 21 février 1793 une loi prescrivit-elle la formation de onze

nouvelles compagnies; ces unités créées par les régiments à pied comptaient à leurs régiments de formation mais seulement pour ordre.

Ainsi, en juin 1793, à chacun des six premiers régiments furent attachées trois compagnies à cheval; le 7e Régiment à pied, pour sa part, en organisa deux qui furent : la 11e, datant du 21 février 1793 (capitaine Beaufranchet); et la 8e, datant du 3 juin 1793 (capitaine Lauriston); peu après, le 24 juillet 1793, il fut encore créé huit nouvelles compagnies, auxquelles on ajouta deux compagnies de canonniers à cheval volontaires qui s'étaient formées de leur propre autorité sur la frontière de Belgique, ce qui porta le nombre des compagnies à cheval à trente.

La lettre suivante nous montre les compagnies à cheval affectées au 7e Régiment à pied :

24 juillet 1793.

DUPIN, ADJOINT DU MINISTRE DE LA GUERRE,
AU COMMANDANT DU 7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A METZ.

» Je vous préviens, citoyen, que conformément au décret de » la Convention nationale du 3 juin dernier sur la formation » de huit nouvelles compagnies d'artillerie à cheval, il en sera » attaché une de plus au 7e Régiment d'Artillerie; elle sera » commandée par le capitaine Lauriston aîné, et se formera » à Metz; un décret du 11 mars précédent a réuni au corps » de l'artillerie deux compagnies qui s'étaient volontairement » formées l'année dernière (septembre 1792), et qui ont bien » servi pendant toute la campagne; l'une d'elles a été détachée » au 7e Régiment d'Artillerie sous le n° 22; elle est com- » mandée par le capitaine Fays, et est actuellement employée » à l'armée du Nord : Ainsi il y aura à l'avenir quatre » compagnies qui dépendront de ce régiment.

» Les formations successives faites, nécessitant le remaniement

» des numéros : la compagnie Eblé (ex-n° 9) prendra le
» n° 27; la compagnie Beaufranchet (ex-n° 20) prendra le n° 28;
» la compagnie Fays (ex-n° 22) prendra le n° 29; la compagnie
» Lauriston (ex-n° 8) prendra le n° 30. »

On voit ainsi que le 7e Régiment à pied forma successivement quatre compagnies à cheval qui lui étaient attachées.

Ces formations étaient d'ailleurs laborieuses et le nombre d'hommes dans chaque compagnie insuffisant, car dans un mémoire qu'adressait (le dixième jour du premier mois de l'an II), le général de brigade Verrières au citoyen Ministre de la guerre, il s'exprimait ainsi :

« Une compagnie d'artillerie légère doit faire le service de
» six bouches à feu. Cette compagnie est divisée en trois
» escouades qui aux termes du règlement du 1er janvier 1792,
» doivent être composées chacune de 23 hommes; chaque
» escouade fait le service de deux bouches à feu.

» Sur les 23 hommes destinés pour deux pièces, il faut en
» extraire dans l'action : pour les deux caissons lorsque les
» deux pièces sont en batterie : 2 hommes.

» Pour la garde des chevaux : au moins 4 hommes.

» Pour celle des équipages, caissons de réserve, conduite
» des chevaux, hommes absents : au moins 6 hommes.

» Total : 12 hommes; 12 à ôter de 23 reste 11 qui sont
» obligés de servir deux pièces, ce qui donne pour l'une 5,
» pour l'autre 6 hommes qui ne seront jamais au complet
» parce que dans une compagnie il y a toujours des malades,
» des absents, etc., etc. »

Dans cette lettre fort intéressante, le général conclut en disant qu'il faudrait une augmentation de 18 canonniers par compagnie soit 3 par pièce, ce qui donnerait en tout 8 hommes par pièce.

Toutes ces compagnies rendirent de suite des services si brillants et leur réputation s'éleva tellement au-dessus de celle des troupes d'artillerie à pied (ce qui n'avait rien d'étonnant d'ailleurs puisque dans ces compagnies tous les hommes étaient à cheval, alors que dans l'artillerie à pied les servants n'avaient d'autres moyens de transport que leurs jambes), qu'on en créa encore de nouvelles; enfin une loi du 18 février 1794 réunit toutes ces compagnies en réginfents et décréta la formation de neuf régiments d'artillerie légère, réduits à huit en 1798, puis à six en 1802.

Le 7ᵉ Régiment à cheval fut organisé à Toulouse le 25 fructidor an II (1794), par le citoyen Jailliot, chef d'escadron du 1ᵉʳ régiment à pied. L'état-major se composait de Quarante, chef de brigade [1]; Le Haut, commandant; Boucher, quartier-maître; Noel, adjudant sous-officier; un brigadier trompette.

Les six compagnies étaient commandées :

1ʳᵉ compagnie,	par	Perrin,	capitaine;	elle avait	71 hommes.
2ᵉ	—	Collières,	—	—	70
3ᵉ	—	Richard,	—	—	68
4ᵉ	—	Couin,	—	—	74
5ᵉ	—	Leman,	—	—	64
6ᵉ	—	Roux,	—	—	78
				Total.....	425 hommes.

Dès l'origine de l'artillerie à cheval, les compagnies du 7ᵉ Régiment furent employées aux armées du Nord.

On trouve, par exemple, que dans un incendie près d'Anvers, douze canonniers de la 9ᵉ compagnie à cheval, cantonnés à Berschot eurent des effets brûlés. Le rapport est

1. Les colonels des régiments à pied ou à cheval eurent le nom de chef de brigade à partir de 1793, et ne reprirent le titre de colonel qu'en 1803.

signé du capitaine Eblé, celui qui plus tard devint général de division et sauva la Grande-Armée au passage de la Bérésina.

Dans un autre rapport on trouve que : « Lors de la » malheureuse affaire ou plutôt de la trahison dont profitèrent » nos vils ennemis pour surprendre le poste de Marchiennes » (Nord), la 2e compagnie fut très maltraitée, et se trouva » prisonnière de guerre en grande partie (cette affaire eut lieu » dans la nuit du 8 au 9 brumaire). »

Aux débuts de la formation du 7e Régiment à cheval les 1re et 2e compagnies étaient à Bayonne, la 3e à Oléron, les 4e et 5e à Toulouse, la 6e à Breda (Hollande). Le dépôt était à Toulouse.

Au 1er nivôse an IV (décembre 1795) plusieurs compagnies du Régiment se trouvaient à l'armée des Pyrénées occidentales et étaient réparties ainsi qu'il suit :

Les 1re et 2e compagnies (capitaine Perrin), 120 hommes, étaient à Bayonne; les 3e (capitaine Trivaudet), 36 hommes, 4e (capitaine Couin), 67 hommes, et 5e (capitaine Leman), 35 hommes, étaient à Saint-Jean-de-Luz. (Cette situation est signée par le chef d'état-major d'artillerie Thomas).

A partir de cette époque (1795) toutes les compagnies du régiment furent envoyées aux armées.

Le 28 juin 1796 nous trouvons à l'armée de Rhin-et-Moselle (1re division) la 2e compagnie (44 hommes). Le 15 juillet 1796, à la division de l'armée de Sambre-et-Meuse (Championnet) un détachement de la 5e compagnie et la 1re compagnie.

A la 5e division, Sambre-et-Meuse (Bernadotte), se trouvait la 4e compagnie.

Pendant que ces compagnies s'illustraient aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, on trouve dans une situation de l'époque que, au 3 brumaire an V, la 6e compagnie à cheval était à l'armée d'Italie, et se trouvait à Vérone; au 1er messidor an V elle était au grand parc. Doumic, un des futurs colonels

du 7e Régiment à cheval, commandait l'artillerie de la division Augereau, et Carrière, chef d'escadron du 7e Régiment à cheval, était sous-directeur au parc de campagne. Le général de division Lespinasse commandait en chef l'artillerie de l'armée d'Italie.

Au 30 frimaire an VI, la 6e compagnie faisait partie de la division Rey (1re division du corps d'armée de Rome); au 30 germinal an VI, elle était à Rome; au 30 thermidor an VI, elle était à la division Macdonald (79 hommes).

Pendant que cette compagnie se distinguait aux différents combats des fameuses campagnes d'Italie, les autres continuaient à prendre part aux opérations des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle.

Le 28 juin 1797, à la 3e division de l'armée de Sambre-et-Meuse était la 1re compagnie (82 hommes).

Parmi les troupes aux ordres du général Collau se trouvait la 3e compagnie, séparée en deux détachements, l'un de 52 hommes, l'autre de 58 hommes.

A la fin de 1798, le dépôt du 7e Régiment à cheval était à Metz.

Dans une situation de l'armée du Rhin signée à Augsbourg le 1er thermidor an VIII par le général Hanicque chef d'état-major de l'artillerie (le général de division d'artillerie était alors Eblé), on trouve les emplacements suivants pour les différentes compagnies du 7e Régiment à cheval.

Armée du Rhin :

L'état-major composé de 3 officiers et 6 hommes était à Metz; la 1re compagnie, 72 hommes, à l'état-major de l'artillerie et au grand parc; la 2e compagnie, 57 hommes, à la 3e division du corps de gauche (division Baraguay-d'Hilliers); la 3e compagnie, 60 hommes, à la 2e division du corps de gauche (division Ney); la 4e compagnie, 62 hommes, à la 1re division du corps de gauche (division Legrand).

La situation no 1 ci-contre montre d'ailleurs les mouvements qu'effectuèrent les compagnies pendant l'année 1798, en même temps que leur composition en hommes et en chevaux.

7e RÉGIMENT D'A

SITUATION *du 7e Régime*

AN VII	DÉPOT	1re COMPAGNIE	2e COMPAGNIE
Vendémiaire. . .	35 hommes à Metz.	Armée de Mayence.	Armée de Mayence
Brumaire. . . .	id.	id.	id.
Frimaire.	id.	78 h. id.	id. (2e divb
Nivôse.	id.	»	
Ventôse	id.	»	»
Germinal. . . .	id.	57 hommes au parc de l'armée du Danube.	65 hommes, divisio de réserve de l'a mée du Danube.
Floréal.	id.	»	»
Prairial.	id.	»	»
Messidor. . . .	67 h., 43 chevaux.	»	»
Thermidor . . .	130 h., 65 chevaux, à la division de réserve du Danube.	69 h., 72 chevaux au grand parc.	55 h., 68 chevau 86 charretiers. 148 chx 3e division l'arméedu Danub
Fructidor. . . .	75 h., 70 chevaux.	»	»

En l'an IX, le Dépôt part le 28 germinal et arrive le 2 floréal à Douai.

ILLERIE A CHEVAL

cheval en 1798 (*An VII*).

3e COMPAGNIE	4e COMPAGNIE	5e COMPAGNIE	6e COMPAGNIE
Armée de Mayence.	Armée de Mayence.	Armée de Mayence.	A Rome.
id.	id.	Passés à l'armée d'Helvétie.	Passés à l'armée de Mayence.
77 h. id.	id. (2e divon)		
»	»	75 h. à Pavie, armée d'Italie.	
7 hommes, 2e division de l'armée du Danube.	66 hommes, 2e division de l'armée du Danube.		78 h. à Naples, partis le 21 pour l'armée d'Italie.
»	»		
»	»		
»	»		
7 h., 67 chx, 5e division de l'armée du Danube.	70 h., 66 chevaux, 85 charretiers. 149 chx 3e division de l'armée du Danube.		
»	»	»	

A la date du 9 pluviôse an VIII, le 7e Régiment d'Artillerie légère avait les capitaines suivants :

1re compagnie, Seruzier, capitaine-commandant; 2e compagnie, Menou; 3e compagnie, Henry, tué le 16 avant messidor, à l'armée du Rhin; 4e compagnie, Coutte; 5e compagnie, Cabrié; 6e compagnie, Grojean.

Le capitaine Seruzier, qui commandait la 1re compagnie est celui qui plus tard fut colonel d'artillerie légère et qui, en toutes circonstances, fit preuve d'une intrépidité remarquable. C'est le Murat de l'artillerie. L'armée avait fini par lui donner le nom de Père-aux-Boulets et Napoléon celui de Jupiter-Moustache, on ne sait trop pourquoi.

Cet officier appartient au 7e Régiment à double titre, car en 1788 il commença ses premières armes au Régiment de Toul à l'âge de 19 ans; six ans plus tard (20 juin 1794), il était nommé sous-lieutenant au 7e Régiment d'Artillerie à cheval.

Il existe de lui des mémoires trop peu connus et que tous les artilleurs devraient avoir entre les mains, tellement ils sont intéressants; on peut d'ailleurs en juger par le passage suivant dans lequel il résume sa vie :

Je suis né, dit-il, le 22 mars 1769 à Charmes, département de l'Aisne. Mon père, ancien militaire retiré, s'était fait laboureur et cultivait dans ce petit village une petite propriété qui suffisait amplement à ses besoins. Il me parlait souvent dans ma jeunesse de ses campagnes pendant les guerres de Hanovre, et ses récits, qui enflammaient mon imagination, me donnèrent, dès l'âge de quatorze ans, un désir très vif d'entrer dans la carrière des armes; ma vocation paraissait décidée, mon père m'accorda son consentement. Quoique fort jeune, j'avais une taille avantageuse et l'espoir de grandir encore, je fus admis dans le régiment de *Colonel-Général*, dragons. J'entrai au service dans ce corps le 11 mars 1783 et quittai la maison paternelle à quatre heures du matin, pour éviter les obstacles que la tendresse de ma mère aurait mis à mon départ.

Après cinq ans de services, sans avoir rien fait qui méritât l'attention

de mes chefs, parce que je crois que je ne servais pas alors dans l'arme à laquelle j'étais véritablement propre, ma mère, désolée de me voir toujours simple dragon, obtint de mon père qu'il achetât mon congé.

Je revins donc dans ma famille le 3 mars 1788 et comme on avait deviné que l'activité de ma tête ne me permettrait pas de me fixer dans mon pays, on avait résolu de me marier.

Tout était arrangé d'avance, il n'y avait plus qu'à signer le contrat, et la femme était très jolie. Mais ces préparatifs que j'avais ignorés, ce lien que je n'avais pas prévu et que j'allais contracter sans y avoir consenti me donnèrent subitement une telle aversion pour la vie sédentaire dans laquelle j'allais rentrer, que je refusai net la proposition matrimoniale et tous les avantages qui devaient en résulter. Ma réponse négative indisposa tous mes parents, réunis pour la cérémonie. « Qu'il prenne une femme ou nous l'abandonnons! » s'écrièrent-ils. Je vis bien que j'allais me trouver en guerre ouverte, ou qu'il fallait céder. Je prends sur-le-champ mon parti : « Eh bien! leur dis-je, vous voulez que je me marie, je me marierai, mais à mon gré. »

Je sors aussitôt, j'achète la plus grande cocarde qu'on ait jamais attachée à un chapeau; je reviens, et, m'adressant à mes parents, inquiets de ma disparition subite, je dis en montrant cette cocarde : « Voilà la femme que je veux et jamais il n'y aura de divorce entre nous! Adieu mon père, adieu ma mère. »

La future s'enfuit avec ses parents, ma mère se trouve mal, et mon père irrité, s'écrie : « Malheureux! sors d'ici, et ne repasse jamais le seuil de cette porte! »

« Je vous jure (lui dis-je du même ton), de ne point repasser le seuil de cette porte... sans votre consentement, mais permettez-moi de vous écrire une fois chaque année. »

Mon père ne me répondit rien : comme je connaissais la sévérité de son caractère, je sentis que ma justification ne serait pas écoutée, et je partis très affecté; mais je jurai, dans mon âme, de mourir au champ d'honneur, ou de mériter par ma bonne conduite que mon père rappelât un jour près de lui le fils qu'il bannissait ainsi de sa présence.

Le même soir j'entrai dans le corps royal d'artillerie, au régiment de *Toul*. Je fus dirigé sur Metz, où j'arrivai le 11 mars, ce qui fait que je n'ai que neuf jours d'interruption dans mon service militaire (interruption qui ne compte pas). Depuis lors je ne quittai plus l'artillerie, service pour lequel on crut me reconnaître bientôt une aptitude évidente.

Je me flatte d'avoir justifié de plus en plus la confiance que j'inspirai. D'abord simple soldat, j'ai passé par tous les grades jusqu'à celui de colonel. Fait officier au choix en 1793, tous les autres grades, titres et récompenses me furent décernés au champ d'honneur; j'ai fait toutes les campagnes de la République et de l'Empire et je me glorifie d'avoir servi trente-trois ans et demi, sans avoir été puni ou réprimandé une seule fois pour aucune infraction à la discipline militaire et j'ose ajouter que je ne l'ai jamais mérité. Ce que je dis et qui ferait l'éloge de quelques personnes, n'est pas cité ici pour faire le mien, car j'envisageais avec tant de satisfaction mon état, j'y voyais des moyens d'exécution si grands et de si belles choses à faire, que je ne concevais pas l'idée de m'écarter volontairement d'aucun de mes devoirs, devenus des plaisirs pour moi.

Mais reprenons le récit des campagnes du 7e Régiment à cheval.

En l'an VIII nous trouvons que le 7e Régiment à cheval dont le dépôt était à Metz et dont le chef de brigade Guériot-Saint-Martin était en Hollande, se composait de 450 hommes répartis ainsi qu'il suit : à l'armée du Danube, 302 hommes; à Metz, 29 hommes; à l'armée d'Italie, 95 hommes; à Versailles, 24 hommes.

La compagnie du capitaine Cabrié (5e) était à l'armée d'Italie, car on trouve de lui une lettre datée de Versailles (16 brumaire an VIII), où il rend compte que sa compagnie a été presque entièrement détruite à l'armée d'Italie et que lui-même a été fait prisonnier; il demande en même temps à réorganiser sa compagnie.

En l'an IX, la compagnie Cabrié était à l'armée des Grisons. Le 21 mars 1799 on la retrouve à l'armée de Naples.

Le 10 mai 1800, les compagnies suivantes se trouvaient à l'armée du Rhin :

A la 1re division (Ney), 3e compagnie, 65 hommes; à la 2e division (Baraguay-d'Hilliers), 2e compagnie, 59 hommes; à la 3e division (Tharreau), 18e compagnie, 99 hommes.

Et le 21 décembre 1800 se trouvaient encore :

A la 1re division (Legrand), 4e compagnie, 63 hommes; à la 2e division (Ney), 3e compagnie, 65 hommes; à la 3e division (Bouet), 2e compagnie, 53 hommes.

Avec le général Collau un détachement formant avec celui du 3e régiment, 104 hommes.

Au parc de l'armée se trouvait la 1re compagnie forte de 74 hommes.

L'existence du 7e Régiment à cheval fut éphémère, car le 10 nivôse an X (janvier 1802) ce régiment fut dissous et ses éléments répartis entre les six premiers régiments.

Le licenciement fut fait à Douai par le chef de brigade Desbordes du 8e régiment à pied; il put être opéré très facilement, car le décret du 18 vendémiaire an X avait déjà considérablement diminué l'effectif du régiment en réduisant ses compagnies à trois escouades de quinze hommes, trente-deux chevaux et trois officiers.

Au moment où le régiment fut dissous [1], les capitaines étaient : 1re compagnie Devaux, 2e Seruzier, 3e Grojean, 4e Guy, 5e Cabrié, 6e *Auguste-Marie Aboville.*

Mais si l'existence du 7e Régiment à cheval fut courte, elle fut brillante comme le montrent les citations suivantes :

On trouve d'abord que, à l'armée du Rhin, le 15 prairial, la 3e compagnie du 7e à cheval fit des prodiges de valeur; le

1. Il est à remarquer que la diminution de l'artillerie à cheval correspond à la militarisation des attelages de l'artillerie à pied.

commandant de cette compagnie y est-il dit « est mort au champ d'honneur. »

A l'armée du Danube (3e division, général Soult), le chef de brigade Foucher, commandant l'artillerie de la division, écrivait, de la localité de Birmensdorff au général Soult, la lettre suivante datée du 27 thermidor :

Je ne vous ferai pas l'exposé de la manière brillante dont ont servi les 2e et 4e compagnies d'artillerie à cheval du 7e Régiment dans cette journée, ainsi qu'aux différentes affaires qui ont eu lieu dans votre division. Vous avez été plus que moi à même de juger la manière distinguée avec laquelle elles ont servi; la mort glorieuse du capitaine VIRIOT donne une place vacante, etc., etc. Le lieutenant PANTIN qui s'est conduit avec la plus grande bravoure dans les affaires qui ont eu lieu en avant de Zurich, a pris lui-même dans cette journée un des dragons de Cobourg qui ont chargé sur ses pièces, quoique cet officier fût blessé de la main droite.

Le passage suivant tiré d'une lettre écrite de Birmensdorff, par le général Ed. Mortier, commandant une brigade de la 4e division, au général Soult (le deuxième jour complémentaire an VII), montre que la 4e compagnie du 7e Régiment à cheval se trouvait dans ce village et relate un accident assez bizarre :

Neuf canonniers de la 4e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à cheval ayant imprudemment mangé, hier, le fruit d'une plante appelé belladone ont, depuis, l'esprit aliéné et sont en danger de mourir. Cette compagnie ayant, d'ailleurs, beaucoup souffert à l'affaire du 27 thermidor, ne peut continuer un service actif. J'ai demandé son remplacement au chef de l'état-major général.

(Les lettres ci-dessus ont été trouvées dans les notes du colonel Brahaut, au Ministère de la guerre.)

Les pièces suivantes vont maintenant nous montrer, dans toute leur simplicité, les nombreuses actions d'éclat de soldats du 7e Régiment à cheval, tels que Naze, Masclet, Arnould, Hamel, le chef d'escadron Gras et les nommés Defresne, Mercey et Mahuet; on a conservé à ces pièces leur forme originale; c'est ce qu'on appelait alors des brevets d'honneur qui, plus tard, furent remplacés par la croix de la Légion d'honneur.

BREVET D'HONNEUR POUR LE CITOYEN NAZE

du 17 messidor an VIII (1er *décembre* 1800).

Bonaparte, premier Consul de la République, d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen NAZE, canonnier à la 4e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à cheval, à l'affaire qui eut lieu, le 19 floréal an VIII, devant Biberach où, après avoir contribué à la prise de la première pièce d'une batterie ennemie, il tua le chef de la seconde et s'en serait rendu maître si des forces supérieures ne l'eussent obligé de renoncer à son entreprise; lui décerne, à titre de récompense nationale, une grenade d'honneur.

(*Journal militaire*, vol. 21, p. 1061).

BREVET D'HONNEUR POUR LE CITOYEN MASCLET

du 17 messidor an VIII (1er *décembre* 1800).

Bonaparte, etc., etc... Sur le compte rendu qui lui a été fait de la bravoure du citoyen MASCLET, maréchal des logis à la 4e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à cheval, à l'affaire qui eut lieu devant Biberach, le 19 floréal an VIII, lorsque montant à cheval pour voir de plus près une batterie ennemie de six pièces qui avait démonté la sienne, et appelant à lui un canonnier et six chasseurs du 5e Régiment, il se mit à leur tête et fondit sur la première pièce qui fut enlevée et conduite au parc; lui décerne, à titre de récompense nationale, une grenade d'honneur.

(*Journal militaire*, vol. 21, pp. 1060 et 1061.)

ARMÉE DU RHIN — DIVISION DE RÉSERVE

RAPPORT *du chef d'escadron Gras, sur la bravoure et le sang-froid montrés par les brigadiers Arnould et Hamel.*

Aujourd'hui 10 frimaire an IX :

Les citoyens ARNOULD et HAMEL, brigadiers à la 2e compagnie du 7e à cheval, ont, à l'affaire du 10 de ce mois, en avant de Hann, culbuté les escadrons ennemis qui escortaient l'artillerie et démonté deux de leurs pièces et un caisson; un instant après ils firent sauter trois caissons et, enfin, toute la journée ils dirigèrent si bien leurs obusiers que leurs coups firent des effets merveilleux. Leur courage et leur sang-froid méritent la grenade d'honneur.

Au quartier général, à Vilsofen, le 22 nivôse an IX.

Le chef d'escadron,

Signé : GRAS.

(Ces grenades leur furent accordées par décret du 8 germinal an IX.)

BREVET D'HONNEUR POUR LE CITOYEN J. GRAS

chef d'escadron au 7e d'Artillerie légère (du 29 brumaire an X).

Bonaparte, premier Consul de la République, d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen JOSEPH GRAS, chef d'escadron au 7e Régiment d'Artillerie légère, pendant toute la guerre de la Révolution, notamment à l'affaire de Valdkirch, à la bataille de Rastadt, à celle de Canslatt, à l'affaire de Dunkelkingen, à celles de Meuningue et Heydenheim, au passage du Rhin, les 1er et 2 floréal an V, où il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille, au siège de Kehl, aux batailles de Raslatt et de

Dettlingen, au passage du Lech, à la bataille de Biberach, à l'affaire du 10 vendémiaire an VIII et à la bataille de Hohenlinden; lui décerne, à titre de récompense nationale, un sabre d'honneur.

Il jouira des prérogatives attachées à ladite récompense, par l'arrêté du 4 nivôse an VIII.

(*Journal militaire*, vol. 24, p. 198.)

DEFRESNE (Pierre-Joseph), maréchal des logis au 7e Régiment à cheval, reçut aussi une grenade d'honneur, le 18 pluviôse an XI, pour sa brillante conduite pendant toutes les campagnes de 1792 à l'an X.

En 1793, le 14 vendémiaire, Claude-François MERCEY (1re compagnie), fut nommé maréchal des logis chef, sur le champ de bataille de Castricum (Hollande), par le général Brune, en raison de la bravoure dont il avait fait preuve.

Le 20 germinal an VII, Honoré MAHUET (5e compagnie), fut nommé brigadier sur le champ de bataille par le général Debelle, en récompense de sa bravoure et de son sang-froid.

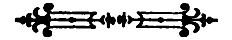
Avant de terminer cette histoire, nous devons mentionner que, par suite de l'annexion de la Hollande à la France, un décret, du 18 août 1810, prescrivit la création d'un 7e Régiment à cheval hollandais, dont la formation eut lieu officiellement le 14 novembre 1810.

Ce régiment, dont le dépôt était à la Haye, devait être commandé par le chef d'escadron Verkouteren (Jacques-Guillaume).

Il avait deux compagnies : compagnie no 1, capitaine Hogerwaard; compagnie no 2, capitaine Bylevekl (ces détails sont donnés dans une situation datée d'Amsterdam, le 16 novembre 1810).

Ce régiment fut dissous presque aussitôt à cause des difficultés rencontrées, dont une, entre autres, était que le quartier-maître trésorier ne parlait pas français, en sorte que le 7e Hollandais fut supprimé par ordre de l'Empereur, du 3 février 1811.

La 1re compagnie hollandaise qui, depuis trois ans, se trouvait au 4e corps de l'armée d'Espagne, fut versée au 4e Régiment à cheval; l'autre compagnie qui servait à l'armée d'Allemagne, fut incorporée au 1er Régiment à cheval. Toutes deux prirent, dans ces régiments, le numéro 7 (décision de l'Empereur, du 3 février 1811).



LE

7e RÉGIMENT A PIED

PENDANT

LES GUERRES DE L'EMPIRE DE 1805 A 1812

CAMPAGNES DE 1805, 1806, 1807

EN ALLEMAGNE

> Une bonne infanterie est sans doute le nerf de l'armée, mais si elle avait longtemps à combattre contre une artillerie très supérieure, elle se démoraliserait et serait détruite.
>
> Signé : NAPOLÉON Ier.

La paix d'Amiens, signée avec l'Angleterre le 25 mars 1802, fut de courte durée, car cette puissance, jalouse de la prospérité toujours croissante de la France, refusa d'exécuter les clauses du traité relatives à l'île de Malte, et commença les hostilités en s'emparant, avant toute déclaration de guerre, des vaisseaux français qui naviguaient alors en toute sécurité.

Napoléon, qui avait été nommé Empereur le 18 mai 1804,

se prépara à la guerre avec la plus grande activité, et réunit toute l'armée à Boulogne.

Il se proposait de faire une descente en Angleterre, et c'est dans ce but qu'il réunit dans le port de Boulogne et aux environs une grande quantité de bateaux de toutes sortes destinés au transport des troupes.

Le 7e Régiment, qui se composait alors de 22 compagnies, avait presque toutes ses compagnies réparties entre Flessingue, Ostende et Calais.

En attendant qu'il eût sous la main tous les moyens de transport nécessaires à son projet de descente en Angleterre, Napoléon aguerrissait ses troupes en les faisant embarquer fréquemment, et livrer de petits combats à la flotte anglaise qui surveillait nos mouvements.

Le 7e Régiment se distingua dans ces différentes affaires; en particulier, DENIS (François), lieutenant au 7e Régiment, étant depuis le 23 septembre 1801 à l'armée des Côtes-du-Nord, se fit remarquer par son intrépidité au passage de la flottille de l'amiral Verhuel au cap Gris-Nez. — Il fut cité dans les combats des 28 et 29 messidor (17 juillet 1804) livrés entre la flottille hollandaise et une escadre anglaise.

Napoléon ne put réaliser ses projets de descente en Angleterre, cette puissance étant parvenue, d'abord à battre nos flottes, puis à renouer contre nous une troisième coalition où entrèrent la Russie, l'Autriche, Naples et la Suède.

Colonel : Becquillet

Major : Montcabrié

Année 1805

Situation *du 7e Régiment d'Artillerie.*

		Au 20 septembre 1805 (3e jour complémentaire an XIII)	1er frimaire an XIV (22 novembre 1805)	15 frimaire an XIV (6 décembre 1805)
1re compie		3e corps d'armée (Mal Davout).	Gde-Armée 95 h.	Gde-Armée 105 h.
2e	—	id. id.	id. 97	id. 107
3e	—	id. id.	id. 96	id. 103
4e	—	id. id.	Strasbourg.	Dunkerque 90
5e	—	Ordre de se rendre à Strasbourg.	Strasbourg 54 Gde-Armée 14	Strasbourg 99
6e	—	Parc général de la Gde-Armée.	Gde-Armée 72	Gde-Armée 71
7e	—	Ordre de se rendre à Strasbourg.	Strasbourg 51 Gde-Armée 15	Strasbourg.
8e	—	Au dépôt	Gde-Armée 12 Strasbourg 61	id. 41
9e	—	id.	Strasbourg 58 Gde-Armée 13	id. 44
10e	—	Ordre de se rendre à Strasbourg.	Strasbourg 56 Gde-Armée 11	id. 40
11e	—	Strasbourg et Huningue . . .	Huningue. 32 Au dépôt. 24	Huningue. 32 Strasbourg 25
12e	—	Au dépôt	Schlestadt. 43	Schlestadt et Brisach 42
13e	—	id.	Mayence.. 43	Mayence.. 42
14e	—	3e corps d'armée	Gde-Armée 96	Gde-Armée 105
15e	—	id.	id. 100	id. 107
16e	—	Parc général de la Gde-Armée.	id. 94	id. 104
17e	—	id. id.	id. 97	id. 107
18e	—	id. id.	id. 96	id. 106
19e	—	Au dépôt	Strasbourg 51 Gde-Armée 14	Strasbourg 39
20e	—	id.	Strasbourg 55 Gde-Armée 12	id. 42
21e	—	Aux colonies (St-Domingue) .	Embarqués 15	Embarqués (Jeannin, cap.)
22e	—	Au dépôt	Mayence.. 52	Mayence.. 52 h.

CAMPAGNE DE 1805

Les Autrichiens commencèrent les hostilités en envoyant trois armées, l'une dans la vallée du Danube, la seconde en Italie et une troisième dans le Tyrol. A ces nouvelles, Napoléon leva en toute hâte le camp de Boulogne (9 septembre 1805), se rendit à marches forcées dans la vallée du Danube, tourna Mack qui commandait la première armée, le battit à Wertingen, Memmingen, Albeck, Elchingen, et le força à capituler dans Ulm (20 octobre 1805).

Se mettant aussitôt à la poursuite des débris de l'armée autrichienne et de l'armée russe qui venait lui porter secours, Napoléon les battit toutes deux à Austerlitz, le 2 décembre 1805.

Pendant cette campagne de 1805, le 7e Régiment d'Artillerie avait au 3e corps (maréchal Davout), les 1re, 2e, 3e, 14e et 15e compagnies; les 6e, 16e, 17e, 18e étaient au parc général de l'armée.

L'artillerie du 3e corps était composée de la façon suivante :

	Canons			Obusiers de 6 pouces	Forges		Coups			
	de 12	de 8	de 4		de campagne	portatives	de 12	de 8	de 4	d'obusiers
1re division	2	6	2	2	2	1	450	1194	336	320
2e —	2	6	2	2	2	1	450	1194	336	320
3e —	2	6	2	2	2	1	450	1194	336	320
	Affûts de rechange									
Parc . . .	2	5	2	2	1	2	648	1656	450	468
	CAISSONS ET CHARRETTES									
Parc . . .	9	18	3	9	60 charrettes d'infanterie.					

Le 7e Régiment d'Artillerie prit part à toutes les opérations de la campagne de 1805, et nous ne pouvons mieux faire pour le prouver que de mettre sous les yeux du lecteur les divers témoignages de satisfaction suivants.

Dans un rapport au général Songis, premier inspecteur général de l'artillerie, commandant en chef l'artillerie de la Grande-Armée, le général Pernety, chef d'état-major, s'exprimait ainsi sur le rôle joué par l'artillerie dans la campagne de 1805 :

3e *Corps d'armée* (maréchal Davout). — L'artillerie du corps d'armée ayant presque toujours marché sans ses pièces de 12, a été plus à même de suivre les divisions auxquelles elle était attachée ; aussi, quoique les marches se fissent souvent par des chemins de traverse détériorés par les pluies, elle n'a jamais été en arrière d'un seul jour.

Il lui est arrivé plusieurs fois de ne pouvoir joindre la troupe qu'à des heures avancées de la nuit, mais elle suivait les mouvements du lendemain, quoique hommes et chevaux eussent à peine le temps de prendre de la nourriture.

Près d'Elwangen, un parc considérable sous les ordres du capitaine Simond, du 7e Régiment d'Artillerie, venait de Manheim pour le corps d'armée et il y avait entre autres six pièces de 12. Ce parc était escorté par la 14e compagnie du 7e, la 1re compagnie du 5e à cheval, un détachement de dragons et des soldats d'infanterie rejoignant leurs régiments.

Un corps ennemi paraît, c'était l'escorte d'une partie du parc du prince Ferdinand. Le capitaine Simond fait arrêter son convoi, dispose ses pièces et sa troupe, soutient le feu, et par sa contenance et son courage, coupe la marche du parc autrichien qui est bientôt dispersé et pris par une de nos colonnes.

L'artillerie du 3e corps a protégé plusieurs passages de rivières reconnues préalablement par le général Sorbier et le colonel Charbonnel, entre autres celui de l'Inn près de Mühldorf.

Au passage de la Traün, sous Lambach, elle a dispersé le corps autrichien qui s'opposait à l'établissement du pont.

A celui de l'Ens, l'artillerie seule de l'avant-garde, placée à portée de la mousqueterie, a fait cesser le feu de plusieurs pièces ennemies

qui battaient les approches du pont rompu, et a protégé le passage de l'infanterie légère dans les barques.

A Austerlitz, la 1re division était au 5e corps, la 3e n'a pas pris part à la bataille; l'artillerie de la 2e division composée de neuf bouches à feu fut répartie en quatre batteries qui ont produit le plus grand effet. Une pièce démontée, un canon brisé et plusieurs hommes tués, font preuve de la vigueur qu'elle a eu à déployer.

Le général Sorbier cite particulièrement avec éloge le lieutenant ALPHAND, du 7e Régiment à pied, qui, outre les preuves de bravoure qu'il a données dans cette journée, a commandé pendant la campagne les pièces de l'avant-garde avec autant d'intelligence que de courage.

Le général Sorbier cite aussi le canonnier STER du même régiment « qui a dirigé sa pièce avec tant d'habileté qu'il a fait sauter un caisson » et démonté une pièce de l'ennemi. »

L'armement de Braunau, plus important qu'Augsbourg par la position et la force de la place, a été fait très vite et presque sans ressources par le colonel de Sénarmont.

Cet officier distingué sous tous les rapports avait été choisi par vous (il s'agit du général Songis), pour commander l'artillerie du Santon à la bataille des trois empereurs. Dirigée avec intelligence et précision et servie avec beaucoup d'ordre et de vivacité, cette artillerie força une colonne russe, qui était parvenue à débusquer un bataillon du 17e régiment d'infanterie légère du village de Pozorzitz situé au pied de la redoute, de se retirer en désordre, et arrêta une seconde colonne qui débouchait par la gauche. Guidées et animées par un tel chef, les troupes d'artillerie eussent sans nul doute tenu la promesse faite le 17 à l'Empereur de mourir plutôt que de céder cette importante position.

Dans un rapport sur la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805, 11 frimaire an XIV), le chef d'état-major de l'artillerie du 3e corps s'exprimait ainsi de son côté :

Je nommerai avec éloges le général DEDON (ex-colonel du 7e Régiment, alors directeur d'artillerie à Strasbourg) qui a déployé une

activité étonnante et montré beaucoup de ressources dans la distribution et l'emploi du peu de moyens qu'il avait. C'est de son arsenal qu'est sortie toute l'artillerie de l'armée du Rhin et l'équipage de pont. Il est parti le 7 vendémiaire avec un parc de sept cents voitures qui fut bientôt rejoint par des convois considérables (le général Faultrier était directeur général des parcs de la Grande-Armée à Strasbourg).

Je citerai encore avec éloges les lieutenants ALPHAND, JARRY, CHAZELLES. L'artillerie du 3e corps a été divisée à la bataille du 11 frimaire en plusieurs batteries qui ont agi séparément. Le lieutenant SAULT a suivi avec deux pièces de 4 les mouvements de la 1re brigade; deux autres pièces de 4, commandées par le lieutenant Alphand, ont suivi ceux de la seconde brigade.

Le lieutenant Chazelles, commandant deux pièces de 8, s'est établi sur la gauche du 108e de ligne qu'il a soutenu par un feu vif et nourri. Enfin les autres pièces de 8 commandées par le capitaine JARRY du 7e *Régiment à pied* ont dirigé leur feu de manière à appuyer le mouvement général de la division : *sept canonniers* ont été blessés dont deux grièvement, trois ont été brûlés par l'explosion d'un coffret traversé par un boulet; cinq soldats ont été mis hors de combat et il y a eu quatre chevaux tués et deux blessés. Un caisson a été brisé par le feu de l'ennemi et une pièce démontée; le lieutenant en 1er Alphand, du 7e Régiment (proposé pour le grade de capitaine), qui a commandé les pièces de l'avant-garde du corps d'armée jusqu'au 20 brumaire, a montré beaucoup de bravoure dans toutes les circonstances, particulièrement au passage de l'Inn et de l'Ens, et dans les marches du corps d'armée à travers les montagnes de la Styrie. Je le recommande à M. le Général chef d'état-major de l'artillerie.

Je recommande également le canonnier de 1re classe STER *de la 1re compagnie du 7e Régiment* qui a si bien dirigé sa pièce (proposé pour la Légion d'honneur).

Signé : CHARBONNEL (12 frimaire an XIV).

Dans un rapport du général de brigade Foucher, commandant en chef l'artillerie du 5e corps, on trouve que :

L'artillerie de la division Caffarelli, commandée par le chef de bataillon VASSERVAS du 7e Régiment d'Artillerie à pied, a été chargée par la cavalerie ennemie. Tout le monde est resté à son poste, officiers, sous-officiers et soldats d'artillerie et du train. Tous ont montré autant de courage et de sang-froid que leur chef, M. Vasservas, qui a reçu dans la mêlée un coup de sabre qui, heureusement, n'a offensé que son chapeau.

Je dois citer particulièrement le capitaine CHEVANNES, commandant la 1re compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à pied, lequel a tiré le plus grand parti de sa batterie; deux de ses pièces ont été démontées et son cheval atteint d'un boulet.

Signé : FOUCHER.

Dans un état daté du 15 avril 1806, le général Songis porta pour légionnaire, le nommé MARÉCHAL, capitaine au 7e Régiment à pied, adjoint au parc.

A la suite de la bataille d'Austerlitz, les empereurs de Russie et d'Autriche demandèrent la paix qui fut conclue au traité de Presbourg (26 décembre 1805).

CAMPAGNES DE 1806-1807

Cette paix fut de courte durée car, en 1806, la Prusse qui s'était jusqu'alors tenue à l'écart, mécontente de voir l'Empereur former une confédération des petits États du Rhin placés sous le protectorat de la France, et d'autre part lui refuser de former une autre confédération des États du Nord, la Prusse, disons-nous, qui était menée par la princesse Wilhelmine toute puissante alors, signa un traité d'alliance avec l'Angleterre et la Russie, et, sans attendre l'arrivée de ses alliés, fit avancer son armée contre les Français (septembre 1806). Mal lui en prit d'ailleurs, car Napoléon mena cette campagne avec une rapidité foudroyante; en un mois, la Prusse fut écrasée à Iéna et Auerstædt, et tout le pays occupé par les Français.



1806 — Le 7e Régiment d'Artillerie (1er corps de la Grande-Armée).

Dans cette campagne et dans celle de 1807 contre les Russes, qui en fut la continuation, le 7e Régiment avait ses compagnies réparties de la façon suivante : la 4e compagnie était à l'armée du Nord (au début de la guerre on trouve en effet dans une note du major général prince de Neufchâtel et de Vallangis maréchal Berthier, que cette 4e compagnie alors en Hollande reçut, à la date du 17 juillet 1806, l'ordre de se rendre à Augsbourg ainsi que la 6e compagnie qui était à Strasbourg. Cette dernière arriva à Augsbourg le 4 août).

Au 3e corps de la Grande-Armée (maréchal Davout), se trouvaient les 1re, 2e et 3e compagnies, attachées chacune à une division : la 1re compagnie était à la division Morand; la 2e à la division Friant; la 3e à la division Gudin.

Au grand parc de l'armée étaient les 4e, 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, 17e et 18e compagnies.

Les 1re, 2e, 3e et 15e compagnies du 7e Régiment prirent une grande part à la bataille d'Auerstædt (14 octobre 1806), comme le montre le rapport suivant établi par le général Charbonnel après la bataille :

Le 3e corps commandé par le maréchal Davout, s'étant mis en marche de Naumbourg le 14 octobre à quatre heures du matin, rencontra l'ennemi près du village de Kosen à sept heures environ (le corps de Davout était fort de 20,000 hommes; les Prussiens, commandés par Brunswick étaient au nombre de 70,000, soit 1 contre 3). La 2e division se forma en carré, l'artillerie aux angles; le brouillard épais qui nous couvrait d'abord s'étant dissipé, la 3e division marcha en bataille, la 1re brigade à droite de la route de Naumbourg, la 2e brigade à gauche, l'artillerie à pied (7e Régiment) placée aux ailes, au centre et en avant du front de la brigade, la 2e compagnie du 5e d'artillerie à cheval ayant deux pièces de 8 et un obusier.

Le centre de la ligne ennemie placé en avant du village de Forlach fut bientôt enfoncé par les 12e et 21e régiments de ligne. Le feu d'une batterie de deux pièces de 8 et une de 4 commandée par le lieutenant MAUGUIN, du 7e Régiment à pied, 3e compagnie, et celui de la

demi-batterie de la 2e compagnie du 5e à cheval commandée par le lieutenant REY, démontèrent trois pièces des fortes batteries ennemies placées en avant du village et forcèrent les canonniers à cheval prussiens à l'abandonner après avoir perdu beaucoup des leurs.

La 3e division commandée par le général Gudin étant la seule qui fût encore sur la ligne et se trouvant aux prises avec des forces infiniment supérieures ne perdit pas cependant un pouce de terrain, une *batterie de pièces de 12 placée à la gauche du village de Forlach l'appuyant fortement et avec un feu bien dirigé*, étant parvenue à empêcher l'ennemi de forcer la position qu'occupait le 25e Régiment. Cette batterie était commandée par les lieutenants OSELLA et MICQUEL de la 15e compagnie du 7e Régiment à pied. Ce dernier officier qui annonçait de grandes dispositions est resté sur le champ de bataille.

Pendant que la 3e division soutenait le choc, la 1re division du général Morand débouchait par la route de Naumbourg et se déployait sur la route qui domine les Salines à gauche. Une charge dirigée contre son centre fut reçue à demi-portée de fusil et la cavalerie fut criblée de mitraille par la 1re compagnie du 5e à cheval (capitaine Seruzier).

Quatre pièces servies par un détachement de la 1re compagnie du 7e Régiment à pied, réunies à l'artillerie légère et commandées par l'adjudant-major ALPHAND, ont contribué à chasser l'ennemi d'Ekartsberg.

Deux autres pièces de cette même compagnie du 7e Régiment placées entre les 30e et 17e régiments ont suivi le mouvement de ces corps et les ont appuyés de leurs feux. C'est à cette dernière position qu'a occupée l'ennemi avant de faire sa retraite que les deux batteries servies par les deux compagnies du 7e Régiment à pied s'étant portées de cent toises environ en avant d'une petite réserve de cavalerie légère qui serrait le flanc gauche de l'ennemi ont rendu *un service signalé*, soit en attirant sur elles tout le feu d'une batterie ennemie très supérieure en nombre qui inquiétait singulièrement les lignes de cavalerie et d'infanterie, soit en contribuant à forcer l'ennemi à se retirer de son excellente position en abandonnant ses pièces démontées. Il est de la justice de dire que tous, officiers, sous-officiers et soldats d'artillerie et du train ont fait leur devoir pendant cette action, mais on doit plus particulièrement des éloges aux capitaines SERUZIER du 5e à cheval,

JARRY du 7ᵉ à pied, CHEMIN, du 5ᵉ à cheval, aux lieutenants JAULT, MAUGUIN et OSELLA du 7ᵉ à pied, ROYER et PAULINIER du 5ᵉ à cheval.

(Le capitaine Jarry et le lieutenant Jault du 7ᵉ Régiment à pied, cités avec éloges dans le rapport ci-dessus du général Charbonnel, faisaient partie de l'artillerie de la 3ᵉ division, commandée par le chef de bataillon de Villeneuve, et comptaient à la 2ᵉ compagnie du 7ᵉ Régiment à pied. Cette compagnie *fit des miracles d'adresse et de bravoure*).

Le capitaine JARRY et son lieutenant JAULT (Jault mourut pendant la campagne de Russie), déjà tous deux cités à Austerlitz, firent preuve de talent et d'une bravoure à toute épreuve. Le lieutenant en premier commandait une batterie; l'une de ses pièces ayant été démontée par un boulet qui en brisa l'essieu, il la renvoya au parc de réserve et continua le combat avec le seul canon qui lui restait.

Le sergent CLAVER frappé à la tête par un éclat d'obus resta à son poste malgré son horrible blessure, et ne consentit à se faire panser qu'à la fin de la bataille, quand la victoire fut assurée.

La pièce ci-dessous du général Charbonnel montre l'état des hommes et des chevaux tués ou blessés à la bataille du 14 octobre 1806, en ce qui concerne l'artillerie du 3ᵉ corps :

7ᵉ RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

1ʳᵉ compagnie, dix blessés, savoir : un officier, un sous-officier, huit canonniers.

2ᵉ compagnie, quatre blessés, savoir : un sous-officier et trois canonniers, un cheval d'officier tué.

3ᵉ compagnie, onze blessés, savoir : un sous-officier et dix canonniers.

15ᵉ compagnie, quatre tués, savoir : un officier et trois canonniers; quatre canonniers blessés.

Fait à Friedriksfeld, le 26 octobre 1806.

Le chef d'état-major de l'artillerie du 3ᵉ corps,

Signé : Général CHARBONNEL.

A la suite des pertes de l'artillerie et en exécution des ordres de Sa Majesté datées de Postdam le 25 octobre 1806, un détachement de quatre-vingt-dix hommes du 7e Régiment à pied venant de Strasbourg, dut arriver à Wittemberg le 6 décembre pour réparer les pertes des compagnies de la Grande-Armée. La pièce sur laquelle a été relevé cet ordre est signée :

POUR LE MINISTRE DE LA GUERRE :

Le directeur de l'administration de la guerre.

DEJEAN.

Voici à titre de renseignements les gîtes successifs de ce détachement du 7e Régiment.

17 et 18 novembre Mayence (séjour), 19 Francfort, 20 Hanau, 21 Gelenhausen, 22 Schluchteren, 23 et 24 Fulden (séjour), 25 Hennfeld, 26 Vach, 27 Essmarh, 28 Gotha, 29 et 30 Erfurth (séjour), 1er décembre Buttelstedt, 2 Naumbourg, 3 Lutzen, 4 Leipzig, 5 Duben, 6 Wittemberg.

Peu après les victoires d'Iéna et d'Auerstædt l'Empereur fit son entrée solennelle à Berlin, le 27 octobre 1806. La Prusse était anéantie, mais la campagne n'était pas terminée car l'armée russe commandée par Benningsen venait d'entrer en Pologne. Napoléon y courut; le 3e corps (maréchal Davout) entra à Varsovie le 30 novembre, chassant les Russes devant lui. L'armée française continua son mouvement en avant, et le 26 décembre 1806, le corps d'armée du maréchal Lannes (où se trouvait la division Gudin, du corps de Davout) et par conséquent la 3e compagnie du 7e Régiment rencontra les Russes et les battit à Pultusk (26 décembre 1806).

On trouve dans le rapport du colonel Noury, chef d'état-major de l'artillerie que dans cette sanglante affaire il fut tiré : 80 coups de 12 à boulet; 287 coups de 8 à boulet; 230 coups

de 6; 175 coups de 4; 116 coups d'obusiers de 6 pouces; 41 coups d'obusiers de 5 pouces 6 lignes.

Total : 819 coups de canon.

Pendant que Lannes battait Benningsen à Pultusk, le maréchal Davout, à la tête des deux divisions Friant et Morand où se trouvaient les 1re et 2e compagnies du 7e Régiment à pied, battait à Gollymin un autre corps russe commandé par Buxhœwden.

Enfin, la saison étant trop rigoureuse et les chemins impraticables, l'armée prit ses quartiers d'hiver.

Pendant que Napoléon battait les Russes en Pologne, il avait chargé le prince Jérôme de réduire les places fortes de la Silésie, en particulier Breslau. Le 10 décembre, le siège commença; et le 5 janvier 1807 la place capitulait. Le 7e Régiment à pied était dignement représenté à ce siège comme il ressort du rapport suivant du général Pernety, commandant l'artillerie du 9e corps, rapport adressé au prince Jérôme Napoléon, commandant les troupes alliées.

En tête du rapport se trouve la devise suivante :

Propager les sentiments d'honneur en récompensant le mérite, faire le bien en rendant justice, tels sont les plus beaux attributs du pouvoir.

Vient ensuite le rapport sur les opérations du siège :

Les compagnies françaises d'artillerie (2e du 6e Régiment et demi-compagnie du 7e Régiment) ont construit les principales batteries de la deuxième parallèle de droite et mis à travers mille difficultés les pièces de 24 en batterie.

La demi-compagnie du 7e Régiment *a infiniment travaillé, et toujours en batterie, ne pouvant être relevée, n'en témoignait que plus d'ardeur;* elle a eu sept blessés, ce qui est beaucoup pour 48 hommes; il a fallu que l'un d'eux le fût grièvement pour quitter la batterie.

Le lieutenant CASABIANCA qui commande cette demi-compagnie a prouvé qu'avec une instruction soignée, de l'intelligence et une ferme volonté on est bientôt en état d'exécuter des ordres sans connaître d'obstacles, et de commander à une troupe à laquelle il donnait, d'ailleurs, l'exemple du sang-froid le plus courageux. Depuis quatre ans seulement environ au service, je balance si je proposerai à Votre Altesse de lui faire obtenir la décoration de la Légion d'honneur ou le grade de capitaine, mais je n'hésite pas à affirmer qu'il en est également digne.

Le sergent CHARPENTIER, de ladite compagnie (ex-enfant de troupe), âgé de vingt-six ans, plein de dévouement, de sagacité et de bravoure, mérite d'être nommé avec distinction et d'obtenir de l'avancement.

Le canonnier CINTRAT est comme ce sergent, plein d'honneur et de zèle; les autres reconnaissent la supériorité de ses moyens, lui obéissent déjà comme s'il était un de leurs sous-officiers, et le nommer caporal serait pour lui une juste récompense.

Le caporal KROUSSER a soutenu sa réputation d'excellent et intrépide pointeur. Un boulet est venu pendant qu'il pointait une pièce de 24 enlever tout le devant de son chapeau jusqu'à la calotte, mais n'a pu le détourner de ses fonctions (proposé pour la croix, est au service depuis 1791).

Signé : PERNETY.

Au commencement de 1807, l'armée russe prit l'offensive, espérant surprendre et tourner les Français, dont les quartiers d'hiver étaient trop espacés, mais ce mouvement ne réussit pas, et après diverses escarmouches, les deux armées se rencontrèrent à Eylau (7 et 8 février 1807); la bataille fut terrible mais indécise. Le 3e corps d'armée (maréchal Davout) et l'artillerie du 7e Régiment (1re, 2e et 3e compagnies) se comportèrent vaillamment dans cette sanglante affaire.

Dans un rapport établi à la suite de la bataille d'Eylau, le général Songis, premier inspecteur général d'artillerie, fit les propositions suivantes en faveur du 7e Régiment d'Artillerie.

Pour Officier de la Légion d'honneur :

Dardennes, chef de bataillon au 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied.

Pour Chevaliers :

Tessier, capitaine au 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied; **Jault**, lieutenant; **Alphand**, lieutenant.

Dans un autre rapport du général Songis, adressé à l'Empereur, on trouve les citations et propositions suivantes résumant les traits de bravoure accomplis par le 7ᵉ Régiment pendant la première partie de la campagne de 1807 :

Sa Majesté vient de donner le témoignage le plus authentique de sa satisfaction à l'armée; l'artillerie y a trouvé les récompenses les plus flatteuses de son zèle, de son dévouement et de la manière distinguée dont elle a servi.

L'artillerie déjà comblée de bienfaits de Sa Majesté redoublerait de zèle si elle n'avait donné la preuve la plus constante de bravoure et d'intrépidité.....

Je signale..... le caporal KROUSSER du 7ᵉ Régiment à pied qui, devant Colberg, ayant eu la moitié de son chapeau enlevé par un boulet, pendant qu'il pointait sa pièce, a continué son opération avec le sang-froid qui prouve le vrai courage.

Je citerai particulièrement pour l'affaire d'Ostrolenka MM. NOURRY, LAMBERT et VALEE, et les capitaines TREMAILLE et RICHET du 7ᵉ Régiment à pied, déjà recommandables par de longs services.

Le général Hanicque, commandant l'artillerie du 3ᵉ corps, cite avec éloges le sergent-major BARBOT du 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied, et demande pour lui la croix.

Le général Dulauloy, commandant l'artillerie du 4ᵉ corps, cite le chef de bataillon GERDY, commandant l'artillerie de la 3ᵉ division, qui, à la bataille d'Heilsberg où il avait à résister constamment à un feu de l'ennemi bien supérieur, s'est distingué par son zèle; il le propose pour officier de la Légion d'honneur.

Le capitaine ROCHARD du 7e Régiment à pied, a servi avec beaucoup de zèle et de distinction devant Graudentz.

En résumé, je propose, pour l'Aigle d'argent, TREMAILLE, RICHET et RICHARD, capitaines au 7e Régiment; CELAS, sergent; KROUSSER, caporal.

Signé : général SONGIS.

Les compagnies du 7e Régiment étaient alors réparties soit dans les places fortes soit à l'armée; la lettre suivante de l'Empereur adressée au premier Inspecteur général montre qu'il s'occupait tout particulièrement de l'artillerie et qu'aucun détail n'échappait à sa vigilance.

« *Osterode, 28 février 1807.*

» Monsieur le général Songis, il y avait encore à Wurtzbourg,
» le 8 février, 95 artilleurs du 7e Régiment à pied; il me semble
» qu'ils ne sont pas là d'une grande utilité; sur ce, je prie
» Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» Signé : NAPOLÉON. »

La sanglante bataille d'Eylau avait mis fin à la campagne d'hiver; la campagne d'été fut plus décisive. Benningsen qui s'attribuait la victoire d'Eylau fut le premier à reprendre l'offensive. Battu une première fois à Heilsberg (10 juin 1807), il se laissa acculer sur la rive gauche de l'Alle à Friedland et y fut écrasé le 14 juin 1807, anniversaire de Marengo.

Le rapport suivant du colonel Navelet, sur le service de l'artillerie attachée au corps de réserve à la bataille de Friedland, donne des détails intéressants sur le rôle joué par le 7e Régiment d'Artillerie à cette bataille :

Sur le rapport fait à son Excellence le maréchal Lannes, que l'ennemi était déterminé à défendre Friedland, il fit avancer, le 13 au soir, une brigade avec deux pièces de canon commandée par le capitaine

Lebel du 3ᵉ Régiment d'Artillerie à cheval, et le lendemain commença le feu, dès trois heures du matin.

Ces deux pièces eurent affaire à une artillerie dix fois supérieure en nombre qui leur résista avec avantage. Le capitaine eut son cheval tué; deux canonniers furent tués, douze blessés et dix chevaux tués; à six heures, la division Oudinot arriva avec ses bouches à feu et forma une belle ligne de bataille, ayant la droite au bois et la gauche à un ravin escarpé où coule une petite rivière.

La division Verdier arriva et se mit en bataille, la droite au ravin où la division Oudinot appuyait sa gauche. Cinq bouches à feu commandées par le lieutenant CAHOUET du 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied furent placées à gauche.

Cette batterie contint toute la journée les fortes colonnes que l'ennemi tenta de former pour déborder notre gauche.

Le lieutenant LAFIZELLIÈRE fut blessé d'un boulet. Le brave et intelligent sergent LEBRUN et *sept canonniers* furent blessés grièvement et trois chevaux tués.

Une batterie de cinq bouches à feu, commandée par le capitaine BERRY du 7ᵉ Régiment à pied, fut placée sur le centre de la deuxième brigade; elle fit beaucoup de mal aux colonnes ennemies; elle eut à soutenir le feu des tirailleurs et celui de quinze à dix-huit bouches à feu. Le capitaine BERRY a été blessé légèrement, *un sergent blessé, un canonnier tué, 14 grièvement blessés* et 3 chevaux tués.

Le 1ᵉʳ corps prit la position occupée par la division Oudinot et réunit son artillerie à celle de la division Verdier de l'autre côté du ruisseau, puis tout fut disposé pour un mouvement général. Le capitaine ADAM, du 7ᵉ Régiment d'Artillerie, marcha, avec deux pièces, avec le 12ᵉ Régiment d'Infanterie légère; sa batterie, à la fin de la journée, seconda la dernière charge. Le capitaine Adam a été légèrement blessé, il y a eu deux canonniers tués et trois grièvement blessés.

Le chef de bataillon LIGNEN marcha en avant avec trois pièces qui lui restaient approvisionnées, toutes les autres étant démontées et sans munitions. Le feu fut meurtrier, nous nous tînmes constamment à portée de mitraille et l'ennemi fut contraint de se retirer. Quelques-uns de ses escadrons ayant tenté une charge, furent accueillis par l'artillerie de façon à la rendre nulle; le feu cessa vers dix heures du soir.

Ainsi finit cette mémorable journée si glorieuse pour notre artillerie qui soutint le feu de trois heures du matin à dix heures du soir.

Les compagnies du 7e Régiment d'Artillerie à pied, toutes composées de conscrits, *ont montré le courage de vieux canonniers.*

Le colonel commandant l'artillerie du corps de réserve,
Signé : NAVELET.

ÉTAT *des munitions consommées à la bataille de Friedland, dans la journée du 14 juin 1807 (Division Verdier).*

ARTILLERIE DU 7e RÉGIMENT

DIVISION DES GRENADIERS RÉUNIS :

Cartouches à boulets de 12	162
— — de 6	1.447
Obus de 5 pouces, 6 lignes	102
Cartouches à balles de 12	5
— — de 6	78
— — d'obusiers	6
— d'infanterie	70.000
Caissons français vidés, de 8	17
— — de 4	8
— — d'obus	10
— — d'infanterie	13

Signé : NAVELET.

ÉTAT *des hommes et des chevaux tués à la bataille de Friedland, le 15 juin 1807 (Division Verdier).*

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

10e compagnie : MM. Adam, capitaine, légèrement blessé; Lafizellière, lieutenant, forte contusion au bras et à la cuisse; deux canonniers tués; huit grièvement blessés.

11e compagnie : MM. Berry, capitaine, légèrement blessé; Lebrun, sergent, dangereusement blessé; un canonnier tué, quinze dangereusement blessés.

ÉTAT *des Officiers, Sous-Officiers, Canonniers, etc..., qui se sont le plus distingués à la bataille de Friedland (corps de réserve du maréchal Lannes).*

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

10e compagnie : ADAM, capitaine-commandant; LAFIZELLIÈRE, lieutenant (blessé).

11e compagnie : BERRY, capitaine-commandant; CAHOUET, lieutenant; LEBRUN, sergent (blessé); BERTRAND, capitaine (blessé).

Signé : NAVELET.

Pendant que Napoléon continuait la lutte contre les Russes et les battait à Friedland, le maréchal Lefèvre, commandant le 10e corps, avait été chargé des sièges de Dantzig, de Graudentz et de Colberg; il avait sous ses ordres les 6e, 7e, 8e, 16e et 17e compagnies du 7e Régiment.

Dantzig, investi le 18 mars 1807, capitula le 24 mai.

Dans une note du 3 juin 1807 établie à la suite du siège de Dantzig, le premier Inspecteur général s'exprimait ainsi sur l'artillerie :

Malgré une profusion de boulets, de mitraille, de bombes et d'obus dirigés presque exclusivement sur les batteries qui, toutes accumulées sur une ligne d'attaque très resserrée ne pouvaient avoir que des feux directs, l'artillerie française fut si bien servie, les pointeurs mirent tant d'adresse et de bravoure et même d'acharnement que dès les 7 et 8 mai les feux de la place étaient presque éteints. Je propose pour légionnaires :

LEGRAS et SCHEFFER, capitaines au 7e Régiment à pied; LORET, sergent de la 6e compagnie; RAHOT, sergent-major de la 16e compagnie; VIRY, caporal de la 6e compagnie; MASSAGE, caporal de la 16e compagnie; CLUCHARD, caporal de la 6e compagnie.

Dans un autre rapport du premier Inspecteur général Songis, on trouve aussi les propositions suivantes :

Au camp impérial de Tilsitt.

RÉSUMÉ *des grâces demandées à Sa Majesté pour l'artillerie.*

POUR LE GRADE DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR :

MM. Bicquilley, colonel du 7e Régiment d'Artillerie à pied; Gerdy, chef d'escadron.

POUR CHEVALIERS DE LA LÉGION D'HONNEUR :

MM. Georges, Jacquot, Lamy, Vernier, Schneider, capitaines au 7e Régiment d'Artillerie à pied; Babot, sergent-major; Charpentier, Mallet, sergents; Mouroux, Bruneau, caporaux.

Signé : SONGIS.

Par décret impérial du 14 juin 1807 (*Bulletin de la Grande-Armée*), furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur au 7e Régiment :

Bizard, capitaine de la 5e compagnie du 7e Régiment à pied; Gardien, capitaine de la 3e; Osella, 1er lieutenant de la 15e; Charpentier, sergent de la 1re; Claret, sergent de la 2e; Marchand, canonnier de la 3e; Henry, canonnier de la 15e.

Après la bataille de Friedland, le Czar demanda la paix qui fut signée le 7 juillet 1807, au traité de Tilsitt.

Après cette campagne de Prusse et de Pologne, l'Empereur accorda une gratification d'un million à l'artillerie; le tableau suivant en montre la répartition en ce qui concerne le 7e Régiment d'Artillerie :

COMPTE RENDU *du million accordé en gratification à l'Artillerie de la Grande-Armée, par Sa Majesté l'Empereur* (par les soins du général Songis, premier Inspecteur général de l'artillerie).

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

Legendre, sous-directeur, chef de bataillon	1.079f 16
Verpeau, chef de bataillon	539 58
Churland, —	1.079 16
Gerdy, major	1.079 16
Gabor, chef de bataillon	539 58
Moysen, capitaine	479 62
Alphand, —	479 62
Jacquot, —	479 62
Malavillers, —	239 81
Mercier, —	479 62
Sorel, —	239 81
Ganachaux, —	479 62
Lamy, —	479 62
Tardy-Montravel, lieutenant adjudant-major	479 62
Perrot, adjudant-lieutenant	311 75
Delgorde, adjudant, 2e lieutenant	311 75
Bagnole, sous-aide chirurgien-major	143 88

Versé au 7e Régiment d'Artillerie, 63.855 fr.

Paris, le 10 septembre 1807.

Le sous-inspecteur aux revues,
Signé : DELPHIN-DNADIGNAN.

Ont participé à la gratification au 7e Régiment d'Artillerie : 17 officiers et 1350 soldats :

Certifié conforme, *Le major d'artillerie,*
BERGE.

Signé par le Conseil d'Administration du Grand-Parc, à Erfurth, le 30 juillet 1808 :

DEFENTZEL, capitaine; LANCRENON, capitaine; GARGASSE, capitaine; METZINGER, capitaine; LEGROS, capitaine, BERGE, major, BOUCHU, colonel.

ANNÉE

Colonel : BICQUILLEY.

Major : RAULOT.

—

SITUATION *du 7*

	1ᵉʳ janvier	15 janvier	25 mars	1ᵉʳ juillet.
1ʳᵉ Compagnie..	3ᵉ corps. G.-A. 102 h.	»	3ᵉ corps.	»
2ᵉ — ..	— — 107 h.	»	—	»
3ᵉ — ..	— — 109 h.	»	—	»
4ᵉ — ..	A Custrin. G.-A. 75 h.	»	3ᵉ corps, Custrin.	»
5ᵉ — ..	G.-A. 3ᵉ corps. 105 h.	»	3ᵉ corps.	»
6ᵉ — ..	Graude-Arm. 116 h.	A Varsovie.	10ᵉ corps.	Au corps de réserve
7ᵉ — ..	Mayence, 76 h.	»	»	A Dantzig.
8ᵉ — ..	— 70 h.	»	»	»
9ᵉ — ..	Strasbourg, 38 h.	G.-A. Erfurth, 65 h.	»	Dans les gouvern.
10ᵉ — ..	— 45 h.	Gr.-Armée. Magdebourg, 60 h.	A la divis. ital. 43 h.	Au corps de rés. 98 h
11ᵉ — ..	— 44 h.	Gr.-Armée. Magdebourg, 63 h.	— 42 h.	— 87 h
12ᵉ — ..	Strasbourg, 39 h. Grande-Arm. 10 h.	Grande-Arm. 103 h.	»	Au Parc.
13ᵉ — ..	Mayence, 45 h.	»	»	»
14ᵉ — ..	Grande-Arm., 112 h.	Glogau et Breslau.	Au 9ᵉ corps, 46 h. A Glogau, 45 h.	Glogau, 94 h.
15ᵉ — ..	— 102 h.	3ᵉ corps.	3ᵉ corps.	»
16ᵉ — ..	— 110 h.	Au Parc général.	En route pʳ le 10ᵉ c.	A Dantzig.
17ᵉ — ..	-- 111 h.	Posen et Wurtzbourg	»	Dans les relais, 80 h
18ᵉ — ..	— 103 h.	A la Gaide Impér.	A la suite de la Garde.	»
19ᵉ — ..	Landau, 21 h. Strasbourg. 22 h. Gr-Arm. 11 h.	Strasbourg, 40 h. Grande-Arm. 15 h.	»	»
20ᵉ — ..	Huningue et Brisach, 22 h. Strasbourg, 23 h.	Strasbourg, 42 h. Grande-Arm. 8 h.	»	»
21ᵉ — ..	St-Domingue, 13 h.	»	»	»
22ᵉ — ..	Mayence, 38 h.	A Hesse-Cassel.	»	»

807.

—

égiment d'artillerie.

Chefs de Bataillon

Dubois : Grande-Armée.
Vincent : Dunkerque.
Reiser : Armée d'Italie.
Gabor : Grande-Armée.
Gerdy : Grande-Armée.

15 août	15 septembre	1er octobre	15 novembre	1er décembre
»	»	»	3e corps.	»
»	»	»	—	»
»	»	»	—	»
»	»	Grand Parc.	Grand Parc.	»
»	»	»	3e corps.	»
»	»	»	Corps de réserve.	»
Devant Stralsund.	Grande-Armée.	»	Corps d'observation.	Ile de Rugen.
»	Mayence.	»	»	»
»	»	Dans les gouvts	Dans les gouvern.	»
»	»	»	Au corps de réserve.	»
»	»	»	—	»
Devant Stralsund.	Grande-Arm. 103 h.	»	Gr.-Arm. Au corps d'observation.	Ile de Rugen.
»	Mayence.	»	Mayence.	»
»	»	Glogau, 109 h.	A Glogau.	Magdebourg.
»	»	»	3e corps.	»
»	»	Dantzig.	Dantzig.	»
»	»	Grand Parc.	Magdebourg.	Magdebourg.
»	»	Garde Impér.	Au Parc de la Garde Impériale.	»
»	Strasbourg, 110 h.	»	Strasbourg, 135 h.	»
»	— 131 h.	»	— 140 h.	»
»	Strasbourg, 129 h. Embarqués, 2 h.	»	Strasbourg, 142 h. Embarqués, 2 h.	»
»	Hesse-Cassel, 25 h. Grande-Arm. 16 h.	Cassel.	Hesse-Cassel, 40 h.	»

Parc général de la Grande-Armée

Pendant toutes ces campagnes à travers l'Europe de 1805 à 1808, l'artillerie avait pris un grand développement, surtout au point de vue du corps d'officiers, et l'Empereur, après la paix de Tilsitt, eut un instant l'idée de diminuer les effectifs de ce corps; aussi voulant s'éclairer à ce sujet, il demanda au ministre de la guerre Clarke, le rapport ci-dessous que nous reproduisons *in extenso*. La réponse faite par le ministre est fort intéressante en ce qu'elle montre d'une façon très nette les transformations subies par l'artillerie depuis son origine jusqu'à 1808.

A Sa Majesté l'Empereur Napoléon.

Je m'empresse de donner à Sa Majesté les renseignements qu'elle m'a fait l'honneur de me demander sur les divers changements qu'a subis la composition des équipages de campagne dans les dernières guerres et sur celle actuelle de la Grande-Armée.

J'exposerai d'abord quelle était la composition ancienne :

D'après une décision du 19 décembre 1764 et une autre du 20 avril 1774, les projets de M. de Gribeauval furent agréés par la Cour et les principes fixés eurent leur exécution dans la campagne d'Amérique et dans la formation des équipages de campagne en 1792.

Ces principes étaient :

1° D'attacher à chaque bataillon deux pièces de 4 servies par une escouade d'artillerie (à la fin de 1792, l'artillerie de ligne ne pouvant suffire au service des pièces de bataillon, on forma des compagnies de canonniers volontaires qui furent attachés à ces bataillons; ces pièces devaient être constamment avec les régiments) ;

2° De fournir l'équipage d'artillerie proprement dit à raison de deux pièces par bataillon composant l'armée, dont un quart en canons de 12, un demi en canons de 8, un quart en canons de 4 et 6 obusiers par 100 canons.

Ainsi, une armée de quatre-vingts bataillons dont la force était supposée de 1,000 hommes faisant 80,000, devait avoir :

40 canons de 12; 80 canons de 8; 200 canons de 4, dont 160 aux bataillons; 20 obusiers de six pouces.

Total 340 bouches à feu.

3° De ne mener qu'un simple approvisionnement en campagne composé ainsi qu'il suit :

Pour le 12 : trois caissons portant 180 coups dont 120 à boulets et 60 à balles; pour le 8 : deux caissons portant 170 coups dont 110 à boulets et 60 à balles; pour le 4 : un caisson portant 170 coups dont 120 à boulets et 50 à balles; pour l'obusier : deux caissons portant 90 coups dont 80 à boulets et 10 à balles;

4° D'avoir dans les places de la ligne d'opérations des bouches à feu et caissons en réserve en raison du tiers employé à l'armée;

5° D'avoir dans les places de la frontière un deuxième approvisionnement en munitions confectionnées;

6° De calculer sur dix hommes pour le service de chaque bouche à feu.

Quand l'armée était réunie, toute l'artillerie, à l'exception des pièces de bataillon, rentrait au grand parc; quand elle était divisée par corps (droite, centre, gauche), l'artillerie était répartie par tiers dans chacun; l'opération militaire finie, tout rentrait au parc général qui dans les marches suivait tout réuni le mouvement de l'armée.

Dans les campagnes de 1793-94, on ne tarda pas à s'apercevoir de l'inconvénient d'avoir son artillerie ainsi toute réunie, ce qui ne pouvait s'accorder avec le plan des opérations militaires qui ne ressemblaient plus à celles des guerres précédentes, et on commença d'attacher à chaque division de l'armée un certain nombre de bouches à feu qui en suivaient les mouvements.

On supprima à la même époque le canon de bataillon, et c'est dans les campagnes des ans IV et V que l'artillerie reçut cette organisation par *batterie*, division et corps d'armée, telle qu'elle est à peu près suivie actuellement.

Les principaux changements sont :

1° La diminution des bouches à feu dans les équipages de campagne (leur nombre dans les armées d'après les formations ordonnées par Sa Majesté est de un par 1,000 hommes avec triple approvisionnement ou de deux avec double approvisionnement; cette fixation dépend principalement et du genre de guerre et des opérations projetées);

2° L'augmentation des obusiers dans les équipages des armées : au lieu de 1/16, leur nombre a été porté à 1/5;

3° La fixation des calibres respectifs; on compose ceux anciens : de 1/5 de 12; de 2/5 de 8; de 1/5 de 4; de 1/5 d'obusiers.

Ceux nouveaux : de 1/4 de 12; de 1/2 de 6; de 1/4 d'obusiers de 24;

4° L'augmentation des caissons d'approvisionnement, chariots à munitions portant les rechanges et les forges, ce qui a plus que doublé les attelages nécessaires;

5° Le calcul sur 15 hommes par bouche à feu pour la fixation du nombre des canonniers (il ne faut effectivement que 10 hommes, mais on a mis moitié en sus pour que le service ne souffrît point des hommes aux hôpitaux ou manquant au complet, etc.; d'ailleurs l'artillerie à cheval a une partie de ses hommes employés à tenir les chevaux de ceux qui manœuvrent);

6° Une énorme augmentation dans le nombre des officiers généraux et supérieurs d'artillerie. Je vois dans d'anciens états de formation d'équipages des armées que l'état-major de l'artillerie d'une armée se composait de :

Un général commandant en chef, un général major général,

trois généraux ou colonels commandant l'un la droite, l'autre la gauche et le troisième le centre; quatre colonels ou majors commandant en second la droite et la gauche, un colonel directeur du parc, dix chefs de bataillon suppléant les colonels, vingt capitaines en second.

A la vérité, le morcellement actuel de l'artillerie dans les divisions exige un plus grand nombre d'officiers supérieurs, mais on en a trop mis et il me semble qu'on pourrait confier aux bons capitaines commandants des compagnies d'artillerie le commandement en chef de leur batterie de six bouches à feu sans le donner à un chef de bataillon.

C'est à mon avis le seul changement à faire à l'organisation actuelle des équipages. La situation de l'équipage de campagne de la Grande-Armée présente au 1er janvier : 30 canons de 12; 86 de 8; 86 de 6; 26 de 4; 14 de 3; 31 obusiers de 6 pouces; 20 obusiers de 5 pouces, 6 lignes; total : 293 bouches à feu (sans y comprendre l'artillerie des alliés) et 1,710 caissons, dont 620 d'infanterie, et y compris les affûts de rechange, chariots, forges et fourgons, 2,325 voitures.

La situation du personnel est : en officiers généraux, supérieurs, d'état-major et employés, de 274.

En artillerie à pied de	6,450 hommes.
En artillerie à cheval.	1,950 —
TOTAL	8,400 hommes.

En pontonniers, ouvriers et armuriers de 1,600 hommes.

En soldats du train de 10,900 hommes et 13,240 chevaux.

En équipages de réquisition de 540 hommes et 960 chevaux.

En appliquant les bases ci-dessus énoncées, on voit :

1° Qu'il ne faut que 4,500 hommes environ pour le service des bouches à feu à raison de 15 hommes par pièce au lieu de 8,400 existant en artillerie à pied et à cheval;

2° Que le nombre des chevaux nécessaires est de :

Pour 2,325 voitures à 4 chevaux.	9,300
Supplément pour 1/6 attelé à 6 chevaux.	700
Total.	10,000
1/10 en sus pour chevaux de selle.	1,000
Total général.	11,000

qui exigent 7,000 hommes du train environ.

Il y a donc en trop : 3,200 chevaux du train et 3,900 soldats du train.

Je pense donc que le service de l'artillerie à la Grande-Armée ne souffrirait pas en retirant trente officiers supérieurs ou d'état-major ; 2,000 hommes d'artillerie, 2,000 hommes du train.

P. S. — Je dois cependant observer que je ne considère ici que le service de l'équipage de campagne et que celui de l'artillerie dans les places occupées par l'armée doit employer la majeure partie des troupes d'artillerie qui paraissent excéder le besoin.

Le Ministre de la Guerre,

Signé : CLARKE.

CAMPAGNE DE 1809

Après la paix de Tilsitt, Napoléon se rendit en Espagne pour y réparer les échecs de Dupont à Baylen et de Junot à Vimeiro, mais à peine y était-il arrivé que, profitant de son absence, l'Autriche recommença ses armements et mit bientôt sur pied trois armées. A cette nouvelle, Napoléon quitta l'Espagne et se rendit en Autriche en toute hâte.

Les premiers coups se portèrent sur le Danube. Dès le début de la campagne, Napoléon reconstitua l'artillerie régimentaire qui avait disparu en 1796 par suite de l'accroissement énorme de l'artillerie à cheval. La raison en est probablement qu'il voulait augmenter son artillerie, et que, se préparant à livrer bataille sur un terrain complètement plat, l'emploi de l'artillerie régimentaire lui paraissait tout indiqué.

« La composition de l'armée en artillerie, dit à la date du » 7 mars 1809 le général Songis, est la même que celle arrêtée » en octobre dernier, seulement le corps du général Oudinot » a été formé en deux divisions et dirigé sur Augsbourg.

» Sa Majesté a ordonné de porter à trente-six le nombre des » bouches à feu des corps d'armée et de mettre le double appro- » visionnement dans les caissons.

» Le général Hanicque a exécuté cet ordre en prenant au » parc de l'armée du Rhin quatre-vingt-dix-neuf voitures qui » ont dû filer sur Augsbourg après le corps d'armée; on a » amené à ce corps une compagnie de pontonniers. Le général » Navelet a pris le commandement de cet équipage d'après les » ordres de l'Empereur.

» Ainsi il reste aux divisions d'infanterie et de cavalerie » composant actuellement l'armée du Rhin et dans le parc de » Magdebourg, Stettin, Custrin, Dantzig, Glogau et Stralsund :

» Vingt-sept compagnies d'artillerie dont dix-sept dans les » places, neuf compagnies d'artillerie à cheval, et quatre com- » pagnies de pontonniers.

» 4,100 chevaux des compagnies du train sont disponibles » à l'armée du Rhin, non compris les 1,000 du général » Oudinot. Ce nombre doit être suffisant pour atteler le » matériel d'artillerie de cette armée.

» Le corps d'occupation sous les ordres du maréchal duc de » Rivoli a quatre divisions, commandées : la 1re par Legrand, » qui est à Metz; la 2e par Carra Saint-Cyr, qui est à Nancy; » la 3e par Boudot, qui est à Lyon; la 4e par Molitor qui est » à Mâcon.

» Ces divisions doivent avoir chacune douze bouches à feu, » deux canons de 12, huit de 6 et deux obusiers de 24; ces » quatre divisions sont attelées par trois compagnies du troisième » principal, etc.

» Chaque division n'a qu'une compagnie d'artillerie, ce qui » n'est pas suffisant; l'Empereur ayant permis de disposer des » troupes d'artillerie réunies à Valence, on a donné aux com- » pagnies la destination suivante : une compagnie du 3e à pied » au siège de Girone, les autres à Strasbourg pour les répartir » dans les divisions du corps d'observation.

» Les quatre divisions ont leur commandant d'artillerie et » le général Pernety est le commandant en chef.

» *Par ordre de l'Empereur,*

» Signé : Général DE SONGIS. »

Avant de commencer l'histoire de la campagne de 1809, nous croyons devoir relater les nombreuses pièces suivantes qui, bien que d'une lecture fastidieuse, donnent de précieux renseignements

sur les mouvements exécutés en 1809 par les compagnies d'artillerie du 7e Régiment.

Dans une lettre de mars 1809 écrite par M. le duc d'Auerstædt, commandant en chef l'armée du Rhin, il est dit que la 17e compagnie du 7e est envoyée de Magdebourg à Augsbourg au parc du général Oudinot; le capitaine Bouquet emmène au parc général d'Ulm le conducteur général Margaron, et les 7e et 12e compagnies du 7e Régiment à pied.

31 mars 1809. — La 21e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie (94 hommes) part aujourd'hui de Strasbourg pour Ulm pour rejoindre le corps d'observation de l'armée du Rhin commandé par les généraux de division Desbureaux et Vignolles.

4 avril 1809. — Le général Navelet commande l'artillerie du général Oudinot; Malavillers le parc du corps du prince de Ponte Corvo, ayant pour adjoint le capitaine en second Sibille.

Avril 1809. — La 19e compagnie du 7e Régiment est maintenue à Strasbourg pour les nombreux travaux que réclame la formation de l'armée.

Avril 1809. — Lettre à M. Godet, adjudant au 3e Régiment d'Artillerie à cheval, chargé du dépôt des munitions à Ulm : Les 7e, 12e et 22e compagnies du 7e Régiment d'Artillerie se rendront à Ulm pour y être employées au parc général qui est formé dans cette place sous la conduite des capitaines Bouquet et Carlier.

6 avril 1809. — Le dépôt du 7e Régiment d'Artillerie à pied sera transporté à Mayence pour compléter ses compagnies d'Allemagne (ne rien envoyer à Donawerth).

17 avril 1809. — Lettre écrite de Strasbourg à M. le général Hanicque : Retenez à Magdebourg la 22e compagnie du 7e Régiment et prenez la 7e compagnie du 7e pour que les neuf compagnies de votre parc soient du même régiment. Envoyez tout le reste à la 5e division de l'armée du Rhin qui est organisée.

Force du régiment :
1,946 hommes présents.

ANNÉ[E]

SITUATION d[u]

Colonel : LEP[…]

	1er janvier	15 février	1er mars	15 mars	15 avril
1re compagnie	Arm. du Rhin.	»	»	»	1re division.
2e —	»	»	»	»	2e division.
3e —	»	»	»	»	3e division.
4e —	»	»	»	»	Corps de réserv 2e division.
5e —	»	»	»	»	Parc général d[…] l'arm. du Rh
6e —	»	»	»	»	Parc gén. de l'arm. d[…] Rhin (Wurtzbourg
7e —	»	»	»	»	En marche de Stral sund sur Bramberg
8e —	Arm. d'Espag.	»	»	»	»
9e —	Arm. du Rhin.	»	»	»	Kinsingen.
10e —	Arm. d'Espag.	»	»	»	»
11e —	id.	»	»	»	»
12e —	Arm. du Rhin.	»	»	»	De Stralsund sur Bram berg (parc général
13e —	Arm. d'Espag.	»	»	»	»
14e —	Arm. du Rhin.	»	»	»	Magdebourg.
15e —	»	»	»	»	Kinsingen (parc
16e —	»	»	»	»	Corps de réserv.
17e —	»	»	»	»	Magdebourg (parc).
18e —	»	»	»	»	Ulm.
19e —	Mayence, 144h.	»	»	»	Strasbourg (parc) pui à l'armée du Rhin
20e —	id. 138h.	»	»	»	»
21e —	id. 140h.	En France, 142h.	Valence, 141 h.	Valence, 139 h.	Strasbourg (parc) [illegible]
22e —	Armée du Rhin, 25h. Mayence, 52h.	Magdebourg.	»	Arm. du Rhin.	Armée du Rhin, 80h Mayence, 42h
Dépôt	»	»	»	»	»

309.

—

' *Régiment d'Artillerie.*

4e Division.

—

ajor : Gerdy.

1er juin	15 juillet	1er août	15 septembre	15 octobre	1er novembre	15 novembre.
3e corps.	3e corps, arm. d'Allemagn.	3e corps.	3e corps.	»	3e corps.	»
id.	id.	id.	id.	»	id.	2e div. — 3e c.
id.	id.	id.	id.	»	id.	»
2e corps.	2e corps.	2e corps.	2e corps.	»	2e corps.	»
3e corps.	3e corps.	3e corps.	3e corps.	»	3e corps.	»
id.	Vienne.	Vienne, 3e c.	id.	»	id.	»
id.	3e corps.	id.	Vienne.	»	[illegible]	
»	Arm. d'Espag.	»	»			
3e corps.	Arm. d'Allem. (Vienne).	Vienne, 3e c.	Vienne			
»	Arm. d'Espag.	id.	id.			
»	id.	id.	id.			
Parc général.	Arm. d'Allem. (Stralsund).	Stralsund.	Stettin.			
»	Arm. d'Espag.	»	id.			
Magdebourg.	Arm. d'Allem (Magdebourg)	Magdebourg.	Magdebour			»
3e corps.	3e corps.	3e corps.	3e corps.	»	3e corps.	»
2e corps.	2e corps.	2e corps.	2e c., [illegible].	»	2e corps.	»
id.	id.	id.	id.	»	id.	»
Parc général.	Parc général.	Parc général.	Gratz et Laybach.	[illegible]	Gratz.	»
id.	Arm. d'Allem. et du Rhin.	Arm. d'Allem. parc général.	Parc général (Passau).	Arm. d'Allem.	Arm. d'Allem. [illegible].	»
En France.	Arm. d'observ. de l'Elbe.	id.	8e c. Bayreuth.	Arm. du Rhin.	Mayence, 8e c.	[illegible].
4e corps.	Arm. d'Allem. 4e corps.	4e corps.	4e c. Eroben.	Arm. d'Allem.	Arm. d'Allem. 4e corps.	»
Parc général.	[illegible], 81b.	Arm. d'Allem. [illegible], 90b.	Parc général (Augsbourg).	id.	Ulm (parc général).	»
Mayence.	id. 119b.	Mayence, 114b.	»	Mayence.	Mayence.	Mayence.

look at the 2C before Prelim?

17 avril 1809 (Strasbourg). — A M. le colonel Duchenoy : Pas assez de surveillance ni de fermeté à l'atelier de cartouches : M. le capitaine Moullet commandant la 19e compagnie du 7e Régiment en prendra la direction à Strasbourg tout le temps que la 19e y restera.

17 avril 1809 (Strasbourg). — A M. le colonel Jouffroy : Ordre pour que les conscrits des 1re, 2e, 3e, 5e, 7e compagnies du 7e se rendent à votre parc. M. le lieutenant Orange du 8e est chargé du détachement et réunira sous ses ordres les hommes du 5e à cheval et du 7e Régiment d'Artillerie à pied qui lui seront remis par le capitaine Bonneau et l'adjudant major Meunier.

18 avril 1809. — A M. le général Hanicque : Les 1re, 2e, 3e, 5e et 7e compagnies du 7e sont envoyées au parc de Manheim.

18 avril 1809. — A M. le commandant de la place d'Ulm : Diriger sur Augsbourg où se trouve le quartier général de M. le duc de Rivoli les détachements d'artillerie en destination d'Ulm.

24 avril 1809 (Ratisbonne). — A M. le commandant de la 19e compagnie du 7e Régiment chargé du dépôt de munitions à Cunstadt : Transférer le dépôt à Landshut par réquisition; s'appuyer, s'il est nécessaire pour les besoins du transport, des magistrats du pays. Le capitaine Moullet sera chargé de l'exécution.

30 avril 1809. — A M. le général Lamartinière : La 7e compagnie du 7e Régiment venant de Magdebourg, doit passer à Augsbourg pour se rendre au corps du général Oudinot; lui dire de se rendre rapidement à destination. Son Excellence le duc de Montebello commande le 2e corps de l'armée du Rhin; la 4e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie sera envoyée au 2e corps (1re division).

La 16e compagnie du 7e et la 17e compagnie venant de Magdebourg seront versées au parc du 2e corps (Navelet commande

l'artillerie du corps d'armée et Saint-Loup l'artillerie de la 1re division).

En résumé, pendant la guerre d'Autriche, les compagnies du 7e Régiment furent réparties de la façon suivante, comme il ressort des pièces ci-dessus : au 3e corps (maréchal Davout) les 1re, 2e, 3e, 5e, 6e, 9e et 15e compagnies; au 2e corps (maréchal Oudinot, puis maréchal Lannes), les 4e, 16e et 17e compagnies; au 4e corps (Masséna), la 21e compagnie.

Au parc général, les 12e, 18e, 19e et 22e compagnies venant de Stralsund; la 14e compagnie à Magdebourg.

Ces compagnies prirent part à toutes les batailles de la campagne de 1809; elles étaient en particulier aux combats d'Abensberg (19 avril) d'Eckmühl et d'Ebersberg.

Elles jouèrent aussi un rôle brillant au premier passage du Danube et aux sanglants combats d'Aspern et d'Essling (21 et 22 mai).

Lors du premier passage du Danube, le 19 mai 1809, on trouve dans un rapport du général Pernety, commandant l'artillerie du 4e corps, rapport en tête duquel se trouve la devise : « J'ai dit ce que j'ai vu, j'ai dit ce que j'ai fait, » que les commandants divisionnaires étaient Gerdy, major (7e Régiment d'Artillerie à pied), Verrier, Levavasseur et Deschamps, chefs de bataillon.

« Le major d'artillerie Gerdy, du 7e Régiment, dit le général » Pernety, chargé de diriger spécialement l'embarquement et le » transport des troupes, s'en acquitta avec autant de zèle que » d'ordre et d'intelligence au passage du Danube devant Ebers- » dorff. »

Les compagnies du 7e Régiment assistèrent à la fameuse bataille de Wagram le 6 juillet, bataille dont le succès fut décidé surtout par l'intrépidité de l'artillerie.

Alors que la bataille était indécise, l'Empereur confia le soin d'arrêter le centre de l'ennemi au brave Drouot, qui, s'avançant à demi-portée *avec soixante pièces de réserve*, se trouva bientôt seul

en avant de la ligne *avec sa redoutable batterie* [1]. Il démasqua ses pièces alors, et criblant l'ennemi de mitraille et de boulets, le força à rester stationnaire pendant que le maréchal Davout tournant les Autrichiens par leur gauche les mettait en déroute, grâce à l'appui de *soixante-quatre canons* qui, écrasant de leurs feux l'aile gauche de l'ennemi, décidèrent la victoire en faveur de l'armée française (au corps du maréchal Davout se trouvaient sept compagnies du 7e Régiment).

A la suite de la bataille de Wagram, le général de division Lariboisière, comte de l'Empire, commandant en chef l'artillerie de l'armée, écrivit à M. de Songis, premier Inspecteur général de l'artillerie, un rapport ainsi conçu :

Votre Excellence apprendra par les bulletins de l'armée les grands résultats des journées des 5 et 6 juillet 1809. Jamais on n'a vu une bataille aussi longue et où l'artillerie a joué *un si beau rôle*, c'est véritablement l'artillerie qui a décidé de la victoire, aussi a-t-elle fait des consommations et des pertes *prodigieuses*.

L'artillerie de la Garde seule a tiré 15,000 coups de canon et a eu dix-huit officiers, deux cent cinquante-neuf sous-officiers et canonniers tués ou blessés, quatre cent cinq chevaux de trait tués.

On a distribué dans le seul dépôt de l'île Napoléon (île Lobau), 2,900 coups de canon dans les journées du 5 et du 6.

Sa Majesté évalue à 100,000 coups nos consommations. C'était une canonnade comme je n'en ai jamais entendu et qui a duré quarante-cinq heures.

Comme le dit le rapport ci-dessus, les pertes de l'artillerie furent considérables, et sans en donner un détail complet, nous nous contenterons de mettre sous les yeux le tableau suivant donnant l'état nominatif des officiers du 7e Régiment d'Artillerie tués ou blessés (*pour les 2e et 4e corps seulement*).

1. On entendait alors par le mot *batterie* une ligne d'artillerie composée d'un nombre quelconque de canons. Ce que nous appelons aujourd'hui *batterie* se nommait alors *compagnie*.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED (2e CORPS).

4e compagnie, le lieutenant en second HENRY, blessé; 17e compagnie, le capitaine en premier PERROT, tué.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED (4e CORPS).

21e compagnie, UNI, capitaine en premier, blessé et fait prisonnier; la 17e compagnie a en outre deux tués et dix blessés (sous-officiers ou soldats).

Signé : Général DE LARIBOISIÈRE.

Pendant que Napoléon battait les Autrichiens, des troubles assez graves se passaient en Prusse où des corps de partisans s'étaient formés et ravageaient le pays, enlevant les caisses publiques et excitant les Allemands à prendre les armes.

Le major prussien Schill, un des plus déterminés d'entre eux, était parvenu à former un corps franc assez considérable avec lequel il réussit même à s'emparer de Stralsund. La 12e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à pied fut surprise dans cette ville et presque entièrement détruite.

Dans un rapport fait au Ministre le 3 août 1809, on trouve en effet que :

« La 12e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie, attaquée » inopinément par les troupes de Schill à Stralsund, a été » forcée de succomber après s'être défendue pendant plusieurs » heures, et a été pillée de tous ses effets d'équipement, soit » 4,694 fr. 38. »

Mais le succès des armes de Schill fut éphémère, car, le 31 mai, la ville fut reprise et lui-même y trouva la mort, grâce à une ruse du colonel d'artillerie, baron Seruzier.

Un détachement que la 12e compagnie avait à la suite d'un bataillon de Mecklembourgeois, étant rentré à Stralsund après

la reprise de la ville, y reçut le reste des hommes de la 12e compagnie échappés au combat, mais en grande partie blessés et tous dépouillés.

Sur un autre point, le 30 juillet 1809, les Anglais avaient envahi l'île de Walcheren (en Hollande), et le 7e Régiment soutint encore sa renommée dans cet endroit écarté, comme il ressort du rapport suivant :

« Le général Seroux, général de division commandant en chef
» l'artillerie de l'armée du Nord, à Son Excellence le général
» Songis, premier Inspecteur général :

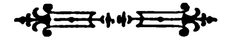
» *Quartier-Général, à Goës, le* 30 *décembre* 1809.

» *Batteries de Sloë contre les Anglais.* — Je demande la décoration de la Légion d'honneur pour le chef de bataillon
» TREMAILLE (du 7e Régiment d'Artillerie) qui est chargé de l'île
» de Walcheren, et dont les bons services sont dignes de cette
» récompense.

» Signé : SEROUX. »

(Extrait des opérations de l'Artillerie dans le sud; BEVELAUD, *Expédition des Anglais sur le bas Escaut).*

La campagne de 1809 se termina par le traité de Vienne, signé le 14 octobre 1809 ; c'est la fin des guerres de la cinquième coalition. La France eut un instant de repos de 1809 à 1812, sauf en Espagne où la guerre continua jusqu'en 1815.



CAMPAGNES D'ESPAGNE

LE 7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE EN ESPAGNE

DE 1808 A 1814

L'Empereur, après avoir envahi le Portugal en 1807, voulut, en 1808, chasser la famille régnante d'Espagne et mettre sur le trône son frère Joseph, mais l'Espagne se souleva toute entière et nous fit éprouver deux échecs, l'un en Espagne, à Baylen, où la division du général Dupont capitula en rase campagne, et l'autre à Vimeiro, en Portugal, où Junot fut battu par les Anglais.

Informé de ces faits, Napoléon se rendit en Espagne avec des renforts tirés d'Allemagne, battit les Espagnols à Burgos, Espinosa, Sommo-Sierra, fit son entrée à Madrid et poursuivant les Anglais jusqu'à la Corogne, les força à se rembarquer précipitamment.

En 1808, au mois d'avril, le 7e Régiment d'Artillerie à pied avait deux compagnies en Espagne : la 8e et la 10e compagnies.

La 10e compagnie fit dès le début partie du 7e corps (Gouvion

Saint-Cyr) et prit part à toutes les opérations de l'armée de Catalogne.

Au siège de Roses, en particulier, cette compagnie se fit remarquer par sa bravoure; la tranchée fut ouverte le 18 novembre 1808, et la place capitula le 5 décembre, grâce à la précision du feu des artilleurs français; malheureusement, ce succès fut payé cher, car la 10e compagnie eut beaucoup de canonniers tués. Dans un rapport en date du 5 décembre, le général Ruty, parlant du siège de Roses, dit que : « l'Artillerie » s'est montrée digne de sa réputation et peut revendiquer » une grande part du succès du siège. Le sergent GRENÉ du » 7e Régiment d'Artillerie à pied, blessé, est proposé pour » légionnaire. »

Pendant que la 10e compagnie se distinguait au siège de Roses, la 8e compagnie faisait partie du 4e corps (Sebastiani) et prenait part aux combats de l'armée qui opérait au cœur de l'Espagne.

En 1809, ces deux compagnies furent renforcées par les 11e et 13e compagnies du 7e Régiment.

A la fin de 1809, la 10e compagnie était à Barcelone pendant que la 11e se trouvait à Girone et faisait partie de ce siège héroïque qui dura du 8 juin au 10 décembre 1809; cette compagnie était forte de deux officiers et soixante-quatre hommes.

Le siège de Girone, comme celui de Saragosse, est un des plus admirables de la guerre d'Espagne, tant au point de vue de l'attaque que de la défense; il dura six mois. L'artillerie montra un courage à toute épreuve et comme dit le général Verdier, l'établissement des batteries présentait d'autant plus de difficultés qu'on était obligé de travailler sur le roc et que : « tous les » travaux ont été artificiels et faits à la sape volante devant » un ennemi des plus acharnés. »

Après la prise de Girone, le général Taviel, commandant

l'artillerie du siège, écrivit la lettre suivante au général commandant en chef l'artillerie :

Je propose pour la Légion d'honneur CHARLET, capitaine en second au 7e Régiment d'Artillerie à pied, officier d'un mérite reconnu; il a rendu dans le cours du siège les meilleurs services, a été grièvement blessé au bras et restera estropié de sa blessure. Je le propose comme officier de la Légion d'honneur.

Signé : TAVIEL,

Général de brigade commandant l'Artillerie du 7e corps.

Pendant que la 11e compagnie se trouvait au siège de Girone, la 8e compagnie était à Madrid et la 13e compagnie à Burgos. Ces compagnies se signalèrent aux batailles de Ciudad-Réal (27 mars 1809), Talaveyra (27 et 28 juillet 1809), Almonacid (11 août 1809) et Ocana (19 novembre 1809).

A la suite de la bataille de Talaveyra qui fut livrée contre les Anglo-Portugais les 27 et 28 juillet 1809, le général Sénarmont, qui commandait en chef l'artillerie de l'armée, signala dans son rapport le lieutenant Etchegoyen, du 7e Régiment d'Artillerie à pied. « Je le propose, dit-il, pour capitaine; ce lieutenant » a sept ans de service et six campagnes; ce jeune offi- » cier, déjà distingué par des faits de brillante valeur, a été » blessé assez grièvement à la tête d'une balle de mitraille à la » journée du 28 pendant la bataille de Talaveyra de la » Reyna. »

Pendant que l'armée française se battait avec tant de vigueur contre les Anglo-Portugais, l'armée espagnole, commandée par Venegas, se dirigeait sur Madrid ; à cette nouvelle, le 4e corps se porta en toute hâte à sa rencontre et la battit à Almonacid (11 août 1809).

Dans les citations et propositions faites à la suite de cette journée, on remarque le passage suivant relatif au 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied représenté par deux compagnies :

Je citerai : 1° le capitaine POINSOT, commandant la 8ᵉ compagnie du 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied (vingt-neuf ans de service, quinze campagnes), très brave et très ancien officier, a fait beaucoup de mal à l'ennemi avec la batterie qu'il commandait à Almonacid, où il a parfaitement secondé l'attaque du plateau; s'est de même très bien conduit à Talaveyra;

2° DENIS, capitaine en second au 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied, officier modeste, instruit et brave, a confirmé à Almonacid l'idée qu'on avait de lui, a déjà servi avec un grand courage au passage de la flottille de l'amiral Verhuel au cap Gris-Nez. Il sert de manière à se faire remarquer de l'armée.

Madrid, 20 août 1809.

Signé : SÉNARMONT.

Vers la fin de 1809, les Espagnols, ayant réorganisé leur armée, marchèrent sur Madrid avec 60,000 hommes. Dès que le maréchal Soult, major général de l'armée d'Espagne, fut informé de ce mouvement, il se porta au-devant d'eux et les défit entièrement à Ocana, au bord du Tage (19 novembre 1809).

Le succès de cette bataille est dû en grande partie au général Sénarmont qui, avec l'artillerie du 18ᵉ corps, mitrailla la ligne espagnole qui fut ébranlée, ce qui permit à l'infanterie française de la mettre plus facilement en déroute.

La 8ᵉ compagnie du 7ᵉ Régiment d'Artillerie assistait à cette bataille et s'y fit remarquer par sa bravoure.

Le rapport du général Sénarmont sur la bataille d'Ocana s'exprime ainsi :

Madrid, 25 *novembre* 1809.

L'armée composée des 4ᵉ et 5ᵉ corps étant réunie devant Aranjuez près de Madrid, et l'ennemi ayant été rejeté sur Ocana, dans une position naturellement retranchée, le duc de Dalmatie (Soult), donna l'ordre de l'écraser. Le général d'artillerie disposa d'abord de l'artillerie badoise qu'il trouva sous sa main, puis il envoya à gauche l'artillerie hollandaise avec deux pièces de l'artillerie polonaise.

Le général d'artillerie passa le ravin à sa naissance et, renforcé par l'artillerie de la 1ʳᵉ division du 4ᵉ corps composée de deux pièces de 8, deux pièces de 4 et deux obusiers de 6 pouces servies par la 8ᵉ compagnie du 7ᵉ Régiment d'Artillerie et commandées par le chef de bataillon Chantel, il déploya sur une seule ligne une formidable batterie de trente et une pièces et la divisa en trois parties; la droite commandée par le colonel Berge, chef d'état-major, le centre par le général Faultrier, la gauche par le colonel Bouchu. Sous leurs ordres agissaient les chefs de bataillon Chantel et Lignen. Cette artillerie acheva de détruire tout ce qui résistait encore et écrasa les têtes de colonnes qui tentaient de se reformer. L'ennemi mit bas les armes et livra ses drapeaux et ses canons.

Je citerai : 1° le premier lieutenant RADOULD, de la 8ᵉ compagnie du 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied, jeune officier très intéressant par son zèle et par son courage; il a donné l'exemple d'un sang-froid très rare.

Je citerai aussi M. DENIS, capitaine en second au 7ᵉ Régiment d'Artillerie, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 4ᵉ corps, déjà proposé pour la décoration aux affaires de Talaveyra et d'Almonacid. Il joint à une bravoure brillante une conduite habituellement excellente, remplie de zèle et de soins pour le métier. C'est un officier distingué qui s'est fait remarquer dans toutes les occasions.

PROPOSITIONS

Je propose pour le grade de légionnaire, M. DENIS, capitaine en second au 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied, entré au service en l'an XI. Campagnes : celles de l'an XII, XIII, à l'armée des côtes; an XIV,

1806-1807, à la Grande-Armée; 1808-1809 à l'armée d'Espagne. Officier très distingué qui dans les affaires qui ont eu lieu dans la Manche, à Talaveyra, Almonacid et Ocana a rendu de grands services.

Le général,

Signé : SÉNARMONT.

En 1810, la 8ᵉ compagnie se trouvait à Madrid et était toujours attachée au 4ᵉ corps (général Sebastiani).

La 10ᵉ compagnie se trouvait à Barcelone, et la 11ᵉ à Girone, toutes deux comptant à l'armée de Catalogne et prenant part aux nombreux sièges de places fortes qui se faisaient à cette époque.

La 13ᵉ compagnie était à Burgos.

A ces quatre compagnies vint, en avril 1810, s'en ajouter une autre, la 20ᵉ compagnie (capitaine Moroy), qui fut attachée au 8ᵉ corps (général Junot, armée de Portugal). Cette compagnie prit une part brillante au siège d'Astorga qui eut lieu du 19 avril au 6 mai. Les assiégeants n'avaient en fait d'artillerie que six pièces de siège, dont trois de 24 et trois de 16, plus deux mortiers. On suppléa à ce qui manquait par des obusiers et de l'artillerie de campagne, et malgré des fatigues de toutes sortes, l'armée parvint enfin à s'emparer de la place.

En 1810, Napoléon, voyant ses troupes maîtresses de la plus grande partie de l'Espagne, résolut de tenter une troisième fois la conquête du Portugal et, dans ce but, confia à Masséna le commandement en chef d'une armée composée des 2ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ corps.

Dès le 24 juillet, Masséna vint investir Almeida et confia les opérations du siège au maréchal Ney, commandant le 5ᵉ corps; la tranchée fut ouverte le 15 août et, le 28 août, la place capitulait.

A ce siège assistait la 20° compagnie du 7° Régiment à pied, forte de deux officiers et de soixante-sept hommes.

Dans un état des pertes éprouvées sous les murs d'Almeida par le 7° Régiment d'Artillerie, état signé du général de division Éblé, commandant en chef l'artillerie, on trouve que la 20° compagnie eut : un tué, deux blessés dans la journée du 19 août; deux blessés dans la nuit du 20 au 21.

On sait que l'expédition de Masséna en Portugal ne réussit pas, et qu'il échoua devant les lignes de Torrès-Vedras. Soult de son côté avait pendant ce temps envahi l'Andalousie, tandis que Suchet, opérant en Catalogne, s'emparait successivement de plusieurs places fortes.

La 11° compagnie du 7° Régiment à pied, forte de deux officiers et de soixante-douze hommes se trouvait à l'armée de Suchet et prit part, successivement, au siège de Tortose, en mars, et à celui de Tarragone du 1er au 29 juin 1811.

Dans une relation du siège de Tarragone, se trouve le passage suivant écrit par le colonel Gérard, aide de camp du général Valée, commandant l'artillerie pendant le siège :

Le 27 juin 1811, les artilleurs (11° compagnie du 7° Régiment) éprouvèrent beaucoup de difficultés à installer leurs pièces sur un terrain rocailleux, et ne purent tirer que le 28; mais alors, tous les ouvrages du corps de place ayant vue sur elle, l'accablèrent de leurs projectiles au point que, en peu d'heures, nos épaulements furent bouleversés et une partie des pièces démontées. C'est alors que l'on vit les *canonniers debout et découverts*, continuant avec un sang-froid admirable la brèche qui allait ouvrir à nos colonnes cette célèbre forteresse.

Le siège de Tarragone exigea quarante-six jours de tranchée et trente-deux jours de feu.

L'artillerie a fait des pertes considérables : elle a eu dix-huit officiers et deux cent soixante sous-officiers et soldats tués ou blessés, et, en outre, soixante-huit auxiliaires d'infanterie qui rivalisaient de courage

et d'ardeur. Dans le nombre des morts, six étaient décorés de l'ordre de la Légion d'honneur. Elle a perdu soixante-deux chevaux à l'armement des batteries; quinze pièces ont été mises hors de service. On a tiré 4,200 coups de canon; l'ennemi avoue en avoir consommé plus de 120,000, et on peut en juger par 31,562 boulets et obus ramassés par les soldats et dont une partie a été renvoyée dans la ville.

Il est impossible de *mieux servir* que l'a fait l'artillerie. Tous, officiers et soldats, mériteraient d'être honorablement cités; tous s'estiment heureux d'avoir contribué à mettre au pouvoir de Sa Majesté une des places les plus fortes, et armée de 322 bouches à feu.

Au quartier-général de Canonges, le 29 juin 1811.

Le général commandant l'artillerie de l'armée d'Aragon,

Signé : Baron VALÉE.

Après la prise de Tarragone, la 11e compagnie du 7e Régiment prit part au siège et à la prise de Sagonte le 5 octobre 1811, et plus tard se rendit au siège de Valence où elle était le 18 janvier 1812. Dans une relation du siège de Sagonte faite par le général baron Valée, au quartier-général devant Sagonte, ce général s'exprime ainsi :

L'artillerie a fait tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, et sa constance, dans les travaux comme dans l'exécution, est digne d'éloges. J'en dois particulièrement au capitaine d'ESCLAIBES, déjà cité à Oropezza, blessé de deux balles; au chef de bataillon CAPELLES et aux capitaines DECAMAIN, DUMOULIN et HURLAUX (commandant la compagnie d'artillerie à cheval).

Pendant toute l'année 1811, les armées françaises s'étaient maintenues en Espagne avec des alternatives de succès et de revers, mais, en 1812, il fallut battre en retraite et Soult dut quitter l'Andalousie à la suite de la défaite essuyée par Marmont le 22 juillet 1812, à la bataille des Arapiles.

Pendant cette retraite, le 7[e] Régiment à pied laissa des traces glorieuses de son passage comme le prouvent les rapports suivants écrits par le général Ruty.

Grenade fut indiquée comme point de ralliement pour l'armée du Midi. L'armée traversa Grenade le 27 août, puis Murcie, et arriva le 3 septembre à Almanza. On réduisit le fort de Chinchilla qui barrait les communications entre Valence et Madrid, sous la direction du général baron Bouchu. La batterie d'avant-garde du capitaine Etchegoyen (7[e] Régiment d'Artillerie) fut établie au sommet d'un plateau qui commandait le fort, et réduisit bientôt au silence l'artillerie ennemie, à trois cents toises de distance environ. Le 4 septembre, la ville était enlevée, et, le 8, le réduit de place d'armes.

Quatre ou cinq jours de repos ont suffi pour mettre l'équipage à même de rentrer en campagne en aussi bon état et, à quelques munitions près, aussi complet que lorsqu'il était parti d'Andalousie. On a été très satisfait des obusiers à longue portée (à la Villantroys), substitués aux anciens dans toute l'armée du Midi.

Signé : RUTY,

Général en chef commandant l'artillerie de l'armée du Midi.

RAPPORT *du général Ruty, commandant en chef l'artillerie de l'armée du Midi, au général comte de Lariboisière, premier inspecteur général.*

Piedrahita, le 27 novembre 1812.

L'armée est partie, le 15 septembre, de Chinchilla pour arriver le 26 à Aranjuez; on défilait, le 29, sous le pont du Château, et, le 30, on trouva l'ennemi. On avait confié la réparation du pont au chef de bataillon Kiffert, sous la direction du général Bouchu. L'ennemi était en position derrière Puente-Largo, occupant ce dernier point avec cinq bouches à feu et environ 5,000 hommes d'infanterie. La reconnaissance de ce point par le général en chef en personne, donna lieu à un engagement assez vif entre l'artillerie ennemie et la batterie du

capitaine Etchegoyen, engagement dans lequel cette dernière se distingua par la justesse de son tir, la précision de ses manœuvres et les pertes qu'elle fit éprouver à l'ennemi. Quoique couverte par des retranchements, l'artillerie de l'ennemi fut repoussée en une heure et demie, l'obusier qui en faisait partie ayant été mis hors de service dès nos premières salves, et les quatre autres bouches à feu obligées de se retirer quelque temps après.

Le capitaine Etchegoyen fit alors feu à mitraille sur l'infanterie ennemie, avec un succès marqué; cette action nous coûta 400 coups de canon et d'obusier.

Le 15 octobre, l'armée ennemie commença à effectuer sa retraite sur Ciudad-Rodrigo; le 16, il y eut un engagement devant Matilla; le 17, les deux divisions ennemies arrivant trop tard pour passer la Huebra (affluent du Jeltes qui se jette dans le Duero, au village de San-Munoz, sur lequel elles marchaient), furent obligées de changer de direction, en descendant le cours de la rivière, et l'ennemi ayant porté deux batteries en avant de sa position sur la rive droite pour appuyer ce mouvement, nous lui opposâmes un égal nombre de bouches à feu, ce qui amena un engagement où l'artillerie du capitaine Etchegoyen (8e compagnie du 7e Régiment) continua de se distinguer et où elle éprouva quelques pertes. La poursuite de l'ennemi cessa le 18 par suite de la difficulté des mauvais chemins, et l'artillerie fut dirigée sur Salamanque.

ARMÉE DU MIDI D'ESPAGNE. — PIEDRAHITA

PROPOSITIONS ET CITATIONS. — 27 NOVEMBRE 1812

Je propose pour officier de la Légion d'honneur le capitaine ETCHEGOYEN, dont les moyens et les services sont très estimables; il est éminemment rempli du désir de bien faire; cet officier a déployé beaucoup de valeur et d'aplomb dans la dernière campagne où sa compagnie a eu plusieurs engagements assez vifs avec l'ennemi, et où il s'est fait particulièrement remarquer (dix ans de service, huit campagnes, quatre batailles, dix combats, un siège, une blessure à la tête).

Je propose pour la décoration de la Légion d'honneur M. LEGENDRE, du 7e Régiment d'Artillerie, capitaine en second (onze ans de services, quatre batailles). Cet officier, que je distingue particulièrement pour son instruction, son activité et sa valeur, a rempli dans le cours de la campagne plusieurs missions de confiance; il a été employé dans tous les engagements que l'artillerie a eus avec l'ennemi et s'y est parfaitement comporté.

Signé : RUTY.

Lors de la retraite de Marmont sur Valladolid, puis derrière l'Ebre, le château de Burgos fit une défense remarquable qui dura trente-cinq jours et où se fit remarquer la 20e compagnie du 7e Régiment à pied, mais au prix de grandes pertes (ce siège dura du 22 septembre 1812 au 12 octobre).

A la fin de 1812, l'armée française avait repris l'offensive, mais, en 1813, Wellington avec 90,000 Anglais força l'armée à battre en retraite derrière l'Ebre, puis jusqu'à Vittoria où elle s'arrêta; les Anglais l'attaquèrent dans cette position et la mirent en déroute le 21 juin 1813. A cette affaire assistaient les 8e, 13e et 20e compagnies du 7e Régiment. A la suite de cet échec l'armée dut reculer jusqu'à la frontière des Pyrénées (juin 1813).

Une partie de la 20e compagnie du 7e Régiment fut envoyée pour défendre Saint-Sébastien qui fut étroitement bloqué à la fin de juin 1813. Le siège dura soixante-treize jours et la place fit une défense admirable, grâce au dévouement de l'artillerie; la 20e compagnie y perdit les trois quarts de son effectif et le reste fut fait prisonnier (8 septembre 1813).

La campagne se termina par la bataille de Toulouse (10 avril 1814), à laquelle assistaient les 8e et 13e compagnies du 7e Régiment d'Artillerie.

ANNÉ

SITUATION *du* 7

Colonel COLIN, détac

	1er janvier	1er février	1er mars	1er avril	1er mai
1re compagnie.	1re div. Lubeck.	Lubeck.	»	»	1re div. Stettin
2e —	2e division camp de Rostock.	Frantzbourg.	Corps de l'Elbe.	Frantzbourg (p^{e})	2e div. Auckland
3e —	3e division Magdebourg.	Brunswick.	Brunswick.	»	3e div. 1er corps
4^{e} —	Wesel.	»	Munster.	Munster.	2^{e} corps 9^{e} div. Magdebourg.
5^{e} —	-	»	Wesel.	—	9^{e} corps 12^{e} div
6^{e} —	Minden (parc).	Parc.	»	Lunebourg.	Lunebourg (parc
7^{e} —	Flessingue.	»	»	»	»
8^{e} —	Zafra.	Grenade.	»	»	»
9^{e} —	Stettin, 4e div.	4e division.	»	»	4e division.
10e —	Barcelone.	»	»	»	Girone.
11e —	Benicarlo.	Sagonte.	»	»	»
12e —	Stettin.	Stettin.	»	»	Stettin.
13e —	Grenade.	Antiquera.	»	»	»
14e —	Custrin.	Custrin.	»	»	Custrin.
15e —	Botzenbourg (p^{e}).	Stettin (parc).	»	»	Parc de rés. du 1e corps Dantzig
16e —	5e division, Lunebourg.	Lunebourg.	Rostock.	»	5e division.
17e —	Anvers.	»	»	»	»
18e —	Glogau.	Glogau.	»	»	Glogau.
19e —	Bremerléhé (parc)	Stettin (parc).	»	»	Magdebourg (p^{e}
20e —	Benavente.	Salamanque.	»	»	Burgos.
21e —	Stettin.	Stettin.	»	»	Magdebourg (p^{e}
22e —	Wurtzbourg.	Glogau (parc).	»	»	»
Dépôt.	Mayence.	Mayence.	»	»	»

812.

—

égiment d'Artillerie.

—

l'armée d'Espagne.

1er juillet	1er août	1er septembre.	1er octobre	1er novembre.	1er décembre.
re div. 1er corps, (Richet cap.).	3e div. 1er corps (Richet cap.).	1re div. 1er corps, Grande-Armée.	»	»	»
e div. 1er corps, ([illegible] cap.).	2e div. 1er corps ([illegible] cap.).	»	2e div. (Friant, général) du 1er corps ([illegible], maréchal de France).	»	»
e div. 1er corps, (Gardien cap.)	3e div. 1er corps (Gardien cap.)	3e div. 1er corps.	3e div. 1er corps, Gudin, génér.	»	»
e corps 9e div., (Stern cap.).	3e div. 2e corps (Romestin cap.)	»	2e div. 9e corps ([illegible], maréchal de France).	»	»
e corps 12e div.	12e div. d'inf. du 9e corps à Stettin ([illegible] cap.)	Stettin.	1re div. ([illegible], gal) du 9e c. (Victor, mal de Fce)	»	»
Parc de réserve du 1er corps.	Parc de rés. du 1er corps ([illegible] cap.).	»	Pc de rés., 1er corps	»	»
e divis. de rés. à Munster ([illegible] cap.)	2e divis. de rés. à Munster ([illegible] cap.)	»	30e div. ([illegible], gén.) du 11e c. ([illegible]) à Hambourg.	30e div. 11e corps, Rostock.	»
»	Grenade (Pomsot cap.).	»	Grenade (Andalousie).	»	»
»	4e div. 1er corps (Masson cap.).	»	1re div. 1er corps.	»	»
»	Girone, arm. de Catalogne ([illegible] cap.)	»	Girone (armée de Catalogne).	»	»
Valence.	Valence, armée d'Aragon ([illegible] cap.).	»	Tarragone.	»	»
»	Stettin (Chamberland cap.).	»	Stettin.	Stettin, 11e corps.	»
»	Antiquera (Daudie cap.).	»	Antiquera (Andalousie).	»	»
»	Custrin (Mollard capitaine).	»	Custrin.	Custrin, 11e cps.	»
»	Parc de rés. du 1er corp ([illegible] cap.).	Parc de siège, Kœnigsberg	Vilna (parc).	»	»
er corps 5e div.	1er corps 5e div., (Mercier cap.).	»	1er corps, 5e div.	1re div., 1er corps.	»
Munster.	Divis. de réserve à Munster ([illegible] cap.)	»	30e div. 11e corps, à Hambourg	Stralsund.	»
Glogau.	Glogau (Guillot capitaine).	»	Glogau.	Glogau, 11e corps	»
Équip. de siège.	Parc de siège Magdebourg ([illegible] cap.).	Vilna.	Vilna.	Parc gén. d'artil., Smolensk.	»
»	Burgos ([illegible]) ([illegible] cap.).	»	Arm. de Portugal	Burgos.	»
Équip. de siège, Magdebourg.	Parc de siège Magdebourg ([illegible] cap.)	»	Parc de siège.	»	13e corps, parc de siège à [illegible] ([illegible], maréchal de France)
—	Pc de siège Glogau (Poltz cap.)	»	id.	»	»
»	»	»	Mayence.	»	Mayence.

LE

7ᵉ RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DE 1812 A 1815

CAMPAGNE DE 1812

En 1812, le czar Alexandre voyant avec inquiétude le grand développement de l'empire français, et gêné par le blocus continental qui ruinait son pays, décréta que dorénavant ses ports seraient ouverts aux marchandises anglaises et, non content de cette mesure, prohiba les produits industriels de la France. C'était rompre avec Napoléon qui, franchissant le Niémen le 24 juin, envahit la Russie avec 600,000 hommes. Le 7ᵉ Régiment d'Artillerie à pied avait treize compagnies attachées à la Grande-Armée. Dans le rapport du général Charbonnel, chef d'état-major de l'artillerie, on trouve en effet que :

La 1ʳᵉ compagnie (capitaine Richet) était à la 1ʳᵉ division (Morand) du 1ᵉʳ corps (maréchal Davout); la 2ᵉ compagnie (capitaine Malavillers), était à la 2ᵉ division (Friant); la 3ᵉ compagnie (capitaine Gardien), était à la 3ᵉ division (Gudin); la

9e compagnie (capitaine Masson), était à la 4e division (Desaix); la 16e compagnie (capitaine Mercier), était à la 5e division (Compans).

La 4e compagnie du 7e Régiment (capitaine Stern), était à la 3e division du 2e corps (maréchal Oudinot) et la 5e compagnie du même régiment était au 9e corps (maréchal Victor), 12e division (Partouneaux).

Au parc général se trouvaient les 15e et 19e compagnies.

L'équipage de siège de Magdebourg comprenait aussi les 15e, 19e, 21e et 22e compagnies, soit en tout treize compagnies.

Le complet de chaque compagnie à pied devait être de 120 hommes. Chaque division d'infanterie avait une compagnie d'artillerie à pied et une d'artillerie à cheval.

Au point de vue du matériel et de sa répartition, le 1er corps avait la composition suivante :

	1re Division	2e Division	3e Division	4e Division	5e Division
L'artillerie régimentaire se composait de	14 pièces de 3	12 pièces de 3	14 pièces de 3	14 pièces de 3	16 pièces de 3
L'artillerie de division était de	10 pièces de 6	10 pièces de 6	10 pièces de 6	10 pièces de 6	10 pièces de 6
	4 obus. de 5 p., 6 l.	4 obus. de 5 p., 6 l.	4 obus. de 5 p., 6 l.	4 obus. de 5 p., 6 l.	4 obus. de 5 p., 6 l.
TOTAL....	28	26	28	28	30

Il y avait suivant les divisions trois ou quatre brigades d'infanterie; à chaque régiment d'infanterie était attachée une compagnie d'artillerie.

[Dans une situation datant de 1812, on trouve que dans la Grande-Armée, chaque corps avait avec lui un parc d'artillerie (dit de réserve) de seize bouches à feu; le total des parcs de réserve était de cent soixante-seize. En outre, chaque division d'infanterie avait seize bouches à feu, chaque régiment en ayant quatre, ce qui portait le nombre des bouches à feu de la Grande-Armée à sept cent quatre-vingt-quatre.

La Garde Impériale avait à elle seule 100 pièces. Total général 1,194 bouches à feu et 2,578 caissons. Il y avait 3,000 hommes d'artillerie légère formant le grand parc d'artillerie légère et 4,000 hommes d'artillerie de réserve formant le grand parc d'artillerie de réserve].

Les compagnies du 7[e] Régiment attachées au 1[er] corps (corps du maréchal Davout) prirent part à tous les combats de cette campagne et se distinguèrent à Smolensk d'abord et surtout à la Moskowa, le 7 septembre 1812.

Dans la correspondance militaire de Napoléon I[er] se trouve l'ordre suivant en ce qui concerne l'artillerie à la bataille de la Moskowa.

« *Au camp, deux lieues en arrière de Mojaisk,*
» *6 septembre 1812.*

» A la pointe du jour, les deux nouvelles batteries construites
» pendant la nuit au plateau du prince d'Eckmühl commenceront leur feu contre les deux batteries ennemies opposées.

» Au même moment, le général Pernety, ***commandant l'artillerie du 1[er] corps,*** avec les trente bouches à feu qui seront
» à la division Compans et tous les obusiers des divisions
» Desaix et Friant qui se porteront en avant, commencera le
» feu et écrasera d'obus la batterie ennemie qui par ce moyen
» aura contre elle vingt-quatre pièces de la Garde, ***trente de la division Compans et huit des divisions Friant et Desaix.*** Total :
» soixante-deux bouches à feu.

» Le général Foucher, commandant l'artillerie du 3e corps,
» se portera avec tous les obusiers des 3e et 8e corps, qui sont
» au nombre de seize, autour de la batterie qui bat la redoute
» de gauche, ce qui fera quarante bouches à feu contre cette
» batterie.

» Le général Sorbier sera prêt au premier commandement
» à se détacher avec tous les obusiers de la Garde, pour se
» porter sur l'une ou l'autre redoute.

» Pendant cette canonnade, le prince Poniatowski se portera
» du village vers la forêt et tournera la position de l'ennemi.
» Le général Compans longera la forêt pour enlever la première
» redoute.

» La canonnade de gauche commencera au même moment
« qu'on entendra la canonnade de droite.

» *Le prince de Neufchâtel, major général,*

» Signé : ALEXANDRE. »

La bataille de la Moskowa fut une des plus sanglantes du siècle. L'artillerie y joua un rôle important et contribua à assurer le succès de la bataille, mais la consommation des munitions y fut prodigieuse et les pertes en hommes considérables.

L'état des munitions employées par le 3e corps le 7 septembre porte qu'il fut tiré :

	1.409	coups de canon	de 12.
	6.720	—	de 6.
	2.500	—	de 3.
	310	coups d'obusiers	de 6 pouces, 4 lignes.
	1.728	—	de 5 pouces, 6 lignes.
Total..	12.667 coups.		

(Il y avait à la Moskowa, outre l'artillerie de la Garde, celle des 1er, 2e, 3e, 4e, 5e et 8e corps).

Il fut tiré en tout 35,778 coups de canon. C'est *le 1er corps* (maréchal Davout) qui en tira le plus.

Pendant la bataille, les divisions du corps du maréchal Davout se trouvaient dans l'ordre suivant : à la droite, étaient les divisions Compans, Desaix, Friant (16e, 9e, 2e compagnies du 7e Régiment); à la gauche, se trouvaient avec le vice-roi les divisions Morand (1re compagnie du 7e Régiment) et Gérard (3e compagnie du 7e Régiment). (Comme on le voit, chacune de ces divisions avait une compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à pied).

A Semenowska, où donnèrent plus particulièrement les 9e et 16e compagnies du 7e Régiment, l'ennemi put être repoussé avec perte, grâce au feu soutenu de l'artillerie des divisions d'infanterie; jointe à celle de plusieurs divisions de cavalerie, cette artillerie entama une canonnade qui non seulement ralentit celle de l'ennemi, mais força son infanterie et sa cavalerie à renoncer à s'emparer de Seminskoë (ou Semenowska). La division Friant se battit de six heures du matin à huit heures du soir. Le lieutenant-colonel *Cabrié*, commandant l'artillerie de la division, les capitaines *Alphand* et *Malavillers* (2e compagnie du 7e Régiment) de cette arme, y firent *preuve de science* et d'un *courage soutenu*, comme le dit le général commandant l'artillerie dans son rapport sur la bataille de la Moskowa.

Après cette bataille, l'armée française, poursuivant sa marche, entra dans Moscou le 15 septembre, mais à l'approche de l'hiver, elle dut se mettre en retraite et le 19 octobre se dirigea sur Malo-Iaroslavetz où elle fut attaquée par Kutusoff. L'artillerie des divisions Compans (16e compagnie) et Gérard (3e compagnie) fut d'un grand secours vers la fin de cette bataille.

Après cet engagement, l'armée continua sa retraite qui bientôt fut rendue désastreuse par le froid; nombre d'hommes périrent gelés et quelques débris seulement purent arriver sur le Niémen, le 14 décembre 1812.

Pendant que les 1re, 2e, 3e, 9e et 16e compagnies du 7e Régiment attachées au corps du maréchal Davout (1er corps) prenaient part à tous les combats de la Grande-Armée, d'autres compagnies du 7e Régiment agissaient sur des théâtres différents : la 4e compagnie avait suivi les opérations du 2e corps (maréchal Oudinot) et se trouvait aux combats de Polotzk; la 5e compagnie était au corps du maréchal Victor (9e corps) qui gardait au début la ligne du Niémen et la 21e au parc de siège devant Riga, avec le maréchal Macdonald (10e corps). Les 4e et 5e compagnies rejoignirent ensuite la Grande-Armée et passèrent avec elles la Bérésina.

En résumé, toutes les compagnies du 7e Régiment se trouvaient à la campagne de Russie (à l'exception des 10e, 11e, 13e et 20e qui étaient en Espagne).

CAMPAGNE DE 1813

A la suite de la retraite désastreuse de 1812, l'armée avait été anéantie, et le 17 mars 1813, la Prusse s'unissant à la Russie nous déclarait la guerre. Napoléon créa une nouvelle armée avec une rapidité inouïe, et le 30 avril 1813, il fit sa jonction sur la Saale avec le prince Eugène. Commençant aussitôt les opérations, il chassa les Russes et les Prussiens devant lui, les battant à Lutzen et à Bautzen.

Pendant cette campagne, le 7e Régiment avait ses compagnies réparties de la façon suivante à la date du 1er juin 1813 :

Les 3e, 4e, 19e, faisaient partie du 3e corps (maréchal Ney).

Les 1re, 2e, 9e, 15e et le dépôt étaient à Mayence sous le commandement d'Augereau, duc de Castiglione, mais après l'armistice de Pleswitz ces compagnies rejoignirent l'armée et furent attachées au 14e corps commandé par le maréchal Gouvion Saint-Cyr; les 7e, 12e, 17e, 22e étaient à Dantzig avec Rapp; les 6e, 16e étaient à Wittenberg, et la 5e au parc général; la 14e était à Custrin; la 18e à Modlin; les 24e et 25e étaient au 6e corps de la Grande-Armée, ainsi que la 21e qui était à la Garde Impériale; la 26e était aux iles d'Hyères.

On sait qu'à la bataille de Lutzen, ce fut l'artillerie qui décida du gain de la bataille et donna à nos jeunes troupes un appui qui leur permit de repousser les divisions ennemies. Les 3e, 4e et 19e compagnies du 7e Régiment se trouvaient à cette bataille [1].

1. Il est à remarquer que dans la campagne de 1813, l'Empereur rétablit le canon de régiment comme en 1809.

Colonel : Colin.
Major : Verpeau.

Anné[e]

—

Situation d[u]

Artilleurs présents au régiment le 15 août : 2,836.

	1er janvier	23 mars	1er juin
1re compagnie..	1re division, 1er corps.	Davout.	Mayence, Grande-Armée.
2e —	2e division, 1er corps.	—	— —
3e —	3e division, 1er corps.	—	10e div., 3e corps, Gr.-Arm.
4e —	3e division, 2e corps.	Oudinot.	3e div., 3e corps, Gr.-Arm.
5e —	12e div. d'infanterie, 9e corps.	»	Grand parc, Grande-Armée.
6e —	Parc de réserve, 1er corps.	»	Wittenberg.
7e —	30e div., 11e corps, Dantzig.	Dantzig, 46 hommes.	Dantzig.
8e —	Grenade.	»	Espagne, arm. du Midi (parc).
9e —	1re division, 1er corps.	»	Mayence.
10e —	Girone.	»	Cadres rentrant d'Espagne.
11e —	Tarragone.	»	Espagne (Tarragone).
12e —	Stettin, 11e corps.	Dantzig, 100 hommes.	Dantzig.
13e —	Antiquera, 102 hommes.	»	Espagne, arm. du Midi, 4e div.
14e —	Custrin, 11e corps.	Custrin.	Custrin.
15e —	Smolensk.	»	Mayence.
16e —	1er corps, 1re division.	»	Wittenberg.
17e —	11e corps, 30e div., Dantzig.	Dantzig, 78 hommes.	Dantzig.
18e —	Glogau.	Modlin, 105 hommes.	Modlin.
19e —	Parc gén. d'artil., Smolensk.	»	11e division, 3e corps.
20e —	Burgos.	»	Espagne, arm. du Nord, 5e div.
21e —	10e corps, parc de siège, Riga.	»	6e c., Gr.-Arm., av. la garde imp.
22e —	— —	Dantzig, 56 hommes.	Dantzig.
23e —	»	»	Toulouse.
24e —	»	»	6e corps, Grande-Armée.
25e —	»	»	— —
26e —	»	»	Iles d'Hyères.
Dépôt.........	Mayence.	»	Mayence.

813

—

e Régiment d'Artillerie.

Chefs de bataillon :

REYSSER : 4e corps.
CHARLAUD : en Portugal.
GUIDONNET : Dantzig.
DAUVERGNE : Espagne.

3e DIVISION.

15 juin	15 juillet	15 août
»	Corps de Bavière, Wurtzbourg.	14e corps, 111 hommes.
»	— —	— 111 —
3e c., 10e div. (Baud, capit.), 81 h.	3e corps.	3e corps, Grande-Armée, 85 h.
— (Géant, 1er lieut.), 89 h.	3e corps (Vezian, capitaine).	— — 57 h.
Parc génér., Dresde (Groën, capit.).	Dresde.	Parc général, Gr.-Armée, 80 h.
— — (Molin, capit.).	1er corps, réserve.	1er corps, Grande-Armée, 90 h.
»	Dantzig.	Dantzig, 93 hommes.
»	»	Armée d'Espagne, 102 hommes.
»	Corps de Bav. (Richet, cap.), [illegible].	14e corps, Grande-Armée, 106 h.
»	— (Adam, cap.), —	— — 112 h.
»	»	Armée de Catalogne, 68 h.
»	Dantzig (Chamberland, capitaine).	Dantzig, Grande-Armée, 103 h.
»	»	Arm. d'Esp., 2e div. (centre), 102 h.
»	Custrin (Gamal, capitaine).	Custrin, Grande-Armée.
»	Corps de Bav. (Zimmer, cap.), [illegible]	14e corps, Grande-Armée.
Wittenberg (Hombre, capit.).	Wittenberg.	Wittenberg.
»	Dantzig.	Dantzig.
(Guillot, capitaine).	Modlin, 102 hommes.	Modlin.
3e c. (Montes, capit.), 11e div., 87 h.	3e corps, 11e division.	3e corps.
Venant de Thorn.	»	Armée d'Espagne.
3e corps, réserve (Mars, capit.).	»	3e corps, Grande-Armée.
(Foltz, capitaine).	Dantzig.	Dantzig.
»	»	Toulon.
Parc général (Vasseur, capit.).	Parc général.	2e corps, Grande-Armée.
1re division à Naumbourg.	—	Parc général.
»	»	Port-Cros.
»	»	»

Après les batailles de Lutzen (2 mai 1813) et Bautzen (16 mai 1813), l'Empereur conclut un armistice qui dura du mois de juin au 4 août. Il en profita pour réorganiser, remanier et renforcer l'armée, de sorte que, à la suite des changements apportés dans la composition des corps d'armée, le 7e Régiment d'Artillerie était, à la date du 1er septembre, réparti de la façon suivante :

La 1re compagnie, capitaine Lulliez, la 2e, capitaine Robert, la 9e, capitaine Richet, la 10e, capitaine Large, la 15e, capitaine Zimmer, étaient au 14e corps, commandé au début par Augereau et ensuite par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr qui était chargé de la défense de Dresde et de ses environs; la 5e, capitaine Groën, était au parc général, à Dresde; la 3e, capitaine Vathaire, était à la 10e division du 3e corps (maréchal Ney); la 4e, capitaine Vézian, la 19e, capitaine Moutès, étaient à la 11e division du 3e corps (Ney); la 21e, capitaine Mars, était à la réserve du 3e corps (Ney); la 6e, était au 1er corps (Vandamme); la 7e, capitaine Prenthins, la 12e, capitaine Spies, la 17e, capitaine Perrot, la 22e, capitaine Foltz, étaient à Dantzig avec le général comte Rapp; la 14e, capitaine Gamal, défendait Custrin; la 16e, capitaine Hombre, était à Wittenberg; la 18e, capitaine Guillot, défendait Modlin; la 24e, capitaine Delorme, la 25e, capitaine Regnault, étaient au parc général, à Naumbourg (puis à Dresde); les 27e et 28e étaient à Mayence.

Après la rupture de l'armistice, Blücher qui commandait l'armée de Silésie attaqua l'armée française et repoussa les 3e et 5e corps derrière le Bober. Napoléon accourut en toute hâte, et le 21 août, battit l'armée de Silésie sur toute la ligne.

Au 3e corps (maréchal Ney) se trouvaient les 3e, 4e, 19e et 21e compagnies du 7e Régiment d'Artillerie à pied qui, à ce combat, éprouvèrent des pertes sensibles.

On trouve dans une situation de l'époque que le capitaine-commandant Destouches (3e compagnie) qui avait remplacé le

capitaine Vathaire, blessé à la tête, fut tué le 21 août au combat du Bober.

Après avoir vaincu Blücher en Silésie, Napoléon se retournant contre l'armée de Bohême, la battit à Dresde; mais, malgré toutes ces victoires, débordé par le nombre, il fut contraint de reculer et battu à Leipzig.

Après la bataille de Dresde (26 août), Vandamme (1er corps), chargé de poursuivre les armées autrichiennes, fut anéanti à Culm (30 août). La 6e compagnie, qui faisait partie de ce corps, fut presque détruite; elle était forte de 90 hommes, au 15 août; elle perdit, le 30 août, 53 hommes et 3 officiers : MM. Malin, capitaine, et Delcambre, lieutenant, furent pris à Pétersbronn, le 26 août; M. Claude, deuxième lieutenant, fut pris à Culm.

A la bataille de Leipzig, livrée les 16, 18 et 19 octobre, et où les Français se battirent un contre trois et furent trahis par les Saxons, les 3e, 4e, 19e et 21e compagnies firent des pertes effrayantes et furent presque entièrement détruites, le reste fut fait prisonnier; la 3e compagnie du 7e Régiment perdit 2 officiers et 71 hommes; M. Broquard, lieutenant de 1re classe, fut tué le 16 octobre, et M. Lammonneraye fait prisonnier le 19 octobre. La 4e compagnie perdit 50 hommes; la 19e, 66 hommes; la 21e, 1 officier et 61 hommes. Le lieutenant en premier Tisserand, blessé, fut fait prisonnier à Leipzig. La 24e compagnie (qui auparavant se trouvait au parc général de la 1re division) perdit 40 hommes.

Pendant que Napoléon rentrait en France, et essayait en 1814 de lutter contre l'Europe entière réunie contre lui, les compagnies du 7e Régiment, laissées dans les places fortes de la Prusse, soutenaient l'honneur du drapeau et faisaient une brillante résistance.

Dantzig, où commandait le général Rapp et où étaient les 7e, 12e, 17e et 22e compagnies du 7e Régiment résista aux alliés jusqu'au 29 novembre 1813.

Pendant toutes les opérations du siège, ces compagnies se firent remarquer. A la suite d'un combat qui eut lieu sous les murs de Dantzig, le 14 juin 1813, le général comte Rapp, commandant de la défense, s'exprima ainsi dans son rapport :

Le général d'artillerie LEPIN, officier si précieux dans toutes les circonstances, a dirigé son artillerie ainsi qu'il l'a fait dans toutes les sorties, et a mérité les éloges de nos ennemis. Le capitaine d'artillerie PRENTHINS (7e compagnie) s'est distingué ainsi que le sergent VIGNAUX du 7e Régiment d'Artillerie; *ils ont été blessés deux fois sans vouloir quitter le champ de bataille.*

Peu après la bataille de Leipzig, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, assiégé dans la place de Dresde, rendit la ville, le 11 novembre, et les 1re, 2e, 5e, 9e, 10e et 15e compagnies du 7e Régiment qui étaient avec lui furent englobées dans la capitulation.

Les autres compagnies qui se trouvaient dans les places suivantes furent prises : la 14e, à Custrin; la 16e, à Wittenberg; la 18e, à Modlin, et la 25, à Torgau; de sorte que, au commencement de 1814, le 7e Régiment d'Artillerie avait été presque entièrement détruit; ses débris s'étaient réfugiés à Mayence.

Napoléon le reforma au moyen des cohortes et des compagnies garde-côtes, et lorsqu'en 1814 s'ouvrit la campagne de France, le 7e Régiment put encore prendre part aux opérations.

Malheureusement, les renseignements précis font défaut à cette époque de crise; il a été possible, néanmoins, de procéder par déduction, en relevant les tués et blessés sur les registres militaires de l'époque, et l'on voit ainsi que les 3e, 4e, 6e et 8e compagnies du 7e Régiment prirent part à la campagne de France. Enfin, le 11 avril 1814, et malgré des prodiges d'habileté, Napoléon, accablé sous le flot toujours croissant des ennemis et n'ayant plus qu'une poignée de soldats, se vit contraint d'abdiquer et se retira dans l'île d'Elbe.

ANNÉE 1814.

SITUATION *du 7e Régiment d'Artillerie du 1er janvier au 1er avril.*

	1er janvier	Mars	Observations		1er janvier	Mars	Observations
1re Cie	14e corps.	»	La 1re a été prise à Culm.	15e Cie.	14e corps.	»	15e prise à Dresde.
2e —	do	»	La 2e do à Dresde.	16e —	Wittenberg.	»	16e do à Wittenberg.
3e —	Mayence.	»	»	17e —	Dantzig.	»	17e do à Dantzig.
4e —	do	»	»	18e —	Modlin.	»	18e do à Modlin.
5e —	Prise.	»	La 5e [illegible] a été prise à Dresde.	19e —	Mayence.	»	»
6e —	Mayence.	Corps du Prince de la Moskowa.	»	20e —	Prise.	»	20e a été prise en Espagne.
7e —	Dantzig.	»	La 7e a été prise à Dantzig.	21e —	Parc.	»	21e doit arriv. à Auxonne.
8e —	Paris.	Le 1er avril au 1er corps [illegible], au corps du duc de Trévise.	»	22e —	Dantzig.	»	22e prise à Dantzig.
9e —	14e corps.	»	La 9e a été prise à Dresde.	23e —	Toulon (Port-Cros)	»	23e va arriver à Auxonne.
10e —	do	»	La 10e do	24e —	Mayence.	»	»
11e —	Espagne.	Le 15 janv. en Aragon.	La 11e est à Bayonne le 20 juil. 1814.	25e —	Prise.	»	25e a été prise à Torgau.
12e —	Dantzig.	»	La 12e prise à Dantzig.	26e —	Arm. de Lyon.	Le 15 mars à Lyon. Actuell., cap., à la réserve du 11e corps.	»
13e —	Espagne.	»	La 13e est arrivée à Auxonne.	27e —	11e corps.	Le 1er mars au 11e corps.	27e a été détruite et prise en partie dans le Nord de la France.
14e —	Castrin.	»	La 14e prise à Castrin.	28e —	Mayence.	»	»
				Le dépôt est au parc.			

Dans le courant de 1814, les compagnies qui avaient été prisonnières en Allemagne, rentrèrent en France, et, le 1er janvier 1815, il y avait dix compagnies à Besançon, formant un total de 473 hommes, et onze compagnies à Auxonne, formant un total de 627 hommes. Les compagnies, comme on le voit, n'étaient plus qu'au nombre de vingt et une, par suite de la refonte de l'armée.

A la suite de la première rentrée de Louis XVIII, l'armée française avait été remaniée et diverses réductions opérées dans les effectifs. Ce fut le général Charbonnel qui, le 1er septembre 1814, reforma le 7e Régiment d'Artillerie. Par suite des changements faits dans l'armée, on incorpora au 7e Régiment d'Artillerie la moitié de la 3e compagnie d'artillerie à pied de la vieille Garde, les 13e, 14e et 15e compagnies de la jeune Garde, et les 21e et 26e compagnies du 9e Régiment (ancien régiment à pied de l'artillerie hollandaise).

Le régiment était alors commandé par le colonel Leroy qui, sauf le grade de capitaine en second, avait conquis tous ses grades au 7e Régiment d'Artillerie.

Entré au corps comme canonnier à l'âge de seize ans, le 21 juillet 1781, sergent-major en 1792, lieutenant en 1793, capitaine en 1800, chef de bataillon en 1809, major en 1812 et colonel en 1814. Il fut retraité à la tête du régiment, le 15 janvier 1815.

En 1815, Napoléon, fatigué de son inaction et croyant le moment favorable, débarqua en France, le 1er mars, chassa le gouvernement de Louis XVIII, réorganisa immédiatement l'armée et prenant aussitôt l'initiative des hostilités, vint attaquer l'armée anglo-prussienne en Belgique; mais c'était son dernier effort, et le 18 juin 1815, trahi par la fortune, l'Empereur était vaincu dans une lutte suprême à Waterloo.

Le 7e Régiment assista à la bataille de Waterloo où il avait huit compagnies : les 3e, 4e, 5e, 6e, 11e, 12e, 14e et 15e qui faisaient partie de l'armée du Nord et avaient été attachées

à l'équipage d'artillerie de la jeune Garde; les autres compagnies étaient disséminées en France; les 1re et 2e compagnies se trouvaient, au 15 juin, à Nantes dans l'armée de la Loire commandée par le général Lamarque, qui avait été chargé de réprimer un soulèvement de la Vendée; les 7e et 8e compagnies étaient à l'armée d'observation du Jura, à Belfort; les 9e, 10e et 20e étaient à Besançon; la 13e, à Langres; la 16e, au fort de Rousses; la 17e, à Dijon; la 19e, au fort de Joux; la 21e, à Auxonne.

On sait qu'après la bataille de Waterloo, l'Empereur abdiqua pour la seconde fois, le 22 juin 1815; le 15 juillet, il se livrait à l'Angleterre qui l'envoya mourir à Sainte-Hélène.

Ici finit l'épopée impériale et avec elle l'histoire du vieux 7e Régiment d'Artillerie qui, pendant toutes ces campagnes de la Révolution et de l'Empire, fut admirable de courage et de dévouement.

Le Régiment fut licencié par ordonnance du 31 août 1815; ce fut le général Berge qui, réunissant le dépôt et seize compagnies à la Rochelle, en prononça la dissolution sur la place d'armes de cette ville. Par une singulière ironie du sort, le 7e Régiment était dissous à l'endroit même où, cinquante-trois ans auparavant, il avait été formé (en janvier 1763).

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ÉTAT *des Officiers tués et blessés de 1805 à 1815.*

7e RÉGIMENT A PIED (ÉTAT-MAJOR PARTICULIER)

GORSE, lieutenant (blessé), 31 août 1813, Saint-Sébastien.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED DE 1805 A 1815

Auriscote DELAFARGUE, capitaine (blessé), 27 août 1813, Dresde.
BRONGNIART, lieutenant (tué), 14 octobre 1813, près Leipzig.
CINTRAT, lieutenant (tué), 28 novembre 1812, Bérézina.
LAFIZELIÈRE, lieutenant (blessé), 14 juin 1807, Friedland.
GERDY, major (blessé), 22 mai 1809, Essling.
DAMOUREAU, lieutenant (tué), 7 mars 1814, Craonne.
HENRY, lieutenant (blessé), 6 juillet 1809, Wagram.
MARULLIER, capitaine (blessé), 6 juillet 1809, Wagram.
DERIVAUX, capitaine (blessé), 6 juillet 1809, Wagram.
VATHAIRE, capitaine (blessé), 6 septembre 1813, Yuterbock.
ROY, lieutenant (blessé), 23 juillet 1812, Mohilow.
DE LA MONNERAYE, lieutenant (blessé), 18 octobre 1813, Leipzig.
DAUVET, lieutenant (blessé), 7 septembre 1812, Moskowa.
MALAVILLERS, capitaine (blessé), 7 septembre 1812, Moskowa.
CHARLET, capitaine (blessé), 24 août 1809, Girone.
PERROT, capitaine (tué), 6 juillet 1809, Wagram.
JACQUOT, capitaine (blessé), février 1811, Badajoz (mort le 14 mars).
SERVENTI, lieutenant (blessé), 14 juillet 1808, Figuières.
SERVENTI, lieutenant (blessé), 1809, Girone.
BARILLOT, lieutenant (tué), 6 juillet 1809, Wagram.
COURANT, lieutenant (blessé), 7 septembre 1812, Moskowa.

VATRIN, lieutenant (blessé), 7 septembre 1812, Moskowa (mort).
DELCAMBRE, lieutenant (blessé), 30 août 1813, Culm.
GARDEUR-LEBRUN, capitaine (blessé), 18 juin 1815, Waterloo.
MIQUEL, lieutenant (blessé), 14 octobre 1806, Iéna (mort le même jour).
DESTOUCHES, capitaine (tué), 21 août 1813, passage du Bober.
PHILIPPE, lieutenant (blessé), 27 août 1813, Dresde (mort le 18 septembre).
MICHAUD, capitaine (blessé), 29 novembre 1813, Nimègue.
TISSERAND, lieutenant (blessé), 18 octobre 1813, Leipzig.
VATHAIRE, capitaine (blessé), 21 mai 1813, Bautzen.
NOEL, capitaine (tué), 25 mai 1809, Stralsund, par les partisans de Schill.
RAGMEY, capitaine (blessé), 22 juillet 1809, devant Girone (mort le 4 août).
BICQUILLEY, colonel (blessé), 14 juin 1807, Friedland.
SAINT-BRESSON, capitaine (blessé), 7 septembre 1812, Moskowa (mort).
CHARLET, capitaine (blessé), 7 septembre 1809, Girone.
TARDU, lieutenant (tué), 7 septembre 1812, Moskowa.
VAN-GIFFEN, lieutenant (tué), 7 septembre 1812, Moskowa.
HOUOT, capitaine (tué), 1er février 1808, Reggio (Calabre).
JAMET, capitaine (assassiné), 7 mai 1810, Rade de Cadix.
BAUDART, capitaine (blessé), 26 mai 1811, Tarragone.
GELLIBERT, capitaine (blessé), 26 mai 1811.
LAMARRE, lieutenant (tué).
PROMET, lieutenant (blessé), 7 septembre 1812, Russie (mort).
LAPÊNE, capitaine (blessé), 10 avril 1814, Toulouse.
VATHAIRE, capitaine (blessé), 18 octobre 1813, Leipzig.
DONAVAL, lieutenant (blessé), 18 octobre 1813, Leipzig.
DEGAIN, lieutenant (blessé), 18 octobre 1813, Leipzig.
MASS, capitaine (blessé), 21 mai 1813, Bautzen.
AURISCOTE, lieutenant (blessé), 21 mai 1813, Bautzen.

LE DRAPEAU

DU

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DE 1762 A 1815

SES DIFFÉRENTES TRANSFORMATIONS

Lorsqu'en 1765, le 7e bataillon de Royal Artillerie prit le nom de Régiment de Toul, le drapeau avait deux cantons cramoisis, un jaune, un rouge feu (Le drapeau était divisé par une croix centrale en quatre parties appelées *cantons*).

Le 22 octobre 1792, l'Assemblée décida le remplacement de la cravate blanche des drapeaux par la cravate aux couleurs nationales : bleu, blanc et rouge; les régiments conservant encore leurs drapeaux de couleur individuelle.

Le décret du 1er janvier 1791, modifiant le drapeau colonel, disait « que les autres drapeaux des régiments d'infanterie, etc...
» et d'artillerie porteront les couleurs affectées à chaque Régiment,
» suivant les dispositions et formes qui seront prescrites par le
» Comité militaire : tous les drapeaux, étendards et guidons
» porteront les mots « discipline et obéissance à la loi » et le
» numéro du régiment; ceux des régiments qui portaient dans
» leurs drapeaux des preuves honorables de quelque bravoure

» éclatante, les conserveront, mais « toutes les armoiries ou » distinctions qui pourraient avoir rapport à la féodalité seront » entièrement supprimées. » Ce décret, proposé par M. de Menou, ne fut pas exécuté dans toutes ses parties, car un décret du 5 janvier 1793 ordonna la suppression des fleurs de lys sur la croix des drapeaux de l'artillerie.

La loi du 22 avril 1793 prescrivit que les anciens drapeaux et étendards fussent brûlés et remplacés par les insignes aux trois couleurs. Les corps continuèrent à se distinguer entre eux par les dispositions très variées et souvent fort compliquées que les trois couleurs affectaient sur leurs drapeaux, l'uniformité n'existant que sur le drapeau colonel de septembre 1791 qui, en février 1794, fit place au drapeau bleu, blanc et rouge avec les initiales R. F. de la République française, entourées de deux branches de laurier.

En l'an XI, un modèle presque uniforme de drapeau fut adopté pour l'armée; les trois couleurs étaient ainsi disposées : un carré blanc ayant ses angles au milieu des côtés du drapeau; des quatre triangles ainsi formés dans les angles du drapeau, deux étaient rouges et deux étaient bleus.

Pour l'artillerie, dans les angles du drapeau : le numéro du régiment; au centre du carré blanc un soleil d'or chargé d'un trophée composé de branches de laurier vert, deux sabres, deux canons et un obusier d'or duquel sortaient des flammes et un obus d'or lançant la foudre par quatre ouvertures; au-dessus du trophée : République française; au-dessous : n° bataillon; le fer de lance évidé avec une grenade enflammée (modèle approuvé le 8 germinal an XI).

Enfin, l'arrêté suivant fixa le drapeau du nouvel Empire : « Il ne sera fait aux drapeaux, étendards et guidons dont les » modèles ont été précédemment arrêtés (an XI) que les chan- » gements ci-après : On laissera d'un côté les trophées d'armes » analogues à chaque corps, en substituant aux mots République » française ceux de Empire français; sur l'autre côté on substi-

» tuera à ce qui existe un disque d'azur au centre d'une gloire
» ou rayons d'or et entouré aux trois quarts par deux branches
» de laurier. Le disque portera Napoléon, empereur des Français
» (au nº corps). Au-dessus sera l'aigle impériale en or, appuyée
» sur un foudre et surmontée de la légende : Empire français,
» au-dessus de laquelle sera la couronne impériale (des lauriers
» d'or); au-dessous du disque et des branches de laurier, la
» légende Valeur et Discipline, le tout conforme au dessin
» ci-dessous. Les couleurs et la coupe des drapeaux resteront
» telles qu'elles ont été réglées pour chaque arme.

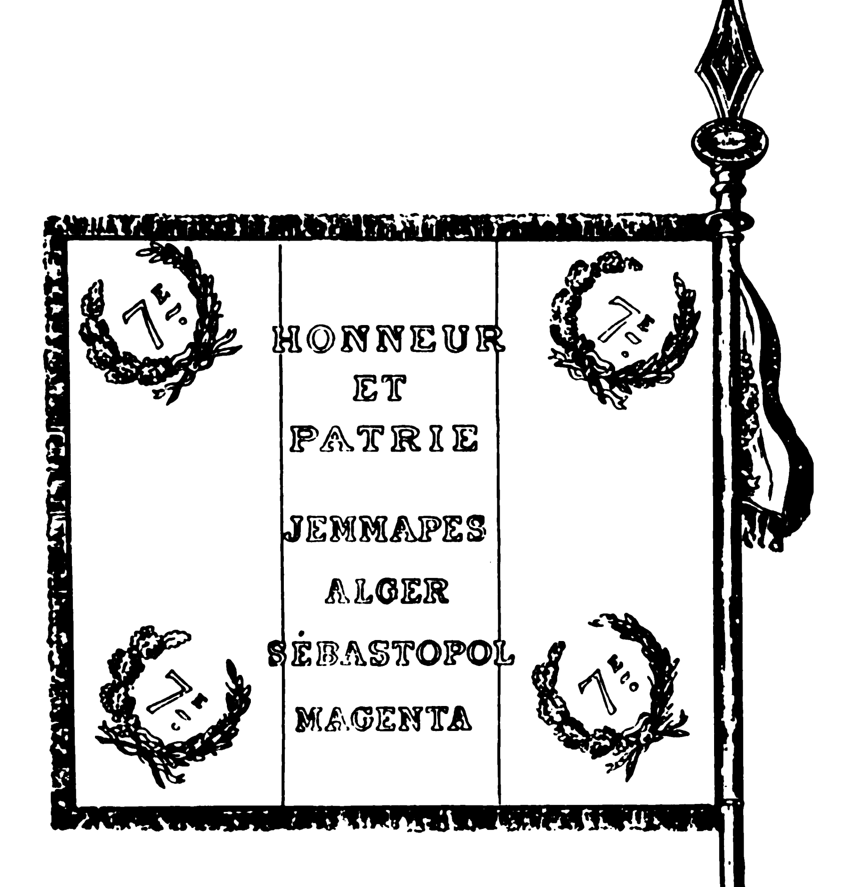
» Arrêté à Paris, le 2 thermidor an XII.

» Signé : Maréchal BERTHIER. »

Ce modèle est resté généralement en usage pendant la durée de l'Empire. Cependant il paraît que chaque régiment d'artillerie avait deux aigles, car, en 1809, on trouve une pétition du 9e régiment d'artillerie demandant à avoir deux aigles, comme les autres régiments d'artillerie; à quoi Napoléon répond que les régiments ne doivent avoir qu'une aigle.

Après l'abdication de Napoléon Ier, on arbora le drapeau blanc au mois d'avril 1814. L'ordonnance de Louis XVIII du 12 mai 1814, art 8, disait : « Il y aura, par régiment, un drapeau dont le fond sera blanc, portant l'écusson de France; outre le drapeau de chaque régiment, chaque bataillon aura un fanion dont la couleur et les dimensions seront déterminées par un règlement du Ministre. »

Le 9 mars 1815, le drapeau tricolore reparut, mais pour faire bientôt place au drapeau blanc qui fut de nouveau rétabli, le 3 août 1815; ce drapeau dura jusqu'en 1830, époque à laquelle la France reprit définitivement le drapeau tricolore.


7E
HONNEUR
ET
PATRIE
JEMMAPES
ALGER
SÉBASTOPOL
MAGENTA

LE

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

A PARTIR DE 1815

EXPÉDITION DE 1823 EN ESPAGNE

> **Il se peut qu'un général plus manœuvrier, plus habile que son adversaire, ayant dans sa main une meilleure infanterie, obtienne des succès pendant une partie de la campagne, quoique son artillerie soit inférieure, mais au jour décisif d'une action générale, il sentira cruellement son infériorité en artillerie.**
>
> **NAPOLÉON Ier.**

LE 7e Régiment d'Artillerie, dissous par ordonnance du 31 août 1815, fut reconstitué à Bourges par le lieutenant-colonel Etchegoyen et le 17 août 1816 prit le nom de : *Régiment de Toulouse.*

Le Régiment avait été formé au moyen des cadres considérablement réduits et de quelques hommes comme noyau autour duquel vinrent se grouper des compagnies de nouvelle formation qui avaient été levées dans les départements sous le nom de *Légions*.

Ces compagnies, au nombre de six, furent fournies par les départements de la Gironde, des Landes, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales et de la Haute-Garonne, de sorte que, en août 1816, le 7e Régiment (Régiment de Toulouse) se composait de seize compagnies et d'un cadre de dépôt.

Chaque compagnie était forte de quatre officiers, cinquante-quatre sous-officiers et soldats.

Le Régiment était commandé depuis septembre 1816 par le colonel Beaufranchet, comme il ressort de l'état de proposition suivant établi en faveur de vieux sous-officiers qui s'étaient signalés pendant toutes les guerres de l'Empire.

Toulouse, le 27 novembre 1816.

ÉTAT *de demande pour la décoration de la Légion d'honneur en faveur des sous-officiers ci-dessous :*

LIGNEUL (Jean-François), entré au service le 1er juillet 1797, sergent du 1er novembre 1812.

Ce sous-officier s'est toujours très bien conduit, mais il se distingua particulièrement dans la défense de Dantzig, où M. le lieutenant général Rapp, gouverneur de la place, lui accorda la décoration de l'ordre de la Légion d'honneur sur la demande de M. le maréchal de camp d'artillerie Lepin, en vertu des pouvoirs dont il était muni à cet effet, mais ce sous-officier n'a pu, depuis lors, à cause des événements, obtenir la confirmation de sa nomination.

DELFOSSE (Pierre-Jacques), entré au service le 18 février 1792, sergent du 5 septembre 1810.

Ce sous-officier a beaucoup servi et toujours bien. Feu M. le premier inspecteur général d'artillerie Songis demanda la croix pour lui, à Vienne, en 1809. Le lieutenant général Bertrand la demanda encore en mars 1813, mais il fut bientôt fait prisonnier et il n'a pu savoir si cette demande avait eu quelque résultat.

RAINFAUX (Pierre), entré au service le 1er octobre 1793, sergent le 6 mars 1813.

Le sieur Rainfaux se distingua éminemment dans la défense de Wittenberg et mérita que M. le Général gouverneur de cette place le nommât provisoirement à un emploi de deuxième lieutenant dans l'arme, mais il n'a pu être confirmé dans ce grade. Il est, d'ailleurs, bon instructeur, d'une bonne conduite et a toujours bien servi.

LAMY (Antoine), entré au service le 22 février 1791, sergent du 21 mars 1807.

Ce sous-officier a fait toutes les vingt campagnes. Il a toujours servi avec beaucoup de zèle. Il s'est trouvé à plusieurs batailles où il s'est fait distinguer et notamment à celle d'Austerlitz, où la décoration fut demandée pour lui par M. le major d'artillerie Wasservas et, depuis, par M. le chef de bataillon Dardennes, après la bataille de Wagram.

Toulouse, 27 novembre 1816.

Signé : DE BEAUFRANCHET.

DÉCORATIONS *demandées pour des Officiers du Régiment de Toulouse.*

MATHIEU (Philippe), capitaine du 12 juillet 1810; entré au service le 24 mai 1797; 12 campagnes. La décoration fut demandée pour lui par M. le général d'artillerie Taviel, après le siège de Girone.

GRAFTAU (Jean-François-Denis), entré au service le 1er octobre 1806, capitaine du 16 août 1811 (fait prisonnier à Baylen, en 1808, fut détenu jusqu'en 1814.)

De LARIGAUDIE (Pierre), entré au service le 1er octobre 1809, capitaine du 28 juin 1813, s'est fait remarquer à la bataille de la Moskowa (Russie); la croix fut demandée pour lui par M. le général d'Anthouard; il fut blessé et fait prisonnier à Culm.

BALLET, entré au service le 12 juin 1804, lieutenant du 23 juillet 1813. Se fit remarquer à la défense de Glogau, où la croix fut demandée pour lui.

En 1819, le Régiment quitta Toulouse pour aller tenir garnison à Rennes.

Le 30 septembre 1820, par suite de nouveaux changements apportés dans l'armée, le corps cessa de s'appeler Régiment de Toulouse et reprit le titre de 7e *Régiment d'Artillerie à pied,* titre sous lequel il s'était couvert de gloire pendant toutes les campagnes de l'Empire.

En 1822, le roi d'Espagne Ferdinand VII (le même qui sous Napoléon avait été forcé d'abdiquer), était sur le point d'être détrôné encore une fois par les Cortès à qui il refusait de donner une constitution.

Le Gouvernement français décida de défendre Ferdinand, et dès 1822, sous prétexte de préserver la France de la fièvre jaune dont l'Espagne était alors infectée, Louis XVIII envoya à la frontière des Pyrénées un corps de troupes considérable qui, de cordon sanitaire, devint le noyau de l'armée d'observation et d'occupation; le 15 février 1823, la guerre fut déclarée à l'Espagne révoltée contre son roi et l'armée, commandée par le duc d'Angoulême, pénétra, le 6 avril 1823, dans les provinces espagnoles, où elle rencontra peu de résistance.

Huit compagnies du 7e Régiment prirent part aux opérations, c'étaient les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e compagnies.

Dans le dossier de la campagne de 1823, relatif à l'artillerie, nous avons trouvé les pièces suivantes que nous reproduisons dans leur entier et qui expliquent en détail les opérations des huit compagnies du 7e Régiment d'Artillerie pendant cette guerre d'Espagne.

« *A son Excellence Monseigneur le Ministre de la guerre* (*Bureau* » *de la correspondance générale et du mouvement des troupes*).

» MONSEIGNEUR,

» J'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence le rapport histo- » rique des six compagnies du 7e Régiment d'Artillerie rentrées » de l'armée des Pyrénées et celles des 2e et 4e compagnies » restées en Espagne et employées à l'armée d'occupation.

» J'ai l'honneur, etc.

» *Le lieutenant-colonel, commandant le 7e Régiment d'Artillerie,*

» Signé : LESPAGNOL. »

(Rapport spécial commandé par le ministre).



1825 – Canonnier du 7e Régiment d'Artillerie.

1°. — 1re, 3e, 5e, 6e, 7e ET 8e COMPAGNIES DU 7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

1re Compagnie. — La compagnie est partie de Rennes le 26 janvier 1823 pour se rendre à Bayonne. A son arrivée dans cette ville, elle a été désignée pour servir la batterie attachée à la 6e division du 2e corps.

Elle est partie de Bayonne le 9 avril, a passé la Bidassoa le 10, s'est présentée devant Pampelune le 27, est entrée dans Saragosse vers la fin d'avril, en est partie le 2 mai pour occuper Praga (Aragon); a quitté cette dernière ville le 17 pour aller à Balaguer, en Catalogne; a passé l'Èbre à Caspé le 2 juin, a suivi le 2e corps d'armée jusqu'à Valence; à Valence, la 2e compagnie a été divisée en deux détachements de trois pièces chacun. Le premier, commandé par le capitaine, a suivi la marche du 2e corps jusqu'à Grenade et a assisté à la bataille de Campillo; un obusier de ce détachement, commandé par le deuxième lieutenant, a été à Malaga que Vigo occupait alors; le deuxième, commandé par M. Bosquet, premier lieutenant, est resté quelque temps à Valence, attaché à la 2e brigade de la division qui s'est ensuite rendue à Murcie pour observer les places de Carthagène et d'Alicante. *Ce lieutenant*, avec un obusier et une pièce, a concouru à forcer l'ennemi à abandonner le village de San-Antonio, en avant de la place de Carthagène; à *l'affaire d'Almazzaran* une pièce *de 8 de ce détachement fut servie avec tant de précision, qu'au bout de quelques coups*, le commandant de la flottille sortit de Carthagène pour recevoir les débris du corps d'armée de Riégo qui renonça à son projet de débarquement; a suivi la marche de la 6e division pour rentrer en France.

3e Compagnie. — Cette compagnie est partie de Rennes le 26 janvier 1823, en même temps que les deux premières. Elle est arrivée à Bayonne le 28 février et y est restée jusqu'au 31 mars. Pendant ce temps, elle a été employée à l'organisation des

équipages de ponts de bateaux sous la direction de M. le chef de bataillon Le Gendre.

Le 1er avril, elle sortit de Bayonne, avec la moitié de cet équipage qui fut parqué au delà du défilé de Ciboure; dans la journée du 4, la première section de la compagnie, aux ordres de M. Onbré, premier lieutenant, fut envoyée sur les rives de la Bidassoa pour reconnaître l'emplacement du pont. Dans la matinée du 5, la deuxième section, avec laquelle se trouvait le capitaine, rejoignit la première et l'on commença les travaux; elle fut remplacée au parc par la 6e compagnie du 8e régiment qui arrivait avec la deuxième partie de l'équipage.

Le pont fut jeté par ces deux compagnies dans la nuit du 6 au 7 et sous les yeux du prince généralissime.

La 3e compagnie resta à la garde et à l'entretien du pont jusqu'au 12 avril. Elle en partit le 13 pour rejoindre le grand Quartier-Général auquel elle resta attachée jusqu'au 6 juillet, jour où elle partit en poste pour Madrid pour se rendre à Santa-Maria devant Cadix, d'après les ordres de M. le colonel de la Hitte, commandant l'artillerie.

La compagnie fut employée à la construction des batteries dites *du Roi* et *de la Falaise* établies dans le fort de Santi-Pietri et coopéra à la prise de ce fort. Elle abandonna ces batteries pour en construire d'autres dans l'île de Léon et le Fort-Rouge. En peu de jours, ces dernières furent en état de commencer le feu.

Lorsque Cadix capitula, la compagnie fut employée au désarmement des batteries devant la place. Elle s'embarqua, le 16 novembre, sur le vaisseau le *Jean-Bart* pour être transportée à Brest où elle débarqua le 29; après avoir séjourné dans ce port pendant les journées des 30 novembre, 1er et 2 décembre, elle en repartit le 3 pour rentrer à Rennes où elle arriva le 13.

5e Compagnie. — Cette compagnie est partie avec les précédentes le 26 janvier 1823; elle est arrivée à Dax le 2 février.

Elle a séjourné dans cette dernière ville jusqu'au 1er avril, jour de son départ pour Bayonne où elle est arrivée le 2. Dès son

arrivée, elle a été employée aux travaux du parc de siège ; le 17 juillet, elle a fourni un détachement de dix-sept canonniers commandés par M. Gérardin, lieutenant d'artillerie, pour escorter un convoi d'artillerie jusqu'à Arazury, près de Pampelune. Ce détachement est rentré à Bayonne le 3 août. A la fin de ce mois, elle a été partagée en plusieurs détachements commandés par les officiers et les sergents pour escorter des convois jusqu'au parc de siège à Arazury. Le 6 septembre elle a été réunie devant Pampelune. Les premiers détachements ont été employés à la confection des gabions et saucissons ; elle a été chargée de la construction de la batterie n° 6, dite *de Brèche*, composée de six pièces de 24. Ce travail a commencé dans la nuit du 7 au 8 septembre et la batterie a fait feu le 13 au matin.

Le 11 septembre, le feu de la place a tué un caporal et blessé deux hommes, dont un grièvement ; le 13, un canonnier a eu les deux bras emportés par un boulet ennemi.

Par ordre de M. le général baron Bouchu, commandant en chef l'artillerie de siège, le feu a cessé le 13 septembre au soir.

Elle a été employée à réparer une batterie de siège composée de quatre mortiers de 12 pouces. Ces bouches à feu ont été servies le 16 par des canonniers de ladite compagnie.

Après la reddition de la place, elle a été employée au désarmement de quatre batteries ; au commencement du mois d'octobre jusqu'au 6 janvier 1824, jour de son départ pour rentrer en France, elle a été employée à escorter des convois d'artillerie, à l'embarquement et au débarquement du matériel pour le siège de Lérida. Réunie à Boscal-del-Rey, elle en est partie pour rentrer à Bayonne où elle est arrivée le 15 janvier. Partie de cette dernière ville le 2 février, elle a fait sa rentrée à Rennes le 2 mars.

6e Compagnie. — Elle est partie de Rennes avec les précédentes. A son arrivée à Bayonne, elle fut attachée au parc général de campagne et employée aux travaux qui le concernait jusqu'au 23 avril, époque où elle fut chargée de la surveillance d'un dépôt de matériel établi à Saint-Jean-de-Luz.

Pendant le séjour que la compagnie fit dans cette ville, elle ne cessa de fournir des détachements pour escorter divers convois dirigés sur Burgos et Saragosse; ces détachements étaient commandés par des officiers ou des sous-officiers, rejoignant la portion principale de la compagnie dès que l'objet de leur mission était rempli. Rentrée à Bayonne avec le reste du dépôt de l'artillerie de Saint-Jean-de-Luz, elle fut peu de temps après attachée au parc de siège et rentra en Espagne en quatre détachements pour se rendre à Arazury, devant Pampelune. Le dernier de ces détachements passa la frontière le 17 août. Le 24, toute la compagnie était réunie au mont Alais et confectionnait des gabions et des saucissons.

Rappelée à Arazury le 1er septembre, elle commença le 2 à construire une batterie composée de cinq mortiers, laquelle fit feu dès le lendemain matin.

Le 11, elle fut partagée en deux portions; la plus petite continua à servir, sous les ordres de M. Bredif, premier lieutenant, la batterie de mortiers; la seconde fut chargée de la construction d'une batterie à ricochet en avant de la parallèle et composée de six canons qu'elle servit dans la journée du 16.

Après la reddition de la place et le désarmement des deux batteries, elle fut dirigée à Fraga le 18 et y séjourna jusqu'à l'entière évacuation du matériel qu'on y avait déposé.

Elle rentra en France par Bellegarde, le 5 janvier 1823.

7e *Compagnie.* — Cette compagnie partit de Rennes le 26 janvier 1823, arriva à Dax le 22 février et en partit le 3 mars pour se rendre à Bayonne où elle arriva le 2 avril.

Elle fut alors employée jusqu'au 29 mai aux travaux de l'arsenal et à ceux du parc général d'artillerie de campagne. Elle fut ensuite divisée en quatre détachements pour escorter les convois dirigés sur Madrid; le premier, commandé par M. Fontaine, premier lieutenant, se mit en marche avec une portion de ce parc le 29 mai; le deuxième, commandé par M. Ginestoux, sous-lieutenant, le 31 mai; le troisième, commandé par M. Leroy,

capitaine, le 5 juin; et enfin le quatrième, aux ordres du sergent-major Bose, le 18 juin. Les deux premiers détachements, après avoir dépassé la frontière, firent leur jonction à Burgos et arrivèrent à Madrid le 21 juin.

La compagnie, réunie dans cette ville, fut constamment employée aux travaux du parc général et au crénelage qui fut pratiqué aux murs renfermant ledit parc. Elle resta dans cette fonction jusqu'au 26 octobre, époque à laquelle elle reçut l'ordre de rentrer en France escortant des convois d'artillerie.

Rentrée à Bayonne le 3 novembre, elle en partit pour revenir à Rennes où elle arriva le 18 janvier.

8e Compagnie. — Cette compagnie, partie de Rennes avec les précédentes, le 26 janvier 1823, est arrivée à Bayonne le 2 avril et fut employée au parc d'artillerie à Marca. Le départ de la 5e compagnie du 8e régiment d'artillerie occasionna sa translation à la citadelle de Bayonne. Elle s'occupa dès lors de l'armement de cette citadelle et de celui de la place; le 2 août, un détachement composé de un sergent et de seize canonniers partit avec un convoi et franchit la frontière le 3.

Ce même jour, un deuxième détachement partit également avec un convoi; le 4, enfin, un dernier détachement partit pour servir d'escorte à un autre convoi; la compagnie se réunit à Arazury, lieu du parc de siège destiné à agir contre Pampelune, et de là fut employée au mont Alais pour y confectionner les gabions et les saucissons nécessaires à cette opération.

Le 8 septembre, elle rentra à Arazury, et le 10 elle s'occupa, dans une place d'armes du Fort-au-Prince, de la construction d'une batterie composée de cinq mortiers et de deux obusiers destinés à battre de flanc tout le front d'attaque. Le mauvais temps et la qualité du terrain contrarièrent l'établissement de cette batterie. Toutefois, le 13, au point du jour, elle commença son feu qui, jusqu'à la conclusion du siège, fut conduit de manière à procurer les plus grands succès.

La batterie construite, moitié de la compagnie alla s'occuper

d'une nouvelle batterie faisant partie de la batterie dite *Royale*, et située immédiatement au-dessous de celle dite *du Fort-au-Prince;* elle fut composée de trois bouches à feu, commença son feu le 16 au matin et le continua avec un succès comparable à celui de la 1re. *Un canonnier fut blessé d'un éclat d'obus à la batterie du Fort-au-Prince, mais il ne tarda pas à rejoindre la compagnie.*

Le 19, elle travailla au désarmement des deux batteries et, cet ouvrage achevé, alla prendre cantonnement à Bériozar, d'où elle partit le 8 octobre pour escorter un convoi dirigé sur Saragosse; le 16, elle quitta cette ville pour se rendre devant Lérida; elle y fut employée au service du parc dirigé sur cette place et par suite, de son évacuation sur Barcelone et Tarragone. Cette opération terminée, elle se mit en route pour rentrer en France, où elle arriva à Perpignan, le 6 janvier, et en partit après un séjour de peu de durée pour revenir à Rennes, où elle fit sa rentrée le 20 février.

Certifié par les membres du Conseil d'administration.

Le major, J. MAUSSIN; *le capitaine*, JEIRAU; *le capitaine*, LAMY; *le chef de bataillon*, LE GRASSOT; *le colonel président*, LESPAGNOL.

(Pertes pendant la campagne : sept officiers, trente-deux hommes, quinze chevaux.)

2°. — 2e ET 4e COMPAGNIES

2e *Compagnie.* — Cette compagnie est partie de Rennes, le 26 janvier 1823, pour se rendre à Bayonne; quelque temps après son arrivée, elle a été employée au parc de réserve du 2e corps d'armée. Elle a passé la Bidassoa, le 7 avril, a suivi la marche du corps auquel elle était attachée jusqu'à Madrid, où elle est entrée. Elle est partie de cette ville pour se rendre à Badajoz, où elle est maintenant.

4e Compagnie. — Cette compagnie est également partie de Rennes, le 26 janvier 1823, pour se rendre à Bayonne comme la 2e; elle a été employée au parc de réserve du 2e corps d'armée, a suivi les mouvements dudit corps jusqu'à Madrid, où elle est restée jusqu'au moment où elle a reçu l'ordre de se rendre en poste devant Cadix.

Arrivée dans cette nouvelle position, elle a été de suite employée à la construction des batteries établies devant le fort Santi-Pietri; elle a coopéré à la reddition de ce fort, conjointement avec la 2e compagnie du corps. Après la capitulation de Cadix, elle reçut l'ordre de retourner à Madrid, où elle se trouve en ce moment.

Certifié par les membres du Conseil d'administration.

Suivent les signatures.

A l'attaque du fort de Santi-Pietri qui défend l'île de Léon, prirent part :

Castel, capitaine commandant, Onbré et Gérardin, lieutenants en premier, de la 3e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à pied; Aurioust, capitaine commandant, Coulogne, lieutenant en premier, Le Brun, lieutenant en second, de la 4e compagnie.

L'artillerie commença à travailler dans la nuit du 21 septembre. Le fort capitula vers trois heures, le 30 septembre.

L'artillerie eut un canonnier tué, cinq blessés et trois pièces hors de service.

Pour l'attaque de l'île de Léon, le personnel fut le même que pour Santi-Pietri.

A la suite des opérations autour de Cadix, les militaires du 7e Régiment, dont les noms suivent, furent cités à l'ordre du jour de l'armée :

DU CASTEL, capitaine commandant, ONBRÉ et GÉRARDIN, lieutenants en premier, de la 3e compagnie du 7e Régiment d'Artillerie à

pied ; AURIOUST, capitaine commandant, COULOGNE, sous-lieutenant, de la 4e compagnie ; GOURDELIN et THÉOBALD, sergents ; TESSIER et VABRE, canonniers.

Après la capitulation de Cadix, le 1er octobre 1823, six compagnies du 7e Régiment rentrèrent en France; les 2e et 4e compagnies restèrent avec l'armée d'occupation, jusqu'en 1827.

La guerre d'Espagne avait montré l'insuffisance de l'effectif de l'artillerie; aussi cette arme fut-elle augmentée par une ordonnance du 27 février 1825 qui porta le nombre des compagnies du régiment de seize, qu'il était auparavant, à vingt compagnies. L'effectif en hommes fut également augmenté dans chaque compagnie qui dut se composer, dorénavant, de quatre officiers et de soixante-dix sous-officiers et soldats.

Cette époque est une période de voyages pour le 7e Régiment d'Artillerie, car, en 1826, il changea de garnison pour aller à Douai d'abord, et plus tard, en 1829, à Strasbourg.

1827 est pour l'artillerie une date importante, car cette année vit apporter au matériel des modifications considérables.

Jusqu'alors, l'avant-train et la pièce avaient été reliés à contre-appui, c'est-à-dire que la pièce reposait sur l'avant-train lui-même, comme nos pièces de siège actuelles; on conçoit que, dans ces conditions, la séparation des deux trains était fort pénible; en outre, ces deux trains étant solidaires l'un de l'autre, les passages d'obstacles étaient difficiles.

En 1827, le général Valée, premier inspecteur général de l'arme, fit apporter au matériel les améliorations suivantes : la pièce fut reliée par une lunette de crosse à un crochet cheville-ouvrière fixé au corps d'essieu de l'avant-train; de cette façon il y avait indépendance presque absolue des deux trains dans le sens vertical. Il fit donner aux roues de devant la même hauteur qu'aux roues de derrière, de sorte que si le tournant était réduit, en revanche le roulement était facilité d'une façon très appréciable.



1829 — 7e Régiment d'Artillerie, officier de batterie à cheval.

En outre, un coffre à munitions à couvercle plat fut placé sur l'avant-train de l'affût; ce coffre contenait beaucoup plus de coups que le petit coffret pointu qui, auparavant, était placé, ou entre les flasques, ou sur l'avant-train; de plus, avantage important, le couvercle plat de ces coffres permettait d'y faire asseoir trois servants.

L'ancien caisson chariot à toit pointu fut remplacé par un caisson composé d'un avant-train et d'un arrière-train reliés entre eux comme la pièce l'était à son avant-train et portant : l'avant-train un coffre, l'arrière-train deux, sur lesquels on pouvait également faire monter les servants.

Les canons seuls restaient les mêmes.

Une autre modification, celle-là apportée au personnel, vint compléter celles apportées au matériel. Pendant les guerres de l'Empire, l'artilleur à pied servait son canon, mais il n'avait pas d'attelages; les pièces étaient attelées par les compagnies du train, ce qui était une gêne pour le service et faisait que la batterie ne formait pas un tout homogène pouvant se suffire.

Le général Valée prescrivit la formation en une seule unité, dite *batterie de campagne*, de la compagnie d'artillerie et de la compagnie du train.

Les conducteurs d'attelages furent considérés comme canonniers au même titre que les servants, et les régiments d'artillerie comprirent trois espèces de canonniers : des servants à pied, des servants à cheval et des conducteurs; trois sortes de batteries : batteries à pied, n'ayant ni chevaux, ni matériel, destinées au service des sièges, des places et des côtes; batteries montées, ayant des conducteurs à cheval et des servants à pied; enfin, batteries à cheval, ayant des conducteurs et des servants à cheval.

Ces modifications sagement étudiées étaient capitales pour l'avenir de l'arme et l'on peut dire que l'artillerie de campagne date réellement du 5 août 1829, car chaque batterie montée

pouvait dorénavant se suffire à elle-même et de plus transporter les servants, s'il fallait exécuter un mouvement à une allure rapide.

A partir de l'année 1829, le mot *compagnie* fut abandonné et on le remplaça par celui de *batterie*.

Par suite de cette ordonnance de 1829, le 7e Régiment d'artillerie fut composé de seize batteries, dont : trois batteries à cheval (1re, 2e, 3e); six batteries montées (4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e); sept batteries à pied (10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e et 17e).

Le Régiment quitta son titre de *Régiment à pied,* pour prendre celui de 7e *Régiment d'Artillerie mixte.*

SIÈGE ET PRISE D'ALGER

Le Régiment eut bientôt occasion de se servir du nouveau matériel, car en 1830, à la suite de difficultés survenues avec le Dey d'Alger, la France lui déclara la guerre.

Trois batteries du 7ᵉ Régiment d'Artillerie prirent part à cette campagne : la 4ᵉ batterie, capitaine Mayret; la 10ᵉ, capitaine Mocquart, la 11ᵉ, capitaine Ferrandy.

L'effectif d'une batterie montée était de 170 hommes, cadres compris, dont 80 conducteurs, et 160 chevaux. L'effectif d'une batterie non montée était de 100 hommes; l'artillerie de l'expédition se composait, y compris les batteries du 7ᵉ Régiment, de quatorze batteries en tout, dont dix batteries non montées et quatre montées.

Le rendez-vous des troupes était à Toulon, où elles devaient s'embarquer; les quatorze batteries partirent le 20 mars de leurs garnisons respectives et arrivèrent du 9 au 12 avril à Vienne; elles furent passées en revue le 15, par le maréchal de camp de la Hitte, commandant en chef l'artillerie de l'armée, et se dirigèrent ensuite sur Toulon, où elles commencèrent à s'embarquer les 29 et 30 avril.

Le 26 mai, eut lieu le départ de la flotte; pendant la traversée, les batteries eurent beaucoup à souffrir du mauvais temps; enfin, le 14 juin, elles débarquèrent à Sidi-Ferruch.

Le lendemain, la 4ᵉ batterie montée prit position à l'aile gauche du camp de Sidi-Ferruch, où, le 16, elle fut éprouvée par un orage épouvantable.

Le 19 juin, à quatre heures du matin, les troupes ennemies

s'avancèrent à la faveur du brouillard; un poste fut surpris et les Arabes arrivèrent à portée de pistolet de la section d'artillerie qui appuyait la gauche de la ligne. M. Delamarre, lieutenant au 7e Régiment d'Artillerie, dégagea aussitôt la ligne en tirant à mitraille, pendant que la droite de la ligne était soutenue par une batterie de montagne et le centre par une batterie de campagne.

Dans son rapport sur cette affaire, le maréchal de camp de la Hitte s'exprime ainsi :

« De ce côté, l'artillerie justifia la confiance qu'elle avait su
» inspirer à l'armée, par un feu soutenu et des coups admira-
» blement dirigés. »

Le 24 juin, trois subdivisions appuyées de trois batteries de campagne reçurent l'ordre d'attaquer les Arabes.

Les trois batteries d'artillerie marchèrent en avant des têtes de colonne et exécutèrent au trot le feu en avançant; la justesse de leurs coups et la vivacité de leur tir portèrent bientôt l'épouvante dans les masses confuses des Arabes.

Le 28 juin, l'armée continua de se porter en avant. On avait donné une batterie de campagne à chaque division et à cette artillerie de campagne vinrent bientôt s'ajouter six canons de 16 approvisionnés à cent coups chacun et servis par une batterie non montée.

Le 29 juin, l'armée arriva devant le fort l'Empereur.

L'artillerie eut beaucoup de peine à suivre l'infanterie dans un pays raviné et couvert de broussailles épineuses; elle y réussit toutefois, grâce au dévouement des canonniers qui s'attelant eux-mêmes aux pièces leur firent franchir tous les obstacles.

On commença la construction des batteries de siège le 30 juin.

La 11e batterie du 7e Régiment construisit la batterie n° 4 (dite *du Dauphin*), à 550 mètres du fort l'Empereur et l'arma de quatre canons de 24.

La batterie n° 6, dite *de Saint-Louis,* fut construite et armée de six pièces de 16 par la 10e batterie du 7e Régiment. Cette batterie se trouvait à 500 mètres du fort et le dominait tellement qu'on pouvait voir tous les mouvements de l'ennemi à l'intérieur.

Le soir du 3 juillet, cette dernière batterie fut vivement attaquée par les Turcs qui envahirent le terre-plein que l'on fut obligé d'évacuer un instant mais pour y rentrer presque aussitôt.

Dans la même nuit, vers trois heures du matin, la batterie du Dauphin fut également assaillie, mais les canonniers résistèrent vigoureusement; la compagnie de garde arriva malheureusement dans l'obscurité, elle commença par tirer sur les canonniers pris ainsi entre deux feux. Enfin les Turcs furent repoussés sans avoir pu enclouer les pièces.

Le 4 juillet, dès le matin, toutes les batteries ouvrirent le feu contre le fort. La 10e batterie du 7e Régiment, de sa position dominante, fit beaucoup de mal à l'ennemi. A sept heures, commença le tir en brèche contre le fort qui fut évacué vers neuf heures. Les troupes françaises se préparaient à y entrer quand une énorme colonne de fumée, bientôt suivie d'une effroyable détonation, s'élança dans les airs; le fort l'Empereur venait de sauter. L'artillerie entra le 5 juillet dans Alger en même temps que le reste de l'armée, et les batteries du 7e Régiment furent logées à la Kasbah.

Pendant le siège d'Alger l'artillerie perdit cinq hommes tués dont le lieutenant Romanson et un sous-officier, elle eut quinze hommes blessés.

Le maréchal de camp de la Hitte, dans son journal des opérations du siège d'Alger, fit l'éloge de l'artillerie en ces termes :

« Le général commandant l'artillerie se fait un devoir de » rendre hommage au zèle et à la bravoure des officiers » d'artillerie. Les sous-officiers ont fait preuve d'activité et » d'instruction dans l'exécution des travaux, les canonniers de » courage et de sang-froid devant l'ennemi.

» Alger, le 19 juillet 1830.

» *Le maréchal de camp commandant l'artillerie*
» *de l'armée d'Afrique,*

» Signé : Vicomte DE LA HITTE. »

Après le siège d'Alger, une moitié de la 4e batterie montée fit partie des expéditions de Blida et de Médéa en novembre 1830; l'autre moitié assista aux affaires de la Ferme-Modèle du 17 au 22 janvier 1831.

La 4e batterie entière s'embarqua ensuite le 2 décembre 1831 à Alger pour rentrer en France et débarqua au lazaret de Marseille le 8 du même mois.

La 10e batterie qui s'était trouvée à Sidi-Khalef, au siège du fort l'Empereur et à la prise d'Alger, s'embarqua dans ce port le 7 août 1830 et débarqua à Marseille le 28 du même mois.

La 11e batterie qui s'était trouvée au siège du fort l'Empereur, à la prise d'Alger et aux affaires de la Ferme-Modèle, s'embarqua à Alger le 23 décembre 1831.

Alger était pris, mais l'Algérie n'était pas conquise et il fallut encore de nombreux combats pour triompher des résistances. Dans toutes les expéditions qui eurent lieu pour compléter notre conquête, le 7e Régiment envoya des batteries.

Le 24 avril 1830, la 12e batterie du 7e Régiment, organisée sur le pied de guerre, partit de Strasbourg le 27 mai pour Toulon et y arriva le 20 juin pour faire partie de l'armée de réserve d'Afrique.



1834 — Conducteur et servant du 7e Régiment d'Artillerie (Batterie montée).

Elle débarqua à Bône le 15 mai 1832 et servit une batterie de montagne depuis son arrivée à Bône jusqu'au 22 novembre 1833. Elle fut citée dans une relation du 3ᵉ chasseurs d'Afrique comme faisant partie de l'expédition, contre les Ouled-Dittia. Dans cette expédition, se firent particulièrement remarquer : « Le chef d'escadron d'Armandy et le maréchal des logis Pagnon, de la 12ᵉ batterie du 7ᵉ Régiment. »

Pendant son séjour en Afrique, la 12ᵉ batterie du 7ᵉ Régiment prit part à de nombreuses expéditions : à l'expédition de l'Atlas, le 28 mars 1836, et à celle de la Chiffa, le 15 août 1836, où elle avait deux sections; elle avait également une section à la première expédition de Constantine du 13 novembre 1836.

La batterie était aussi à l'expédition de l'Isser, le 25 mai 1837, et enfin elle avait deux sections à celle de Karessas, le 6 juin 1837. La batterie s'embarqua le 4 février 1838 pour rentrer en France et débarqua à Toulon le 7 du même mois.

Une autre batterie du 7ᵉ Régiment (la 15ᵉ batterie), qui pendant *vingt-deux ans* resta en Afrique, se signala par des services brillants. Cette batterie avait été organisée en 1832 lors de la création de six compagnies garde-côtes composées d'anciens artilleurs et de quelques hommes d'infanterie. Elle s'appelait alors *1ʳᵉ Compagnie de Canonniers garde-côtes*. Par suite de la suppression de ces compagnies, la première fut incorporée, le 1ᵉʳ avril 1839, d'abord au 1ᵉʳ régiment d'artillerie comme 13ᵉ batterie, puis au 7ᵉ Régiment le 1ᵉʳ mars 1842, comme 15ᵉ batterie. Pendant son long séjour en Afrique, cette batterie prit part aux grandes expéditions de la province d'Alger tantôt réunie, tantôt fractionnée en plusieurs détachements. Nous ne parlerons que des expéditions faites par elle alors qu'elle comptait au 7ᵉ Régiment, quoique de 1832 à 1842 elle ait assisté à plus de quinze expéditions ou sièges. En 1842, elle fit partie de l'expédition des généraux Changarnier et Bugeaud. M. le lieutenant Dubut, de la 15ᵉ batterie du

7e Régiment, fut cité dans un rapport du général Bugeaud comme s'étant fait remarquer au combat du 13 octobre.

En 1844, du 1er mai au 19 juillet, la 15e batterie fit partie de l'expédition de Laghouat (général Marcy), et de celle dirigée contre les Flissas, où elle prit part aux combats du 12 mai et à celui d'Ouared-Zeddin, le 17 mai 1844; le maréchal des logis Dammarez, du 7e Régiment, fut cité à l'ordre du jour de l'armée comme s'étant distingué aux combats des 12 et 17 mai (Ouared-Zeddin). Ce même maréchal des logis avait déjà été cité quelque temps auparavant par le gouverneur général, comme s'étant particulièrement distingué au combat de Dellys où il faisait partie du bataillon d'élite composé de canonniers armés de grosses carabines.

La 15e batterie du 7e Régiment fit encore partie de l'expédition contre les Beni-Djemmades; à cette expédition M. le lieutenant Guillemin, du 7e Régiment, fut cité pour s'être particulièrement distingué au combat du 22 octobre. De 1845 à 1848, elle assista à presque toutes les affaires ou expéditions au nombre de onze ou douze; à l'expédition dans la Mouzaïa, du 5 avril au 11 juillet 1848 (général Gentil), *M. le lieutenant Blot, du 7e Régiment, eut un cheval tué sous lui et fut cité pour sa brillante conduite* au combat contre les Beni-Abbés; de 1849 à 1851, cette batterie prit encore part aux opérations dans la Kabylie.

Enfin, après vingt-deux ans passés en Afrique, dont douze ans depuis qu'elle comptait au 7e Régiment d'Artillerie (du 1er mars 1842 au 10 janvier 1854), la 15e batterie rentra à Toulouse le 23 janvier 1854.

Ainsi les 4e, 10e et 11e batteries avaient contribué à la conquête d'Alger; de 1832 à 1838, elles avaient été remplacées par la 12e batterie; de 1842 à 1854, la 15e batterie avait représenté dignement le Régiment; on peut donc dire à juste titre que pendant vingt-quatre ans le 7e Régiment d'Artillerie contribua *brillamment à la conquête de l'Algérie.*



1840. Servant à pied du 7me Regiment d'Artillerie.

Pendant que ces faits se passaient en Algérie, des changements importants avaient été apportés dans l'organisation de l'artillerie.

Le 7e Régiment, qui était à Besançon depuis 1832, vit ses batteries à pied supprimées, par ordonnance du 18 septembre 1833; elles furent organisées en batteries montées et le Régiment ne dut plus avoir que seize batteries dont deux batteries à cheval (nos 1 et 2), et deux batteries servant de cadres de dépôt.

Cette ordonnance fut mise à exécution au mois de mai 1834.

Plus tard, en 1840-1841, lorsque la question d'Orient faillit amener une guerre, on forma dans le 7e Régiment deux nouvelles batteries montées, de sorte qu'en septembre 1841 le Régiment comptait deux batteries à cheval, douze batteries montées et une à pied (la 15e batterie dont nous avons parlé plus haut).

Le général Thoumas, dans son ouvrage remarquable intitulé : *Les Transformations de l'Armée française*, a peint d'une façon saisissante ses impressions quand il entra dans un régiment d'artillerie en 1844.

« Dans les régiments d'artillerie, dit le général Thoumas, les » discussions auxquelles avait donné lieu la transformation de » 1829 (dont nous avons parlé plus haut), étaient encore en » 1841 presque aussi vives que le premier jour. Unies par un » mariage forcé, l'ancienne artillerie à cheval et la vieille artil- » lerie à pied, s'étaient comme juxtaposées sans se confondre. » Aussi quelle variété de types dans nos régiments! D'un côté, » les anciens *Volants* affichant des allures à la houzarde, ne vou- » lant apprendre ni la manœuvre à pied ni le maniement d'armes; » d'autre part, les vieux artilleurs à pied affectant de ne rien » comprendre aux sonneries de trompettes, maudissant les sous- » pieds et les éperons, regrettant le matériel Gribeauval et la » manœuvre à la prolonge et, au milieu de tout cela, les jeunes » officiers enthousiasmés de la nouvelle organisation et devenant

» *Poseurs* quand le hasard les avait classés dans une batterie à » cheval. Que de fois les tables d'officiers et les cafés de garni- » son de Metz, Strasbourg, Rennes, Toulouse, etc., ont été le » théâtre de véritables disputes, heureusement tempérées par le » vieil esprit de camaraderie de l'arme. »

Ce passage intéressant montre ce que devait être alors l'esprit du 7e Régiment.

En 1848, une modification fut apportée à l'équipement; le sabre droit à deux tranchants fut remplacé par le sabre baïonnette.

Pendant la Révolution de 1848, le 7e Régiment fut représenté à Paris par des sous-officiers du Régiment, détachés comme instructeurs de la garde nationale.

Un ordre du jour du 4 août 1848 porta à la connaissance du Régiment un rapport adressé par le représentant du peuple colonel de la légion d'artillerie, à la garde nationale parisienne.

Ce rapport signalait la belle conduite tenue pendant les journées de juin 1848, par les nommés : Périer, maréchal des logis, du 7e Régiment; Malo, maréchal des logis (eut le bras gauche traversé par une balle qui lui blessa aussi la main); Thomas, brigadier-fourrier; Gautiez, brigadier.

A la suite de ces faits, les nommés Périer et Gautiez furent décorés de la Légion d'honneur.

SIÈGE ET PRISE DE ROME

DU 4 AU 30 JUIN 1849

La Révolution de 1848 avait eu son contre-coup chez tous les peuples et en particulier à Rome dont s'étaient emparés les révolutionnaires; ceux-ci y avaient proclamé la République et le Pape avait été forcé de quitter sa capitale.

Le Gouvernement français, tant pour rétablir le Pape en possession de ses États que pour empêcher les Autrichiens d'intervenir, se décida à envoyer en Italie un corps d'armée sous les ordres du général Oudinot.

La 6e batterie du 7e Régiment, commandée par le capitaine Canu, fut attachée à la 2e division du corps expéditionnaire de la Méditerranée.

Arrivé sous les murs de Rome, le général Oudinot eut d'abord avec les insurgés quelques affaires partielles où il ne fut pas heureux, de sorte qu'il se décida à faire le siège en règle de la ville.

L'artillerie de siège, formée au début de deux batteries du 3e régiment, une batterie du 5e régiment, une du 8e régiment et de la 6e batterie du 7e Régiment était commandée par le général Thiry.

Au début du siège, une section commandée par M. le lieutenant Canvière, du 7e Régiment, fut chargée d'appuyer l'attaque de San-Pancrazio et s'en acquitta vigoureusement.

La tranchée fut ouverte dans la nuit du 4 au 5 juin. Du 5 au 6 juin, la 6e batterie du 7e Régiment commença dans la première parallèle une batterie de quatre mortiers de 22 centimètres située à 300 mètres environ des bastions d'attaque. Cette

batterie, qui prit le n° 3, fut armée dans la nuit du 7 juin à quatre heures du matin; les quatre mortiers qu'on y plaça étaient les seuls que possédât l'équipage de siège; toutefois, le capitaine Canu reçut l'ordre de ne pas démasquer sa batterie avant que les autres contre-batteries ne fussent en mesure d'ouvrir le feu.

Le maréchal des logis Kaempf fut blessé mortellement le 9 juin dans cette batterie qui n'ouvrit son feu que du 11 au 12 juin.

Du 14 au 15 juin, on ouvrit la troisième parallèle et la 6e batterie eut à construire, du 16 au 17 juin, une batterie de brèche n° 7 dirigée contre la courtine; elle fut armée de trois pièces de 16 et d'un obusier de 22.

Cette batterie, placée à 80 mètres de l'escarpe à battre, ouvrit le feu le 19 juin et tira d'abord à écrêter la courtine dans toute sa longueur afin de faire cesser le feu violent de mousqueterie qui en partait; mais, dès l'ouverture du feu et malgré les portières d'embrasure, cette batterie fut assaillie par une grêle de balles et eut plusieurs hommes tués ou blessés : le lieutenant Gouy, de la batterie, fut blessé dans la journée du 19 juin et le lieutenant Canvière le fut également dans la journée du 20 juin.

Enfin la brèche ayant été rendue praticable le 21, l'assaut fut donné et nos troupes s'emparèrent de la première ligne de défense de l'ennemi.

Le 24 juin, le capitaine Canu remplaça, dans le service de la batterie de mortiers n° 5, le capitaine Langlade chargé de l'établissement d'une nouvelle batterie; mais, le 25 juin, la 16e batterie du 8e régiment privée de trois officiers, décimée par le feu et par les maladies, n'ayant pu achever la batterie n° 12 dans les bastions 6 et 7, la 6e batterie dut la remplacer et fut chargée d'achever le travail.

Dans la journée du 26 au 27 juin où se fit le débouché en sape pleine du bastion n° 7, la batterie fut très éprouvée : le

capitaine Canu fut blessé, un canonnier tué, sept blessés; le 29 juin, le maréchal des logis Petit Jean fut tué.

Enfin, le 30 juin, la place demanda à capituler et, dans la nuit du 2 au 3 juillet, on pénétra dans Rome.

Le siège avait duré vingt-six jours.

La 6[e] batterie du 7[e] Régiment s'était vaillamment comportée pendant le siège et, comme le dit le général commandant l'artillerie, « s'était particulièrement illustrée grâce au dévouement des officiers et à la bravoure des soldats. »

Mais elle avait acheté le succès au prix de pertes sensibles, comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous :

Petit Jean, maréchal des logis, avait été tué le 29 juin par un boulet;

Kaempf, maréchal des logis, était mort le 20 juin à la suite de ses blessures;

Schorong, premier canonnier, était mort le 27 juin à la suite de ses blessures;

Duhamel, servant, était mort le 3 juillet à la suite de ses blessures;

Canu, capitaine commandant, blessé par un boulet au bras gauche, le 27 juin, amputé le même jour (fut promu chef d'escadron);

Gouy, lieutenant en premier, blessé d'une balle à l'épaule, le 19 juin (fut nommé capitaine);

Maillard, lieutenant en second, blessé légèrement d'une balle au pied droit le 22 juin à l'affaire de Monte-Faviolle;

Mailho, maréchal des logis, blessé d'une balle le 22 juin à Monte-Faviolle (fut décoré);

Bourbler, brigadier, Levasseur, André (obtint une pension de réforme), Rebours, Cadoret, Lacroix, Desdoigts, blessés le 27 juin.

A la suite de cette campagne, les nommés Funney, adjudant, Boulet, maréchal des logis et Grenier, premier servant, furent décorés.

Après la prise de Rome, le 7e Régiment d'Artillerie vint tenir garnison à Vincennes où il resta depuis le mois d'octobre 1849, jusqu'au mois d'avril 1853, époque à laquelle il fut dirigé sur Toulouse.

Pendant son séjour à Vincennes et à la suite de la distribution solennelle des drapeaux qui eut lieu au Champ de Mars, à Paris, le 10 mai 1852, le 7e Régiment d'Artillerie reçut un nouvel étendard, sur lequel il pouvait lire avec fierté l'inscription suivante :

JEMMAPES 1792.

PASSAGE DU RHIN 1795. TARRAGONE 1811.

ECKMUHL 1809. ALGER 1830.

Cette inscription ne représentait, d'ailleurs, qu'une faible partie des combats glorieux auxquels il avait pris part.

L'année 1854 vit encore s'opérer de nouveaux bouleversements dans le personnel de l'artillerie. Les artilleurs à cheval, mécontents de se trouver mêlés à de vulgaires artilleurs montés ou à pied, firent si bien que, par le décret du 14 février 1854, on décida la séparation de l'artillerie en trois castes :

1° L'artillerie à pied, comprenant cinq régiments;

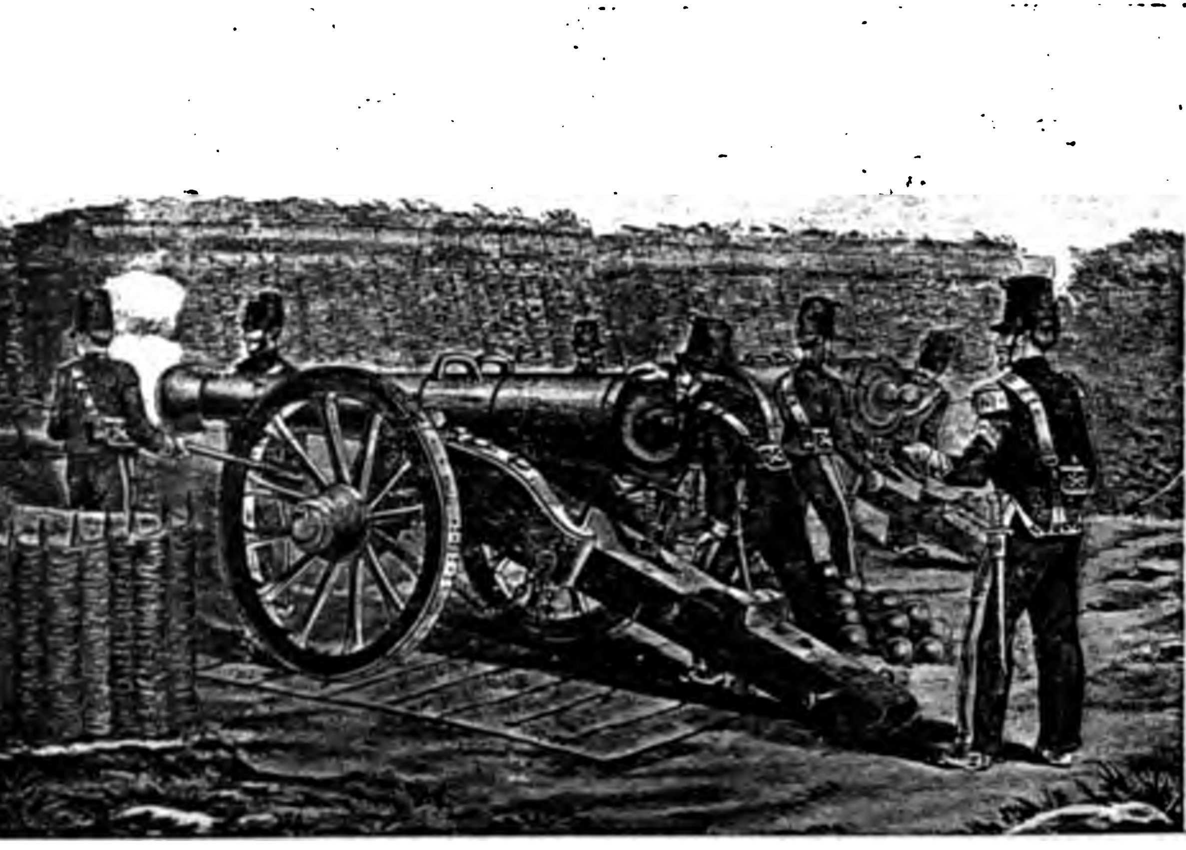
2° L'artillerie montée, comprenant sept régiments;

Et enfin, 3° l'artillerie à cheval, comprenant quatre régiments.

Cette mesure n'avait, d'ailleurs, rien d'étonnant, si on pense qu'à cette époque sur neuf généraux, membres du comité d'artillerie, huit sortaient de l'artillerie à cheval (général Thoumas).

On voit ainsi que, depuis l'Empire jusqu'en 1854, l'artillerie avait passé par les transformations suivantes :

Sous l'Empire (artillerie de ligne), huit régiments à pied, six régiments à cheval;



1852 — Batterie à pied (15e) du 7e Régiment d'Artillerie.

Après l'Empire (artillerie de ligne), huit régiments à pied, quatre régiments à cheval ;

Organisation de 1829, onze régiments mixtes d'artillerie de ligne ;

Organisation de 1854, cinq régiments à pied, sept régiments montés, quatre régiments à cheval.

Par suite de ces changements, le 7ᵉ Régiment fut reconstitué le 16 mars 1854, avec huit batteries venant du 1ᵉʳ régiment, et huit batteries du 6ᵉ régiment, dont une faisant fonction de dépôt.

Tout l'état-major du 1ᵉʳ régiment forma celui du 7ᵉ Régiment.

Dans les six batteries venant du 6ᵉ régiment, une était détachée à Lyon (1ʳᵉ batterie) et une à Constantine (2ᵉ batterie).

Si donc on procédait par filiation, on pourrait dire que le 7ᵉ Régiment descend de l'ancien 1ᵉʳ, mais nous ne nous occupons que du numéro, ce qui en somme paraît plus rationnel et évite une foule de complications résultant des changements fréquents provenant de batteries passées ou reçues d'autres régiments, etc., etc.

En vertu de ce décret de 1854, le 7ᵉ Régiment prit le titre de 7ᵉ *Régiment d'Artillerie monté*.

GUERRE DE CRIMÉE

En 1853, la Russie cherchant à s'emparer de Constantinople, l'empereur Napoléon, s'alliant à l'Angleterre, déclara la guerre au czar Nicolas, afin de s'opposer à des projets qui ne tendaient rien moins qu'à la suppression de la Turquie comme puissance européenne.

Deux batteries du 7e Régiment prirent part à cette campagne.

Le 23 mars 1854, la 6e batterie du 7e Régiment composée de :

MM. Lecaruyer de Lainsecq, capitaine commandant, de Magallon, capitaine en second, Boissonnet, lieutenant en premier, Guimenet, lieutenant en second, fut envoyée à Marseille pour faire partie de la 3e division d'infanterie de l'armée d'Orient. Elle fut embarquée, le 27 avril 1854, et descendit, du 20 mai au 11 juin, partie à Gallipoli, partie à Constantinople; peu de temps après, elle fut réunie à Constantinople et envoyée plus tard à Varna.

Enfin, elle fut dirigée sur Iénikéi, où se trouvait la 3e division, et y séjourna quelque temps, ce qui permit au capitaine d'achever l'instruction et l'organisation de ses hommes.

Le 30 août 1854, la 6e batterie partit sur le transport à vapeur *le Vauban*, à destination de la Crimée et débarqua au sud d'Eupatoria, le 14 septembre.

Le 19 septembre, toute l'armée commandée par le maréchal Saint-Arnaud se porta en avant et rencontra les Russes sur les hauteurs qui dominent la rivière de l'Alma.

Le 20 septembre, l'armée anglo-française attaqua l'armée russe; la 6e batterie reçut l'ordre de prendre position à droite du village de Bourliouk, près de la rivière. Ce village était en

flammes et tout l'espace y conduisant était vu des tirailleurs ennemis. Néanmoins, le capitaine de Lainsecq se porta bravement en avant et se mit en batterie; dans cette position dangereuse, il eut à supporter pendant plus d'un quart d'heure le feu de trois batteries russes, dont le tir était bien dirigé. Heureusement, les coups trop fichants étaient relevés par le ricochet, de sorte que la 6e batterie n'eut qu'un homme tué et quatre blessés, plus quatre chevaux tués et trois blessés.

Dans cette position périlleuse, l'attitude des officiers, sous-officiers et canonniers qui, presque tous, voyaient le feu pour la première fois, fut pleine de calme et d'énergie; le tir de la batterie, dirigé avec sang-froid, poursuivit les résultats les plus meurtriers sur les Russes qui y étaient exposés.

Après cette victoire de l'Alma, la 6e batterie suivant toujours les mouvements de la 3e division, arriva sous les murs de Sébastopol, où elle fut bientôt employée à la construction de nombreuses batteries de siège.

Le 5 novembre 1854, la 6e batterie prit une part glorieuse à la sanglante bataille d'*Inkermann*. Les Russes, sortant à la faveur de l'obscurité, avaient surpris les Anglais qui se gardaient mal dans leur camp; heureusement pour eux que dès les premiers coups de feu, l'armée française se précipita au secours de ses alliés.

Dans cette affaire, le capitaine de Lainsecq fut chargé de renforcer l'artillerie du général Bosquet; il arriva sur le champ de bataille, à dix heures du matin, avec six pièces et quatre caissons (la section de gauche était du 13e régiment); il resta d'abord en position d'attente pendant une heure et demie, en arrière d'une redoute anglaise que les Russes accablaient de leurs feux; dans cette situation dangereuse, il eut un cheval tué et deux blessés; un avant train fut en partie brisé par un obus qui enleva trois rais et une jante et, enfin, le canonnier de Bussy fut blessé d'un biscaïen à la poitrine; à onze heures et demie, la 6e batterie reçut l'ordre de se porter en avant pour remplacer la batterie Marcy qui manquait de munitions.

A peine le capitaine avait-il fait mettre en batterie, qu'un boulet vint tuer le cheval du maréchal des logis Fayt et en blessa un autre; le capitaine fit ouvrir immédiatement un feu nourri à boulets et obus contre les batteries russes établies sur une crête, située à 1000 mètres environ, et, grâce à la précision de son tir, les força bientôt à se retirer.

Vers une heure, l'armée française poursuivant l'ennemi en retraite, le capitaine de Lainsecq, se portant en avant, vint se mettre en batterie sur une crête abandonnée depuis peu par l'ennemi; et, dans cette position, poursuivit de ses feux, à moins de 900 mètres, les colonnes ennemies dans lesquelles il jeta le plus grand désordre; mais bientôt la place de Sébastopol, voulant protéger la retraite des siens, se mit à tirer du haut des remparts et un obus de 22 venant tomber sous le ventre du cheval du capitaine, le blessa au paturon; peu de temps après, la batterie reçut l'ordre de se retirer.

Dans cette bataille d'Inkermann, comme à celle de l'Alma, la tenue des hommes de la 6e batterie fut parfaite; le capitaine de Lainsecq cita comme s'étant particulièrement distingués : M. le lieutenant Boissonnet, le maréchal des logis Fayt et le brigadier Bourgeois, excellent pointeur.

La 6e batterie reprit ensuite les opérations du siège; elle fut rejointe, le 10 novembre, par sa réserve qu'elle avait laissée à Varna, et par des renforts venus de France.

Peu de temps après, elle fut renforcée par la 1re batterie du 7e Régiment, capitaine Chevreul; cette batterie, partie de Marseille les 11 et 18 janvier 1855, débarqua à Kamiesch, du 16 au 28 février, et fut attachée à la 4e division d'infanterie du 2e corps.

Les travaux de siège construits par la 6e batterie furent nombreux; *à l'attaque de gauche contre la ville* la 6e batterie, aidée de la 9e batterie du 11e régiment, construisit, le 31 janvier 1855, la batterie no 31 à la Quarantaine; cette batterie était armée de dix mortiers au glais de 10 pouces et fut terminée le 25 février 1855.

A l'attaque de droite contre Malakoff, le capitaine Briant, nommé commandant de la 6e batterie, en remplacement du capitaine de Lainsecq, promu chef d'escadron, construisit aux Ouvrages-Blancs la batterie n° 11 qui fut terminée en mai 1855. Le 24 août, il construisit encore, à la courtine de Malakoff, une batterie qui fut terminée le 4 septembre 1855; cette batterie, qui prit le n° 43, fut armée de six canons de 24.

De son côté, le capitaine Chevreul, commandant la 1re batterie du 7e Régiment, construisit, le 5 juillet 1855, la batterie n° 26, destinée à battre la pointe et la rade.

On voit que le rôle de l'artillerie était très pénible, étant donné surtout la rigueur de la température.

Pendant toutes les opérations du siège qui dura près d'un an, les batteries du 7e Régiment éprouvèrent des pertes sensibles.

Le 29 mars 1855 au soir, M. Boissonnet, capitaine en second de la 6e batterie, fut tué par une bombe dans la tranchée ouverte devant la tour Malakoff où il dirigeait le tir de trois obusiers de montagne, destinés à inquiéter les embuscades des Russes.

Le 6 juin, le capitaine Briant de la 6e batterie du 7e Régiment commandait une batterie de siège le jour de l'attaque des ouvrages du Mamelon-Vert, lorsqu'un boulet traversant une embrasure vint briser un rais dont les éclats projetés sur le capitaine, lui cassèrent un bras et lui firent plusieurs autres contusions.

Dans la nuit du 9 au 10 juin, M. Girod de Resnes, capitaine en second de la 1re batterie, se trouvait dans la batterie n° 15, aux attaques de droite contre Malakoff, lorsqu'il fut blessé par les éclats d'un obus qui tomba à ses pieds; il reçut ainsi quatre blessures heureusement sans gravité, ce courageux officier, après s'être fait panser à l'ambulance, revenait à son poste, lorsqu'il fut blessé de nouveau par un éclat de bombe.

Les deux batteries avaient été fort éprouvées pendant toutes les opérations du siège; aussi, reçurent-elles successivement

plusieurs renforts en hommes et en chevaux se montant, de juillet à novembre 1855, à 127 hommes et 167 chevaux.

Enfin, après une résistance héroïque, Sébastopol fut pris d'assaut, le 8 septembre 1855, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que ce succès était dû en grande partie au dévouement et au courage des artilleurs qui, à travers mille dangers, en butte à un hiver rigoureux, n'en avaient pas moins dressé ces formidables batteries qui firent tomber les remparts de Sébastopol.

Après le siège de cette ville, la 1re batterie du 7e Régiment s'embarqua, le 13 octobre 1855, à Kamiesch, avec la division de Failly chargée d'aller renforcer le corps qui s'y trouvait déjà; elle arriva, le 14 octobre, à Eupatoria, et fut campée à côté de la place. La position d'Eupatoria avait une grande importance étant située sur les derrières des Russes. La batterie prit part à trois expéditions dirigées par le général d'Allonville, dans le but de couper l'ennemi de ses communications; deux de ces expéditions eurent lieu sur la route de Simphéropol et la troisième vers l'isthme de Pérécop. Mais l'ennemi ne tint nulle part et la batterie ne put tirer que quelques coups de canon.

Pendant son séjour aux environs d'Eupatoria, la 1re batterie eut beaucoup à souffrir du scorbut et fut, en outre, éprouvée par la fièvre typhoïde.

Enfin, le czar Alexandre II, successeur de Nicolas, voyant la Russie épuisée, se décida à demander la paix qui fut signée à Paris, le 30 mars 1856.

A la suite de ce traité, les troupes françaises évacuèrent la Crimée et les 1re et 6e batteries du 7e Régiment, détachées à l'armée d'Orient, reçurent l'ordre de rentrer en France. La 6e batterie, commandée alors par Gaillard de Blairville, qui avait succédé, au mois d'octobre 1855, au capitaine Briant, promu chef d'escadron, rentra à Metz le 25 juin 1856 avec un effectif de 4 officiers, 194 hommes et 124 chevaux.

Pendant ce temps, la 1re batterie, après avoir fait le trajet, par

terre, d'Eupatoria à Kamiesch, fut embarquée en deux parties qui arrivèrent respectivement au corps alors à Metz, les 19 et 24 juillet 1856.

Pendant que les 1re et 6e batteries se distinguaient en Crimée, la 2e batterie qui, en 1854, avait été versée au 7e Régiment, était détachée dans la province de Constantine et se fit remarquer dans les différentes expéditions qui eurent lieu pour achever la conquête de l'Algérie. Au mois de juillet 1854, elle prit part à l'expédition de Kabylie où deux sections furent attachées à la division de Mac-Mahon; le 4 juin, par un feu bien dirigé, elles mirent le désordre parmi les Kabyles qui occupaient une position fortifiée et ouvrirent un chemin aux colonnes d'attaque; elles assistèrent en outre à une foule de petits engagements qu'il serait trop long de raconter; à la suite de cette expédition, le capitaine commandant, M. de Laffitte, fut nommé chef d'escadron.

Le 14 mai 1857, la 2e batterie, commandée par le capitaine Pelecier, partit avec la division Maissiat pour achever la conquête de la Kabylie; elle servait des mortiers de 15 centimètres et des obusiers de 12 de montagne.

Du 27 au 30 mai, se livrèrent aux environs du col de Chellalah une série de combats dans lesquels l'artillerie appuya vigoureusement de son feu les troupes d'infanterie. La batterie eut trois hommes blessés dans cette expédition.

Pendant la campagne de Crimée, les batteries de campagne avaient été appelées à servir une pièce nouvelle : le canon obusier de 12, adopté en 1853. Jusqu'alors, le matériel d'une batterie se composait généralement de quatre canons lançant des boulets et de deux obusiers lançant des projectiles creux. Cette organisation était défectueuse, car elle exigeait l'emploi de charges distinctes suivant la distance, et nécessitait de plus des approvisionnements comprenant quatre sortes de munitions. D'après l'organisation de 1853, la batterie ne comprit plus qu'une seule espèce de bouches à feu, le canon obusier de 12,

pouvant lancer des obus aussi bien que des boulets. En outre, la bouche à feu fut allégée (600 kil.).

Cette amélioration ne dura que peu de temps, car, en 1858, fut adopté un système d'artillerie de beaucoup supérieur à l'ancien, nous voulons parler des canons rayés.

Cette invention, due au général Treuille de Beaulieu, donna de suite à l'artillerie des avantages inappréciables; une plus grande portée d'abord et plus de précision ensuite; les canons, laissant de côté l'antique boulet, ne lancèrent plus que des obus ordinaires, des boîtes à mitraille et plus tard des obus à balles, dont les effets étaient beaucoup plus meurtriers. Le matériel, à la fin de 1858, se composait donc de canons de 4 rayé pesant 330 kilos et de canons de 12 rayé (ancien canon obusier) pesant 600 kilos. Les autres voitures de l'artillerie furent aussi allégées et améliorées. C'est avec ce matériel que le 7e Régiment fit la campagne d'Italie en 1859.



1859 — Conducteur du 7[e] Régiment d'Artillerie.

CAMPAGNE D'ITALIE (1859)

En 1859, l'Autriche, qui voulait imposer sa domination à l'Italie, ayant envahi le Piémont, l'empereur Napoléon vint au secours du roi Victor-Emmanuel, son allié.

Les troupes françaises divisées en cinq corps d'armée arrivèrent en Italie dans le mois de mai 1859; elles étaient commandées par l'empereur Napoléon III.

Le 7e Régiment d'Artillerie eut dans cette campagne *six batteries* attachées aux corps d'armée suivants :

La 7e batterie (capitaine Moulin) fut attachée à la 2e division du 3e corps (maréchal Canrobert); la 5e batterie (capitaine Berthier) forte de 234 hommes et 204 chevaux de trait, et la 8e batterie (capitaine Rabot) firent partie de la réserve d'artillerie du 3e corps.

A la 1re division du 2e corps (maréchal de Mac-Mahon) fut envoyée la 12e batterie (capitaine Delguy d'Auzits).

Enfin, la 2e batterie (capitaine Pelecier) organisée en batterie de montagne, fut appelée d'Afrique et débarqua à Gênes le 24 mai; elle fut dirigée sur Alexandrie et attachée, moitié à la réserve du 1er corps, et moitié au 2e corps.

La 1re batterie (capitaine Kœhler) fut attachée à la 1re division du 5e corps (prince Napoléon).

Chaque batterie se composait de trente voitures présentant le détail suivant :

Six pièces de 4, six caissons modèle 1858, six caissons modèle 1840, cinq caissons pour cartouches modèle 1857, un caisson pour cartouches à balles oblongues, deux affûts de rechange, deux forges de campagne, deux chariots de batterie.

Lorsque, le 31 mai, le 3e corps (maréchal Canrobert), après

avoir franchi la Sésia, livra le combat de Palestro, il fut appuyé par la 7ᵉ batterie; malheureusement, se trouvant sur un terrain très coupé et couvert d'arbres, cette batterie voyait insuffisamment l'ennemi, dont les projectiles arrivaient cependant au milieu des pièces.

Le 4 juin, l'armée française, poursuivant son mouvement en avant, arriva sur les bords du Tessin et attaqua l'armée autrichienne aux environs de Magenta.

Pendant cette bataille, lorsque le 2ᵉ corps (maréchal de Mac-Mahon) se porta sur Buffalora, la 12ᵉ batterie (capitaine Delguy), appuyant le mouvement, prit position vers onze heures et commença contre ce village un feu nourri qui aida puissamment le mouvement offensif de l'infanterie. A quatre heures, elle prit une deuxième position de batterie à Magenta et tira sans interruption jusqu'à huit heures du soir, quoique exposée au feu de mitraille des Autrichiens. Dans cette position périlleuse, la 12ᵉ batterie eut deux hommes blessés (le nommé Bert, premier servant, qui reçut un coup de feu au bras et au côté droits, et Roullon, deuxième canonnier-conducteur, un coup de feu à la jambe droite); deux chevaux furent blessés, ainsi que le cheval du capitaine, blessé sous lui; en outre une roue fut brisée par un boulet.

La moitié de la 2ᵉ batterie, attachée au 2ᵉ corps et commandée par le capitaine en second Paris, était aussi au combat de Magenta et prit deux positions de batterie; à la première position, elle reçut une grêle de boulets et dut se retirer, après avoir eu une roue brisée, un homme tué et un autre blessé; le second cheval du capitaine Paris fut tué pendant que l'ordonnance le tenait en main.

Le 7 juin, la 12ᵉ batterie, suivant le mouvement du 2ᵉ corps, arriva à Milan et prit part, le 8 juin, au combat de Melegnano (Marignan).

Après le combat de Magenta, les Autrichiens, qui s'étaient d'abord retirés entre le Mincio et la Chièse, se résolurent

bientôt à prendre l'offensive, et, le 24 juin, vinrent attaquer l'armée française à Solférino.

A cette bataille prirent part la 2e batterie, toujours divisée en deux parties, et les 7e, 12e, 5e et 8e batteries.

Les premiers engagements de l'artillerie du 2e corps eurent lieu vers 5 heures du matin.

Une section de la 12e batterie du 7e Régiment reçut l'ordre de se porter sur la route de Mantoue, en avant de la colonne, pour contrebattre quelques pièces autrichiennes qui enfilaient la route, tandis que la 13e du 13e, prenant position sur une éminence à droite de cette route, dirigeait son feu sur des masses ennemies qui se présentaient dans la plaine. Vers huit heures, le *général Auger, commandant l'artillerie du 2e corps*, qui s'était porté à plusieurs reprises en avant avec les officiers de son état-major, pour reconnaître les positions de l'ennemi, dirigeait le feu des batteries de la 1re division, placées sur la route et à gauche, lorsqu'un boulet vint le frapper à l'épaule gauche et le mit hors de combat. Par suite de cet événement regrettable, le commandement provisoire de l'artillerie du 2e corps échut au lieutenant-colonel de Schuller, qui fit tous ses efforts pour suppléer à l'absence du chef intelligent et énergique qui venait d'être frappé.

Le tir bien dirigé de la 12e batterie du 7e Régiment fit sauter un caisson à l'ennemi et força l'armée autrichienne à prendre une position plus en arrière et en dehors de la route; se portant alors en avant, la 12e batterie du 7e Régiment et la 11e batterie du 11e régiment, qui formaient ensemble l'artillerie de la 1re division, se placèrent en colonne serrée, entre les tirailleurs indigènes et le 45e de ligne, qui s'avançaient vers la position de Solférino, et ouvrirent le feu contre les pièces ennemies qui tiraient de la gorge, et les troupes qui défendaient cette gorge et le mamelon de gauche. L'ennemi s'étant retiré et ayant cessé le feu, les deux batteries se portèrent en avant et à droite de la division, et trouvèrent pour battre les premiers mamelons

à droite du village de San-Cassiano une position favorable d'où leur feu ne tarda pas à déloger un état-major et quelques bataillons que soutenait une batterie.

Elles reçurent alors du général commandant l'artillerie de l'armée l'ordre de s'avancer pour appuyer un mouvement fait à leur gauche par des batteries de l'artillerie de la Garde et de diriger leurs feux sur une batterie ennemie placée à gauche du village de San-Cassiano. Après la prise de ce village, la moitié de la 11e batterie du 11e régiment et la 12e batterie du 7e Régiment tournèrent les mamelons par le pied et dirigèrent un feu très vif d'obus à balles et de mitraille sur la cavalerie ennemie que des officiers de l'état-major général avaient signalée. Ces deux batteries lancèrent aussi des obus sur les positions situées en avant de Guidizzolo, d'où l'ennemi envoyait un grand nombre de fusées sur notre cavalerie.

Ces deux batteries de la 1re division, dirigées avec intelligence et intrépidité par le chef d'escadron Beaudouin, du 7e Régiment, se distinguèrent pendant toute la durée du combat et contribuèrent au succès de l'action par un tir soutenu et très efficace.

La 12e batterie eut trois blessés dans ce combat : M. Serrat, lieutenant en premier, reçut une contusion à la jambe par un éclat d'obus; M. Ott, lieutenant en second, qui à Magenta avait reçu une balle sur le fourreau de son sabre, eut son cheval blessé sous lui; en outre, trois chevaux de trait furent tués et trois blessés.

Pendant que la 12e batterie se distinguait ainsi à Solférino, la 2e batterie de montagne (capitaine Pelecier) prenait aussi une part active à la lutte; vers huit heures du matin, elle fut détachée de la réserve d'artillerie pour marcher avec la 2e division (division Bazaine) du 1er corps; cette division se dirigea dans une gorge qui aboutit au cimetière et à la tour de Solférino, mais arrivée dans les environs du village, elle fut accueillie par un feu violent des tirailleurs ennemis embusqués dans les maisons et les jardins.

La 2ᵉ batterie de combat (comprenant trois obusiers approvisionnés à quatre-vingt-cinq coups chacun) se mit de suite en position à l'extrémité de la gorge qui conduit à Solférino; cette position était d'ailleurs la seule que l'on pût occuper, mais était très dangereuse, se trouvant à 250 mètres environ de l'ennemi; néanmoins, le capitaine Pelecier fit ouvrir un feu rapide et, au bout de trois heures de lutte, parvint à éteindre le feu des tirailleurs malgré leur résistance acharnée; grâce à l'appui de la 2ᵉ batterie, l'infanterie put enfin être lancée à travers les jardins et s'emparer de Solférino. Pendant l'action, l'ennemi avait essayé d'établir une batterie à 150 mètres environ des maisons de Solférino, mais cette batterie dut bientôt se retirer devant la précision du tir de la 2ᵉ batterie qui lui infligea de grandes pertes.

Dans cette affaire, la 2ᵉ batterie éprouva des pertes sensibles. Les maréchaux des logis Vincent, Lechevalier, Magnant, chefs de pièce, et les canonniers Lecomte, Leby, Helyman et Huchette, pointeurs, furent blessés. M. le lieutenant en premier Zickel, qui dès le commencement de l'action avait eu un cheval tué sous lui, fut blessé peu de temps après; néanmoins, ce courageux officier revint au feu dès que la douleur de sa blessure lui permit de se tenir debout.

Pendant que la moitié de la 2ᵉ batterie prenait part à l'action, l'autre moitié commandée par le capitaine en second Paris, et qui placée à la réserve suivait les opérations du 2ᵉ corps, fut envoyée par le lieutenant-colonel Fievet se mettre en batterie sur la crête du dernier mamelon occupé par les troupes françaises.

De cette position, cette demi-batterie envoya avec succès des obus sur le village de Cavriana occupé encore par les Autrichiens et fit éprouver de grandes pertes à l'ennemi quand il quitta ce village pour battre en retraite.

Sur un autre point, les 5ᵉ et 8ᵉ batteries, faisant partie de la réserve du 3ᵉ corps, prirent part au combat de Solférino en se plaçant à hauteur du village de Robecco, et tirant dans la direction de Guidizzolo. La 5ᵉ batterie eut deux hommes blessés.

Dans le rapport établi à la suite de la bataille de Solférino, le général d'artillerie Courtois d'Urbal écrivit « qu'il ne pouvait » trop se louer dans cette occasion de tous les officiers, sous- » officiers et soldats de l'artillerie du 3e corps. »

Pendant que se livrait cette bataille, la 7e batterie fut mise à la disposition du général Trochu mais elle n'eut pas d'occasion de tirer quoiqu'exposée au feu de l'ennemi.

La 13e batterie du 7e Régiment qui était au 5e corps n'assista pas à la bataille de Solférino.

A la suite de cette campagne où les batteries du 7e Régiment s'étaient distinguées d'une manière brillante, le capitaine Delguy-d'Auzits, commandant la 12e batterie, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur ainsi que le capitaine Pachon, de la 7e batterie.

Les adjudants Page et Weber, le maréchal des logis chef Cagnet, Roullon, deuxième canonnier, Bath, premier servant, tous de la 12e batterie, reçurent la médaille militaire; le maréchal des logis chef Raing et le premier canonnier Chemineau de la 2e batterie obtinrent également cette récompense.

Dans un rapport établi à la suite de la bataille de Solférino, le général Forgeot, commandant l'artillerie, donnait ainsi son avis sur les canons rayés qui, pour la première fois, paraissaient sur le champ de bataille.

« Il est à remarquer (disait-il) que la batterie de montagne » a pu suivre sans difficultés tous les mouvements de l'infan- » terie, ce qui est un précieux avantage. Les canons rayés de 4 » ont fourni aux grandes distances (certains capitaines avaient » baissé la vis du pointage à fond), un tir satisfaisant qui a » même été d'une justesse remarquable toutes les fois qu'il » a été possible de le régler. Cette propriété précieuse des » nouvelles bouches à feu a été constatée par nombre d'officiers » et de soldats, par plusieurs officiers généraux et par M. le Maré- » chal lui-même. Il est seulement à regretter que les fusées » soient encore imparfaites. Des éclatements prématurés se sont » produits en grand nombre (la presque totalité des fusées

» employées était à un seul évent), et plusieurs fois on a dû
» suspendre le tir par dessus les troupes d'infanterie ou sur
» les points dont les têtes de colonne s'approchaient, de peur
» de les atteindre par les éclats des projectiles.

» La mobilité du nouveau matériel et sa solidité se sont
» manifestées d'une manière incontestable. Des pentes très
» raides, inabordables au premier coup d'œil ont été gravies
» avec succès en n'employant que quatre chevaux. Dans les
» batteries de canons obusiers de 12, où les voitures sont
» attelées à six chevaux, les mouvements de matériel ont été
» plus pénibles; il y a eu même des caissons renversés. »

Après la bataille de Solférino (24 juin), l'armée autrichienne put, grâce à un orage épouvantable, effectuer sa retraite sans être poursuivie et se retira derrière la ligne du Mincio. Peu de temps après, la campagne d'Italie fut terminée par la paix de Villafranca.

Aussitôt après la signature du traité de paix, les 7e, 8e et 12e batteries rentrèrent en septembre au régiment alors à Strasbourg.

La 13e batterie qui, pendant toute la campagne, avait été attachée au 5e corps, resta seule en Italie et tint garnison à Milan jusqu'en juillet 1860, époque à laquelle elle rentra en France à son tour.

Les 2e et 5e batteries quittant l'Italie vers le 15 août s'embarquèrent à Gênes et se rendirent en Algérie où elles allèrent tenir garnison : la première à Constantine et la deuxième à Bône.

EXPÉDITION DE CHINE

Vers la fin de l'année 1859, à la suite de difficultés survenues avec la Chine, une expédition fut décidée contre cette puissance, et la 10e batterie du 7e Régiment (capitaine Bernadet) fut désignée pour en faire partie; la batterie s'embarqua le 7 décembre 1859 à Toulon sur le transport *le Calvados*, à l'effectif de quatre officiers et deux cent trente hommes et, le 19 mai 1860, elle débarquait en rade de Woosung.

Cette batterie prit une part active à toutes les opérations de la campagne. Le 23 août, elle fit partie d'une reconnaissance dirigée vers les forts du Pei-ho, et tira trente-neuf coups de canon dans cette affaire; les 12 et 14 août, elle contribua à la prise des ouvrages de Sin-Kho et du camp retranché de Rang-Kho; dans ces deux engagements la batterie tira quatre-vingt-six obus. Le 21 août, elle prit une part brillante à l'attaque des forts de la rive gauche du Pei-ho où elle tira cent treize coups de canon. A la suite de cette affaire, le lieutenant Rossignon fut mis à l'ordre du jour, ainsi que le maréchal des logis Chauvet.

Après la prise des forts de l'embouchure du Pei-ho, l'armée se dirigea sur Pékin. Arrivée à Tien-Tsin, la 10e batterie reçut l'ordre de laisser les canons dans cette ville et de former un peloton de cavalerie, avec les servants et les chevaux devenus disponibles. Ce peloton, commandé par le capitaine Kramer, fut mis sous les ordres du général Collineau et c'est avec cette formation nouvelle que la 10e batterie prit part aux opérations du reste de la campagne.

Le 21 septembre, l'armée française arrivait à peu de distance de Pékin, lorsqu'au pont de Palikao elle trouva l'armée chinoise

barrant la route. Après un engagement assez vif, l'ennemi fut mis en pleine déroute. Le peloton à cheval du 7ᵉ Régiment se distingua dans cette affaire et fit une charge brillante dans laquelle il culbuta la cavalerie tartare et la mit en fuite. Neuf chevaux furent blessés dans ce combat. Le capitaine Kramer fut mis à l'ordre du jour pour la bravoure déployée dans cette action.

A la suite du combat de Palikao, l'armée française occupa Pékin et, le 24 octobre, la paix était signée. A la suite de cette campagne, où sous une incarnation nouvelle la 10ᵉ batterie s'était brillamment montrée, le capitaine Kramer et le lieutenant Rossignon furent décorés ; le maréchal des logis chef Ripp, les maréchaux des logis Rauch, Palardelle, Chauvet et François furent médaillés, ainsi que le premier conducteur Burnoufs.

Pendant que ces événements se passaient en Chine, de nombreuses modifications avaient été apportées dans la composition de l'artillerie et la réorganisation de 1860 avait classé la 10ᵉ batterie au 16ᵉ Régiment.

Cette réorganisation augmentait l'artillerie de trois régiments montés, mais enlevait au 7ᵉ Régiment les 10ᵉ, 11ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ batteries qui furent versées au *16ᵉ Régiment* en formation à Vienne, de sorte que le régiment ne comprit plus que dix batteries.

D'après ce décret, l'artillerie se composa de cinq régiments à pied, dix régiments montés, quatre régiments à cheval, plus deux régiments de la Garde et un régiment de pontonniers.

A la fin de l'année 1860, les deux batteries détachées en Algérie (anciennes 5ᵉ et 2ᵉ portant depuis la réorganisation les nᵒˢ 10 et 9) rentrèrent à la portion centrale à Strasbourg.

EXPÉDITION DU MEXIQUE (1862-1867)

Le 31 octobre 1861, la France, l'Espagne et l'Angleterre avaient conclu un traité ayant pour but de combiner une action commune qui permît d'obtenir des autorités de la République du Mexique, une protection plus efficace pour les personnes et les propriétés de leurs sujets, ainsi que l'exécution des obligations contractées envers elles. En exécution de cette convention, les troupes devaient être envoyées au Mexique par chacune de ces trois puissances, mais à la suite de désaccords survenus avec les Anglais et les Espagnols; ces deux puissances retirèrent leurs troupes, et la France se trouva seule.

La 1re batterie, commandée par le capitaine de Levezou de Vesins, fut désignée pour faire partie de l'expédition; cette batterie, partie de la Fère où le 7e Régiment était alors en garnison, fut embarquée à Cherbourg et arriva à la Vera-Cruz le 26 octobre 1862. Elle était forte de 245 hommes, 91 chevaux, et 128 mulets.

Après une série de marches fatigantes, la batterie arriva devant Puebla le 19 mars 1863 et prit une part active au siège de cette ville.

Dans la nuit du 24 au 25 mars, elle fut chargée de construire la batterie n° 4. Cette batterie avait pour but de ruiner les parapets du fort San-Iavier et plus tard de percer à jour le Pénitencier dont les cours servaient de rassemblement aux insurgés. Le 26 mars, la batterie ouvrit son feu sur le Pénitencier et le 29 au soir l'assaut fut donné. A ce moment, le capitaine commandant Levezou de Vesins reçut à la cuisse gauche un éclat d'obus et dut céder le commandement au capitaine en second Pothier qui le conserva jusqu'à l'arrivée du capitaine Vignotti, en mars 1864.

Pendant l'assaut du Pénitencier, plusieurs canonniers de la 1[re] batterie qui faisaient partie du détachement des encloueurs, furent blessés, entre autres les nommés Durandet et Carponcin.

Après la prise du Pénitencier, la batterie servit les pièces constituant l'armement de ce fort ainsi que des pièces de 12 de siège destinées à faire brèche dans les maisons attaquées.

La 1[re] batterie tenta ensuite la construction d'une batterie n° 18, mais le feu violent des Mexicains l'obligea d'y renoncer après avoir eu douze hommes tués ou blessés. Elle construisit ensuite les batteries n° 16 *bis,* n° 22 et enfin contribua à l'attaque du fort Totimehuacan où elle tira à mitraille sur l'infanterie ennemie. Le 17 mai, Puebla se rendit.

Pendant ce long siège, la 1[re] batterie perdit sept hommes tués et eut vingt-deux blessés; malgré ces pertes, elle fit toujours son devoir avec zèle et dévouement et, par sa bravoure et son sang-froid, mérita la citation suivante à l'ordre de l'armée :

Le maréchal des logis Rigal (du 5 au 13 avril) fut cité à l'ordre de l'armée pour sa bravoure; le lieutenant Guiot, les maréchaux des logis Tardy, Truntzler et le canonnier Grebet furent également cités à l'ordre de l'armée le 19 avril pour s'être signalés au siège de Puebla.

Le 2 juin, la batterie partit pour Mexico où elle arriva le 10 juin 1863; elle prit ses quartiers d'hiver autour de cette ville et travailla à en réparer les fortifications. Le 9 novembre, la batterie quitta Mexico pour se rendre à Guadalajara où elle resta du 7 janvier 1864 au 7 mars 1865. Pendant ce long séjour elle détacha à plusieurs reprises des sections qui firent partie de plusieurs expéditions.

En particulier, le 28 juillet, la section du centre (sous-lieutenant Gueny) partit avec deux escadrons de cavalerie; la colonne était commandée par le colonel Clinchant. Le 9 août, elle prit une part très active au combat de Chiifflon près de Cocula; 3,000 dissidents mexicains s'étaient établis dans cette forte position. Les troupes n'étant pas encore toutes arrivées, le

colonel chargea la section de 12 de tenir l'ennemi en échec. Celle-ci se mit rapidement en batterie et trente-huit coups, tirés avec précision aux distances de 1,000 à 2,200 mètres, portèrent le désordre dans les rangs ennemis et contribuèrent puissamment au succès de la journée.

Le colonel Clinchant, dans son rapport, attribua en grande partie à l'artillerie le succès de cet engagement. Les lieutenants Gueny et Trébillon qui « avaient très judicieusement placé leur » artillerie et par leur feu avaient puissamment contribué au » succès de la journée, » furent cités à l'ordre du jour de l'armée.

A la suite d'une autre expédition ayant pour but la reconnaissance du défilé de la Angostura et la poursuite de Negrete, le sous-lieutenant Gueny qui était à la colonne du colonel Jeanningros fut proposé pour la Légion d'honneur et le nommé Gaudry pour la médaille militaire.

Au mois d'octobre 1864, la section de droite fit partie d'une expédition sous les ordres du général Douay; le 28 octobre, elle rencontra l'ennemi à la Baranca d'Atenquique, se mit aussitôt en batterie, démonta par un feu bien dirigé plusieurs pièces de l'artillerie ennemie et porta le désordre dans leurs bataillons.

En 1865, la batterie, commandée depuis le 13 août par le capitaine de Saint-Germain, fit encore partie de plusieurs expéditions; enfin, elle rentra à Mexico au mois de décembre 1865 et y resta toute l'année 1866 travaillant à l'armement de la place.

Le 4 mars 1867, elle s'embarqua à la Vera-Cruz et arriva à Toulon le 26 avril; le 30 avril 1867, elle arrivait au Régiment qui depuis 1865 était en garnison à Rennes. La 1re batterie était restée au Mexique pendant quatre ans et demi.

Le maréchal commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique adressa à la 1re batterie l'ordre élogieux suivant au moment où elle s'embarquait pour la France :

La 1re batterie du 7e Régiment d'Artillerie va rentrer en France.

Avant de se séparer de cette belle troupe, le maréchal commandant en chef tient à lui rappeler en même temps les travaux et combats

auxquels elle a pris part, et à lui témoigner sa haute satisfaction pour les vertus militaires dont elle a donné tant de preuves en toutes circonstances.

La 1re batterie du 7e Régiment, embarquée à Cherbourg le 2 septembre 1862, arrive à Vera-Cruz le 29 octobre et à Orizaba le 20 novembre.

Elle quitte cette place le 17 janvier 1863, se porte à Puebla où elle arrive le 19 mars avec tout le corps expéditionnaire.

La batterie prend une part active aux travaux du siège et notamment à l'assaut du Pénitencier, le 29 mars, où son capitaine commandant M. de Vesins est blessé grièvement ainsi que deux encloueurs.

Elle est chargée de l'armement du Pénitencier et du service des batteries de brèche contre les cadres opposés.

Elle arme ensuite deux autres batteries et enfin prend part à l'attaque du fort de Totimchuacan.

Le 10 juin, la batterie entre à Mexico et travaille à l'armement de la capitale, au fort de Nonoalco, aux garitas de San-Lazaro et de Peralvillo.

Le 9 novembre 1863, la batterie quitte Mexico et prend part à l'expédition de l'intérieur avec le général en chef; elle entre à Guadalajara le 7 janvier 1864, et pendant toute cette année elle fait partie de la garnison de cette ville. Toutefois elle prend part à diverses expéditions.

En mars, la section de gauche fait, avec le général commandant la 2e division, les opérations dans le sud de Jalisco.

En août, la section du centre opère avec le colonel Clinchant et se distingue au combat du Chifflon.

En octobre, la batterie fait partie de l'expédition de Colima et contribue puissamment à forcer le passage des Barancas d'Atenquique.

Le 7 mars 1865, la 1re batterie du 7e Régiment quitte Guadalajara et se porte à Quérétaro.

La section du centre fait partie de l'expédition du général Jeanningros à Monterey, puis revient à Mexico où toute la batterie se trouve réunie depuis le 8 décembre 1865.

Depuis ce temps la 1re batterie du 7e Régiment a concouru aux travaux continuels de la place et à quelques sorties dans l'Etat de Mexico.

OFFICIERS ET SOLDATS,

Depuis quatre ans vous avez quitté la France pour venir prendre part à cette lointaine expédition.

Après avoir donné l'exemple de la valeur pendant un siège long et meurtrier, vous avez parcouru le Mexique, puis vous êtes revenus dans la capitale, où votre conduite et votre discipline ont servi de modèle à vos camarades de toutes les armes.

Retournez donc dans votre patrie, emportant l'estime de tous ceux qui vous ont commandés.

Vos frères d'armes vous attendent pour vous féliciter de vos travaux et inscrire aux Annales du 7e Régiment d'Artillerie vos hauts faits sur la terre lointaine du Mexique.

Le Maréchal commandant en chef,
Signé : BAZAINE.

En 1867, lorsque l'affaire du Luxembourg faillit amener une guerre, on fut obligé de reconnaître l'infériorité numérique de l'artillerie française.

Le maréchal Niel, alors ministre de la guerre, essaya de remédier au mal en réorganisant l'artillerie sur de nouvelles bases : par décret du 13 mai 1867, il supprima les cinq régiments d'artillerie à pied et donna au corps la composition suivante :

Quinze régiments montés (plus un de la Garde);

Quatre régiments à cheval (plus un de la Garde);

Un régiment de pontonniers.

Cette nouvelle organisation augmentait l'artillerie de trente-quatre batteries.

En exécution de ce décret, le 7e Régiment qui, depuis 1854, portait le titre de *Régiment d'artillerie monté*, reprit celui de : *Régiment d'artillerie mixte*, et comprit douze batteries dont quatre à pied et huit montées.

C'est avec cette organisation que le 7e Régiment prit part à la guerre de 1870.



1867 -- Conducteur du 7e Régiment d'Artillerie.

GUERRE DE 1870-71

L'artillerie fait aujourd'hui la véritable destinée des armées et des peuples, et dans une bataille, comme dans un siège, l'art consiste à présent à faire converger un grand nombre de feux sur un même point ; celui qui, une fois la mêlée établie, a l'adresse de faire arriver subitement, et à l'insu de l'ennemi, une masse inopinée d'artillerie sur un de ses points, celui-là est sûr de l'emporter. Voilà, disait-il, quel avait été son grand secret et sa grande tactique.

NAPOLÉON Ier.
(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Au moment où la guerre fut déclarée (15 juillet 1870), les batteries du 7e Régiment furent toutes attachées au 7e corps d'armée commandé par le général Douay (Félix).

Pour cette campagne les 3e et 4e batteries à pied furent transformées en batteries montées.

Au début des opérations, le 7e corps dut se concentrer autour de Belfort; les batteries du 7e Régiment étaient réparties dans ce corps d'armée de la façon suivante :

Les 5e, 6e, 11e batteries commandées par M. le lieutenant-colonel Guillemin furent attachées à la 1re division d'infanterie du 7e corps (général Conseil Dumesnil); le commandant de l'artillerie de la division était le général de Liégeard.

Les 8e et 9e batteries, commandées par le chef d'escadron de Callac, étaient attachées à la 2e division d'infanterie du 7e corps (général Liebert).

La 12e batterie faisait également partie de la 2e division, mais armée de canons à balles elle était avec les autres batteries de même espèce sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Clouzet.

Les 7e et 10e batteries, sous les ordres du commandant Merlin, faisaient partie de la réserve du 7e corps.

Enfin *la 1re batterie à pied* du 7e Régiment d'Artillerie s'était dédoublée en deux détachements, tous deux faisant partie du grand parc du 7e corps et dont l'un resta à Belfort pendant la guerre et l'autre, qui au début des opérations était à Vesoul s'occupant des transports, rejoignit le 7e corps peu avant Sedan et fut englobé dans son désastre.

Les 3e et 4e batteries, sous les ordres du commandant Duport, étaient attachées au 12e corps de formation récente (général Vassoigne) et faisaient partie de la 2e division d'infanterie.

Toutes ces batteries suivirent les opérations du 7e corps et se trouvèrent d'abord avec lui autour de Belfort, sauf les 3e et 4e batteries.

Lorsqu'après la bataille de Wœrth (6 août 1870), le 1er corps débandé se retira sur Châlons, le 7e corps suivit le mouvement de retraite et les batteries furent réunies au camp de Châlons où l'on reconstitua avec les 1er, 5e, 7e et 12e corps une armée qui fut mise sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon (armée de Châlons).

LE 7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A L'ARMÉE DE CHALONS

Lorsque le maréchal de Mac-Mahon tenta vers Metz cette marche fatale qui aboutit au désastre de Sedan, les 5e, 6e, 11e batteries; 8e, 9e, 12e batteries; 3e, 4e batteries; 7e et 10e batteries, suivirent toutes les mouvements de l'armée.

Quand, le 27 août, toutes les troupes prussiennes attaquèrent l'armée française en plein mouvement, le maréchal de Mac-Mahon, remontant alors plus au nord, se dirigea sur Mouzon pour passer la Meuse.

Les 5ᵉ, 6ᵉ et 11ᵉ batteries, commandées par le lieutenant-colonel Guillemin, suivaient ce mouvement et, pendant la marche, la 5ᵉ batterie fut chargée de protéger un grand convoi placé sous les ordres du capitaine d'artillerie du 7ᵉ Régiment, Duplessis de Grenedan, convoi qui ne pouvait avancer que lentement, le terrain étant défoncé par les pluies des jours précédents.

Le 30 août, cette longue colonne était arrivée à Stone et se dirigeait sur Beaumont, lorsqu'on entendit le canon dans cette direction et sur les derrières; à une heure, le convoi fut attaqué et le général Saint-Hilaire qui commandait l'escorte fit demander l'artillerie.

Aussitôt la 5ᵉ batterie (capitaine Léon), partit au trot avec le commandant Geynet, mais par suite d'ordres et de contre-ordres, elle ne put arriver qu'une heure après le commencement de l'action. Déjà l'infanterie pliait, lorsqu'à ce moment la 5ᵉ batterie, qui ralliant autour d'elle environ trois cents hommes du 3ᵉ de ligne qui s'étaient serrés autour du drapeau, ouvrit le feu à 1800 mètres contre une batterie ennemie; l'action durait depuis une demi-heure environ, lorsque soudain la batterie ennemie se tut pour permettre à ses tirailleurs de se porter en avant et de cerner la batterie; sur le point d'être envahie, la 5ᵉ batterie envoie à l'infanterie ennemie deux salves à mitraille et amène les avants-trains; mais le feu violent de mousqueterie décime les servants, tue les attelages et la batterie bat en retraite forcée de laisser sur le terrain deux pièces qui s'étaient renversées.

Néanmoins la retraite de la batterie s'effectua dans le plus grand ordre et au pas, les caissons étaient encombrés de blessés parmi lesquels se trouvait le général de Bretteville.

Dans cette affaire la batterie eut un homme tué, quatre blessés et quinze chevaux tués parmi lesquels celui du commandant Geynet.

Pendant que la 5e batterie se distinguait ainsi, les 6e et 11e batteries avaient reçu l'ordre de se porter rapidement sur Raucourt lorsqu'en y arrivant elles furent rejointes par les fuyards de la 1re division du 7e corps; se portant alors sur les hauteurs qui, à l'est du village d'Angecourt et de la route de Stone à Rémilly, ont des vues du côté de Mouzon, elles ouvrirent aussitôt le feu; malheureusement la distance était trop grande (3500 mètres) pour les canons de 4 de ces batteries, et la nuit arrivant, elles ne purent tirer qu'une salve.

Le 31 août, les trois batteries 5e, 6e et 11e furent réunies de nouveau et après avoir passé la Meuse sur un pont de bateaux se dirigèrent du côté de Sedan.

Vers neuf heures elles arrivaient près de Balan et se préparaient à former le parc lorsque le feu des Prussiens commença; se portant aussitôt en avant sur les hauteurs qui au nord dominent la route de Sedan, elles ouvrirent de concert avec le 1er corps un feu nourri contre les Bavarois qui attaquaient Bazeilles et tentaient de passer la Meuse. La 6e batterie dirigea particulièrement son feu contre des batteries ennemies établies sur la rive gauche de la Meuse et sur le pont du chemin de fer contre les Bavarois qui se servaient de ce pont pour franchir la rivière et se porter sur Bazeilles.

La 11e batterie se distingua aussi dans ce combat et montra que les batteries de mitrailleuses étaient redoutables à petite distance. A la sortie de Bazeilles, à droite de la route de Sedan, se trouvait un petit bois, à 1200 mètres duquel la batterie se mit en position. A plusieurs reprises les Bavarois, qui avaient franchi le pont du chemin de fer, essayèrent de déboucher de ce bois pour tourner Bazeilles occupé par l'infanterie de marine, et chaque fois le feu des mitrailleuses les força à se retirer.

Enfin, la nuit arrivant, les deux batteries (6e et 11e) cessèrent leur feu et vinrent camper en deuxième ligne avec la 5e batterie qui n'avait point pris part à l'action.

SEDAN (1er Septembre 1870)

Le 1er septembre, les trois batteries se mirent en marche pour rejoindre les débris de leur division qui avaient pris position sur le calvaire d'Illy.

Dès que l'action s'engagea, la 5e batterie s'établissant en avant d'un ravin occupé par les réserves des trois batteries, commença le feu à huit heures du matin. Elle se trouvait réduite à quatre pièces à la suite de la journée du 30. Après avoir tiré très lentement environ quarante coups par pièce contre des batteries ennemies placées à environ 1700 mètres, elle fut remplacée par la 11e batterie (canons à balles) et se retira dans le ravin pour attendre de nouveaux ordres. Dans cette position d'attente, elle eut beaucoup à souffrir des obus ennemis qui firent sauter deux caissons, tuèrent et blessèrent beaucoup de fantassins couchés à droite et à gauche des voitures. Enfin, vers deux heures, la position n'étant plus tenable, la batterie se porta un peu en arrière du bois auquel elle était adossée. C'est dans cette position que la 5e batterie reçut l'ordre de rentrer à Sedan et effectua cette retraite vers quatre heures au milieu de la cavalerie. Dans cette fatale journée, elle eut quatre hommes tués, douze blessés et dix chevaux tués.

Pendant ce temps, la 6e batterie placée sous les ordres directs du général Douay était restée en réserve jusqu'à dix heures; dans cette position, elle perdit son adjudant et eut quatre hommes blessés dont un sous-officier. Vers dix heures, elle ouvrit le feu contre les batteries ennemies mais sans succès visible, la distance étant trop grande. Vers deux heures, les balles des tirailleurs ennemies commençant à l'envahir, elle reçut l'ordre de rentrer à Sedan; dans cette retraite, elle eut deux caissons versés dans le ravin de la Garenne.

BATTERIES AYANT

(Nom des officiers

1re DIVISION DU 7e CORPS

Lieutenant-colonel : GUILLEMIN. — Commandant : GEYNET.

5e batterie.	Léon, capitaine en 1er. — Forte contusion d'obus au flanc gauche. Simonnet, capitaine en 2e. — Cuisse gauche fracturée par un obus et un cheval tué sous lui. Rouvillois, lieutenant en 1er. Theven de Gueleran, lieutenant en 2e.
6e batterie.	De Franchessin, capitaine en 1er. Meysonnier, capitaine en 2e. Lelong, lieutenant en 1er. Lambert, lieutenant en 2e.
11e batterie (canons à balles).	Gailhouste, capitaine en 1er. — Légère contusion à la jambe. Duplessis de Grenedan, capitaine en 2e. — Blessé à la main. De Lancrau de Bréon, lieutenant en 1er. — Légèrement blessé. Bohineust, lieutenant en 2e.

2e DIVISION DU 12e CORPS

Commandant : DUFORT, blessé mortellement.

3e batterie (4 rayé de campagne).	Movet, capitaine en 1er. — Blessé à la cuisse. Cunault, capitaine en 2e.
4e batterie (4 rayé de campagne).	Réallon, capitaine en 1er. Thomas, lieutenant en 1er. — Blessé grièvement.

En outre, M. Chauvin, médecin-major attaché à la 5e batterie, eut deux côtes cassées par l'explosion d'un caisson.

ASSISTÉ A SEDAN

(t blessures reçues)

2e DIVISION DU 7e CORPS

Lieutenant-colonel : CLOUZET. — Chef d'escadron : MORAND DE CALLAC.

8e batterie (4 rayé de campagne).	De Mangon, capitaine en 1er. Michel, capitaine en 2e. Paul, lieutenant en 1er. — Légère contusion à la cuisse. Grouard, lieutenant en 2e (passé en 1er au 6e corps, n'a pu rejoindre). Masson, sous-lieutenant (classé à la 2e batterie). Rigal, sous-lieutenant (ex-adjudant à la même batterie).
9e batterie (4 rayé de campagne).	Verdin, capitaine commandant. — Entré à l'hôpital de Reims. Chaume, capitaine en 2e (resté commandant de batterie). Trébillon, lieutenant en 1er. — Tué par un obus le 4 septembre. Durget, lieutenant en 2e. — Contusion à l'œil gauche.
12e batterie (canons à balles).	Navelet, capitaine en 1er. Tessier, capitaine en 2e. Terquem, lieutenant en 1er. Massenet, lieutenant en 2e. Warnet, sous-lieutenant.

RÉSERVE D'ARTILLERIE DU 7e CORPS

Chef d'escadron MERLIN.

7e batterie (12 rayé de campagne).	Lefèvre-Nailly, capitaine commandant. — Très grièvement blessé d'un éclat d'obus à la mâchoire. Legressier de Bellanoy, capitaine en 2e. — Un cheval tué sous lui. Lenglet, lieutenant en 1er. Goiran, sous-lieutenant.
10e batterie (12 rayé de campagne)	Huon, capitaine en 1er. Cerf, capitaine en 2e. Buttinac, lieutenant en 1er.

M. Chauvin, vétérinaire, fut blessé mortellement.

Arrivée à Sedan et suivant l'ordre reçu, elle commençait à dételer lorsqu'au même instant commença le mouvement en avant du général de Wimpfen sur Balan aux cris de : « Voilà Bazaine! »

La 6e batterie rattelle aussitôt cinq pièces sans caissons et se porte en avant au milieu d'une cohue indescriptible de soldats, de chevaux et de voitures. Successivement, elle ouvre le feu contre les batteries ennemies établies au-dessus de Wadelincourt, puis contre une grande batterie prussienne établie à 1500 mètres environ de la route sur laquelle se trouvait la 6e batterie, route qui par le fond de Givonne mène de Sedan à Illy et en Belgique.

Enfin, décimée par le feu de l'ennemi, n'ayant presque plus de munitions, de servants et de conducteurs, elle bat en retraite essayant de gagner la Belgique par le chemin d'Illy.

Mais à peine avait-elle fait 500 mètres en colonne, dans le bois situé au-dessus du fond de Givonne, qu'elle fut entourée par la garde royale prussienne et forcée de se rendre.

Il était six heures du soir, quatre sous-officiers, douze à quinze conducteurs et autant de servants, indépendamment des officiers, voilà tout ce qui restait de la batterie de combat.

De son côté, la 11e batterie ne restait pas inactive et vers onze heures, remplaçant la 5e batterie, elle ouvrit à 1700 mètres contre les batteries prussiennes un feu d'une telle précision que pendant un instant elles cessèrent de tirer.

Mais alors survinrent d'autres batteries qui, prenant d'enfilade la 11e, lui causèrent de grandes pertes : plusieurs roues furent cassées; un obus éclatant sous la première pièce tua ou blessa grièvement le chef de pièce et quatre servants; elle fut alors obligée de suspendre son tir et de redescendre dans le ravin pour nettoyer les culasses des mitrailleuses.

Vers une heure, la 11e batterie prit position en face d'Illy et recommença de tirer, mais en un clin d'œil elle eut deux hommes tués et plusieurs autres blessés grièvement; force lui fut alors de se retirer et de regagner sa position première.

A deux heures, les Prussiens formant trois colonnes d'assaut, se dirigèrent vers la batterie qui, amenant alors les avant-trains fit sa retraite au pas; c'est à ce moment que le capitaine fut contusionné à la jambe gauche.

Vers quatre heures, entendant sonner la charge du côté de Balan, la 11e batterie put encore ratteler deux mitrailleuses et un caisson et, avec cette portion de la batterie, les deux capitaines et le lieutenant en second, elle traverse un plateau balayé par la mitraille que la 6e venait d'abandonner et se met en batterie à côté de deux pièces de 4 rattelées par le capitaine en second de la 3e batterie du 7e Régiment. Dans cette position, le cheval du capitaine en second de la 11e batterie fut tué et cet officier blessé à la cheville. C'était le troisième officier de la batterie blessé depuis le matin.

Mais tant d'efforts étaient dépensés en vain; peu de temps après le drapeau blanc fut hissé, le feu cessa de part et d'autre et la section de la 11e batterie alla rejoindre ses autres pièces dans le chemin qu'elle avait quitté deux heures auparavant.

PERTES DES 5e, 6e ET 11e BATTERIES A SEDAN

1° 5e batterie : M. Leon, capitaine en premier, contusion au flanc gauche par une balle; M. Simonnet, capitaine en second, adjoint du lieutenant-colonel, a eu la jambe emportée par un obus; M. Chauvin, médecin-major, deux côtes cassées par suite de l'explosion d'un caisson; cinq hommes tués; seize hommes blessés.

En outre, M. Geynet, chef d'escadron, a eu un cheval tué sous lui; M. Simonnet, capitaine en second, eut aussi un cheval tué sous lui; vingt-neuf chevaux tués; deux caissons et un coffre d'avant-train ont sauté par l'effet des projectiles ennemis.

6e batterie : six hommes tués; onze hommes blessés; M. Lelong, lieutenant en premier, a eu un cheval tué sous lui; M. Lambert, lieutenant en second, eut aussi un cheval tué sous lui; dix-sept chevaux de troupe tués, deux caissons ont sauté par l'effet des projectiles ennemis.

11e batterie : GAILHOUSTE, capitaine en premier, DUPLESSIS DE GRENEDAN, capitaine en second, LANCRAU DE BRÉON, lieutenant en premier, légèrement blessés; neuf hommes tués; dix hommes blessés.

M. Duplessis de Grenedan a eu son cheval tué; vingt-cinq chevaux de troupe tués; un caisson et un coffre d'avant-train de pièce ont sauté.

Les 7e et 10e batteries faisant partie de la réserve d'artillerie du 9e corps, et les 8e, 9e et 12e batteries faisant partie de la 2e division du 7e corps avaient, comme les 5e, 6e et 11e batteries, suivi le mouvement de l'armée de Châlons. Elles furent engagées le 1er septembre et éprouvèrent de grandes pertes comme le montrent les rapports suivants des capitaines commandants pour les 7e et 10e batteries, et du chef d'escadron de Callac pour les 8e, 9e et 12e batteries :

ARMÉE DE CHALONS
—
7e Corps.
—
RÉSERVE D'ARTILLERIE
—

CAMPAGNE DE 1870

7e RÉGIMENT — 7e BATTERIE

RAPPORT *du capitaine en second sur les opérations de la Batterie pendant la journée du 1er septembre.*

La batterie se mit en batterie vers 7 heures du matin, et fit feu jusqu'à onze heures et demie environ sans éprouver aucune perte. Le tir fut très lent par ordre, et chaque pièce ne tira environ que douze coups dans cette première position. La batterie se retira ensuite à l'abri derrière un bois où elle resta environ une demi-heure. Vers midi, elle fut déplacée pour se placer sur un plateau étroit et boisé où elle fut massée contre un bouquet d'arbres. Jusque-là, tous les mouvements de la batterie étaient les mêmes que ceux de la 10e qui marchait à sa gauche, mais, à partir de ce moment, elle s'en sépara pour aller

prendre position sur un plateau nu, éloigné d'environ 600 mètres, dans le but d'appuyer une forte colonne d'infanterie qui était à sa droite. Après quelques coups tirés sur la cavalerie massée au bas du coteau et sur les batteries ennemies, la batterie reçut une pluie d'obus tirés principalement par une batterie ennemie qui s'était démasquée tout à coup. La plupart de ces projectiles tombaient sur les deux sections de droite séparées de celle de gauche par un chemin creux.

Le capitaine commandant eut son cheval tué sous lui et fut lui-même blessé grièvement à la joue gauche par un éclat d'obus; quinze hommes et vingt-sept chevaux furent mis hors de combat; un caisson sauta. Toutes ces pertes, essuyées en quelques instants, mirent la batterie dans l'impossibilité de continuer son feu. On dut alors abandonner la position, laissant sur le champ de bataille deux pièces et deux caissons. Le mouvement de retraite s'effectua sur un chemin en pente et encaissé, entre des bois où les projectiles ennemis tombaient en grand nombre; des troupes de cavalerie et d'infanterie y affluaient en se heurtant. Aussi le mouvement ne put-il s'effectuer qu'en désordre; dès lors, les différents éléments de la batterie se trouvèrent séparés. Les deux premières sections se retirèrent dans un ravin situé à l'extrémité du chemin que l'on venait de suivre et où elles durent abandonner une partie de leur matériel. La section de gauche resta en arrière et ayant son personnel et son matériel au complet, se joignit à quatre pièces de 4 conduites par le commandant Normand, et alla se mettre en batterie dans une position située à la droite de celle que la batterie venait de quitter; là, malgré le grand nombre de projectiles qui y tombaient, la section tira environ quinze coups par pièce et resta dans cette position jusque vers quatre heures. Elle se retira ensuite, toujours réunie aux pièces de 4 auxquelles elle s'était jointe, dans un ravin où passait une colonne d'artillerie à laquelle elle se mêla et d'où l'on ne put dégager le matériel.

Dans la journée du lendemain seulement, la plus grande partie des hommes et des chevaux ayant été réunis sur le glacis par le commandant, on put réunir tout le matériel moins les pièces restées sur le champ de bataille et un caisson.

Au Camp, près Sedan, le 4 septembre 1870.

POUR LE CAPITAINE COMMANDANT :

VU : *Le capitaine en second commandant la batterie,*

Le chef d'escadron, Signé : DE BELLANOY.

Signé : MERLIN.

ÉTAT *des tués, blessés ou disparus dans la journée du 1er septembre.*

LEFÈVRE-NAILLY, capitaine en premier, blessé grièvement (est à l'hôpital de Sedan); HUART, premier canonnier, blessé grièvement; BISCH, premier canonnier, tué; BERTHIER, CORMIER, LANDREU, deuxièmes conducteurs, blessés grièvement ainsi que dix hommes; trente chevaux tués ou blessés.

ARMÉE DE CHALONS
—
7e Corps.
—
RÉSERVE D'ARTILLERIE
—

BATTERIE HUON (10e DU 7e RÉGIMENT)

RAPPORT *du capitaine commandant sur le combat auquel la Batterie a pris part pendant la journée du 1er septembre.*

La batterie s'est mise en batterie le 1er septembre à sept heures du matin sur un plateau, à deux kilomètres de Sedan, sur la rive droite de la Meuse, et a tiré sur les batteries prussiennes placées à une distance estimée à 2000 mètres; cette action a duré environ trois heures; deux hommes ont été tués, trois blessés, deux chevaux blessés. Le tir a été exécuté très lentement

pour ménager les munitions. Chaque pièce a tiré quinze obus ordinaires au commandement. La batterie faisant partie de la réserve, il a paru convenable après ce premier engagement de la mettre hors de la vue de l'ennemi, l'on a fait cesser le feu et l'on s'est retiré en arrière de la position, abrités dans un ravin, mais les batteries prussiennes ayant étendu leur action et leur mouvement d'enveloppement, la batterie s'est déplacée et allait de nouveau prendre part à l'action, lorsqu'elle fut arrêtée par le général commandant le 7ᵉ corps pour ne pas prendre position sur un terrain balayé complètement par les projectiles.

A partir de ce moment, la batterie a été ramenée du côté de la ville, sans recevoir aucun ordre pour reprendre un mouvement offensif. Toute cette marche en retraite s'est faite sous le feu de l'ennemi qui a tué un homme et blessé plusieurs chevaux.

Dans la soirée, la batterie était campée sous les murs de la ville près de la porte du Château, ramenant ses pièces et ses caissons.

Camp, près de Sedan, 4 septembre 1870.

Le capitaine, Signé : HUON.

VU :
Le chef d'escadron,
Signé : MERLIN.

VU :
Le colonel,
Signé : AUBAC.

DÉTAIL DES PERTES

Hommes tués : SOMMET, BRAUVET, premiers conducteurs; ANDRÉ, deuxième conducteur.

Hommes blessés : GUILBAUD, deuxième servant, blessé à la cuisse; LEPORT, artificier, blessé à la figure; SAUSSARD, premier servant, blessé à la cuisse; AUBRY, premier conducteur, blessé à l'épaule; BOURBAN, premier conducteur, blessé à la cuisse.

Hommes disparus : POCHEAU, maréchal ferrant; DAVID, deuxième servant; DIETTE, deuxième servant.

Chevaux tués : douze; chevaux disparus : quinze.

ARMÉE DE CHALONS
—
7e Corps.
—
2e DIVISION
—

7e RÉGIMENT (8e, 9e ET 12e BATTERIES)

RAPPORT *du chef d'escadron commandant l'artillerie de la 2e division du 7e corps, pendant les journées des 30, 31 août et 1er septembre.*

Pendant la marche du 30 août pour se rendre de Oches à la Meuse, les trois batteries de la 2e division du 7e corps ont pris plusieurs fois position mais n'ont pas fait feu; à la tombée de la nuit, les deux batteries de 4 prirent une dernière fois position avec leurs six pièces et leurs caissons, les autres voitures continuant à marcher sur la route, et depuis ce moment, elles ont été séparées de leurs batteries de combat qu'elles n'ont pu rejoindre que dans la ville de Sedan dans la soirée du 1er septembre.

La 12e batterie a achevé de passer la Meuse vers minuit; cette opération s'est faite sans accident, et le 31 août elle arrivait à Sedan vers sept heures du matin; les 8e et 9e batteries ont fait leur passage un peu plus tard; un caisson de la 9e est tombé dans la rivière, et par ordre du général commandant en chef le 7e corps, il n'a pas été retiré; les deux batteries auxquelles aucun ordre de marche n'avait été donné ont pris la route de Sedan vers trois heures et demie du matin et ont été obligées de stationner plusieurs heures sur la route à environ quatre kilomètres de la ville, par suite du grand encombrement de la route. Vers neuf heures du matin, l'ennemi se montrant sur la rive gauche de la rivière, le chef d'escadron commandant les deux batteries leur fit prendre position en arrière et au-dessus du faubourg de Sedan pour battre le pont du chemin de fer et repousser les attaques de l'infanterie ennemie qui, pendant toute la journée du 31 août, a fait de sérieuses démonstrations contre le faubourg; pendant cette journée, les deux batteries n'ont pas

eu à changer de position souvent; cependant, vers le soir, elles étaient prises d'enfilade par une batterie qui nous a été très nuisible pendant la bataille du lendemain. Les deux batteries n'ont éprouvé aucune perte dans la journée du 31, et ont tiré environ vingt coups par pièce : elles ont gardé leur position jusqu'à la nuit. Pendant la journée du 31, elles avaient près d'elles deux régiments de leur division, le 53ᵉ et le 89ᵉ, mais ces deux régiments ont été déplacés dans la soirée sans que nous en soyons informés, et, la nuit venue, nous avons été obligés de camper à l'extrême droite de l'armée sous la protection de notre compagnie de soutien; la nuit a été calme, mais l'attaque sur le faubourg a commencé avec énergie vers cinq heures du matin. Nous avons été obligés de reprendre immédiatement la position de la veille, et il nous a été impossible de songer à rejoindre notre division dont nous ignorions absolument l'emplacement. A peine étions-nous en batterie qu'un obus vient démonter l'avant-train de la première pièce de la 9ᵉ batterie en tuant deux chevaux et emportant la jambe gauche du conducteur Délécraez. La batterie sous le feu de laquelle nous étions était trop éloignée pour que nous puissions lui riposter; la 9ᵉ batterie changea de place pour se soustraire à ses feux et se rapprocher de l'infanterie ennemie. Le chef d'escadron de Callac, après avoir placé la 9ᵉ batterie dans cette position nouvelle qui lui semblait plus avantageuse à tous les points de vue, revint vers la 8ᵉ qui, pendant le reste de la journée, est restée seule pour soutenir notre extrême droite; deux fois dans la matinée elle a contribué à repousser une marche en avant de l'ennemi dont les feux, vers dix heures du matin, semblaient s'être beaucoup éloignés. Le chef d'escadron étant retourné vers la 9ᵉ batterie ne la trouva plus à la place qu'il lui avait assignée. Un général lui avait donné l'ordre de se porter vers le 2ᵉ et le 1ᵉʳ corps; dans la première position qu'on lui fit prendre, elle eut beaucoup à souffrir. M. le lieutenant Trébillon fut frappé mortellement d'un obus en pleine

poitrine; plusieurs chevaux et plusieurs hommes furent tués ou blessés et les trois pièces de droite suivirent en désordre une section d'une autre batterie qui se retirait précipitamment. Le chef d'escadron, étant parvenu à rallier ces trois pièces qui n'avaient plus de caissons, fit rechanger les coffres et les ramena vers la 8e batterie avec laquelle elles ont fait feu jusqu'à la fin de l'action; en se rendant à ce nouveau poste, elles ont pris position, et, malgré leur petit nombre, elles ont beaucoup contribué à retarder la marche d'une colonne ennemie. Ces trois pièces étaient accompagnées du maréchal des logis SUREAU, qui s'est très bien comporté pendant toute la journée. La 8e batterie, dans les positions peu éloignées les unes des autres qu'elle a prises à la droite, a consommé presque toutes ses munitions, et elle a éprouvé des pertes en hommes et en chevaux assez considérables; elle a été surtout très exposée à la fin de l'action, deux batteries la prenant d'écharpe, une à droite, une à gauche et une autre batterie en face d'elle à environ 1000 mètres, l'accablant de projectiles. Deux coffres ont sauté presque en même temps, l'un appartenait à l'une des trois pièces de la 9e batterie, l'autre à la 8e. Ces deux explosions ont porté beaucoup de désordre dans la batterie, et un général est venu donner l'ordre de se replier dans le ravin, deux pièces restaient sur le champ de bataille, mais le chef d'escadron, secondé par le lieutenant en premier Paul qui a reçu une contusion à la jambe, l'adjudant Rigal et le maréchal des logis chef Ory avec deux servants, est parvenu à ramener les neuf pièces près des portes de la ville; les pertes de la 8e sont : un homme tué, le sous-officier Dupré grièvement blessé; le total des morts, blessés ou disparus, est de vingt et un et il y a en outre trente-sept chevaux tués.

M. le capitaine Chaume pendant les deux journées de lutte, a très bien dirigé sa batterie et, à la fin de la journée, s'est trouvé plusieurs fois dans des positions critiques et dangereuses, et a pu ramener aux portes de la ville toutes ses pièces, quoique le nombre de ses

hommes et de ses chevaux eût été très réduit. La 12e batterie (du 7e) n'était pas sous les ordres du chef d'escadron, mais M. le lieutenant-colonel Clouzet, commandant l'artillerie de la 2e division, ayant été blessé à la cuisse d'un éclat d'obus, le chef d'escadron rend compte des renseignements qui lui ont été fournis sur le rôle joué par la 12e batterie. Elle n'a pas été engagée dans les journées des 30 et 31, mais le 1er septembre elle a ouvert son feu vers cinq heures et demie du matin; elle occupait la partie gauche du mamelon qui domine la partie nord de la ville et était appuyée par plusieurs batteries de 4 qui, après plusieurs heures de combat, ont dû se replier. Pendant quelque temps, elle a été seule à lutter; la bonne direction de son tir et la bonne contenance de ses hommes lui ont valu les éloges du général Liebert. La batterie, n'étant plus soutenue par l'infanterie, s'est repliée et a ouvert un feu très vif sur l'infanterie et l'artillerie ennemies. Abandonnée de nouveau par l'infanterie, elle a cherché à prendre une dernière fois position. Mais il était deux heures et demie, la lutte était terminée et il ne lui restait plus qu'à se retirer en bon ordre vers la ville. Quoique cette batterie eût joué un rôle important pendant la lutte, elle n'a eu que deux hommes tués, quatorze blessés, vingt et un chevaux tués et blessés. Cette batterie est une batterie très bien commandée par le capitaine Navelet; M. Tessier et M. le lieutenant Terquem sont aussi des officiers très méritants et qui ont droit à des récompenses; depuis notre entrée en campagne, le personnel de la 12e batterie avait été exercé avec un soin tout particulier, rien n'avait été négligé pour qu'un jour donné elle pût rendre de grands services.

Sedan, 2 septembre 1870.

Le chef d'escadron commandant l'artillerie
de la 2e division du 7e corps,

Vu : Signé : DE CALLAC.

Le général,
Signé : DE LIÉGEARD.

ÉTAT *nominatif des officiers tués ou blessés.*

Le lieutenant-colonel CLOUZET, blessé grièvement à la cuisse (éclat d'obus); le lieutenant TRÉBILLON, de la 9e, tué par un obus; M. CHAUVIN, vétérinaire, blessé à la cuisse par une balle [1]; M. PAUL, lieutenant en premier à la 8e batterie, légère contusion à la cuisse; M. DURGET, lieutenant en second à la 9e batterie, légère contusion à l'œil gauche.

DÉTAIL DES PERTES (SEDAN)

8e batterie : SAUTIER, premier canonnier conducteur, tué; DUCLOS, maréchal des logis, blessé à la tête; MAGNOL, artificier, blessé au menton; NICOT, deuxième servant, blessé au bras; DUPRÉ, maréchal des logis, DURAND, deuxième servant, DE COETLOGON, deuxième servant, MELOT, deuxième servant, BAIL, premier canonnier, GOUHIER premier canonnier, blessés; 27 chevaux tués, 10 blessés.

9e batterie. — Hommes tués : TRÉBILLON, lieutenant en premier; LE TERRIER, maréchal des logis fourrier; MARGUIER, artificier; LE BONE, BEAUDOIN, deuxièmes servants; LEDEVÉ, deuxième canonnier conducteur.

Hommes blessés : DURGET, lieutenant en second, SAUVAGEOT, maréchal des logis, blessés légèrement; GRAPPIN, maréchal des logis, blessé mortellement; SENN, artificier, blessé légèrement; 27 chevaux tués ou blessés.

12e batterie : deux hommes tués, quatorze blessés; vingt et un chevaux tués ou blessés.

1. En parcourant les tombes élevées sur le champ de bataille de Sedan on trouve, au milieu des arbres du bois d'Algérie, la maison Dumontier et plus bas la maison Philippe à côté de laquelle s'étend un champ nommé Haute-Épinette où existe une tombe avec cette indication :

Ici repose Pierre-Constant-Louis Chauvin
Vétérinaire au 7e Régiment d'Artillerie, né à Mamers (Sarthe)
le 13 février 1825, par suite de blessures
reçues le 1er septembre à la bataille de Sedan.

Le vétérinaire Chauvin fut atteint d'une balle à la cuisse tandis que son homonyme Hector-Marie-Constant Chauvin, médecin-major au même régiment avait deux côtes enfoncées. (Tiré de *Charges héroïques*, de Georges Bastard).

Les 3e et 4e batteries du 7e Régiment attachées à la 2e division (général Maissiat) du 12e corps de l'armée de Châlons formaient avec la 4e batterie du 11e régiment (mitrailleuses) un groupe sous les ordres du commandant Janisson. (Ces deux batteries, parties de Rennes le 17 août seulement, après avoir été transformées en batteries montées, étaient arrivées à Châlons le 18 août).

Elles suivirent la marche de la 2e division et arrivèrent à Mouzon le 29 août, où elles franchirent la Meuse.

Lorsque, le 30 août, le 5e corps fut surpris à Beaumont et se rabattit en désordre sur Mouzon, les 3e et 4e batteries protégèrent la retraite et parvinrent à éteindre le feu de trois batteries prussiennes qui poursuivaient le 5e corps.

Le 31 août, ces batteries partirent à minuit par une nuit noire. Après une marche fatigante, elles arrivaient à l'entrée de Bazeilles, vers huit heures, lorsque la colonne fut assaillie par le feu de l'artillerie bavaroise placée de l'autre côté de la Meuse, sur les hauteurs de Wadelincourt. Les batteries prenant aussitôt position, ouvrirent le feu et répondirent vigoureusement au tir des Bavarois, mais elles éprouvèrent des pertes sensibles; le commandant Duport fut blessé mortellement; une section de la 3e batterie qu'on avait détachée au passage à niveau du chemin de fer souffrit beaucoup du feu de l'ennemi. Le soir, les deux batteries bivouaquèrent sur les hauteurs de la Moncelle.

Le 1er septembre, dès le point du jour, le feu recommença avec une violence extrême du côté de Bazeilles d'abord, puis s'étendit bientôt sur toute la ligne.

Le général d'Ouvrier plaça les 3e et 4e batteries face à la Moncelle, à gauche et en avant de Bazeilles; la 4e batterie formait la droite, la 3e batterie formait la gauche (les deux batteries Colcomb étaient au milieu).

La 3e batterie tint longtemps dans cette position; vers sept heures du matin, le capitaine en premier, M. Movet, ayant

reçu une balle dans la cuisse, le capitaine en second, M. Cunault, prit le commandement.

Écrasée par un feu violent, la 3ᵉ batterie fut obligée de reculer et, vers cinq heures, elle avait été refoulée avec l'armée jusque sur les glacis de Sedan ; là, elle fit un dernier effort et se mit en batterie près du bois de la Garenne, mais, assaillie par le feu convergent de plusieurs batteries prussiennes, elle tenta vainement de se faire jour sur la route de Mézières et fut prise vers six heures.

La 4ᵉ batterie elle aussi, écrasée dès le matin et forcée d'abandonner une pièce faute d'attelages, se trouva vers onze heures sans munitions et fut prise sur les glacis de Sedan avec toute l'armée.

Ces deux batteries qui s'étaient comportées vigoureusement avaient éprouvé d'assez fortes pertes comme le montre le tableau suivant :

3ᵉ batterie : M. le commandant DUPORT, blessé mortellement ; M. MOVET, capitaine, blessé grièvement ; huit hommes tués ; quinze hommes blessés ; vingt-trois chevaux tués ou blessés.

4ᵉ batterie : M. THOMAS, blessé grièvement ; six hommes tués ; dix-sept hommes blessés ; vingt-sept chevaux tués ou blessés.

En résumé, *dix batteries du 7ᵉ Régiment* avaient fait partie de l'armée de Châlons, et furent prises à Sedan. Il faut y joindre encore un détachement de la 1ʳᵉ batterie à pied du 7ᵉ Régiment commandé par M. Harang, lieutenant en second, et fort de quarante-neuf hommes ; ce détachement avait été d'abord attaché au parc du 7ᵉ corps dès le début de la guerre et employé à Vesoul aux nombreux embarquements et débarquements du matériel ; le 8 août, il fut appelé à l'armée de Châlons où, par malheur, il arriva le 30 et fut fait prisonnier à Sedan, le 2 septembre.

Le vieux 7ᵉ Régiment avait disparu presque entièrement dans

la catastrophe de Sedan, mais, pareil au Phénix renaissant de ses cendres, il arriva rapidement à créer vingt nouvelles batteries.

Ce résultat brillant est dû à l'impulsion vigoureuse donnée à la direction d'artillerie par le général Thoumas, impulsion admirable quand on pense que du 10 octobre 1870 au 2 février 1871, la direction d'artillerie parvint à créer 238 batteries, soit 1,404 bouches à feu, sans préjudice des réserves et des parcs.

A Nantes, les ateliers du lieutenant-colonel de Reffye produisaient en moyenne une batterie et demie par jour; plusieurs batteries du 7[e] Régiment passèrent dans cette ville pour y prendre leur matériel.

ANNÉES

ARMÉE DE

Batteries	Matériel	Date du Départ pour l'Armée	Corps et Divisions dont la Batterie fait partie	Commandants de la Batterie
2e *bis*	12 rayé de camp.	Rennes le 25 sept.	Arm. de la Loire (réserve du 16e c.).	Perraud, cap. en 2e.
14e mixte	12 —	Angers le 15 oct.	— —	Gauthier, cap. en 2e.
15e —	7 —	Rennes le 25 déc.	— (réserve du 17e c.).	Mirande, cap. en 1er.
19e	4 —	— 8 oct.	— (1re div. du 17e c.).	Rouvillois, cap. en 2e.
22e	4 —	— 22 nov.	— (2e div. du 21e c.).	Mugnier, cap. en 1er. Caillard, sous-lieut. Jouve, c. en 2e, prov.
23e	4 —	— 2 déc.	— (3e div. du 16e c.).	Perret, capit. en 1er.
23e	4 —	— 26 déc.	— —	Bernardin, cap. en 2e.
24e	7 —	— 12 déc.	— (réserve du 16e c.).	Gibault, cap. en 2e.
25e	4 —	— 4 janv.	— (1re div. du 19e c.).	Karls Kind, capit.
26e	4 —	— 3 fév.	2e Arm. de la Loire (2e div. du 26e c.).	Carles, capit. auxil.
27e	4 —	— 19 fév.	Arm. de la Loire (réserve du 17e c.).	Verdin, capitaine.
1re de m.	4 rayé de mont.	— 23 fév.	— —	Linières, lieut. aux. Chartier, sous-lieut.

18e, 20e et 21e étaient à l'Armée de la Loire jusqu'au 4 décembre 1870 (*voir Situation de*

1870-71

—

LA LOIRE

Faits de Guerre	Pertes	Observations
Coulmiers (9 novembre), Terminiers (2 décembre), Cernay (10 décembre).	15 hommes blessés.	Néant.
Coulmiers (9 nov.), Patay (1er déc.) château de Villepion (2 déc.), Le Mans (11 janv.).	31 h. tués ou blessés; Gautier, cap., blessé.	Le 22 mai part de Nantes pr l'Armée de Versailles, c. Réallon.
Le Mans (10 janvier).	Néant.	Néant.
Combats de Bû-la-Vieille-Ville (14 nov.), Brou (25 nov.), Ville-Chaumont (7 et 8 déc.), chât. de Cerqueux (9 et 10 déc.), Vendôme (16 déc.).	1 lieut. blessé, 1 h. tué, 19 blessés.	—
Poisly (du 8 au 11 déc.), Le Mans (10 et 11 janv.).	3 hommes blessés.	Le 2 mai à l'Arm. de Versailles.
Beaugency (7 et 8 décembre).	2 hommes blessés le 7.	Faite prisonnière, moins une pièce, le 8 décembre. 55 h. rentrent et forment le noyau d'une nouvelle batterie.
Laval (18 janvier).	Néant.	Néant.
Néant.	—	Repart le 14 avril pour l'Armée de Versailles.
—	—	Repart le 7 avril pour l'Armée de Versailles.
—	—	Néant.
—	—	Repart pr Versailles le 20 mai.
—	—	Néant.

l'Armée de l'Est).

ARMÉE DE LA LOIRE

Depuis le commencement du mois d'octobre jusqu'à la fin de février, le 7e Régiment envoya à l'armée de la Loire, au fur et à mesure de leur formation, quatorze batteries nouvelles.

Les 18e et 20e batteries (mitrailleuses) étaient au 15e corps, la 18e à la 3e division et la 20e à la réserve du 15e corps.

La 2e batterie *bis* (12 rayé de campagne), la 14e batterie mixte (12 rayé de campagne), la 23e batterie (4 rayé de campagne), la 24e batterie (7 rayé de campagne), firent partie du 16e corps et furent attachées : les 2e *bis*, 14e et 24e, à la réserve du 16e corps, et la 23e, à la 3e division du 16e corps.

La 15e batterie mixte (canons de 7), la 19e batterie (4 rayé de campagne), la 27e batterie (4 rayé de campagne), la 1re batterie de montagne (4 rayé de montagne), firent partie du 17e corps : les 15e, 27e et 1re à la réserve du 17e corps, et la 19e à la 1re division du 17e corps.

La 21e batterie (canons à balles) était à la réserve du 20e corps.

La 22e batterie (4 rayé de campagne) était au 21e corps (2e division).

Enfin, la 26e batterie (4 rayé de campagne) fut attachée au 26e corps.

Au mois d'octobre, l'armée de la Loire réunie en arrière d'Orléans ne se composait encore que des 15e et 16e corps sous les ordres du général d'Aurelles de Paladines. Lorsque ce général, après avoir organisé son armée, se porta sur Orléans, il rencontra l'ennemi dans les environs de Coulmiers, le 9 novembre, lui livra bataille et le força à se retirer.

La 2e batterie *bis*, la 14e batterie de la réserve du 16e corps

et la 18e batterie attachée au 15e corps, contribuèrent au succès de la bataille.

La 2e batterie *bis* appuya, vers deux heures, les batteries de la 1re division (Jauréguiberry) et tirant sur les villages de Gemigny, de Champ et de Saint-Sigismond, facilita leur occupation par l'infanterie. Dans cette affaire elle eut cinq hommes blessés, deux chevaux tués et cinq blessés.

A la 14e batterie, M. Gauthier, capitaine, fut blessé ainsi qu'un homme.

De son côté, la 18e batterie attachée à la 2e brigade (général Martinez) appuya de son feu le mouvement de cette brigade sur le château de Luz, situé entre Baccon et Coulmiers.

Après la prise du château, la batterie ouvrit un feu nourri sur les troupes ennemies placées à Baccon. Changeant ensuite de position, elle tira à *800 mètres* d'abord sur une batterie ennemie protégeant le village de Coulmiers, puis sur le village dont la 1re division du 16e corps n'avait pu s'emparer. En peu de temps le village fut en flammes et l'ennemi débusqué.

La batterie n'eut qu'un homme blessé dans ce combat.

Après la bataille de Coulmiers, le général d'Aurelles entra dans Orléans qu'il mit en état de défense et fut bientôt renforcé par le 17e corps.

Peu de temps après, on créa les 18e et 20e corps d'armée.

Ces deux corps furent dirigés sur Pithiviers où, le 28 novembre, ils se heurtèrent aux troupes allemandes et lui livrèrent le combat de Beaune-la-Rolande.

La 21e batterie prit part à ce combat où ses trois sections furent détachées respectivement à chacune des divisions du corps d'armée; le feu commença à huit heures du matin et dura jusqu'à la nuit. Dans cette affaire elle n'eut que deux chevaux tués et un blessé.

A la fin de novembre, le général d'Aurelles reprit l'offensive avec les 16e et 17e corps; et il y eut alors une succession de petits combats auxquels prirent part les batteries du 7e Régiment.

Le 2 décembre, à l'attaque de Villepion, les 2e et 14e batteries (16e corps) arrêtèrent l'ennemi par leur feu. La 2e batterie eut un homme blessé et un cheval tué.

Le 1er décembre, la 14e batterie, détachée à la 1re division du 16e corps, prit part, vers trois heures, au combat livré en avant de Patay, et tira jusqu'à la nuit.

Le 2 décembre, elle assista, comme la 2e batterie, à la bataille de Loigny (ou Villepion) où elle fut engagée toute la journée et éprouva des pertes sensibles. L'adjudant fut tué, vingt-neuf hommes furent tués ou blessés.

Pendant que le 16e corps livrait la bataille de Loigny, le 15e corps où se trouvaient les 18e et 20e batteries livrait, le 2 décembre, plus à l'est, un combat tout à fait séparé vers Poupry et Artenay.

A ce combat, la 18e batterie protégea la marche en avant de l'infanterie par un feu violent, quoiqu'étant elle-même en butte à une forte canonnade; plus tard, elle empêcha l'ennemi de tourner le corps d'armée. Dans cette affaire, elle perdit un sous-officier et deux hommes; quatre autres furent blessés.

Les 3 et 4 décembre, elle protégea la retraite de l'armée sur Orléans, en se plaçant en batterie vers Ormes; elle faillit être prise par l'infanterie ennemie, perdit dix hommes tués et en eut sept grièvement blessés; quinze chevaux furent tués ou blessés.

A ce même combat d'Artenay, la 20e batterie se plaçant avec ses mitrailleuses à 1200 mètres du bois où étaient embusqués les Prussiens, parvint à les en déloger et réduisit au silence l'artillerie qui les protégeait.

Le 3 décembre, lorsque l'armée française fut obligée de reculer, ce fut encore la 20e batterie qui, s'établissant à Chevilly, protégea la retraite, ainsi que le 4 décembre, où, se plaçant en avant d'Orléans, elle tira jusqu'à 200 mètres sur l'infanterie ennemie s'avançant à travers les vignes. Dans ces trois jours de lutte elle eut trois hommes tués, un officier et huit hommes blessés, vingt-trois chevaux tués ou blessés.

A la suite de ces combats malheureux, le général d'Aurelles se replia sur Orléans le 3 décembre; mais, le 4, le prince Frédéric Charles, arrivant avec une nombreuse armée, s'empara d'Orléans et coupa l'armée française en deux tronçons; les 16ᵉ et 17ᵉ corps se trouvaient sur la rive droite avec le général Chanzy, tandis que les 15ᵉ, 18ᵉ et 20ᵉ corps étaient sur la rive gauche avec le général d'Aurelles, auquel succéda bientôt le général Bourbaki.

A partir de ce moment les opérations du général Chanzy et du général Bourbaki furent complètement distinctes.

L'armée du général Chanzy opérant dans l'ouest et composée des 16ᵉ et 17ᵉ corps (plus tard du 21ᵉ corps) prit le nom de : *Deuxième Armée de la Loire.*

Et l'armée du général Bourbaki prit le nom d'*Armée de l'Est.*

Avant de nous occuper de cette dernière armée où se trouvèrent les 18ᵉ, 20ᵉ et 21ᵉ batteries, nous achèverons de décrire les opérations de la 2ᵉ armée de la Loire, qui durèrent jusqu'à l'armistice.

DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

Après l'évacuation d'Orléans, le général Chanzy, avec le 16e corps (amiral Jauréguiberry), le 17e corps (général de Colomb) et le 21e corps (général Jaurès) qui était venu renforcer les deux premiers, plaça son armée sur la rive droite de la Loire, la droite à Beaugency, la gauche à Josnes et le centre dans la forêt de Marchenoir. C'est dans cette position que du 6 au 10 décembre il livra plusieurs combats à l'armée allemande.

A cette bataille de quatre jours en avant de Josnes, les 2e bis, 19e, 22e et 23e batteries du 7e Régiment prirent une part active.

La 2e batterie *bis*, arrivée à la Chapelle-Saint-Martin, le 9 décembre, après une série de marches des plus fatigantes, alla dès le lendemain, 10, à Cernay avec le 16e corps. Elle y trouva les batteries de 4 de la division, se plaça à leur gauche et ouvrit à 2500 mètres le feu contre des batteries ennemies qui occupaient les environs du village. Vers une heure, elle changea de position pour aller se placer à la droite de la ligne, continua son feu jusqu'à la nuit et enfin se retira à Josnes.

De son côté, la 19e batterie (capitaine Rouvillois, 17e corps), ne restait pas inactive. Cette batterie s'était déjà distinguée précédemment dans plusieurs engagements, entre autres en novembre 1870, où, mise à la disposition du général Fiereck, commandant les forces de l'ouest, elle avait fait partie, le 14 novembre, d'une expédition dirigée par le capitaine de frégate du Temple, expédition destinée à surprendre 7 à 800 Prussiens faisant des réquisitions; ce jour-là, cette batterie, par un feu bien dirigé, infligea aux Prussiens, à Bû-la-Vieille-Ville, près de Dreux, des pertes fort sensibles. Le 25 novembre

encore, cette batterie, faisant partie du 17ᵉ corps commandé alors par le général de Sonis, rencontra à Yvres, petit village près de Brou, une forte colonne prussienne se dirigeant de Chartres sur le Mans. L'infanterie française, composée de zouaves pontificaux et d'un bataillon de chasseurs, attaqua la colonne; mais, prise d'écharpe par une batterie ennemie de six pièces, elle allait être forcée de reculer, lorsque la 19ᵉ batterie prenant position avec deux autres batteries ouvrit sur la batterie prussienne un feu d'une précision telle qu'elle éteignit son feu et lui démonta une pièce. Les 7 et 8 décembre, à Villechaumont, les 9 et 10 décembre au château de Cerqueux, cette 19ᵉ batterie se fit encore remarquer. Le 7, au combat de Villechaumont (1ᵉʳ jour), la batterie protégea par son feu la 1ʳᵉ division du 17ᵉ corps. Vers quatre heures et demie du soir et sur l'ordre du général Chanzy, elle allait prendre position sur une crête cachant le terrain en arrière, lorsqu'elle fut assaillie par les Bavarois embusqués derrière cette crête; mais grâce à la vigueur de son capitaine et au courage des canonniers qui se défendirent à coup de mousquetons, elle put résister jusqu'au moment où elle fut dégagée par les chasseurs du 16ᵉ bataillon. Le maréchal des logis Hardivillers défendit sa pièce avec la plus grande énergie et fut criblé de blessures; peu de temps après il fut décoré pour sa bravoure.

Dans cette affaire, la batterie eut quatre blessés, deux prisonniers et trois chevaux tués.

Le lendemain, 8 décembre, la 19ᵉ batterie fut encore engagée, de cinq heures du matin à six heures du soir, et épuisa toutes ses munitions dans ce combat; elle eut un *lieutenant* blessé grièvement, *M. Boy, lieutenant auxiliaire,* et neuf hommes blessés, dont deux sous-officiers. Le soir, la batterie alla camper à Villemarceau et le lendemain reprit la lutte.

Le 10 décembre, les Allemands attaquèrent Villemarceau, mais, écrasés par le feu violent de la 19ᵉ batterie établie en position près du château de Cerqueux, ils furent contraints de

se retirer. La batterie tira environ 130 coups par pièce. Le capitaine Rouvillois eut ses deux chevaux blessés; la batterie eut un homme tué et trois blessés.

Le soir encore, vers quatre heures et demie, les Prussiens revinrent à la charge et cherchèrent à enfoncer le centre de l'armée française, près de Cerqueux. Dans cette action, l'artillerie de la division engagea une canonnade très vive avec la batterie ennemie qui appuyait les colonnes prussiennes.

On voit que pendant ces quatre jours de luttes incessantes, la 19e batterie du 7e Régiment s'était vaillamment comportée.

La 22e batterie, attachée au 21e corps (2e division), et la 23e batterie (3e division du 16e corps), prirent également part à cette lutte de quatre jours.

Les 7 et 8 décembre, la 22e batterie, placée à Poisly, soutint le combat du 21e corps par une canonnade qui dura de huit heures du matin à la nuit.

Les 9, 10 et 11 décembre, cette batterie fut encore engagée, mais ne tira que peu de projectiles. Dans cette lutte de quatre jours, la 22e batterie n'eut que trois hommes blessés.

La 23e batterie, partie de Rennes le 2 décembre, rejoignit l'armée le 5 à Beaugency et prit part aux engagements qui eurent lieu les 8 et 9 décembre. Le 8, à cinq heures du matin, la batterie ouvrit le feu à 2000 mètres contre l'artillerie de la gauche ennemie.

Elle eut ce jour-là deux hommes blessés et cinq chevaux tués. Le 9 décembre, les troupes se portèrent en avant, et la batterie se mit en position à droite du village de Vernon, ayant à sa gauche le 16e corps. Vers une heure, elle ouvrit le feu sur les colonnes ennemies qui s'avançaient précédées de nombreux tirailleurs. Dans cette position, elle épuisa tous ses obus à balles et environ dix obus ordinaires par pièce.

Vers trois heures, l'artillerie placée à sa droite se retirant, ainsi que les troupes d'infanterie, le capitaine commandant fut obligé de se replier à son tour et se dirigea vers la 1re division

du 16e corps. Là, il rencontra le général Bourdillon qui lui prescrivit de se porter de nouveau en avant et d'aller occuper Beaugency. Il faisait presque nuit à ce moment. Obéissant à cet ordre, le capitaine repart avec sa batterie; mais à peine arrivé à 500 mètres de la ville, il tombe dans un détachement ennemi qui en un clin d'œil décime les hommes et s'empare des pièces. La batterie était prisonnière avant d'avoir pu songer à se défendre.

Les batteries du 7e Régiment avaient joué un rôle brillant dans cette lutte de quatre jours en avant de Josnes; mais le général Chanzy, voyant son armée épuisée par ces nombreux combats, dut songer à la retraite et se retira derrière le Loir, entre Fréteval et Vendôme, où il fut bientôt attaqué par le 10e corps allemand; l'armée française résista vigoureusement pendant deux jours, à Vendôme entre autres, où la 19e batterie du 7e Régiment prit part à l'action, mais les Allemands recevant sans cesse de nouveaux renforts, le général Chanzy fut obligé de continuer sa retraite et se replia sur le Mans où il arriva le 29 décembre; là, il put enfin réorganiser son armée très éprouvée par les marches et surtout par la rigueur de la température. Plusieurs batteries du 7e Régiment l'avaient suivi dans son mouvement de retraite, et lorsqu'après avoir reconstitué son armée il lutta de nouveau contre les Allemands et livra la bataille du Mans, les 10, 11, 12 janvier 1871, il fut soutenu par les 14e et 15e batteries du 7e Régiment.

A l'approche de l'armée prussienne, le 10 janvier, la 14e batterie prit position sur la hauteur du Tertre-Rouge, à cheval sur la route d'Écommiers. Le 11, dès que l'action s'engagea, cette batterie ouvrit le feu vers trois heures et aida puissamment le 16e corps à contenir l'ennemi jusqu'à la nuit; mais, à ce moment, l'infanterie française ayant abandonné la position, la batterie se vit assaillie par une grêle de balles venant des tirailleurs ennemis qui s'étaient avancés jusqu'au pied des hauteurs; elle fut alors obligée de se retirer en toute hâte.

Pendant que la 14e batterie soutenait la lutte au centre, la 15e batterie mixte qui s'était embarquée à Nantes le 8 janvier venait d'arriver au Mans; cette batterie était armée de canons de 7 à peine terminés, car à onze heures du soir au moment où à Nantes les pièces étaient déjà sur les trucs, les ajusteurs travaillaient encore à les finir.

Dès son arrivée, cette batterie fut affectée à la réserve du 17e corps, et, le 10 janvier, reçut l'ordre de se diriger sur Parigné-l'Évêque, en passant par Pontlieue. Exécutant de suite l'ordre reçu, la batterie se mit en route, mais, arrivée à quatre kilomètres au delà de ce village, elle rencontra une masse de fuyards (c'étaient des mobilisés), prétendant l'ennemi très rapproché et en force.

Peu de temps après, on aperçut en effet une forte colonne ennemie s'avançant sur la route. Dès que l'ennemi fut en vue, le général de Roquebrune donna l'ordre à la 15e batterie de mettre une section en position sur la route, l'emplacement du terrain ne permettant pas de mettre plus de deux pièces. Cette section tira de deux heures à quatre heures et demie et empêcha la colonne ennemie de continuer sa route.

Le 11 janvier, la batterie ne fut pas engagée. Elle était aussi à la bataille du Mans où, prenant position sur le plateau d'Auvours, elle protégea la retraite des troupes françaises; dans cette position elle eut un sous-officier blessé.

Après la défaite du Mans, l'armée française se retira sur Laval où les derniers coups de canon de l'armée de la Loire furent encore tirés par la 23e batterie du 7e Régiment chargée de protéger la retraite (cette batterie de nouvelle formation avait remplacé la 23e batterie prise à Beaugency). L'armée était arrivée à Laval et la 23e batterie se trouvait au château de Sainte-Hélène lorsque, le 18 janvier, se présenta une forte reconnaissance ennemie, qui fut repoussée grâce au tir de la 23e batterie.

Le général Chanzy, toujours infatigable, reconstitua rapidement son armée, et il se préparait à reprendre la lutte lorsqu'il fut arrêté par l'armistice (28 janvier 1871).

Dans toute cette campagne, l'artillerie se fit remarquer par son courage et son dévouement et contribua puissamment à relever le moral des jeunes soldats qui composaient alors l'armée.

Ce que disait en 1792 le général Dumouriez, qui, lui aussi avait une armée composée en grande partie de soldats improvisés, n'avait pas cessé d'être vrai en 1871 :

« Le soldat français, disait-il, compte infiniment sur la
» supériorité de son artillerie; du succès de cette arme dépend
» son plus ou moins de *confiance* et d'impétuosité, et le courage
» du soldat se refroidit sensiblement, s'il voit son artillerie
» recevoir un échec ou se rebuter. »

ARMÉE DE L'EST

Numéros des batteries.	Matériel	Départ pr l'armée	Corps et Divisions dont la batterie faisait partie	Capitne-Commt	Faits de Guerre	Pertes	Observations
18e	4 rayé de campagne.	24 septemb.	3e Division du 15e Corps.	Duplessis de Grenedan, capitne en 2e.	Coulmiers (9 nov.), Arthenay (2 déc.), Gidy (3 déc.), Ormes (4 déc.). Arcey (13 janv.), Montbéliard (15 janv.).	1 officier blessé légèrement, 28 h. tués ou blessés.	
20e	Canons à balles.	24 octobre.	Réserve du 15e Corps.	Ruhlmann, capitaine en 2e.	Arthenay (2 déc.), Chevilly (3 déc.). Orléans (4 décembre). Arcey (13 janv.). Montbéliard (15 janv.).	M. Chartier, sous-lieutent, blessé, 3 hommes tués, 8 blessés.	Avait fait partie de la 1re armée de la Loire jusqu'au 3 décembre.
21e	Canons à balles.	3 novemb.	Réserve du 20e Corps.	De Tristan, capitaine en 1er.	Beaune-la-Rolande (28 novembre). Héricourt (17 janvier).	Néant.	

ARMÉE DE L'EST

Pendant que l'armée de la Loire, après une lutte acharnée qui ne fut pas sans gloire, se voyait repoussée sur le Mans puis sur Laval, les 18e, 20e et 21e batteries avaient suivi les opérations de l'armée de l'Est à partir du 4 décembre 1870; on sait que le général Bourbaki, commandant l'armée, avait reçu la mission de débloquer Belfort, et qu'après les combats de Villersexel, Héricourt, Arcey, Montbéliard, il fut obligé de renoncer à cette tentative. Bientôt même, son armée, entourée de toutes parts par les Prussiens, fut obligée de se réfugier en Suisse, le 1er février 1871.

Pendant cette campagne, la 21e batterie (canons à balles) était attachée à la réserve du 20e corps, et prit part au combat de Héricourt, le 17 janvier, mais cette batterie donna très peu à cause de son armement, qui ne lui permettait pas de tirer à grande distance. Pendant toutes les marches et contre-marches qui eurent lieu, cette batterie eut beaucoup à souffrir de la neige et du verglas qui rendaient les routes presque impraticables.

Quant aux opérations des 18e et 20e batteries attachées à la 3e division du 15e corps, le rapport ci-dessous du lieutenant-colonel Poizat, rapport que nous reproduisons dans son entier, montre que ces deux batteries furent engagées au combat d'Arcey le 13 et à celui de Montbéliard le 15 janvier :

RAPPORT *du lieutenant-colonel Poizat, commandant l'artillerie de la 3e division du 15e corps à l'armée de l'Est.*

L'artillerie de la 3e division du 15e corps, partie de Bourges en chemin de fer le 4 janvier 1871, arrivait à Clerval le 8 janvier.

Une batterie de mitrailleuses (la 20e du 7e, capitaine Ruhlmann) lui fut adjointe dès le 9 janvier. Elle se composait donc de la : 18e du 7e (canons de 4), capitaine Duplessis; 20e du 7e (mitrailleuses), capitaine Ruhlmann; 1re du 14e régiment (canons de montagne); 18e du 15e régiment (canons de 4).

Le 9 janvier, à cinq heures du soir, la 3e division reçut l'ordre de partir pour Fontaine et la 10e, de se diriger sur Ornans dont elle occupa les hauteurs le soir même. Ces hauteurs dominaient admirablement, à 2000 mètres, le village d'Arcey occupé par l'ennemi.

Le 13, l'armée reprit l'offensive. La 18e du 7e et la batterie de montagne furent placées avec la 1re brigade de la 3e division sur les hauteurs d'Ornans et le mont Comballet; la 18e du 15e et la 20e du 7e se dirigèrent avec le reste de la 3e division sur Faimbe et Montenois : la 1re brigade devait marcher sur Arcey dès que le signal de l'attaque serait donné; la 2e batterie avait Sainte-Marie pour objectif. Ces deux villages furent enlevés rapidement; la 18e du 7e seule tira une vingtaine d'obus sur les bouquets de bois environnant Arcey et sur le village même; les autres batteries n'eurent pas l'occasion de faire feu. Le soir, toute la division était réunie à Sainte-Marie.

Le 15 janvier, la 3e division reçut l'ordre de marcher sur Montbéliard, deux batteries de 8 de la réserve (commandant Decreuze) furent mises en plus à sa disposition; à onze heures elle arriva à Dung, l'ennemi fut repoussé du bois environnant et dominant ce village; la batterie de montagne appuya cette opération de quelques obus lancés dans les bois. A deux heures, les troupes débouchaient sur le plateau de Sainte-Suzanne; la 18e du 7e, qui suivait le plus près possible, s'avança jusqu'au bord de l'escarpement qui domine Montbéliard et fit feu sur des batteries prussiennes qui, placées de l'autre côté de la ville, couvraient de leurs obus le plateau et les bois environnants.

Cette batterie se porta ensuite en avant dans deux positions successives et continua son feu jusqu'à quatre heures.

Pertes : Le capitaine Duplessis, contusionné d'un éclat d'obus à la hanche, a pu continuer son service; deux hommes blessés dont l'un grièvement; une roue d'avant-train coupée, une flèche de caisson brisée.

Coups tirés : 167 obus ordinaires.

A trois heures, les deux batteries de 8 arrivèrent sur le plateau; la première fut mise dans la position qu'occupait quelques instants avant la 18e du 7e, la deuxième vint se placer à sa gauche, etc.....

Pendant la journée du 16, les 18e batteries du 7e, 20e du 7e et 1re du 14e, restèrent en ligne attelées et prêtes à repousser avec la division toute attaque venant de la droite; elles n'eurent pas occasion de faire feu.

Le 19, la division reçut l'ordre de se retirer sur Médière, puis le 20 sur Fontaine et le 21 sur Autechaud et Baume-les-Dames; les 22 et 23, elle occupa les hauteurs de Baume dominant la route de Rougemont, le 23, à trois heures du soir, une section de la 18e du 7e (lieutenant commandant d'Hennecourt), eut l'occasion de tirer sur des groupes ennemis qui s'avançaient sur nos positions; elle eut un blessé, le maréchal des logis Levrechon. Quelque temps après, l'ordre de la retraite fut donné et toute la division traversait le Doubs à six heures du soir et se retirait sur Besançon par les hauts plateaux de la rive gauche; elle arriva enfin à Pontarlier le soir à quatre heures (le 28).

Dans cette pénible retraite à travers les montagnes du Jura et sur des routes très accidentées où la neige atteignait 70 centimètres d'épaisseur, les officiers, sous-officiers et canonniers ont montré une ténacité sans pareille. Chaque batterie est restée compacte et unie, pas un homme n'a manqué aux appels; plus de la moitié des hommes étaient en sabots et le reste n'avait que des chaussures usées et percées. Les blessés avaient été réunis aux ambulances, mais les malades (tous l'étaient plus ou moins) ont suivi leurs pièces.

Le 31 janvier, je reçus l'ordre de placer la 20e du 7e (batterie de mitrailleuses) en position sur les hauteurs de Pontarlier et d'acheminer les autres batteries sur la route de Verrières. Le 1er février nous entrions en Suisse avec toutes nos pièces et toutes nos voitures, la 20e du 7e ayant rejoint dans la nuit du 31 janvier au 1er février.

Notre matériel et nos chevaux furent parqués à Colombier. Les officiers furent séparés de leurs hommes et envoyés dans divers lieux d'internement désignés par l'autorité fédérale suisse.

Telle est la suite des opérations auxquelles a pris part l'artillerie de la 3e division du 15e corps depuis son arrivée dans l'est jusqu'à son entrée en Suisse.

Je ne saurais trop signaler l'énergie et le dévouement déployés par les officiers, le courage et l'abnégation des sous-officiers et canonniers. Ces précieuses qualités se sont montrées dès le commencement de la lutte sur la Loire, le 1er octobre 1870; elles se sont développées dans chaque combat et malgré nos alternatives de succès et de revers, malgré trois retraites successives au milieu d'armées en désordre, malgré enfin les misères et les fatigues extraordinaires de la dernière partie de la campagne, ces précieuses qualités, dis-je, se sont conservées entières jusqu'au dernier jour.

Le lieutenant-colonel commandant l'artillerie
de la 3e division du 15e corps,
Signé : POIZAT.

En résumé, à l'armée de la Loire comme à l'armée de l'Est, l'artillerie joua un rôle important; les généraux commandant ces armées lui rendent d'ailleurs une justice éclatante comme il ressort des citations suivantes :

« L'artillerie, dit le général d'Aurelle de Paladines dans son » rapport sur la bataille de Coulmiers, a dirigé son feu et ma- » nœuvré sous une grêle de projectiles avec une précision et » une intrépidité remarquables. »

« Notre artillerie, écrit Chanzy après le combat de Villepion,
» a été d'une audace et d'une précision que je ne puis trop
» louer. »

« Le prince Charles, dit le même général dans son rapport
» du 7 décembre sur les combats en avant de Josnes, avait mis
» en ligne quatre-vingt-six canons. Notre artillerie s'est mon-
» trée supérieure à celle de l'ennemi.

» La 19e batterie du 7e Régiment, commandée par le capi-
» taine Rouvillois, au combat de Villechaumont, a été un ins-
» tant envahie par les Bavarois, mais a été bientôt dégagée par
» la vigueur de son capitaine. »

Dans l'armée de l'Est, l'artillerie allemande était de beaucoup supérieure à la nôtre. A la bataille de la Lisaine les 15, 16 et 17 janvier, l'artillerie française eut à lutter contre des batteries couvertes par des épaulements et à Montbéliard contre des pièces de siège. Néanmoins, elle soutint bravement la lutte malgré l'infériorité de son matériel.

Cette campagne nous montre toute l'importance de l'artillerie; aussi la phrase suivante du général Derrecagain est-elle profondément vraie : « La supériorité de l'artillerie paraît être désormais un élément décisif de succès » et, comme le dit aussi le commandant Canonge : « Le rôle de l'artillerie grandit, cette arme est plus indépendante et tend de plus en plus à être le régulateur du combat. »

SIÈGE DE PARIS (1870-71)

Numéros des batteries.	Matériel	Départ	Corps ou Div. dont la batterie fait partie.	Noms des Capitaines	Faits de Guerre	Pertes	Observations
1 *bis*	A pied.	6 septemb.	Employée aux remparts	André, capit.	Néant.	Néant.	Se dédouble le 13 nov. pour former les 14e et 16e bat.
2e	12 rayé de campagne.	Arr. à Paris 8 septemb.	Grand parc de l'arm. du Rhin	Taucherel, cap. en 1er. Dumont, cap. en 2e.	Affaires des 29 et 30 novembre et du 2 décembre; du Bourget 21 décembre.	1 h. tué, 1 blessé.	
13e	A pied.	29 août	Serv. des remp.	Brasilier, cap. démissionre. Branot, capit. retraité.	A tiré de la Courtine 68-69 sur les batteries prussiennes de la terrasse de Meudon, de Breteuil, du Moulin-de-Pierre, du Val-Fleury.	M. Lemercier, lieutenant blessé, 4 hommes blessés.	S'est dédoublée le 11 nov. formant la 13e à pied et la 15e montée.
14e	A pied.	»	Serv. des remp.	Bonneau du Martray, capitaine dém.	21 décembre, a tiré sur le Bourget de la Courneuve, près St-Denis (batteries de mortiers), ainsi que les 22 et 23 décembre. Engagée au même endroit du 6 janvier au 12.	Néant.	
15e	12 rayé de campagne.	»	Rés. gén. d'Art.	Brasilier, cap. démissionre.	Champigny (30 nov., 2 et 3 décembre), Le Bourget (21 décembre).	2 h. tués, 3 blessés.	
16e	1° 4 rayé de campagne, puis 7 rayé de campagne	»	—	André, capit.	Affaires de Montmesly (30 novembre), Champigny (2 décembre), Buzenval (19 et 20 janvier).	Néant.	
17e	4 rayé de campagne.	2 septemb.	—	Jennis, capit.	Affaires de Plessis-Piquet (19 septemb.), de Bourg-la-Reine (11 octobre), de Buzenval (21 octobre).	M. Renouard de Bussières, s-lieut blessé, 14 h. bles.	

SIÈGE DE PARIS (1870-71)

Paris fut investi le 17 septembre 1870 et à ce moment se trouvait dans ses murs, depuis le 7 septembre, la 1re batterie *bis* à pied du 7e Régiment; bientôt cette batterie fut dédoublée et forma, le 13 décembre, deux autres batteries : la 14e batterie à pied et la 16e batterie montée.

La 2e batterie principale se rendit à Vincennes, le 8 septembre; cette batterie venait du grand parc de l'armée du Rhin et avait pu échapper au désastre de Sedan en rétrogradant à temps.

La 13e batterie à pied, formée à Rennes au mois d'août, arriva à Paris le 29 du même mois et, le 12 novembre, forma par dédoublement la 15e batterie montée (12 rayé de campagne).

Enfin, la 17e batterie montée, formée à Rennes, arriva à Paris le 4 septembre, en sorte que le 7e Régiment avait à ce siège cinq batteries, savoir : deux batteries à pied faisant le service des remparts (13e, 14e) et quatre batteries montées (2e, 15e, 16e et 17e).

Le 19 septembre, lorsque le 5e corps allemand tournant Paris par le sud, se dirigea du côté de Versailles, le général Ducrot voulant conserver les *hauteurs de Châtillon* attaqua la division allemande avec le 14e corps français; la 17e batterie montée prit part à cette affaire et, placée aux environs de Clamart, ouvrit le feu à six heures et demie dans la direction de Plessis-Piquet; malheureusement, les Français furent contraints de battre en retraite vers neuf heures un quart et la 17e batterie rétrograda sur le plateau de Châtillon.

Le 13 octobre, lorsque le général Vinoy dirigea une grande

reconnaissance sur Bagneux et Châtillon, la 17e batterie accompagna la sortie. Elle ouvrit le feu à dix heures et demie sur Bourg-la-Reine et les environs; peu après, elle changea d'objectif et tira sur les maisons isolées qui avoisinent la Maison de Sceaux; les troupes ennemies ripostèrent par le feu le plus vif, jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi, mais la batterie parvint à les déloger des maisons en tirant à obus à balles; l'action terminée, la batterie rentra au camp de Bicêtre vers cinq heures du soir.

La batterie eut onze blessés dans cette affaire.

Peu de temps après, le général Ducrot inquiet des progrès que faisait l'ennemi du côté de Rueil dans la presqu'île de Gennevilliers, entreprit de le refouler de cette position.

Le 20 octobre, protégé par le Mont-Valérien, il attaqua l'ennemi retranché à Rueil, à la Malmaison, au château de Buzenval, à Montretout et à la Fouilleuse. La 17e batterie assistait à cette attaque et vers une heure ouvrit le feu à 1200 mètres sur le parc du château de Buzenval dont elle battait les murs crénelés par l'ennemi.

L'attaque du général Ducrot fut infructueuse et, vers le soir, l'ennemi recevant des renforts, il fut obligé de battre en retraite.

Après s'être ainsi distinguée dès le début du siège, la 17e batterie quitta le régiment le 3 novembre et fut classée au 21e régiment d'artillerie de nouvelle formation.

Les 2e, 15e et 16e batteries du 7e Régiment entrèrent en ligne à leur tour et assistèrent à la bataille de Champigny, le 30 novembre.

Les 29, 30 novembre et 2 décembre 1870, la 2e batterie qui, au début du siège, avait travaillé à l'armement de la redoute de Moulin-Saquet et, le 11 novembre, avait été transformée en batterie montée, seconda les opérations du 2e corps de la deuxième armée à la bataille de Champigny. Elle prit position entre Neuilly-sur-Marne et le Perreux et canonna successivement

Bry-sur-Marne, Villiers, Noisy-le-Grand et les hauteurs qui séparent ces deux dernières localités.

Pendant les deux dernières journées elle n'eut qu'un homme tué d'une balle à la tête et deux chevaux tués.

La 15e batterie, installée d'abord sur le plateau de Saint-Maur, soutint l'infanterie française de son feu et lorsque cette dernière s'empara de Champigny, elle se porta à sa hauteur en dirigeant son tir sur Chennevières. Une batterie prussienne chercha à s'établir sur ce plateau, mais en vain, car, en butte au feu de de la 15e batterie, elle fut obligée de se retirer.

Enfin, le soir arrivé, la batterie se retira à Saint-Maur. Le 2 décembre, lorsque l'armée ennemie reprit l'offensive, la batterie soutint la lutte et tira sur les Allemands établis du côté de Chennevières.

Pendant que la 15e batterie luttait à Champigny, la 16e batterie, de son côté, prenait part à l'action et, s'établissant en avant de la Faisanderie, tira, le 30 novembre, sur Bonneuil, la maison signal de Montmesly et les batteries ennemies établies à 300 mètres en avant.

Le 2 décembre, au petit jour, dès que l'action recommença, la batterie établie à la Varenne-Saint-Hilaire ouvrit un feu violent sur les troupes ennemies débouchant dans la direction de Chennevières et, à plusieurs reprises, contraignit les colonnes d'infanterie ennemie à rebrousser chemin.

Enfin, lorsque, le 3 décembre, l'armée française fut obligée de se retirer, les 2e, 15e et 19e batteries protégèrent la retraite.

Le 21 décembre, lorsque l'armée française tenta une nouvelle sortie dans la direction du Bourget, les 2e et 15e batteries soutinrent l'attaque. La 2e batterie qui était attachée à la division de Bellemare prit position à la droite de la ferme de Groslay, ayant pour mission de protéger la droite de l'attaque contre le Bourget et tirant sur Nonneville et Aulnay. Le feu de l'ennemi bien dirigé fit à plusieurs reprises tomber des obus dans la batterie, mais, grâce à de petits épaulements en terre,

elle ne perdit qu'un cheval. Elle fut en revanche très éprouvée par le froid, car dans la seule nuit du 21 décembre il se produisit cinq cas de congélation.

De son côté, la 15e batterie prit position vers neuf heures en arrière de la ferme du Petit-Drancy, à droite du village, position d'où elle dirigea un feu très vif sur le Bourget. Vers une heure et demie, les troupes françaises commencèrent à reculer et la 15e batterie, protégeant la retraite, engagea une lutte très vive avec les batteries prussiennes établies à Pont-Illon. L'action terminée, elle rentra à Romainville à la tombée de la nuit.

A la suite des opérations du Bourget, la 2e batterie fut cantonnée à Vanves pendant le reste du siège, exposée au bombardement violent de l'ennemi qui ne tua néanmoins qu'un homme et cinq chevaux (cette batterie était attachée au 2e corps de la deuxième armée).

Mais la défense de Paris touchait à sa fin et, le 19 janvier, fut tenté un dernier effort contre les positions de l'ennemi; une grande sortie eut lieu dans la direction de Montretout; la 16e batterie du 7e Régiment, placée sous les ordres du commandant Nismes, accompagnait cette sortie et prit d'abord position à la Maison-Brûlée, d'où elle ouvrit un feu nourri sur Longboyau.

Vers midi, les batteries prussiennes établies au Voisin, commencèrent à tirer sur la batterie qui riposta aussitôt avec avantage. Mais, vers trois heures, cinq batteries prussiennes débouchant de Montesson s'établirent entre le village et les carrières de Saint-Denis, et de là prirent la demi-batterie de droite à revers. Changeant aussitôt de position, la 6e batterie vint s'établir face aux batteries ennemies et ouvrit sur elles, à 4400 mètres, un feu d'une précision telle que, en trois salves, elle contraignit les batteries ennemies à se retirer. Quelques instants après, une nouvelle batterie ennemie s'établissant à Chatou essaya de continuer la lutte, mais elle fut presque

aussitôt réduite au silence par la 16e batterie, armée de canons de 7.

Le lendemain cette batterie soutint la retraite et rentra ensuite dans Paris.

Cette batterie est un exemple frappant du rôle important qu'aurait pu jouer l'artillerie française si, en 1870, elle avait été armée de canons se chargeant par la culasse.

Pendant que les 15e et 16e batteries montées prenaient part à toutes les sorties de l'armée de Paris, les 13e et 14e batteries à pied faisaient aussi bravement leur devoir.

Dès le 5 janvier, la 13e batterie placée au bastion 67-68 dirigea son tir sur la terrasse du château de Meudon où étaient installées des batteries prussiennes.

Le bastion 67-68 avait comme armement : quatre canons de 30 sur la courtine, un canon de 24 de siège, deux obusiers de 17 et deux canons de 30 de la marine sur le flanc droit; deux canons de 24 rayés de siège sur la coupure; un canon de 12 rayé de siège et deux de 30 de la marine sur la longue face; deux obusiers de 17 sur le flanc gauche; deux mortiers de 22 sur la courtine 68-69 : total, dix-huit bouches à feu servies par la 13e batterie à pied.

Plusieurs batteries ennemies de création récente s'étant démasquées successivement au pavillon de Breteuil, au moulin de Pierres et au Val-Fleury, la 13e batterie ouvrit contre elles un feu très efficace; le 10 janvier, entre autres, elle força l'ennemi d'abandonner une batterie qu'il construisait au-dessous de la maison dite Égyptienne.

Pendant tout le siège, la batterie eut cinq blessés : M. Lemercier, sous-lieutenant, atteint d'un éclat d'obus le 7 janvier et quatre hommes blessés.

La 14e batterie à pied comme la 13e faisait le service des remparts et au mois de novembre se trouvait au 4e secteur dans les bastions 36 et 37.

Le 18 décembre, la batterie fut scindée en deux détachements

dont l'un resta dans les bastions et l'autre se rendit à la Courneuve pour y construire une batterie de six mortiers de 32 destinée à bombarder le village du Bourget occupé par les Allemands.

Lorsque, le 21, eut lieu la sortie sur le Bourget, le détachement de la 14e batterie, à un signal donné, ouvrit le feu à sept heures et demie et inonda ce village de boulets, afin de préparer l'attaque. Lorsque le soir, les troupes françaises furent rejetées du Bourget, cette batterie soutint encore la retraite par un feu vif et soutenu.

Enfin, du 6 au 11 janvier, lorsque l'ennemi commença à bombarder Saint-Denis et à tirer sur la Courneuve, la 14e batterie riposta pendant six jours et six nuits sans interruption; elle rentra ensuite à Paris.

L'histoire du rôle joué par les batteries du 7e Régiment en 1870 est terminée, mais il nous reste à parler de la défense glorieuse de la 1re batterie à Belfort.

LA 1re BATTERIE AU SIÈGE DE BELFORT

Après le désastre de Wœrth, une moitié de la 1re batterie attachée au 7e corps était restée dans la place de Belfort.

Forte de soixante-deux hommes, elle était sous les ordres de M. de la Laurencie, lieutenant en premier. Au début du siège, elle répara les fortifications, construisit des batteries et du fascinage, et lorsque, le 2 novembre, la ville fut investie, la 1re batterie fut placée sous les ordres directs du colonel Denfert-Rochereau. Cette batterie servit plus de cinquante pièces pendant le siège. Elle prit part aux sorties de la garnison en novembre, et eut à répondre au feu de nombreuses batteries prussiennes.

Pendant soixante-seize jours que dura le bombardement commencé le 3 décembre, la 1re batterie fut toujours sur la brèche rendant coup pour coup; pour donner une idée de la bravoure de cette batterie, nous citerons l'exemple suivant : Il y avait au Château un mortier du calibre de 22 qui était servi par le maréchal des logis Lherrou du 7e Régiment, et qui toutes les nuits tirait de 120 à 130 bombes, le mortier était placé au milieu même de la cour; on le mettait en batterie à l'aide de câbles entrant dans les casemates et le maréchal des logis restait seul dehors. Il fut, dans une seule nuit, blessé trois fois, sans vouloir abandonner son rude service, ni quitter ce poste si périlleux.

On conçoit qu'avec de tels exemples les hommes devaient être braves; aussi ne doit-on pas s'étonner si la batterie éprouva des pertes sensibles. Lorsque le siège prit fin, onze hommes étaient tués et les deux tiers blessés. Le capitaine lui-même était blessé.

Le 17 février 1871, la 1re batterie du 7e Régiment sortait de Belfort avec les honneurs de la guerre.

Avant de quitter les troupes sous ses ordres, le colonel Denfert fit paraître un ordre dans lequel il disait qu'avant de se séparer de l'artillerie il tenait à lui exprimer sa reconnaissance pour la manière dont elle avait satisfait à la rude tâche qui lui avait été assignée, pendant le siège. « C'est surtout, disait-il, à la fermeté dont ont fait preuve les artilleurs sous le feu de l'ennemi, à la vigueur avec laquelle ils ont répondu à ce feu, au talent déployé par les officiers d'artillerie pour couvrir ou masquer leurs pièces qu'a été due la lenteur des progrès des attaques ennemies. »

ARMÉE DE VERSAILLES (1871)

Numéros des batteries	Matériel	Départ pour Paris	Corps et Div. dont la batterie fait partie	Noms des commandants de batterie	Faits de Guerre	Pertes	Observations
1re principale	»	De Rennes 8 avril 1871.	Service de batterie de siège.	Tissier, capit. en 1er.	Batteries construites à Neuilly, Courbevoie, Asnières et les Buttes-Montmartre.	De la Laurencie, cap. en 2e, bl.; 1 h. tué, 10 h. bl.	
14e mixte à pied	»	De Nantes 8 mai.	Gd Parc de l'armée d. Versailles	Gauthier, cap.	Néant.	Néant.	
22e	7 rayé de campagne, puis 12 rayé de campagne.	De Rennes 2 mai.	Réserve génér.	André, capit. en 1er.	24 mai, attaque du pont Saint-Michel.	3 hommes blessés.	
24e	7 rayé de campagne	14 avril.	Réserve génér.	Gailhouste, capit. en 1er.	A battu le fort, le parc, le village d'Issy, les bastions de 65 à 72, le lycée de Vanves, le viaduc du Point-du-Jour, le 23 mai, Montmartre, le 25, le Prince Eugène et le Père-Lachaise.	8 blessés.	
25e	12 rayé de campagne.	7 avril.	Réserve du 2e corps.	Karlkind, capit. en 1er.	A battu les forts de Vanves, Issy, la ferme Bonamy, les barricades de l'Observatoire, du boulevard Arago, Saint-Jacques, la Butte-aux-Cailles.	M. de Capdevieille, s.-lieut., bl. mort.; 3 h. tués, 5 bl.	
27e	4 rayé de campagne.	20 mars.	1re division du 1er corps.	Verdin, capit.	A battu Neuilly, la Porte-Maillot le 27 mai, Pantin, La Villette.	M. Michelon, 1t, bl. lég., MM. Gallet et Durel, 1ts, griév. bl.; 1 h. tué, 17 bl.	
28e	Canons à balles.	26 mars.	Réserve du 1er corps.	Duplessis de Grenedan, capitaine en 1er.	A battu l'île de la Grande-Jatte, le pont d'Asnières, la Porte-Maillot, Clichy, Levallois, le 23 mai, la rue Mercadet, le 17, les Buttes-Chaumont, le boulevard Serrurier, les bastions 21 et 26.	6 hommes blessés, 10 chevaux tués.	

ARMÉE DE VERSAILLES (1871)

(COMMUNE)

Lorsqu'après la guerre, les insurgés se furent rendus maîtres de Paris, une armée dut être formée à Versailles pour les combattre, et six batteries du 7e Régiment firent partie de ce deuxième siège, savoir :

Les 1re, 14e, 22e, 24e, 25e, 27e et 28e batteries.

La *1re batterie* eut d'abord une section au Mont-Valérien et différents détachements dans les batteries de siège, en particulier à Neuilly et à Asnières où elle servait deux batteries de mortiers de 15 centimètres; elle éprouva dans ce siège les pertes suivantes : le 17, le maréchal des logis Carponcin fut tué; le 19, le capitaine en second de la Laurencie fut blessé à Neuilly, et le maréchal des logis Chaourt, qui avait été décoré pour sa belle conduite à Belfort, fut tué; le 26, le canonnier Bouffinier fut atteint d'un éclat d'obus, et le canonnier Lorin fut blessé; le 15 mai, il y eut un homme blessé; le 3 mai, à Asnières, un canonnier fut tué et un blessé.

Le 18 mai, à la batterie de Neuilly, un servant fut brûlé à la figure par un obus ennemi qui, éclatant sur la bouche de la pièce chargée, fit partir le coup.

Le 23 mai, la batterie s'empara des Buttes-Montmartre et de cette position tira avec des canons de 7 sur Belleville et le Père-Lachaise.

Après la prise de Paris, elle fut chargée du désarmement des bastions.

La *14e batterie* mixte, qui était arrivée de Nantes le 22, fit

pendant la Commune le service au grand parc de l'armée de Versailles. C'est à cette batterie qu'eut lieu l'acte de bravoure suivant :

Le 21 mars, le maréchal des logis MONGEVILLE conduisait un convoi de poudre avec lequel il allait sortir de Paris lorsqu'il est arrêté par des fédérés qui veulent s'emparer des voitures.

Ce brave sous-officier monte aussitôt sur l'une d'elles et approchant une allumette enflammée d'un baril de poudre, il menace de se faire sauter si on ne lui ouvre le passage. — Le feriez-vous vraiment, dit un capitaine fédéré. — Certes, répond Mongeville, aussi vrai que je suis incapable de trahir mon devoir.

Les fédérés surpris de tant de fermeté s'écartèrent et laissèrent le passage libre.

La 22e batterie montée fut attachée à la réserve générale d'artillerie; elle suivit l'armée avec ses pièces de 12 lorsque celle-ci entra dans Paris et, à plusieurs reprises, tira sur les endroits où résistaient encore les fédérés.

Elle n'eut que trois hommes blessés pendant toutes les opérations. Au début du siège, la *24e batterie* fut envoyée à Meudon sur le plateau de Brimborion, où elle eut pour mission de battre le fort d'Issy, ainsi que le parc et ses environs, afin de préparer l'attaque de l'infanterie.

Elle tira dans ces conditions du 25 avril au 18 mai.

Le 27 avril, le maréchal des logis Cordier fut blessé d'une balle au genou gauche. Le 2 mai, le maréchal des logis Dieux et les servants Ducreux et Deshayes furent blessés.

A partir du 19 mai, la batterie fut envoyée au bois de Boulogne; pour y faire le service des batteries de siège, le deuxième servant Giroud fut blessé d'une balle à la tête.

Le 22 mai, elle entra dans Paris et prit part aux opérations de l'armée dans cette ville; le brigadier Legrand fut blessé le 24 mai. Elle était sur le boulevard Montmartre, tirant dans la

direction du Père-Lachaise; dans cette position, le trompette Chériau fut blessé au front par un éclat d'obus.

La *25e batterie* prit part également aux opérations du deuxième siège et fut attachée à la réserve d'artillerie. Elle fit d'abord le service dans les batteries de Châtillon tirant sur les forts de Vanves et d'Issy. C'est dans cette position qu'eut lieu le trait de courage suivant :

La batterie tirait sur le fort d'Issy, lorsque tout à coup un obus de gros calibre tombe au milieu des pièces, éclate et renverse l'adjudant. Tout le monde le croyait mort et déjà deux servants se précipitaient pour le ramasser, lorsque subitement il se relève tout couvert de poussière et, s'adressant aux deux canonniers stupéfaits : « Vous me ferez deux jours de garde de camp, pour avoir quitté votre poste; rappelez-vous qu'en présence de l'ennemi on ne doit jamais quitter son poste *quoi qu'il arrive.* »

Le 11 avril, le deuxième servant Gervigues fut blessé, et le nommé Etchevery, deuxième servant, tué le 24 avril, les servants Derrier et Jean Louis furent blessés le 22 avril; le 6 mai, le deuxième servant Romagny fut grièvement blessé; le 11 mai, le nommé Daniel, deuxième servant, fut tué, Bourdrais, deuxième servant, blessé.

Après la prise du fort de Vanves, la 25e batterie entra dans Paris avec l'armée, le 22 mai, et tira sur les barricades de la barrière d'Italie; le deuxième servant Lahaye fut tué dans cet engagement, et le sous-lieutenant Capdevieille fut atteint d'une blessure grave au genou, blessure dont il mourut quelques jours après.

En résumé, la 25e batterie fut assez éprouvée dans ce siège où elle eut un officier grièvement blessé; trois hommes tués; cinq hommes blessés et deux chevaux tués.

La *25e batterie* était attachée à la 1re division du 1er corps et, le 7 avril, prit position à Puteaux ou de là elle eut à tirer contre la porte Maillot.

Elle eut, ce jour-là, trois hommes blessés légèrement et quatre chevaux tués; au mois d'avril, elle fit le service à Neuilly où elle eut un homme blessé le 19; le 13 mai, elle fut envoyée à Puteaux pour y faire le service des batteries fixes armées de pièces de 12; dans cette position M. Michelon, lieutenant, fut atteint légèrement et deux hommes furent grièvement blessés.

Le 23 mai, la batterie entra dans Paris et attaqua la barricade de la rue d'Oran malgré une fusillade très vive; M. Gallet, lieutenant, fut grièvement blessé dans cette attaque où un maréchal des logis et deux hommes furent gravement atteints et deux hommes blessés légèrement.

Le 27 mai, à l'attaque des hauteurs de Saint-Fargeau, M. Durel, lieutenant, fut grièvement blessé ainsi qu'un homme; deux le furent légèrement.

La *28e batterie* commença ses opérations le 3 avril. On sait que ce jour-là eut lieu la grande sortie des fédérés contre Versailles; la batterie était en position sur le Mont-Valérien et aurait pu anéantir les insurgés lorsqu'après leur défaite ils se replièrent en désordre vers Courbevoie et Neuilly, les pièces étaient pointées et on n'attendait plus que le moment de mitrailler la colonne; mais, par ordre du général Vinoy, on dut laisser les fédérés se retirer tranquillement sans tirer un coup de canon.

Plus tard, cette batterie qui était attachée à la réserve d'artillerie du 1er corps fit au mois d'avril le service à Neuilly et Asnières; le 21, en particulier, elle se trouvait au château de Beccon, lorsque, pendant la nuit, et par suite du feu violent des insurgés, une partie du bâtiment où se trouvait la batterie s'écroula, écrasant quatre chevaux et blessant grièvement trois hommes.

Enfin la batterie entra dans Paris le 22 mai et prit part à différentes opérations, entre autres le 27 mai, où, se mettant en batterie sur les hauteurs de Belleville, elle contribua puissamment par son tir à mettre en pleine déroute les fédérés qui résistaient

encore. Dans cette affaire, elle eut un homme blessé, deux chevaux tués et trois blessés.

En résumé, la 28e batterie eut pendant le siège six hommes blessés dont trois grièvement et dix chevaux tués ou blessés.

On voit d'après les détails que nous venons de donner que, pendant ce second siège de Paris, malheureux à tous égards, les 1re, 14e, 22e, 24e, 25e, 27e et 28e batteries furent durement éprouvées.

L'ordre rétabli, on put songer sérieusement à la réorganisation de l'armée, et les régiments d'artillerie, qui avaient perdu la moitié de leurs batteries, furent reconstitués.

On reconnut enfin notre infériorité en artillerie et, par décret du 20 avril 1872, il fut créé sept nouveaux régiments d'artillerie, les régiments à cheval étaient supprimés et transformés en régiments montés.

Par suite de ce décret, le 7e Régiment d'Artillerie prit le titre de 7e *Régiment d'Artillerie.*

Peu après, différentes augmentations eurent encore lieu dans l'artillerie et, par suite de la loi du 13 mai 1875, l'artillerie se composa de trente-huit régiments formant dix-neuf brigades, de sorte que l'artillerie, de 984 bouches à feu, passait à 2622, c'est-à-dire qu'elle fut presque triplée. En exécution de cette loi, le 7e Régiment fut composé de treize batteries; trois à pied et dix montées.

Pendant ce temps, on travaillait assidûment à l'amélioration de notre matériel qui s'était montré très inférieur pendant la guerre, et bientôt l'artillerie fut dotée de canons de 7 et de 5 dus au colonel de Reffye; cette adoption n'était d'ailleurs que provisoire et était due surtout aux craintes de guerre sérieuses qu'on avait alors; les recherches continuèrent, on fit de nombreuses expériences sur divers systèmes de canons proposés et enfin, vers décembre 1873, furent adoptés les canons du système de Bange que nous avons encore. Divers autres perfectionne-

ments furent apportés depuis dans les fusées, la poudre et les projectiles, et composèrent cette artillerie respectable que nous connaissons tous.

Depuis 1870, la plupart des régiments n'avaient plus leurs drapeaux, ceux-ci ayant été brûlés ou rendus à l'ennemi; il fallait donc en donner de nouveaux. Et, à la suite de la distribution solennelle faite au Champ-de-Mars, le 7[e] Régiment reçut, en 1880, un nouvel étendard portant la légende suivante :

JEMMAPES	ALGER
SÉBASTOPOL	MAGENTA

Au mois d'avril 1881, la 1[re] batterie de montagne du Régiment, capitaine Peffiau, qui se trouvait détachée en Algérie, fut envoyée en Tunisie pour prendre part aux opérations contre les Kroumirs. A la suite de cette expédition, la batterie reçut du général Galand les plus grands éloges.

En juillet, cette même batterie fut envoyée dans le Sud-Oranais pour faire partie de l'expédition dirigée contre un soulèvement de quelques tribus, soulèvement dû à un fanatique nommé Bou-Amena.

Dans cette expédition elle eut beaucoup à souffrir de marches pénibles faites en plein désert.

En 1883, par suite de la création de l'artillerie de forteresse, le 7[e] Régiment fut composé de douze batteries toutes montées.

L'histoire du 7[e] Régiment d'Artillerie s'arrête provisoirement ici, mais espérons que bientôt peut-être s'ouvrira un nouveau chapitre montrant que notre jeune artillerie n'a pas dégénéré et est toujours digne de ses ancêtres.



1894 — Canonnier conducteur du 7e Régiment d'Artillerie.



1891 — Canonnier servant du 7e Régiment d'Artillerie.

GARNISONS SUCCESSIVES DU 7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE 1763 à 1892

LA 7e BRIGADE DU RÉGIMENT ROYAL ARTILLERIE FUT ORGANISÉE EN 1763

La Rochelle, 1763.	La Fère, 1786.	Strasbourg, 1829.
Toul, 1764.	Douai, avril 1791.	Besançon, 1832.
Strasbourg, septembre 1766.	La Fère, 1796.	Bourges, 1837.
Grenoble, septembre 1769.	Metz, 1798.	Metz, 1840.
Besançon, septembre 1775.	Strasbourg, 1801.	Rennes, 1845.
Valence, juillet 1777.	Mayence, 1809.	La Fère (du 9 novembre 1847 au
Le Havre (1er bataillon), 1778.	Metz, 16 mai 1814.	20 novembre 1849), 1848.
Besançon (2e bataillon), 1778.	Auxonne, septembre 1814.	Vincennes (du 24 octobre 1849 au
Saint-Lo (1er bataillon), 1780.	Besançon, septembre 1814.	4 avril 1853), 1850.
Besançon (2e bataillon), 1780.	Auxonne, après Waterloo, 1815.	Toulouse (du 2 mai 1853), 1854.
Sur les côtes de Brest (1er bat.), 1781.	La Rochelle, novembre 1815.	Metz, 16 mars 1854.
Sur les côtes de la Basse-Normandie,	Toulouse, fin de l'année 1815.	Strasbourg, avril 1858.
de l'embouchure de la Seine à	Bourges, 1816.	La Fère, mars 1862.
Granville (2e bataillon), 1781.	Rennes, 1817.	Rennes, septembre 1865, où il est
Metz, 1784.	Douai, 1825.	encore en 1892.

COLONELS AYANT COMMANDÉ LE

ET DÉNOMINATIONS SU

Noms	Dates
BRIGADE DES COLONIES	
De Sabrevois de Bissey (Anne)	8 décembre 1762
BRIGADE DE COSNES	
De Cosnes (André-Claude)	1er janvier 1763
RÉGIMENT DE TOUL	
De Saint-Michel (Pierre-Auguste de Limosin)	15 octobre 1765
De Courcy de Lestang (Jean-Alexandre-Bigeon)	19 février 1766
De Malavillers (Jean-Georges de Haut)	16 avril 1767
De Bouchard (Louis-François)	1er novembre 1774
De Bellegarde (Alexandre-Louis-Cassier)	9 mai 1778
De Villiers (Charles-Nicolas-Benjamin-Parfait)	9 mars 1788
7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED	
Dupuch de Grangeneuve (Pierre-Moraud)	3 juin 1792
Vannot de Montperreux (Jean-Baptiste)	8 mars 1793
Legrain (N.)	1793
Humbert (Jean-Baptiste-Nicolas)	10 mai 1795
De Séroux (Nicolas-François)	1798
Berthier (Alexandre)	28 novembre 1800
Dedon des Claux (François-Louis)	11 octobre 1801
De Bicquilley (Pierre-Marie)	29 octobre 1803
Lépin (Pierre-Henri)	1807
Colin (Hyacinthe)	1er août 1811
Leroy (Jean-Nicolas)	8 janvier 1814
Berthier (François)	20 janvier 1815
RÉGIMENT DE TOULOUSE	
De Beaufranchet (Henri-Gilbert)	13 septembre 1816

ÉGIMENT D'ARTILLERIE DE 1763 à 1892

SSIVES DU RÉGIMENT

Noms	Dates
7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED	
Préau (Louis-Pierre)	5 juillet 1821
Raindre (Jean-Baptiste-Victor)	22 novembre 1823
Vialet (Jean-François)	10 juillet 1824
Raindre (Jean-Baptiste-Victor)	23 décembre 1829
7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE MIXTE	
De Rivarossa (Joseph-Ferdinand-Marie-Bruneric)	6 octobre 1830
Cercelet (Jean-Baptiste)	23 septembre 1831
Normand (Pierre-François-Hubert)	14 juillet 1834
Bousson (Charles-Marie)	25 février 1838
De Vesian (Louis-Gaspard)	26 février 1840
Blanchard (Claude-Olivier)	6 avril 1845
Cloquemin (Antoine-François)	4 septembre 1846
Allot (Jean-Baptiste)	29 décembre 1847
Soleille (Marie-Justin-Luc)	6 janvier 1852 jusqu'au 9 mars 1854
7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE MONTÉ	
De Sevelinges	16 mars 1854
Arnous (Jules-Thimothée)	9 juin 1855
Aubac (Alphonse-Eugène)	20 août 1862
Chappe (Pierre-François)	27 juin 1871
7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE	
De Morlaincourt (Claude-Henri-Boucher)	Février 1875
Hartung (François-Chrétien-Léon)	Mai 1881
Berbe (Henri-Léonce-Ali)	27 mars 1886
Marchal (Félix-Gustave)	10 novembre 1891

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ÉTAT *nominatif des Officiers du Régiment (Active et Réserve) à la date du 1er mai 1894*

ACTIVE

Noms et Prénoms	Grades	Noms et Prénoms	Grades
MARCHAL (Félix-Gustave)	Colonel.	DE SALLIER-DUPIN (Yves-Marie)	Lieut. en 1er.
WEBER (Gustave-Adolphe)	Lieut.-colon.	GUÉRIN-DUVIVIER (Louis-Émile-André)	—
DE LANCRAU DE BREON (Charles-François)	Chef d'escad.	BONNA (Achille)	—
JACQUEMIN (François)	—	DE LA BOUSSINIÈRE (Joseph-Ollivier)	—
LESPINASSE (Jean)	—	LEBOUC (Georges-Pierre-Louis)	—
LEPARGNEUX (Joseph-Victor)	—	LAFOND (Louis)	—
LODIN DE LEPINAY (Fernand)	—	BOUFFET (Ernest-Paul)	—
DELESCHAMPS (Pierre-Antoine)	— (majr)	SÉGUIN (Jean-François-Louis)	—
GOIGOUX (Victor)	Capit. en 1er.	NELLI (Joseph-Ollivier)	—
MALCOR (Alfred-Louis)	—	DELPÉRIER (Henri-Léon)	—
MARAIS (Louis-Zéphir)	—	LEGRAND (Edmond-Théophile)	—
PAIGNON (François-Jean)	—	TRÉGUIER (Francis-Adolphe)	—
OLLIVIER (Aristide-Jean-Marie)	—	O'NEILL (Henri-Jean-Marie)	—
GAUTIER (Jean-Baptiste-Charles)	—	LAMOTTE (Achille-Edmond)	Lieut. en 2e.
GOUBELLE (Adolphe)	—	FEILLET (Jules-Noël-Frédéric)	—
BISCH (Marie-Lucien-Arsène)	—	LESUEUR (Albert-Maurice-Stanislas)	—
GRAND (Alexandre-Henri)	—	HAWKÉ (Edouard-Henri-Joseph)	—
BEAUVAIS (Charles-Louis-Rémy)	—	DESLIONS (Henri-Eugène-Célestin)	—
DAUSSEING (Paul-Gabriel-Ismaël)	—	CHAGNIAS (Maurice-Eugène-Robert)	—
PARFAIT (Albert-Henri)	—	DUTOIT (Paul-Victor-Adolphe)	—
DESLANDRES (Fernand-Jules)	—	DILLEMANN (Jean-Marie-Charles)	—
GELLY (Paul-Alfred)	Capit. en 2e.	MAGON DE LA VILLEHUCHET (René-Marie)	—
NIMIER (Frédéric-Gustave)	—	ARCHAMBEAUD (Louis-Robert-Édouard)	—
LUCOT (Georges-Marie-Joseph)	—	VELTEN (Jules-André)	—
BESSON (Claude)	—	DEVIN (Adrien-Jules-Georges)	—

DUBAIL (Ferdinand-François)	—	PUSSENOT (Charles-Léopold)	Sous-lieut.
VALENS (Honoré-Antoine)	—	JOANNÈS (Maurice-Victor)	—
DE LACOMBE (Frédéric-Ferdinand)	—	DESTRAIS (Jules-Alexandre)	—
LAMIC (Georges-Marie)	—	FACQUET (Charles-Auguste)	—
POHLS (Pierre-Victor-Henri)	—	AMIARD FORTINIERE (Théophile-Marie)	Méd. majr de 1re cl.
LEBLAN (Henri)	—	LE MITOUARD (Alfred-Auguste-Marie)	Méd. aide-majr 2e cl.
BÈQUE (Auguste-Henri)	—	ROMARY (Joseph-Victor)	Vétér. en 1er.
DUBOSC (Gabriel-Louis)	—	ABLAIRE (Eugène-Désiré)	— 2e.
CHARPENTIER (Louis-Joseph)	—	BRETEGNIER (Timothée-Ferdinand-François)	Aide vétér.
BUET (Fernand-Paul-Luc)	—		
RÉSERVE			
MILLION (Félix)	Lieut.-colon.	DUPONT (P.-C.-E.)	Sous-lieut.
DUHIL DE BENAZE (Henri-Louis-Paul)	Capitaine.	STIEVENARD (Charles-Emile)	—
LESCARDE (Fernand-Eugène)	—	HUMELIN (Camille-Maxime)	—
HOSTIER (André-Louis-Albin)	Lieutenant.	BEAUVILLARD (Henri-Albéric)	—
HOUSSEAU (Louis)	—	DE BOUTRAY (Guillaume)	—
BESNIER (Léon)	—	LAME (Paul-François)	—
TAILLEFER (F.-A.)	—	WURTZ (Charles)	—
MARINIER (H.-L.-E.)	Sous-lieut.	BEAUGRAND (Prosper-Pierre)	—
WURTZ (Théodore)	—	ROUXEL DE VILLEFERON (René)	—
DASCHNER (Nosky)	—	JANVIER (Léon)	—
DE SAINT-MELEUC (Alphonse-Marie)	—	SCHUTZEMBERGER (Léon-Maurice)	—
BRINDEAU (Léon-Ernest)	—	LEFEBVRE (Joseph)	—
CARDON (Henri-François-Robert)	—	SOUBRIER (Georges)	—
DE LEGGE (Henri)	—	MARÇAIS (Jules)	—
FERRAND DE LA CONTÉ (Georges)	—	GUERRÉE (Alfred-Louis)	—
FESSART (Louis-Charles)	—	ESNAUD (Charles)	—
BROCHON (Paul-Eugène)	—	BLANC (Marius)	—
DAYNÉ (Paul-Dominique)	—	PAGEOT (Gustave-Henri)	—
ZWINGELSTEIN (Georges)	—	LESBEAUPIN (Florent-Henri)	—
DEBOUDÉ (G.-J.)	—	EVAIN (Eugène-François)	—
BRUNET DE LA CHARIE (J.-A.)	—	DIEUZY (G.-V.-A.)	—
WEBER (Jean-Henri)	—	CUSOL (Louis-Marie)	—

RÉSERVE *(suite)*

Noms et Prénoms	Grades	Noms et Prénoms	Grades
LIREUX (Edmond)	Sous-lieutt	CAUVIN (Louis-Pierre)	Sous-lieut.
BOYER (Pierre-Édouard)	—	LEROUVILLOIS (Jean-François)	—
BAGOURD (Auguste-Jean-Marie)	—	OBERTHÜR (Charles)	—
FAVIER (Léon-Joseph	—	RONDEST (Jules-Léon)	—
CHARDON (Marie-Antoine)	—	CAREL (Jules-Marie)	—
CHRESTIEN DE LIHUS (Charles-Marie)	—	DARIAC (Adrien-Louis)	—
BERRY (Adrien-Hippolyte)	—	LETELLIER (Alfred-Ernest)	—
CHARTIER (Alphonse-Paul)	—	FAUVEL (Pierre-Louis)	—
MARTIN (Antoine-Pierre)	—	ESNAULT (Émile-Louis)	—
DESCHAMPS (Georges-Armand)	—	SAINT-GUILY (Louis)	—
AILLERET (Amédée-Eugène)	—	OSTWALT (François)	Min aide majr
BEAUBEAU (Louis-Maur)	—	DELAROCHEAULION	—
CORDEAU (Alexandre-Louis)	—	LEPLAT (Alfred-Henri)	—
COTTARD (Alfred-Pierre)	—	DAMEUVE (Alfred-René)	—
DAUGE (Jacques-Louis)	—	FORTIN (Louis-Fernand)	—
MULON (Louis-Marie)	—	ROUX (Joseph-Marie-Pierre)	—
CORDIER (Gaston-François)	—	CHASTENET (Charles-Pierre)	—
HERBELIN (Ernest)	—	LEBRUN (Octave-Jules)	Aide vétér.
DUNET (Alexis-Georges)	—	DESPLAS (Jean-Baptiste-Eugène)	—
MERCIER (Louis-Hégésippe)	—	DEMEURISSE (Germain-Jules)	—
LASSERRE (Pierre-Maurice)	—	HEURTIN (Félix-Marie)	—
CASTELLA (Léon)	—	CARRE (André)	—
DAVID (Pierre-Armand)	—	GUILLOURY (François-Marie)	—
LAVIALLE D'ANGLARDS (Marie-Eugène)	—	RUELLAND (Yves-Marie)	—
LOTZ (Constant-Louis)	—		

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL

ÉTATS *de service des Chefs de corps du Régiment*

QUARANTE (FRANÇOIS)

Né le 8 septembre 1759.

Entré au service	25 février 1776.
Sergent.	18 août 1781.
Adjudant sous-officier.	11 septembre 1792.
1er lieutenant	8 mars 1793.
2e capitaine	14 août 1793.
Capitaine-commandant	12 octobre 1793.
Chef de brigade du régiment	19 ventôse an II.

CAMPAGNES

Campagnes de 1792, 93 et de l'an II.

GUÉRIOT SAINT-MARTIN (NICOLAS-LOUIS)

Élève d'artillerie	16 août 1781.
Lieutenant.	1er septembre 1782.
Capitaine	1er avril 1791.
Adjoint au général (chef de bataillon).	15 avril 1793.
Chef de bataillon d'artillerie	7 pluviôse an III.
Chef de brigade *du 7e d'Artillerie légère*	30 fructidor an III.
Général de brigade.	17 pluviôse an VII.

Le général de brigade d'infanterie Guériot écrit pour demander à rentrer dans l'artillerie : « Mes titres, Citoyen Ministre, sont vingt ans d'étude, de service dans » ce corps. J'y ai fait cinq campagnes, soit comme capitaine d'artillerie à cheval, » soit comme chef d'état-major ; enfin, je commandais en chef cette arme en » Hollande contre les Russes. Placé dans la ligne depuis un an par le premier Consul, » mon dévouement m'a interdit toute réclamation, mais réformé par le dernier » travail, Bonaparte lui-même m'a promis son agrément pour y reprendre une place » avec mon grade ; veuillez donc lui soumettre ma demande, à mon âge je ne puis » rester dans une oisiveté déshonorante qui me ferait perdre tout le fruit de mes » travaux. » (Écrit le 28 floréal an IX. Signé SAINT-MARTIN).

PAMBOUR (François-Alexis-Guyonneau)

Né au Mans, le 15 juin 1766.

Entré au corps comme 2e lieutent surnuméraire.	1er septembre 1783.
Lieutenant en 1er	20 janvier 1784.
Capitaine.	1er avril 1791.
Chef de bataillon.	1er prairial an III.
Chef de brigade	6 germinal an VII.
Fait général de brigade provisoire à St-Domingue et confirmé	11 thermidor an X.

CAMPAGNES

Campagnes de la Révolution : Années 1792-93-94 (au Nord) — 1795-96-97 Sambre-et-Meuse — 1798 Rhin — 1799 Portugal — 1800 Saint-Domingue.

Décédé à Saint-Domingue des suites de l'épidémie, le 14 messidor an X.

SAINT-PAUL-DOUMIC (Jean-Guillaume)

Volontaire au 4e régiment d'artillerie à Grenoble.	1er septembre 1784.
Sergent — — —	1er avril 1791.
Adjudant — — —	6 février 1792.
Lieutenant en 1er — — —	1er mars 1793.
Capitaine — — —	8 vendémiaire an II.
Chef de bataillon, sous-directeur à l'armée des Pyrénées-Orientales.	4 floréal an II.
Colonel, directeur d'artillerie à l'armée des Pyrénées-Orientales.	4 floréal an II.
Colonel *du 7e Régiment d'Artillerie à cheval* . . .	An IX.
Directeur d'artillerie en Italie.	An X.
Pensionné.	26 floréal an XIII.
Retraité.	26 nivôse an XIII.

Monsieur Saint-Paul-Doumic a obtenu le grade de chef de bataillon à la bataille de la Perche en Roussillon. Celui de colonel aux affaires ou batailles de Puycerda, Belvert, Monteilla, Compredon, L'Assendausel et au Boulou en Roussillon.

En 1790, quelques jours avant l'émigration, M. Saint-Paul-Doumic sauva de la fureur du peuple la majeure partie des officiers du régiment de Grenoble, 4e d'artillerie, à Valence et Dauphiné — A fait toutes les campagnes de la Revolution.

S'est trouvé dans le cours de ses services à 43 batailles, sièges, affaires ou chocs.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

ÉTATS *de service des Chefs de corps du Régiment*

de décembre 1762 au 29 octobre 1803.

DE SABREVOIS DE BISSEY (ANNE)

Né à Blangy, en Beauce, le 26 février 1701.

Officier pointeur	22 mai 1722.
Commissaire extraordinaire	31 août 1729.
Commissaire ordinaire	13 février 1734.
Commissaire provincial	19 avril 1742.
Chevalier de Saint-Louis	1743.
Lieutenant d'artillerie	1er janvier 1752.
Lieutenant-colonel	8 décembre 1755.
Colonel	1er mai 1756.
Brigadier	25 juillet 1762.
Chef de brigade	8 décembre 1762.

(Mais ne devant prendre date que du 1er janvier 1763, de même que tous les autres officiers de la brigade).

Retiré le 1er janvier 1763 avec les appointements de 4,800 livres dont il jouissait précédemment à Strasbourg en qualité de directeur d'artillerie.

CAMPAGNES

8 campagnes, 5 sièges, 3 batailles, 1 blessure au siège de Prague

DE COSNE (ANDRÉ-CLAUDE)

Né à Bulon, en Beauce, le 26 *novembre* 1702.

A commencé ses services, cadet aux Gardes-Françaises, en 1717.

Officier pointeur	1er août 1719.
Sous-lieutenant	25 février 1720.
Lieutenant	1er septembre 1725.
Capitaine	2 septembre 1736.
Capitaine en 1er	2 novembre 1743.
Chevalier de Saint-Louis	1743.
Lieutenant-colonel	8 décembre 1755.
Colonel	1er janvier 1757.
Brigadier d'infanterie	25 juillet 1762.
Chef de brigade	1er janvier 1763.

Retiré avec 4,500 livres de pension.

CAMPAGNES

17 campagnes, 14 sièges, 8 batailles, 3 affaires, 4 blessures : la 1re, à la jambe gauche, au siège de Pizzighiton; la 2e et la 3e au siège de Fribourg, à la tête et à l'épaule; la 4e au siège de Maëstricht.

GRATIFICATIONS

Gratification, le 23 septembre 1759, sur le fonds des cloches de Minden, 500 livres — 14 mars 1759, traitement extraordinaire de 1,200 livres par an, jusqu'à ce qu'il soit pourvu du commandement d'une brigade.

SAINT-MICHEL (PIERRE-AUGUSTE DE LIMOUSIN) (de St-Michel)

Né à Villeneuve-d'Agen, le 11 *août* 1704.

Volontaire	2 avril 1723.
Cadet	1er août 1724.
Sous-lieutenant	7 août 1729.
Lieutenant en 2e	28 juin 1735.
Lieutenant en 1er	6 juillet 1741.
Capitaine en 2e	24 mars 1745.
Chevalier de Saint-Louis	1746.
Capitaine en 1er	9 décembre 1751.
Lieutenant-colonel par commission	8 mars 1759.
Lieutenant-colonel sous-directeur	21 mars 1760.
Colonel	15 octobre 1765.
Brigadier	3 janvier 1770.
Commandant d'école, surnuméraire et adjoint à M. de Gréaulme, inspecteur général	1er janvier 1777.
Inspecteur général surnuméraire	3 juin 1779.

CAMPAGNES

11 campagnes, 12 sièges, 8 batailles, 12 expéditions, 1 blessure au bras gauche au siège de Fribourg.

DE COURCY DE LESTANG (JEAN-ALEXANDRE BIGEON)

Né à Paris, le 19 *juillet* 1705.

A commencé ses services à l'École de Perpignan.

Officier pointeur	20 janvier 1728.
Commissaire extraordinaire	9 septembre 1732.
Commissaire ordinaire	22 janvier 1741.
Commissaire provincial	5 janvier 1748.
Chevalier de Saint-Louis	1748.
Lieutenant-colonel	1er mai 1756.
Colonel	1er janvier 1759.

CAMPAGNES

3 campagnes, 1 siège, 1 expédition, 4 batailles ou affaires, 1 blessure à l'épaule gauche au siège de Fribourg.

DE MALAVILLERS (Jean-Georges)

Né à Malavillers, en Lorraine

(élection de Saint-Michel), le 21 *septembre* 1703.

A commencé ses services dans une compagnie de cadets gentilshommes, à Nancy, le. .	1er mars 1718.
Surnuméraire dans Royal-Artillerie.	
Cadet en pied	1er novembre 1723.
Sous-lieutenant.	15 août 1729.
Lieutenant en 2e	6 avril 1739.
Lieutenant en 1er	22 juin 1743.
Sous-aide-major.	3 août 1745.
Capitaine en 2e.	20 juillet 1746.
Aide-major.	9 novembre 1747.
Chevalier de Saint-Louis.	10 avril 1747.
Capitaine en 1er.	4 octobre 1751.
Major.	1er janvier 1757.
Lieutenant-colonel par commission	19 mars 1761.
Lieutenant-colonel titulaire.	1er janvier 1763.
Colonel par commission	19 février 1766.
Colonel titulaire	31 juillet 1767.
Brigadier d'infanterie	3 janvier 1770.
Mort le 2 août 1774, à Grenoble.	

CAMPAGNES

17 campagnes de guerre, 6 sièges, 3 affaires, 9 expéditions.

VILLIERS (Charles-Nicolas-Benjamin-Parfait) (de Villiers)

Né à Justine, en Champagne, le 18 *avril* 1737.

Surnuméraire	1er avril 1746.
Cadet	27 mai 1746.
Sous-lieutenant	1er août 1747.
Lieutenant en 2e	1er janvier 1757.
Lieutenant en 1er	25 février 1758.
Capitaine par commission	15 janvier 1762.
Capitaine en 2e	1er janvier 1763.
Capitaine de sapeurs	16 février 1766.
Capitaine de bombardiers	31 juillet 1767.
Capitaine de canonniers	11 août 1768.
Chevalier de Saint-Louis	26 juin 1770.
Chef de brigade	3 juin 1779.
Lieutenant-colonel	5 avril 1787.
Colonel	1er avril 1791.

CAMPAGNES

A, en 1791, 5 campagnes de guerre, 2 sièges, 2 batailles, 1 blessure.
A, en Corse, 2 campagnes, 2 expéditions.

(Le citoyen) DUPUCH (Pierre-Morand, de Grangeneuve)

Né le 14 février 1739 à Tremolas (Dordogne).

Volontaire au corps de l'artillerie	15 décembre 1753.
Surnuméraire dans ce corps	11 juillet 1755.
Sous-lieutenant	1er janvier 1757.
Lieutenant en 2e	28 février 1758.
Lieutenant en 1er	22 août 1764.
Capitaine par commission	14 juillet 1766.
Capitaine en 2e	31 juillet 1767.
Capitaine en 1er d'ouvriers	1er février 1777.
Major	19 avril 1782.
Chef de brigade titulaire	4 mai 1783.
Lieutenant-colonel	1er janvier 1791.
Colonel	3 juin 1792.
Maréchal de camp (général de brigade)	8 mars 1793.
Général de division	15 mai 1793.
Suspendu de ses fonctions	30 juillet 1793.
Remis en activité dans le corps de l'artillerie, en qualité d'inspecteur général	1er prairial an III.
Commandant d'armes à Luxembourg	17 nivôse an VIII.
Retraité	10 germinal an IX.
Mort	28 mai 1819.

CAMPAGNES

A fait 13 campagnes de guerre avant la Révolution, celles des années 1792-93 et celles des années III, IV, V, VI, VII, VIII, en qualité d'inspecteur général d'artillerie aux armées (soit en tout 21 campagnes, 2 blessures. Services effectifs : 46 ans 2 jours).

DÉCORATIONS

Chevalier de Saint-Louis le 23 février 1780.

VANNOT DE MONTPERREUX (JEAN-BAPTISTE)

Né à Vaud, en Franche-Comté, le 25 décembre 1727.

Surnuméraire	17 mai 1749.
Cadet	18 juin 1749.
Sous-lieutenant	25 novembre 1752.
Lieutenant en 2e.	1er janvier 1759.
Lieutenant en 1er.	15 janvier 1762.
Capitaine en 2e	15 octobre 1765.
Capitaine de sapeurs	27 novembre 1773.
Chevalier de Saint-Louis	13 avril 1774.
Capitaine de bombardiers	1er novembre 1774.
Capitaine de canonniers.	1er janvier 1777.
Chef de brigade	5 avril 1780.
Lieutenant-colonel	1er mai 1789.
Colonel.	1er décembre 1791.

CAMPAGNES

Avait, en 1789, 6 campagnes, [illegible] sièges, 5 batailles, 13 expéditions.

LEGRAIN

(Chef de brigade, directeur d'artillerie de la Flandre maritime)

Né le 31 *janvier* 1731 *à Avrignez* (*Haute-Saône*)

Y résidant et cultivant la terre avant d'entrer au service; ses parents sont vignerons et très pauvres; il les a assistés dans tous les temps et quand ses épargnes lui en ont facilité les moyens.

Milicien par le sort.	24 mars 1749.
Engagé dans l'artillerie (bataillon de Viller, 2e régiment)	22 décembre 1750.
Sergent.	1er décembre 1759.
Lieutenant	30 octobre 1768.
Passé au 7e Régiment.	22 août 1791.
Capitaine.	18 mai 1792.
Chef de bataillon.	5 août 1793.
Chef de brigade du 7e *Régiment*.	10 frimaire 1793.
Directeur d'artillerie	21 floréal 1795.

CAMPAGNES

S'est trouvé à 3 sièges, 8 batailles et 5 attaques de postes importants — A fait toutes les campagnes de Hanovre — Très grièvement blessé à la bataille de Varbourg — Terrassé d'un éclat d'obus à Valmy, en 1792 — Une chute affreuse, le 22 mars 1793, à Hombourg, ce qui a achevé de le réduire. — Tout ce long et pénible service est sans un seul jour d'interruption ni repos. Il en résulte, compris ses campagnes, 58 ans de service et 10 blessures, et autant de campagnes de guerre.

(Serait propre à un emploi où une vie paisible lui offrirait la récompense de ses bons et longs services).

Le général de division, commandant l'artillerie à l'armée du Nord,

Signé : ÉBLÉ.

HUMBERT (JEAN-NICOLAS)

Né à Metz, le 10 août 1751.

Enseigne au régiment provincial de Metz.	4 août 1771.
Lieutenant au régiment provincial de Metz. . . .	8 mai 1772.
Licencié	15 déc. 1775.
Sous-lieutenant au régim^t provincial de Verdun. .	10 mai 1778.
Lieutenant au 4e régiment à pied	20 juillet 1780.
Capitaine au 4e régiment à pied	20 janvier 1783.
Chef de bataillon.	26 août 1793.
Chef de brigade, directeur d'artillerie à Grenoble. .	20 pluviôse an II.
Chef de brigade du 7e *Régiment d'Artillerie à pied*. .	10 messid. an IV.
Chef de brigade, directeur d'artillerie à Mayence. .	22 vent. an VIII.
Chef de brigade, commandant l'artillerie de l'armée Gallo-Batave	Fructid. an VIII.
Colonel, direct^r des parcs d'art^ie de l'arm. de Hanovre	26 fruct. an XII.
Directeur du parc d'artillerie à l'armée de Hanovre.	28 fruct. an XII.
Ordre de se rendre à Darmstadt pour commander l'artillerie du maréchal Lefebvre	21 août 1806.
Employé à la Grande-Armée.	21 avril 1806.
Directeur du parc du 5e corps	26 juillet 1806.
Employé à Bayonne, jusqu'à ce que sa santé se rétablisse.	30 sept. 1809.
En congé jusqu'au	20 sept. 1810.
En congé jusqu'au	1er mars 1811.
Général de brigade, command^t l'artil^ie de Mayence.	26 nov. 1813.
Admis à la retraite de 2,806 livres.	12 août 1814.
Mort.	21 sept. 1823.

CAMPAGNES

Campagnes de 1793, armée de l'Ouest (Serrurier et Rossignol) — S'est trouvé à 5 batailles et 3 attaques de poste. — An II, armée de la Moselle (Hoche) — Ans II et III, armée des Alpes (Kellermann et Moulin) — Ans IV, V et VI, armée de l'Intérieur (Bonaparte) — Armée du Nord (Bournonville) — An VII, armée de Mayence (Hatry) — An VIII, armée Gallo-Batave (Augereau).

A fait la campagne et le siège de la forteresse de Wurtzbourg — A fait, depuis l'an XIII, les campagnes de la Grande-Armée, au 5e corps, en Saxe, en Prusse, en Pologne, en Silésie et en Espagne.

BERTHIER DE GRANDRY (Alexandre)

Né à Châtel-Censoir (Yonne), le 20 *août* 1745.

Élève à l'École d'artillerie de la Fère	10 mai 1764.
Lieutenant en 1er à l'École d'artillerie de la Fère.	23 juin 1767.
Capitaine par commission	9 mai 1778.
Capitaine en 2e, en résidence à Metz	3 juin 1779.
Capitaine en 2e de sapeurs, à Metz	19 avril 1782.
Capitaine-commandant de bombardiers	1er septemb. 1783.
Capitaine-commandant de canonniers	11 juin 1786.
Lieutenant-colonel au 2e régiment à pied. . . .	1er novemb. 1792.
Lieutenant-colonel au 6e régiment à pied. . . .	
Chef de brigade, directeur à Toulon.	10 vendém. an II.
Chef de brigade, commandant en 2e l'artillerie .	Germinal an IV.
Chef de brigade, directeur d'artillerie, à Paris. .	Pluviôse an VI.
Chef de brigade, commandt une division d'artille.	1er thermid. an VIII.
Chef de brigade au 7e *Régiment d'Artillerie* . . .	7 frimaire an IX.
Chef de brigade, directeur d'artillerie, à Turin. .	4 floréal an IX.
Chef de brigade, directeur de la partie française en Italie	11 vendém. an XI.
Admis à la solde de retraite de 3,000 liv., décret du	3 fructidor an XIII.
Ordre de partir pour Bruxelles (armée du Nord).	20 août 1809.
Invité à rentrer dans ses foyers en le remerciant de son zèle	21 septembre 1809.

CAMPAGNES

Campagnes en Italie avec Anselme, 1792 — Campagne des Pyrénées avec Servan, 1792 — Campagne des Pyrénées avec de Flers et Barbantane, 1793, ans II et III — Campagne du Nord avec Bournonville, ans IV et V — Campagne à l'Intérieur avec Moulin — Campagne en Italie avec Masséna et Brune, ans VIII et IX.

Fait prisonnier de guerre par les Espagnols, le 29 août 1793, à l'affaire de Cornelia, rentré en France le 17 frimaire an IV.

DEDON-DUCLOS Aîné (ou Desclaux) (François-Louis)

Né à Toul (Meurthe), le 21 octobre 1762.

Aspirant à l'École d'artillerie de Metz.	1er avril 1777.
Lieutenant au régiment d'artillerie de Grenoble. . .	14 juillet 1780.
Capitaine en 2e.	17 mai 1787.
Nommé provisoirement chef de bataillon par le représentant du peuple.	29 avril 1795.
Confirmé et nommé chef de bataillon au 1er bataillon de pontonniers.	29 mai 1795.
Chef de brigade, commandt le corps de pontonniers.	9 juin 1797.
Chef de brigade, commandt le 7e *Régiment d'Artillerie*.	22 avril 1801.
Directeur d'artillerie à Strasbourg	12 nov. 1803.
Général de brigade, commandt l'artillerie de l'armée du Nord.	8 nov. 1805.
Passé au service du roi de Naples et directeur du parc d'artillerie de l'armée de Naples.	9 mars 1806.
Général de division	3 nov. 1807.
Passé en Espagne, commandant l'artillerie.	17 juillet 1808.
Commandant en 2e l'armée française en Espagne sous les ordres du général Lariboisière	30 sept. 1808.
A l'artillerie du 3e corps en Espagne	24 mars 1809.
Rentré en France en.	1813.
Commandt l'artilie du 4e corps de la Grande-Armée.	12 sept. 1813.
Bloqué à Mayence.	décembre 1813.
Lieutenant général	1er juin 1814.
Mis en non-activité	1er sept. 1814.
Rappelé à l'activité	1er mai 1815.
Retraité.	9 déc. 1815.
Décédé	19 janv. 1830.

CAMPAGNES

1792-93-94-95-96-97, armées du Rhin et du Rhin et Moselle — 1798, armée d'Allemagne — 1799-1800-1, armées de Mayence, d'observation du Danube et du Rhin — 1805, armée

du Nord — 1806-7-8, Naples — Fin 1808-9-10-11-12 et partie de 1813, Espagne — Fin de 1813 et 1814, Saxe et blocus de Mayence.

BLESSURES

Coup de feu à l'épaule gauche sous les murs de Landau, en 1793 — Blessé au poignet gauche en 1800 au passage du Rhin, près Schaffouse — Éclat de bombe à la jambe droite, au siège de Gaëte, en 1806 — Éclat de pierre à la tête au passage du Rhin, 20 avril 1797.

(Le nom du général Dedon-Duclos est inscrit au côté Est de l'Arc-de-Triomphe).

ACTIONS D'ÉCLAT

A reçu du Directoire exécutif, le 11 juillet 1796, une lettre de félicitations pour s'être distingué, par son zèle et son talent, au passage du Rhin, le 24 juin — A été promu chef de brigade pour la distinction de ses services au passage du Rhin, le 20 avril 1797.

S'est distingué particulièrement au passage de la Limmat, 24 septembre 1799 — A reçu, le 20 octobre 1801, un sabre de la manufacture de Versailles pour s'être distingué aux différents passages de fleuves et de rivières effectués par l'armée du Rhin — A commandé l'artillerie au siège de Saragosse, en 1808-9 — On trouve dans un matricule : Le 8 pluviôse an IX, Dedon est autorisé à venir à Paris pour y présenter au premier Consul deux tableaux qu'il a fait faire du passage de la Limmat et du Rhin, pendant la campagne dernière.

DÉCORATIONS

Chevalier, 11 décembre 1803 — Officier, 14 juin 1804 — Commandeur, 12 juin 1808 — Chevalier de Saint-Louis, 12 juin 1808 — Grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, en 1808.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ÉTATS *de service des Colonels du Régiment*

de 1803 *à* 1815.

BICQUILLEY (Pierre-Marie, baron de)

Né à Toul (Meurthe), le 6 novembre 1771.

Élève sous-lieutenant à l'École de Châlons. .	1er mars 1792.
Lieutenant au 6e régiment d'artillerie à pied.	1er septembre 1792.
Capitaine au 6e régiment d'artillerie à pied.	28 vendémiaire an II.
Nommé chef de bataillon sur le champ de bataille de Bergen.	An VII (3e jour complre)
Sous-directeur à Calais.	7 frimaire an IX.
Colonel du 7e Régiment d'Artillerie à pied. .	6 brumaire an XII.
Général de brigade	14 novembre 1808.
Décédé d'une fièvre putride à Villafranca, royaume de Léon, étant commandant en chef de l'artillerie du 6e corps en Espagne.	27 janvier 1809.

S'est marié le 20 frimaire an XI avec la fille aînée du général de brigade Seroux.

CAMPAGNES

Campagne de 1793 avec les généraux Lamarlière, Houchard et Moreau, an II, armée du Nord. S'est trouvé aux sièges de Nieuport, d'Ypres et de l'Écluse, ans III et IV, armée de Sambre et Meuse (maréchal Jourdan) — De l'an V à l'an VII, en Hollande (général Bournonville, généraux Joubert et Hatry, maréchal Brune) — An VIII, à l'armée du Rhin. Ans XII et XIII, sur les côtes (camp de Montreuil, maréchal Ney) — 1805-6, Grande Armée. 1808-9, Espagne.

DÉCORATIONS

Membre de la Légion d'honneur, 20 frimaire an XII — Officier, 25 prairial an XII.

LEPIN (PIERRE-HENRY baron de)

Né à Salins (Jura), le 16 *octobre* 1772.

Élève sous-lieutenant à Châlons	1er septembre 1792.
Lieutenant en 2e au 2e	1er juin 1793.
Lieutenant en 1er au 2e.	15 septembre 1793.
Capitaine en 2e au 2e.	21 mars 1794.
Capitaine en 1er au 2e.	20 juin 1801.
Capitaine commandt la 2e compagnie d'ouvriers.	30 octobre 1802.
Chef d'escadron au 3e à cheval.	23 mai 1803.
(Lt-colonel) Major ou lt-colonel au 2e à cheval.	4 août 1806.
Colonel directeur d'artillerie en Westphalie . .	11 juillet 1807.
Colonel du 7e.	6 juillet 1809.
Général de brigade (maréchal de camp). . . .	23 juin 1811.
Mis en non-activité	3 février 1820.
Lieutenant général honoraire	4 juillet 1821.
Admis dans les cadres de réserve des maréchaux de camp.	22 mars 1831.

CAMPAGNES

Du 1er juin 1793 au 22 septembre 1800, aux armées des Alpes, du Rhin, de Sambre-et-Meuse, d'Angleterre, d'Helvétie — Du 23 septembre 1800 au 11 mars 1801, armée d'Italie — Du 21 avril 1803 au 22 septembre 1805, armée de Hanovre — Du 23 septembre 1805 au 12 juillet 1807, à la Grande-Armée — Inspecteur général du train d'artillerie depuis le 24 novembre 1806 — Du 1er avril 1809 au 14 octobre 1809, chef d'état-major de l'armée d'Allemagne (artillerie) — Du 1er juin 1812 au 2 janvier 1814, commandant l'artillerie à Dantzig, Grande-Armée — Prisonnier de guerre du 2 janvier 1814 au 30 mai suivant.

Totaux des services effectifs : 30 ans, 10 mois, 20 jours; avec les campagnes : 51 ans, 2 mois, 22 jours.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 14 juin 1804 — Officier, 13 juillet 1809 — Commandeur, 26 juin 1813 — Chevalier de Saint-Louis, 29 juillet 1814.

COLIN (Louis-Hyacinthe)

Né le 25 janvier 1771 à Saint-Nicolas (Meurthe)

Entré au service comme capitaine au 12e bataillon de la Meurthe	22 août 1792.
Passé au 1er régiment de dragons	1er germinal an II.
Élève d'artillerie	15 ventôse an III.
2e lieutenant	29 messidor an IV.
Adjudant-major	19 germinal an VII.
1er lieutenant	23 frimaire an IX.
Capitaine	7 prairial an XI.
Chef d'escadron	20 septembre 1809.
Colonel d'artie (continue son service en Espagne).	9 juillet 1811.
Colonel du 7e Régiment d'Artillerie à pied	1er août 1811.
Chef d'état-major de l'artie du 4e corps en Espagne.	28 novembre 1811.

28 mai 1812 — Désigné pour aller à Burgos pour y être employé sous les ordres du général Saint-Laurent.

27 février 1813 — Se rendra à Mayence.

22 avril 1813 — Se rendra à l'armée de l'Elbe pour y commander les batteries du 1er corps des réserves de cavalerie.

Lettre du 15 mai 1814 — Ordre de se rendre à Metz pour y prendre le commandement du 7e Régiment qui doit se rendre à Auxonne.

Colonel directeur à Cherbourg — 21 juin 1814.

3 février 1819 — Nommé au commandement du régiment de Toulouse, artillerie à cheval (4e régiment).

2 mars 1822 — Ordre de se retirer dans ses foyers pour y attendre sa retraite, pension fixée à 3,750 francs.

Ordonnance du 22 mai 1822 — Nommé au grade honorifique de maréchal de camp.

CAMPAGNES

Ans II, IV, V, en Allemagne — Ans VII, VIII, IX, en Italie — Ans XI, XII, XIII, à Boulogne — An XIV, Grande-Armée — 1806-7, Grande-Armée — 1809, Grande-Armée — 1808-10-11-12, Espagne au 26 février 1813 — 1814, Grande-Armée.

DÉCORATIONS

Chevalier de Saint-Louis, 27 novembre 1814 — Officier de la Légion d'honneur, 25 avril 1821.

LEROY (NICOLAS)

Né à Saint-Marcel (Moselle) le 20 *juin* 1765.

Entré au service comme canonnier.	21 juillet 1781.
Sergent.	12 août 1789.
Sergent-major	1er juin 1792.
2e lieutenant.	10 août 1793.
Lieutenant en 1er à la 8e compagnie du 2e régiment.	1er germinal an II.
Capitaine de 3e classe à la 8e compie du 2e régimt.	
Capitaine de 2e classe à la 7e compie du 2e régimt.	7 frimaire an IX.
Capitaine de 1re classe à la 8e compagnie, à Milan.	24 messidor an IX.
Chef de bataillon	16 juin 1809.
Passé au 7e Régiment à pied	5 mars 1812.
Major.	8 octobre 1812.
Commandant le dépôt du Régiment à Mayence.	3 octobre 1813.
Colonel du 7e Régiment	8 janvier 1814.
Colonel commandant le 7e Régiment à Auxonne.	21 juin 1814.
Retraité à 1,957 francs.	28 décembre 1814.
Porté à 2,400 francs.	mars 1814.
Rentré en activité	7 juin 1815.
Directeur général des parcs d'artillerie de l'armée.	7 juin 1815.
Retraité à nouveau	30 août 1815.

CAMPAGNES

Campagnes de 1782-83, expédition de la Jamaïque.	7 mois.
— de 1792-93, ans I, II, III, IV, V, VI, armée du Rhin.	6 ans, 6 mois.
— de l'an VII à l'an IX, armée d'Italie	2 ans.
— an XIII à 1806, armée d'Italie.	2 ans, 11 mois, 9 jours.
— 1807-8-9, Grande-Armée.	2 ans, 7 mois, 15 jours.
— 1810, en Zélande.	2 mois, 10 jours.
— 1812-13, Grande-Armée.	1 an, 1 mois.
— 1814, au blocus de Mayence.	4 mois.

(Il n'y a pas de décorations portées.)

BERTHIER (François)

Né le 13 septembre 1774 à Châtel-Censoir (Yonne).

Élève à l'École d'artillerie à Châlons		1er juin 1793.
2e lieutenant au 2e régiment à pied		19 févr. 1794.
Capitaine en 3e au 2e régiment à pied		18 août 1799.
Capitaine en 2e au 2e régiment à pied		29 mai 1801.
Capitaine en 1er au 2e régiment à pied		21 janv. 1802.
Chef de bataillon	aux états-majors du corps à Naples	12 janv. 1807.
	sous-directeur d'artillerie à Turin	13 févr. 1807.
	sous-directeur d'artillerie à Alexandrie	10 mars 1808.
	chef d'état-major	1er mai 1811.
Chef d'état-major du corps d'observation d'Italie, devenu 4e corps, Grande-Armée		7 février 1812.
Major aux états-majors du corps (lieutenant-colonel)		24 août 1812.
Colonel aux états-majors du corps		29 sept. 1812.
Colonel commandant l'artillerie à Stettin		26 févr. 1813.
Colonel directeur d'artillerie à Vérone		11 mars 1813.
Colonel adjoint au général inspecteur général comte Charbonnel		1er sept. 1814.
Colonel commandant le 7e *Régiment d'Artillerie à pied*		20 janv. 1815.
Colonel chef d'état-major du 4e corps d'armée		15 avril 1815.
Colonel command^t^ l'équipage d'art^ie^ de la jeune Garde		mai 1815.
Colonel commandant l'équipage d'artillerie à la solde de non-activité		12 janv. 1816.
Colonel directeur d'artillerie à Strasbourg		11 avril 1816.
Maréchal de camp	état-major général de l'armée	12 août 1831.
	commandant l'École d'artillerie à Toulouse	19 août 1831.
	mis en disponibilité	31 mars 1832.
	comm^t^ l'École rég^re^ d'artillerie à Toulouse	25 oct. 1832.
	admis à faire valoir ses droits à la retraite	1er févr. 1834.

Services effectifs : 43 ans, 10 jours, dont 3 ans de service avant son admission à l'École de Châlons.

CAMPAGNES

Au 1er ventôse an II (19 février 1794), 1795-96-97, armée de Sambre-et-Meuse — 1798-99-1800 au 11 mars 1801 (20 ventôse an IX), armée d'Italie — 1er floréal an XI (21 avril 1803), 1804 au 22 septembre 1805 (1er vendémiaire an XIV), en Calabre, armée de Naples — Du 23 septembre 1805, 1806, au 12 juillet 1807, et du 1er avril 1809 au 14 octobre suivant, armée d'Italie — Du 1er juin 1812 au 25 janvier 1813, Grande-Armée, en Russie — Du 26 janvier 1813 au 5 décembre suivant, commandant l'artillerie à Stettin — Du 6 décembre 1813 au 30 mai 1814, prisonnier de guerre — 1815, à Vincennes, à l'armée du Nord et de la Loire (s'est trouvé au siège de Maëstricht en l'an III, au passage du Rhin en l'an IV, aux batailles des 6 et 16 germinal an VII, sous Vérone, à celle du 8 floréal à Cassens, à celle du 28 à Alexandrie, à celle du 2 messidor à Tortone, à celle du 28 thermidor à Novi et aux différentes attaques du pont du Var, en l'an VIII).

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 30 juin 1805 — Officier, 24 août 1812 — Commandeur, 23 mai 1825 — Chevalier de Saint-Louis, 5 novembre 1814.

7e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ÉTATS *de service des Colonels du Régiment de 1815 à 1894.*

DE BEAUFRANCHET (Henri)

Né à Paris, le 24 décembre 1769

A l'école d'artillerie de Metz, élève	1er septembre 1786.
Au 5e régiment d'artillerie à pied, lieutenant en 2e.	1er août 1791.
— — — en 1er.	6 février 1792.
Capitaine en 2e	26 juillet 1792.
— en 1er	15 avril 1793.
A la 4e compagnie d'ouvriers d'artillerie	18 avril 1803.
A l'état-major de l'artillerie, chef de bataillon. .	12 janvier 1807.
Sous-directeur à Gênes, chef de bataillon. . . .	13 février 1807.
4e régiment d'artillerie à pied, chef de bataillon .	12 juillet 1810.
Sous-directeur d'artillerie à Graves, chef de Bon	28 mars 1811.
Lieutenant-colonel	23 juin 1811.
Au 9e régiment d'artillerie à pied	18 août 1811.
Mis en non-activité.	1er août 1814.
Admis à la retraite de 1.611 fr.	28 décembre 1814.
Réadmis dans l'artillerie.	
La retraite ci-dessus est annulée avec rappel de sa demi-solde et mise en non-activité.	
Adjoint au maréchal de camp commandant l'École de Douay, lieutenant-colonel.	15 février 1816.
Colonel.	28 août 1816.
Commandant le régiment de Toulouse.	13 septembre 1816.
Directeur d'artillerie à Paris, colonel	27 juin 1821.

Ajouter aux services effectifs 3 années d'études préliminaires antérieures à sa nomination au grade de lieutenant en 2e.

CAMPAGNES

1792-93, armée du Rhin — Ans II, III, IV, V, VI, VII, Ouest — Ans VIII, IX, Italie — Ans XI, XII, campagne de Boulogne — Vendemiaire an XIV, 1806-7-8, campagne d'Espagne 1809-10, prisonnier de guerre le 22 mai 1808, s'est échappé du ponton *la Castille*, en rade de Cadix, le 22 mai 1810, est arrivé ledit jour à Séville, a servi en Espagne jusqu'au 1er septembre suivant.

PRÉAU (Louis-Pierre)

Né à Épernon (Eure-et-Loir), le 12 *octobre* 1772.

Fourrier au 3e bataillon d'Eure-et-Loir (compagnie du capitaine Chartier)	19 mars 1793.
A cessé ses services audit bataillon	31 juillet 1793.
2e B^{on} de réquisition du district de Chartres, fourrier.	9 nov. 1793.
— — — lieutenant.	
5e Cie d'art^{ie} à cheval, devenue 1re du 7e Rég^{t} à cheval :	
Canonnier	10 janv. 1794.
Brigadier-fourrier	22 octob. 1796.
Maréchal des logis	1er nov. 1797.
Quartier-maître lieutenant en 2^{e}	19 juillet 1798.
Au 4e régiment d'artillerie à pied, quartier-maître-trésorier, lieutenant en 2^{e}	6 mai 1802.
19e Cie du 8e rég^{t} à pied, quart^{er}-mait^{re}-trés^{er}, lieut^{t} en 2^{e}	7 août 1802.
— — en 1er	27 nov. 1805.
Mis à la disposition du général Dedon, commandant l'artillerie de l'armée du Nord	27 nov. 1805.
Sous-directeur du parc d'art^{ie} en Batavie, lieut^{t} en 1er.	15 février 1806.
8e régiment d'artillerie à pied, capitaine en 2^{e}	10 juillet 1806.
Ordre de se rendre à la Grande-Armée, capit^{ne} en 2e.	21 juillet 1806.
Au 3e régiment d'artillerie à cheval, capitaine en 2e.	7 juillet 1807.
Aide de camp du général Songis, capitaine en 2e.	28 nov. 1808.
A l'état-major général de l'artillerie, chef de bataillon.	23 janv. 1811.
Au 1er régiment d'artillerie à cheval :	
Détaché comme inspecteur à la manuf^{re} d'armes de Cherbourg	28 mars 1811.
Inspect^{r} à la manuf^{re} de St-Étienne, chef d'escad^{on}.	1er août 1811.
A l'état-major général de l'artillerie :	
Inspect^{r} à la manuf^{re} de St-Étienne, lieut^{t}-colonel.	30 juin 1813.
A la direction de Cherbourg, lieutenant-colonel.	19 février 1816.
Inspect^{r} de la manuf^{re} de Maubeuge, lieut^{t}-colonel.	18 mai 1816.

Command[t] le bataillon de pontonniers, lieut[t]-colonel.	15 juillet 1818.
— — colonel . . .	29 avril 1821.
Commandant le 7[e] Régiment d'Art[ie] à pied, colonel.	5 juillet 1821.
Directeur d'artillerie à Bayonne, colonel	28 sept. 1822.
— à Saint-Malo, colonel	8 nov. 1823.
— à Tours, colonel.	6 octobre 1830.
Admis à faire valoir ses droits à la retr[te] (D[on] R[le]), col[el].	12 mai 1833.

Total des services : 41 ans, 2 mois, 29 jours.

Fait prisonnier le 23 avril 1793 dans le combat de Beaupréau contre les insurgés vendéens, est resté en leur pouvoir jusqu'au 31 juillet 1793.

CAMPAGNES

1793, Vendée — Ans II, III, IV, V, VI, armée du Nord et Sambre-et-Meuse — Ans VII, VIII, Danube — An XI, armée du Hanovre — An XIV, 1806, camp de Boulogne, armée du Nord et Grande-Armée — 1807, Grande-Armée — 1808, Grande-Armée en Espagne — 1809, Autriche — 1814, corps du général Poncet dans les départements de la Loire et de la Haute-Loire — 1815, à Saint-Étienne.

RAINDRE (Jean-Baptiste-Victor)

Né à Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin), le 14 *décembre* 1779.

(Ne compte ses services que du 14 décembre 1795, époque à laquelle il atteint ses seize ans)

1er bataillon de la Moselle, soldat	28 sept. 1791.
2e compagnie d'artillerie à cheval, fourrier.	1er déc. 1792.
7e Régt d'Artillerie à cheval, maréchal des logis chef.	21 janvier 1794.
— lieutenant en 2e. . . .	2 août 1794.
6e régiment d'artillerie à cheval, lieutenant en 2e.	30 janvier 1802.
1er régiment d'artillerie à pied, lieutenant en 2e. . .	3 octobre 1802.
— capitaine en 2e . . .	18 avril 1803.
— capitaine en 1er. . .	4 octobre 1806.
A l'état-major général d'artillerie, chef de bataillon .	16 mars 1809.
3e régiment d'artillerie à cheval, chef d'escadron. .	6 juillet 1809.
Etat-major particulier de l'artillerie, lieutent-colonel.	14 août 1813.
Sous-directeur d'artillerie à Nantes, lieutent-colonel.	21 juin 1814.
A l'armée de la Moselle, chef d'état-major d'artillerie.	6 mai 1815.
En non-activité.	1er nov. 1815.
Commandant le département de la Seine-Inférieure.	18 nov. 1815.
En non-activité.	28 nov. 1815.
Au régiment de Strasbourg	15 juin 1816.
Adjudant au commandant de l'artillerie à Auxonne .	27 mars 1817.
Corps de réserve de l'armée d'Espagne.	19 février 1820.
Directeur du parc d'artillerie	2 juillet 1823.
A l'état-major particulier de l'artillerie, colonel. . .	14 octob. 1823.
Commandant le 7e Régiment à pied, colonel. . . .	22 nov. 1823.
Commandant le 1er régiment à cheval	19 juin 1824.
Commandant le 7e Régiment à cheval.	23 déc. 1829.
Directeur d'artillerie à Nantes.	13 sept. 1830.

Maréchal de camp	14 août 1839.
A l'état-major général, commandant supérieur de l'artillerie de la 7e division militaire	7 décemb. 1839.
Admis dans la section de réserve	15 déc. 1841.
Retraité	8 juin 1848.
Décédé à Béziers	8 nov. 1858.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 8 mars 1807 — Officier, 8 octobre 1812 — Commandeur, 24 septembre 1828 — Grand Officier, 24 décembre 1833 — Chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, 23 novembre 1823.

CAMPAGNES

1792-93-94-95, armée du Nord — 1796-97, Sambre-et-Meuse — 1798-99-1800, jusqu'au 11 mars 1801, armée du Rhin; du 21 avril 1803 au 7 décembre 1805, armée des côtes de l'Océan et de la Manche; du 8 décembre 1805 et partie de 1806 en Batavie — Fin de 1806-7-8, Grande-Armée et Espagne — Partie de 1809-10-11 en Allemagne — Partie de 1812, Bavière — Fin de 1812, Russie — 1813, en Saxe — 1814, prisonnier de guerre — 1815, en France — 1823, en Espagne.

A reçu 8 blessures et 14 contusions.

VIALET (Jean-François)

Né à Charmes (Ardèche), le 24 *janvier* 1774.

Élève sous-lieutenant à l'École d'artillerie de Châlons.	5 mars 1795.
1er régt d'artie à pied, lieutenant en 2e	16 mars 1797.
— aide de camp du Gal Savournin, lieutt en 2e.	1er août 1797.
— — — lieutt en 1er.	21 janvier 1802.
— rentré au régiment, lieutenant en 1er. .	1er mars 1802.
— capitaine en 2e	2 juin 1804.
— capitaine en 1er.	1er juillet 1807.
État-major général de l'artillerie, chef de bataillon.	6 août 1811.
Sous-directr des forges des Ardennes, chef de bataillon.	5 mars 1812.
5e régiment d'artillerie à pied, chef de bataillon . .	1er juin 1813.
— — lieutenant-colonel. .	8 janvier 1814.
Membre du conseil d'admon dudit régimt, lieutt-colonel	25 octob. 1815.
A la solde de non-activité, lieutenant-colonel . . .	30 mars 1816.
Régiment d'Auxonne, artillerie à pied, lieutt-colonel.	15 avril 1816.
Inspecteur de la manufacture d'armes de Saint-Étienne, lieutenant-colonel.	15 juillet 1818.
État-major général de l'artillerie, colonel	22 janvier 1824.
Commandant le 1er régimt d'artile à cheval, colonel.	14 février 1824.
— 7e — à pied, colonel .	10 juillet 1824.
Directeur d'artillerie à Brest, colonel.	5 sept. 1829.
Mis en disponibilité, colonel	7 avril 1830.
Directeur d'artillerie à Bayonne, colonel	21 mai 1830.
Admis à la retraite	22 juin 1834.
Retraité.	1er juillet 1834.

CAMPAGNES

Sambre-et-Meuse, 1797-98 — Armée d'Angleterre, Rhin-Italie, fin de 1798-99-1800-1 — A la Grande-Armée en Espagne, 1808-9-10-11-12, jusqu'au 5 mars — Blocus de Metz, fin de 1813, 1814 — Metz et Paris, 1815.

BRUNERI DE RIVAROSSA (JOSEPH-FERDINAND-MARIE)

(Naturalisé Français par lettre du Roi du 20 mars 1816)

Né à Turin (Piémont) le 23 *novembre* 1776

A l'École d'artillerie piémontaise de Turin, élève. .	23 février 1793.
Dans l'artillerie piémontaise, lieutenant en 2e . . .	1er mai 1794.
— lieutenant en 1er . . .	8 février 1799.
— capitaine en 2e. . . .	12 août 1800.
Passé au service de la France	21 avril 1802.
4e régiment d'artillerie à pied, capitaine en 2e . . .	21 avril 1802.
— capitaine en 1er. . .	1er janvier 1804.
A l'état-major général de l'artillerie, chef de bataillon.	29 janvier 1812.
Sous-directeur d'artillerie à Trieste, chef de bataillon.	7 février 1812.
— à Leybach, chef de bataillon.	5 mars 1812.
Mis en non-activité pour alterner, chef de bataillon.	1er août 1814.
Commandant des batteries d'artillerie du 7e corps d'observation à Grenoble, chef de bataillon . . .	15 avril 1815.
Comt l'artie dans le départt des Htes-Alpes, chef de baton	24 sept. 1815.
Mis en non-activité, chef de bataillon	5 janvier 1816.
Sous-directr d'artillerie à Antibes, chef de bataillon.	18 avril 1816.
Commandant l'artillerie à Briançon, chef de bataillon.	6 février 1819.
Au régimt de Rennes, artie à pied, chef de bataillon.	8 juillet 1819.
A l'état-major de l'artillerie, lieutenant-colonel. . .	9 juillet 1823.
Au 7e Régiment d'Artillerie à pied, lieutenant-colonel. (Restera détaché au 1er corps de l'armée d'Espagne).	19 juillet 1823.
Au 8e régt d'artie à pied, restera, etc., lieutent-colonel.	23 août 1823.
Ordre de rejoindre le 8e régt d'artie, lieutent-colonel.	22 nov. 1823.
Sous-directr d'artillerie à Bayonne, lieutent-colonel.	24 avril 1830.
Au corps de l'artillerie, colonel	21 sept. 1830.
Commandant le 7e régimt d'artillerie à pied, colonel.	6 octobre 1830.
État-major particulier de l'artillerie, et nommé directeur d'artillerie à Alger, colonel	23 sept. 1831.
Directeur d'artillerie à Saint-Malo, colonel	13 octob. 1831.
— à Brest	18 juillet 1834.
— à Toulon	6 nov. 1835.
Retraité	24 janvier 1837.
Décédé	23 nov. 1851.

CAMPAGNES

1794-95-96, en Piémont — Du 6 décembre 1798-99-1800-1, Italie — 1806-7-8-9-10-11-12, côtes de la Méditerranée — 1813-14, armée d'Italie — 1815, 7e corps d'armée, à Grenoble — 1823, en Espagne

CERCELET (JEAN-BAPTISTE)

Né le 31 janvier 1778, à Sedan (Ardennes).

Commandant à la 13e compagie d'artillerie à cheval.	15 avril 1793.
Mis en réquisition à l'imprimerie.	17 avril 1795.
Rentré au corps, alors 4e régiment à cheval. . . .	20 octob. 1798.
Brigadier.	21 janv. 1802.
Maréchal des logis.	6 octobre 1802.
Maréchal des logis chef.	18 octob. 1806.
Lieutenant en 2e.	15 janv. 1807.
Lieutenant en 1er	11 janv. 1810.
Lieutenant en 2e dans l'artilrie de la Garde Impériale.	6 mai 1811.
Adjudant-major.	27 février 1812.
Capitaine en 2e	19 mars 1813.
Capitaine en 1er, dans la ligne.	27 mars 1813.
Rang de chef de bataillon.	12 avril 1813.
Chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie à cheval.	21 juin 1814.
Capitne en 1er dans l'artilrie à cheval de la Garde Imple.	11 avril 1815.
Chef de baton commandnt l'artrie dans le dépt des Landes	24 sept. 1815.
Chef d'escon au régt d'artilrie de Rennes (2e à cheval).	28 sept. 1816.
Lieutenant-colonel.	27 juillet 1823.
Directeur du parc de réserve du 1er corps d'armée. .	3 août 1823.
Lieutenant-colonel du 1er régiment d'artilrie à pied. .	22 nov. 1823.
Commandant l'artillerie à Marseille.	13 déc. 1823.
Passé au 2e régiment d'artillerie à cheval.	18 février 1825.
Passé au 5e régiment d'artillerie.	10 juillet 1830.
Colonel du 7e Régiment d'artillerie.	18 sept. 1831.
Directeur d'artillerie à Bayonne.	14 juillet 1834.
Retraité pour ancienneté de service.	26 juin 1838.
Décédé.	29 nov. 1842.

CAMPAGNES

1793, armée des Ardennes — 1794-95, armée de Sambre-et-Meuse — 1798-99-1801, armée d'Italie — 1804, côtes de l'Océan — 1805-6-9, Italie — 1812, Russie — 1813, Saxe — 1814, France — 1815, France — 1822-23, Espagne.

BLESSURES

Coup de feu à la tête le 27 avril 1799 — Coup de feu à la main le 7 septembre 1812 à la bataille de la Moskowa — Coup de feu à la jambe le 7 mars 1814 à la bataille de Craonne.

DÉCORATIONS

Membre de la Légion d'honneur le 19 juillet 1809 — Officier de la Légion d'honneur le 6 novembre 1813 — Commandeur le 27 avril 1838 — Chevalier de Saint-Louis le 20 janvier 1819 — Commandeur de l'ordre Isabelle la Catholique d'Espagne.

NORMAND (Pierre-François-Hubert)

Né à Montfort-l'Amaury, le 12 octobre 1782.

Élève . . . . 22 déc. 1800.
Élève sous-lieutenant. . . . . 29 nov. 1802.
Lieutenant en 2e, 5e régiment à pied.. . . . . 13 déc. 1803.
Lieuten^{t} en 1er, état-major particulier de l'artillerie { 4 juillet 1806. 9 avril 1808.
Capitaine en 2e, état-major part^{r} de l'artil^{rie}, 13 février 1809, adjoint à l'état-major, général Seroux, command^{t} l'artil^{rie}.
— 4e régiment à pied, 9 mars 1809, de l'armée du Nord à Anvers et Flessingue.
Capitaine en 1er, état-major particulier de l'artillerie. . 1er août 1812.
Chef de bataillon major :
État-maj^{r} part^{r} de l'artil^{rie}, 8 janvier 1814, com^{t} l'artil^{rie} de la 1re div^{on} des réserves de Paris, devenue 2e division du 2e corps.
1er août 1814, en non-activité pour alterner (réorganisation de 1814).
12 mars 1815, empl. à l'état-maj^{r} de l'art^{ie} sous les ordres du gén^{al} Ruty.
22 mars 1815, commandant l'artillerie de Philippeville.
15 avril 1816, régiment de Metz, La Fère, Douai, 5 juillet 1818, 16 mars 1820.
23 février 1822, du bureau du matériel au ministère de la guerre.
Chef de bataillon avec rang de lieutenant-colonel, 22 mai 1825, chef de bataillon major à l'artillerie à pied de la Garde Royale.
19 juillet 1826, chef de bataillon avec rang de lieutenant-colonel.
1er septembre 1829, chef d'escadron avec rang de lieutenant-colonel au régiment d'artillerie de la Garde Royale.
Lieutenant-colonel le 11 août 1830 au régiment d'artillerie de la Garde Royale en non-activité par licenciement.
Lieutenant-colonel du corps, le 1er septembre 1830.
17 février 1831, état major particulier de l'artillerie.
Colonel, 14 juillet 1834, 7e Régiment d'artillerie.
Directeur d'artillerie à Saint-Omer, le 16 février 1838.

CAMPAGNES

An XII, côtes de l'Océan (maréchal Soult) — Vendémiaire an XIV — 1805, Grande-Armée, 4e corps (maréchal Soult) prise de Menningen et d'Ulm — 1809, armée du Nord, Anvers et Flessingue (maréchal Bessière et prince Bernadotte) 1814, réserves de Paris devenu 2e corps (général Gérard), batailles et combats de Brienne, Nogent-sur-Seine, Montereau, la Guillotière, Saint Dizier, Nangiste, etc. — 1815, défense de Philippeville, bombardement de Philippeville.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 8 février 1814 — Saint-Louis, 11 mars 1820 — Officier de la Légion d'honneur, 29 octobre 1838.

BOUSSON (Charles-Marie)

Né à Pontarlier (Doubs), le 13 *novembre* 1789.

Élève à l'École Polytechnique.	1er octob. 1807.
Élève sous-lieutenant à Metz.	1er octob. 1809.
Lieutenant en 2e au 8e régiment, 2e compagnie. . .	20 sept. 1810.
Lieutenant en 1er à la 4e compagnie d'armuriers. .	17 avril 1812.
1er bataillon de pontonniers.	5 janvier 1813.
Artrie de l'Est, Garde Impérle, compie d'ouvrs pontonrs.	20 février 1813.
Capitne en 2e, reste lieutenant en 2e dans la Garde. .	28 juin 1813.
— reste lieutenant en 1er dans la Garde.	7 nov. 1813.
— au 7e Régiment à pied	25 août 1814.
— à la division d'artillerie à Auxonne. .	30 avril 1815.
— au parc général de l'artilrie de l'armée.	22 mai 1815.
— à l'équipage d'artillerie de la jeune Garde, à Vincennes	26 mai 1815.
— artillerie à pied de la Garde Royale. .	20 sept. 1815.
— avec rang de chef de bataillon. . . .	28 juin 1817.
Capitaine en 1er avec rang de chef de bataillon, artillerie à pied de la Garde Royale	16 mars 1820.
Chef d'escadron adjoint à l'état-major d'artillerie de l'expédition d'Afrique.	31 mars 1830.
— commandant l'artillerie à Embrun. .	6 octob. 1830.
— au 11e régiment d'artillerie, qui a été organisé le 6 février 1831. . . .	23 déc. 1830.
— s.-dirr du parc de siège de l'arm. du Nord	22 sept. 1832.
Lieutent-colonel au corps de l'artie de l'armée du Nord.	7 janvier 1833.
— au 1er régiment d'artie —	26 janvier 1833.
Colonel au corps de l'artillerie —	14 février 1838.
— commandt le 7e Régt d'Artie —	25 février 1838.
— directeur d'artillerie à Besançon	26 février 1840.
Retraité	15 février 1850.

CAMPAGNES

1810-11-12 et partie de 1813, Espagne, siège de Cadix, prise du fort d'Alcala, campagne de Badajoz, retraite d'Andalousie — Fin de 1813, Grande-Armée, Allemagne, bataille de Dresde et Leipzig, destruction des ponts de Leipzig et Friedbourg, bataille d'Hanau — 1814, France — 1830, armée d'expédition d'Afrique — 1832 et 1833, armée du Nord, siège de la ville d'Anvers.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 6 novembre 1813 — Chevalier de Saint-Louis, 23 mai 1825 — Officier de la Légion d'honneur, 30 octobre 1827 — Commandeur, 30 avril 1849.

DE VESIAN (Louis-Gaspard)

Né à Crest (Drôme), le 27 décembre 1784

Élève	23 octob. 1804.
Élève sous-lieutenant à Metz	1er octob. 1806.
Lieuten^t en 2e au 3e régim^t à pied détaché à Zamore.	22 déc. 1808.
Lieuten^t en 1er — —	1er avril 1809.
Capitai^ne en 2e — —	29 janv. 1812.
— au 7e Régim^t d'Art^ie à pied, 4e comp^ie attachée à la 3e division du 3e corps	1er juillet 1813.
Capitaine en 2e, 3e régiment à pied, 8e compagnie.	1er sept. 1814.
— corps royal de l'artillerie	1er nov. 1815.
Capitaine en 1er, régiment de Toulouse, 7e Régiment à pied, 9e compagnie	29 juin 1816.
Chef de bataillon, corps royal d'artillerie	3 août 1825.
— 8e régiment à pied	5 août 1825.
Chef d'escadron, 5e régiment (à dater du 1er jour de l'organisation de ce régiment)	10 juillet 1830.
Chef d'escadron du 2e escadron du train des parcs d'artillerie, à Bayonne	12 octob. 1833.
Lieutenant-colonel, corps royal de l'artillerie	31 déc. 1835.
— 13e régiment d'artillerie	30 janv. 1836.
Colonel, corps royal de l'artillerie	22 janv. 1840.
— 7e Régiment d'artillerie	26 février 1840.
Admis à faire valoir ses droits à la retraite	5 janvier 1845.

Total des services : 42 ans, 4 mois, 11 jours.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 22 juin 1810 — Chevalier de Saint-Louis, 17 août 1822 — Officier de la Légion d'honneur, 7 juin 1832 — Chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, 11 août 1841 — Commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, 22 octobre 1843.

CAMPAGNES

1809, Espagne, Autriche, Espagne — 1810-11, Aragon, 3e corps — 1812, Russie (état major et 7e corps) — 1813-14, Grande-Armée, 3e et 5e corps — 1815, Montpellier, fort Bellegarde et Toulouse (armée royale) (armée impériale et corps d'armée des Pyrénées).

POUR MÉMOIRE

1824-25, division d'observation à Bayonne — A commandé une batterie aux différentes affaires de retraite de la Silésie — Combat du 15 octobre 1813, près Vachau, où il eut un cheval tué sous lui — Siège de Lérida, Maquinenza, Tortose — Combat de Kalisch (1813) et autres dans la retraite de Russie — Combat du 19 août 1813 et bataille de la Katzback, de la Vachau, de Leipzig et Hanau — Bloqué à Mayence (1814).

Total 7 campagnes.

BLANCHARD (Claude-Olivier)

Né à Mortagne (Vendée), le 8 juillet 1792.

Élève à l'École Polytechnique.	1er nov. 1811.
Sous-lieutenant à l'École d'application de Metz. . .	15 avril 1813.
Lieutt en 1er au 2e régimt d'artie à pied, 17e compie.	1er nov. 1813.
— en non-activité pour alterner. . . .	1er sept. 1814.
— en activité	9 mars 1815.
— artillerie à pied de la Garde Royale . .	20 sept. 1815.
Capitne en 2e (rang dans la ligne du 15 avril 1817). .	27 avril 1817.
— 1er (artillerie de la ligne).	7 juillet 1824.
— 1er (rang de chef de bataillon)	29 sept. 1824.
— 1er, comt la 8e batie (à dater du 1er sept.).	14 nov. 1829.
Chef d'escadron au corps de l'artillerie	11 août 1830.
Jouit dans ses foyers de la solde de congé jusqu'à son rappel à l'activité.	30 sept. 1830.
Chef d'escadron commandant l'artillerie à Oran. . .	6 octob. 1831.
— au 10e régiment d'artillerie.	24 mars 1831.
— au 5e —	13 mai 1835.
— au 5e régiment, adjoint au commandant de l'artillerie à Alger. . . .	12 octob. 1835.
— à l'état-major particulier de l'artilie.	22 février 1837.
— 11e régiment d'artillerie.	5 janvier 1839.
Lieutenant-colonel 11e régiment d'artillerie.	2 mars 1839.
— 7e Régiment d'Artillerie	8 mars 1839.
Colonel directeur d'artillerie à Mézières.	6 déc. 1844.
— au 7e Régiment d'Artillerie.	6 avril 1845.
Décédé à Paris	4 sept. 1846.

CAMPAGNES

1813-14, Italie — 1815, armée du Nord — Décembre 1831-32-33-34-35-36-37 et 38, en Afrique.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 7 septembre 1831 — Officier du même ordre, 18 avril 1834

CLOQUEMIN (ANTOINE-FRANÇOIS)

Né à Évreux, le 24 août 1789

Élève	
Élève sous-lieutenant à Metz.	
Lieutenant en 2e au 6e régiment	
— en 1er au 6e régiment.	
— en 1er à la 8e compagnie d'ouvriers. . .	
Capitaine en 2e à la division de Toulon.	
Capitaine en 2e au 7e Régiment	
— en 2e au 7e Régiment, 7e corps d'observation à l'état-major d'artillerie.	
— en 2e au 7e Régiment, à Grenoble	15 avril 1815.
Mis en non-activité par suite du licenct, à La Rochelle.	15 nov. 1815.
Capitaine en 2e au 8e régiment à pied, à Rennes. . .	15 avril 1816.
— inspectr à la poudrerie de Pont-de-Buis	6 déc. 1816.
Capitaine en 1er corps royal de l'artillerie.	6 février 1819.
Inspecteur de la raffinerie de Lyon.	24 mai 1823.
Au 6e régiment d'artillerie, 6e batterie.	10 mai 1830.
Au 11e régiment d'artillerie.	30 janv. 1831.
Chef d'escadron au corps de l'artillerie	23 octob. 1832.
Au 6e régiment d'artillerie.	30 octob. 1832.
Admis à faire valoir ses droits à la retraite.	3 nov. 1836.
Cette proposition est considérée comme non avenue (décision ministérielle).	21 déc. 1836.
Lieutenant-colonel, sous-directeur au Havre. . . .	25 sept. 1842.
— au 5e régiment d'artillerie . . .	3 mars 1843.
Colonel au 5e régiment d'artillerie (22 mars 1846) directeur d'artillerie à Brest.	31 mars 1846.
Colonel au 7e Régiment d'Artillerie	4 sept. 1846.
— directeur d'artillerie à Bourges	29 déc. 1847.
Retraité.	5 sept. 1849.
Décédé.	6 octob. 1849.

CAMPAGNES

1810, en Portugal, bataille de Fuentès de Onoro, le 5 mai 1811 — 1811-12-13, du Midi, en Espagne — 1814, à Lyon — 1815, des Alpes — Equipage de siège et bombardement de Cadix en 1812 — Bataille de Vittoria en 1813 — Blessé à la jambe gauche d'un éclat d'obus devant Cadix dans l'embarquement d'artillerie du 29 mai 1812 — Combats et affaires dans le département de l'Ain en 1814 et 1815

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, le 20 août 1824 — Officier du même ordre, le 29 septembre 1841.

ALLOT (JEAN-BAPTISTE)

Né à Aigue-Perse (Puy-de-Dôme), le 6 février 1794.

Élève du gouvernement à l'École Saint-Cyr.	1er juillet 1811.
2e baton de pontonnrs, 5e Cie, à Magdebourg, lieut en 2e	1er mars 1813.
1er bataillon de pontonniers	21 avril 1813.
En non-activité par licenciement	1er sept. 1815.
3e Régiment d'artillerie à pied, 3e compie, lieutent en 1er	29 avril 1817.
3e Régiment d'artillerie à pied, 3e compie, capit. en 2e	28 févr. 1821.
Employé aux forges des Ardennes, capitaine en 2e. .	28 févr. 1821.
Détaché à la manufre d'armes de Charleville, cap. en 2e	2 mars 1822.
Adjoint à la division des parcs de réserve du 4e corps en Espagne, capitaine en 2e	20 févr. 1823.
Adjoint à la manufre d'armes de Tulle, capitaine en 2e	5 mai 1825.
5e régiment d'artillerie à pied, capitaine en 1er. . . .	21 janv. 1829.
5e régiment d'artillerie à pied, chef d'escadron. . . .	13 sept. 1835.
5e régiment d'artillerie à pied, commt l'artie à Oran. .	12 oct. 1835.
5e régimt d'artillerie à pied (état-major)	25 août 1836.
13e régiment d'artillerie, état-major, lieutent-colonel .	3 avril 1845.
7e Régiment d'artillerie, état-major, lieutent-colonel.	9 déc. 1847.
État-major général, général de brigade.	22 déc. 1851.
Commandant l'artillerie dans la 2e division militaire à Douay, général de brigade.	26 déc. 1851.
Décédé.	5 août 1852.

Total des services actifs : 40 ans, 1 mois, 23 jours.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, le 7 juin 1832 — Officier, le 16 septembre 1844 — Chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, le 29 septembre 1824.

CAMPAGNES

1813-14, Grande-Armée — 1815, armée du Rhin — 1823, armée d'Espagne (1er corps) — 1824-25, armée d'occupation en Espagne (place de la Corogne) — Du 3 octobre 1833 au 15 septembre 1836, armée d'Afrique — Passage de l'Elbe de vive force à Dresde — Deuxième passage de vive force à Pirna, siège de Torgau — Prisonnier de guerre le 10 janvier 1814 — Rentré en France le 8 juillet suivant — Blocus de Strasbourg — Affaires de Tameronahle, 3 décembre 1833 — Affaires de Mulez Ismaël et de la Macta, les 26 et 28 juin 1835 (a été promu chef d'escadron en récompense de sa belle conduite pendant ces affaires) — Expédition de Mascara, en novembre 1835 — Expédition de la Tafna, en avril 1836 — Expédition de la Tafna et de Tlemcen et affaires de la Sickah, en juillet 1836 — En France, 1851, armée de Paris.

ACTIONS D'ÉCLAT

Cité dans le rapport du général Trezel comme s'étant particulièrement distingué aux affaires de la Macta, en 1835, a été nommé chef d'escadron pour ce fait — Cité dans le rapport du général d'Orlanges, commandant la province d'Oran à l'occasion des opérations militaires sur la Tafna et des engagements des 15 et 25 avril 1836 (*Moniteur universel* du 26 mai 1836).

SOLEILLE (MARIE-JUSTIN-ZIN)

Né le 21 août 1807, à l'Ile Bourbon.

École Polytechnique	30 oct. 1825.
École d'application de Metz, sous-lieutenant élève	1er oct. 1827.
Sous-lieutenant au 2e régiment d'artillerie	17 janv. 1830.
Lieutenant en 2e, attaché à la division Jamin, à Givet.	1er oct. 1831.
Lieutenant en 1er, attaché à la division Jamin, à Givet.	15 oct. 1831.
Capitaine en 2e au 3e régiment d'artillerie	25 avril 1835.
Instructeur d'équitation et de conduite de voitures	30 mai 1835.
Aide de camp du général Corda	30 juin 1835.
Aide de camp du général Ducos de la Hitte	4 juillet 1838.
Capit. en 1er, aide de camp du général Ducos de la Hitte.	30 août 1840.
Chef d'esc., aide de camp du général Ducos de la Hitte.	11 juillet 1846.
Chef d'état-major de l'artillerie du corps expéditionnaire de la Méditerranée	12 mai 1849.
Lieutenant-colonel chef d'état-major, puis chef de cabinet du Ministre des affaires étrangères	7 sept. 1849.
Classé au 7e Régiment d'Artillerie	24 déc. 1850.
Colonel	30 déc. 1851.
Commandant le 7e Régiment d'Artillerie	6 janv. 1852.
Commandant le 16e d'artillerie à cheval	6 mars 1854.
Commt le Régimt d'artie à cheval de la Garde Impériale.	1er mai 1854.
Général de brigade	21 mars 1855.
Commt l'artie du corps de réserve de l'armée d'Orient.	28 mars 1855.
Commandant l'artillerie du 3e corps de l'armée des Alpes devenue armée d'Italie	23 avril 1859.
Général de division	13 juillet 1859.
Inspecteur général en 1860-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70.	
Président du Comité d'artillerie	9 janv. 1869.
Commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin.	16 juillet 1870.
Prisonnier à Metz (rentré le 12 mars 1871)	28 oct. 1870.

Maintenu dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée . . . . 3 août 1872.
Décédé à Toulouse. . . . . 16 déc. 1875.

CAMPAGNES

Afrique, 1830 au 15 juillet 1831 — Belgique, 1831 à février 1832 — Afrique, 1839 au 31 octobre 1840 — Rome, 1849 — France, 1851 — Orient, 1855 jusqu'au 11 juin 1856 — Italie, 1859 — Contre l'Allemagne, armée du Rhin, 1870 — Prisonnier de guerre du 18 octobre 1870 au 12 mars 1871.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 27 décembre 1830 — Officier, 8 décembre 1849 — Commandeur, 12 août 1861 — Grand Officier, 11 août 1867 — A reçu la médaille anglaise (Crimée), id. la médaille d'Italie (1859) — Chevalier de 2e classe de l'ordre de Pie IX, 4 avril 1850 — A reçu la décoration de 2e classe du Nichan Hickar, 1er mars 1850 — Chevalier du Saint-Sépulcre, 9 août 1850 — Commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, 9 août 1850 — Commandeur de l'ordre grec du Sauveur, 9 août 1850 — Commandeur de l'ordre napolitain de François Ier, 5 décembre 1850 — Commandeur de 1re classe de l'ordre de Charles III d'Espagne, 5 décembre 1850 — Commandeur de l'ordre sarde de Saint-Maurice et Lazare, 5 décembre 1850 — Commandeur de l'ordre danois de Danebrog, 5 décembre 1850 — Commandeur de l'ordre bavarois de Saint-Michel, 5 décembre 1850 — Chevalier-compagnon de l'ordre britannique du Bain, 26 avril 1856 — Décoré de la médaille de la valeur militaire de Sardaigne, 10 juin 1857 — Commandeur de l'ordre militaire de Savoie, 2 août 1860.

De SÉVELINGES (Alfred)

Né à Paris, le 11 *février* 1803.

Élève à l'École Polytechnique	1er nov. 1822.
Sous-lieutenant à Metz	1er oct. 1824.
Sous-lieutenant au 2e régiment à pied	31 déc. 1826.
Lieutenant en 2e.	21 janv. 1829.
Lieutenant en 2e au 7e Régiment d'Artillerie	9 oct. 1829.
Lieutenant en 1er au 7e Régiment d'Artillerie	6 oct. 1830.
Capitaine en 2e au 7e Régiment d'Artillerie, adjoint à la manufacture d'armes de Châtellerault	12 juin 1832.
Capitaine en 1er au 1er régiment.	17 mars 1839.
Chef d'escadron au 11e régiment	3 mai 1844.
Lieutenant-colonel directeur à Oran.	20 juillet 1848.
Lieutenant-colonel au 9e régiment d'artillerie	21 déc. 1849.
Colonel directeur à Toulon.	25 oct. 1851.
Colonel au 1er régiment d'artillerie.	12 déc. 1851.
Colonel au 7e Régiment monté.	6 mars 1854.
Colonel commandant l'artillerie du 1er corps d'armée camp du Nord.	26 juillet 1854.
Rentré au Régiment	15 oct. 1854.
Général de brigade.	21 mars 1855.
Général de brigade commt l'artie de la Garde Impérle.	2 janv. 1858.
Général de division, membre du Comité	2 juillet 1859.
Général de division (2e section de réserve)	12 févr. 1868.
Décédé.	12 juin 1872.

CAMPAGNES

Armée d'Afrique, du 15 novembre 1835-36-37-38-39-40-41-42-43 au 19 février 1844, et du 5 octobre 1848-49 au 13 février 1850. — Armée d'Italie 1859.

BLESSURES, CITATIONS, SIÈGES, ETC.

Mentionné spécialement dans les rapports du maréchal Valée en date des 12 et 24 novembre 1840 pour sa conduite à l'affaire du 10 novembre précédent — Cité à l'ordre de la division de Constantine, en date du 24 août 1840, à la suite du combat livré le 13 dudit — Cité dans le rapport du général Changarnier à la suite des combats livrés les 9 et 10 novembre à Chala et Ketta — Cité dans le rapport du Gouverneur général au Ministre à la suite du combat livré le 13 octobre 1842 — Cité dans le bulletin de la bataille de Solferino du 28 juin 1859.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 30 avril 1836 — Officier, 28 décembre 1842 — Commandeur, 30 septembre 1857 — Grand Officier, 27 décembre [illegible].

ARNOUS (JULES-THIMOTHÉE)

Né le 19 *mars* 1803, *à Nostang* (*Morbihan*).

École Polytechnique, élève	1er nov. 1822.
École d'application, sous-lieutenant élève	1er oct. 1824.
Sous-lieutenant au 1er régiment à pied	31 déc. 1826.
Lieutenant en 2e au 1er régiment à pied	21 janv. 1829.
Lieutenant en 2e au 1er régiment à pied (nouvelle organisation)	21 mai 1830.
Lieutenant en 1er au 1er régiment à pied	21 sept. 1830.
Capitaine en 2e au 1er régiment à pied	2 juillet 1832.
Capitaine en 1er au 1er régiment à pied	13 févr. 1839.
Chef d'escadron au 12e régiment d'artillerie	9 déc. 1847.
Major au 1er régiment à pied	30 nov. 1852.
Lieutenant-colonel au 1er régiment à pied	7 mai 1853.
Lieutenant-colonel au 7e Régiment monté	6 mars 1854.
Colonel	26 mai 1855.
Colonel au 7e Régiment monté	9 juin 1855.
Général de brigade	12 août 1862.
Général de brigade commandant la subdivision des Vosges	7 févr. 1863.
Général de brigade à Douai	6 févr. 1864.
Admis à la section de réserve	20 mars 1865.
Décédé à Orléans	9 juin 1865.

CAMPAGNES

Du 9 août 1831 au 26 septembre, armée du Nord — Du 16 novembre 1832 au 5 janvier 1833, armée du Nord.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1833 — Officier, 30 septembre 1857 — Commandeur, 12 août 1864.

AUBAC (ALPHONSE-EUGÈNE)

Né le 4 février 1811, *à Nîmes.*

École Polytechnique, élève.	1er nov. 1830.
École d'application, sous-lieutenant élève.	1er janv. 1833.
Lieutenant en 2e au 14e régiment	1er janv. 1835.
Lieutenant en 1er au 14e régiment	15 août 1837.
Capitaine en 2e au 2e régimt, adjoint à Châtellerault .	18 févr. 1841.
Capitaine en 1er aux 4e et 12e régiments	25 janv. 1846.
Chef d'escadron major au 12e régiment.	6 mai 1853.
Chef d'escadron adjoint au directeur du parc de siège de l'armée d'Orient.	7 juillet 1855.
Chef d'escadron, rejoint son régiment	8 août 1856.
Lieutenant-colonel	2 août 1858.
Lieutenant-colonel directeur d'artillerie à La Rochelle.	28 août 1858.
Colonel.	12 août 1862.
Colonel commandant le 7e Régiment d'Artillerie . .	20 août 1862.
Colonel commandt la réserve d'artillerie du 7e corps.	16 juillet 1870.
Colonel, prisonnier à Sedan, du 2 septembre 1870 au	15 mars 1871.
Colonel commandant le 7e Régiment d'Artillerie . .	19 mars 1871.
Général de brigade	16 juin 1871.
Général de brigade commandant l'artillerie à Tarbes.	24 janv. 1872.
Placé dans la section de réserve.	5 févr. 1873.
Retraité.	19 août 1878.
Décédé à Bordeaux	2 avril 1881.

CAMPAGNES

Du 12 octobre 1841-42-43-44 au 15 mars 1845, et du 5 août 1847-48-49-50 au 10 mars 1851, Afrique — Du 13 août 1855 au 22 juin 1856, Orient — Du 19 juillet au 1er septembre 1870, contre l'Allemagne, armée du Rhin — Prisonnier de guerre, du 2 septembre 1870 au 15 mars 1871.

BLESSURES

Contusionné légèrement le 8 septembre 1855, en Crimée.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 18 septembre 1844 — Officier, 16 avril 1856 — Commandeur, 6 mars 1867 — A reçu la médaille de Crimée.

CITATIONS ET OBSERVATIONS

Le capitaine Aubac s'est rendu très utile (rapport sur sa dernière expédition et sur l'organisation de sa colonne, le 18 juillet 1843 — S'est fait remarquer dans les combats des 17 et 28 octobre 1844 contre les Kabyles Flessel et Bohe et les Beni-Djennad (extrait du rapport du maréchal Bugeaud) — Le capitaine Aubac a dirigé l'artillerie avec intelligence (extrait du rapport du général commandant au maréchal Gouverneur général sur un combat livré le 17 octobre 1844 à l'est de Dellys).

CHAPPE (Pierre-François)

Né le 5 décembre 1815, *à Paris.*

École Polytechnique, élève	1er nov. 1835.
École d'application, sous-lieutenant élève.	1er octob. 1837.
Lieutenant en 2e (rang du 1er octobre 1839). . . .	22 janvier 1840.
— au 7e Régiment d'Artillerie	16 février 1840.
Lieutenant en 1er.	18 février 1841.
— au 7e Régiment d'Artillerie . . .	20 mars 1841.
— 2e compagnie d'ouvriers d'artilie. .	27 mai 1842.
Capitaine en 2e, 2e compagnie d'ouvriers d'artillerie.	19 juillet 1845.
— 10e régiment d'artillerie.	5 août 1845.
— 1re compagnie d'ouvriers d'artillerie.	13 sept. 1845.
— 7e Régiment d'Artillerie	30 janvier 1850.
Capitaine en 1er.	14 janvier 1851.
— au 9e régiment.	4 février 1851.
— au 1er régiment à pied.	6 mars 1854.
Adjoint à l'équipage de siège de l'armée d'Italie. .	25 juin 1859.
Ordre de rejoindre sa batterie.	31 août 1859.
Chef d'escadron.	31 déc. 1859.
— 16e régiment d'artillerie à cheval. .	20 janvier 1860.
— 20e régiment d'artillerie à cheval. .	1er avril 1860.
— sous-directeur à Besançon.	29 déc. 1866.
Lieutent-colonel.	19 janvier 1867.
— état-major particulier.	25 janvier 1867.
— 10e régiment d'artillerie monté. . .	16 mars 1868.
— comt les baties montées de la réserve d'artie du 6e corps de l'arm. du Rhin	16 juillet 1870.
— comt la réserve d'artie du 15e corps.	27 sept. 1870.
Colonel, commandt la réserve d'artie du 15e corps.	7 octob. 1870.
État-major particulier commandt l'artilie du 25e corps	5 janvier 1871.
En disponibilité.	11 mars 1871.

Commandant le 7e Régiment d'Artillerie	27 juin 1871.
Général de brigade.	4 nov. 1874.
Commandant l'artillerie du 12e corps, à Angoulême.	14 nov. 1874.
— du 8e corps, à Bourges. . .	14 déc. 1874.
— du 10e corps, à Rennes. . .	14 mai 1875.
Réunira provisoirement à son commandement actif celui des subdivisions de Rennes et de Vitré. . .	27 janvier 1876.
Relevé de ce commandement provisoire.	4 février 1876.
Admis dans la section de réserve.	5 déc. 1877.
Retraité	12 mars 1879.

CAMPAGNES

Du 30 novembre 1843-44-45-46-47-48 au 25 juillet 1849, Afrique — Décembre 1851, France, département de la Nièvre — Du 11 juin 1855 au 17 juin 1856, Orient — Du 29 juillet 1870 au 11 septembre, contre l'Allemagne, armées du Rhin et de Châlons — Du 27 septembre 1870 au 7 mars 1871, contre l'Allemagne, armées de la Loire et de l'Est — Du 5 juillet 1859 au 10 septembre, Italie — Prisonnier de guerre à Sedan, le 2 septembre 1870, évadé le 11 septembre 1870.

DECORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 11 décembre 1848 — Officier, 26 août 1863 — Commandeur, 17 février 1871 — A reçu la médaille de Crimée — A reçu la médaille d'Italie — Décoration de 4e classe de l'ordre du Medjidié de Turquie (autorisation du 30 novembre 1861) — Commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand (autorisation du 10 juin 1870).

BLESSURES ET ACTIONS D'ECLAT

Blessé légèrement au côté droit par un biscaïen, le 27 août 1855, devant Sebastopol

Blessé légèrement à la prise de Sebastopol, le 8 septembre 1855 (deux fortes contusions sur la poitrine et une légère contusion au front.

CITATIONS ET OBSERVATIONS

A eu un cheval blessé sous lui le 30 août 1870 et un cheval tué sous lui le 31 du même mois.

BOUCHER DE MORLAINCOURT (CLAUDE-HENRY)

Né à Vitry-le-François, le 18 *mai* 1821.

Élève	1er nov. 1841.
Sous-lieutenant élève	1er oct. 1843.
Lieutenant en 2e au 12e régiment	1er oct. 1845.
Lieutenant en 1er au 6e régiment	1er mai 1848.
Capitaine en 2e, adjoint à la Direction d'artillerie de Metz, puis aux Forges du Nord-Est	1er oct. 1852.
Capitaine en 2e au 7e Régiment, 9e batterie, adjoint aux Forges du Nord-Est	9 juin 1855.
Capitaine en 2e au 7e Régiment, 9e batterie, adjoint à la Poudrerie militaire de Metz	17 mai 1856.
Capitaine en 1er au 4e régiment à pied	13 mars 1857.
Chef d'escadron major au 11e régiment monté. . . .	7 mars 1861.
Lieutenant-colonel au 11e régiment monté	3 nov. 1870.
Chef d'état-major d'artie dans la 16e division militaire.	1er avril 1871.
Lieutenant-colonel au 28e régiment d'artillerie. . . .	19 mars 1873.
Colonel du 7e Régiment d'artillerie	28 janv. 1875.
Retraité.	22 juin 1881.

CAMPAGNES

1870-1871, du 30 août au 8 avril, contre l'Allemagne.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1864 — Officier, 11 avril 1870.

HARTUNG (François-Chrétien-Léon)

Né à Strasbourg le 31 juillet 1832.

École Polytechnique, élève	1er oct. 1852.
Sous-lieutenant élève, École d'application	1er oct. 1854.
— au 11e régt d'artie monté (11e battie).	29 mars 1856.
Lieutenant en 2e au 11e régt d'artie monté (11e battie).	1er oct. 1856.
— en 1er au 11e régt d'artie monté (3e battie).	14 sept. 1857.
— en 1er au 4e régt d'artie à pied (5e battie)	29 mars 1860.
— en 1er au 4e régt d'artie à pied (3e battie).	28 juillet 1860.
Capitaine en 2e au 1er régt d'artie à pied (1re battie).	29 déc. 1860.
Capitaine en 2e au 1er régt d'artie à pied adjoint au commandant du corps expéditionnre au Mexique	15 janv. 1862.
Capitaine en 2e au 20e régt d'artie à cheval (7e battie).	22 août 1862.
— au 20e régt d'artie à cheval, à la suite.	1er déc. 1865.
Capitaine en 2e au 20e régt d'artie à cheval, adjoint au chef d'escadron commandt l'artie de la 1re division d'infanterie de l'expédition du Mexique	26 févr. 1866.
Capitaine en 1er au 19e régt d'artie à cheval (3e battie).	19 mars 1867.
Capitaine en 1er au 19e régt d'artie à cheval (2e battie), adjoint à l'état-major de l'artillerie du 14e corps	20 sept. 1870.
Chef d'escadron au 9e régiment d'artillerie monté, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 14e corps	22 sept. 1870.
Chef d'escadron, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 14e corps	3 nov. 1870.
Chef d'escadron, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 14e corps	12 nov. 1870.
Chef d'escadron au 21e régt d'artillerie monté, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 14e corps	16 nov. 1870.
Chef d'escadron au 24e régt d'artillerie monté, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 14e corps	23 oct. 1874.
Chef d'escadron au 24e régt d'artillerie monté, chef d'état-major de l'artillerie du 18e corps	13 févr. 1875

Chef d'escadron au 14e rég^{t} d'artillerie monté, chef d'état-major de l'artillerie du 18e corps.	11 mai 1875.
Lieutenant-colonel au 9e rég^{t} d'artillerie, directeur de l'École d'artillerie du 16e corps.	17 nov. 1876.
Lieutenant-colonel au 10e rég^{t} d'artillerie, vice-présid^{t} de la Commission d'expériences à Bourges	11 janv. 1879.
Lieutenant-colonel au 24e rég^{t} d'artillerie, vice-présid^{t} de la Commission d'expériences à Bourges. . . .	8 avril 1879.
Lieutenant-colonel à l'état-major particulier de l'art^{ie}, vice-présid^{t} de la Commission d'expér. à Bourges.	15 juin 1880.
Colonel à l'état-major particulier de l'artillerie, vice-présid^{t} de la Commission d'expériences à Bourges.	30 nov. 1880.
Colonel au 7e Régiment d'Artillerie	2 juin 1881.
Général de brigade comm^{t} l'art^{ie} du 18e corps d'armée.	20 mars 1886.

CAMPAGNES

En Italie, 1859, du 24 mai au 21 août — Atteint de brûlure au 1er degré à la joue, à la paupière gauche et à la partie latérale gauche du front, provenant de la fusée d'un obus qui a frisé en partie, dans son trajet, à l'attaque de Puebla (5 mai 1862) — Blessé d'une balle à la tête à l'attaque du cadre de la caserne, 2 avril 1863 (Puebla, cité à l'ordre de l'armée, 12 avril 1863) — Blessé à l'épaule droite par un éclat d'obus, 30 novembre 1870, à l'attaque du parc de Villiers — En Afrique, 1861-62, du 11 mars au 23 janvier — Au Mexique, 1862-67, du 24 janvier au 12 avril — Contre l'Allemagne, 1870-71, du 20 juillet au 7 mars.

DÉCORATIONS

Décoré de la médaille de l'ordre de Sardaigne, par décret du 26 janvier 1860 — A reçu la médaille du Mexique — Chevalier de la Légion d'honneur, 7 juillet 1862 — Officier (rang du 8 octobre 1870), 16 décembre 1870 — Autorisé, par décret de 6 juin 1883, à accepter et à porter la décoration de 4e classe (officier) de l'ordre du Lion et du Soleil qui lui a été conférée par le schah de Perse.

BUBBE (HENRI-LÉONCE-ALI)

Né le 10 *juillet* 1834.

École Polytechnique, élève.	1er nov. 1854.
École d'application, sous-lieutenant élève	1er mai 1856.
Sous-lieutenant au 11e régt d'artillerie (13e batterie).	3 avril 1858.
Lieutenant en 2e au 11e régt d'artillerie (13e batterie)	1er mai 1858.
— en 2e au 11e régt d'artillerie (4e batterie).	1er avril 1860.
— en 1er au 4e régt d'artillerie (5e batterie).	1er oct. 1860.
— en 1er au 11e régt d'artillerie (7e batterie).	16 janv. 1861.
Capitaine en 2e au 13e régt d'artillerie (4e batterie).	9 mars 1864.
— en 2e au 11e régt d'artie (adjudant-major).	31 août 1864.
— en 1er au 11e régt d'artie (adjudant-major).	3 août 1869.
— en 1er au 11e régt d'artillerie (7e batterie).	24 juin 1870.
— en 1er au 29e régiment d'artillerie.	
Chef d'escadron, bureau de l'état-major général du Ministère de la guerre.	11 mai 1875.
Chef d'escadron à l'état-major particulier de l'artie . .	15 mai 1880.
Lieutenant-colonel, sous-directeur à Rennes	5 avril 1881.
— à l'École d'artillerie du 10e Corps.	29 janv. 1883.
— au 10e régiment d'artillerie . . .	5 avril 1882.
— à l'état-major partier de l'artillerie.	8 nov. 1883.
— directr de la fonderie de Bourges.	5 déc. 1883
Colonel, directeur de la fonderie de Bourges	29 juillet 1885.
— au 7e Régiment d'Artillerie.	27 mars 1886.
Général de brigade commt l'artie du 2e corps d'armée.	28 oct. 1891.

CAMPAGNES

Armée d'Italie, du 25 mai 1859 au 21 août 1859. — Contre l'Allemagne, du 17 juillet 1870 au 15 juillet 1871.

DÉCORATIONS

A reçu la médaille d'Italie. — Chevalier de la Légion d'honneur, 9 septembre 1870. — Officier, 3 février [illegible]. — Décoré de l'ordre du Soleil Levant (3e classe, commandeur) du Japon, 9 juillet 1885.

MARCHAL (Félix-Gustave)

Né le 11 *juin* 1836.

École polytechnique, élève	1er nov. 1856.
École d'application, sous-lieutenant élève	1er oct. 1858.
Lieutenant en 2e, 2e régt d'artillerie à pied (10e Bie).	1er oct. 1860.
Lieutenant en 1er, 20e régt d'artillerie à cheval (6e Bie)	11 mars 1863.
Capitaine en 2e, 20e régt d'artillie à cheval, adjudt-major	17 avril 1867.
Capitaine en 2e, 20e régiment d'artillerie à cheval, détaché au camp de Châlons, membre de la commission d'expériences dudit camp (4e batterie)	28 juin 1867.
Capitaine en 2e, 15e régt d'artie (4e Bie), détaché comme adjoint à l'École centrale de pyrotechnie de Metz.	6 août 1869.
Capitaine en 2e, régt d'artie monté de la Garde (6e Bie).	24 juin 1870.
Capitaine en 2e, 23e régiment d'artillerie (6e batterie).	1er nov. 1870.
Capitaine en 1er, 23e régiment d'artillerie (6e batterie).	24 nov. 1870.
Capitaine en 1er, 14e régiment d'artillerie (5e batterie).	27 nov. 1871.
Capitaine en 1er, état-major particulier de l'artillerie, membre de la commission d'expériences de Bourges	2 avril 1873.
Capitaine en 1er, 1er régiment d'artillerie (12e batterie) membre de la commission d'expériences de Bourges	17 avril 1875.
Capitaine en 1er, 1er régiment d'artillerie (12e batterie)	10 nov. 1876.
Capitaine en 1er, 1er régiment d'artillerie (9e batterie)	5 janv. 1878.
Chef d'escadron major, 33e régiment d'artillerie.	17 janv. 1878.
Chef d'escadron, 1er régiment d'artillerie, chef d'état-major de l'artillerie du 8e corps.	14 sept. 1879.
Chef d'escadron, 37e régiment d'artillerie, chef d'état-major de l'artillerie du 8e corps.	6 août 1883.
Chef d'escadron, sous-inspecteur des forges du centre à Nevers	29 juillet 1885.
Lieutenant-colonel, 3e régiment d'artillerie.	16 mars 1886.
Colonel, état-majr particulr de l'artie (dirr à Grenoble).	5 nov. 1889.
Colonel, 7e Régiment d'Artillerie.	10 nov. 1891.

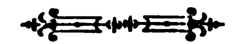
CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne, du 21 juillet 1870 au 1er avril 1871 — En captivité, du 29 octobre 1870 au 1er avril 1871.

DÉCORATIONS.

Chevalier de la Légion d'honneur, 3 août 1875 — Officier, 10 juillet 1894.

TABLE DES MATIÈRES



composaient de deux parties nettement séparées, les artilleurs servant le canon et la compagnie du train chargée d'atteler le matériel. D'où, manque d'unité dans le commandement.

De plus, il était impossible de faire monter les servants sur les coffres qui n'existaient pas à cette époque.

En 1827, le maréchal Valée modifia le matériel, en remplaçant le vieux mode de réunion des deux trains à contre-appui par le système à suspension que nous employons encore actuellement : partant, la batterie devenait plus mobile; mais le progrès immense dont on lui est redevable est d'avoir, par le décret du 5 août 1829, fondu en un seul tout la compagnie du train et la compagnie d'artillerie; par suite de ce décret, ces deux éléments furent réunis et ne formèrent plus à l'avenir qu'une seule unité. La batterie d'artillerie (le mot *batterie* remplaça le terme de *compagnie*) pouvait donc se suffire à elle-même, ayant des conducteurs, des servants et les moyens de faire monter les servants sur les coffres.

L'artillerie à pied, rendue plus mobile par cette nouvelle organisation, prit le nom d'*Artillerie montée*.

Du coup, l'artillerie à cheval qui, jusqu'alors, avait été la reine des batailles, n'avait plus autant de raison d'être puisqu'une batterie montée devenait presque aussi mobile qu'elle.

Le maréchal Valée supprima les régiments d'artillerie à cheval et, par suite de l'organisation du 5 août 1829, l'artillerie se composa de dix régiments d'artillerie, dans lesquels on répartit les quatre régiments à cheval existant auparavant.

Chaque régiment comprenait : trois batteries à cheval, six batteries à pied montées et sept batteries à pied non montées.

Les sept batteries non montées, destinées à l'attaque et à la défense des places, n'avaient pas d'attelages en temps de paix; mais, comme elles avaient la même organisation et la même instruction que les autres batteries, elles pouvaient, à un moment donné, faire le même service et être transformées facilement en batteries montées.

On avait cru devoir répartir l'artillerie à cheval entre tous les régiments, pensant que leur réunion avec l'artillerie à pied serait avantageuse à l'instruction et opérerait aussi une fusion heureuse entre les deux artilleries, en détruisant, d'ailleurs, toute rivalité de corps.

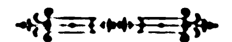
En exécution de l'ordonnance royale du 5 août 1829, le 10e Régiment d'Artillerie fut organisé à Toulouse, le 1er juin 1830, par M. le maréchal de camp Ricci, conformément à la décision ministérielle du 7 mai 1830, concernant l'exécution de cette ordonnance.

Les batteries qui concoururent à sa formation furent : les 14e, 15e, 16e, 17e compagnies du 5e régiment d'artillerie à pied (Régiment de Strasbourg); les *dix* premières compagnies du 8e régiment d'artillerie à pied (Régiment de Rennes); la 1re compagnie du 2e régiment d'artillerie à cheval (Régiment de Rennes); la 7e compagnie du 3e régiment à cheval (Régiment de Strasbourg); enfin, un détachement pris dans diverses compagnies du 2e escadron du train d'artillerie (de Metz), en sorte que, au moment de son organisation, le 10e Régiment d'Artillerie se composa de l'état-major et de seize batteries, savoir : trois batteries à cheval, six batteries à pied montées, sept batteries non montées.

Le matériel existant à cette époque dans les régiments se composait alors de canons de 8 et de 12 lisses.

La batterie de 12 comprenait quatre canons de 12 et deux obusiers de 16; celle de 8 comprenait quatre canons de 8 et deux obusiers de 15.

C'est avec ce matériel que le 10e Régiment d'Artillerie fit ses premières armes en Afrique.



LES BATTERIES

DU

10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE EN AFRIQUE

DE 1830 A 1836

PEU après sa formation, le 10e Régiment envoya plusieurs batteries sur les côtes d'Alger dont nous avions entrepris de poursuivre la conquête.

Le 14 novembre 1831, la 10e batterie (capitaine Pinel) s'embarque à Toulon, se rendant à Oran.

Le 1er décembre, la 11e batterie (capitaine Bompart) et la 12e batterie (capitaine Castaing) s'embarquent à leur tour pour Alger. Elles furent suivies presque aussitôt (février 1832) par la 16e batterie (capitaine Paul) qui, partie de Valence, où le 10e Régiment tenait alors garnison, s'embarqua à Toulon, le 11 juillet, se rendant à Oran.

Ces quatre batteries (10e, 11e, 12e et 16e) prirent part, dès 1832, à toutes les opérations qui eurent lieu sur les territoires d'Alger et d'Oran.

Notre domination en Algérie ne dépassait pas alors la portée de nos fusils. Aussi fallut-il, on le sait, pour y étendre notre domination, des combats incessants, combats auxquels prirent

une part glorieuse les quatre batteries du 10e Régiment d'Artillerie.

En 1832, dans la province d'Alger, la 11e batterie (capitaine Bompart) fit partie de nombreuses expéditions, qu'il serait trop long de raconter par le menu; aussi, nous contenterons-nous de dire que cette batterie assista successivement : à l'expédition d'El-Houffir, le 7 avril 1832; à la défense du camp de Kouba, du 23 au 25 mai; à Coléa, du 1er au 3 octobre; à la Maison-Carrée le 1er novembre, ainsi qu'à l'expédition de Blida; enfin à l'expédition contre la tribu de Médiana, le 20 novembre.

De son côté, la 12e batterie (capitaine Castaing) prenait part aux expéditions de la province d'Alger, et le maréchal des logis chef Cavailhès, de cette batterie, fut décoré à la suite de plusieurs petits combats ayant pour objet de protéger les fourrages dans la plaine de la Mitidja. Un des maréchaux des logis de cette batterie, le nommé Colomb (12e batterie du 10e Régiment) avait été détaché de sa personne pour faire partie de l'expédition dirigée sur Bône (province de Constantine).

Sa conduite brillante, dans cette expédition, lui valut d'être cité à l'ordre du jour de l'armée et d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur « pour la bravoure dont il fit preuve à la reprise de la » Casba de Bône, dans le mois de mars 1832. »

Dans la province d'Oran se trouvait la 10e batterie (capitaine Pinel) qui se distingua au blocus d'Oran, en mai 1832.

Le 3 mai, la place fut attaquée par Abd-el-Kader, mais le feu des artilleurs installés au Château-Neuf mit les Arabes en déroute; les 4 et 5 mai, ils revinrent à la charge, et se précipitant dans les fossés du fort Saint-Philippe, au nombre de plus de 1,500, essayèrent de monter à l'assaut; mais cette fois encore, et malgré les exhortations d'Abd-el-Kader, ils durent se retirer en désordre, mitraillés par le feu de l'artillerie.

Aussi, le 5 mai, le lieutenant général Boyer fit paraître un

ordre du jour dans lequel il disait que « la conduite de l'artil- » lerie avait été héroïque dans cette occasion. »

MM. Pinel, capitaine commandant; Kervella, Marliave, lieutenants; Marcel, maréchal des logis chef; Chartier, Mistral, Loubet, maréchaux des logis, furent mis à l'ordre du jour.

(Le maréchal des logis Chartier mourut de ses blessures).

MM. Kervella, Marliave, lieutenants; Marcel, maréchal des logis chef; Loubet, maréchal des logis, furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Outre les quatre batteries qui se trouvaient déjà en Afrique, il en fut encore envoyé une autre au commencement d'avril 1833; ce fut la 4ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment d'Artillerie qui s'embarqua à Toulon, se rendant à Bône.

EXPÉDITION DE BOUGIE

En 1833, une expédition fut résolue contre Bougie, dont les habitants, à diverses reprises, avaient attaqué nos troupes, et, en dernier lieu, avaient tiré d'une façon déloyale contre le brick français *le Marsouin* mouillé dans la rade.

L'expédition, commandée par le général Trézel, se composait de deux bataillons du 59ᵉ de ligne, d'une compagnie de sapeurs et de *deux batteries d'artillerie*, savoir : La 6ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment (capitaine Tribert) et la 5ᵉ batterie (capitaine Soullier).

Ces deux batteries, dont l'effectif était de onze officiers et de quarante-trois hommes, étaient sous les ordres de M. le chef d'escadron Besse.

Ces troupes, arrivées devant Bougie, le 29 septembre, avant la pointe du jour, débarquèrent vers dix heures et se dirigèrent aussitôt sur les forts Abd-el-Kader, de la Casba et de Moussa, dont elles s'emparèrent bientôt.

Pour appuyer l'attaque, le général Trézel fit hisser deux obusiers de montagne sur la hauteur appelée Bridja; le feu de

ces deux pièces fut soutenu, en outre, par une pièce de campagne que les artilleurs, au prix de mille efforts, firent monter pendant la nuit sur le plateau de Bridja.

Dès que le fort Moussa eut été pris par le capitaine de Lamoricière, on y fit monter aussi deux obusiers de montagne, auxquels on ajouta le lendemain une pièce de 8.

Le transport de cette pièce fut particulièrement pénible, car pendant qu'elle était portée à bras par les artilleurs, escortés d'une compagnie du 59e de ligne, le détachement fut attaqué tout à coup par les Kabyles; mais, devant la résistance énergique de l'infanterie, les Arabes se retirèrent bientôt, et la pièce put être transportée sur les hauteurs du fort Moussa, sans autre incident. Le fort de la Casba reçut aussi un obusier de 24, le 30 septembre, aussitôt après sa prise.

La ville de Bougie fut occupée le 30 septembre, mais, le 1er octobre, les Kabyles vinrent en grand nombre assaillir les postes d'où nos soldats les avaient débusqués la veille; cette attaque échoua et l'artillerie put continuer à débarquer son matériel et à transporter le reste des pièces au fort Moussa; ce travail continué, le 2 octobre, dut être suspendu dans la journée devant les attaques des Kabyles qui tiraient sur les corvées montant les pièces à bras; néanmoins, le soir, on put achever cette opération difficile.

Dans la matinée du 2 octobre, le lieutenant Jaubert Doriac, de la 5e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, reçut à la tête un coup de feu mortel, *pendant qu'il rectifiait le pointage d'une pièce établie sur la plate-forme du fort Moussa.*

Du 1er au 12 octobre, les Kabyles ne cessèrent de harceler la place de Bougie et les environs.

Le 5 octobre, ils attaquèrent encore la ville, mais les trois pièces d'artillerie établies sur le Bridja firent un feu d'enfilade si juste et si nourri sur le ravin par lequel s'avançaient les Kabyles que ceux-ci furent obligés de rebrousser chemin, avant que l'infanterie française eût pu les attaquer de flanc.

Le 7 octobre, le fort Moussa fut occupé par une des batteries montées, en remplacement de l'infanterie qui s'y trouvait.

Le 12 octobre, fatigué des attaques incessantes des Kabyles, le général Trézel résolut d'en finir par un coup décisif en s'emparant des hauteurs sur lesquelles les Arabes avaient établi leurs camps.

Plusieurs colonnes d'attaque furent dirigées sur les positions ennemies; cinq obusiers de montagne furent adjoints à la troisième colonne qui avait pour objectif le camp des Kabyles établi en arrière du moulin de Demours.

Cette colonne, partie la nuit, eut à vaincre de nombreuses difficultés; cependant, malgré l'obscurité et le mauvais état des chemins, l'artillerie put arriver sur le plateau, en même temps que l'infanterie.

Les canonniers mirent aussitôt leurs pièces en batterie et, sous un feu très vif, construisirent en peu de temps un épaulement sur tout le pourtour du Moulin. Leur courage et leur sang-froid dans ces circonstances furent admirables, car l'infanterie ayant été obligée de les abandonner pour courir au secours de deux compagnies compromises, les artilleurs défendirent seuls, tant par le feu de leurs pièces que par celui de leurs mousquetons, cette position du Moulin abandonnée par l'infanterie.

Aussi, dans un rapport daté du 14 octobre, le général Trézel mit à l'ordre du jour :

MM. BESSE, chef d'escadron, commandant l'artillerie; TRIBERT, capitaine; FADATE DE SAINT-GEORGES, lieutenant en premier (6e batterie), « pour avoir conduit l'artillerie avec une précision et » une fermeté admirables dans les combats du 12 octobre. »

D'autres citations nombreuses furent encore faites pour traits de bravoure accomplis par l'artillerie, dans la période du 1er au 12 octobre.

Ces citations sont les suivantes :

M. LEPEUX, capitaine en second (5e batterie) qui, dans l'attaque du 1er octobre, abattit d'un coup de mousqueton un Kabyle qui s'élançait sur sa pièce;

M. BÉRANGER, lieutenant en second, de la 6e batterie du 10e Régiment, qui se distingua par son zèle et son courage et resta plusieurs jours de suite à la batterie sans être relevé;

Le maréchal des logis PASCAL, pour s'être particulièrement distingué comme chef de pièce, dans la journée du 30 septembre, où il fut blessé.

Lorsque le lieutenant Doriac fit transporter, le 30 septembre, une pièce au fort Moussa, les canonniers ci-dessous se firent remarquer par leur courage et leur sang-froid : Flours, maréchal des logis; Montagne, premier servant; Noguès, deuxième ouvrier; Alibert, deuxième servant; Villaret, deuxième servant.

Furent, en outre, nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Lepeux, capitaine; de Saint-Georges, lieutenant (blessé le 3 octobre); Poncet, lieutenant (blessé le 3 octobre); Durand, adjudant; Houvet, Laconnet, Weber, Dessac, maréchaux des logis.

Après la leçon sanglante qui leur avait été infligée, les Kabyles se retirèrent pendant quelque temps; mais, au commencement de novembre, stimulés par le bey de Constantine, ils reparurent devant Bougie; et, dans le combat du 4 novembre, furent écrasés par le feu de l'artillerie et forcés de se retirer.

Dans un ordre du jour qu'il fit paraître à la suite de cette affaire, le général Trézel s'exprimait ainsi au sujet de l'artillerie :

Presque tous les honneurs de la journée ont été pour l'artillerie; avec une justesse de tir *vraiment admirable*, elle a poursuivi les Kabyles de son feu partout où ils se sont groupés. Atteints partout sans pouvoir nuire, ces nombreux assaillants ont dû renoncer à leurs tentatives. En exprimant à l'artillerie des éloges bien mérités par son zèle et son

extrême habileté, le général Trézel mentionne d'une manière toute particulière l'adjudant DURAND, pour son sang-froid et la justesse de son tir.

Pendant que les 5ᵉ et 6ᵉ batteries se distinguaient devant Bougie, les autres batteries ne restaient pas inactives.

Dans la province d'Oran, la 16ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment (capitaine Paul), faisant partie de la garnison d'Oran, prit part aux combats du 27 mai, en avant d'Oran.

Lorsque le général Desmichels s'empara de Mostaganem, le 22 juillet, la 16ᵉ batterie faisait partie de l'expédition; elle était encore à la défense de cette place lorsque Abd-el-Kader, voulant s'en emparer, lança ses contingents à l'assaut, presque sans interruption, depuis le matin du 3 août jusqu'au 9 août.

Dans la province de Constantine, la 4ᵉ batterie (capitaine Bompart), qui tenait garnison à Bône, fit partie, le 12 septembre, d'une expédition dirigée contre les Merdès. A la suite de cette affaire, le général Trézel cita, comme méritant des éloges : MM. Bompart, capitaine commandant l'artillerie; Brunel, lieutenant en second; Pleslin, maréchal des logis.

Enfin, dans la province d'Alger, la 11ᵉ batterie prit part, le 11 septembre, à une expédition dirigée sur Blida et sur Kouba; les 27, 28 et 29 septembre, elle assistait aussi à l'affaire du marabout de Sidi-Abd-el-Kader.

A la suite de l'expédition du 11 septembre, MM. Belmont, capitaine commandant; Auger, lieutenant; Richard, maréchal des logis chef, furent cités à l'ordre du jour.

Lors d'une attaque qui eut lieu le 27 septembre, le maréchal des logis chef Richard fut cité de nouveau à l'ordre du jour, ainsi que Wallon, maréchal des logis; Descazeaux, Paquin, brigadiers, « pour l'intrépidité avec laquelle ils défendirent le » parc dans l'attaque faite par les Arabes, dans la nuit du 27 au » 28 septembre 1833. »

Pendant que les sept batteries du 10ᵉ Régiment d'Artillerie se

comportaient vaillamment en Afrique, des changements importants avaient eu lieu en France dans l'organisation de l'artillerie.

Jusqu'alors, le 10e Régiment s'était composé de trois batteries à cheval, six batteries à pied montées et sept batteries non montées.

Le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, voulant avoir un plus grand nombre de batteries montées, provoqua l'ordonnance du 18 septembre 1833, par laquelle les batteries à pied furent transformées en batteries montées.

Par suite de cette ordonnance, l'artillerie, en 1834, se composa de quatorze régiments.

Le 10e Régiment perdit quatre batteries (3e, 8e, 14e et 15e) qui contribuèrent à la formation du 14e régiment d'artillerie et il ne comprit plus, alors, que deux batteries à cheval, douze montées et une à pied.

En outre, et par suite du départ de ces quatre batteries, tous les numéros des batteries restantes furent changés, de sorte que les sept batteries qui étaient en Afrique prirent les numéros suivants : la 11e batterie, qui était à Alger, prit le n° 9; la 12e batterie prit le n° 10; la 6e batterie, qui était à Bougie, prit le n° 5; la 5e batterie prit le n° 4; la 10e batterie, qui était à Oran, prit le n° 8; la 16e batterie prit le n° 12; la 4e batterie, qui était à Bône, prit le n° 3.

Pendant l'année 1834, les 9e, 10e, 4e et 5e batteries eurent dans la province d'Alger de rudes combats à soutenir contre les Arabes, dirigés par le bey de Constantine Achmet.

Le 5 mars 1834, dans un combat livré contre les Kabyles, « les pièces d'artillerie furent pointées avec une extrême pré- » cision et firent de grands ravages dans les rangs ennemis. »

Furent cités à l'ordre du jour, à la suite de ces combats : MM. Besse, chef d'escadron; de la Brousse, capitaine en second; Béranger, lieutenant en second; Tabic, maréchal des logis chef; Dessac, maréchal des logis; Ferran, premier canonnier.

Le nommé MONTAGNE, premier servant, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur « pour la bravoure dont il avait fait preuve dans » les différentes affaires qui eurent lieu depuis le débarquement de la » batterie à Bougie. »

Se firent remarquer également aux affaires des 17 et 18 mai 1834, qui eurent lieu au Bourrounia et au El-Oued-Egir : Descazeaux, brigadier, Paquin, artificier, de la 9e batterie du 10e Régiment.

Vers le mois d'août, la 5e batterie quitta Bougie pour se rendre à Alger, où elle fit partie de toutes les expéditions de cette province, en particulier de celle qui eut lieu en septembre contre les Hadjoutes.

Le capitaine Odiot prit, le 11 septembre 1834, le commandement de la 5e batterie dont le capitaine (Tribert) était décédé.

Dans la province d'Alger, les Kabyles qui, en mars 1834, avaient été repoussés de Bougie, continuèrent leurs attaques en avril et mai. La 4e batterie du 10e Régiment se distingua aux combats des 17, 18 janvier, 18, 19, 20 et 23 avril; le 8 mai, elle contribua avec courage à la défense des blockhaus que le colonel Duvivier avait fait élever en avant de Bougie.

Le 5 juin, en particulier, eut lieu un épisode où l'intrépidité des canonniers de la 4e batterie du 10e Régiment d'Artillerie fut au-dessus de tout éloge.

Dans la nuit du 5 juin, les Arabes essayèrent de surprendre par un coup d'audace le blockhaus dit de la Plaine.

Rampant dans les broussailles, ils arrivent jusqu'à l'ouvrage situé au milieu de la plaine, franchissent le fossé de cette redoute, qui, faute de temps et de matériaux de construction, n'avait pu être palissadé et montent sur la berme, d'où ils fusillent à bout portant les défenseurs; déjà, ils poussent des cris de victoire, mais les artilleurs veillaient, et ne pouvant utiliser leurs canons, ils allument la fusée des obus qu'ils lancent tout enflammés par-dessus le parapet et qui, roulant jusque dans le fossé, vont éclater au milieu des assaillants.

L'ennemi terrifié prend la fuite et la redoute est sauvée, grâce au sang-froid des artilleurs de la 4e batterie du 10e Régiment.

Dans cette affaire, les canonniers reçurent treize coups de feu à bout portant, un d'eux fut tué, deux mis hors de combat, et les trois autres, malgré leurs blessures, continuèrent à lancer leurs obus enflammés contre les assaillants.

Les six braves défenseurs de cette redoute dite de la Plaine étaient : DURAND, maréchal des logis; FERRIÈRE, artificier; HYPPORT, IONARD, CLISSÈCHE, DUBURQUE, canonniers.

Les nommés DURAND, maréchal des logis; FERRIÈRE, artificier; HYPPORT, canonnier, furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Pendant que ces faits brillants se passaient autour de Bougie, la 3e batterie, établie à Bône, prenait part, de son côté, aux nombreuses sorties qui eurent lieu dans le mois de novembre contre les troupes du bey de Constantine.

Vers la fin de l'année 1834, à la suite du traité conclu avec Abd-el-Kader, le pays étant devenu plus tranquille, on crut pouvoir renvoyer une partie des troupes et les 8e, 9e et 10e batteries du 10e Régiment quittèrent l'Afrique qu'elles avaient arrosé de leur sang, pour rejoindre, en octobre 1834, le Régiment alors à Valence; elles en partirent d'ailleurs le 3 mai 1835 avec le Régiment, pour aller tenir garnison à Metz.

En 1835, quatre batteries du 10e Régiment étaient encore en Afrique : la 4e et la 5e batteries à Alger, la 12e batterie à Oran, et la 3e batterie à Bône.

Dans la province d'Alger, les batteries du 10e Régiment prirent part, le 8 janvier, à l'expédition dans l'Atlas, et, le 30 mars 1835, à celle contre la tribu des Hadjoutes qui harcelaient sans cesse nos avant-postes.

Le maréchal des logis Weber (5e batterie), blessé le 8 janvier dans un combat contre les Arabes, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A la suite des combats contre les Hadjoutes, le général Rapatel,

dans un rapport du 30 mars 1835, signala comme s'étant fait remarquer particulièrement : Tallon, maréchal des logis, Caporossi, premier canonnier servant, de la 5ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment.

A la suite du désastre de la Macta, infligé, le 28 juin 1835, à la colonne du général Trézel, par les hordes d'Abd-el-Kader, le gouvernement français, justement ému de ce revers, résolut de frapper un coup décisif contre cet ennemi infatigable et une expédition fut résolue contre Mascara, centre et capitale de l'émir.

Le maréchal comte Clausel, nommé gouverneur de l'Algérie, en prit le commandement.

Cette expédition, organisée soigneusement, partit d'Oran le 26 novembre 1835 (le duc d'Orléans s'était joint au maréchal Clausel).

La 12ᵉ batterie marchait avec la colonne et lorsque, le 3 décembre, fut livré contre Abd-el-Kader le combat de Sidi-Embarek, la 12ᵉ batterie se signala par la justesse de son feu.

Cette batterie était établie au lieu dit le *Bois sacré*, et c'est à cette position que le brigadier Chave tua un porte-drapeau et un officier d'Abd-el-Kader, sous les yeux du duc d'Orléans, qui avait donné lui-même l'ordre de pointer.

En revenant de l'expédition et rentrant à Oran, la batterie ramena un obusier qui avait été pris par les Arabes, le 28 juin précédent, lors du désastre de la Macta.

Pendant que la 12ᵉ batterie se distinguait à l'expédition de Mascara, la 3ᵉ batterie, établie à Bône, prenait part de son côté au combat livré contre le bey de Constantine, le 3 octobre, et à l'expédition contre les Beni-Sala.

L'année 1836 fut encore marquée dans la province d'Alger par une nouvelle expédition contre Médéa, expédition conduite par les généraux Rapatel et Desmichels.

(Cette expédition avait pour but d'installer à Médéa un bey favorable à la France).

La 4e batterie (capitaine Coteau) et la 5e batterie du 10e Régiment (capitaine Odiot), faisaient partie de la colonne.

Dans la province d'Oran, la 12e batterie contribua à la prise de Tlemcen par le général Bugeaud et aux différents combats qui eurent lieu dans les environs.

Ce fut la dernière expédition de la 12e batterie; peu après, elle reçut l'ordre de rentrer en France, et après avoir versé ses hommes aux 3e, 4e et 5e batteries, elle s'embarqua à Alger et rentra le 4 août à Metz, où se trouvait alors le Régiment.

EXPÉDITIONS DE CONSTANTINE

PREMIÈRE EXPÉDITION DE CONSTANTINE

En 1836, une grande expédition fut résolue contre Achmet, bey de Constantine; il ne s'agissait rien moins que de la prise de cette ville; le maréchal Clausel devait commander l'armée, et un des fils du roi, le duc de Nemours, devait prendre part à l'expédition.

L'armée, forte d'environ 7000 hommes, partit de Bône le 13 novembre; la 3e batterie (capitaine Bompart) et la 5e batterie (capitaine Odiot) faisaient partie de la colonne.

L'artillerie de l'expédition, sous les ordres du colonel de Tournemine, se composait d'une batterie de 8 de campagne et de dix pièces de montagne, le tout approvisionné à cent coups par pièce.

Contrariée par des pluies continuelles, auxquelles succéda bientôt un froid intense, l'armée arriva le 21 sous les murs de Constantine.

Cette ville est bâtie sur un plateau qu'entoure l'oued Rummel sur trois côtés; le plateau se rattache au sud, du côté de Coudiat-Aty, aux collines de la rive gauche du Rummel; à son angle nord-est, un pont joint la ville au plateau de Mansoura.

Constantine a quatre portes, dont trois se trouvent au sud-ouest; le chemin d'Alger aboutit à la première, appelée Bab-el-Djedid; celle du centre s'appelle Bab-el-Oued; la troisième, El-Rabbia ou Bab-el-Raiba, communique avec le Rummel. Pour

arriver à la quatrième, dite d'El-Cantara, il faut traverser un pont ainsi nommé, qui se trouve à l'angle nord-est de la ville.

Dès son arrivée, le maréchal Clausel, qui avait perdu son convoi et n'avait plus que quelques jours de vivres, essaya de prendre la ville d'assaut.

Deux attaques simultanées furent ordonnées pour la nuit du 23 au 24, l'une contre la porte d'El-Cantara, l'autre du côté de Coudiat-Aty, contre la porte d'El-Raiba; c'est à cette dernière attaque que le lieutenant Bertrand fit preuve d'une bravoure admirable.

Le rapport suivant du colonel Duvivier qui dirigeait l'attaque, en témoigne suffisamment :

Vers onze heures et demie (du soir) l'ordre fut donné au colonel d'attaquer, avec le bataillon d'Afrique, la porte située en face de Coudiat-Aty, nommée dans le pays Bab-el-Raiba (porte du Marché). On mit à sa disposition treize hommes du génie, etc., etc..., et on lui adjoignit une section de deux obusiers de montagne, commandée par le lieutenant Bertrand, du 10e Régiment d'Artillerie.

A minuit moins le quart, la colonne se mit en route en tournant par la gauche de Coudiat-Aty, mais l'ennemi s'en aperçut bientôt et commença à tirer.

Il fallut se résoudre à aller directement sur la porte du Marché par la grande rue qui y conduisait; on le fit en glissant les compagnies paires suivant le côté droit, et les compagnies impaires le côté gauche.

L'artillerie suivit le même chemin, et, parvenue à trente pas de la porte, dans un petit rentrant, elle chargea et tira deux coups contre celle-ci.

Le lieutenant Bertrand (10e Régiment d'Artillerie) y déploya beaucoup de courage, en chargeant presque à lui seul ses pièces, — car un créneau de flanc et tirant à très petite distance frappait juste dans ce rentrant et y renversait les canonniers et les chasseurs qui s'y trouvaient. Du reste, les balles sillonnaient la rue, le canon y lançait de la mitraille, et il était presque impossible de passer d'un côté à l'autre sans être touché. Tous les moyens pour renverser la porte ayant échoué, il fallut définitivement se retirer. Ce mouvement excessivement dangereux et

dans lequel les hommes n'étaient plus animés par l'espoir de vaincre, se fit avec bien peu de désordre; les pièces furent ramenées par le lieutenant BERTRAND et un de ses canonniers; des caisses de munitions furent rapportées sur les épaules par des chasseurs, car les mules avaient été tuées. On rentra au camp vers trois heures et demie du matin.

Après cet échec, le maréchal Clausel se décida à la retraite et se mit en marche pour regagner Bône située à 40 lieues. Pendant tout le trajet, il fut harcelé par les attaques incessantes des Arabes. Il arriva enfin à Bône le 1er décembre.

A la suite de cette expédition, le capitaine ODIOT fut nommé chef d'escadron et remplacé dans le commandement de la batterie par le capitaine CONROT; le lieutenant BERTRAND fut nommé chevalier de la Légion d'honneur pour la bravoure dont il avait fait preuve au siège de Constantine.

DEUXIÈME EXPÉDITION DE CONSTANTINE

En 1837, une nouvelle expédition fut résolue pour venger l'échec éprouvé par le maréchal Clausel l'année précédente.

L'armée expéditionnaire fut réunie d'abord dans le camp de Medjez-Amar, établi sur les bords de la Seybouse, à moitié chemin de Bône à Constantine; cette armée devait être d'environ 13000 hommes.

Placée sous les ordres du général comte de Danrémont, gouverneur général de l'Algérie, elle était divisée en quatre brigades.

Le lieutenant général Valée, assisté du maréchal de camp de Caraman, commandait en chef l'artillerie. Le matériel d'artillerie se composait de trente-trois bouches à feu, dont dix de montagne, approvisionnées à cent quarante coups, six de campagne, approvisionnées à cent quatre-vingts coups, et dix-sept canons de siège approvisionnés à deux cents coups par pièce.

Les 3e et 4e batteries du 10e Régiment d'Artillerie faisaient partie de l'expédition.

Partie le 1er octobre du camp de Medjez-Amar, l'armée arriva devant Constantine le 6 octobre.

Une reconnaissance de la place, faite par les chefs de l'artillerie et du génie, montra que l'attaque par le Coudiat-Aty était la seule convenable, mais il parut nécessaire d'établir des batteries sur le Mansoura pour prendre à revers les canons ennemis du front d'attaque.

A la suite d'une reconnaissance des environs de la place, le lieutenant général Valée fit paraître l'ordre du jour suivant pour la construction des batteries :

Au camp de Mansoura, le 6 octobre 1837.

Le lieutenant général, commandant en chef l'artillerie, a reconnu l'emplacement des batteries; il en a déterminé ainsi qu'il suit la composition et l'objet :

La batterie no 1, *batterie du Roi*, sera établie sur le revers, à gauche du Mansoura; elle sera composée de : une pièce de 24, deux de 16 et deux obusiers de 6 pouces.

La pièce de 24 sera placée à gauche, celle de 16 au centre et les obusiers à droite.

Cette batterie a pour objet d'éteindre les feux et de détruire les défenses sur le point d'attaque, dans la partie de l'enceinte comprise entre les trois portes, Bab-el-Djedid, Bal-el-Oued et Gabia.

Elle tirera principalement sur la batterie de la porte Djedid et sur celle de la porte Bab-el-Oued, qui est plus rapprochée que la première.

La batterie no 2, *batterie d'Orléans*, couronnera le Mansoura à droite de la redoute Tunisienne. Elle sera composée de deux pièces de 16 et de deux obusiers de 8. Son objet sera de contre-battre et d'éteindre les feux de la Casba et des deux batteries placées à droite de la porte d'El-Cantara.

La batterie no 3, *batterie de Mortiers*, sera placée à gauche de la redoute Tunisienne et composée de trois mortiers de 8. L'objet de cette

batterie sera de jeter des bombes sur le front d'attaque, sur la Casba et sur les batteries dont le feu serait le plus difficilement éteint par le feu direct des canons.

Ces trois batteries formeront l'attaque du Mansoura; elles seront aux ordres de M. le chef d'escadron Maléchard et seront servies par la 8e batterie du 9e régiment et les 3e et 4e batteries du 10e Régiment.

La batterie n° 4, *batterie de Nemours*, sera établie sur le revers à droite du Coudiat-Aty; elle sera composée de trois pièces de 24 et deux obusiers de 6. Elle aura pour objet de faire brèche près de la porte Djedid; elle sera au besoin divisée en deux parties en choisissant pour les obusiers l'emplacement le plus favorable.

Cette batterie formera l'attaque du Coudiat-Aty, et sera aux ordres de M. le chef d'escadron d'Armandy, et servie par la 4e batterie du 14e régiment.

Les travaux des batteries seront commencés aujourd'hui, autant que possible avant la chute du jour, et seront menés avec la plus grande activité, etc. Les bouches à feu seront approvisionnées à cent coups pour la première journée, et les mortiers à soixante-dix coups.

Le lieutenant général commandant en chef l'artillerie ne doute pas que les officiers, sous-officiers et canonniers ne se fassent tous remarquer par leur zèle et leur instruction et qu'ils ne soutiennent dignement la vieille réputation de l'artillerie.

» *Le lieutenant général, pair de France,*
» *commandant en chef l'artillerie,*
» Signé : Comte VALÉE. »

On voit d'après cet ordre que les 3e et 4e batteries du 10e Régiment d'Artillerie faisaient partie des trois batteries de siège formant l'attaque du Mansoura.

Dans le *Journal des opérations de l'artillerie pendant le siège de Constantine* il était dit que la 8e batterie du 9e régiment et la 3e batterie du 10e Régiment seraient destinées au service des batteries d'enfilade et contre-batteries.

La 3e batterie servit, pendant le siège, deux pièces de 16 à la batterie royale et la 4e batterie, trois mortiers de 8, à la batterie

n° 7; la 4e batterie fut en outre employée au service des fusées de guerre et des fusils de rempart.

En exécution de l'ordre ci-dessus, les travaux commencèrent immédiatement sur le Mansoura, dans la nuit du 6, et le samedi, 7 octobre, le coffre en terre de la batterie d'Orléans et de la batterie de mortiers était terminé.

Le revêtement de ce coffre et des embrasures se fit avec des sacs à terre; on chercha bien à s'enfoncer pour diminuer le travail; mais à la batterie de mortiers l'on fut arrêté à 0m66 de profondeur par l'irrégularité des rochers, ce qui occasionna des ressauts dans la forme du terre-plein. La batterie royale établie sur le roc fut très difficile à construire.

Sur le Coudiat-Aty, la batterie de Nemours établie à 400 mètres du rempart fut également très longue à construire. Aussi, en attendant qu'elle fût prête, le lieutenant général prescrivit, en arrière de la Maison Grise, la construction d'une batterie de brèche pour deux obusiers de 6.

Le 7 octobre, le lieutenant général fit paraître l'ordre suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ARTILLERIE

Au camp de Mansoura, le 7 octobre.

Le feu de l'artillerie commencera demain, 8, à la pointe du jour; le signal sera donné par le premier coup tiré de la batterie royale.

Le tir sera dirigé avec toute la justesse et la précision possibles. Les officiers des batteries devront y apporter la plus grande attention et le rectifier fréquemment.

Les pièces tireront à volonté, et le feu sera précipité ou ralenti, suivant les progrès de l'effet à produire; mais dans aucun cas on ne tirera par jour plus de quatre-vingts coups par canon et par obusier et soixante par mortier.

Le feu de la batterie des mortiers continuera très lentement pendant la nuit et sera alors spécialement dirigé sur les points où l'on jugera

que l'ennemi fait des réparations et sur les lieux où il se manifesterait quelque incendie.

Les bombes et les obus qui seront chargés dans les batteries devront contenir de la roche à feu.

Indépendamment du feu des batteries de siège, quatre pièces de campagne placées sur le Mansoura, tireront sur les batteries, au-dessus de la porte d'El-Cantara, et sur celles à droite de cette porte. Deux autres pièces de campagne et deux obusiers de 6 placés sur le Coudiat-Aty, tireront sur les batteries masquées près de la porte Bab-el-Oued.

Des fusées de guerre seront tirées pendant la nuit à la batterie des mortiers, concurremment avec les bombes; la direction et l'objet de ce tir seront les mêmes que ceux des mortiers. Trente fusils de rempart seront placés près de la batterie royale et de la batterie de Nemours pour tirer dans les embrasures des batteries de l'ennemi et contre-battre les feux de mousqueterie.

Le lieutenant général commandant en chef l'artillerie,

Signé : Comte VALÉE.

Malheureusement le tir ne put commencer à la date indiquée, la pluie commençant à tomber et les chemins étant défoncés.

Les pièces ne purent être montées qu'à grand renfort de chevaux, et ce n'est que le 9 octobre à sept heures du matin qu'on put ouvrir le feu.

Dans cet intervalle, on avait construit sur le Mansoura une nouvelle batterie n° 5, dite *batterie Danrémont*.

Le feu, ouvert le 9 octobre, à sept heures du matin, détruisit bientôt une partie des défenses de la ville, mais ne produisit aucun effet sur le moral des habitants.

Dès lors, il fallait prendre Constantine d'assaut en faisant brèche, et le seul point abordable de la ville se trouvait sur le Coudiat-Aty.

Aussi, à partir du 9 octobre, commença-t-on à désarmer les batteries du Mansoura, la batterie royale seule y fut laissée.

On traversa le Rummel et, en gravissant des pentes très raides, on conduisit à travers mille difficultés le reste du matériel dans de nouvelles batteries, construites sur le Coudiat-Aty.

On avait déjà construit à cet endroit la batterie de Nemours, à 400 mètres de la place et, un peu en arrière, la batterie n° 6; on y ajouta bientôt deux autres batteries : la batterie n° 8, située à 800 mètres de la place, et, à 950 mètres, la batterie de mortiers commandée par le capitaine Coteau, de la 4e batterie du 10e Régiment d'Artillerie.

Cette batterie fut construite la nuit sur un emplacement dont les pierres des débris de maçonnerie et des briques formèrent l'épaulement.

Grâce au feu de ces batteries, on put bientôt faire brèche dans le mur de la place, mais, voulant en finir au plus vite, et l'effet de démolition des projectiles à 400 mètres et 800 mètres ne paraissant pas assez rapide, on construisit, le 11 octobre, à sept heures du soir, avec une audace inouïe, une batterie n° 9 à 120 mètres de la place. Pendant ce travail, le lieutenant Tatin, du 10e Régiment d'Artillerie, fut blessé légèrement.

Le 12 octobre, à une heure, cette batterie était prête à ouvrir le feu, et malgré la fatigue des canonniers qui étaient exténués et depuis quatre nuits étaient sans repos, le feu de toutes les batteries reprit aussitôt pour faire brèche; ce but fut d'ailleurs promptement atteint, et, à six heures du soir, la brèche était praticable.

Aussi le général fit donner l'assaut le 13 au matin, et malgré des difficultés inouïes que nos troupes surmontèrent avec leur bravoure habituelle, Constantine fut emportée d'assaut.

La prise de cette ville est due en grande partie à l'artillerie; c'est elle qui, par son tir, réduisit les défenseurs, releva le moral abattu du soldat, et prépara la brèche par laquelle devaient entrer les troupes; et cependant l'artillerie avait éprouvé des souffrances de toutes sortes; obligés de travailler nuit et jour dans

la boue, sans aucun repos, ayant des chevaux et des mulets qui pendant plusieurs jours n'avaient pas mangé un seul grain d'orge et qui mouraient par centaines, nos braves artilleurs surmontèrent néanmoins tous les obstacles.

Le passage suivant, d'un officier de l'armée d'Afrique, montre les souffrances que subirent nos troupes et l'influence de l'artillerie sur le moral de nos soldats :

La nuit du 8 au 9 fut pleine de misères et de calamités comme la nuit précédente ; la souffrance rongeait l'armée et l'exténuait.

Il était temps que nos canons se fissent entendre, le silence attristait nos troupes, etc. On avait annoncé que le feu s'ouvrirait à six heures ; dès qu'il fit jour on fut dans l'attente ; pendant plus d'une heure encore aucun bruit ne se fit entendre, les soldats murmuraient et s'imaginaient qu'on s'était joué de leur espoir. Ils ne pouvaient consentir à accorder le moindre répit, au delà du moment fixé.

Enfin, vers sept heures, le feu commença. Un cri de joie de l'armée y répondit ; les soldats se pressaient sur tous les points d'où les coups pouvaient être suivis et jugés. Ceux qui portaient bien étaient salués d'un murmure approbateur. Tous les regards, toute l'attention, toute la vie des camps étaient suspendus aux bouches des canons et aux embrasures et batteries de la place qui servaient de but...

Aussi, est-ce à bon droit que Constantine est inscrit en lettres d'or sur l'étendard du 10e Régiment d'Artillerie ; ce nom, pour nos artilleurs, est synonyme de bravoure et de dévouement à toute épreuve.

A la suite de cette brillante affaire, de nombreuses récompenses furent accordées.

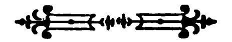
M. Coteau, capitaine de la 4e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur ; Dardy, capitaine en second, Bourdarie, maréchal des logis, de la 3e batterie du 10e Régiment d'Artillerie ; Laguerre, maréchal des logis, Dupuis, canonnier, de la 4e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

En outre, le sous-lieutenant Tatin fut mis à l'ordre du jour, comme ayant rendu de grands services à la batterie de brèche.

Dans un rapport au ministre fait au quartier général à Constantine, le 26 octobre 1837, le lieutenant général Valée s'exprimait ainsi sur l'artillerie :

L'armée a eu à lutter contre le mauvais temps et la difficulté du terrain; elle a supporté avec une résignation admirable les privations qui lui ont été imposées, et son dévouement ne s'est pas démenti un seul instant.

L'artillerie a construit neuf batteries avec une célérité remarquable; elle a exécuté d'immenses mouvements de matériel pour armer et approvisionner ces batteries, malgré la pluie et les difficultés des chemins.



LES BATTERIES

DU

10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE EN AFRIQUE

DE 1838 A 1854

A partir de 1838, la guerre d'Afrique n'étant plus qu'une succession de petits combats livrés un peu partout, nous verrons isolément le rôle joué par chaque batterie depuis 1838 jusqu'à 1854.

En 1838, il restait en Afrique les 3e, 4e et 5e batteries augmentées, le 1er mars 1842, de la 15e batterie venant de la 16e batterie du 4e régiment.

3e Batterie. — Pendant l'expédition de Constantine, les 3e et 4e batteries avaient eu fort à souffrir, tant par suite des maladies que du mauvais temps.

Aussi, lors de la réorganisation de l'artillerie de la division de Bône, après la campagne de 1837, il ne restait plus à la 3e batterie que la moitié de son effectif; on en forma une demi-batterie de montagne dont le commandement fut confié à M. Dardy, capitaine en second.

Le capitaine commandant Recourdon retourna à Metz avec le

cadre en excédent pour organiser une deuxième demi-batterie, au moyen d'hommes prélevés sur l'ensemble du Régiment; mais cette mesure n'eut pas de suite, car, en février 1838, la demi-batterie qui était restée à Bône, après avoir versé ses hommes aux autres batteries d'Afrique, rentra en France où elle arriva à Metz le 25 mars 1838.

4e *Batterie.* — La 4e batterie, comme la 3e, avait été fort éprouvée, tant par les maladies que par les combats autour de Bougie et l'expédition de Constantine.

Depuis l'automne de 1838 jusqu'au printemps de 1839, elle perdit quarante hommes de son effectif, dont le lieutenant en premier de Lavaissière. Son personnel dut être plusieurs fois renouvelé par des renforts envoyés de France ou fournis par les batteries qui quittaient l'Afrique.

En 1840, la batterie fit partie des expéditions contre les Haractas et les Beni-Sala.

A cette époque, M. Coteau, capitaine commandant, ayant été nommé chef d'escadron, fut remplacé, d'abord par le capitaine de Sevelinges, puis peu après par le capitaine Chantan de Vercly.

En 1841, la 4e batterie fit partie des expéditions contre les Beni-Mohammed et les Chiebanna; elle était présente aussi à l'affaire du Senadjar et à la défense de Bône, les 16, 17, 18, 19 septembre 1841.

En 1842, la 4e batterie fit partie d'une expédition contre les Ouled-Dam et prit part à l'affaire du Djebel-Zouara, à la suite de laquelle le maréchal des logis Arène fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Elle construisit aussi des routes dans le Djebel-Edough.

En 1843, elle prit encore part à de nombreuses expéditions, en particulier à celles contre les Zerderaa et contre les Kabyles de l'Edough; elle assista également à l'expédition et à la prise de Collo, ainsi qu'à l'affaire de l'Oued Zadra, où le lieutenant

Desprels fut blessé très grièvement d'un coup de feu à la cuisse, blessure à la suite de laquelle il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La 4ᵉ batterie était encore à la colonne contre les Honinchas, à l'affaire contre les tribus tunisiennes, ainsi qu'à celle contre les Ouled-Ali; enfin, elle fit partie du camp d'observation établi sur les frontières de Tunis, du mois d'août 1842 jusqu'en décembre 1843, où elle reçut l'ordre de rentrer en France.

La 4ᵉ batterie perdit une trentaine d'hommes, tant par suite des expéditions que pendant les constructions de routes qu'elle eut à exécuter dans le Djebel-Edough. Aussi, en récompense de la façon brillante dont elle s'était tirée de cette tâche ardue, le général Randon fit élever une colonne en marbre, portant cette inscription :

AU 10ᵉ RÉGIMENT D'ARTILLERIE

La bonne humeur de nos artilleurs n'avait d'ailleurs pas attendu cette inscription officielle, car pendant leurs travaux, ayant rencontré un bas-relief romain, ils avaient tenu à graver eux-mêmes sur la pierre la trace de leur passage.

On conserve, en effet, au musée du Louvre (galerie africaine), un bas-relief antique rapporté de Guelma et représentant un aigle aux ailes déployées, au-dessus duquel on lit :

10ᵉ REGIMᵀ

D'ARTILLER

1837

Le 29 mars 1844, la 4ᵉ batterie rentra au Régiment qui se trouvait alors à Strasbourg.

5ᵉ batterie. — Pendant qu'au siège de Constantine, les 3ᵉ et 4ᵉ batteries avaient eu à souffrir des privations de toutes sortes,

la 5e batterie, installée à Alger, fut bien moins éprouvée, le climat y étant, d'ailleurs, plus sain qu'à Bône et Bougie; elle reçut, néanmoins, à diverses reprises, des renforts destinés à combler les vides causés par les libérations, car cette batterie se trouvait en Afrique depuis sept ans.

En 1839, la 5e batterie prit part à un combat livré sur les bords de l'Oued-el-Kébir, entre Bouffarick et le camp supérieur de Blida.

En 1840, elle fit partie de la division du duc d'Orléans, lors des expéditions faites pendant le printemps, et prit une part brillante aux succès remportés contre les Arabes, les 12 et 20 mai, 15 et 24 juin. A cette époque, le capitaine Comot, ayant été nommé chef d'escadron, fut remplacé à la 5e batterie par le capitaine de Sevelinges qui se distingua dans tous les combats livrés en Afrique.

Déjà, le 24 août 1840, il avait été cité à l'ordre de la division de Constantine pour le combat du 13 août; à la suite des combats du 9 novembre et du 10, à Chaba-el-Ketta, il fut encore cité dans le rapport du général Changarnier.

Au printemps de 1841, la 5e batterie partit avec les colonnes de ravitaillement destinées aux places de Médéa et de Miliana. Une section resta à Médéa, une autre à Miliana; la troisième occupa Blida et le camp de Kouba, elle prit part à l'expédition de Taza et de Boghaz, dans la province de Titery.

La batterie marcha encore, en septembre 1841, avec les colonnes de ravitaillement dirigées sur Miliana. Le 8 octobre, dans un engagement qui eut lieu au défilé de Chaba-el-Ketta, la 5e batterie contribua au succès de la journée par la justesse de son tir, et permit ainsi un mouvement offensif de l'infanterie française.

En 1842, la 5e batterie fit partie de la colonne expéditionnaire qui, après plusieurs combats décisifs, assura la soumission de tout le pays jusqu'au Djurjura; elle accompagna ensuite la colonne qui alla dans l'Ouarensenis.

Dans la première de ces expéditions, le capitaine de Sevelinges, commandant la 5[e] batterie, se fit remarquer, comme en témoigne la pièce suivante :

« En 1842, le maréchal Bugeaud dirigea une expédition contre » le khalifat d'Abd-el-Kader Ben-Salem; n'ayant pas assez d'in- » fanterie, il forma un bataillon, dit d'élite, avec 200 hommes » d'artillerie (parmi ces hommes s'en trouvaient de la 5[e] batterie » du 10[e] Régiment) et 200 hommes du génie, armés de fusils » d'infanterie pour faire le service des grenadiers. Ce bataillon » était commandé par le capitaine Élias.

» Outre ces hommes d'artillerie armés de fusils de remparts, » la 5[e] batterie, qui faisait partie de l'expédition avec son » matériel, avait comme officiers : MM. de Sevelinges, capitaine » commandant; Ducamp, capitaine en second; Narey, lieutenant » en premier; Crouzat, lieutenant en second.

» L'expédition partit le 29 septembre et, le 13 octobre, on » rencontra les Kabyles, installés sur les hauteurs.

» M. le Gouverneur (Bugeaud) fit ranger le bataillon d'élite » sur la crête d'un mamelon inférieur à celui que les Kabyles » occupaient, et donna, en même temps, l'ordre de porter en » avant du front les obusiers de montagne et de commencer le » feu.

» La batterie se trouvait environ à 900 mètres du sommet » de la montagne occupée par l'ennemi.

» M. le capitaine de Sevelinges, officier plein de capacité, » s'étant assuré, dès les premiers coups, que les obus pouvaient » franchir la crête du mamelon, fit abaisser et rectifier le tir » pour battre les pentes plus rapprochées où quatre à cinq cents » Kabyles présentaient une masse en amphithéâtre; en même » temps, il dirigea quelques projectiles sur sa gauche pour » fouiller un petit bois qui couvrait le flanc de la position.

» *Toute l'armée applaudit à la justesse des coups :* vingt-six » obus labourèrent, aussi heureusement que possible, tout le

» terrain où les Arabes s'étaient retranchés et, bientôt, on vit
» l'ennemi, peu habitué à un feu aussi terrible, s'enfuir en
» désordre. Alors, M. le Gouverneur général donna l'ordre au
» bataillon d'élite d'enlever la position; le lieutenant Dubut, de
» la 15e batterie du 7e régiment, qui commandait les tirailleurs,
» avait à peine eu le temps de faire tirer quelques coups de fusil,
» car, à chaque instant, il était rejoint par le bataillon entier
» qui s'avançait en bon ordre, sans s'inquiéter du feu de
» l'ennemi.

» Arrivé près de la crête, le capitaine Élias fit charger les
» Arabes à la baïonnette; ceux-ci abandonnèrent précipitamment
» leur retranchement et se jetèrent en fuyant dans les ravins
» en arrière de la position. Les difficultés du terrain empêchèrent
» de les poursuivre.

» Une section de montagne, conduite par le capitaine com-
» mandant, suivait le bataillon et arriva au sommet, malgré
» tous les obstacles, assez à temps pour tirer encore deux obus
» sur les fuyards et achever leur dispersion.

» Pendant l'assaut, la seconde section, sous les ordres de
» M. Narey, lieutenant en premier de la batterie, récemment
» passé capitaine, continua le feu, en tirant par-dessus le
» bataillon, pour empêcher tout retour offensif de l'ennemi.

» M. le capitaine de Sevelinges, qui a exécuté les ordres du
» gouverneur avec une précision, une célérité et le sang-froid
» dont il fait preuve dans toutes les circonstances, est à citer
» à l'ordre du jour, ainsi que M. le lieutenant Dubut qui com-
» mandait les tirailleurs et qui a escaladé avec sa troupe des
» rochers que l'on croyait inaccessibles.

» *Le colonel commandant par intérim l'artillerie en Afrique,*

» Signé : MAHÉ. »

Le général Bugeaud, à la suite de cette affaire, dit que c'était à l'artillerie qu'était dû tout l'honneur de son expédition.

En 1843, la 5e batterie avait une section à Médéa et une à Miliana; elles firent, l'une et l'autre, partie des expéditions qui, en janvier, février, mars, furent chargées de maintenir dans l'obéissance tout le pays environnant. Pendant toutes ces opérations, les canonniers firent preuve d'une grande force morale et d'une patience à toute épreuve, malgré les froids qui sévissaient alors dans les hautes montagnes.

L'été revenu, une section de la 5e batterie fit partie de la colonne qui s'empara de la smala d'Abd-el-Kader; pendant ce temps, une autre poursuivait la soumission du Dahra et de l'Ouarensenis qu'Abd-el-Kader cherchait à soulever.

En automne encore, la batterie entière (capitaine de Sevelinges) fit partie du corps expéditionnaire que le maréchal Bugeaud conduisit dans l'Ouarensenis, expédition qui amena la soumission complète de toutes les tribus.

Enfin, après un séjour de plus de dix ans, la 5e batterie quitta l'Afrique et rentra en France, le 9 mars 1844, où elle rejoignit le Régiment, alors en garnison à Strasbourg.

Pendant cette longue période, elle avait obtenu de nombreuses décorations et de fréquentes citations dans les rapports des généraux commandant les colonnes.

La 15e batterie, de 1842 à 1854. — Une seule batterie restait encore en Afrique : la 15e batterie du 10e Régiment d'Artillerie.

Cette batterie, versée au 10e Régiment d'Artillerie, par décision du 1er mars 1842, avait été formée par la 16e batterie du 4e régiment et était commandée par M. Payan, capitaine; elle ne cessa de se distinguer de 1842 à 1854, époque à laquelle, par suite de la nouvelle organisation, elle fut versée au 1er régiment d'artillerie.

En 1842, la 15e batterie, stationnée à Bône, fournit dans cette province plusieurs détachements et petits postes. A Bougie, entre autres, se trouvait un détachement qui avait des postes

dans les blockhaus de la place. Fréquemment les canonniers avaient à repousser les agressions des Arabes ou à appuyer les sorties, soit avec les obusiers de montagne, soit avec les fusils de rempart, dont souvent on les armait. Dans une sortie qui eut lieu, le 25 août 1842, le lieutenant en premier Carpentier reçut un coup de feu qui nécessita l'amputation de la cuisse. Il fut cité à l'ordre de la place et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Les canonniers Leclecq et Maubert furent aussi blessés par les balles ennemies, l'un à la main, l'autre au cou.

En 1843, dans une sortie de la garnison de Bougie, les canonniers Jailler et Volclair furent blessés, le premier d'une balle à la main droite, le second d'une balle à la poitrine.

Dans la province de Constantine, la 15e batterie fit partie des expéditions de l'Edough en avril, de celle contre les Assem-Aoui en mai, et de la colonne de la Calle en septembre.

Dans l'expédition faite en mai, le maréchal des logis GUÉRIN se fit remarquer par son courage et fut mis à l'ordre du jour.

En 1844, la 15e batterie fournit des détachements à la colonne expéditionnaire de Constantine, ainsi qu'à celles d'El-Cantara, d'Ouled-Sultanes et de Batna; elle prit part, en outre, aux sorties de la garnison de Bougie et de Bône.

Lorsque la place de Biskra fut surprise par les Arabes, grâce à la trahison des habitants, le brigadier Richard et les canonniers Renault et Royon, de la 15e batterie, furent faits prisonniers dans cette affaire; pendant six mois, ces malheureux, conduits de tribu en tribu, eurent à subir les plus affreux traitements; ils tentèrent enfin de s'évader; un seul d'entre eux réussit : le brigadier Richard, qui, après dix jours de dangers et de fatigues, ne marchant que la nuit, parvint enfin à rejoindre les troupes françaises.



1845 — Batterie du 10e Régiment d'Artillerie en Algérie.

En 1845, la 15e batterie alla tenir garnison à Philippeville, pendant que, en 1846, un détachement de cette batterie, qui était resté à Bougie, contribuait à la défense de cette place; dans une sortie, le nommé Richard, premier servant, eut le corps traversé d'une balle, et Guillot, premier servant, reçut une balle dans les reins.

Vers la fin de l'année 1846, un détachement fut envoyé pour contribuer à la défense de Djidjelli.

En 1847, M. Coulibœuf de Blocqueville, fut nommé au commandement de la 15e batterie, en remplacement de M. Payan, passé chef d'escadron. Pendant cette année, la batterie fut répartie entre les garnisons de El-Arrouch, Smendou, Batna, Sétif, Biskra et Djidjelli; elle fournit aussi un détachement au corps expéditionnaire de Kabylie. Dans le cours de cette campagne, le canonnier Morand reçut une balle dans les reins.

Pendant que cette batterie se distinguait ainsi en Afrique, de graves événements se préparaient en France pendant l'année 1848.

Le 26 juin, le 10e Régiment d'Artillerie, qui tenait alors garnison à Douai, dut envoyer la 10e batterie à Paris.

Pendant l'insurrection de 1848, les nommés : Philippe et Balevaer, maréchaux des logis; Yung et Beck, brigadiers, qui se trouvaient à Paris comme instructeurs d'artillerie de la garde nationale, se firent remarquer par leur bravoure et leur sang-froid. Tous les quatre furent blessés et cités à l'ordre de l'armée (le maréchal des logis Philippe mourut de ses blessures). Philippe et Balevaer furent nommés sous-lieutenants; Beck fut nommé maréchal des logis. En outre, Yung et Beck furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Mais revenons à la 15e batterie, que nous avons laissée en Afrique. A la suite de la Révolution de 1848, les Arabes, instruits de ce qui se passait en France, se soulevèrent en foule et il fallut de nombreuses expéditions pour réprimer toutes ces insurrections. En 1849, un détachement de la 15e batterie, commandé par le lieutenant Artus, et composé de trente-deux canonniers

armés de fusils de rempart, assista à toutes les affaires de l'expédition de Kabylie et du Zouara; ce détachement prit part, notamment, aux combats des 21 mai, 1er et 3 juin, contre les Beni-Minsum, à la défense du 2 juin, aux affaires d'arrière-garde des 8 et 10 juin chez les Ouled-el-Adj, et au combat du 18 juin chez les Beni-Touffout. Le soulèvement des Arabes avait gagné dans l'extrême sud jusque dans la région des Zibans, semée d'oasis placées entre le Tell et le grand désert. Zaatcha en est un des centres les plus importants. Cette petite ville est située à sept lieues au sud-ouest de Biskra. En 1849, un marabout, appelé Bou-Zian, étant parvenu à soulever cette ville contre nous, il fallut y envoyer une expédition, à laquelle prit part un détachement de la 15e batterie.

Le général Herbillon, qui commandait la colonne, forte de 4000 hommes, arriva devant Zaatcha le 7 octobre, attaqua de suite, mais devant la résistance acharnée de la place, il dut se résoudre à en faire un siège en règle.

Le 20 octobre, il tenta l'assaut, mais fut repoussé avec perte. Il lui fallut alors demander des renforts, et du 8 au 12 novembre, il reçut des détachements portant sa petite armée à 7000 hommes; il put alors continuer vigoureusement les opérations du siège et, après avoir fait plusieurs brèches, livrer l'assaut définitif, le 26 novembre.

L'attaque fut des plus meurtrières, et l'on dut faire successivement l'attaque de chaque maison, où les Arabes se défendaient avec l'intrépidité du désespoir. La maison où Bou-Zian s'était réfugié fut l'objet d'une lutte acharnée; en vain tente-t-on l'escalade, nos soldats sont repoussés; en vain fait-on venir du canon pour enfoncer les portes, nos braves canonniers sont tués sur leurs pièces; on parvient enfin à faire éclater une mine qui, faisant sauter un large pan de muraille, ouvre une brèche par laquelle nos troupes se précipitent et massacrent Bou-Zian, et avec lui les derniers défenseurs de la place. Cinquante et un jours de tranchée et autant de nuits de veille; autant de combats

à la tranchée que de jours de travail ; deux assauts, quatre affaires sérieuses contre l'ennemi extérieur ; enfin, autant de luttes corps à corps que de maisons dans la ville, voilà ce à quoi avaient pris part nos braves artilleurs. Aussi est-ce avec fierté, qu'en 1852, le 10e Régiment put lire sur son nouvel étendard :

SIÉGE ET PRISE DE ZAATCHA

(*7 octobre — 26 novembre 1849*).

Cette inscription, avec celle de Constantine, lui rappelait la bravoure dont ses vieilles batteries avait toujours fait preuve sur la terre d'Afrique.

A la suite de cette expédition, M. Bonvallet, capitaine en second (blessé), fut nommé chevalier de la Légion d'honneur ; Clouzard, maréchal des logis, fut nommé officier, et Amann, canonnier, qui avait été blessé, fut cité à l'ordre du corps expéditionnaire.

En 1851, la 15e batterie, que commandait alors le capitaine Vieille, se fit remarquer dans l'expédition de Kabylie. Cette expédition avait pour but de rouvrir les communications avec Djidjelli, étroitement bloquée par les Arabes. La 15e batterie du 10e Régiment dut, pour cette expédition, former, avec la 15e batterie du 6e régiment, un escadron à pied, qui, armé de mousquetons à tige, était destiné, comme troupes d'élite, à remplacer les chasseurs à pied. La batterie avait pour officiers : MM. Vieille, capitaine commandant ; Lagardère, capitaine en second ; Roux, lieutenant en premier ; Bléhaut, lieutenant en second. Le détachement se composait de quatre maréchaux des logis, deux trompettes et cinquante-trois hommes.

Lorsque, le 12 mai 1851, la colonne arriva sur le territoire des Tailmen, le détachement Vieille était chargé de faire l'arrière-garde.

Au moment de s'engager dans une gorge, au fond d'un étroit

ravin dominé par des plateaux envahis par les Kabyles, ce détachement fut durement éprouvé.

Le brigadier POTTIER reçut dans le mollet une balle qui le mit hors de combat. Un canonnier fut obligé de le charger sur ses épaules pour le conduire au cacolet qui ne pouvait arriver que difficilement jusqu'à lui; deux canonniers reçurent à cet endroit des balles dans leurs sacs; une autre balle traversant le caban du lieutenant BLÉHAUT, tua sur le coup un turco qui se trouvait près de lui. Au combat du 2 juillet, le canonnier LONGCHAMPS, malgré le coup qui l'avait atteint lui-même, ramassa son camarade LAMOTHE, blessé dangereusement, le chargea sur ses épaules et le porta ainsi pendant plus de 150 mètres. Dans le trajet, une deuxième balle traversa le pantalon de Lamothe.

Aussi le lieutenant-colonel Élias, commandant l'artillerie de la colonne, jaloux d'entretenir ces sentiments de générosité et de dévouement mutuel, fit-il paraître l'ordre suivant :

Au bivouac, le 2 juillet 1851.

Le canonnier LAMOTHE s'étant fait remarquer, autant par sa bonne conduite depuis qu'il est au service, que par sa bravoure pendant l'expédition de Kabylie, pour le récompenser aussi de la blessure qu'il a reçue en combattant au premier rang dans la journée du 2 juillet; le lieutenant-colonel commandant l'artillerie, avec l'autorisation de M. le général de Saint-Arnaud, commandant en chef, nomme le canonnier LAMOTHE, brigadier à la 15e batterie du 10e Régiment. Le lieutenant-colonel regrette bien vivement de ne pouvoir récompenser tous les canonniers qui se sont si bravement conduits devant l'ennemi. Ils peuvent compter qu'il les recommandera aussi chaudement que possible à M. le Général inspecteur, comme il les a déjà recommandés au général commandant la division expéditionnaire.

Le lieutenant-colonel,

Signé : ÉLIAS.

ÉTAT *des canonniers blessés pendant la campagne de Kabylie (15e batterie du 10e Régiment d'Artillerie).*

CONTE, 1er servant, forte contusion à la hanche (11 mai).

BIGUER, 1er servant, genou traversé d'une balle (22 juin).

HOMMEL, 1er servant, contusion à la hanche (22 juin).

MEYER, 2e servant, forte contusion au cou de pied (22 juin).

THOMAS, 1er servant, poignet gauche traversé (2 juillet).

LAMOTHE, brigadier, genou gauche traversé (2 juillet).

LONGCHAMPS, 2e servant, contusion au bras gauche (2 juillet); a emporté sur son dos, l'espace de plus de 150 mètres, le brigadier Lamothe, blessé.

SIMONIS, trompette, contusion au bras gauche (2 juillet).

WEISS, 1er servant, contusion à la jambe (11 mai); a emporté sur son dos le brigadier Pottier, blessé.

Officiers, sous-officiers et canonniers, cités à la suite de la campagne de Kabylie en 1851.

Escadron à pied, VIEILLE, capitaine commandant, a montré beaucoup d'activité et d'énergie pendant toute la campagne.

POTTIER et LAMOTHE, brigadiers, ont toujours donné l'exemple en combattant au premier rang; blessés tous deux le 13 mai et le 2 juillet.

BIGUEUR et LONGCHAMPS ont été blessés; se sont fait remarquer dans toutes les affaires auxquelles ils ont pris part, par leur courage et la bonne exécution du tir.

A la suite de l'expédition de Kabylie, l'inspecteur général fit paraître, le 3 octobre, à Philippeville, un ordre ainsi conçu :

La 15e batterie a pris une part active à la dernière expédition de Kabylie qui était dirigée par M. le général Saint-Arnaud.

Les canonniers, armés de mousquetons à tige et conduits par des officiers pleins d'ardeur, ont mérité, par leur entrain et l'efficacité de leur tir, l'honneur de combattre constamment aux postes les plus périlleux.

En 1852, le 10e Régiment d'Artillerie reçut, le 6 mai, un nouvel étendard portant la légende suivante :

SIÈGE ET PRISE DE CONSTANTINE
6-13 octobre 1837.

SIÈGE ET PRISE DE ZAATCHA
7 octobre, 26 novembre 1849.

1854 est une date de transformation pour l'artillerie. Depuis 1830, les batteries d'artillerie à cheval avaient été réparties dans tous les régiments, mais l'empereur Napoléon III, qui était partisan de grouper l'artillerie à cheval en régiments spéciaux, fit rendre, le 14 février 1854, un décret par lequel l'artillerie se vit composée ainsi qu'il suit :

Cinq régiments à pied à douze batteries;

Le régiment de pontonniers portant le n° 6 (à douze compagnies);

Sept régiments montés à quatorze batteries (numérotés de 7 à 13);

Quatre régiments à cheval (numérotés de 14 à 17), soit dix-sept régiments d'artillerie y compris les pontonniers.

Les canons de 8 et de 12 existant jusqu'alors, furent remplacés en 1853 par une bouche à feu unique, le canon obusier de 12, pouvant lancer aussi bien des obus que des boulets. Provisoirement, on affecta aux batteries à cheval un canon obusier de 12 léger, qui n'était autre chose que le canon de 8 foré au calibre de 12. En outre, aux projectiles déjà en usage vint s'ajouter l'obus à balle, projectile nouveau.

Par suite du décret du 14 février 1854, le 10e Régiment d'Artillerie fut organisé en régiment d'artillerie monté, passa ses 1re et 2e batteries au 17e régiment d'artillerie, les 13e, 14e, 15e et 16e batteries au 1er régiment et reçut : du 8e régiment deux batteries et du 14e régiment six batteries.



1852 — Capitaine et Trompette du 10[e] Régiment d'Artillerie.

Parmi les six batteries venant du 14e régiment, la 1re batterie du 10e, formée par la 7e du 14e régiment, était à Rome; la 2e du 10e Régiment, formée par la 8e batterie du 14e régiment, se trouvait en Algérie; cette batterie ne rentra en France que le 17 février 1856.

Le régiment eut donc quinze batteries; c'est avec cette composition nouvelle que se fit la guerre de Crimée.

LISTE *de quelques Officiers et Canonniers appartenant au 10e Régiment d'Artillerie, tués ou blessés pendant les guerres d'Algérie :*

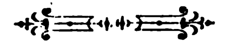
1832. Chartier, maréchal des logis, tué à Oran.
1833. Lieutenant Jaubert-Doriac, tué à l'occupation de Bougie.
1833. Lieutenant Fadate de Saint-Georges, blessé à l'occupation de Bougie.
1833. Lieutenant Poncet, blessé à l'occupation de Bougie.
1833. Pascal, maréchal des logis, blessé à l'occupation de Bougie.
1835. Weber, maréchal des logis, blessé à l'expédition de l'Atlas.
1837. Lieutenant Tatin, blessé à Constantine.
1838. Lieutenant de Lavaissière, tué à Bougie.
1842. Lieutenant Desprels, blessé grièvement à l'Oued-Zadra.
1842. Lieutenant Carpentier, blessé grièvement à Bougie.
1843. Jaillet et Volclair, canonniers, blessés à l'insurrection de Bougie.
1846. Richard et Ouillot, canonniers, tués à l'insurrection de Bougie.
1847. Morand, tué à l'expédition de Kabylie.
1848. Philippe, maréchal des logis, tué à l'insurrection de Paris.
1849. Capitaine Bonvallet, blessé à Zaatcha.

1849. AMANN, canonnier, blessé à Zaatcha.

1851. LAMOTHE, brigadier, blessé pendant l'insurrection de Kabylie.

1851. SIMONIS, trompette, blessé pendant l'insurrection de Kabylie.

1851 POTTIER, LONGCHAMPS, CONTE, BIGUEUR, HOMMEL, MEYER, THOMAS, WEISS, canonniers, blessés pendant l'insurrection de Kabylie.



GUERRE DE CRIMÉE

LE 27 mars 1854, nous voyons l'empereur Napoléon III, de concert avec l'Angleterre, déclarer la guerre à l'Empereur de Russie.

Trois batteries du 10e Régiment d'Artillerie furent désignées pour prendre part à cette expédition : la 9e batterie, qui, le 11 avril, reçut l'ordre de se mettre sur le pied de guerre ; et les 3e et 6e batteries, qui, les 11 et 14 juin, reçurent également l'ordre de se mettre sur le pied de guerre.

Le 7 juillet, la 3e batterie partait pour l'armée de Lyon et, le 1er août, les 6e et 9e batteries se rendaient au camp du Nord.

Pendant le séjour de ces deux batteries au camp du Nord, se place un épisode qui montre le courage des canonniers de la 9e batterie.

« Le choléra sévissait alors avec intensité dans les campagnes,
» et les habitants affolés quittaient leurs demeures, abandonnant
» leurs malades ; dans ces tristes circonstances, le dévouement
» des canonniers de la 3e section de la 9e batterie fut admirable.
» Ce détachement cantonné alors à Helfaut se multiplia, et,
» bravant le fléau, secourut les malades ou donna la sépulture
» aux morts. »

Aussi l'Empereur, par décret du 1er février 1855, fit-il décerner à la 9e batterie par le Ministre de l'agriculture, une médaille d'argent destinée à perpétuer la mémoire de ces faits.

Malheureusement, la 9e batterie était déjà embarquée à cette époque; la médaille arriva bien en Crimée, mais avant la batterie; on la renvoya donc en France à la portion centrale, et dans toutes ces allées et venues, elle fut égarée.

La pièce suivante, trouvée à la section technique, vient toutefois corroborer les faits avancés :

ARMÉE D'ORIENT
—
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
—

Devant Sébastopol, le 27 avril 1855.

GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre par » laquelle M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des » travaux publics annonce aux officiers, sous-officiers et soldats » de la 9e batterie du 10e Régiment d'Artillerie que, par arrêté » du 1er février, il leur a décerné, au nom de l'Empereur, une » médaille d'argent en récompense du zèle et du dévouement » dont ils ont fait preuve pendant la dernière épidémie de » choléra.

» Je vous prie de vouloir bien faire parvenir cette lettre à la » 9e batterie du 10e Régiment. Je vous prie, en outre, de me » faire connaître les circonstances qui ont motivé cette récom- » pense collective.

» *Le général en chef,*

» PAR SON ORDRE :

» *Le général chef d'état-major général,*

» DE MARTINPREY.

» *A Monsieur le Général commandant l'artillerie.* »

En marge se trouvait l'annotation suivante :

« A faire parvenir au commandant Garnier-Keruault, commandant » l'artillerie de la division de réserve au camp de Moulin. »

En août et novembre 1854, les 6e et 9e batteries, quittant enfin le camp de l'armée du Nord, s'embarquèrent pour la Crimée les 14 et 16 février, suivies bientôt par la 3e batterie qui s'embarqua le 7 avril.

Débarquée à Kamiesch, le 26 mars 1855, la 6e batterie du 10e Régiment (capitaine Rapatel) fut affectée à la 5e division d'infanterie (général Brunet) du 2e corps (général Bosquet).

La 9e batterie (capitaine Deschamps), comme la 6e batterie, fut attachée à la 5e division du 2e corps. Ces deux batteries avaient pour commandant supérieur le chef d'escadron Garnier-Keruault. Leur matériel se composait de canons obusiers de 12.

Enfin, la 3e batterie (capitaine Guitton), armée de canons obusiers de 12, fut attachée à la 1re division (général Herbillon) du corps de réserve (Régnault de Saint-Jean-d'Angély).

Ces trois batteries arrivaient un peu tard en Crimée, car l'armée française, débarquée au mois de septembre 1854, avait déjà livré le glorieux combat de l'Alma (20 septembre 1854), investi Sébastopol et commencé la construction des batteries de siège dès le 1er octobre. Le 25 octobre, avait eu lieu le combat de Balaklava et, le 5 novembre, la bataille d'Inkermann.

Mais ces batteries arrivèrent à temps pour contribuer aux grandes phases du siège qui ne put être mené vigoureusement qu'en 1855.

Le temps, qui pendant l'hiver de 1854-55 avait été affreux, s'étant un peu amélioré, l'artillerie se remit avec courage à la construction de nouvelles batteries et, à partir du 9 avril 1855, le bombardement de Sébastopol recommença avec une nouvelle vigueur.

Le siège de la place était partagé en trois zones :

L'attaque de gauche contre la ville dont l'objectif principal était le bastion du Mât;

Les attaques anglaises qui se trouvaient au centre, et avaient devant elles l'ouvrage russe appelé le Grand-Redan;

Enfin les attaques françaises de droite dont les deux objectifs

furent : d'abord le Mamelon-Vert, situé en avant du bastion de Malakoff, puis le bastion de Malakoff.

Cette dernière attaque de droite avait été reconnue la plus importante, Malakoff étant considéré comme la clef de Sébastopol; c'est donc de ce côté que se portèrent les plus grands efforts.

Vers le mois de juin, le maréchal Pélissier qui venait de prendre le commandement de l'armée, et dont l'énergie était bien connue des soldats qui, dans leur langage familier, l'appelaient *la Tête de fer-blanc*, donna l'ordre au général Bosquet de s'emparer du Mamelon-Vert.

Le général Bosquet décida que l'assaut serait livré le 7 juin 1855 à six heures et demie du soir. Voilà comment il s'exprimait dans l'ordre du jour qu'il fit paraître la veille du combat.

« Officiers et sous-officiers du 2e corps, leur disait-il, le » général en chef a jugé que le moment était venu de frapper » l'ennemi au cœur, et le 2e corps aura l'honneur de porter » les premiers coups en enlevant en plein jour le Mamelon-Vert » et les ouvrages blancs du mont Sapone; nous les enlèverons » à la Française et au cri de « vive l'Empereur! » Mais que » chacun se souvienne *que là où nous mettons le pied, nous restons* » *avec fermeté!* »

Lors de l'attaque, les colonnes d'assaut furent accompagnées par des détachements d'artillerie chargés d'enclouer les pièces russes et de les retourner contre eux.

Le capitaine Guitton (3e batterie du 10e Régiment) commandait un détachement d'encloueurs. Au moment de l'attaque, il entra dans l'ouvrage par la droite et fit aussitôt enclouer les pièces.

Dans cette affaire, le nommé Legros, premier ouvrier, fut blessé par un éclat d'obus à l'épaule gauche en enclouant six pièces de canon.

Keruel, artificier, fut blessé par un éclat d'obus à la tête à la bataille du Tumulus (Mamelon-Vert).

Le Mamelon-Vert pris, on s'occupa aussitôt de retourner les canons contre les Russes, de fermer l'ouvrage du côté de Sébastopol et de construire de nouvelles batteries.

Le capitaine Rapatel (6ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment), fut chargé de la construction de la batterie n° 17; cette batterie avait pour masse couvrante l'épaulement d'une batterie russe située à gauche de la lunette; elle était donc établie sur l'emplacement du Mamelon-Vert.

Le travail fut exécuté du 8 au 16 juin par les 6ᵉ et 9ᵉ batteries du 10ᵉ Régiment d'Artillerie, sous la direction du capitaine Rapatel et du lieutenant Pascal.

La batterie fut armée de deux canons de 50, deux canons de 24 et deux mortiers de 27. Pendant la construction, il y eut deux canonniers tués et dix-sept blessés.

Nous donnons ici quelques-uns de ces noms qui ont pu être relevés sur les registres matricules de l'époque :

Tourin, premier servant, tué par un éclat de bombe, le 17 juin, à la batterie n° 17.

Thomas, deuxième servant, tué par une bombe, le 17 juin, à la batterie n° 17.

Paget, premier servant, blessé le 11 juin par un éclat d'obus qui lui a fracassé la mâchoire, batterie n° 17.

François, deuxième servant, blessé le 11 juin, à la main droite, à la batterie n° 17.

Le Spégagne, deuxième servant, blessé le 17 juin par un éclat de bombe qui lui a cassé la jambe, à la batterie n° 17.

Malgré ces pertes, la batterie fut achevée le 16 juin et, le 17 juin, elle ouvrait le feu, dirigeant son tir contre le Petit-Redan, la courtine de Malakoff, la Maison-en-Croix et la Pointe, préparant ainsi par un tir bien dirigé, l'assaut qui devait être donné contre Malakoff, le 18 juin.

Lorsque, le 18 juin, eut lieu l'assaut de Malakoff, assaut qui échoua faute d'ensemble dans les opérations, la 6e batterie, qui servait la batterie n° 17, prépara d'abord l'attaque par un feu nourri et soutint ensuite la retraite en inondant le terrain de projectiles.

Au moment de l'attaque, la 9e batterie du 10e Régiment tout entière (capitaine Deschamps), plus quatre pièces de la 6e batterie du 13e régiment, le tout sous les ordres du chef d'escadron de Lainsecq, avaient été massées derrière le Mamelon-Vert, attelées et prêtes à soutenir l'assaut. Par surcroît de précaution, des bricoles avaient été préparées pour qu'au besoin les hommes pussent traîner les pièces à bras.

Dans cette position d'attente périlleuse, la 9e batterie du 10e Régiment éprouva de fortes pertes; le lieutenant en premier Augier, de la 9e batterie, adjoint au commandant Pisani, fut blessé grièvement de deux balles à la tête et au cou, aux ouvrages Lavarande (il mourut de ses blessures peu de temps après).

Le lieutenant en second Renaud (9e batterie) fut aussi blessé d'un éclat d'obus.

Mesnier, trompette (9e batterie), fut blessé par un éclat de bombe au cou, à l'épaule et sur le poignet, derrière le Mamelon-Vert.

Guénédal, deuxième servant (9e batterie), fut tué.

Dubois, premier ouvrier, fut blessé par un éclat de bombe (batterie n° 17).

Nombre d'autres encore, dont il serait trop long de citer les noms, furent tués ou blessés.

Après cet échec du 18 juin, on se remit résolument à l'œuvre, traçant de nouvelles parallèles, construisant de nouvelles batteries, s'approchant de Malakoff, en cheminant jusqu'à 150 mètres de la place.

Les canonniers étaient sur les dents et dormaient debout; un témoin oculaire, le lieutenant-colonel Kelle, alors maréchal des logis dans la batterie, se rappelle à ce sujet le fait suivant :

« Le brigadier Mespillat, de la batterie, dormait près d'une » pièce de 24, exténué par les travaux de toutes sortes; tout à » coup, une bombe ennemie arrive, frappe sur la lumière du » canon et y met le feu; le coup part... et le brigadier dormait » toujours. »

A l'assaut du 18 juin, quelques blessés étaient restés entre les deux lignes devant la batterie n° 17, mais, sous le feu infernal des Russes, personne n'osait aller à leur secours.

Le lieutenant DE NOVION, de la batterie, entendant les cris déchirants d'un blessé qui se trouvait à une cinquantaine de mètres de la batterie, demande deux hommes de bonne volonté pour aller ramasser ce malheureux; un caporal se présente. N'écoutant plus que son courage, le lieutenant franchit l'épaulement avec le brave caporal et tous deux se dirigent vers le blessé, au milieu d'une grêle de balles. Lorsque les Russes virent enfin les deux hommes ramasser le blessé et revenir à la batterie, ils cessèrent spontanément le feu et battirent des mains, tant est grand le prestige du vrai courage.

Le soir de ce fait, le maréchal Bosquet fit venir le lieutenant de Novion et l'embrassa devant tout son état-major en lui disant ces mots : « Bon sang ne peut mentir. »

Peu de temps après, le 5 juillet, le lieutenant de Novion fut blessé d'une balle à la cuisse, au moment où, monté sur l'épaulement de la batterie n° 17, il examinait la position des Russes.

Mais revenons aux opérations du siège :

Le 16 août, le général Gortschakoff, voulant interrompre nos travaux, vint attaquer l'armée française et fut complètement battu à Traktir.

Les travaux d'approche continuèrent de plus belle; le bombardement reprit plus intense; 2000 bouches à feu tonnaient à la fois de part et d'autre. Enfin, les ouvrages russes étant bouleversés par nos projectiles, le général Pélissier fixa l'assaut au 8 septembre.

Les Français devaient attaquer Malakoff et le Petit-Redan, pendant que les Anglais monteraient à l'assaut du Grand-Redan. Les troupes furent en conséquence massées dès la veille dans les parallèles les plus avancées; il fut en outre décidé que les 6e et 9e batteries du 10e Régiment d'Artillerie soutiendraient les troupes, en s'avançant au besoin à portée de pistolet de la courtine qui relie Malakoff au Petit-Redan; on pratiqua à cet effet des coupures dans les parallèles pour permettre le passage des pièces. L'attaque fut partagée en trois colonnes.

L'attaque de gauche contre Malakoff était confiée au maréchal de Mac-Mahon; celle de droite, contre le redan, au général Dulac; celle du centre, contre la courtine, au général de la Motte-Rouge.

Le 7 septembre fut la veillée des armes pour les 6e et 9e batteries. Le capitaine Rapatel, réunissant ses canonniers autour de lui, les prévint, en ces termes, de l'attaque du lendemain :

« Camarades, leur dit-il, demain a lieu l'assaut de Sébastopol,
» nous sommes appelés à l'honneur de soutenir l'attaque; certes,
» le rôle est glorieux pour nous, mais grand sera le péril :
» qu'importe! Les artilleurs n'ont jamais reculé. Demain est
» jour de fête. Souvenez-vous de mettre vos plus beaux effets pour
» paraître, et, s'il en est besoin, mourir dignement sur le champ
» de bataille! »

Ces paroles électrisèrent nos artilleurs qui, tous à l'envie, s'occupèrent de faire reluire leur fourniment. Le soir, à la pension des officiers et sous-officiers, des toasts enthousiastes furent portés au succès du lendemain; hélas! combien peu, parmi ces joyeux convives, devaient se retrouver debout le lendemain.

Le 8 septembre, après une violente canonnade de toutes les batteries de siège, le général Pélissier fit à midi le signal convenu; aussitôt toutes les troupes s'élancent à l'assaut; la colonne de gauche court à Malakoff, dont elle s'empare; mais, au centre et à droite nous sommes repoussés; à droite, contre le Petit-Redan, la division Dulac échoue malgré de prodigieux

efforts; au centre, la division de la Motte-Rouge arrive jusqu'au pied de la courtine, mais sans pouvoir aller au delà; c'est alors, vers deux heures, que, voyant cette résistance opiniâtre, l'ordre est donné aux 6ᵉ et 9ᵉ batteries de se porter en avant.

Ici, nous citons un passage officiel relatif à cette affaire :

« Les deux batteries de la 5ᵉ division, attelées et pourvues en
» outre de bricoles, avaient été placées en arrière de la batterie
» Lancastre pour pénétrer dans l'enceinte à un moment donné.
» Vers deux heures, voyant la résistance opiniâtre du redan, on
» voulut essayer d'employer ces deux batteries à la vaincre. Sur
» l'ordre du général en chef, transmis par le général comman-
» dant le 2ᵉ corps (Bosquet), elles s'avancèrent en colonne par
» pièce, à travers des passages ouverts à cet effet dans les tran-
» chées et se mirent en batterie à 300 mètres environ du redan
» sous le feu direct de l'ouvrage, et prises en flanc par le feu
» des vaisseaux et le feu de mitraille de deux batteries russes
» placées, l'une à droite et sur la crête du ravin Outschakoff,
» l'autre entre les deux aqueducs sur la crête du ravin Oupa-
» tanoff. Ces deux batteries ennemies, placées de façon à ne
» pouvoir pas être vues de nos positions, étaient armées de
» canons de gros calibres. »

Ce mouvement, plus que hardi, fut exécuté avec sang-froid et intrépidité, mais ralenti par la chute des chevaux qui furent atteints dans le défilé. Dès que l'on fut en batterie, les hommes qui restaient debout ouvrirent un feu aussi vif qu'ils le pouvaient contre le redan, qui répondait avec succès à la mitraille du canon obusier de campagne par celle de ses mortiers et par une fusillade nourrie, tandis que les navires inondaient le terrain de leurs projectiles.

Ce feu fut de très courte durée; les dernières pièces arrivées en batterie ne tirèrent pas plus de trois ou quatre coups.

Le commandant Souty, ne jugeant pas la position tenable, envoya demander des ordres pour se retirer. Avant qu'il n'ait

reçu la réponse, il avait une jambe emportée, blessure dont il mourut.

La 6e batterie du 10e Régiment (Rapatel), dont le capitaine commandant et le lieutenant en premier étaient blessés mortellement et qui avait cinquante et un canonniers servants tués, se retira n'emmenant que deux pièces suivies de quelques canonniers blessés pour la plupart.

La 9e batterie, arrivée la dernière, quoiqu'elle eût perdu trente-deux chevaux, put emmener tout son matériel; M. Renaud, de cette batterie, était tué.

On s'occupa, immédiatement après la retraite des batteries, à chercher des moyens de ramener les quatre pièces laissées sur le champ de bataille. Un adjudant, envoyé pour cela avec un détachement de conducteurs, fut blessé à hauteur de la batterie n° 17 et les pièces restèrent là jusqu'à la nuit. Enfin, vers une heure du matin, le matériel put être ramené au prix des plus grands efforts.

Le lendemain, on retourna avec des voitures pour ramener les morts et les blessés, ainsi que l'équipement, le harnachement, etc., restés sur le champ de bataille.

Le maréchal des logis fourrier Kelle (maintenant lieutenant-colonel) qui se trouvait avec la corvée ce jour-là, traduit ainsi les impressions qu'il ressentit :

« En jetant un coup d'œil sur le champ de bataille qui était
» devant nous, couvert de morts, de blessés et de chevaux tués,
» on se sentait envahi par une profonde tristesse. Le matériel
» était brisé; les timons cassés; un caisson qui, pendant l'action,
» avait sauté, achevait encore de brûler au milieu des
» six chevaux qui l'attelaient et qui étaient tous tués; quelques
» chevaux, plus ou moins blessés, au milieu d'autres tués à leurs
» pieds, broutaient prosaïquement l'herbe qui était à leur
» portée; le sol était couvert d'éclats et de projectiles, et au
» milieu de tout cela on voyait, étendus sans vie, nombre de

» nos camarades si joyeux la veille; quelques blessés remuaient
» encore et jetaient des cris lamentables. »

95 hommes tués ou blessés; 131 chevaux tués ou blessés, sur 130 hommes et 150 chevaux qui composaient les deux batteries; tel est, en résumé, le bilan de cette glorieuse mais fatale journée.

Sauf un, tous les officiers avaient été atteints.

Le commandant Souty avait été blessé mortellement. Le capitaine Rapatel avait été blessé mortellement, au moment où le sous-lieutenant Fourcy venait de la part du capitaine Deschamps lui dire que la position n'était plus tenable. Les lieutenants Schreiner et Renaud avaient été tués. Le lieutenant Marsal et les adjudants avaient reçu des blessures très graves.

Comme le dit un rapport officiel : « Il restera à ces deux
» batteries la gloire d'avoir exécuté un des plus audacieux mou-
» vements d'artillerie connus dans notre histoire militaire. »

La prise de Malakoff avait été décisive, et, dans la nuit, les Russes évacuèrent Sébastopol, en faisant sauter tous leurs bastions.

Après la prise de Sébastopol, les troupes passèrent encore l'hiver de 1855-56 en Crimée, n'ayant avec les Russes que des engagements de peu d'importance.

Pendant le séjour que les batteries du 10e Régiment d'Artillerie firent autour de Sébastopol, depuis la prise de Malakoff jusqu'à leur retour, elles furent éprouvées gravement par le scorbut et le choléra.

Le capitaine Lendroit, de la 9e batterie, mourut du typhus. Peu après, un accident d'un autre genre vint encore s'ajouter à tous les maux endurés par les batteries qui se trouvaient au camp du Moulin.

Nous laissons la parole à un témoin oculaire :

« C'était le 15 novembre 1855, à trois heures et demie, au
» moment que les hommes et les chevaux valides étaient encore

» au travail à Sébastopol; une quinzaine de chevaux seulement » et une dizaine d'hommes malades étaient restés au camp; » le capitaine Guillain, commandant la 6e batterie et les comp- » tables étaient les seuls gradés restés au camp. Tout à coup, » une formidable explosion se fait entendre; la toile de la tente » où j'étais se déchire; un obus, dont la fusée était cassée, » tombe sur la table; du coup, nous sommes tous renversés; » en nous relevant, nous voyons le ciel chargé de choses de » toutes sortes qui tombaient sur notre camp; c'étaient des » projectiles, des morceaux de bois, de fer, des débris de toute » espèce, provenant du parc du Moulin qui venait de sauter. »

De l'enquête qui fut ouverte, on put savoir que l'explosion avait commencé dans un atelier de chargement de projectiles et s'était communiqué aux petits magasins à poudre. Heureusement, le Moulin proprement dit, grosse tour en pierre, contenant 100000 kilos de poudre, put être préservé.

Le maréchal des logis DROUART, de la 9e batterie du 10e Régiment, était chargé de la surveillance des ateliers où se produisit l'explosion et se trouvait au milieu du parc au moment de la catastrophe. Projeté par l'explosion à 100 mètres de l'endroit où il se trouvait, il n'eut d'autre mal que ses habits déchiquetés en toutes petites bandes. Il ne perdit pas son sang-froid, se précipita au secours des malheureuses victimes et seconda activement le capitaine DE CALLAC, adjoint au parc, dans la recherche des blessés. Il fut cité pour sa belle conduite et obtint la médaille militaire.

Tués et blessés par l'explosion :

6e BATTERIE

BRUNEAU, maréchal des logis, éclat d'obus à la tête et à la jambe (blessure légère).

LOFFICIAL, premier servant, éclat d'obus à la tête (tué).

BROCHET, deuxième conducteur, éclat d'obus à la tête et à la jambe (blessure grave).

BÉZARD, deuxième conducteur, éclat d'obus à la tête et au pied (blessure grave).

9e BATTERIE

ROBITAILLÉ, premier servant, éclat d'obus à la poitrine (blessure grave).

MOHR, premier conducteur, éclat d'obus à l'épaule gauche (blessure grave).

La paix fut enfin conclue, le 30 mars 1856, par le traité de Paris, et les batteries du 10e Régiment d'Artillerie rentrèrent en France, en juillet 1856. Elles arrivèrent le dimanche 13 juillet 1856, à Rennes, où la ville leur fit une réception enthousiaste.

Elles avaient bien mérité par leur courage et leur dévouement que le mot *Sébastopol* fut inscrit, plus tard, en lettres d'or sur l'étendard du Régiment.

LISTE *de quelques Officiers et Canonniers appartenant au 10e Régiment d'Artillerie, tués ou blessés pendant la guerre de Crimée.*

1855. LEGROS, premier ouvrier, blessé le 7 juin.
1855. TOURIN, THOMAS, PAGET, FRANÇOIS, LE SPÉGAGNE, canonniers servants, blessés le 17 juin.
1855. Lieutenant AUGIER, blessé le 18 juin (mort de ses blessures).
1855. Lieutenant DE NOVION, blessé le 5 juillet.
1855. Commandant SOUTY, mortellement blessé le 8 septembre.
1855. Capitaine RAPATEL, mortellement blessé le 8 septembre.
1855. Lieutenant SCHREINER, tué le 8 septembre.

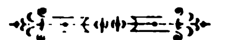
1855. Lieutenant Renaud, tué le 8 septembre.

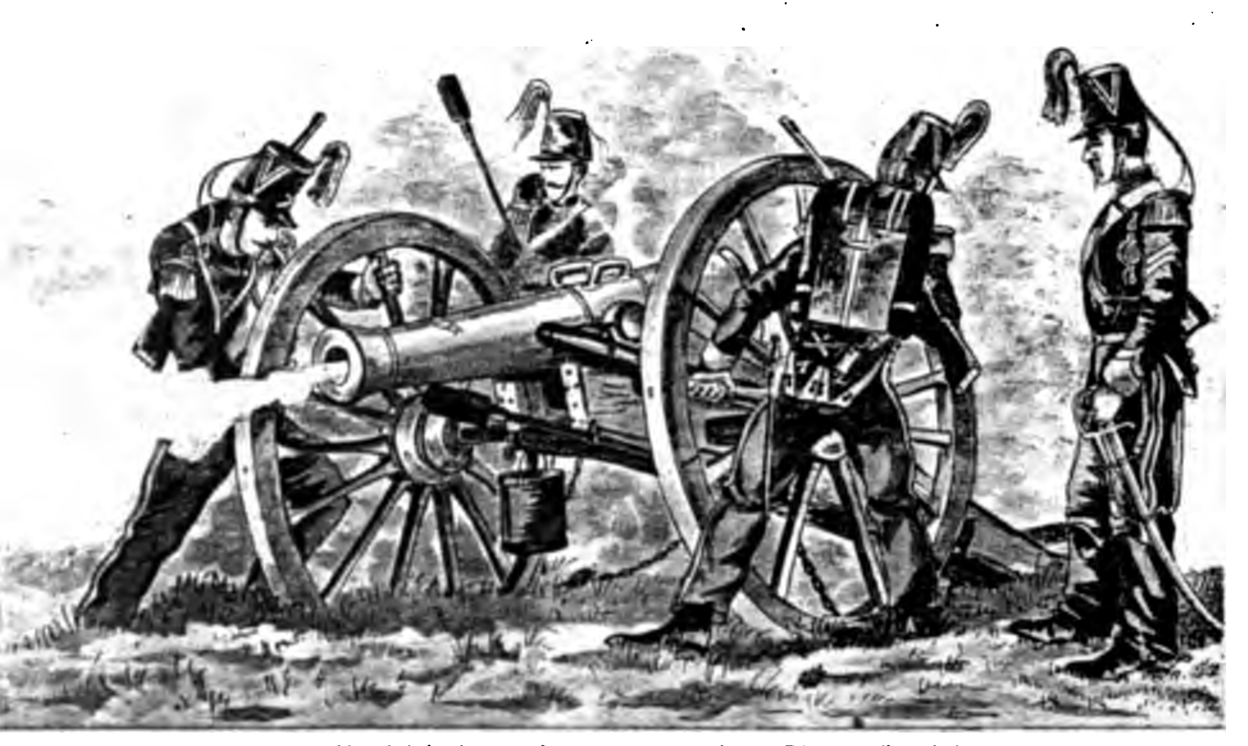
1855. Lieutenant Marsal, grièvement blessé le 8 septembre.

1855. Bruneau, maréchal des logis, blessé à l'explosion du Moulin, 15 novembre.

1855. Lofficial, servant, tué à l'explosion du Moulin, 15 novembre.

1855. Brochet, Bézard, Robitaillé, Mohr, servants, blessés à l'explosion du Moulin, 15 novembre.





1859 — Maréchal des logis et Canonniers servants du 10e Régiment d'Artillerie.

Pendant une demi-heure environ nous avons essuyé un feu très vif d'artillerie et d'infanterie qui nous a tué et blessé des hommes et des chevaux. M. de Saint-Germain, entre autres, a été blessé à la cuisse, mais peu dangereusement; son cheval aussi a été blessé. L'ennemi s'étant retiré, nous nous sommes avancés jusqu'à Ginestrel et là, j'ai fait mettre en batterie la section du centre qui n'avait pas encore été engagée et qui était commandée par l'adjudant Grimm. Au moment où elle parut en vue de Montebello et avant d'être en batterie, plusieurs coups de canon tirés par les batteries ennemies, en position sur la route et sur le versant du coteau de Montebello qui nous faisait face, tuèrent deux hommes et trois chevaux de la pièce de droite; le désordre causé dans le premier moment fut bien vite réparé et, après quelques coups de canon bien dirigés, nous forçâmes l'ennemi à se retirer sur les hauteurs de Montebello. La section de M. Brémond qui venait de nous rejoindre fut portée à cent pas en avant et continua à combattre les batteries jusqu'à quatre heures et demie. La batterie Pellicot m'ayant rejoint (14e du 10e) vers trois heures et demie, je la fis mettre en batterie dans un champ à gauche de la route, à hauteur de la section Brémond, du 8e régiment.

La batterie Pellicot n'ayant pas assez d'action sur l'ennemi, je la fis porter sur un mamelon à droite de la route, d'où elle découvrait parfaitement l'ennemi, et, par suite, lui a fait beaucoup de mal. Elle a continué ainsi son feu jusqu'au moment où le village de Montebello a été enlevé par nos troupes.

J'ai réuni alors mes deux batteries et je les ai conduites au grand trot pour occuper, près du cimetière de Montebello, la position de l'artillerie ennemie occupée avant nous. Je n'ai pu mettre en batterie que quatre pièces de la batterie *Pellicot* à cause du peu d'espace; mais, autant que j'ai pu voir, le terrain étant très couvert d'arbres, ces pièces ont jeté beaucoup de désordre dans les rangs ennemis et ont dû leur faire beaucoup de mal. Enfin, à six heures et demie, le feu de l'ennemi avait cessé et nous étions maîtres de Montebello. En résumé, le tir de nos pièces a été très bon et nos canonniers se sont conduits d'une manière admirable.

D'autre part, le général Forgeot, commandant l'artillerie du 1er corps, s'exprimait ainsi dans un rapport adressé au général

de division commandant l'artillerie de la 1re division de l'armée d'Italie :

Ponte-Curone, ce 21 mai 1859 (deux heures du matin).

MON GÉNÉRAL,

La division Forey (1re du 1er corps) a repoussé aujourd'hui de la manière la plus brillante, avec 3500 baïonnettes environ, et douze pièces de canon, l'attaque d'un corps autrichien évalué à 15000 hommes environ, et qu'on suppose être sorti de Pavie avec une nombreuse artillerie.

L'artillerie de la division, aux ordres de M. le chef d'escadron Leclerc de la Herverie, a pris une part glorieuse à ce premier engagement des troupes françaises, qui a duré plus de quatre heures (de une heure et demie à six heures du soir). Les deux batteries (6e du 8e régiment et 14e du 10e Régiment (capitaine Pellicot), ont agi successivement, le terrain ne se prêtant pas à une attaque simultanée.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai recueilli de la bouche même de M. le général Forey les témoignages de satisfaction les plus flatteurs pour l'artillerie de la 1re division.

Après ce brillant combat, l'armée française exécuta par la gauche un grand mouvement tournant ayant pour objet de déborder la droite de l'armée autrichienne, dont le gros des forces se trouvait à Mortara.

Le 1er juin, le 4e corps (maréchal Niel) marcha sur Novare d'où il débusqua, après un petit combat, un détachement autrichien qui l'occupait. Dans cette affaire, la 7e batterie (capitaine Royer) contribua puissamment à chasser les Autrichiens.

Le rapport suivant du général Soleille, commandant l'artillerie du 4e corps, daté de Crémone, le 20 juillet, est suffisamment explicite à cet égard :

Le 4e corps se présenta le 1er juin devant Novare encore occupé par l'ennemi ; deux bataillons, chacun de 1200 hommes d'infanterie, deux

escadrons de uhlans et quatre canons (d'après le rapport des habitants). La division de Failly, qui marchait en tête, fit en conséquence ses dispositions d'attaque. Mais les Autrichiens, surpris par la rapidité de notre marche, se retirèrent précipitamment de la ville en se retranchant dans la gare du chemin de fer et dans les maisons qui se trouvent sur la route de Milan.

L'infanterie de la 3e division s'engagea sans coup férir dans la rue principale, précédée par un escadron de cavalerie. Lorsque cet escadron du 10e chasseurs déboucha par la route de Milan, il eut à essuyer une décharge de quatre pièces tirant à mitraille et un feu assez vif de mousqueterie. Une vingtaine de chevaux furent tués ou blessés et l'escadron rentra précipitamment en désordre. L'infanterie s'arrêta alors pour attendre le résultat du mouvement tournant des autres divisions. Dans ce moment d'hésitation, je fis partir au trot la section d'avant-garde, commandée par le capitaine Royer (7e batterie du 10e Régiment), vers les débouchés menacés de la ville. Je reconnus un plateau situé à droite de la route où les deux pièces de 4 rayé furent mises en batterie. Le feu qu'elles ouvrirent immédiatement sur les postes autrichiens permit à notre infanterie de déboucher et contribua beaucoup à déterminer la retraite des troupes ennemies.

Lorsque les troupes autrichiennes eurent évacué les maisons du faubourg dans lesquelles elles s'étaient postées, je profitai de l'arrivée des caissons de la section commandée par le capitaine Royer pour la lancer à la suite des Autrichiens sur la route de Milan. Elle s'avança au trot sur cette route, d'un kilomètre environ, et ne se retira que lorsque l'ennemi eut complètement disparu.

(Pièce copiée à la section technique de l'artillerie).

Aussitôt après le combat de Novare, le feldz-eugmeister Giulay, comprenant enfin qu'il était tourné, prescrivit de repasser le Tessin en toute hâte et remonta ensuite vers le nord par la rive gauche.

C'est dans ces conditions que l'armée française, dont la moitié seulement avait passé le Tessin, rencontra l'armée ennemie et qu'eut lieu, le 4 juin, la bataille de Magenta.

La 7e batterie du 10e Régiment d'artillerie (capitaine Royer)

prit part à cette bataille, après laquelle l'armée française entra, le 7 juin, à Milan.

L'armée autrichienne se retira derrière l'Adda, laissant à Melegnano une portion du 8e corps autrichien, avec mission de retarder la poursuite de l'armée française.

Le 8 juin, cette dernière, continuant son mouvement en avant, attaqua l'ennemi posté à Melegnano; tandis que le 1er corps attaquait Melegnano de front, le 2e corps cherchait à tourner l'ennemi par la droite, pendant que le 4e corps menaçait sa ligne de retraite.

Les 14e et 15e batteries du 10e Régiment assistèrent à ce combat, mais la 14e batterie du 10e Régiment (capitaine Canécaude) y prit seule une part active, comme le montre le rapport suivant du général Forgeot, commandant l'artillerie du 1er corps.

Les trois divisions d'infanterie du 1er corps, accompagnées de leur artillerie, formaient trois colonnes séparées, destinées à opérer par des routes différentes; les réserves des batteries divisionnaires et toute la réserve d'artillerie restant au bivouac dans un camp, à San-Martino, sur la route de Milan à Lodi.

Les batteries de la division Ladmirault (2e division du 1er corps) commandées par le lieutenant-colonel Mitrecé, et destinées à occuper au moment de l'attaque la position de Santo-Brera, n'ont pu prendre part à l'action à cause des obstacles qui ont ralenti leur marche. L'artillerie des 1re et 3e divisions a donc seule été engagée le 8 juin.

La 1re division devait prendre position à Mezzano, à 2000 mètres de Melegnano; n'ayant pu y trouver un emplacement convenable, elle s'est portée jusqu'à Pedrino et a établi douze pièces en batterie dans un champ situé à 1500 mètres environ de Melegnano, champ d'où l'on découvrait très bien les deux églises et plusieurs grandes maisons de la ville.

Il était six heures quarante du soir lorsque le feu a commencé. La lumière du canon de l'ennemi et sa fusillade indiquaient suffisamment la direction à donner au tir.

Des troupes assez nombreuses, déployées à 800 mètres des pièces,

avaient ouvert la fusillade contre le 1er régiment de zouaves (3e division) et la tête de colonne de la 1re division; trente obus ordinaires et treize obus à balles tirés contre elles les firent disparaître. Des obus ordinaires furent ensuite lancés sur la ville à la distance de 1500 mètres. Le tir fut arrêté à sept heures cinq, lorsque le signal de cesser le feu fut venu des troupes d'infanterie.

Dans ce tir, la 6e batterie du 8e régiment d'artillerie consomma cinquante-quatre obus ordinaires et cinquante obus à balles; la 14e batterie du 10e (capitaine Canécaude) soixante-huit obus ordinaires et huit obus à balles, ensemble cent trente-cinq coups.

Les batteries n'ont éprouvé aucune perte, ni en hommes, ni en chevaux, ni en matériel. L'une des pièces que l'ennemi avait en batterie à Melegnano a eu la roue droite brisée et est restée en notre pouvoir.

D'après l'ordre de M. le maréchal Baraguay-d'Hilliers, elle a été remise à l'artillerie de la 1re division, au tir de laquelle ce résultat a paru devoir être attribué.

La 3e division du 1er corps (général Bazaine) a marché à l'attaque de la ville en suivant une chaussée de 12 à 15 mètres de largeur; l'artillerie divisionnaire a appuyé le mouvement par le feu de deux pièces de la 12e batterie du 12e régiment, les autres n'ayant pu se développer à droite et à gauche de la chaussée.

A la suite de ce combat, l'armée autrichienne, reculant encore, se plaça d'abord en arrière du Mincio; toutefois, le 23 juin, elle reprit résolument l'offensive, repassa le Mincio et se heurta, le 24 juin, à l'armée française qui, de son côté, se portait en avant sur quatre colonnes : le 1er corps qui tenait la gauche, le 3e la droite, les 2e et 4e corps au centre, tous quatre se dirigeant vers la ligne du Mincio.

L'action s'engagea aussitôt et, après une lutte opiniâtre, les Autrichiens furent obligés de battre en retraite, favorisés par un orage épouvantable qui empêcha la poursuite de l'armée autrichienne.

A cette bataille de Solférino se trouvaient les cinq batteries du Régiment, mais les 7e, 14e et 15e batteries seules y prirent une part active.

Pendant l'attaque du 4e corps, la 7e batterie du 10e Régiment (capitaine Royer), qui était à la 3e division du 4e corps, se mit en batterie auprès de la ferme de Casanova et, de là, dirigea un feu nourri contre un corps d'infanterie croate. Une section de cette batterie qui avait été détachée sur la droite pour prendre d'écharpe les ennemis, courut un instant le danger d'être enlevée; heureusement, elle put être dégagée à temps par un bataillon français et se replia sur le gros de la batterie; dans cet engagement neuf hommes furent blessés et six chevaux tués. Parmi les chevaux tués se trouvait celui du lieutenant Denain.

Pendant ce temps, la 14e batterie du 10e Régiment (capitaine Pellicot) et la 15e batterie (capitaine Canongette de Canécaude) secondaient vaillamment l'attaque du 1er corps auquel elles étaient attachées. L'extrait du rapport ci-dessous, écrit par le général Forgeot, commandant l'artillerie du 1er corps, s'exprime ainsi sur le rôle joué par ces deux batteries :

Jozzolengo, 29 *juin* 1859

Le village de Solférino devant être occupé, le 24 juin, par le 1er corps, les dispositions avaient été prises en conséquence et les têtes de colonne avaient déjà dépassé d'un demi-kilomètre Castiglione, lorsque vers six heures et demie des coups de feu nombreux et une canonnade assez forte se firent entendre.

Dès qu'il n'y eut plus aucun doute sur les dispositions offensives de l'ennemi, le maréchal commandant en chef le 1er corps abandonna la route de Castiglione à Solférino et se porta rapidement sur les hauteurs qui dominent la gauche de cette route.

Le général commandant l'artillerie du 1er corps lui proposa alors d'amener de l'artillerie sur un mamelon très favorable pour battre à longue portée les abords de Solférino. Le maréchal ayant approuvé ces dispositions, quatre pièces de la 14e batterie du 10e Régiment (capitaine Pellicot, lieutenant en premier de Geoffre), qui passaient en ce moment sur la route à hauteur du maréchal et en tête de la 2e brigade de la 1re division, reçurent l'ordre de quitter cette brigade et de gravir les pentes très raides qui se présentaient sur leur gauche.

Les quatre pièces de la 14ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment furent promptement en batterie, et, à sept heures un quart, elles ouvraient le feu contre les groupes nombreux qui se distinguaient en avant de Solférino, se projetant entre la Tour-Carrée et une sorte de dôme situé à sa gauche. Les batteries de fuséens, qui soutenaient par leur feu le tir de l'infanterie ennemie, servaient aussi de but à ces pièces.

Le capitaine Pellicot avait d'ailleurs reçu l'ordre de s'écarter très peu à droite et à gauche de la direction indiquée, de peur de gêner par les éclats de ses projectiles l'offensive de nos troupes. Le tir fut bien exécuté. Il fut consommé environ soixante-dix obus.

Pendant ce temps, la 1ʳᵉ division avait dégagé la route, et la tête de la colonne de la réserve d'artillerie arrivait à hauteur du mamelon occupé par la 14ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment. Les huit pièces rayées de la 2ᵉ division qui marchaient avec cette réserve furent aussitôt appelées et vinrent très rapidement s'établir dans le voisinage du capitaine Pellicot, qui, au même moment, était rallié par sa section de gauche (lieutenant de Malezieux).

De ces huit pièces rayées, deux appartenaient à la 15ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment. Le capitaine en second de Novion les commandait, ayant sous ses ordres le lieutenant en second Réallon. Les six autres pièces formaient la 7ᵉ batterie du 11ᵉ régiment (capitaine Leclerc). Le tir d'ensemble de ces quatorze bouches à feu, à la distance de 2000 à 2500 mètres, ne tarda pas à produire un désordre très sensible dans l'infanterie ennemie; nos batteries cessèrent alors le feu pour laisser notre infanterie se porter en avant.

Le général Forgeot donna l'ordre à l'artillerie d'avancer à son tour, et, après une ascension que les difficultés du terrain semblaient rendre impossible, elles prirent position sur un mamelon situé à 1600 ou 1800 mètres de Solférino, mais ne purent tirer que quelques coups, par suite de l'arrivée de

notre infanterie qui abordait les hauteurs en trois colonnes d'attaque.

Pendant cette attaque centrale, le général de Ladmirault (2e division du 1er corps) avait pris à gauche une vigoureuse offensive suivi de près par les quatre pièces de la 15e batterie du 10e Régiment (capitaine Canécaude), qui vers sept heures et demie, ouvrant le feu à 2500 mètres de Solférino, contre des troupes autrichiennes embusquées dans un taillis sur le versant gauche de la Tour, balayèrent le terrain par une vingtaine de coups d'obus et permirent à l'infanterie de la 2e division de s'en rapprocher.

Le capitaine Canécaude, changeant alors de position, parvint, malgré les difficultés du terrain, à conduire sa batterie à 1200 mètres de l'ennemi, et cela grâce à la cordiale assistance du génie de la 2e division qui combla les fossés, ce qui permit aux pièces de s'avancer sans aucun retard.

Après avoir tiré quatre-vingts coups à obus, le capitaine suspendit de nouveau son tir pour ne pas gêner l'infanterie de la 2e division qui se portait en avant.

Sur la droite, la 1re division du 1er corps (général Forey) avait engagé l'action à six heures et demie, soutenue par la 6e batterie du 8e régiment, dont le feu était dirigé contre l'infanterie autrichienne, réunie aux environs de la Tour. Après deux heures de tir, cette batterie se porta en avant.

La 2e batterie de la 1re division (15e batterie du 10e Régiment) étant engagée sur un autre point, le colonel de Veulens fit avancer deux batteries de la réserve (11e du 8e régiment et 8e du 9e régiment) en face et à 1800 mètres de la Tour. Deux batteries ennemies se démasquèrent alors, à droite et à gauche de la route, et il s'engagea un violent duel d'artillerie pendant deux heures.

Entre neuf heures et demie et dix heures du matin, alors que le général Dumont, à la tête de la 2e brigade de la division Bazaine, allait rejoindre la 1re brigade à l'attaque centrale, la

2ᵉ division s'avançait par la gauche et le capitaine Canécaude (15ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment), quittant, avec ses quatre pièces, la position où nous l'avons laissé, à 1200 mètres de la place, se jetait vigoureusement en avant, guidé par le général commandant l'artillerie du 1ᵉʳ corps, se mettait hardiment en batterie à 150 mètres de l'ennemi et commençait contre le cimetière un feu des plus vifs.

A ce moment, notre infanterie épuisée, ayant subi des pertes nombreuses, conservait à grand'peine sa position. La présence de ces quatre bouches à feu sur le point le plus avancé de notre attaque, ranima la confiance des troupes et prépara une offensive nouvelle.

Vers midi et demi, la section de la 15ᵉ batterie, qui avait été laissée sur le plateau où les quatorze bouches à feu avaient été d'abord en position, arriva au trot, conduite par le capitaine en second de Novion. Cet officier, se mettant aussitôt en batterie devant le cimetière, ouvrit intrépidement à 150 mètres un feu nourri qui eut un grand effet, ce qui permit au général Bazaine d'aborder cette position difficile.

La 15ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment ne cessa son tir qu'au moment où nos troupes se précipitèrent en avant pour enlever le cimetière et le village.

Peu après que le capitaine de Novion eut rallié le capitaine Canécaude, le général Forgeot donna l'ordre de se porter en avant à la 7ᵉ batterie du 11ᵉ régiment (capitaine Leclerc) et à la 14ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment (capitaine Pellicot).

Ce dernier arriva vers midi à l'entrée du plateau et quoique le terrain fût très resserré en cet endroit, il parvint à tirer avec succès quelques coups sur les groupes ennemis qui menaçaient l'armée sarde. C'est dans cette position qu'il fut contusionné au bras droit et à la jambe. A partir de ce moment, la 15ᵉ batterie n'eut plus d'occasions de tirer et conserva la même position jusqu'à la fin de la bataille.

Lorsque, vers trois heures, le cimetière et le château de

Solférino eurent été pris, le maréchal, qui se trouvait alors sur la plate-forme en avant du château, donna l'ordre d'inquiéter, par un tir à longue portée, la retraite des colonnes ennemies se repliant vers Peschiera. Ce tir fut exécuté par deux pièces de la 12e batterie du 12e régiment (maréchal des logis chef Bonichon) et par quatre pièces de la 15e batterie du 10e Régiment (capitaine Canécaude). Ces six bouches à feu tirèrent à la distance de 1800 à 2500 mètres, une centaine de coups par-dessus le mur de la plate-forme démoli à cet effet.

Dans cette bataille, l'artillerie du 1er corps eut quatre officiers blessés (Lagrange, Desmazières, Zickel, Pellicot), cinq hommes tués, trente-quatre blessés dont vingt-cinq grièvement, et douze chevaux tués.

Peu après cette sanglante bataille, un armistice fut conclu et enfin, le 12 juillet 1859, la paix fut signée au traité de Villafranca.

Les batteries du 10e Régiment rentrèrent ensuite à Toulouse où le 10e Régiment tenait alors garnison et y arrivèrent : les 11e, 12e, 14e et 15e batteries en août et septembre 1859, sauf la 7e qui ne rentra que le 22 mai 1860.

Pendant que ces événements se passaient en Italie, la 13e batterie du 10e Régiment avait été envoyée en Algérie, le 27 décembre 1857, et tenait garnison à Tlemcen. Par contre, la 2e batterie était rentrée en France le 17 février 1858.

La 13e batterie prit part à plusieurs expéditions contre les Arabes. En août 1859, elle était à l'expédition du Maroc contre les tribus révoltées et, le 27 octobre 1859, à un combat livré dans les montagnes d'Aïn-Ta-Foural. Le 4 décembre 1859, elle vint tenir garnison à Oran. Enfin, le 16 juillet 1860, elle rentra en France, portant alors le n° 9 en vertu du décret du 20 février 1860, portant modification dans l'artillerie.

EXPÉDITION DE CHINE

En 1859, à la suite des difficultés survenues avec la Chine, une expédition fut résolue de concert avec l'Angleterre.

Un corps expéditionnaire, fort d'environ 8000 hommes, fut placé sous les ordres du général Cousin-Montauban et s'embarqua vers la fin de décembre 1859.

A cette colonne étaient adjointes quatre batteries d'artillerie et parmi elles la 3e batterie du 10e Régiment d'Artillerie (capitaine de Coatpont).

Cette batterie, armée de canons de 4 et forte de cinq officiers et de deux cent trente hommes, s'embarqua à Toulon sur *le Jura*, le 8 décembre 1859. Elle n'emmenait pas d'attelages. Ceux-ci devaient être achetés directement au Japon et transportés de là en Chine.

La batterie se composait de : MM. de Coatpont, capitaine en premier; Laguilhomé, capitaine en second; Morvan, lieutenant en premier; de Geoffre de Chabrignac, lieutenant en premier; Baune, sous-lieutenant.

Le 30 mai, la batterie arrivait à Woo-Sung où elle trouvait les chevaux nécessaires; ces chevaux (au nombre de cent vingt-huit) étaient de très petite taille et le harnachement dut être modifié en conséquence.

La batterie fut ensuite transportée à Tché-Fou, où le matériel et le personnel furent débarqués et où l'on s'occupa de tout préparer en vue de l'entrée en campagne.

Après avoir reconnu divers points de la côte, les alliés décidèrent de débarquer à Peh-Tang-Ho, afin de pouvoir tourner les défenses accumulées à l'embouchure du Pei-Ho; le débarquement de la 3e batterie eut lieu du 1er au 7 août avec les plus grandes difficultés, à cause des boues tenaces qui couvraient le terrain environnant. Le débarquement terminé, les troupes furent conduites aussitôt à l'attaque des ouvrages défendant le Pei-Ho. Le 12 août, les troupes alliées attaquèrent l'ouvrage fortifié de Sing-Kho, dont elles s'emparèrent après une faible résistance. La 3e batterie du 10e Régiment qui se trouvait à la brigade du général Jamin, contribua au succès par la justesse de son tir; elle tira cent quinze obus dans cette affaire.

Le 14 août, la colonne se dirigea sur le camp retranché de Tang-Ko; arrivées à 1500 mètres du camp, les troupes furent attaquées par une batterie ennemie et quelques jonques de guerre qui les prenaient en flanc.

La batterie de Coatpont ouvrit aussitôt le feu; la 3e section, sous les ordres du lieutenant de Geoffre, prenant position sur la chaussée, le feu commença d'abord à 1500 mètres, puis le capitaine de Coatpont s'avança jusqu'à 400 mètres de l'ennemi en prenant trois positions de batteries successives; dans la dernière position, la batterie de Coatpont dirigea son tir sur une pièce ennemie de l'extrême-gauche, dont le feu n'était pas encore éteint. La batterie de Coatpont tira cent quinze obus dans cet engagement.

A la suite de ce combat, le capitaine de Coatpont fut mis à l'ordre du jour pour la justesse de son tir.

Le camp retranché de Tang-Ko pris, la route des forts du Pei-Ho était ouverte.

L'ensemble des défenses du Pei-Ho se compose de deux forts sur la rive gauche et trois sur la rive droite.

Le 21, le général Collineau enleva d'assaut le fort nord d'amont de la rive gauche où il éprouva une résistance énergique, puis le fort d'aval qui fut occupé sans coup férir.

Enfin, le 22, les forts de la rive droite furent occupés. La route de Pékin était libre et nos troupes, remontant alors le fleuve du Pei-Ho, se dirigèrent sur Tien-Tsin, où la 3e batterie du 10e Régiment arriva le 1er septembre, forte de 4 officiers, 215 hommes et 103 chevaux.

Après quelques jours de repos, l'armée se dirigea sur Pékin, situé à trente lieues de Tien-Tsin, laissant à Tien-Tsin une forte garnison pour assurer la ligne d'opérations.

La 3e batterie du 10e Régiment reçut l'ordre de laisser son matériel à Tien-Tsin, mais on prit les conducteurs et les chevaux pour en former un peloton à cheval qui prit part au reste des opérations de la campagne. Ce peloton fort de 4 officiers, 40 hommes et 44 chevaux, fut attaché à la brigade Collineau.

Le 18 septembre, les alliés rencontrèrent l'armée tartare et la battirent au combat de Tchang-Kiaouang. Le 21 septembre, les troupes arrivaient à peu de distance de Pékin, lorsqu'elles rencontrèrent les Chinois, installés au pont de Palikao et barrant la route.

Après un engagement assez vif, l'ennemi fut mis en pleine déroute. C'est dans ce combat que les canonniers à cheval se distinguèrent.

Les deux pelotons de cavalerie, sous les ordres du général Collineau et commandés, l'un par le capitaine de Coatpont (3e batterie du 10e Régiment), l'autre par le capitaine Kramer (10e batterie du 7e régiment), exécutèrent contre les Chinois une charge brillante où ils mirent en fuite la cavalerie tartare. Neuf chevaux furent blessés dans cette charge qui est un des épisodes les plus curieux de la campagne.

Après ce combat, les alliés dont les munitions commençaient à s'épuiser, durent suspendre leur marche sur Pékin et attendre, du 22 septembre au 5 octobre, des renforts, des munitions et des vivres.

C'est à ce moment que la portion de la 3e batterie qui était

restée à Tien-Tsin, rejoignit l'armée, et entra avec elle au palais d'été, le 6 octobre.

Le 9 octobre, Pékin était occupé.

Le 24 octobre, la paix fut signée; les cérémonies entourant la signature se firent en grande pompe; toutes les troupes furent mises sous les armes et l'on forma, comme garde d'honneur du général Montauban, un escadron à cheval où l'on pouvait voir les canonniers à cheval de la 3e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, botte à botte avec les chasseurs et les spahis, et rivalisant de belle tenue avec les Dragons de la reine d'Angleterre.

A la suite de cette campagne : MM. DE COATPONT et DE GEOFFRE furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur; THURET, WERNENT et VIENNE, maréchaux des logis, WOLF et GEHANT, canonniers, reçurent la médaille militaire.

Pendant que ces événements se passaient en Chine, de nombreuses modifications avaient été apportées, en France, dans la composition de l'artillerie. Les batteries de parc avaient été supprimées et, par suite du décret du 20 février 1860, l'artillerie dut être ainsi composée :

5 régiments à pied, à 16 batteries, numérotés de 1 à 5.

1 régiment de pontonniers, à 16 compagnies, portant le no 6.

10 régiments montés, à 10 batteries, numérotés de 7 à 16.

4 régiments à cheval, à 8 batteries, numérotés de 17 à 20.

Plus, 2 régiments d'artillerie de la Garde, dont un monté et un à cheval.

Ce décret entraînait pour le 10e Régiment, la perte de 3 batteries, qui furent versées au 16e régiment. La 3e batterie, alors en Chine, était du nombre.

Palikao est cependant inscrit à juste titre sur notre étendard; c'est, en effet, comme faisant partie du 10e Régiment que la 3e batterie avait été embarquée; c'est donc, comme

artilleurs du 10ᵉ Régiment que la 3ᵉ batterie fit la campagne et que nos braves canonniers à cheval firent à Palikao cette charge de cavalerie brillante, qui jetait un lustre de plus sur le Régiment et montrait que nos jeunes soldats étaient les dignes successeurs de leurs camarades de Constantine, de Sébastopol et de Solférino.

La période s'étendant de 1860 à 1870 ne fut signalée que par des événements de peu d'importance.

En 1860, la France, voulant protéger les chrétiens persécutés en Syrie, envoya une expédition commandée par le général de Beaufort-d'Hautpoul; la 1ʳᵉ batterie du 10ᵉ Régiment (capitaine Guyot) fut désignée pour en faire partie, s'embarqua, le 5 août 1860, sur le transport *l'Aube* et débarqua dans le port de Beyrouth.

Cette colonne expéditionnaire n'eut pas de combats à livrer en Syrie; la batterie rentra en France à bord du *Cacique*, le 9 juin 1861, à l'effectif de 6 officiers, 157 hommes et 97 chevaux; elle se mit en route, le 11, pour rejoindre le régiment à Toulouse, où elle arriva le 28 juin.

Le 26 février 1862, la 2ᵉ batterie partit pour Rome; elle en revint le 17 décembre de la même année.

En 1867, après l'affaire du Luxembourg qui faillit amener la guerre, une augmentation de l'artillerie parut nécessaire. Les régiments à pied furent supprimés et le corps de l'artillerie fut ainsi composé :

16 régiments montés (dont un de la Garde).

5 régiments à cheval (dont un de la Garde).

1 régiment de pontonniers.

Par suite du décret du 13 mai 1867, le 10ᵉ Régiment se composa de douze batteries. Pour cela, le 2ᵉ régiment lui passa trois batteries qui étaient en Afrique au moment de l'organisation, et qui rentrèrent au 10ᵉ Régiment, en avril 1868.

Parmi ces trois batteries, une d'elles, la 2ᵉ du 10ᵉ, ancienne 5ᵉ du 2ᵉ, se distingua, en 1868, pendant son séjour en Afrique.

Elle se défendit victorieusement au combat de Ben-Athab contre des cavaliers arabes qui étaient venus se jeter audacieusement sur les pièces d'une section de la batterie attachée à une colonne expéditionnaire; le maréchal gouverneur de l'Algérie, dans un ordre du jour, signala la conduite de l'artillerie dans cette occasion.

Cette batterie prit encore part aux combats de Dar-el-Nador, d'Ait-Embarek, de Takitount, des Ouled-Hamza, de Dar-el-Kazil, de Dar-el-Gouthian et du passage des Babors.

Enfin, la 2e batterie quitta l'Afrique par suite de la nouvelle organisation et arriva, le 30 avril 1868, au Régiment qui tenait alors garnison à Rennes.





1867 -- Capitaine du 10e Régiment d'Artillerie.

GUERRE DE 1870-71

Le canon est aujourd'hui la principale force des armées; soutenir sa cause c'est travailler à accroître les forces effectives du pays.

(Général DE BLOIS).

ARMÉE DE CHALONS

Lorsque, le 15 juillet, éclata la guerre de 1870, presque toutes les batteries du 10ᵉ Régiment se trouvèrent appelées à concourir à cette malheureuse campagne, et furent, en grande partie, attachées au 6ᵉ corps (maréchal Canrobert).

Les 5ᵉ, 6ᵉ, 10ᵉ et 12ᵉ batteries, sous les ordres du lieutenant-colonel Chappe, furent attachées à la réserve d'artillerie du 6ᵉ corps, et les 7ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ batteries, sous les ordres du lieutenant-colonel Noury, furent désignées pour former l'artillerie de la 4ᵉ division du 6ᵉ corps. Ce corps d'armée, établi au camp de Châlons, à Soissons et à Paris, était destiné au début de la guerre à former, avec des régiments venant de l'ouest et du centre, le noyau d'une armée de réserve.

ARMÉE D

BATTERIES ***faisant partie de l'Armée de Châlons — Nom des Officier***

Numéros des Batteries	Noms des Officiers	Corps et Divisions auxquels elles étaient affectées
1re batterie	Jouquey, capitaine en 1er. Sée, lieutenant en 1er.	Grand parc de l'armée du Rhin.

Réserve d'Artillerie du 6e Corps marchant avec le 12e Corps

Commandant supérieur : Lieutenant-Colonel, CHAPPE.
Chef d'escadron commandant les 5e et 6e batteries, DE MUSSY.
— — les 10e et 12e batteries, HAREL.

Numéros des batteries	Noms des Officiers	Batailles auxquelles les batteries ont pris part.	Pertes
5e batterie.	Pélissier, capit. en 1er. Armand, capit. en 2e. Masson, lieut. en 1er. Demler, lieut. en 2e.	La Bie est prise. Mouzon, 30 août.	3 mar. de log. tués. 2 hommes blessés.
6e batterie.	Legout, capit. en 1er. Grené, capitaine en 2e. Manessier, lieut. en 1er. Coffinières de Nordeck, lieutenant en 2e.	Mouzon, 30 août. Sedan......	M. Manessier bles. L'adjudant blessé. 2 servants blessés. 3 servants blessés. 2 servants tués.
10e batterie	Boyer, capit. en 1er. Dubruel, capit. en 2e. De Loizy, lieut. en 1er. Tardy, lieut. en 2e.	Mouzon, 30 août. Sedan........	M. Boyer, cap., tué. M. de Loizy, lieut., blessé. 6 hommes tués. 17 h. tués ou disparus.
12e batterie	Grenot, capit. en 1er. De Secillon, cap. en 2e. Létang, lieut. en 1er. Pinet, lieut. en 2e.	Mouzon, 30 août. Sedan.......	1 servant blessé. 1 servant et 2 canonniers tués. 8 hommes blessés. 1 homme disparu.

3e Divisio

Commandant supérieur :
Chef d'escadron, commandan

Numéros des batteries	Noms des Officiers
7e batterie.	Buisson, capit. en 1er Allain, capitaine en 2e Kulileman, lieut. en 1e Du Halgouet, lieutenant en 2e.
8e batterie.	De Malézieux, capitne en 1er. Beaume, capit. en 2e Ozanne, lieut. en 1er. De Molon, lieut. en 2e
9e batterie.	Morvat, capit. en 1er. Ducellier, cap. en 2e. Joachim, lieut. en 1er Parisot, lieut. en 2e.

:HALONS

- *Blessures reçues et affaires auxquelles les Batteries ont pris part.*

Faits de Guerre	Pertes	Observations.
A servi l'artillerie de siège et place de Sedan, le 1er septembre.	Sée, lieut. en 1er, blessé légèrement. 1 brigadier blessé grièvement.	

u 12e *Corps*		2e *Division du 5e Corps*			
ieutenant-Colonel, Noury.		Néant.			
n 2e, de Coatpont.					
Batailles uxquelles les batteries ont pris part.	Pertes	Numéros des batteries.	Noms des Officiers	Batailles auxquelles les batteries ont pris part.	Pertes
Iouzon......	M. Buisson, cap. en 1er, blessé mortellement. 4 h. tués, 3 blessés.				
edan........	M. Kulileman, lieuten' en 1er, bles. 2 h. tués, 7 blessés.				
Iouzon......	Néant.	11e batterie (12 rayé de campagne).	Girardin, cap. en 1er. Lair de la Motte, capitaine en 2e. Bonnet, lieut. en 1er. Mouroult, lieut. en 2e.	Beaumont, 30 août.......	2 hommes tués. 5 hommes blessés. 9 hommes disparus
edan........	3 hommes tués. 7 hommes blessés.			Sedan, 1er septembre.....	Néant.
Iouzon......	Néant.				
edan........	M. Morvat, capit. en 1er, blessé. M. Parisot, lieut. en 1er, blessé. 5 hommes tués, 10 hommes blessés				

Mais, après les désastres de Frœschwiller et de Forbach (6 août 1870), le 6e corps reçut l'ordre de se rendre à Metz en toute hâte; la plus grande partie put y arriver le 12 août, mais, dans la nuit du 11 au 12, la voie ferrée ayant été coupée par les Allemands à Blesmes, les derniers trains durent rebrousser chemin; c'est ainsi que la plus grande partie de l'artillerie du 6e corps ne put rejoindre, et que les 5e, 6e, 10e et 12e batteries du 10e Régiment d'Artillerie, qui, au début, formaient une partie de la réserve d'artillerie du 6e corps, furent ensuite adjointes au 12e corps qui se formait au camp de Châlons sous les ordres du général Lebrun. De leur côté, les 7e, 8e et 9e batteries du 10e Régiment contribuèrent d'abord à former la réserve d'artillerie du 12e corps, mais elles en furent bientôt détachées pour former l'artillerie de la 3e division du 12e corps (général de Vassoigne, infanterie de marine), division avec laquelle elles firent d'ailleurs, toute la campagne.

Nous avions donc sept batteries à l'armée de Châlons, chiffre auquel il faut encore ajouter deux batteries : la 1re et la 11e batteries. La 1re batterie à pied du 10e Régiment d'Artillerie, au début de la campagne, avait été attachée au grand parc de l'armée du Rhin, et s'était rendue à Toul, où elle avait contribué aux travaux de défense de la place; après le désastre de Frœschwiller, elle revint au camp de Châlons, le 15 août 1870.

La 11e batterie, de son côté, avait été au commencement de la guerre attachée à la réserve d'artillerie du 5e corps, sous les ordres du commandant Duchaffaut. Le 2 août, à l'affaire de Sarrebrück, elle avait appuyé le mouvement du 2e corps; après le désastre de Frœschwiller, cette batterie fut envoyée à Paris, après avoir laissé ses réserves à Bitche; de là elle fut dirigée sur le camp de Châlons où elle arriva le 22 août.

Le nombre total des batteries faisant partie de l'armée de Châlons fut donc ainsi porté à neuf, savoir : 5e, 6e, 10e et 12e batteries (12e corps); 7e, 8e et 9e batteries (3e division du

12ᵉ corps); 1ʳᵉ batterie (grand parc de l'armée du Rhin); 11ᵉ batterie (5ᵉ corps).

Le 21 août, l'armée de Châlons, où se trouvaient alors les neuf batteries du 10ᵉ Régiment, se mit en marche, ayant pour but de rejoindre le maréchal Bazaine à Metz.

Mais l'armée prussienne, informée de ce mouvement, se lança sur les traces de l'armée française qu'elle rejoignit le 29 août.

Lorsque, le 30 août, le 4ᵉ corps bavarois surprit et mit en déroute le 5ᵉ corps français campé à Beaumont, le général Lebrun, commandant le 12ᵉ corps, envoya une division d'infanterie sur la rive droite de la Meuse pour soutenir la retraite du 5ᵉ corps. Cette division (1ʳᵉ division du 12ᵉ corps) était sous les ordres du général Grandchamp. Au lieu de la faire suivre par son artillerie, ordre fut donné, pour gagner du temps, aux 5ᵉ, 6ᵉ et 10ᵉ batteries du 10ᵉ Régiment qui se trouvaient le plus à portée, de suivre la division et de franchir la Meuse. Ces trois batteries, placées sous les ordres supérieurs du lieutenant-colonel Chappe et du chef d'escadron de Mussy, commandant les 5ᵉ et 6ᵉ batteries, se dirigent aussitôt sur Mouzon et, arrivées à 1500 mètres de ce village, s'engagent, les pièces en tête, dans un chemin longeant une colline boisée, au sommet de laquelle on entendait des coups de fusil; la 5ᵉ batterie marchait en tête. Arrivée vers quatre heures et demie au sommet d'un mamelon dominant la plaine en avant de Mouzon, la 5ᵉ batterie prend rapidement position et, avec le plus grand sang-froid, ouvre le feu sur les colonnes ennemies situées à environ 700 mètres. Mais alors les batteries prussiennes se démasquent à leur tour et font pleuvoir une grêle d'obus. Sous ce feu d'enfer, les 58ᵉ et 72ᵉ de ligne lâchent pied et abandonnent la batterie qui intrépidement continue le feu jusqu'au dernier moment. Mais alors, envahies par les Prussiens qui entrent par la droite et la gauche de la batterie, les pièces ne peuvent être remises sur les avant-trains et sont prises; les

avant-trains et les caissons seuls peuvent échapper au désastre. Pendant ce temps, les 6e et 10e batteries venaient à peine de s'engager dans le chemin suivi par la 5e batterie, lorsqu'elles sont rejointes par le flot des fuyards. Croyant à un ordre de retraite, les deux batteries font d'abord un à droite par voiture pour laisser passer les troupes en désordre et se portent ensuite rapidement en position afin de protéger la retraite de l'infanterie. La 6e batterie se met en batterie à 400 mètres d'une colline boisée occupée par les Prussiens, et la 10e à 600 mètres environ, puis toutes deux ouvrent le feu sur les batteries ennemies. Dans cette position défavorable, la 6e batterie continue le feu pendant une demi-heure environ. Enfin, isolée au milieu de la plaine, en danger d'être tournée, elle se rapproche de la 10e batterie, qui, à 200 mètres plus en arrière, occupait un petit mamelon. Dans cette seconde position, elle recommence le feu, qu'elle continue jusqu'à ce qu'elle n'entende plus un seul coup de canon du côté des batteries françaises. Elle se retire alors avec cinq pièces, forcée d'en laisser une dont les deux roues étaient brisées.

Pendant que la 6e batterie se comportait ainsi, et que la 5e était prise, la 10e batterie avait, de son côté, ouvert un feu violent contre les batteries ennemies; mais, bientôt, ayant perdu son capitaine et sur le point d'être tournée, elle est obligée de battre précipitamment en retraite. Dans ce mouvement, les différents éléments de la batterie se dispersent; deux pièces sous les ordres du lieutenant Tardy, resté seul comme officier, se joignent à la 6e batterie; les quatre autres, sous les ordres du maréchal des logis chef, sont rencontrées par le lieutenant-colonel Chappe qui en prend le commandement.

Les deux batteries se retirent alors vers Sedan, mais dans l'encombrement qui règne sur la route de Mouzon, une des quatre pièces de la 10e batterie s'égare et rejoint le lieutenant Tardy, le lendemain 31 août.

Les trois autres pièces, sous les ordres du maréchal des logis

Cathala et sous le commandement supérieur du lieutenant-colonel Chappe, font feu, pendant la journée du 31, à côté de la 8e batterie du 10e Régiment, faisant partie de la 3e division du 12e corps, prennent part au combat de Bazeilles, le 1er septembre, et ne rentrent que le soir à Sedan.

Pendant que les 5e, 6e et 10e batteries faisaient partie, momentanément, de la division Grandchamp; la 12e batterie, mise à la disposition du général d'Ouvrier, commandant l'artillerie du 12e corps, prenait position, avec les autres batteries, sous les ordres de ce général, sur un mamelon situé à gauche de Mouzon, en deçà de la Meuse, et tirait de l'autre côté de la rivière sur les troupes prussiennes s'avançant dans la plaine; dans cette position, elle consomma de trente à quarante projectiles environ. Le soir, à huit heures, la 12e batterie suivit le mouvement de retraite sur Sedan.

Les 7e, 8e et 9e batteries prirent part, de leur côté, au combat de Mouzon.

Le 30 août, la 8e batterie fut envoyée seule, avec une brigade de la 3e division, à l'extrême gauche de la position de Mouzon, sur la rive droite de la Meuse; elle prit position sur les hauteurs qui dominent Warmonterne, tira quelques coups de canon et rejoignit la division, vers dix heures du soir.

Pendant ce temps, vers quatre heures et demie du soir, les 7e et 9e batteries suivaient le mouvement de la 3e division d'infanterie du 12e corps qui s'était déployée le long de la Meuse, pour soutenir la retraite de la 1re division, et se mettaient bientôt en batterie. La 7e batterie, avec le lieutenant-colonel Noury, se plaça près du canal, en détachant une section à droite, près de la maison de l'éclusier, et, de là, ouvrit le feu contre les batteries prussiennes, placées sur le flanc droit et au pied du mamelon de la rive gauche, perdu par la 1re division. Dans cette position, la batterie eut beaucoup à souffrir du feu des batteries ennemies et eut son capitaine commandant, M. Buisson, mortellement blessé.

La 9e batterie, sous les ordres du chef d'escadron de Coatpont, remontant à mi-côte, prit position à gauche du gué, un peu au-dessus et à droite de la ferme de Belais, ouvrit le feu contre une batterie ennemie qui s'était avancée sur le gué, éteignit en peu de temps le feu de cette dernière et continua alors de tirer sur la grande batterie prussienne, établie sur le mamelon de la rive gauche. Dans la position heureuse qu'elle avait choisie, protégée par des arbres et des haies, la 9e batterie n'éprouva aucune perte.

Enfin, le soir venu, les troupes s'étant ralliées sur la rive droite de la Meuse, les 7e, 8e et 9e batteries suivirent le mouvement de retraite de la division qui se dirigeait vers Sedan.

Dans la journée du 31 août, la 6e batterie, avec ses cinq pièces et les deux de la 10e batterie qu'elle avait ralliées, arriva à Sedan, vers neuf heures du matin, et alla camper à la porte de Mézières.

Elle y fut rejointe, vers dix heures, par la 12e batterie, sous les ordres du commandant Harel qui prit alors le commandement des 6e et 12e batteries, des deux pièces du lieutenant Tardy de la 10e batterie, et de la troisième pièce du maréchal des logis chef.

La journée fut employée à compléter l'approvisionnement de la batterie de combat et, vers quatre heures, les capitaines allèrent avec le commandant Harel reconnaître le terrain en vue de la bataille du lendemain.

De son côté, la 8e batterie suivait, avec les 7e et 9e batteries, le mouvement de la 3e division, en retraite sur Sedan, lorsqu'à deux ou trois kilomètres au delà de Douzy, une batterie prussienne, masquée par une maison, se mit à tirer sur un train chargé de troupes, se dirigeant de Douzy sur Bazeilles. Aussitôt, la 8e batterie, se mettant en batterie parallèlement à la chaussée du chemin de fer et à une centaine de mètres en arrière, répond au feu de la batterie ennemie; la 7e batterie suit l'exemple de la 8e batterie, les trois pièces de la 10e batterie, que le lieutenant-

colonel Chappe avait rencontrées sur la route, se placent à côté de la 8e batterie, et toutes, en peu de temps, écrasent de leur feu la batterie ennemie.

Pendant ce temps, les troupes d'infanterie, ayant continué leur marche vers Sedan, le chef d'escadron de Coatpont fait cesser le feu, rallie le lieutenant-colonel Chappe, vers dix heures du matin, et, remontant sur les hauteurs qui avoisinent Bazeilles, rejoint, vers quatre heures du soir, la 3e division, établie sur le plateau de la Moncelle.

Pendant que les 5e, 6e, 10e et 12e batteries, ainsi que les 7e, 8e et 9e batteries, du 10e Régiment, prenaient ainsi part au combat de Beaumont, la 11e batterie, qui était affectée au 5e corps, avait été engagée, de son côté, comme le montre le rapport ci-dessous, fait à Sedan, le 3 septembre, par le capitaine commandant la 11e batterie.

5e CORPS D'ARMÉE — 10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

11e Batterie — GIRARDIN, capitaine commandant

RAPPORT *du capitaine commandant la 11e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, attachée à la réserve du 5e corps d'armée, sur la part qu'elle a prise aux combats et batailles de Bois-les-Dames et de Beaumont.*

COMBAT DE BOIS-LES-DAMES

(29 *août* 1870)

La batterie était en marche sur Beaumont, lorsqu'a commencé le combat de Bois-les-Dames, ce qui fait qu'elle n'a pu arriver sur le plateau situé à l'ouest de ce village qu'à la fin de l'action; elle n'a, en conséquence, pris aucune part au combat.

BATAILLES DE BEAUMONT ET MOUZON

(30 août)

Vers onze heures et demie du matin, la batterie a été surprise dans son camp en avant de Beaumont, comme presque tout le 5e corps, au moment où les conducteurs étaient au fourrage; les servants, aidés des officiers et des sous-officiers, conduisirent à bras, à travers des terres labourables, quelques pièces en batterie, en avant et perpendiculairement à notre front de bandière, afin de répondre à la canonnade ennemie.

Une demi-heure après, les conducteurs avaient, en grande partie, rejoint leur poste et la batterie fut en état d'aller prendre position sur la crête d'un petit coteau, en avant et à droite de Beaumont; nous aurions parfaitement résisté à l'attaque de face, si nous n'avions pas été pris en écharpe par des batteries ennemies, établies à l'avance sur un coteau situé à notre gauche, et qui nous étaient cachées par le 11e régiment de ligne. Le colonel de Fénelon, voyant qu'il nous était impossible de maintenir cette position, nous fit traverser le village de Beaumont et nous conduisit sur la crête du premier coteau, en arrière de ce village. Dans cette position, nous avions pour mission de battre les batteries qui nous prenaient précédemment en écharpe et d'empêcher l'établissement de nouvelles batteries sur un autre coteau situé sur la gauche de Beaumont et dominant le village. Notre but a été atteint pendant un certain temps, mais débordée par nos colonnes d'infanterie qui passaient en arrière de nos pièces et poussée par l'ennemi, ma batterie fut de nouveau forcée de quitter cette position et d'aller, d'après l'ordre du général Liédot, s'établir en batterie, près du bois situé en arrière et à gauche de Beaumont. La batterie a, dans cette position, lutté contre les nombreuses batteries qui, pendant notre mouvement de retraite, s'étaient établies sur la crête du coteau, situé en avant et à gauche de Beaumont, jusqu'au moment où le général en chef de Failly lui donna l'ordre de cesser le feu et de commencer son mouvement de retraite sur Mouzon à travers les bois que nous avions à droite; nous étions sans infanterie, et il était à peu près deux heures et demie de l'après-midi. Notre retraite s'effectua, malgré le manque

d'infanterie, en très bon ordre, et, à cinq heures, nous étions de nouveau en batterie avec une section seulement, faute de munitions, sur la crête du coteau de Mouzon, sur la rive droite de la Meuse, pour protéger la retraite de notre corps d'armée qui devait contourner par la droite le bois de Beaumont et porter secours au corps placé en avant de Mouzon. La batterie a tiré jusque vers sept heures et demie du soir, heure à laquelle le maréchal de Mac-Mahon donna l'ordre de se retirer sur Sedan.

Tous, officiers, sous-officiers et canonniers ont bien fait leur devoir. Ceux qui se sont le plus particulièrement distingués et que je propose :

1° *Pour la Croix de la Légion d'honneur sont les nommés* :

Penin, Jean-Auguste, adjudant; Mouroult, sous-lieutenant; Hastler, maréchal des logis, ont, par leur exemple, décidé spontanément les canonniers à mettre les pièces en batterie, à bras, à travers les terres labourées, lors de la surprise du camp, en avant de Beaumont.

2° *Pour la médaille militaire* :

Klemann, maréchal des logis chef, a, sous le feu de l'ennemi, fait atteler les caissons, lors de la surprise du camp en avant de Beaumont;

Quesnel, maréchal des logis, a parfaitement dirigé le feu de sa pièce;

Reinbold, artificier, a évité la perte d'une pièce dont les servants et les conducteurs étaient absents, en l'attelant et en l'amenant en batterie avec deux chevaux seulement;

Minier, artificier, blessé au menton d'un coup de feu.

Les pertes subies par les batteries, aux combats de Mouzon et Beaumont, furent les suivantes :

1° *Pour le groupe formé par les 5ᵉ, 6ᵉ, 10ᵉ et 12ᵉ batteries, commandées par le lieutenant-colonel Chappe* :

5ᵉ batterie. — Trois maréchaux des logis tués; deux hommes blessés;

6e batterie. — M. MANESSIER, lieutenant, blessé; l'adjudant blessé; deux servants blessés;

10e batterie. — M. BOYER, capitaine en premier, tué; DE LOISY, lieutenant, blessé dès le début; six hommes tués ou disparus;

12e batterie. — Un servant blessé.

2° Pour le groupe formé par les 7e, 8e et 9e batteries (lieutenant-colonel Noury) :

7e batterie. — M. BUISSON, capitaine, blessé mortellement; quatre hommes tués; trois hommes blessés;

11e batterie. — Deux hommes tués; cinq hommes blessés; neuf hommes disparus.

SEDAN

Le 1er septembre, au matin, l'attaque reprit autour de Sedan.

Pendant cette journée, le capitaine commandant la 5e batterie, dont les canons avaient été pris le 30 août, fut mis à la disposition du général Labastie, commandant l'artillerie du 6e corps, et les lieutenants, à la disposition de l'autorité militaire de la place de Sedan, pour servir les batteries fixes.

La 1re batterie à pied, qui était arrivée à Sedan le 30 août, servit pendant toute la journée l'artillerie du front est et du front sud de la place. Pendant l'action, le lieutenant en premier Sée fut blessé légèrement et un brigadier atteint grièvement.

Dès cinq heures du matin, la 6e batterie avait pris position sur une hauteur en avant et à gauche du village de Floing, ayant à sa gauche la vallée profonde dans laquelle coule la Meuse et, à sa droite, la 12e batterie. Jusque vers dix heures, le tir fut très lent et eut pour objet d'inquiéter les troupes prussiennes placées derrière le village de Glaire.

Dans cette position, la batterie n'eut pas à souffrir, sa droite étant protégée par un léger mamelon qui la garantissait contre les coups d'enfilade; tous les projectiles ennemis passaient ainsi au-dessus de la position. Mais, vers dix heures, des batteries ennemies s'étant démasquées sur la gauche, la 6e batterie reçut l'ordre d'aller prendre position sur le plateau situé à la gauche, de l'autre côté du ravin; elle ouvrit de là un feu violent contre l'ennemi et n'éprouva que peu de pertes, les projectiles prussiens s'enfonçant sans éclater, dans une terre fraîchement remuée. Enfin, vers une heure et demie, les munitions étant presque

épuisées, la batterie reçut du général Bertrand l'ordre d'aller se réapprovisionner à Sedan. Elle partit sous les ordres du commandant Harel, et, après avoir pris des caissons chargés, elle allait reprendre part à la lutte, lorsqu'elle reçut l'ordre de rester à Sedan. La rue où elle se trouvait était sillonnée par les projectiles ennemis qui lui tuèrent des hommes et un grand nombre de chevaux; ce n'est qu'à grand'peine qu'elle put se dégager de la cohue et se placer dans une rue plus abritée.

Pendant que la 6e batterie était en position, la 12e batterie, placée à sa droite, avait ouvert le feu avec le même succès, mais bientôt elle reçut l'ordre d'aller soutenir une batterie qui, placée à sa droite et non garantie, était prise d'enfilade par les batteries prussiennes et avait plusieurs pièces démontées; mais, dans ce mouvement, la batterie fut assaillie par un feu si violent que l'ordre lui fut donné de rebrousser chemin et d'aller prendre position plus en arrière. Elle rejoignit alors la 6e batterie dans sa deuxième position, se plaça à sa droite, et ouvrit le feu contre les mêmes batteries ennemies. La 12e batterie se retira ensuite vers Sedan, sur l'ordre du général Bertrand.

Les trois pièces de la 10e batterie qui avaient été adjointes d'abord à la 6e batterie furent, pendant la journée du 1er septembre, mises sous les ordres de la 12e, et participèrent au tir de ces batteries pendant toute l'action, et jusqu'à leur rentrée dans Sedan. Les trois autres pièces de la 10e batterie, sous les ordres du maréchal des logis Cathala, restèrent à la porte de Balan et tirèrent de là toute la journée, jusqu'à épuisement complet de leurs munitions.

Pendant que ces événements se passaient au centre, les 7e, 8e et 9e batteries avaient suivi le mouvement de la 3e division sur Bazeilles et avaient pris position sur le terrain de la Ramerie, suivant en cela les ordres du général d'Ouvrier.

Dans cette position défavorable, ayant le soleil en face et étant complètement à découvert, elles eurent beaucoup à souffrir du feu des batteries allemandes, établies sur la crête du Petit-

Moncel, à 800 mètres environ. Prises d'écharpe par ces batteries débordant leur gauche, et d'enfilade par une batterie de gros calibre placée sur les hauteurs de la rive gauche, elles éprouvèrent en peu de temps des pertes sensibles. Deux pièces de la 9ᵉ batterie furent démontées en un clin d'œil et quatre officiers, dont le lieutenant-colonel, furent blessés. Devant ce feu intense, elles furent obligées de se retirer momentanément en arrière de la crête, et, à la faveur d'une offensive des troupes françaises, purent réparer leurs pertes; mais, lorsque vers neuf heures et demie, elles voulurent rentrer en ligne, l'infanterie française pliait de tous côtés; on fut donc obligé d'abandonner les deux pièces démontées de la 9ᵉ batterie, et les batteries se retirèrent sur le plateau situé plus en arrière. Dans ce mouvement, exécuté sous le feu de l'ennemi, la confusion se mit dans la 8ᵉ batterie; la section du centre et une pièce de la section de gauche se trouvèrent séparées du reste de la batterie et se dirigèrent alors, sous les ordres de l'adjudant et du maréchal des logis chef, d'abord sur Bouillon, puis sur Mézières, en longeant la frontière belge.

Le capitaine et le lieutenant en second, restés seuls avec une pièce, se retirèrent vers Sedan, où ils se mirent à la disposition du général commandant la place. Le lieutenant en premier Ozanne, de la 8ᵉ batterie, se voyant isolé du reste de la batterie, se mit à la recherche du commandant, rallia en route des caissons abandonnés et quatre pièces de la 9ᵉ batterie qu'il rencontra, se mit à la disposition du général d'Ouvrier et resta avec lui jusqu'à la fin de l'action. Sur ces entrefaites, le général Lebrun, ayant envoyé au commandant l'ordre de se porter en avant pour appuyer un mouvement offensif, celui-ci partit aussitôt avec la 7ᵉ batterie et se mit en position sur une crête, au bas de laquelle passe la route de Givonne. Après avoir ouvert le feu pour soutenir la retraite de l'infanterie, la 7ᵉ batterie changea plusieurs fois de position, et enfin, au dernier moment, se voyant abandonnée par les troupes d'infanterie, elle se retira

d'abord sur le château de la Garenne, où elle tira sur la cavalerie ennemie qui voulait la tourner, et enfin vers Sedan, lorsqu'elle eut tiré ses derniers coups de canon.

Pendant ce temps, la 11e batterie, affectée au 5e corps, prenait, de son côté, une part active à la lutte, comme le montre le rapport suivant du capitaine commandant, rapport contresigné par le chef d'escadron Duchaffaut.

RAPPORT *du capitaine commandant Girardin, sur la part prise par la 11e batterie à la bataille de Sedan.*

A quatre heures et demie du matin, la batterie prenait position sur le plateau à l'est de Sedan, près de son campement. Dans cette position nous avions pour mission de surveiller les crêtes d'un coteau circulaire situé à 2000 mètres environ en avant de nous et d'empêcher tout établissement de batteries, ou formation de colonnes ennemies sur ce front. Vers six heures et demie, les obus ennemis de l'attaque de droite (tournant le dos à la ville) nous prirent en écharpe et nous obligèrent à mettre les caissons à l'abri sur le versant ouest du coteau sur lequel nous étions en batterie et les avant-trains en colonne par un, dans un repli de terrain, en arrière des pièces. A sept heures, le feu de la même attaque redoublant et ne voyant rien apparaître sur les crêtes en avant de nous, le général Liédot nous a donné l'ordre de remettre les pièces sur les avant-trains et de les cacher dans le repli de terrain où se trouvaient ces derniers. A huit heures, les obus, lancés par l'attaque de droite, tombèrent en si grand nombre sur notre plateau, que le colonel de Fénelon, en l'absence du général Liédot, blessé mortellement, nous fit abandonner la position et nous conduisit en arrière vers Sedan ; là nous rencontrâmes le général Forgeot qui nous fit mettre en colonne par pièce, à l'abri des projectiles ennemis. Après une demi-heure environ de repos, le même général donna ordre au colonel de Fénelon, de nous diriger en colonne, par section, sur un plateau situé entre le 5e et le 7e corps et de faire feu sur le flanc droit de l'attaque de droite de l'ennemi. Dans cette position, nous avions pour mission de protéger une division d'infanterie qui se portait en avant. Nous avons, malgré les feux nombreux de l'ennemi, conservé cette

position jusqu'au moment où les projectiles, lancés par-dessus un bois que nous avions à dos par l'attaque de gauche de l'ennemi, sont venus nous inquiéter sur nos derrières et nous mettre dans l'impossibilité de tenir un instant de plus. A ce moment, le colonel de Fénelon nous fit quitter notre position pour nous conduire sur un autre côté, dans la direction de Sedan, où nous avons trouvé le gros de l'armée, alors en pleine déroute.

Tous, officiers, sous-officiers et canonniers, ont, comme les jours précédents, fait admirablement leur devoir.

Ceux qui se sont le plus particulièrement distingués à cette affaire et que je propose, sont :

1° Pour sous-lieutenant d'artillerie.

Klemann, maréchal des logis chef, blessé à la tête par un éclat d'obus; s'était déjà distingué par sa fermeté à la bataille de Beaumont.

2° Pour la médaille militaire.

Marty, artificier. Pour sa bonne tenue au feu;

Jean, maréchal des logis. Pour sa fermeté dans le commandement et au feu;

Grosse, deuxième conducteur, a eu la cuisse traversée par un coup de feu.

Les pertes de la journée sont : deux hommes blessés, vingt chevaux tués ou blessés.

Sedan, le 3 septembre 1870.

Le capitaine de la batterie,

Signé : GIRARDIN.

AVIS DU CHEF D'ESCADRON

Le chef d'escadron, commandant supérieur de la 11e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, appuie vivement les propositions ci-dessus faites par le capitaine commandant, en faveur des divers militaires de la

batterie et propose pour le grade d'officier de la Légion d'honneur M. le capitaine GIRARDIN, qui s'est conduit de la manière la plus brillante dans toutes les affaires, surtout à la bataille de Beaumont.

Sedan, le 3 septembre 1870.

Le chef d'escadron,

Signé : DUCHAFFAUT.

Dans cette journée fatale qui se termina, comme on le sait, par la capitulation de Sedan, les 6e, 10e, 12e batteries (lieutenant-colonel Chappe); 7e, 8e, 9e batteries (lieutenant-colonel Noury), et 11e batterie, capitaine Girardin, éprouvèrent des pertes sensibles, comme le montre le tableau suivant :

1° Groupe des 6e, 10e et 12e batteries.

6e batterie. — Deux servants tués; trois blessés.

10e batterie. — Dix-sept hommes tués ou disparus.

12e batterie. — Un servant et deux conducteurs tués; huit hommes blessés.

2° Groupe des 7e, 8e, 9e et 11e batteries.

7e batterie. — M. KUHLEMAN, lieutenant en premier, blessé; deux hommes tués; sept hommes blessés.

8e batterie. — Trois hommes tués; sept hommes blessés.

9e batterie. — MM. MOWAT, capitaine en premier, blessé; PARISOT, lieutenant en premier, blessé; cinq hommes tués; dix hommes blessés.

11e batterie. — Deux hommes blessés; deux chevaux tués ou blessés.

En résumé, neuf batteries du 10e Régiment d'Artillerie (y compris la 1re batterie), firent partie de l'armée de Châlons et furent englobées dans la capitulation de Sedan.

ARMÉE DE LA LOIRE

Batteries	Matériel	Corps et divisions dont la batterie fait partie	Officiers	Faits de Guerre	Pertes
18e	7 rayé de campagne.	3e div. du 15e corps (Gal Peytavin).	Chauliayet, capitaine. Coffinières de Nordeck, lt en 2e. De Landrevie, sous-lieut.	Ormes (11 oct. 1870), Coulmiers (9 nov.), Loigny (2 déc.), La Provenchère (3 déc.), Ménard (9 déc.), Danzé (31 déc.), Azai (1er au 6 janvier).	Chauliayet, capitaine, tué, Coffinières, lieutenant, blessé ; 5 hommes tués, 17 hommes blessés.
19e	4 rayé de campagne.	1re div. du 16e corps (Gal Chanzy).	Reverdy, capitaine en 2e. Parisot, lieutenant en 2e. Soudan, sous-lieutenant.	Vallières (7 nov.), Coulmiers (9 nov.), Villepion (1er déc.), Loigny (2 déc.), Patay (4 déc.), Villorceau (8 déc.), Vendôme (15 déc.), Parigné-l'Évêque (10 janv.), Le Mans (11 janv.), St-Jean-sr-Erve (15 janv.).	Reverdy, capit. en 2e, Parisot, lieut. en 2e, et Soudan, sous-lieut., blessés ; 8 hommes tués, 73 hommes blessés.
20e	4 rayé de campagne.	3e div. du 17e corps (Gal de Sonis).	Boullet, capitaine. Charles, sous-lieutenant. Buquet, —	Loigny (2 déc.), Villorceau (8 et 10 déc.), Vendôme (15 déc.), Le Mans (11 janv.).	Buquet, sous-lieut., blessé ; 4 hommes tués, 32 hommes blessés.
21e	4 rayé de campagne.	3e div. du 21e corps.	Barbe, capitaine en 2e. Foutot, sous-lieutenant. Dubois, —	Marolles (8, 9 et 10 déc.), Fréteval (14 déc.), Sillé-le-Guillaume (15 janvier).	2 hommes tués, 1 homme blessé.
22e	12 rayé de campagne, 4 mitraill.	4e div. du 21e corps.	Canton, capitaine en 2e. Marais, sous-lieutenant. Gruesse, —	Le Mans (11 janvier).	Néant.
23e	4 rayé de campagne.	Colonne mobile de Vendôme, réserve, puis 1re Don du 16e c.	Thiébault, capitaine en 1er. Jeannel, sous-lieutenant. Cognon, —	Vendôme (11 déc.), Le Mans (11 janv.), Saint-Jean-sur-Erve (2 janvier).	—
25e	4 rayé de campagne.	2e div. du 19e corps.	Lair de la Motte-Touchais, s.-lt. Vertier, sous-lieut. auxiliaire.	Néant.	—

ARMÉE DE LA LOIRE

L'armée régulière, et avec elle le vieux 10e Régiment d'Artillerie, avait cessé d'exister à la suite de la capitulation de Sedan; mais un nouveau gouvernement surgit alors, qui, avec une activité fiévreuse, organisa de nouvelles armées qui permirent de continuer la lutte longtemps encore.

De nombreuses batteries furent créées et organisées sous la direction du général Thoumas, puissamment aidé par le lieutenant-colonel de Reffye, dont les ateliers à Nantes produisaient en moyenne une batterie et demie par jour. On mit ainsi sur pied 238 batteries, ayant ensemble 1404 bouches à feu, et cette artillerie improvisée à raison de deux batteries par jour, étonna bientôt l'ennemi par son nombre, son audace et sa mobilité.

Pendant que l'ennemi s'avançait sur Paris pour en faire le siège, une délégation du gouvernement de la défense nationale s'établit à Tours et donna une vigoureuse impulsion à l'organisation de nouvelles armées.

En peu de temps, au milieu de difficultés de toutes sortes, dues surtout à la pénurie des cadres, on créa deux corps d'armée (15e et 16e corps). Le 15e corps fut organisé le premier, et, dès le 21 septembre, porté en avant d'Orléans contre lequel s'avançait le 1er corps bavarois. Le 16e corps fut bientôt organisé à son tour, et, dès le 20 octobre, il était prêt à entrer en ligne.

La 18e batterie du 10e Régiment d'Artillerie fut attachée à la 3e division du 15e corps.

La 19e batterie du 10e Régiment (capitaine Reverdy), à la 1re division du 16e corps.

La 23e batterie du 10e Régiment, qui faisait partie d'abord de la réserve du 16e corps, fut attachée à la 1re division du 16e corps.

La 18e batterie prit part à toutes les opérations du 15e corps. Lorsque, le 11 octobre 1870, le général von der Tann, avec le 1er corps bavarois, mit en déroute le 15e corps qui défendait Orléans, et s'empara de cette ville, la 18e batterie prit une part brillante à l'action, et soutint bravement la retraite de nos troupes, comme le montre le rapport ci-dessous du lieutenant-colonel Poizat commandant l'artillerie de la 3e division du 15e corps, adressé au général de Blois :

15e CORPS D'ARMÉE
—
3e DIVISION
—
Artillerie
—

Salbris, 17 octobre 1870.

RAPPORT *sur les combats d'Ormes et de Sarans livrés le 11 octobre 1870.*

MON GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la part prise aux combats livrés, le 11 octobre 1870, sous Orléans, par les deux batteries (18e batterie du 10e Régiment et 18e batterie du 15e) attachées à la 3e division d'infanterie du 15e corps d'armée.

Combat d'Ormes. — Le 11 octobre, à six heures et demie du matin, le capitaine Chauliayet, commandant la 18e batterie du 10e Régiment d'Artillerie, arrivée depuis la veille à Orléans, reçut l'ordre de M. le général Peytavin, commandant la 3e division d'infanterie, de se rendre avec sa batterie au village d'Ormes, à 7 kilomètres d'Orléans, sur la route de Patay. Arrivé à neuf heures, le capitaine Chauliayet fit placer la 3e section (M. le lieutenant de Landrevie) à gauche, derrière un épaulement en terre, et conserva les quatre autres pièces sous son commandement plus direct, en avant de l'église, battant bien la plaine en avant et un bois à 2200 mètres à gauche.

Le feu de ces pièces arrêta la marche de l'infanterie et de la cavalerie ennemies, mais bientôt l'artillerie ennemie, en nombre très supérieur (24 pièces environ), ouvrit un feu très vif sur elles; aux premiers coups, M. le lieutenant en premier Coffinières eut le bras fracturé par un éclat d'obus, les quatre chevaux d'un caisson furent tués, plusieurs hommes blessés; les quatre pièces durent faire un mouvement en arrière; elles s'établirent auprès d'un moulin à vent et recommencèrent leur feu; au bout d'une demi-heure, leur nouvelle position n'était plus tenable; on dut la quitter pour reformer les servants et les attelages; la retraite se fit alors très régulièrement par la route d'Ingré et le faubourg de la Madeleine.

Pendant ce temps, la 3e section, dirigée par le chef de section, M. de Landrevie, avait continué un feu énergique mais elle dut se retirer après l'abandon par l'infanterie des retranchements qui la couvraient très peu; son feu a été maintenu jusqu'à la dernière extrémité par M. de Landrevie avec une ténacité remarquable. Elle a souffert des pertes sensibles : un maréchal des logis blessé, six hommes tués ou blessés, dix chevaux hors de combat, un affût hors de service; les pièces ont été ramenées par des chevaux blessés, le lieutenant et un maréchal des logis poussant aux roues. Telle est la part prise par la 18e batterie du 10e Régiment au combat d'Ormes, sous les yeux de M. le général Peytavin qui m'a témoigné lui-même sa satisfaction, sur le calme, la solidité et les résultats obtenus par elle.

Je signalerai plus particulièrement à votre attention, parmi les officiers, sous-officiers et canonniers qui ont d'ailleurs fait leur devoir d'une manière remarquable :

M. le capitaine CHAULIAYET, commandant la batterie, officier d'un zèle et d'un dévouement exemplaires, qui inspire confiance à ses hommes, les tient dans sa main et les a conduits brillamment au feu.

M. COFFINIÈRES DE NORDECK, lieutenant en premier, officier plein d'entrain qui a assisté aux batailles de Mouzon, Bazeilles et Sedan et a été blessé à Ormes, le 11 octobre, d'un éclat d'obus qui a nécessité l'amputation du bras gauche.

M. DE LANDREVIE, lieutenant, sorti cette année de l'école de Metz, qui a dirigé le feu de la section avec une grande énergie, a résisté le dernier au feu de l'ennemi et soutenu ses hommes par sa vigueur et son entrain — officier d'avenir.

JEAN, excellent maréchal des logis, chef de la 1re pièce, a assisté aux batailles de Mouzon, Bazeilles, Sedan; s'est échappé après la capitulation, a montré le plus grand sang-froid dans la direction de sa pièce au combat d'Ormes; a de l'action sur ses hommes.

SAVARIN, maréchal des logis, très bon sous-officier, a assisté aux batailles de Mouzon, Bazeilles, Sedan, s'est échappé après la capitulation, a eu quatre servants hors de combat, a lui-même continué la manœuvre de sa pièce.

MERCIER, maréchal des logis, très bon sous-officier, a assisté aux batailles de Mouzon, Bazeilles, Sedan, s'est évadé après la capitulation. Est allé chercher au combat du 11 octobre sa pièce restée en arrière par la retraite de la batterie et l'a ramenée et sauvée par son énergie.

ROMAN, ouvrier en bois, bon soldat, a assisté aux batailles de Mouzon, Bazeilles, Sedan, s'est évadé après la capitulation. Blessé au bras à Ormes, évacué sur l'hôpital de Bourges.

J'ai l'honneur de vous prier, mon général, de m'autoriser à établir des états de propositions de récompense, savoir :

En faveur de : MM. CHAULIAYET, COFFINIERES et LANDREVIE pour le grade de chevaliers de la Légion d'honneur; en faveur des maréchaux des logis JEAN, SAVARIN, MERCIER, et de l'ouvrier ROMAN pour la décoration de la médaille militaire.

Je suis, avec respect, mon Général, votre très dévoué et très obéissant serviteur.

POIZAT [1].

1. Après la guerre de 1870-71, le conseil municipal d'Orléans décida, le 20 avril 1871, d'ériger un monument destiné à perpétuer la mémoire de l'héroïque défense du 11 octobre. Ce monument est situé entre la Chapelle-Vieille-des-Aydes et la ligne du chemin de fer dans les environs de la gare des Aubrais. Il consiste en un obélisque en pierre de Volvic.

Sur le devant de l'obélisque on peut lire l'inscription suivante :

A nos braves défenseurs
Bénis de Dieu et de la France
Tombés sur le champ d'honneur
aux Aydes
en défendant la ville d'Orléans
le 11 octobre 1870
Orléans, Fleur et Saran reconnaissants.

Aussitôt après la prise d'Orléans par les Allemands, le 12 octobre, le général d'Aurelle de Paladines prit le commandement des 15e et 16e corps, réorganisa rapidement son armée derrière la Sauldre, à Salbris et à Blois, et se reporta bientôt en avant dans la direction d'Orléans; le 30 octobre, son armée était placée, la droite appuyée à la Loire, la gauche couverte par la forêt de Marchenoir.

Le 7 novembre, les troupes du général Chanzy, commandant le 15e corps, livrèrent, en avant de la forêt de Marchenoir, à Vallière, un combat heureux à une reconnaissance allemande. La 19e batterie du 10e Régiment prit part à l'action et contribua à repousser les Allemands.

Le 8 novembre, l'armée française continua sa marche sur Orléans et, le 9, se heurta contre le 1er corps bavarois, sur qui elle remporta la victoire de Coulmiers.

A cette bataille prirent part la 18e batterie, attachée au 15e corps, qui formait l'aile droite de l'armée, et la 19e batterie, du 10e Régiment, attachée au 16e corps, qui formait l'aile gauche. A droite, dès neuf heures et demie du matin, la division Peytavin (3e division du 15e corps) avait déployé ses tirailleurs devant Baccon. Sous les yeux du général en chef, la

SUR LA FACE DROITE :

Au nombre de 6000 à peine
ils ont arrêté
pendant une demi-journée
aux portes d'Orléans
plus de 45000 Allemands
soutenus par 100 pièces d'artillerie.

SUR LA FACE GAUCHE :

18e batterie du 10e Régiment d'Artillerie
3e bataillon du 39e de ligne
5e bataillon de la légion étrangère
2e et 3e bataillons de la Nièvre,
etc., etc.
qui se sont sacrifiés pour la France.

SUR LA FACE POSTÉRIEURE ON LIT :

Levons-nous, combattons
Contre nos ennemis et mourons
Pour la défense de la patrie.
MACÉ.
Ils vivront éternellement.
Le Seigneur leur réserve
Leur récompense.

18ᵉ batterie, du 10ᵉ Régiment, vint s'établir à la ferme de Gléneau et commença, de là, à 1600 mètres, un feu violent sur Baccon; dès que ce village fut pris, la batterie, s'avançant jusqu'à la ferme de Boyne, ouvrit le feu contre une forte batterie ennemie défendant la Renardière, et la contraignit à se retirer; se portant alors hardiment à peu de distance de la Renardière, la 18ᵉ batterie tira sur le château pour en déloger l'infanterie ennemie qui s'opposait à l'entrée de nos troupes; bientôt, les troupes allemandes furent repoussées, la Renardière prise et la 18ᵉ batterie, se portant vigoureusement en avant, ouvrit alors le feu contre une colonne de cavalerie ennemie, venant du bois de Montpipeau, et la contraignit à battre précipitamment en retraite.

Pendant que le 15ᵉ corps s'emparait de Baccon, la 19ᵉ batterie se portait en avant, avec la brigade Desplanques (de la 1ʳᵉ division du 16ᵉ corps), chargée d'enlever les villages d'Epieds, Cheminiers et Gemigny, et de prononcer un mouvement tournant sur la gauche.

Après avoir dépassé Charsonville, la batterie ouvrit le feu sur la ferme de Serqueu et, l'ennemi s'étant retiré, se porta rapidement en avant du village de Cheminiers, et tira contre une batterie bavaroise, établie à 1500 mètres; la 19ᵉ batterie eut d'abord l'avantage, mais, bientôt, de nombreuses batteries vinrent l'attaquer; cependant, malgré une pluie d'obus, elle résistait encore, sans trop de pertes, à trente-six pièces ennemies, lorsqu'une nouvelle batterie bavaroise, s'établissant à 500 mètres sur la droite, vint la prendre d'écharpe; en un clin d'œil, deux caissons et un avant-train sautent; deux lieutenants, seize hommes et vingt-huit chevaux sont mis hors de combat.

Écrasée par ce feu terrible, la 19ᵉ batterie dut aller se reformer en arrière de Chemillé et, peu de temps après, avec ce qui restait d'hommes et de chevaux, on put reconstituer trois pièces, avec lesquelles le capitaine alla prendre position à côté de batteries de 12 qui venaient d'arriver, et tiraient sur Saint-

Sigismond, village qui fut enlevé par nos troupes à la fin de la soirée.

Nous reproduisons ici un passage d'un témoin oculaire, montrant la situation critique où se trouvait la batterie et combien fut grand le courage de tous dans cette circonstance :

« Au moment où la batterie se retirait, la deuxième pièce
» était restée en arrière, essayant vainement de remettre l'écou-
» villon dont les ferrures venaient d'être faussées par un obus; le
» capitaine Reverdy, à qui on avait appris l'accident survenu,
» venait de donner l'ordre d'emporter l'écouvillon et de remettre
» vivement la pièce sur l'avant-train, lorsque tout à coup, un
» projectile arrive, éclate sous la flèche, tue trois servants,
» blesse le dernier et le maréchal des logis. Ne voulant pas laisser
» la pièce au pouvoir de l'ennemi, le lieutenant en premier,
» l'adjudant, le maréchal des logis chef, le capitaine, mettent
» pied à terre pour faire exécuter à l'avant-train un demi-tour,
» lorsque survient un deuxième obus qui, éclatant au même
» point que le premier, jette par terre trois chevaux et deux
» conducteurs.

» Le capitaine envoie chercher de suite un autre caisson et,
» pendant ce temps, tous, officiers et sous-officiers se mettent
» aux roues et dégagent la pièce; le caisson arrive enfin; on
» attache la pièce derrière le caisson, on part, mais, à peine
» démarré, les cordes cassent, il faut recommencer, et tout cela
» sous le feu de l'ennemi; enfin, le mal est réparé et la pièce
» emmenée par des chevaux blessés, l'un d'eux ayant la jambe
» cassée et marchant quand même; on arrive enfin, à travers
» mille périls, mais la pièce était sauvée. »

On peut dire que c'est grâce à l'artillerie qui, préparant la voie à nos jeunes soldats, releva leur moral et décida de la victoire, que la bataille de Coulmiers put être gagnée. L'artillerie du 15e corps s'était surpassée; elle était, d'ailleurs, commandée par un homme expérimenté, le général de Blois, qui, malgré son grand âge, ne cessa de donner à tous l'exemple du devoir.

Aussitôt après sa victoire, le général d'Aurelle entra dans Orléans et fit commencer de grands travaux, ayant pour but de transformer la ville en un camp retranché où il pourrait se renfermer et résister avec succès à l'ennemi qui s'avançait avec de nombreux renforts.

Vers cette époque, trois nouveaux corps d'armée furent créés : le 17e corps, auquel fut adjoint la 20e batterie du 10e Régiment, comptant à la 3e division; le 18e corps, et enfin le 19e corps, auquel fut attachée la 25e batterie du 10e Régiment (19e corps, 3e division).

A ces trois corps vint bientôt s'ajouter le 21e corps, auquel on adjoignit deux batteries du 10e Régiment d'Artillerie, savoir : la 21e batterie, comptant à la 3e division, et la 22e batterie, faisant partie de la 4e division.

Le 30 novembre, sur la nouvelle venue de Paris que le général Ducrot devait tenter une grande sortie vers le sud, le gouvernement de Tours fit décider qu'on essayerait de lui donner la main en poussant une pointe sur Fontainebleau, par Pithiviers.

En conséquence de ce plan, le 16e corps commença le mouvement vers Pithiviers et, le 1er décembre, rencontra les Allemands établis au nord de Patay; la 19e batterie du 10 Régiment se plaça en avant de Patay et tira sur les batteries allemandes dont elle parvint à démonter deux pièces en un quart d'heure; accompagnant ensuite le mouvement offensif de la 1re division du 16e corps, elle se porta en avant et ouvrit le feu contre Faverolles, qu'elle parvint à incendier. La batterie eut trois hommes blessés dans cette affaire.

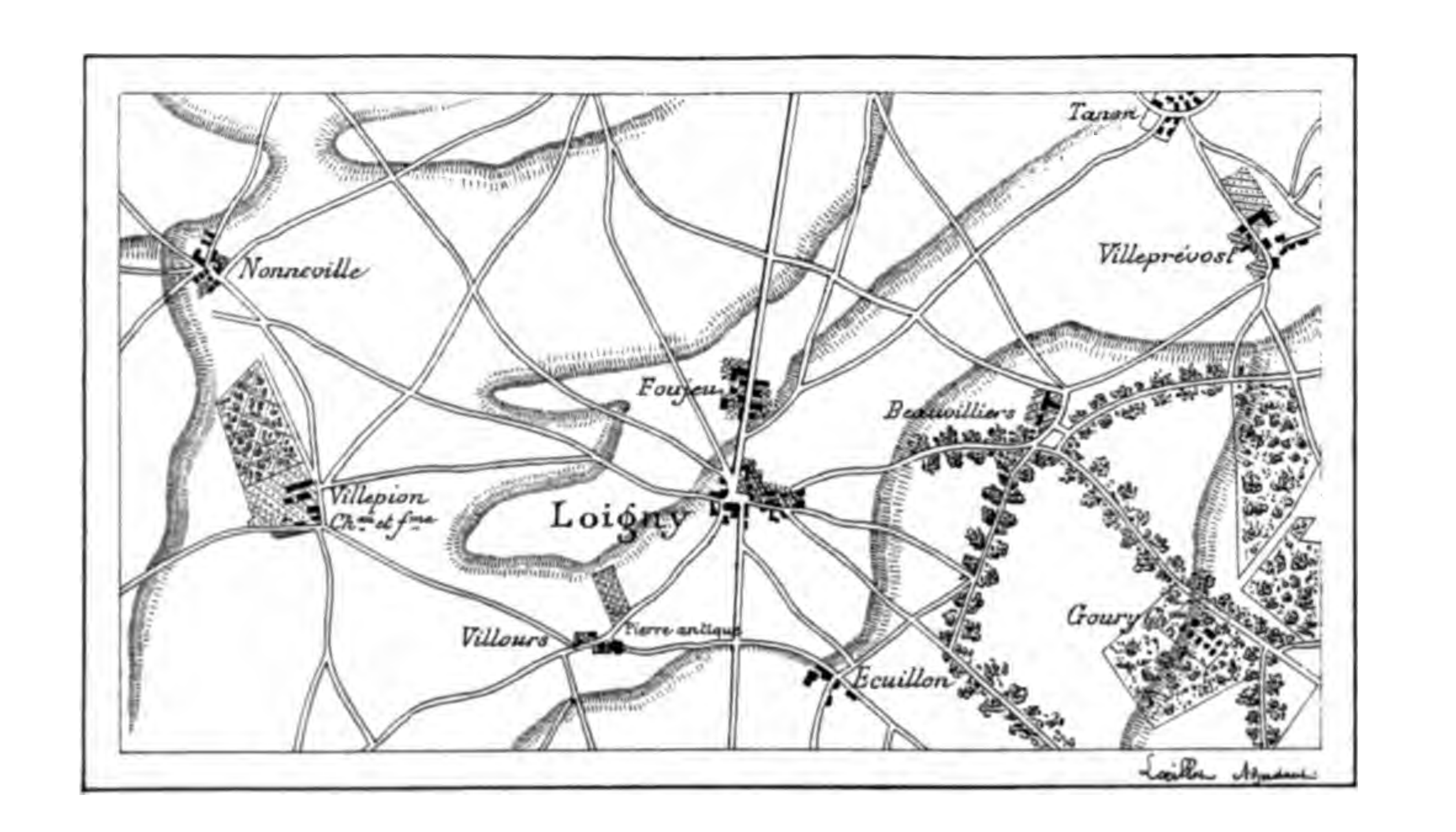
Le 2 décembre, le 16e corps, suivi à grande distance par le 17e corps, continua son mouvement en avant et livra la bataille de Loigny, pendant que, plus à l'est, le 15e corps livrait, à Poupry-Artenay, un combat tout à fait indépendant.

A Loigny, la 19e batterie contribua à l'attaque, en canonnant le château de Gourry et en soutenant plus tard la retraite

des troupes françaises par un feu nourri; elle dut enfin se retirer devant la cavalerie ennemie qui se préparait à la charger. Dans cette affaire, elle perdit neuf hommes dont le brigadier Auger, et eut quinze chevaux tués.

Pendant ce combat de Loigny, la 20e batterie du 10e (capitaine Boullet), se portant en avant avec le 17e corps, se dirigea sur Saint-Péravy et ouvrit le feu à 1500 mètres contre les batteries prussiennes. Lorsque, dans la soirée, le 16e corps battit en retraite et que le général de Sonis avec les « zouaves pontificaux » et deux bataillons d'infanterie, tenta sur Loigny la pointe hardie connue de tous, il emmena avec lui la 20e batterie du 10e Régiment qui se mit intrépidement en batterie à 300 mètres du village; mais, bientôt, écrasé par le nombre, le bataillon du général de Sonis fut presque entièrement détruit et la 20e batterie, restée seule, fut contrainte de battre en retraite et de se retirer sur Patay. Dans cette affaire sanglante, la 20e batterie éprouva de fortes pertes; le maréchal des logis Peyrames fut tué et neuf hommes blessés; quatre chevaux furent tués et neuf blessés. Pendant que ces événements se passaient à la gauche, le 15e corps livrait, beaucoup plus à l'est, le combat de Poupry; la 18e batterie du 10e Régiment prit part à l'action et tira toute la journée : elle eut deux hommes grièvement blessés dans cette affaire.

Le 3 décembre, les troupes françaises durent se replier sur Orléans, et la 3e division du 15e corps se posta à Gidy et à la ferme de la Provenchère, pour soutenir la retraite; la 18e batterie du 10e Régiment prit position entre Huêtre et Chevilly et, de là, tira jusqu'à la nuit contre les troupes allemandes; dans cette affaire, le maréchal des logis chef et un homme furent blessés légèrement. Le lendemain, la batterie se retira sur Orléans. De son côté, la 19e batterie du 10e Régiment soutint, le 4 décembre, à Patay, l'infanterie française attaquée par les Prussiens, repoussa par son feu la cavalerie prussienne qui cherchait à tourner la position et protégea la retraite des troupes sur Orléans.


Tanon
Villeprévost
Nonneville
Foujeu
Beauvilliers
Villepion
Chau et fme
Loigny
Goury
Villours
Pierre antique
Ecuillon

DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

Après l'évacuaton d'Orléans, la deuxième armée de la Loire (général Chanzy), accrue du 21e corps, de nouvelle formation, se retira entre la Loire et le Loir; les 16e et 17e corps formaient la droite et le centre et le 21e corps formait la gauche.

L'armée était à peine installée en avant de Josnes, entre Beaugency et la forêt de Marchenoir, qu'elle fut attaquée par l'ennemi. Le 8 décembre, à la bataille de Villorceau, la 19e batterie du 10e Régiment (1re division du 16e corps), se plaçant derrière une crête, ouvrit contre l'ennemi un feu nourri, où elle épuisa jusqu'à ses boîtes à mitraille. Sa position, quoique bien choisie, ne laissait pas que d'être dangereuse, car, si d'une part, elle était protégée par la crête de terrain située en avant d'elle, en revanche, derrière cette crête et à 400 mètres, étaient embusqués des tirailleurs bavarois qui fusillaient tout ce qui se montrait; elle perdit ainsi sept hommes dont le maréchal des logis chef qui venait de passer sous-lieutenant.

Pendant le combat de Villorceau, la 20e batterie fut laissée à la disposition du général Colin du 21e corps; elle eut d'abord à lutter contre une batterie ennemie qu'elle força à se retirer, puis contre une colonne de cavalerie; enfin, elle continua la lutte contre une autre batterie bavaroise et épuisa toutes ses munitions. Dans cet engagement, M. Buquet, sous-lieutenant, fut blessé dès le commencement de l'action, le brigadier-fourrier Cuny, le brigadier Tizon et deux hommes furent blessés, un

auxiliaire d'infanterie fut tué, quatre chevaux tués et cinq blessés.

Le 10 décembre encore, la 20ᵉ batterie eut à soutenir un combat violent contre deux batteries ennemies et fut obligée de se retirer après avoir épuisé toutes ses munitions.

La 18ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment prit aussi part aux combats livrés en avant de Josnes, en particulier à celui de Ménard, le 9 décembre; elle fut ensuite placée sous les ordres du général Jouffroy.

Le 8 décembre, la 21ᵉ batterie (3ᵉ division du 21ᵉ corps), eut à soutenir une lutte fort vive à Marolles, où trois pièces de la demi-batterie de gauche se trouvaient en position; malgré la supériorité numérique de l'ennemi, cette demi-batterie se défendit vigoureusement pendant deux heures et fit même sauter un caisson à l'ennemi qu'elle força de se retirer; dans cette affaire, le nommé Mauguin fut tué ainsi que trois chevaux. Les 9 et 10 décembre, la 21ᵉ batterie prit encore part à la lutte.

La 22ᵉ batterie (4ᵉ division du 21ᵉ corps) se trouvait dans la forêt de Marchenoir le 9 décembre, mais elle n'eut pas occasion de faire feu.

Après ces divers combats, dont l'ensemble forme la bataille des quatre jours, livrée en avant de Josnes, les 7, 8, 9 et 10 décembre, le général Chanzy fit reculer l'armée qu'il établit partie sur la rive gauche du Loir en avant de Vendôme, partie sur la rive droite, mais il ne tarda pas à être attaqué par les Allemands dans cette nouvelle position.

Le 14 décembre, lorsque le 21ᵉ corps, situé à l'extrême gauche, eut à soutenir les combats de Morée et Fréteval, la 21ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment soutint les troupes par un feu nourri, où elle épuisa ses munitions; le lendemain (15 décembre), elle reprit la lutte et contribua puissamment à la prise de Fréteval. Dans le premier combat, le nommé Ève, conducteur, fut tué, et le nommé Schell, artificier, blessé à la jambe droite par un éclat d'obus.

Le 15 décembre, vers une heure du soir, le 16e corps, placé en avant de Vendôme, fut attaqué par l'armée allemande; la 19e batterie du 10e Régiment prit position aussitôt et répondit toute la journée au feu des batteries ennemies; elle tira ainsi 520 coups de canon et eut cinq hommes et sept chevaux hors de combat.

La 20e batterie prit part aussi à la lutte et tira sur la rive opposée du Loir, pour en faciliter la possession aux troupes françaises.

La 23e batterie, attachée d'abord à la colonne mobile de Vendôme, et, plus tard, à la 1re division du 16e corps, prit aussi part, le 15 décembre, à la bataille de Vendôme, où elle tira du plateau du Temple, sur lequel elle s'était mise en batterie.

A la suite de ces différents combats, en avant de Vendôme, le général Chanzy ordonna la retraite sur le Mans, afin de réorganiser les troupes qui avaient été fort éprouvées, tant par le feu de l'ennemi que par les privations de toutes sortes et la rigueur de la température. Toute la fin du mois de décembre fut employée à réorganiser l'armée et à laisser reposer les hommes, auxquels on distribua des effets d'hiver qui étaient si nécessaires.

Pendant ce temps, trois colonnes mobiles commandées par les généraux Jouffroy, de Curten, Rousseau, avaient été chargées d'éclairer le pays en avant, et livraient aux Prussiens un grand nombre de petits combats. Les 18e et 20e batteries furent attachées à la colonne du général Jouffroy, dont le rôle consistait à surveiller tout le pays entre la Loire et le Loir, à menacer Vendôme, enfin à couvrir la ligne de Tours au Mans.

Le 27 décembre, une section de la 20e batterie, commandée par le lieutenant Coutind, fit partie d'une attaque dirigée sur Trôo, et contribua à mettre l'ennemi en déroute. Le 29, une autre section commandée par le sous-lieutenant Charles se porta sur Vendôme avec la brigade Marty, et prit une part brillante

à l'attaque; le 8 janvier, à Saint-Germain-du-Vic, et le 9, à Condemanche, la 20e batterie postée au-dessus du village de Brins, tira sur des colonnes ennemies venant de Chartres, mais, sur le point d'être débordée par la cavalerie, elle battit en retraite et se replia sur le Mans.

Le 31 décembre 1870, la 18e batterie, faisant partie de la colonne Jouffroy, reçut l'ordre de faire, avec deux escadrons de cuirassiers et un détachement d'infanterie, une reconnaissance offensive dans la forêt de Fréteval; la colonne se dirigea sur Danzé, avec 600 hommes environ. Mais à peine arrivée à 200 mètres du village, la batterie aperçut sur le plateau opposé, trois batteries prussiennes, accompagnées de troupes d'infanterie et des tirailleurs lancés sur le village où nos cuirassiers faisaient la soupe. La batterie se déploie aussitôt à droite et à gauche; deux pièces à droite avec M. Leroux, trois pièces à gauche avec le capitaine et l'adjudant Vallade, et enfin, la dernière pièce à l'extrême gauche avec M. de Landrevie; le feu commence aussitôt pendant que les cuirassiers détachaient leurs chevaux et prenaient la fuite; mais les tirailleurs ennemis avancent rapidement et, en vingt minutes, arrivent dans le village, à 100 mètres à peine de la batterie. Bientôt la droite de la batterie est tournée et la section du lieutenant Leroux, envahie et prise.

Le capitaine se hâte de prendre les ordres du colonel, qui ne pouvant soutenir la lutte, ordonne de se retirer. Dans ce mouvement une des pièces de l'adjudant, dont les chevaux sont tués et l'avant-train brisé, reste en arrière et est prise. A ce moment, le capitaine Chauliayet, tombe de cheval, atteint à la gorge par un éclat d'obus. Deux hommes le relèvent aussitôt, mais il retombe de nouveau, les entraînant dans sa chute; il était mort.

Ce funeste combat coûta à la 18e batterie trois canons, nombre de chevaux tués, un conducteur tué, quatre grièvement blessés, et enfin l'infortuné capitaine.

Quoique ainsi éprouvée, la batterie prit encore part, les 1er et 6 janvier, aux combats d'Azay et des Roches; à ce dernier combat, la batterie eut un homme tué, deux sous-officiers et un homme blessés. Enfin, après des souffrances de toutes sortes, elle se retira sur le Mans, où elle arriva le 10, avec des chevaux qui n'avaient rien mangé depuis deux jours.

Pendant que se passaient tous ces petits combats, le général Chanzy avait pu réorganiser son armée et au commencement de 1871, il était prêt à reprendre la lutte. Pendant ce temps, la 2e armée prussienne s'avançait vers le Mans et se heurtait aux troupes françaises, contre lesquelles elle livra la bataille du Mans, les 10, 11 et 12 janvier 1871.

Les 19e, 20e, 22e et 23e batteries prirent part à cette bataille.

Le 10 janvier, la 19e batterie (alors armée de canons à balles) se porta sur Parigné-l'Évêque avec une brigade d'infanterie commandée par le colonel Pereira; aussitôt arrivée, elle se mit en batterie entre les maisons, et commença le feu contre les Prussiens. Vers dix heures du matin, les mobiles, qui étaient en tirailleurs dans les jardins du village, s'étant retirés peu à peu, l'infanterie prussienne parvint, grâce aux accidents de terrain et aux maisons, à s'avancer jusqu'au pied de la batterie, sans être aperçue; les Prussiens s'élancent alors dans la batterie avec une telle rapidité que les deux pièces de droite sont prises, pendant que les autres tirent encore sur les colonnes ennemies sortant d'un bois situé à 500 mètres en avant. Le capitaine commande alors d'amener les avant-trains, mais le premier caisson seul peut exécuter le mouvement, pendant qu'un combat corps à corps s'engage dans la batterie, où en un clin d'œil, quarante chevaux et presque tous les conducteurs sont tués. A ce moment critique, le colonel Pereira arrive au pas de course à la tête d'un bataillon d'infanterie, resté en réserve derrière le village et aux cris de : « à la baïonnette, à la baïonnette » poussés par les officiers, les groupes épars se réunissent et une charge vigoureuse rejette l'ennemi hors du village.

Dans cette mêlée corps à corps, le maréchal des logis JULIEN se fit remarquer par sa bravoure; resté seul à sa pièce, tous les servants ayant été tués, il se défendit à coups de levier et mit sept Prussiens hors de combat. Blessé, il allait succomber sous le nombre lorsque la charge du colonel Pereira vint heureusement dégager la batterie.

A peine l'assaut des Prussiens était-il repoussé que, s'élançant en avant, le lieutenant PARIZOT, et le canonnier FAUPERT chargèrent une pièce de quatre, qui était abandonnée, et tirèrent à mitraille sur la colonne ennemie qui se retirait.

Après cet engagement, nos troupes abandonnèrent le village, et se retirèrent sur le Mans. Faute de chevaux, la 19e batterie ne put emmener que trois pièces, et rejoignit dans la soirée sa division, restée au Tertre-Rouge.

Le lendemain 11, et malgré les pertes de la veille, la batterie prit encore part à la lutte jusqu'au soir.

Pendant que la 19e batterie se comportait aussi vaillamment, la 20e batterie prenait part au combat du 11 janvier, et, s'établissant à 300 mètres environ des maisons de Changé occupé par les Prussiens, tirait sans relâche de une heure à trois heures et demie. Le soir, vers cinq heures, une section de la batterie fut envoyée dans le but de déloger les Prussiens d'une ferme; mais s'étant trop exposée, cette section fut prise malgré la résistance acharnée des canonniers, du lieutenant Clément et de l'adjudant Mercier; deux caissons et un avant-train seuls purent être sauvés. Dans cette dangereuse affaire, la batterie eut trois hommes tués, huit blessés et dix chevaux mis hors de combat.

La 22e batterie prit part également à la bataille du Mans et tira du plateau de la Croix : d'abord sur une batterie prussienne qu'elle força à se retirer, puis sur une colonne d'infanterie sortant d'un bois; elle consomma environ quarante projectiles.

La 23e batterie se trouvait aussi à l'affaire du Mans; elle occupa, le 10 janvier, la position des Granges, à 200 mètres du village de Changé, et le village ayant été occupé par l'ennemi,

elle fut envoyée par le commandant Rabatel sur le plateau des Tuileries, d'où elle tira sur les troupes ennemies qui attaquaient la position.

L'ennemi s'étant rendu maître du plateau vers six heures du soir, la batterie fut obligée de battre en retraite, au milieu d'une grêle de balles. Après la défaite du Mans, le général en chef dut ordonner la retraite; le 16e corps se retira par la route de Laval; le 17e corps par la route de Sillé-le-Guillaume et le 21e corps par Ballon et Beaumont-sur-Sarthe; peu après, sur un ordre venu du Gouvernement, l'armée se dirigea sur Mayenne et Laval. Cette retraite effectuée au milieu des rigueurs de l'hiver, par des troupes dont les chefs reconnaissaient eux-mêmes la démoralisation, fut marquée par un certain nombre de combats honorables, dont les plus importants sont les combats de Chassillé (14 janvier) et de Saint-Jean-sur-Erve (15 janvier) livrés sur la route de Laval par le 16e corps, tandis que le 17e corps soutenait, le 15 janvier, sur la route de Mayenne, le combat de Sillé-le-Guillaume. Le 15 janvier, la 19e batterie du 10e Régiment prit part au combat de Saint-Jean-sur-Erve; elle prit position sur les hauteurs qui dominent le village, et continua le feu jusqu'à sept heures du soir; dans cette affaire, elle perdit cinq chevaux et eut un arrière-train de caisson brisé.

Lorsque, le 15 janvier, fut livré par le 17e corps le combat de Sillé-le-Guillaume, la 21e batterie, établie sur la route de Conlie, ouvrit le feu sur les colonnes prussiennes qui s'avançaient, mais, écrasée par les pièces de gros calibre qu'avaient les Allemands, elle fut bientôt obligée de se retirer, ayant les roues de la 6e pièce brisées et quatre chevaux tués.

La 23e batterie qui marchait avec la 1re division du 16e corps fut engagée, le 15 janvier, à Saint-Jean-sur-Erve et tira depuis midi jusqu'au soir pour soutenir la 1re division qui couvrait la retraite du corps d'armée; dans cette affaire, elle eut deux hommes tués et cinq blessés dont M. Cognon, sous-lieutenant; quatre

chevaux furent tués et cinq blessés. Le 17 janvier, toutes les troupes étaient réunies derrière la Mayenne et le général Chanzy put s'occuper alors de reconstituer son armée affaiblie par les combats et la rigueur de la température; grâce à son activité, ce résultat fut bientôt atteint et les troupes étaient prêtes à rentrer en campagne, lorsqu'elles furent arrêtées par l'armistice du 28 janvier 1871.

Pendant toute la durée des opérations de l'armée de la Loire, l'artillerie fut admirable de courage et de dévouement, et cependant les souffrances ne manquèrent pas à nos artilleurs.

Un capitaine d'une des batteries du 10e Régiment s'exprimait ainsi au sujet de sa batterie : « Pendant cette campagne d'hiver » si rigoureux, la batterie a laissé soixante-quinze hommes » à l'ambulance dont les trois quarts environ pour pieds gelés; » les officiers sont unanimes à reconnaître que l'insuffisance de » l'habillement et de la chaussure des hommes à pied a été une » des grandes causes de l'affaiblissement de l'armée. Il serait » à désirer que l'on donnât aux hommes des chemises de » flanelle, des chaussettes de laine, et une chaussure qui » empêchât la neige d'y entrer, comme cela arrive pour les » souliers, entre la guêtre et le contrefort.

» De plus, il serait bon que le sac fût en peau de mouton, » la laine en dedans, ce qui permettrait aux hommes d'y mettre » les pieds la nuit lorsqu'on bivouaque. »

Pendant que l'armée de la Loire résistait si énergiquement à l'armée allemande, d'autres armées avaient été formées sur le territoire français.

ARMÉE DE L'EST

Batteries	Matériel	Corps et divisions dont la batterie fait partie	Officiers	Faits de Guerre	Pertes
14e montée.	12 rayé de campag.	3e division du 20e corps.	Manessier, capitaine. Prunac, sous-lieutenant. Geiss, — Michaud, —	Beaune-la-Rolande (28 nov.), Villersexel (9 janv.), Héricourt (15 et 16 janvier).	3 hommes blessés.

ARMÉE DU HAVRE

Batteries	Matériel	Corps et divisions dont la batterie fait partie	Officiers	Faits de Guerre	Pertes	Observations
2e à pied.	Canons de 12.	Armée du Havre.	Lehanard, capitaine. Kieffer, lieutenant. Trémoulet, s.-lieut. Paulinier, lieut. auxil.	Formerie (28 oct.), Buchy, (4 nov.), Etrépagny (20 nov.), défense de Rouen (4 déc.), défense du Havre.	Néant.	En décembre la 2e batterie se dédoubla en deux batteries, 2e principale et 2e ter.

ARMÉE DE L'EST

Dans l'Est, aux environs de Besançon, se trouvait, vers le 15 octobre, le général Cambriels, commandant l'armée des Vosges, forte d'environ 12000 hommes. Le 17 octobre, il fut rejoint par la 14e batterie mixte du 10e Régiment d'Artillerie venant de Rennes.

Cette batterie prit part à divers petits engagements autour de Besançon, entre autres, le 23 octobre, à l'affaire de Châtillon-le-Duc, sur l'Ognon. Le 7 novembre, la batterie, suivant l'armée de l'Est en retraite, s'embarqua pour Gien, et fit alors partie de l'armée de la Loire où elle fut classée au 20e corps, 3e division.

Elle prit part, le 28 novembre, au combat de Beaune-la-Rolande où elle fut engagée de dix heures du matin à six heures du soir, suivit ensuite la retraite de l'armée, se dirigeant vers Bourges, et lorsque, le 16 décembre, la première armée de la Loire ou armée de l'Est, forte des 15e, 18e, 20e et 24e corps, se dirigea sur Belfort qu'elle voulait débloquer, la 14e batterie, adjointe à la réserve du 20e corps, suivit toutes les opérations; le 9 janvier, elle était au combat de Villersexel et tira le canon de onze heures du matin à trois heures du soir; elle n'eut qu'un homme blessé dans cette affaire.

Le 15 janvier, pendant la bataille d'Héricourt, la 14e batterie prit position sur le plateau de Tremoins situé à gauche d'Héricourt et dirigea un feu nourri contre les batteries prussiennes qui l'accablaient d'une grêle d'obus. Elle ne se retira que faute de munitions, alla se réapprovisionner et fut envoyée sur la gauche, pour appuyer la 1re division du 20e corps; un homme fut blessé dans ce combat. Après cette affaire, elle suivit l'armée en retraite sur Besançon, prit part, le 29 janvier,

au combat de Chaffois avec le 20e corps et passa plus tard en Suisse avec l'armée, le 1er février 1871.

Pendant que ces faits se passaient dans l'Est, d'autres combats avaient lieu dans l'Ouest et le Nord.

Une armée avait été formée au Havre et la 2e batterie principale du 10e Régiment d'Artillerie y fut envoyée dès la fin de septembre 1870. Le 28 octobre, la batterie prit une part active au combat de Formerie; elle assista ensuite aux différentes escarmouches qui eurent lieu sur ce théâtre d'opérations, en particulier à Buchy, le 4 novembre; le 6 novembre, à l'affaire du Thilou, la batterie démonta une pièce prussienne à 1200 mètres, et, le 20 novembre, après le combat d'Étrépagny, la batterie fut chargée de ramener un canon, trois caissons et trois cents fusils pris sur l'ennemi.

Lorsque le général Briant qui défendait Rouen fut attaqué et repoussé, le 4 novembre, par le général de Manteuffel, la 2e batterie contribua à la défense et soutint la retraite du général Briant. Elle suivit ensuite le corps d'armée se dirigeant sur le Havre et y arriva le 7 décembre. Là, étant donné le grand nombre d'hommes et de chevaux qu'elle possédait, la batterie fut dédoublée et forma deux autres batteries : la 2e principale et la 2e *ter* (la 2e *bis* étant à Rennes).

Ces deux batteries continuèrent à protéger les environs du Havre jusqu'à l'armistice; elles n'eurent que quelques petits engagements avec l'ennemi, en particulier le 15 décembre à Bolbec et le 4 janvier à Lanquetôt.

Le 30 décembre 1870, la 24e batterie fut attachée à l'armée de Bourges; elle fit partie, en janvier 1871, d'une colonne mobile commandée par le capitaine de frégate Ansard et vers la fin de février, fut attachée à la 3e division du 25e corps (général Pourcet).

La 26e batterie, envoyée à l'armée du Havre, le 2 février, et les 27e et 28e batteries de nouvelle création, n'eurent pas occasion de faire campagne.

SIÈGE DE PARIS

Après le désastre de Sedan, l'armée prussienne (armée de la Meuse et 3ᵉ armée) se dirigea sur Paris, où elle arriva le 17 septembre.

A cette époque, se trouvaient dans la capitale sept batteries du 10ᵉ Régiment, savoir : les 3ᵉ, 4ᵉ et 13ᵉ batteries, comptant à la 1ʳᵉ division du 13ᵉ corps; la 13ᵉ batterie à pied, chargée de la défense du 2ᵉ secteur; la 14ᵉ batterie à pied, chargée de la défense du 1ᵉʳ secteur; la 15ᵉ batterie, affectée à la réserve du 1ᵉʳ corps de la 2ᵉ armée, et la 16ᵉ batterie, affectée à la 1ʳᵉ division du 3ᵉ corps de la 2ᵉ armée.

Dès le début, la 3ᵉ batterie prit part à la lutte et lorsque, le 17 septembre, la division d'Exea, du 13ᵉ corps, livra au 5ᵉ corps prussien le combat de Montmesly, elle fut secondée par la 3ᵉ batterie, qui, prenant aussitôt position, engagea la lutte avec les batteries prussiennes.

Plus tard, lorsque, le 30 septembre, pendant le combat de Chevilly, le général d'Exea fut chargé de faire une démonstration sur la rive droite de la Seine, il fut encore accompagné par la 3ᵉ batterie qui tira un assez grand nombre de coups de canon en avant de Maisons-Alfort. Le 1ᵉʳ octobre, elle quitta Saint-Maur et se rendit à Nogent-sur-Marne, où elle resta jusqu'au 28 novembre.

SIÈGE

Numéros des Batteries	Matériel	Départ	Corps ou Divisions dont la Batterie fait partie	Noms des Officiers
3e batterie.	Canons de 4 rayé		1re divis. du 13e corps.	Eon du Val, capitaine. Tremoulet, — Schaffer, lieutenant. Denoyel, —
4e batterie.	Canons de 4 rayé		1re divis. du 13e corps.	Guize, capitaine. Duchateau, capitaine. Beaudoin, — Adam, lieutenant. Barbarin, sous-lieutenant.
13e bat. à pied, venant de la 1re de marche qui, en se dédoublant, forma les 13e et 15e batteries.	Canons de siège.		2e secteur.	Muret, capitaine retraité. Jaricot (Ecole Polytechnique). Fouquet —
11e bat. à pied, venant de la 1re qui, en se dédoublant, forma les 11e et 16e bat.	Canons de siège.		1er secteur.	Terrassin, capitaine. Couhard (Ecole Polytechnique).
15e montée.	4 rayé de camp.		Réserve du 1er groupe de la 2e armée.	Flye (Ste-Marie), capit. retraité. De Dartein, officier auxiliaire. Dekel, sous-lieutenant. Harlé (Ecole Polytechnique). Beauvé, —
16e montée.	4 rayé de camp.		1re division du 2e corps de la 2e armée.	Dardenne, officier démissionre. Colson. Delporte. Brongniart (Ecole Polytechniq.). Epstein, officier auxiliaire.
17e montée.	12 de campagne.		1re divis. du 13e corps.	Godinot, capitaine. Barbier, lieutenant. Gire, sous-lieutenant. Coüat, —

DE PARIS

Faits de Guerre	Pertes	Observations
Bataille de Champigny (30 novembre, 2 et 3 décembre 1870), sortie du 21 décembre 1870.	1 homme tué, 3 blessés.	
Champigny (30 novembre, 2 et 3 décembre 1870), sortie du 21 décembre 1870.	Néant.	
Champigny (30 novembre, 2 décembre), sortie du 21 décembre 1870, bombardement de Paris.	Néant.	La 13e batterie vient, par dédoublement, le 9 novembre, de la 1re batterie du 10e.
Néant.	Néant.	Vient de la 1re batterie *bis*.
Champigny (30 novembre, 2 et 3 décembre 1870), sortie du 21 décembre 1870.	M. Beauvé, sous-lieutenant, blessé au château d'Issy, 6 hommes tués, 9 hommes blessés.	Vient, par dédoublement, de la 1re batterie de marche.
Champigny (30 novembre, 2 décembre), sortie du 21 décembre.	M. Delporte, blessé le 2 décembre, 2 hommes tués 8 hommes blessés.	Vient, par dédoublement, de la 1re batterie *bis*.
Néant.	Néant.	

Pendant ces opérations, les forces enfermées dans Paris avaient été réorganisées le 8 novembre et divisées en trois armées :

La 1re armée, commandée par le général Clément Thomas ;

La 2e armée, commandée par le général Ducrot ;

La 3e armée, commandée par le général Vinoy.

Par suite de cette réorganisation, la 3e batterie fut affectée à la 2e division (général Mattat) du 3e corps (général d'Exea) de la 2e armée de Paris.

Bataille de Champigny (30 novembre, 2 et 3 décembre). — Lorsque, le 29 novembre, fut tentée par le sud de Paris la grande sortie ayant pour but de tendre la main à l'armée de la Loire, les 3e, 4e, 13e, 15e et 16e batteries du 10e Régiment prirent part aux engagements qui eurent lieu du 29 novembre au 3 décembre.

Le 30 novembre, la 3e batterie, accompagnant la division Mattat en avant du fort de Nogent, ouvrit le feu sur les crêtes de Noisy-le-Grand à Villiers (cette batterie fut plus tard affectée à la 2e division du 2e corps d'armée).

La 4e batterie avait d'abord fait partie de la 1re division du 13e corps (Vinoy) et, après avoir accompagné ce corps d'armée dans sa retraite de Reims sur Paris, était arrivée dans cette ville le 8 septembre. Lors de la fondation de la 2e armée de Paris, elle fut attachée à la 2e division (Mattat) du 3e corps (général d'Exea) et prit part, comme la 3e batterie, à la bataille de Champigny.

Le 2 décembre, entre autres, lorsque l'ennemi prononça un mouvement offensif sur Brie, une section de la batterie (section Barbarin) passant le pont de la Marne à Neuilly et prenant le trot, se mit hardiment en batterie, au-dessus de Brie, et, de là, tirant à obus percutants sur les maisons occupées par l'ennemi, réussit à mettre celui-ci en pleine déroute ; elle poursuivit alors de son feu les fuyards, qui laissèrent entre nos mains 300 prisonniers et 1500 fusils Dreyse.

Le 3 décembre, la batterie prit d'abord position sur le plateau de Villiers et protégea ensuite la retraite des troupes françaises.

La 13ᵉ batterie à pied, qui, avec la 15ᵉ batterie montée, provenait du dédoublement de la 1ʳᵉ batterie, fit, jusqu'au 28 novembre, le service des batteries de position établies à Nogent-sur-Marne et ayant pour objectif Villiers et Noisy-le-Grand. Elle servait quatre pièces rayées de 24, situées à droite et à gauche de la propriété de la Folotte. Les 30 novembre et 2 décembre, pendant la bataille de Champigny, elle appuya de son feu le mouvement offensif de l'armée de Paris, et, le 2 décembre, continua son tir jusqu'à la nuit, dans le but de protéger nos troupes.

La 14ᵉ batterie à pied, provenant, avec la 16ᵉ batterie montée, du dédoublement de la 1ʳᵉ batterie *bis*, fit le service des remparts pendant toute la durée du siège et fut employée au 1ᵉʳ secteur jusqu'à la capitulation.

La 15ᵉ batterie (canons de 4) classée d'abord à la réserve du 1ᵉʳ corps de la 2ᵉ armée de Paris, fut cantonnée à Neuilly-sur-Seine et prit part, les 30 novembre, 2 et 3 décembre, aux combats de Champigny. Le 30 novembre, elle passa la Marne, prit position au four à chaux et tira toute la journée sans interruption. Le 2 décembre, lorsque l'ennemi prononça son retour offensif, la 15ᵉ batterie tira encore de la même position. Enfin, le 3 décembre, après avoir soutenu les troupes de son feu jusqu'à dix heures du matin, elle suivit la retraite de l'armée française. Elle fut ensuite classée dans la brigade d'infanterie du général Lavoignet.

La 16ᵉ batterie du 10ᵉ Régiment, classée à la 1ʳᵉ division (général de Bellemare) du 3ᵉ corps (général d'Exea) prit aussi une part active aux combats de Champigny.

Le 30 novembre, appuyant le mouvement du 3ᵉ corps, elle ouvrit son feu sur le village de Neuilly-sur-Marne; vers quatre heures, les mobiles de la division Bellemare se retiraient en désordre, menacés d'être pris en flanc par l'ennemi sortant du

parc de Noisy-le-Grand, lorsque la 16e batterie, se portant audacieusement en avant, prit position à 1200 mètres du parc et empêcha les Allemands de déboucher.

Le 2 décembre, après avoir passé la Marne, elle tira toute la journée sur les batteries ennemies établies à Villiers, et fut un instant dans une situation critique; restée seule des trois batteries qui avaient été opposées aux pièces ennemies de Villiers, elle fut tout à coup prise de flanc par une batterie prussienne qui, s'établissant à courte distance, lui fit subir de fortes pertes; mais aussitôt les quatre pièces de droite, faisant un changement de front, tirèrent à obus à balles contre cette batterie et la forcèrent bientôt à se retirer.

Le 3 décembre, la 16e batterie suivit la retraite des troupes françaises et fut ensuite classée à la division Bellemare, du 2e corps.

La 17e batterie est la dernière des six batteries du 10e Régiment ayant participé au siège de Paris; affectée à la 1re division du 13e corps, elle servit les canons de la redoute de Saint-Maur et fut ensuite classée au 21e régiment d'artillerie, le 16 novembre.

Peu de temps après la bataille de Champigny, on décida de tenter une nouvelle sortie et d'essayer de couper l'ennemi du côté de Saint-Denis-Bondy en gagnant Amiens pour donner la main à l'armée du Nord; on espérait que ce nouveau champ de bataille, moins accidenté que celui de Champigny, se prêterait mieux à l'action de notre artillerie et de notre infanterie.

Affaires du Bourget (21 décembre 1870). — Le 21 décembre, l'ennemi fut attaqué sur la ligne du Bourget, mais, malgré d'énergiques efforts, nos troupes furent encore repoussées. Les 3e, 4e, 13e, 15e et 16e batteries firent partie de cette sortie. Les 3e et 4e batteries furent placées en réserve derrière le Drancy et la ferme de Groslay. La 13e batterie, appuyant la fausse attaque du général Vinoy sur Ville-Evrard et la Maison-Blanche, échangea de Nogent une canonnade assez vive avec les batteries ennemies. Pendant ce temps, quatre pièces de la 15e batterie, placées à 800 mètres

du Bourget, faisaient une brèche au mur du Parc devant lequel la colonne Lavoignet s'épuisait en vains efforts, ce qui permettait à cette brigade de se porter en avant; les deux autres pièces tiraient sur les barricades fermant l'entrée du village.

Vers deux heures et demie, l'assaut ayant échoué, la batterie cessa son feu et suivit la retraite des troupes. La 16ᵉ batterie prit également part à la sortie du 21 décembre, avec la division Bellemare, et canonna le village du Bourget, de onze heures du matin à cinq heures du soir.

Ces différentes batteries se trouvèrent ensuite au bombardement de Paris qui, le 27 décembre, commença par l'attaque des forts et des ouvrages du plateau d'Avron; la 13ᵉ batterie, entre autres, servait les batteries de position échelonnées sur les bords de la Marne, du côté de la redoute de la Faisanderie, et infligea à l'ennemi des pertes sérieuses qui l'obligèrent par instant à cesser son tir.

Enfin, après une défense énergique, et après avoir, en dernier lieu, tenté un suprême effort à Montretout, le 19 janvier 1871, le Gouvernement, voyant Paris sur le point de manquer de pain, dut se résoudre à demander un armistice qui fut conclu le 28 janvier 1871.

Pendant toute la durée du siège, l'artillerie avait secondé avec la plus grande énergie les efforts de la défense, et c'est à juste titre que le général Guiod, commandant en chef l'artillerie de Paris, s'exprimait ainsi dans un ordre du jour adressé aux artilleurs :

Au moment où les troupes d'artillerie attachées à la défense de Paris vont se séparer, c'est un devoir patriotique de reconnaître et de proclamer que si la fortune n'a pas couronné leurs efforts, elles ont fait, cependant, tout ce que le pays pouvait attendre d'elles. Les états-majors, officiers et employés, les batteries de campagne, les batteries de rempart ont rivalisé de zèle dans les travaux qui précèdent et préparent l'action, de patience au milieu des privations et des souffrances de tout genre, de bravoure et de dévouement dans les combats.

Officiers et soldats ont montré ainsi que les glorieuses traditions de l'artillerie étaient vivantes et vivront toujours dans leurs cœurs. Chacun d'eux, en quelque lieu que la destinée le mène, à quelque nouvelle épreuve qu'il soit encore soumis, pourra se consoler et se glorifier par ce témoignage de sa conscience : qu'il a bien mérité de la patrie.

Paris, 10 février 1871.

Le général commandant en chef l'artillerie,
GUIOD.

Officiers et Sous-Officiers du 10e Régiment d'Artillerie mis à l'ordre du jour de l'armée par le général Trochu, pour leur bravoure et leur dévouement pendant le siège :

1° BUREAU (Allayre), sous-lieutenant auxiliaire, s'est fait remarquer de toute sa batterie par son sang-froid et son énergie; a aidé les servants à enlever, à bras, une pièce sans avant-train.

2° BOUVET, brigadier, a eu le bras traversé par une balle au combat du 30 septembre, a voulu rester au feu, malgré les instances de son commandant, et n'a quitté son poste qu'à la fin de l'action.

Pertes éprouvées par les batteries du 10e Régiment d'Artillerie au siège de Paris :

3e batterie. — Un homme tué; trois hommes blessés.

15e batterie. — M. BEAUVÉ, sous-lieutenant, blessé; six hommes tués; neuf hommes blessés.

16e batterie. — M. DELPORTE, sous-lieutenant, blessé; deux hommes tués; huit hommes blessés.

(Les 4e, 13e, 14e et 17e batteries n'ont pas éprouvé de pertes par le feu de l'ennemi.)

LA 11e BATTERIE DU 10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

AU SIÈGE DE BITCHE

Lorsque, le 5 août, après la bataille de Wœrth, la 11e batterie du 10e Régiment fut obligée d'évacuer la place de Bitche, elle dut y laisser sa réserve, par ordre du général de Failly.

Bitche fut investie presque aussitôt, mais, grâce au commandant Teyssier et au dévouement des troupes, cette place put résister jusqu'au 11 mars 1871.

La réserve de la 11e batterie se distingua pendant toutes les opérations du siège.

A la suite d'une sortie effectuée le 4 septembre, le capitaine Lair de la Motte (capitaine en second de la 11e batterie) cita, comme s'étant distingués, les artilleurs de la 11e batterie dont les noms suivent :

Bouret, brigadier à la 11e batterie du 10e Régiment, très courageux, très énergique, blessé gravement en allant chercher un blessé.

Pilet (Léon), blessé à la tête.

Hérisson (Louis), légère blessure à la tête.

Dans cette journée (4 septembre 1870), les chefs de pièces et les canonniers montrèrent beaucoup d'entrain et de vigueur. Aussi, le commandant de l'artillerie Jouart cita avec éloges dans la 11e batterie : les maréchaux des logis Poirson, Rigaux, Cardonnel et le servant Hérisson qui, déjà blessé, « a continué à servir sa pièce. »

En septembre, la forteresse eut à subir un terrible bombardement de dix jours, pendant lesquels plus de 30000 obus réduisirent la ville en cendres. Mais, malgré tout, les artilleurs continuèrent à défendre la ville, avec la plus grande énergie; aussi, vers la fin de 1870, de nombreuses décorations furent-elles accordées à la 11e batterie. Le 20 novembre 1870, le commandant Teyssier annonçait, en ces termes, la nomination du capitaine Lair de la Motte au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

M. le capitaine LAIR DE LA MOTTE, qui a commandé les troupes du camp retranché dans les moments difficiles, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le commandant de la place est heureux de conférer une récompense si bien méritée à un officier dont il a été si souvent à même d'apprécier le zèle, l'aptitude et le dévouement.

En outre, deux hommes de la 11e batterie furent médaillés, le 20 novembre, avec les motifs suivants :

HÉRISSON (Louis), 2e servant, 10e Régiment, trois ans de service, une campagne, blessé, les 11 et 12 septembre, dans le service; la deuxième blessure grave.

BOURRET, brigadier, deux ans et demi de service, une campagne, une blessure grave au bras droit, reçue dans la sortie du 4 septembre 1870.

Enfin, le 27 mars 1871, après une résistance de deux cent trente jours, le commandant Teyssier, après avoir rendu la place, par ordre du Gouvernement français, sortait de Bitche avec armes et bagages.

Mais, avant de laisser partir ses vaillants défenseurs, la ville de Bitche tint à honneur d'offrir un drapeau à ceux qui avaient montré tant de bravoure; le commandant Teyssier annonçait ainsi cet événement touchant :

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS et SOLDATS,

Vous êtes appelés à vous réunir aujourd'hui pour recevoir de Bitche un drapeau qui vous est offert par les habitants et que leurs filles ont voulu broder de leurs mains. Ce drapeau, glorieux témoignage de votre courage et de votre patience, pendant les sept mois de siège, sera présenté au chef de l'État, à qui je demanderai de le faire déposer au Musée d'artillerie, jusqu'au jour où il pourra être rapporté par une armée française, valeureuse et triomphante. C'est un gage que la France voudra restituer un jour à une population si malheureuse, si dévouée, si éminemment française de cœur et d'âme, sur laquelle le joug de l'étranger va s'appesantir.

Conservons tous le souvenir de cette cérémonie touchante pour le faire passer au besoin comme une tradition vivante et ineffaçable dans le cœur de nos enfants. N'oublions jamais que nous allons laisser ici des Français dont le *cœur reste plein d'espérance et de foi dans l'avenir.*

Après la remise solennelle du drapeau, les troupes défilèrent devant les habitants en larmes, regardant partir les dernières troupes françaises.

Pour eux, c'était la patrie qui les quittait. Quand la reverront-ils ?

ARMÉE DE VERSAILLES

(COMMUNE)

Lorsqu'après l'armistice du 28 janvier 1871, la capitale tomba au pouvoir des insurgés, toutes les troupes disponibles furent dirigées sur Versailles pour former une nouvelle armée et les 11e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e et 25e batteries du 10e Régiment durent s'y rendre par les voies rapides pour contribuer aux opérations du siège.

Ces opérations étant fort complexes, nous pensons que pour l'enchaînement des faits, il est préférable de relater successivement par batterie les actions exécutées par chacune d'elles.

11e batterie. — La 11e batterie, armée de canons de 12, fut classée à la réserve générale d'artillerie, campa, d'abord, à Satory et, le 14 mai, construisit, au bois de Boulogne, une batterie n° 9, armée de quatre canons de 24, deux mortiers de 22 et trois mortiers de 15. Cette batterie était destinée à battre les bastions 61 et 62.

Terminée le 17 mai, la batterie commença le feu, qu'elle continua jusqu'au 22 mai, tirant, pendant cette période, 1068 coups de canon.

Le 22 mai, la batterie fut envoyée au Champ-de-Mars et, le 24, elle fut partagée en trois détachements : le premier, avec trois pièces, coopéra à l'enlèvement de la barricade de la place de l'Observatoire; la deuxième, affectée à la 2e brigade de la 1re division du 2e corps (général Osmont), se porta, avec les

trois autres pièces, dans le bastion 81, pour contrebattre les batteries des insurgés, établies du côté de la porte d'Italie; enfin, le troisième détachement, composé d'un maréchal des logis et de cinq hommes, suivit la 2e division du 4e corps et servit deux mortiers de 15, dans les environs de la place Vendôme.

Dans ces différentes affaires, la batterie eut cinq hommes blessés, dont deux grièvement, et un cheval tué.

18e batterie. — La 18e batterie arriva, le 8 mars, à Paris, où elle rejoignit l'armée, campée au Champ-de-Mars, et détacha une demi-batterie au Luxembourg sous les ordres du lieutenant Leroux; le 19, elle suivit les troupes qui se rendaient à Versailles, mais la demi-batterie du Luxembourg, entourée par les insurgés, ne put s'échapper qu'à grand'peine et grâce à l'énergie du lieutenant et de tous les hommes. A la suite de cette affaire, M. Leroux fut décoré, deux sous-officiers et deux artificiers médaillés.

La batterie fut classée à la 2e division (général de Maudhuy) du 1er corps (général de Ladmirault).

Lorsque l'armée de Versailles resserra son étreinte autour de Paris, la batterie se rendit, le 24 avril, au Pont-de-Neuilly, où elle servit, en avant du pont, quatre pièces destinées à contrebattre la porte Maillot; deux autres pièces étaient situées sur la gauche de l'avenue du Roule. Elle fit aussi le service de tranchée, en alternant avec les autres batteries, jusqu'au 17 mai, allant tantôt au rond-point des Bergères, tantôt à Rueil, tantôt au Pont-de-Neuilly. Le 21 mai au soir, les troupes françaises étant entrées dans Paris, la batterie reçut l'ordre de se porter en avant et arriva, le 22, dans Paris, où elle rejoignit sa division à Passy. Le 23 mai, elle rejoignit la brigade Harnien et, après avoir dépassé la porte d'Asnières, se plaça dans le bastion 42, d'où elle ouvrit le feu contre la butte Montmartre. En peu de temps, la précision de son tir fit taire le feu des insurgés. Lorsque la

brigade Wolf prit d'assaut la butte Montmartre, la batterie seconda le mouvement et à plusieurs reprises détacha, rue Marcadet, une section qui aida les troupes du général Harnien à enlever les barricades. Enfin, le 16 juillet, la batterie fut affectée à la 3e division du 4e corps, établie au camp de Villeneuve-l'Étang.

19e Batterie. — La 19e batterie, après son arrivée à l'armée de Versailles, fut classée à la réserve d'artillerie du 1er corps et campa, le 12 avril, au rond-point des Bergères. Le 17 avril, une section de la batterie, commandée par le sous-lieutenant Mounicot, contribua pour une grande part à la prise du château de Becon. Dans cette affaire, elle eut cinq hommes blessés, deux chevaux tués et deux roues brisées. Elle fit ensuite le service des tranchées, entra à Paris le 25 mai et, après la prise de la cité, fut classée à la 3e division du 5e corps.

20e Batterie. — La 20e batterie, après son arrivée à Versailles, fut classée, le 29 mars, à la 1re division (général Grenier) du 1er corps (général Ladmirault). Lorsque les insurgés firent, le 3 avril, leur grande sortie dans les plaines de Rueil et de la Jonchère, la batterie contribua puissamment à les repousser par la précision de son tir. Du 7 avril au 21 mai, elle fut, avec les autres batteries, attachée aux attaques dans Neuilly et se distingua par son zèle et son dévouement.

Aussi, le 26 avril, furent cités à l'ordre de l'armée : MM. Girardin, capitaine commandant; Charles, sous-lieutenant; Audrain, maréchal des logis; Maingout, Fazilleau, deuxièmes servants.

Pendant la période s'étendant du 3 avril au 21 mai, la batterie éprouva des pertes sensibles, comme le montre le détail ci-dessous :

DAMOUR, brigadier, BOQUEREUX, deuxième servant, tués à la batterie Borghèse.

Taillut, deuxième servant, blessé le 16 mai, à la batterie Borghèse, par un éclat d'obus aux deux cuisses.

Guillaut, deuxième canonnier, blessé légèrement, le 16 mai, à la batterie de la rue du Roule, d'un coup de feu à la cuisse gauche.

Pouron, maréchal des logis; Matray, deuxième servant, fortes brûlures aux mains et à la figure, le 1er mai, en servant les mortiers de la rue Borghèse.

Dubois, maréchal des logis fourrier, blessé grièvement à la tête par un éclat d'obus, le 1er mai, à la batterie Borghèse.

En outre, deux chevaux furent blessés.

Le 22 mai, la batterie entrait dans Paris avec l'armée et, le 23 mai, coopérait avec la 2e brigade de sa division (général Pradier) à la prise des buttes Montmartre; une section se mit en batterie à gauche de la rue Marcadet et, malgré la fusillade, commença, à 300 mètres, un tir plongeant sur la première barricade ennemie qui fut bientôt évacuée; il en restait une seconde que la section démolit en peu de temps au moyen de quelques projectiles tirés de plein fouet. La batterie monta ensuite sur la butte Montmartre et tira de là sur la place de la Concorde.

Le 27 mai, elle se mit en marche avec la brigade Pradier et attaqua les insurgés qui occupaient les marchés de la Villette et les hauteurs de Saint-Fargeau. Plaçant une section à l'extrémité de la rue d'Allemagne, elle tira sur les hauteurs de Saint-Fargeau. Vers cinq heures et demie, les insurgés reculant, deux sections de la batterie se portèrent en avant, au galop, et allèrent se placer à hauteur des carrières d'Amérique. Une pièce, sous le commandement du lieutenant Blanche, s'avança audacieusement, et malgré une pluie de balles, ouvrit le feu à 300 mètres sur les insurgés réfugiés dans les dernières maisons de Saint-Fargeau et les contraignit à prendre la fuite. Le 28, la batterie se rendit à Belleville, et à midi l'insurrection était vaincue.

Tous, officiers, sous-officiers et canonniers firent noblement leur devoir dans les journées du 22 au 28 mai.

Furent cités à l'ordre du jour de l'armée, le 5 juin :

MM. Blanche, lieutenant en second; Clément, sous-lieutenant; Barbier, maréchal des logis chef; Berthelet, maréchal des logis; Laurencin, brigadier; Navion, maréchal des logis; Romand, premier ouvrier; Gohard et Thomas, deuxièmes servants.

Pendant les journées du 21 au 28 mai, la batterie eut quatre hommes blessés de coups de feu.

21e Batterie. — La 21e batterie (canons à balles), fut classée, le 30 avril, à la réserve d'artillerie du 5e corps de l'armée de Versailles; le 7 mai, elle eut à construire, en avant de Châtillon, la batterie n° 14, destinée à tirer sur le fort de Vanves.

Le feu de cette batterie, armée de six canons à balles, commença le 8 mai et contribua puissamment à éteindre le tir du fort de Vanves. Un sous-officier fut blessé pendant le tir du 10 mai, et deux pièces furent démolies par les pièces de marine de l'enceinte.

Le 5 mai, la 21e batterie construisit, en avant des lacs du Bois-de-Boulogne : 1° la batterie n° 5 armée de mortiers de 27 et destinée à battre la porte de la Muette; 2° une batterie pour canons à balles destinée à prendre les bastions de flanc.

Pendant le feu qui fut ouvert le 20 mai, un servant fut tué par un obus et un autre grièvement blessé.

Le 22 mai, la batterie entrait dans Paris par la porte Dauphine; le 23, elle contribua à la prise des buttes Montmartre, en tirant du bastion 45; le soir, quatre pièces furent envoyées à l'église de la Trinité et démolirent la barricade de la Chaussée-d'Antin, pendant que deux autres pièces allaient dans la rue Taitbout (où un canonnier fut tué d'une balle, ainsi qu'un cheval).

Enfin, le 29, après la prise de Paris, la batterie se rendit au camp de Satory. Pendant toutes les opérations du siège, la batterie tira 1458 coups de canon à balles et 198 bombes de 27; les pertes qu'elle eut à subir furent les suivantes :

VIOUGEAS, maréchal des logis, blessé légèrement, le 8 mai, par une fusée d'obus à la batterie n° 14, en avant de Châtillon.

REMY, 2ᵉ servant, tué le 20 mai 1871, par un éclat d'obus à la batterie n° 5 en avant du Bois-de-Boulogne.

CHAMBONNET, 2ᵉ servant, blessé grièvement, le 20 mai, par un éclat d'obus à la batterie n° 5.

ESCOMBAR, artificier, tué, le 23 mai, par une balle, rue Taitbout.

GRIVEL, 1ᵉʳ canonnier, blessé légèrement par une balle, au bras gauche, le 27 mai, au boulevard de Strasbourg.

22ᵉ batterie. — La 22ᵉ batterie, arrivée à l'armée de Versailles le 29 mars, contribua, le 3 avril, à repousser la grande sortie des insurgés, en se mettant en batterie à la Jonchère et tirant sur le parc de la Malmaison et la plaine de Rueil.

Le 4 avril, elle prit position à Châtillon, et tira de là, à 1700 mètres, sur le fort de Vanves, mais, ayant en peu de temps six chevaux tués, quatre blessés et trois roues brisées, elle fut obligée de se retirer.

Le 5 avril, elle fut employée à l'armement de la batterie de Châtillon; ce jour-là, l'explosion inexpliquée d'un caisson abandonné par les insurgés, blessa le maréchal des logis chef Delœil et un servant. Un peu plus tard, le capitaine Pélissier fut contusionné à la main gauche, et un servant blessé. Du 6 au 18 mai, elle contribua au service des batteries de Courbevoie et du Pont-de-Neuilly. Pendant cette période elle eut six blessés.

Le 19 mai, la 22ᵉ batterie construisit deux batteries à Gennevilliers et à Asnières; enfin, le 26 mai, elle entra dans Paris, où elle n'eut pas à tirer.

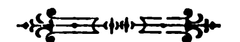
25ᵉ batterie. — La 25ᵉ batterie, envoyée à l'armée de Versailles dès le 7 avril, fut attachée à la réserve générale d'artillerie.

Le 2 mai, la batterie envoyée au camp de Montretout, fut chargée de construire la batterie n° 3, qui devait être armée de trois pièces de 24; le 8, elle put ouvrir le feu qui fut dirigé sur

le Point-du-Jour; le 18, dans la nuit, on l'envoya armer, au bois de Boulogne, les batteries d'approche situées à 200 mètres de l'ennemi; enfin, le 22 mai, la batterie entrait dans Paris, et le 25 mai, après avoir établi quatre pièces de 24 court, près de l'église Montmartre, elle ouvrit le feu contre l'artillerie des Buttes-Chaumont, du Père-Lachaise et de Belleville.

Grâce à un tir soutenu, où elle consomma 5000 projectiles, elle parvint à éteindre le feu des insurgés, le 26 mai au soir. Dans ces différentes affaires, elle n'eut qu'un homme blessé légèrement.

Le 30 mai, elle quitta Paris, pour rentrer à Rennes par étapes.





1894 — Capitaine du 10e Régiment d'Artillerie (Batterie montée).

LE

10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DE 1870 A 1894

> Tant que l'artillerie est en colonne personne n'en veut ; arrivé sur le champ de bataille tout le monde en réclame.
>
> (Général Thoumas).

Après cette malheureuse campagne dont on pouvait dire, comme François Ier à Pavie, que « tout était perdu fors l'honneur, » on se mit au travail avec ardeur pour réorganiser l'armée sur de nouvelles bases.

L'artillerie en particulier fut modifiée d'une façon notable, tant dans le personnel que dans le matériel.

D'après la loi du 13 mars 1875, l'artillerie dut se composer de trente-huit régiments formant dix-neuf brigades. Chaque brigade comprenait un régiment divisionnaire et un régiment de corps.

Chaque régiment divisionnaire avait : trois batteries à pied; dix batteries montées; une compagnie du train.

Chaque régiment de corps avait : dix batteries montées; trois batteries à cheval; deux compagnies du train.

L'artillerie était ainsi presque triplée.

Le matériel fut amélioré d'une façon remarquable, et, après avoir eu momentanément les canons de 7 et de 5, dus au colonel de Reffye, on adopta, le 16 décembre 1873, le matériel de Bange, qui, sauf quelques particularités, est celui existant encore actuellement.

En 1880, le 10e Régiment d'Artillerie reçut un nouvel étendard, sur lequel il pouvait lire avec fierté l'inscription suivante :

CONSTANTINE	SOLFÉRINO
SÉBASTOPOL	PALIKAO

Constantine, où les 3e et 4e batteries avaient contribué puissamment à la prise de la place.

Sébastopol, où les 6e et 9e batteries se firent hacher en soutenant l'assaut de Malakoff.

Solférino, où le Régiment était représenté par cinq batteries.

Enfin, Palikao, où les artilleurs de la 3e batterie chargèrent bravement l'armée tartare et étonnèrent la cavalerie anglaise par leur audace.

En 1881, lors des événements de Tunisie, la 9e batterie du 10e Régiment (capitaine Montagné) fut désignée pour faire partie de l'expédition.

Embarquée à Marseille le 30 septembre 1881, cette batterie arriva à Sousse, le 4 octobre. Après son débarquement, elle fut adjointe à l'infanterie qui se dirigeait sur Kairouan.



1891 — Lieutenant du 1er Régiment d'Artillerie).

Pendant la route, la batterie n'eut qu'une fois l'occasion de tirer quelques coups de mousqueton sur des tirailleurs ennemis, pendant que les hommes étaient à la corvée de l'eau.

Le 10 novembre, elle entrait à Kairouan, et, après quelques reconnaissances insignifiantes, elle contribuait aux travaux d'armement de Kairouan et envoyait des détachements à Sousse.

Enfin, le 2 avril 1883, la batterie quitta la Tunisie pour rentrer en France où elle arriva au 10[e] Régiment, le 9 avril 1883.

Pendant cette longue période, si la 9[e] batterie n'eut pas à souffrir du feu de l'ennemi, elle fut en revanche durement éprouvée par les maladies.

Douze hommes morts et cent dix malades, tel fut le bilan de son expédition.

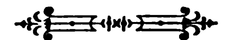
Lorsque parut la loi du 3 juillet 1883, portant réorganisation des troupes de l'artillerie de l'armée active, en vue de la formation de l'artillerie de forteresse, le Régiment fut modifié et dut se composer, à la date du 1[er] septembre 1883, de : huit batteries montées et trois batteries à cheval.

La période comprise entre 1883 et 1894 fut remplie par les travaux consacrés à l'instruction, par les écoles à feu et les grandes manœuvres.

Le 8 juillet 1886, le ministre de l'intérieur, au nom du Président de la République, décerna une mention honorable au brigadier Sangan, de la 4[e] batterie, qui s'était signalé dans un incendie, le 1[er] janvier 1886.

Le 15 juillet 1889, parut une loi sur l'augmentation de l'artillerie de campagne, loi en vertu de laquelle le 10[e] Régiment d'Artillerie dut se composer à l'avenir de : neuf batteries montées et trois batteries à cheval.

Notre tâche s'arrête ici. Mais, avant de terminer, qu'il soit permis d'espérer que l'histoire du 10e Régiment d'Artillerie n'est pas terminée et que bientôt peut-être aux noms de Constantine, Sébastopol, Solférino, Palikao viendra s'en ajouter un autre plus glorieux encore.





1804 Canonnier servant à cheval du 10e Régiment d'Artillerie.

GARNISONS

DU

10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DE 1830 A 1894

Toulouse	le 1er juin 1830.
Valence.	le 6 novembre 1831.
Metz	le 25 mai 1835.
Bourges.	le 27 mai 1839.
Strasbourg.	le 26 août 1841.
Douai.	le 8 mai 1846.
Rennes	du 28 mai au 13 juin 1850.
Toulouse	le 20 novembre 1856.
Besançon.	le 26 mai 1862.
Vincennes.	le 28 avril 1865.
Rennes	le 11 mai 1868.

COLONELS

DU

10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DE 1830 A 1894

LASNON.	1er juin 1830.
HAMART.	8 juin 1832.
LECHESNE.	9 février 1836.
PERCHAIN.	10 février 1843.
PERRODON.	24 juillet 1847.
MELON DE PRADOU.	18 octobre 1849.
HOUDAILLE	16 juin 1850.
DE PONTBRIANT.	13 novembre 1853.
DE BENTZMAN	3 janvier 1859.
GUICHON	6 février 1861.
GAGNEUR.	1er janvier 1866.
DESPRELS	30 août 1867.
CLARET DE LA TOUCHE	28 juillet 1874.
GEYNET.	17 septembre 1877.
BURELLE.	30 octobre 1881.
LEFEBVRE-NAILLY.	22 août 1882.
BÉRA.	6 novembre 1886.
LITSCHFOUSSE	2 mai 1893.

1894 — Une manœuvre de force.

10e RÉGIMENT

ÉTAT *nominatif des Officiers de l'Active*

Noms et Prénoms	Grades	Batteries	Position détachée
LITSCHFOUSSE (Claude-Marie-Edmond). . .	Colonel.	E. M.	»
REVERDY (Théophile-Antoine-Victor) . . .	Lieut.-col.	—	»
SCHAUVLIÈGE (Arthur).	Chef d'esc.	—	»
COLIN (Gustave-Rémy).	—	—	»
DIEUDONNÉ (Georges-Adolphe-Léon) . . .	—	—	Lieut. de chef d'état-major de la 10e brigade d'artillerie.
LE MARCHAND (Léon).	—	—	Sous-insp. forges de l'Ouest.
DELESTRAC (Gabriel-Émile)	—	—	»
PETIT (Amédée)	Chef d'esc. major.	—	»
PRINCÉ (Michel-Henri)	Cap. en 1er, trés.	—	»
BÉZARD (Jules).	Cap. en 1er.	1re	»
OULÈS (Joseph-Louis-Marie).	—	2e	»
CHAMPAGNE (Henri-François).	—	3e	»
ROUGEUL (Jules-Félix-Joseph)	—	4e	»
JUNG (Marc).	—	6e	»
LABARRAQUE (Arthur-Philippe-Ernest). . .	—	7e	»
MOSSER (François-Joseph)	—	8e	»
ROBERT DU BOISLOUVEAU (Augustin-Jn-Mie).	—	9e	»
HENRYS D'AUBIGNY (Louis-Marie-Amaury) .	—	10e	»
BOSCHER (Pierre-Marie-Étienne)	—	11e	»
AUBRAT (Gaston-Paul-Auguste).	—	12e	A Lunéville.
COMPADRE (Louis-Emmanuel-Albert) . . .	— 2e.	5e	»
PEYRONNET (Pierre-Aminte)	Cap. en 2e A. M.	E. M.	»
LEHERPEUX (Pierre-Joseph-Marie). . . .	—	—	»
BOHARD (Paul).	Cap en 2e dr du parc	—	»
GUEVEL (Lucien).	Cap en 2e offr d'hat	—	»
CHAUVIN (Louis-Marcel).	Cap. en 2e inst. d'éq.	—	»
DUTERTRE (Gaston-Marie-Ferdinand). . . .	Cap. en 2e.	1re	Comm. d'exp de Bourges.
CARDRONNET (Gaston-Henri).	—	2e	Atelr de Bourges.
PRUCHE (Pierre-Jean-Baptiste-Joseph) . . .	—	3e	Atelr de Rennes.
BONHOMME (Marie-Joseph-Henri)	—	4e	Off. d'ord. du gal de Bon [illegible]
JOUBERT (Charles-Édouard-Augustin) . . .	—	5e	Atelr de Rennes.
LEVAVASSEUR (Daniel-Alexandre-Richard). .	—	7e	—.
RÉGY (François-Emmanuel-René).	—	8e	Éc. de pyrotechie.
COLLIN (Nicolas-Jules-Marcel)	—	9e	Comm. d'exp. de Versailles.
VALLET (Gaston-Adrien).	—	10e	Sous-insp. forges de l'Ouest.
JUPILLE (Barthélemy-François)	—	11e	Atelr de Rennes.
DE VERBIGIER DE ST-PAUL (Ge-Mie-Gon-Cles).	Lieut. en 1er	1re	»

D'ARTILLERIE

comptant au Régiment au 30 avril 1894.

Noms et Prénoms	Grades	Batteries	Position détachée
CAVALLY (Henry-Pierre).	Lieut. en 1er	2e	»
CODET (Paul-Gabriel).	—	3e	»
NOGUÈS (Émile-François-Auguste)	—	4e	»
LASNE (Adolphe-Évariste-Marie)	—	5e	»
MORIN (Charles-François-René)	—	6e	»
PROESCHEL (Fritz)	—	7e	»
LAVENIR (Marie-Clément-Frédéric-Fernand).	—	8e	»
FENODOT (Eugène).	—	9e	»
MORFAUX (Léon-Ernest).	—	10e	»
DUBOIS (Jules-Auguste).	—	11e	»
MERLIN (Charles-Auguste)	—	12e	A Lunéville.
LESCHEVIN DE PRÉVOISIN (Abel-Mie-Alphse-Léon).	—	10e	»
WURTZ (Joseph-Émile-Victor-Anatole). . .	Lt en 1er adj. au très.	E. M.	»
DE RAGUENEL DE MONTMOREL (Louis-Mie-Jh).	Lieut. en 2e.	1re	»
LECHARTIER (Germain-Georges).	—	2e	»
SENÉCHAL (Arthur).	—	3e	»
MAGNUS (Théodore-Frédéric-René)	—	4e	»
ROUGET (Julien-Léon-Lucien-Joseph). . .	—	6e	»
CHARPY (Louis-Désiré-Marcelin)	—	7e	École de cavalerie de Saumur
MARTIN (René-Christophe-Henri-Frédéric) .	—	8e	»
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Achille-Chles-Jean).	—	9e	»
DUMOLIN (Maurice-Louis).	—	12e	A Lunéville.
BRUNSCHWIG (Ernest).	—	3e	»
DE BEUGNY D'HAGERUE (Henri-Marie-Léon).	—	4e	»
CORMIER (Charles-Léon)	—	8e	»
VIEILLARD (Étienne-François-Edmond). . .	—	9e	»
HIESTAND (Frédéric-Albert)	—	7e	»
LE VAVASSEUR (Charles-Marie-Alexdre-Edmond).	Sous-Lieut.	5e	»
BOYE (Bertrand-Adolphe)	—	10e	»
MAYERHOFFER (Édouard-Gaston).	—	11e	»
SCHMIT (Mathias-François-Adrien)	Méd. maj. de 1re cl.	E. M.	»
MOINET (Georges-Auguste-Paul)	Méd. a. maj. de 1re cl.		»
LAPORTE (Paul-Louis).	Vétér. en 1er	—	»
DURAND (Charles-Louis-Philomène). . . .	— 2e.	—	Philippeville (Algérie).
BARRET (Jean-Pierre-Charles-Georges) . .	Aide vétér.	—	»
CASQUET (Victorien)	Chf de mus.	—	»

10e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ÉTAT *nominatif des Officiers de la Réserve comptant au Régiment au 30 avril 1894.*

Noms et Prénoms	Grades	Noms et Prénoms	Grades
ACLOCQUE (Gratien-Fernand)	Chef d'esc.	SANONER (Jean-Joseph)	Sous-lieut.
JOBIN (Marie-Amédée-Luc)	Lieut. en 1er	DUBOSQ (Albert-Amédée-Ange)	—
LE GENTIL DE ROSMORDUC (Ale-G.-Ch.-Age)	— 2e.	GAUTHIER (Ange-Louis-Joseph-Marie)	—
ROBERT (Prosper-Paul-Adrien)	Sous-lieut.	BODIN (Charles-Émile-Edmond)	—
DE LENTAIGNE DE LOGIVIÈRE (Marie-A.-G.)	—	DU PONTAVICE (Roger-Marie)	—
LE COQ (Alfred-Marie-Adolphe)	—	RICHARD (François-Marie-Béralade)	—
BONNATERRE (Paul-Louis-Philippe)	—	D'AUTEMARRE-D'ERVILLÉ (Alexandre-Franç^s)	—
MEUNIER (Charles-Marie-Alfred)	—	LARÈRE (Louis-Marie-Joseph)	—
BOUILLON (Paul-Marie-Jean)	—	WIDMER (Charles-Paul)	—
GONDOUIN (Léon-Félix)	—	LEFÈVRE (Jérémie-Aimable-Ernest)	—
SUBERT (Louis-Paul-Adrien)	—	LEROY (Louis-Victor)	—
MONTAMBEAUX (Dominique-Gustave-Julien)	—	RAGAINE (Élie-Jules-Marie)	—
KRETZSCHMAR (Charles-Théophile)	—	FONDRILLE (Jules-Louis)	—
DROUET (Eugène-Henri-Bernard)	—	SOUBRAT (François-Victor)	—
KŒHLER (Robert)	—	CHEVALLIER (Antoine-Marie-Joseph)	—
BERGER (Charles)	—	GRÉLET (Louis-Roger)	—
CASTARA (Jules-Charles-Henri)	—	PÉNICAULT (Jacques-Clément-Marcel)	—

Grooters (Louis-Alphonse)	Sous-lieut.
Maignien (Raymond-Raphaël-Prosper)	—
Bertin (Émile-Amédée)	—
Toutain (Henri-Louis)	—
Roumy (Jean-Bernard-Désiré)	—
Bertaud (Charles-François-Joseph)	—
Peltier (Albert-Georges)	—
Morgand (Louis-Eugène-Gabriel)	—
Legendre (Louis-Isidore-Florestan)	—
Tassel (Louis-Yves-Jean-Marie)	—
Goumault Henri-Désiré-Pierre)	—
De Lafont (Gaston-Eugène	—
Noel (Léon-Louis-Prosper)	—
Houlet (Louis-Albert-Henri)	—
Audelan (Armand-Ovide)	—
Corneille (Charles-Léon-Maurice)	—
De Traz (Louis-Georges-François-André)	—
Geffroy (Georges-Charles-Victor)	—
Mendès-Solla (Albert-Jules)	—
Pontus (Paul-Marie-Henri)	—
De Roquefeuil (Alphonse-Aymar-M.-A.)	—
Monin (Julien-Charles)	—
Damourette (Charles-François)	—
Denise (Jacques-Salmon)	—
Guibert (Louis-Marie)	—

Arribart (Alexis-Julien-Marie-Louis)	Sous-lieut.
Content (Eugène)	—
Bousson (Amédée-Paul-Ernest)	—
Laine (Jean-Baptiste)	—
Poullot (André-René-Albert)	—
Boverie (Joseph-Eugène-Gustave)	—
Denis (Georges-Gustave)	—
Fournet (Pierre-Marie-Joseph)	—
Danard (Julien-Pierre-Adolphe-Marie)	—
Gros (Eugène)	—
Déléglise (Gabriel-Aimé)	—
Lefebvre (Ernest-Désiré)	—
Escalle (Jean-Marie-Charles-André)	—
Hébert (Louis-Jules)	—
Poux (Raymond-Joseph-Florent-Martin)	[illegible] aide-maj. 2e cl.
Fortin (Louis-Fernand)	—
Haslé (Albert-Guy-Pierre)	—
Fauchon (Villeplée-Victor-Pierre-Louis)	—
Toupé (Léon-François)	Aide vétér.
Latimier (Louis-Joseph-Marie)	—
Le Razavet (Louis-Jules-Marie)	—
Zettelmaïer (Maurice-Charles)	—
Hamon (Guillaume-Joseph-Marie)	—
Desoubry (Gustave-Désiré)	—

10e RÉGIMENT TERRITORIAL D'ARTILLERIE

ÉTAT *nominatif des Officiers du Régiment*

Unités	Noms	Grades	Unités	Noms	Grades	Unités	Noms	Grades
État-major.	Genet.	Lieut.-col.	12e batterie à pied.	Macé.	Capit. en 2e.	Section de munitions d'infie no 25.	Debled	Capit. en 2e.
	Bonnichon.	Chef d'esc.		Gaquer.	Lieut. en 1er		Drouet.	Lieut. en 1er
	Touroude.	—		Deligny.	Sous-lieut.		Foiret	Sous-lieut.
	Boussard	—	Section de parc no 13.	Fauvel.	Capit. en 2e.	Section de parc no 26.	Lhermelot	Capit. en 2e.
	Dolet.	—		De Guiry.	Lieut. en 1er		Bizet.	Sous-lieut.
	Celliez.	Cap. fons de major.		Loir.	Sous-lieut.		Pinet.	—
	Trouvé.	Cap. trés.	14e batterie à pied.	Bridault.	Capit. en 1er	Batterie de dépôt no 1.	Palluy.	Capit. en 2e.
	Gobillard.	Lt en 2e, offic. d'habt		Echalié.	Lieut. en 1er		Aboilard.	Sous-lieut.
1re batterie à pied.	Josseran.	Capit. en 2e.		Caillard.	— 2e	Batie de dépôt no 2.	Buhot.	Capit. en 2e.
	Carvallo.	Lieut. en 1er		Simon (J.-V.).	—		Galoffre.	Sous-lieut.
	Chesnier.	— 2e	15e batterie à pied.	Sallantin.	Capit. en 2e.		Pierre.	—
2e batterie à pied.	Ventou-Duclaux	Capit. en 2e.		Simon (Marcel).	Lieut. en 2e.	Suite.	Chevrier.	Capit. en 1er
	Jacquin.	Lieut. en 1er		Benoist.	Sous-lieut.		De Bruc.	—
	Bienner.	— 2e		Feret de Longbois	—		Coville.	—
3e batterie	Rivalin.	Capit. en 1er	16e batterie	De Verneuil.	Capit. en 1er		Gounot.	Lieut. en 1er
	Brunel.	Lieut. en 1er		Bretonnet.	Lieut. en 2e.		Painvin.	— 2e
	Milcent.	— 2e		Bouet.	—		Bunot.	Sous-lieut.

à pied.	MADÉZO. . . .	Sous-lieut.	à pied.	RICHARD. . . .	Sous-lieut.		BOURGEOIS. . .	Sous-lieut.
4e	MESNARD . . .	Capit. en 2e.	17e bat.	DUCHEMIN . . .	Capit. en 2e.	Suite.	COQUEREAU . .	—
batie de	PARIN.	Lieut. en 1er	à pied.	FOUCHÉ	Lieut. en 2e.		BARRE.	—
sortie.	LEGROS	— 2e	Son de	BOUCHINOT . .	Capit. en 2e.		BERTIN	—
5e	ZIÉGLER	Capit. en 1er	pc no 18	MAUGET	Sous-lieut.		ARNAL	—
batie de	LEVESQUE . . .	Lieut. en 1er	Section	TROCHERIS. . .	Capit. en 2e.		MERNER. . . .	[illegible] aide-maj. 1re cl.
sortie.	DEVOITINE. . .	— 2e	de parc	MILLARD. . . .	Lieut. en 1er	Service	DORÉ	—
Son de	HELIE.	Capit. en 1er	no 19.	LHUILLIER . . .	Sous-lieut.	de	KATZ	—
pc no 6.	PIOT	Lieut. en 2e.	Section	BORZEIX. . . .	Capit. en 1er	santé.	HELLEU	—
Section	MOUTON . . .	Capit. en 2e	de parc	DENIZET. . . .	Sous-lieut.		FLORAND . . .	—
de parc	HUGON DE SCŒUX	Lieut. en 2e.	no 20.	BOUCHARDEAU .	—		PRÉVOST. . . .	Aide-vétér.
no 7.	JAC.	—	Section de	CONSTANTIN . .	Capit. en 1er		VELLUOT . . .	—
Section	RENAUT	Capit. en 2e.	munitions	GODILLON . . .	Lieut. en 1er		HENRY	—
de parc	VERWAËST . . .	Sous-lieut.	d'infie no 21	BERTRAND . . .	Sous-lieut.		TARDIVON . . .	—
no 8.	PORENTRU . . .	—	Section	HUBOC	Capit. en 2e.		HUET	—
Section	TURPIN	Capit. en 2e	de parc	PUGH	Lieut. en 1er		FARÉ	—
de parc	GROSLARD . . .	Lieut. en 1er	no 22.	PICHON	Sous-lieut.	Service	BARON.	—
no 9.	FROGER	Sous-lieut.	Section	RENAULT. . . .	Capit. en 2e.	vété-	BRUN	—
	DE BOTMILIAU .	Capit. en 2e.	de parc	PAILLET	Lieut. en 2e.	rinaire.	BOUTET	—
10e	THIRIET. . . .	Lieut. en 1er	no 23.	BROULÈS. . . .	Sous-lieut.		ANDRIEU	—
batie de	ACHER	— 2e		DUVAL	Capit. en 1er		DUFOUR	—
sortie.	LAPSOLU. . . .	Sous-lieut.	24e	GUYOT DE SALINS	Lieut. en 1er		DAUPLAY. . . .	—
11e	FOYATIER . . .	Lieut. en 2e	batie de	KRETZSCHMAR. .	— 2e		OLLIVIER . . .	—
batie de	BELORGEY . . .	—	sortie.	LERONDEL . . .	—		GROULIER . . .	—
sortie.	RÉBILLET . . .	Sous-lieut.					SHIRTLIFFE. . .	—

ÉTATS *de service des Colonels du Régiment*

DE 1830 A 1894

LASNON (FÉLIX-ANDRÉ)

Né à Etoulleville (Seine-Inférieure), le 3 septembre 1778,
fils de Jean-Georges et de Marie-Marguerite Chatin.

Conscrit, dépôt des Cinq-Cents à Douai.	19 février 1799.
Élève sous-lieutenant, École militaire de Châlons .	16 mai 1800.
Lieutenant en 2e, 4e régiment d'artillerie à pied. . .	23 sept. 1801.
— 6e — . . .	4 février 1805.
Lieutenant en 1er, — . . .	14 juin 1806.
— adjudt-majr, 6e régimt d'artie à pied.	5 avril 1807.
Capitaine en 2e, — —	2 février 1808.
— état-major général de l'artillerie, aide de camp du général Le Noury . .	6 juin 1809.
Capitaine en 1er, état-major général de l'artillerie, aide de camp du génal Le Noury.	26 juin 1812.
— 6e régiment d'artillerie à cheval .	1er juillet 1812.
Chef d'escadon, artillie à cheval de la Garde Impérle .	27 mars 1813.
Lieutenant-colonel, état-major général de l'artillerie, sous-directeur d'artillerie de la ligne	11 mars 1814.
Lieutt-colonel, état-majr génal de l'artie de Vincennes.	21 juin 1814.
Chef d'escadon, artie à cheval de la Garde Impérle, chef d'étal-majr d'artie du 2e corps d'obson.	22 avril 1815.
— membre du conseil d'administration .	20 sept. 1815.
Lieutt-colel, régt de Toulouse, 4e régt d'artie à cheval.	11 avril 1816.
— commandant l'artillerie à Marseille. . .	22 janv. 1818.
— 3e régiment d'artillerie à cheval	24 février 1821.
— Corps Royal de l'artie, adjoint au maral de camp commandt l'École de Toulouse.	18 mai 1822.
— Corps Royal, chef d'état-major d'artie au 2e corps de réserve (armée d'Espagne).	2 juillet 1823.

Colonel, état-major général de l'artillerie, détaché au 5e corps (armée d'Espagne). . . . . . 9 juillet 1823.
— 1er régimt d'artie à cheval, commandant l'artillie du 5e corps (armée d'Espagne) . 19 juillet 1823.
— 1er régimt d'artie à cheval, commandant de l'armée d'occupation en Catalogne: . 29 juillet 1823.
— Corps Royal de l'artie d'occupon en Catalogne. 14 février 1824.
— Corps Royal commandant l'artie de l'armée d'occupation à Cadix . . . . 29 nov. 1824.
— 3e régiment d'artie à cheval à Cadix. . . . 5 juin 1825.
— — commandt le régiment . 31 déc. 1828.
— 10e Régimt d'Artie — 1er juin 1830.
— directr de l'arsal de Toulouse. . 26 mai au 3 juin 1832.
— directeur de l'artillerie d'Alger commandt supérieur de cette arme dans la colonie . 28 mars 1834.
— maréchal de camp. . . . . 31 déc. 1835.
— — commt l'Écle d'artie de Rennes 21 mai 1836.
— — placé dans la secton de réserve 4 sept. 1840.
— — admis à la retraite, pension de 4800 francs . . . . 8 juin 1848.
Décédé . . . . 28 déc. 1853.

CAMPAGNES

Ans XI, XII, XIII, XIV, 1806-7, côtes de l'Océan — 1808, armée d'Espagne (affaire de Vimeiro), 28 août 1808 — Prise de Vora, juillet 1808 — 1809-10-11 — Siège de Figuières, 1811 — 1812, Grande-Armée — Combat d'Ostrowno, 25 juillet 1812 — Bataille de Witepsch, 31 juillet 1812 — Bataille de Krasnoé, 13 août 1812 — Bataille de la Moskowa, 5 et 6 septembre 1812 — Bataille de Vornova, 4 octobre 1812 — Bataille de Lutzen, 2 mai 1813 — Bataille de Dresde, 9 mai 1813 — Bataille de Bautzen, 19, 20 et 21 mai 1813 — Bataille de Dresde, 26 septembre 1813 — Bataille de Leipzig, 16 et 18 octobre 1813 — Bataille de Hanau, 30 octobre 1813 — Bataille de Brienne, 29 janvier 1814 — Bataille de Craonne, 7 mars 1814 — 1814, France — 1815, armée d'Espagne (2e corps de réserve) — 1823, armée d'Espagne (5e corps) — 1824, armée d'occupation d'Espagne, 1825-26-27-28.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1812 — Officier, 16 août 1813 — Chevalier de Saint-Louis, 20 août 1814 — Chevalier de 2e classe, 29 septembre 1823 — Chevalier de 3e classe, 12 mars 1829.

HAMART (CHARLES-NICOLAS-FÉLIX)

Né à Darney (Vosges), le 20 novembre 1786

Élève, École Polytechnique.	**23 nov. 1803.**
— sous-lieutenant, École d'application	**23 sept. 1805.**
Lieutenant en 2e, 7e régiment, 3e compagnie. . . .	**4 nov. 1806.**
Lieutenant en 1er, —	**2 avril 1808.**
Capitne en 2e, 9e régt à pied, commandant la compie de dépôt et chargé des détails de l'habillement . .	**14 mars 1811.**
Capitne en 2e, 9e régt à pied, celle de son grade à la résidence de Wesel	**21 mars 1812.**
Capitne en 1er, compagnie d'artilrie de la 60e cohorte, devenue 25e compagnie du 9e régiment à pied . .	**18 juin 1812.**
Capitne en 1er à la 25e, commandant successivement l'artillerie à Landrecies et au Quesnoy	**16 février 1813.**
Capitne en 1er, 8e régiment à pied, 14e compagnie. .	**1er sept. 1814.**
— 6e régt à pied, 16e compie, chargé de l'armement de la place de Lille	**16 mars 1815.**
Chef de baton, régiment à pied de la Garde Royale, 5e compagnie.	**20 sept. 1815.**
Chef de bataillon, 1er régimt à pied, 14 février 1819, celle de son grade, régimt détaché à Lens pour les épreuves d'obusiers	**20 juillet 1819.**
Chef de baton, 1er régiment à pied, celle de son grade au régiment.	**1er octob. 1819.**
Chef de baton, 5e régiment d'artillerie à pied	**19 février 1820.**
— 5e régt d'artie à pied, président d'une commission pour la vérification des bouches à feu.	**1er août 1821.**
Chef de baton, 5e régt d'artie à pied.	**15 avril 1822.**
— — sous-chef à l'état-majr de l'artie de l'armée des Pyrénées	**20 février 1823.**
Chef de baton, 5e régt, sous-chef à l'état-majr, au régt.	**22 nov. 1823.**
— état-major de l'artillerie, commandant l'artillerie de la place de Belfort	**5 juin 1825.**

Chef de batn, 6e régt d'artillerie à pied	30 janvier 1828.
— — chef d'état-major de l'artrie du corps d'expédition en Morée.	24 juillet 1828.
Chef de bataillon, 6e régimt, commandant supérieur de l'artillerie dudit corps	3 février 1829.
Lieutenant-colonel, état-major d'artrie dudit corps .	22 février 1829.
— — adjoint à M. le Maréchal de camp commandant l'école d'artrie de Metz	6 avril 1830.
Lieutenant-colonel, 7e régiment d'artillerie	11 mars 1831.
Colonel, état-major d'artillerie.	11 mai 1832.
— 10e Régiment d'Artie, commandnt le régimt.	8 juin 1832.
— directeur d'artillerie à Toulouse	30 janv. 1836.
Admis à faire valoir ses droits à la retraite.	28 octob. 1838.

Totaux des services : 34 ans, 4 mois, 16 jours.

CAMPAGNES

1806, en Allemagne (3e corps), s'est trouvé aux affaires du passage de la Wekra, de Pultrich le 23, 24, 25 et 26 décembre 1806 — 1807, en Allemagne, à la bataille d'Eylau et à l'attaque de Kœnigsberg — 1808-9-10, affaires de Thann, batailles d'Eckmuhl, affaires de Ratisbonne, de Mariazell, d'Engoray, bombardement de Presbourg, siège de Raab, bataille d'Enzersdorf, Wagram, Znaim — 1813, des côtes de l'Océan — 1814, en France — 1815, en France — 1823, en Espagne, prise du Trocadéro — 1828, en Morée — 1829, en Morée, siège du château de Morée.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1819 — Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, 25 août 1822 — Officier de la Légion d'honneur, 15 septembre 1823 — Chevalier de 2e classe de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne, 18 novembre 1823.

LECHESNE (THOMAS-RENÉ)

Né au Mans (Sarthe), le 6 octobre 1785.

Élève, École Polytechnique.	21 nov. 1803.
Élève sous-lieutenant, École d'application de Metz .	23 sept. 1805.
Lieutent en 2e, 1er régimt d'artrie à pied, 7e compie .	17 nov. 1806.
Lieutent en 1er, — 14e compie.	14 octob. 1808.
Capitaine en 2e, — —	12 juillet 1810.
— École militaire de Saint-Cyr. . . .	20 avril 1812.
— état-major de l'artillerie	31 juillet 1812.
Capitne en 1er, —	1er avril 1813.
— 7e régiment à pied, 28e compagnie. .	11 août 1813.
— 1er régimt d'artrie à cheval, 2e compie.	22 nov. 1813.
— 3e — 7e compie.	18 déc. 1813.
Chef d'escadron, état-major de l'artillerie	26 février 1814.
— en non-activité pour alterner. . .	1er août 1814,
— état-majr de l'artrie, aide de camp de M. le général Tirlet	27 sept. 1814.
Chef d'escadron, adjoint à la Direction générale des parcs d'artillerie de l'armée	28 avril 1815.
Chef d'escadron, aide de camp de M. le lieutenant-général Tirlet.	13 mai 1815.
Chef de baton, régimt de Rennes, 8e régimt à pied. .	11 déc. 1817.
— — rempli les fonctions de major en l'absence du titulaire	11 février 1818.
Chef de baton, état-majr de l'artie, École d'artie de Metz.	19 février 1820.
— au bureau du personnel de l'artillerie au ministère de la guerre.	21 février 1824.
Chef d'escadron, 4e régiment d'artillerie à cheval. .	16 février 1826.
— état-major de l'artillerie, aide de camp de M. le général baron Neigre	25 août 1826.
Lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie. . .	21 janvier 1827.
— 2e régiment d'artillerie à pied . .	9 février 1827.

Lieutenant-colonel, 7e régiment d'artillerie.	9 octobre 1829.
— bataillon de pontonniers	11 mars 1831.
Colonel, 5e régiment d'artillerie	2 juillet 1832.
— 10e Régiment d'Artillerie.	30 janvier 1836.
— maréchal de camp	22 janvier 1843.
Mal de camp, commant supérieur de l'artie en Afrique.	29 janvier 1843.
Admis dans la section de réserve.	7 octobre 1847.
Retraité	8 juin 1848.
Relevé de la retraite sur sa demande et placé dans la 2e section du cadre de réserve.	18 janvier 1853.
Commandant militaire de Compiègne.	7 octobre 1853.
Gouverneur du palais des Tuileries.	1er mai 1861.
Décédé	25 mars 1876.

CAMPAGNES

1806-7-8, Grande-Armée en Prusse et Pologne — Fin de 1808, 1er corps en Espagne — Burgos, Sommo-Sierra, Madrid — 1809, division Lapisse, prise de Zamora, le 11 janvier 1809, monte un des premiers à l'escalade avec les grenadiers du 2e bataillon du 8e de ligne, affaire d'Alcantara les 20 avril et 11 mai — Fin de 1809, Grande-Armée, Passau — 1810, armée de Portugal, siége de Ciudad Rodrigo et d'Almeida — 1811, évacuation d'Almeida, le 11 mars 1811 — Cité honorablement dans le moniteur du 12 juin (Rapport daté de Salamanque le 27 mai 1811) — 1812, armée de Portugal — 1813, Grande-Armée, affaire de Hanau, en avant de Mayence — 1814, 6e corps, Saint-Avold — Brienne — La Rothière — Troyes — Montmirail — Vauchamps — Champaubert — Soissons — Craon — Laon — Reims — Berry au Bac — Paris — S'est particulièrement distingué dans la retraite près de Fère-Champenoise où il maintint longtemps avec sa batterie la cavalerie ennemie, reprit et sauva plusieurs pièces d'une autre batterie abandonnée — 1815, à Angers.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1810 — Chevalier de Saint-Louis, 11 mars 1820 — Officier de la Légion d'honneur, 25 avril 1821 — Commandeur, 30 juin 1845 — Grand officier, 20 décembre 1850 — Commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, 1er septembre 1847.

PERCHAIN (Jacques-Antoine)

Né à Medina de Rio Seco (Vieille Castille), le 8 *juin* 1791,
dernier domicile Perpignan (Dordogne).

Élève, École de Saint-Cyr	24 nov. 1809.
Lieutenant en 2e, 3e régiment d'artillerie à cheval.	31 janvier 1812.
Lieutenant en 1er, —	10 juin 1812.
Capitaine en 2e, —	9 déc. 1813.
— état-majr de l'artie directn de Rochefort, employé à la défense des forts de la côte et de leur armement	1er avril 1815.
Capitne en 2e, en non-activité	12 mars 1816.
— régt de Rennes, 2e à cheval	28 mars 1817.
— — direction de Toulouse.	29 février 1820.
— — manufacture d'armes de Tulle	20 juillet 1820.
Capitne en 2e, régt de Rennes, direction de Perpignan.	2 mars 1822.
— état-major général du 4e corps en Catalogne, a fait ensuite les fonctions de chef d'état-major d'artilrie de M. le lieutenant-général Berge.	20 février 1823.
Capitne en 1er, régimt de Rennes, 2e à cheval.	9 juillet 1823.
— — reprend ses fonctions à Perpignan	29 nov. 1823.
Capitne en 1er, au corps	7 février 1824.
— 5e régiment d'artillerie	1er juin 1830.
— état-major de l'artie chargé de la fabrication des armes à Toulouse et au Saut du Sabot.	21 janvier 1832.
Chef d'escon, 12e régt d'artie	24 janvier 1834.
— 14e —	26 mai 1834.
— 9e —	14 avril 1838.
— 9e — à la disposition du maréchal de camp commandant l'artillerie d'Afrique.	22 janvier 1840.

Chef d'escᵒⁿ, 9ᵉ régᵗ d'artⁱᵉ, nommé chef d'état-major de l'artillerie de l'armée d'Afrique	14 février 1840.
Chef d'escᵒⁿ, 9ᵉ régᵗ d'artⁱᵉ, commandant supérieur de l'artillerie du corps expéditionnaire sur Miliana. .	1ᵉʳ juin 1840.
Lieutenᵗ-colonel, état-major de l'artⁱᵉ, sous-directeur à Sᵗ-Omer, resté toutefois détaché à la disposition du commandant supérieur de l'artⁱᵉ en Afrique. .	22 juillet 1840.
Lieutenant-colonel, 9ᵉ régiment d'artillerie.	19 déc. 1840.
Colonel, 10ᵉ Régiment d'Artillerie.	17 février 1843.
— état-majʳ de l'artⁱᵉ, directʳ de l'artⁱᵉ à Brest.	27 juin 1847.
— directeur d'artillerie à Perpignan.	29 déc. 1847.

CAMPAGNES

1812-13-14, en Espagne, bataille de Salinas, de Salamanque, Las Rosas près Madrid, prisonnier de guerre dans la retraite près Madrid, le 14 août 1812. Rentré des prisons d'Angleterre le 28 mai 1814. 1815, en France — 1822, Cordon sanitaire à Perpignan. 1823, en Espagne, combat de Molinos del Rey, aux affaires d'Ignalata et de la Sorba, et aux sorties devant Barcelone des 22 août, 10 et 12 septembre. Du 9 février 1839 au 31 décembre 1840, en Afrique, expédition de Cherchell et prise de la ville. Expédition de Medea. Combat de l'Afroun — Le 27 avril, prise du col de Mouzaïa — Prise de Medéa. Combat du 20 mars au col — Expédition de Miliana, prise de la ville de ce nom. Combat dans la plaine du Chélif — Combat du 15 juin au col — Combat du bois des Oliviers — Cité à l'ordre de l'armée le 6 juillet 1840, à la suite de l'expédition de Miliana, pour sa belle conduite comme commandant en chef de l'artillerie, et pour la bonne direction qu'il a donnée à toutes les branches de cet important service (Extrait de l'ordre du jour du maréchal Valée).

DÉCORATIONS

Chevalier de Saint-Louis, 15 septembre 1823 — Chevalier de la Légion d'honneur, 25 septembre 1828. Officier, 21 mars 1831. Commandeur, 22 avril 1846.

PERRODON (Octave-Émile)

Né à Neyron (Ain), le 28 *juillet* 1794.

Élève, École Polytechnique.	2 nov. 1811.
Élève sous-lieutenant, École d'application.	15 avril 1813.
Lieutenant en 1er, 5e régiment d'artillerie à cheval .	1er nov. 1813.
Lieutenant en 2e, 2e régt d'artie à cheval (3e et 1re cies).	25 juill. 1814.
Lieutenant en 1er, — (3e compie).	5 juin 1815.
— en non-activité.	26 octob. 1815.
— 4e régt d'artie à cheval (4e compie).	15 avril 1816.
Capitaine en 2e, 4e régt d'artillerie à cheval, conservt les fonctions de lieutenant.	23 janvier 1822.
— 4e régt d'artie à pied, Forges du Midi. .	2 mars 1822.
— — parc de réserve du 2e c.	20 février 1823.
— — état-major général. . .	10 octob. 1823.
— — fonderie de Toulouse .	15 mai 1824.
— 3e régt d'artie à cheval (1re compagnie), fonderie de Toulouse	5 juin 1825.
— état-major, aide de camp de M. le général baron Le Noury.	16 janvier 1828.
Capitaine en 1er, état-major, aide de camp de M. le général baron Le Noury. . . .	21 sept. 1830.
— dépôt central de l'artillerie	1er janv. 1837.
— état-major de l'artie de l'armée du Nord.	30 janv. 1839.
— — secrétaire adjoint du comité .	25 mai 1839.
Chef d'escadron, état-major, aide de camp de M. le général baron Duchand	27 mai 1840.
Lieutenant-colonel, 2e régiment d'artillerie	3 mai 1845.
Colonel, nommé	27 juin 1847.
— au 10e Régiment	30 juin 1847.
— présent au corps	24 juill. 1847.
— état-major, directeur d'artillerie, à Paris. .	15 sept. 1849.

Général de brigade . . . . 1er mai 1851.
Général de division . . . . 19 août 1854.
Placé dans la section de réserve . . . . 17 juill. 1859.
Décédé . . . . 14 déc. 1872.

CAMPAGNES

1813-14, armée d'Aragon — Affaire de Molinos del Rey, le 1er février 1814 — 1814, armée de Lyon — Affaire de Mâcon, le 11 mars 1814 — Affaire de Villefranche, le 18 mars 1814 — Affaire de Lyon, le 20 mars 1814 — Mis à l'ordre de l'armée, le 20 mars 1814 — 1815, Grande-Armée, bataille de Fleurus, le 16 juin 1815 — Bataille de Waterloo, le 18 juin 1815 — A commandé à Waterloo la 6e compagnie à pied et la sienne (3e du 2 à cheval) — 1823, armée d'Espagne — 1824, armée d'Espagne.

DÉCORATIONS

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 20 avril 1831 — Officier, le 15 avril 1846 — Commandeur, le 14 mars 1857 — Grand officier, le 10 août 1861 — Grand-Croix de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, le 13 janvier 1857.

MELON DE PRADOU

Né à Tulle (Corrèze), le 13 *décembre* 1791.

Élève, École Polytechnique		1er nov. 1810.
Élève sous-lieutenant, École d'application		12 février 1812.
Lieutenant en 2e, 1er régimt d'artie à cheval (1re compie)		29 mars 1813.
Lieutenant en 1er, — (5e compie), commandant un détachement		1er avril 1813.
Capitaine en 2e, état-majr de l'artie, employé au gd parc		9 déc. 1813.
—	— manufacture de Tulle	13 mai 1814.
—	3e régt d'artie, en non-activité pr alterner	29 octob. 1814.
—	— manufacture de Tulle	1er avril 1815.
—	— direction de Toulon	12 octob. 1816.
—	— manufacture de Tulle	16 août 1817.
—	à Rennes, régiment à pied, n° 8	5 sept. 1817.
—	— diron des poudres	28 mai 1819.
—	régiment de Strasbourg, 3e à cheval, forges des Ardennes	29 février 1820.
—	régt de Strasbourg, en traitmt de réforme	19 juillet 1820.
—	état-major de l'artie, réadmis en activité	20 avril 1822.
—	— manufacture de Tulle	16 mai 1822.
—	chargé à Tulle de la construction et des réparations des usines et bâtiments.	27 mars 1823.
Capitaine en 1er, 4e régiment d'artillerie à pied		24 juillet 1824.
—	8e — —	16 février 1825.
—	état-major de l'artillerie	23 janv. 1828.
—	5e régimt d'artie, détaché à Toulon, Arles, commandt la 12e batterie.	1er juin 1830.
—	état-majr de l'artie, s-directr à Tulle	1er juin 1832.
—	7e régt d'artie, commt la 1re batterie.	29 juillet 1838.
Chef d'escadron, état-major de l'artillerie		25 avril 1840.
—	10e Régiment d'Artillerie	8 juin 1840.
—	4e —	1er avril 1841.

Lieutenant-colonel,	4e régiment d'artillerie	15 avril 1846.
—	5e —	31 déc. 1847.
Colonel,	au corps de l'artillerie	7 sept. 1849.
—	10e Régiment d'Artillerie	15 sept. 1849.
—	directeur d'artillerie à Bourges	11 avril 1850.

CAMPAGNES

Grande-Armée du Nord 1813 et 1814 : Wurchen, Dresde et Leipzig, Hanau, La Fère-Champenoise, où il fut fait prisonnier de guerre.

DÉCORATIONS

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 7 juin 1832 — Officier le 23 mars 1861.

HOUDAILLE (Aristide)

Né à Paris le 25 décembre 1793.

Élève, École Polytechnique	1er nov. 1811.
Élève sous-lieutenant, École d'application	15 avril 1813.
Lieutenant en 2e, 1er régiment d'artillerie à pied	1er nov. 1813.
— artillerie à pied de la Garde Impériale.	28 déc. 1813.
— 1er régiment d'artillerie à pied	1er sept. 1814.
Lieutenant en 1er, —	15 avril 1815.
— en non-activité	26 oct. 1815.
— régiment à pied de Strasbourg	15 avril 1816.
Capitaine en 2e, 5e régiment d'artillerie à pied	23 janv. 1822.
— 1er régiment d'artillerie à cheval	5 juin 1825.
— instructeur en chef de cavalerie	3 déc. 1826.
— 2e régiment d'artillerie	9 oct. 1829.
Capitaine en 1er, —	21 sept. 1830.
— 9e régt d'artie, instructr d'équitation.	22 déc. 1831.
Chef d'escadron, 8e régiment d'artillerie	13 mars 1841.
— commandant l'artillerie de la place du Mont-Dauphin	23 déc. 1841.
— 11e régiment d'artillerie	4 mai 1842.
Lieutenant-colonel, Corps Royal de l'artillerie	13 juin 1847.
— 3e régt d'artie, comt l'artie de réserve de l'armée des Alpes	30 juin 1847.
Colonel, 10e Régiment d'Artillerie	8 avril 1850.
Général de brigade, état-major de l'artillerie	13 nov. 1853.
Décédé	28 août 1855.

CAMPAGNES

Fin de 1813 au 30 mai 1814 — Grande-Armée, en Saxe — Bloqué dans Julliers et Montbéliard en 1815.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur le 11 juin 1831 — Officier le 24 octobre 1848.

DE PONTBRIANT (Amédée-Louis-Gustave)

Né à Bollène (Vaucluse).

Élève, École Polytechnique	25 déc. 1818.
Sous-lieutenant élève, École d'application.	1er oct. 1821.
Sous-lieutenant, 7e régiment d'artillerie, 5e compagnie.	22 janv. 1824.
Lieutenant en 2e, — —	1er oct. 1825.
— — 9e compagnie.	1er mars 1826.
Lieutenant en 1er, — 15e —	19 juillet 1826.
— 9e régiment d'artie à pied, 6e batterie.	1er oct. 1829.
Capitaine en 2e, — 2e —	27 mars 1831.
— 14e rég' d'artie, instructeur d'équitation.	26 mai 1834.
Capitaine en 1er, — —	14 fév. 1838.
— 7e régiment d'artillerie, 1re batterie. .	27 mai 1840.
— 14e — 4e — . .	9 août 1840.
Chef d'escadron, Corps Royal de l'artillerie.	22 mars 1846.
— 3e régiment d'artillerie	2 avril 1846.
Lieutenant-colonel, 4e régiment d'artillerie. . . .	5 sept. 1851.
Colonel, 10e Régiment d'Artillerie	13 nov. 1853.
— — monté	16 mars 1854.
Général de brigade, état-major de l'artillerie	24 déc. 1858.
Décédé.	12 juillet 1859.

CAMPAGNES

1840-41-42-43-44, du 8 septembre 1840 au 10 février 1844. — Ravitaillement du printemps 1841. — Expédition de Beni-Menasey en avril 1842. — Expédition de Beni-Ferrah en janvier 1843, commandait l'artillerie de la colonne expéditionnaire. — Établissement du camp d'Orléansville en avril 1843. — Expédition dans le Tell et le Darah pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet 1843.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur le 25 avril 1840. — Officier le 18 septembre 1847. — Commandeur le 13 août 1857.

DE BEUTZMAN (Théobald-Jean-Raymond-Marie)

Né à Malines (Belgique), le 8 *mai* 1812.

Élève, École Polytechnique	1er oct. 1831.
— sous-lieutenant, École d'application.	1er nov. 1833.
Lieutenant en 2e, 9e régiment d'artillerie, 9e batterie.	30 avril 1836.
— 5e — 5e — .	25 mars 1837.
Lieutenant en 1er, 3e — 16e — .	13 fév. 1839.
Capitne en 2e, 5e régt d'artie, 13e batterie à Cherchell . .	3 août 1841.
— — directon d'artie de Toulouse.	3 mars 1843.
— — adjoint aux Forges du Midi.	22 fév. 1844.
— — — à la poudrie de Toulouse	23 fév. 1844.
— 12e régt d'artie, 12e batie, adjt à l'artie à Oran	13 oct. 1846.
Capitne en 1er, 12e régimt d'artillerie, 12e batterie, à la disposition du général Lamoricière .	13 juin 1847.
— état-major de l'artie, à la disposon de la Commission de la Défense nationale.	23 mars 1848.
— état-major de l'artie, officr d'ordonnance près le ministre de la guerre	2 juillet 1848.
— état-major de l'artie, adjt au commt du 3e arrondt d'artie des forts de Paris .	17 déc. 1848.
— état-major de l'artie, au dépôt central d'artillerie à Paris	21 mai 1849.
— état-majr de l'artie, à la dispon du ministre des affres étrangres pr accompr le génal Lamoricière, mintre plénipre de la Rép. françse, près l'empereur de Russie. .	17 juillet 1849.
— état-major de l'artie, adjt au dépt central de l'artillerie à Paris	12 fév. 1850.
Chef d'escadron, 11e régiment d'artillerie.	10 mai 1852.
— 11e régt d'artie, ss-chef d'état-major de l'artie de l'armée d'Orient . .	12 janv. 1855.

Lieutt-colonel, état-majr de l'artie de l'armée d'Orient..	2 oct. 1855.
— état-major de l'artie, adjt au génal comt l'artie de la 8e division militaire . .	9 juillet 1856.
— état-major de l'artie, sous-directeur de l'armée de Lyon	14 oct. 1856.
— 15e régiment d'artillerie à cheval. . .	26 mars 1857.
Colonel, 10e Régiment d'Artillerie monté	24 déc. 1858.
— 10e Régiment d'Artillerie, commt l'artillerie de l'expédition de Chine	6 nov. 1859.
Général de brigade, état-major général, commandant en chef l'expédition de Chine	6 nov. 1860.
Génal de divisen, état-major général.	26 fév. 1870.
— comt l'artie de la portion de l'encte de Paris placée sur la rive gauche de la Seine, y compris les forts qui en dépendent.	26 août 1870.
Décédé.	26 déc. 1870.

CAMPAGNES

En Afrique, du 29 avril 1837-38-39-40-41 au 29 avril 1842 — En Afrique, du 18 novembre 1846 au 20 janvier 1848 — 1851, Paris — En Orient, du 7 février 1855 au 1er juillet 1856 -- Corps expéditionnaire de Chine en 1860 au 24 juillet 1861 — 1870, armée de Paris -- A été cité à l'ordre de l'armée d'Afrique comme s'étant fait particulièrement remarquer dans l'expédition du 2 au 19 juillet 1841, ayant pour but d'introduire un convoi à Mascara et de moissonner autour de cette place (rapport du général Lamoricière) — Assaut de Malakoff et de Sébastopol (Crimée), le 8 septembre 1855 — A reçu la médaille de S. M. la reine d'Angleterre — A reçu la médaille de S. M. le roi de Sardaigne.

DÉCORATIONS

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 29 mars 1842 -- Officier le 16 juin 1855 -- Commandeur le 12 août 1861 — Compagnon de l'ordre du Bain d'Angleterre le 26 avril 1856 — Décoré de l'ordre de Meydich (4e classe), 21 décembre 1858 — Grand'Croix de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, 30 juillet 1863 — Commandeur de l'ordre de Léopold d'Autriche, 17 décembre 1868 — Décoration de 1re classe de Saint-Stanislas de Russie, 17 décembre 1868.

GUICHON (Charles)

Né à Trie (Hautes-Pyrénées), le 15 février 1807.

Élève, École Polytechnique	11 nov. 1826.
— sous-lieutenant, École d'application	1er oct. 1828.
Sous-lieutenant, 3e régiment d'artillerie	1er fév. 1831.
Lieutenant en 2e, —	11 mai 1832.
— en 1er, — 11e batterie	22 juin 1832.
— — — 6e —	5 juillet 1832.
Capitne en 2e, 5e régt d'artie, adjt à la don d'artie de Bastia.	1er janv. 1836.
— 9e — adjt à la manufactre d'armes de Mutzig	22 fév. 1837.
— 11e régiment d'artillerie	9 avril 1839.
Capitaine en 1er, Corps Royal de l'artillerie	18 fév. 1841.
— 5e régiment d'artillerie, 14e batterie.	20 mars 1841.
— — 15e —	25 sept. 1842.
— 3e — 5e —	11 mai 1844.
Chef d'escadron 2e régiment d'artillerie	30 déc. 1851.
— 15e — à cheval	26 mars 1854.
Lieutenant-colonel, corps de l'artillerie	30 déc. 1857.
— 1er régiment d'artillerie	9 janv. 1858.
Colonel, corps de l'artillerie	29 déc. 1860.
— 10e Régiment d'Artillerie monté	16 janv. 1861.
Commandt de 1re classe, état-major des places, commandant la place de Brest (Finistère)	27 déc. 1865.
Admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite	9 janv. 1873.

CAMPAGNES

En Afrique, du 30 novembre 1842-43-44-45-46-47 au 28 mars 1848 — En Italie, du 1er juin au 28 août 1859, a reçu la médaille commémorative d'Italie — En Afrique, du 10 juin 1860 au 4 février 1861 — Cité comme s'étant fait particulièrement remarquer dans les combats du 30 avril et du 2 mai 1845 (rapport du colonel Géry du 9 mai 1845) — Expédition dans le sud de la province d'Oran contre les tribus de Calah. — Cité comme s'étant fait particulièrement remarquer dans les engagements des 27 et 28 septembre et 1er octobre 1845 (rapport du colonel Géry du 25 octobre 1845) — Algérie, expédition contre les Kermaneas et les habitants de Calah.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur le 25 janvier 1846 — Officier le 28 décembre 1859 — Commandeur le 22 mars 1872 — Officier de l'ordre de Saint-Maurice et Lazare de Sardaigne le 10 janvier 1860.

GAGNEUR (François-Joseph)

Né à Poligny (Jura), le 8 *avril* 1809.

Élève, École Polytechnique	1er nov. 1829.
Élève sous-lieutenant, École d'application à Metz. .	6 août 1831.
Sous-lieutenant, corps de l'artillerie	5 avril 1833.
— 5e régiment d'artillerie, 8e batterie .	17 avril 1833.
Lieutent en 2e, — — .	1er janv. 1834.
— — 4e batterie .	30 avril 1834.
— 10e — 5e batterie .	29 février 1836.
Lieutenant en 1er, corps de l'artillerie.	5 août 1836.
— . 5e régimt d'artillerie, 5e batterie .	16 août 1836.
Capitne en 2e, corps de l'artillerie	22 janv. 1840.
— batonn de pontonniers, 5e compagnie .	16 février 1840.
— état-major partr de l'artie, aide de camp du général Liautey commandt l'artilie en Afrique .	5 août 1841.
Capitaine en 2e, 4e régimt d'artillerie, 15e batterie. .	17 déc. 1843.
Capitaine en 1er, corps de l'artillerie	14 avril 1844.
— état-major particulier de l'artillerie, aide de camp du général Liautey.	24 avril 1844.
Chef d'escon, corps de l'artillerie.	4 déc. 1851.
— état-majr particulier de l'artillerie, aide de camp du général Liautey.	12 déc. 1851.
Chef d'escon, 10e Régiment d'Artillerie monté . . .	6 mars 1854.
— régt d'artie à cheval de la Garde Impie .	31 mai 1854.
— — commandant les deux baties à cheval de la Garde attachée à la réserve d'artilrie du corps de réserve de l'armée d'Orient.	28 avril 1855.
Lieutt-colonel, corps de l'artillerie	8 sept. 1855.
— état-majr particulier de l'artie, adjoint au général commandant l'artie dans la 19e division militaire à Bourges	15 sept. 1855.

Lieut^{t}-colonel, réadmis dans la Garde Impériale . .	26 mars 1856.
— rég^{t} d'art^{ie} à pied de la Garde Imp^{le} .	31 mars 1856.
Colonel, corps de l'artillerie.	24 déc. 1858.
— état-maj^{r} part^{r} de l'art^{ie}, direct^{r} à Montpellier.	30 déc. 1858.
— — — à Cherbourg .	12 juillet 1859.
— — chef d'état-major de l'artillerie de l'armée de Paris	19 août 1859.
Colonel, état-maj^{r} particulier de l'art^{ie}, commandant en 2e de l'École Polytechnique	21 déc. 1860.
Colonel, 10e Régiment d'Artillerie monté, état-major.	2 janv. 1866.
Général de brigade, état-major général	31 juillet 1867.
— commandant l'art^{ie} du 2e corps de l'armée du Rhin	19 juillet 1870.
Général de brigade, com^{t} l'art^{ie} du camp de Châlons.	26 juillet 1870.
Prisonnier de guerre à Metz.	29 octob. 1870.
Retraité	2 sept. 1878.

CAMPAGNES

En Afrique, du 8 juin au 5 décembre 1834 — Du 10 avril 1836-37-38-39-40-41 au 12 juillet 1842 — Armée de Paris en 1851 — Armée d'Orient, du 11 juin au 16 octobre 1855 — Armée du Rhin, 1870 — Le 16 août 1855, à la bataille du pont de Traktir, blessé grièvement par un boulet qui a labouré l'avant-bras gauche.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, 10 janvier 1841 — Chevalier de 3e classe de l'ordre de Pie IX, 22 décembre 1853 — Chevalier-compagnon de l'ordre britannique du Bain, 26 avril 1856 — Décoration de 4e classe de l'ordre ottoman de Meydie, 10 juin 1857 — Officier de la Légion d'honneur, 8 octobre 1857 — Médaille commémorative de la reine d'Angleterre — Médaille du mérite militaire de Sardaigne — Commandeur de la Légion d'honneur par décret impérial du 13 août 1862.

DESPRELS (Philippe-Éléonore)

Né à Lons-le-Saunier (Jura), le 24 novembre 1814.

Élève, École Polytechnique.	
Sous-lieutenant élève, École d'application.	1er octob. 1835.
Lieutt en 2e, corps de l'artillerie.	1er octob. 1837.
— 5e régiment d'artillerie, 12e batterie . .	6 juin 1838.
— — 13e batterie . .	17 mars 1839.
Lieutt en 1er, corps de l'artillerie.	18 février 1841.
— 5e régiment d'artillerie, 2e batterie . .	20 mars 1841.
— 10e Régiment d'Artillerie, 4e batterie .	1er avril 1841.
— — dépôt à la disposition du génal commandnt l'artrie en Afrique.	7 juin 1843.
Lieutt en 1er, 14e régt d'artie, dépôt à la disposition du général commandant l'artillerie en Afrique . .	5 sept. 1843.
Capitne en 2e, 14e régt d'artie, 4e batterie, adjoint à la direction d'Alger	27 nov. 1843.
Capitne en 2e, 14e régt d'artie, 4e batie, adjt à la manufacture d'armes de Hutrey, retenu en Afrique . .	16 déc. 1843.
Capitne en 2e, 14e régt d'artie, 4e batterie, adjoint à la direction d'Alger	17 avril 1844.
Capitne en 2e, 14e régt d'artie, 4e batterie, adjoint à la manufacture d'armes de Saint-Étienne	16 janvier 1848.
Capitaine en 2e, 14e régt d'artie, 4e batterie, détaché à la direction de Paris	15 juin 1848.
Capitaine en 1er, 7e régt d'artillerie, 10e batterie . .	25 juin 1849.
Chef d'escadron major, 11e régimt d'artillerie monté.	14 février 1854.
Lieutenant-colonel, 2e régiment d'artillerie à pied. .	7 mars 1861.
Colonel, corps de l'artillerie.	3 août 1867.
— comt la réserve d'artie du 6e corps d'armée.	16 juillet 1870.
— 19e régiment d'artillerie monté, direction d'artillerie à Bastia pour ordre.	14 juillet 1874.

CAMPAGNES

En Afrique, du 2 juin 1839-40-41-42-43-44-45-46 au 15 juin 1847 — En 1851, à Paris — En Afrique, du 28 septembre 1864 au 23 août 1867 — Campagne contre l'Allemagne, du 22 juillet au 1er septembre 1870 — En captivité en Allemagne, du 2 septembre 1870 au 9 avril 1871 — Cité à l'ordre du jour de la division d'Oran le 5 décembre 1840, à l'occasion d'une razzia, suivie d'un combat près de Mostaganem — Cité à l'ordre du jour de la division d'Oran le 23 mars 1841, comme s'étant particulièrement distingué dans une sortie dans la nuit du 16 au 17 mars, par la garnison de Mostaganem — Le 16 avril 1843, à l'affaire de l'oued Zudra, blessé d'un coup de feu à la partie supérieure de la cuisse gauche, dans les régions génitales, en dirigeant le feu d'une pièce — (Expédition de Bollo) Le lieutenant-général Baraguay-d'Hilliers cite, comme s'étant particulièrement fait remarquer dans le cours de cette campagne, le lieutenant Desprels.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur le 20 décembre 1843 — Nommé officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur le 30 décembre 1863 — Décoré de l'ordre impérial autrichien de la Couronne de fer de 2e classe le 2 novembre 1867, autorisé à accepter et à porter cette décoration par décret impérial du 4 juillet 1868 — Nommé commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur par décret du 31 mai 1871.

CLARET DE LA TOUCHE (Prosper-Jean-Louis)

Né à Vannes (Morbihan), le 16 *mars* 1817.

Élève, École Polytechnique	1er oct. 1836.
— sous-lieutenant, École d'application	1er oct. 1838.
Lieutenant en 2e, 2e rég^{t} d'art^{ie}	1er oct. 1840.
— en 1er, 11e —	3 août 1841.
Capitaine en 2e, 11e —	2 avril 1846.
— 2e — adjoint à la direction de Rennes	23 février 1847.
— 2e —	15 juin 1848.
Capitaine en 1er, 8e —	25 oct. 1851.
— 17e —	16 mars 1854.
— 17e — adjoint à l'équip^{ge} de siége de l'armée d'Italie du 29 juin au 8 sept. 1859.	25 juin 1859.
Capitaine en 1er, 17e régiment d'artillerie	1er avril 1860.
Chef d'escadron, 20e — major . .	24 mai 1860.
Lieut^{t}-colonel, état-maj^{r} particulier de l'artill^{ie}, chef d'état-maj^{r} de la 16e divis^{on} milit^{re}.	3 août 1869.
— état-maj^{r} particulier de l'art^{ie}, 7e corps d'armée, chef d'état-major du gén^{al} de Liégeard (armée du Rhin) . .	16 juillet 1870.
— 10e Régiment d'Artillerie	1er avril 1871.
— état-maj^{r} particulier de l'art^{ie} comm^{t} de la division de Châlons	24 déc. 1873.

CAMPAGNES

Du 5 juillet 1859 au 8 septembre 1859, Italie — Du 22 juillet 1870 au 1er septembre 1870, contre l'Allemagne — En captivité en Allemagne, du 2 septembre 1870 au 27 mars 1871.

DÉCORATIONS

A reçu la médaille d'Italie — Chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 26 août 1857 — Officier le 31 mai 1871.

GEYNET (François-Achille-Alfred)

Né à Sourbourg (Bas-Rhin), le 7 octobre 1821.

Élève, École Polytechnique	1er oct. 1841.
Sous-lieutenant élève, École d'application	1er oct. 1843.
Lieutenant en 2e, 3e régimt d'artie	1er oct. 1845.
— en 1er, 8e —	20 juillet 1848.
Capitaine en 2e, 8e —	7 mai 1853.
— 1er —	6 mars 1854.
— 4e — comm^t la place de Laghouat	8 avril 1854.
Capitaine en 1er, 8e —	12 août 1857.
— régt d'artie à pied de la Gde Imple	2 février 1860.
— régt d'artie monté —	1er avril 1860.
Chef d'escadron, corps de l'artillerie	17 janv. 1866.
— 7e régiment d'artillerie	23 janv. 1866.
Lieutenant-colonel, 10e Régiment d'Artillerie	24 février 1874.
Colonel, 10e Régiment d'Artillerie	17 sept. 1877.
Admis à la pension de retraite par décret du	19 oct. 1881.
Notification faite à l'officier	27 oct. 1881.
Se retire à Asnières (Seine).	

CAMPAGNES

Du 15 juin 1853 au 13 octobre 1857, armée d'Afrique — Du 19 juillet 1870 au 8 avril 1871, contre l'Allemagne — En captivité en Allemagne, du 2 septembre 1870 au 8 avril 1871 — A Paris, du 14 avril au 17 juin 1871, à l'intérieur — A eu son cheval tué sous lui à Warniforêt (bataille de Beaumont), le 30 août 1870 — Batailles de Frœschwiller le 6 août, Beaumont le 30, Bazeilles le 31, et Sedan le 1er septembre 1870 — 2e siége de Paris.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur le 20 janvier 1855 — Officier le 11 août 1869 — Commandeur le 24 octobre 1881.

BURELLE (Gilbert-Joseph)

Né à Moulins (Allier), le 25 mars 1827.

Élève, École Polytechnique	1er nov. 1846.
— sous-lieutenant, École d'application	28 mai 1848.
Lieutenant en 2e, École d'application	28 mai 1850.
— 9e régiment d'artillerie.	6 nov. 1850.
Lieutenant en 1er, corps de l'artillerie	11 févr. 1854.
— 9e régiment d'artillerie	16 mars 1854.
Capitaine en 2e, corps de l'artillerie	8 oct. 1856.
— 15e régt d'artie à cheval, adjoint à la division de Rennes	14 oct. 1856.
— 15e régt d'artie à cheval, adjoint à la division de la Fère	17 fév. 1857.
— état-majr particulier de l'artie, aide de camp du général d'Aboville . . .	21 janv. 1858.
— état-majr particulier de l'artie, adjoint à la division de la Fère	15 juin 1860.
— état-majr particulier de l'artie, aide de camp du général Princeteau . . .	29 mars 1861.
Capitaine en 1er, état-majr particulier de l'artie, aide de camp du général Princeteau . . .	27 déc. 1861.
— état-majr particulier de l'artie, école d'artie de Bourges, profr de fortifon.	30 nov. 1863.
Chef d'escadron, corps de l'artillerie.	3 août 1869.
— major, 4e régiment d'artie monté . .	6 août 1869.
— état-majr particulier de l'artie, adjoint au secrétaire du comité et sous-directeur du matériel du dépôt central.	16 déc. 1873.
Lieutt-colonel, état-majr particulier de l'artie, vice-prést de la common d'expérces de Calais .	20 déc. 1875.

Lieut^{t}-colonel, 35e rég^{t} d'art^{ie}, vice-prés^{t} de la commission d'expériences de Calais . .	3 janv. 1877.
— 35e rég^{t} d'art^{ie}, président de la commission d'expériences de Calais . .	20 avril 1877.
— état-maj^{r} particulier de l'art^{ie}, prés^{t} de la comm^{on} d'expériences de Calais.	4 mai 1877.
Colonel, état-major particulier de l'artillerie, président de la commission d'expériences de Calais.	30 août 1879.
— 10e Régiment d'Artillerie	30 oct. 1881.
— état-major particulier de l'artillerie	22 août 1882.

CAMPAGNES

En France (Cher), 1851 — Contre l'Allemagne, du 30 août 1870 au 7 mars 1871.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, le 25 août 1861 — Officier, le 11 décembre 1874.

LEFEBVRE-NAILLY (Louis-Marie)

Né au Creuzot (Saône-et-Loire), le 12 *juin* 1834.

Élève, École Polytechnique	1er oct. 1854.
Sous-lieutenant élève, École d'application	1er mai 1856.
Sous-lieutenant, 12e régiment d'artillerie.	3 avril 1858.
Lieutent en 2e, —	1er mai 1858.
— — 15e —	1er avril 1860.
— en 1er, 14e —	1er oct. 1868.
Capitaine en 2e, 8e — adjudt-major	9 mars 1864.
— —	9 août 1867.
Capitaine en 1er, corps de l'artillerie.	3 août 1869.
— 7e régiment d'artillerie	6 août 1869.
Chef d'escadron, major, 7e régiment d'artillerie. . .	12 mars 1873.
— 29e régiment d'artillerie	13 mars 1875.
Lieutent-colonel, état-major particulier d'artillie, directr de l'École d'artie du 7e corps d'armée	15 mars 1879.
— état-major particulier de l'artie, chef du 1er bureau de la 3e division au ministère de la guerre.	13 août 1880.
Colonel, 10e Régiment d'Artillerie	22 août 1882.

Admis à la pension de retraite par décret en date du 30 septembre 1886, notifié à l'intéressé le 6 octobre 1886. — Rayé des contrôles le 7 dudit. — S'est retiré à Avallon (Yonne).

CAMPAGNES

En Italie, du 15 mai 1859 au 28 août 1859 — Contre l'Allemagne, du 19 juillet 1870 au 1er septembre 1870 — Contre l'Allemagne, du 12 février 1871 au 7 mars 1871 — A été atteint, le 1er septembre 1870, à la bataille de Sedan, d'un éclat d'obus qui lui a fracassé la mâchoire inférieure — Entré à l'ambulance le 1er septembre 1870 à Sedan — Évacué sur Avesnes — A obtenu un congé de convalescence — Rentré au corps le 12 février 1871.

DÉCORATIONS

A reçu la médaille d'Italie — A reçu la médaille de S. M. le roi de Sardaigne — Chevalier de la Légion d'honneur, le 11 mai 1871 — Officier le 7 juillet 1885.

BÉRA (ÉTIENNE-THÉODORE-MARCEL)

Né à Poitiers (Vienne), le 2 mai 1836.

École Polytechnique, élève	1er nov. 1855.
École d'application, sous-lieutenant élève	1er octob. 1857.
Corps de l'artillerie, lieutenant en 2e	1er octob. 1859.
14e régt d'artie à cheval, 6e batterie, lieutenant en 2e.	20 janv. 1860.
18e — 4e batterie, — .	1er avril 1860.
18e — 5e batterie, lieutt en 1er. . .	12 août 1861.
18e — école de cavie de Saumur, 5e batterie, lieutenant en 1er.	24 octob. 1861.
18e régt d'artie à cheval, 5e batterie, lieutt en 1er. . .	31 octob. 1862.
18e — état-major, capitaine en 2e adjudant-major	12 août 1864.
1er régt d'artie à pied, état-major, capitne en 2e, instr d'équitation	10 février 1865.
1er régt d'artie à pied, 9e batterie, capitaine en 2e . .	1er déc. 1865.
18e régt d'artie à cheval, état-major, capitaine en 2e, instructeur d'équitation.	13 août 1866.
18e régt d'artie à cheval, état-major, capitaine en 1er, instructeur d'équitation.	7 mai 1870.
18e régt d'artie à cheval, 15e batterie, capitaine en 1er.	11 octob. 1870.
État-major particulier de l'artillerie, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie du 17e corps . . .	28 janv. 1871.
17e régiment d'artillerie à cheval, chef d'escadron. .	10 nov. 1871.
17e régt d'artie, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie du 2e corps	13 février 1875.
2e régiment d'artillerie, lieutenant-colonel.	30 déc. 1881.
État-major particulier de l'artie, direction de Rennes, lieutenant-colonel directeur.	13 mai 1885.
État major particulier de l'artie, direction de Rennes, colonel directeur	28 octob. 1885.
10e Régiment d'Artillerie, colonel	6 nov. 1886.

CAMPAGNES

Du 16 octobre 1870 au 7 mars 1871, contre l'Allemagne.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur le 5 janvier 1871 Officier le 4 mai 1889.

LITSCHFOUSSE (Claude-Marie-Edmond)

Né à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 29 *mai* 1839.

École spéciale militaire, élève	4 nov. 1858.
— — sergent	1er nov. 1859.
27e régiment d'infanterie de ligne, sous-lieutenant. .	1er octob. 1860.
École d'application d'état-major, sous-lieutenant élève	1er janv. 1861.
Corps d'état-major, lieutenant	8 janv. 1863.
— stagiaire au 5e régimt de lanciers, lieutent	16 janv. 1863.
— — au 53e régimt d'infanterie, —	19 janv. 1865.
— — au 11e régimt d'artillerie, —	5 janv. 1867.
— état-major de la 21e division, lieutenant .	13 janv. 1868.
— — — capitaine de 2e classe	4 mars 1868.
— aide de camp du général Noël, capitaine de 2e classe.	20 avril 1869.
— état-major de la 1re division d'infanterie du 6e corps de l'armée du Rhin, capitaine de 2e classe	31 juillet 1870.
— aide de camp du général Bisson, capitaine de 2e classe.	9 août 1870.
— Disponible, capitaine de 2e classe . . .	31 mai 1871.
— état-major de la 3e division du 5e corps de l'armée de Versailles, capne de 2e clase.	21 juillet 1871.
— — — capitaine de 1re clase	19 déc. 1872.
— état-major de la 18e division d'infanterie, (9e corps), capitaine de 1re classe. . .	1er nov. 1873.
— aide de camp du général Lecointe, capitaine de 1re classe	21 juillet 1875.
— état-major de la 8e division d'infanterie (4e corps), capitaine de 1re classe. . .	19 août 1878.
Attaché militaire à l'ambassade extraordinaire de France à Madrid.	20 déc. 1879.

31e régiment d'artillerie, chef d'escadron	26 janv. 1881.
Commandant supérieur de l'artillerie et du train des équipages de la 6e brigade de Tunisie.	30 mai 1882.
Commandant supérieur de l'artillerie et du train des équipages de la division sud de Tunisie	18 oct. 1882.
Commandant supérieur de l'artillerie et du train des équipages de la division nord de Tunisie	29 janv. 1883.
État-major de la 7e division d'infanterie (4e corps), chef d'escadron, chef d'état-major	18 juillet 1883.
20e régiment d'artillerie, chef d'escadron	9 déc. 1887.
33e — lieutenant-colonel	12 sept. 1889.
Sous-chef d'état-major du 9e corps d'armée, lieut-colel	13 déc. 1889.
— — — colonel .	11 oct. 1892.
10e Régiment d'artillerie, colonel.	2 mai 1893.

CAMPAGNES

Contre l'Allemagne, du 11 août 1870 au 27 octobre 1870 — En captivité, du 28 octobre 1870 au 31 mai 1871 — Corps expéditionnaire de Tunisie, du 19 septembre 1881 au 11 septembre 1883 (colonne Philebert, Gafsa, les Chotts, Gabès).

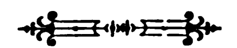
BLESSURES

Atteint, par suite de la chute de son cheval tué sous lui, de fortes contusions au mollet, à la cuisse et au côté droit, et d'une forte contusion au ventre par l'effet d'une balle qui a frappé la plaque de son ceinturon (bataille de Rezonville, le 16 août 1870).

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur, le 24 septembre 1870 — Officier, le 29 décembre 1882 — Commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique d'Espagne, le 8 janvier 1880 — Commandeur de l'ordre du Nicham-Iftickar, le 20 décembre 1883.

TABLE DES MATIÈRES



Typ. Oberthür, à Rennes (536-94).

This book is a preservation photocopy.
It was produced on Hammermill Laser Print natural white,
a 60 # book weight acid-free archival paper
which meets the requirements of
ANSI/NISO Z39.48-1992 (permanence of paper)

Preservation photocopying and binding
by
Acme Bookbinding
Charlestown, Massachusetts

1995

